This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07577831 0

PHILIPPE GODET

Madame de Charrière et ses amis

d'après de nombreux documents inédits

(1740 - 1805)

AVEC PORTRAITS, VUES, AUTOGRAPHES, ETC.

TOME SECOND

« Si, comme je pense, on se retrouve dans l'autre monde, Mme de Charrière est une des personnes que j'y chercherai avec le plus d'empressement. »

BENJAMIN CONSTANT.

GENÈVE
A. JULLIEN, ÉDITEUR
Au Bourg-de-Four
1906

Madame de Charrière et ses amis

OUVRAGES DE M. PHILIPPE GODET

Premières poésies . . . . . Epuisé
Récidives . . . . . »
Evasions . . . . . »
Le Cœur et les Yeux, 3me édition.
Les Réalités, 2me édition.
Scripta manent, causeries à propos de la collection d'autographes de M. Alfred Bovet.
Etudes et Causeries.
Pierre Viret (Etude sur le réformateur vaudois).
Art et Patrie, Auguste Bachelin d'après son œuvre et sa correspondance.
Histoire littéraire de la Suisse française, 2me édition (Ouvrage couronné par l'Académie française).
Janie, Idylle en 3 actes (musique de Jaques-Dalcroze).
Les peintures de Paul Robert au Musée de Neuchâtel.
La marche des Armourins.
Trente ans de souvenirs.
Neuchâtel suisse, Pièce historique en douze tableaux, réprésentée à l'occasion du cinquantenaire de la République neuchâteloise.
Pages neuchâteloises.
Neuchâtel pittoresque. (Illustré). I. La ville et le vignoble. II Les vallées.
Le Peintre Albert de Meuron.
L'Ame et Dieu (recueil de poésies religieuses de divers auteurs).

être commune chez les Français ; tout ce qui est enrégimenté et qui marche sous des étendards français contre l'ennemi étranger s'est montré invincible. Eh bien, les émigrés pris ensemble, mais séparés des autres Français, m'ont donc très peu intéressée ; je les ai plaints, et voilà tout. J'ai fait parmi eux des exceptions, des distinctions ; j'en aurais fait aussi chez les révolutionnaires. ...J'ai parié pour un roi, mais sans désirer un roi. Je désirerais une république, si j'étais persuadée qu'elle fût possible... Au bout du compte, je n'y vois point clair et je ne désire rien avec vivacité. Qu'il en arrive ce que le Destin en a décrété ; il ne rapporte jamais ses décrets, et l'homme ne peut jamais s'y soustraire. »

Vers la fin de la Révolution, elle écrivait encore (à Mme de Sandoz-Rollin, 3 avril 1799) :

« Seront-ce des rois ou des sans-culottes qui seront les riches et les puissants ? Seront-ce les vices des uns ou des autres qui pèseront sur le commun des hommes ? Voilà à quoi se borne presque la question, et on pourrait presque dire que cela revient au même. J'ai vu la France avant la Révolution : M. de Breteuil, le comte d'Artois, M. de Calonne, les Polignac, étaient ce que sont les Directeurs ; leurs créatures et les employés du gouvernement ancien, depuis les intendants jusqu'aux commis des douanes, depuis le lieutenant de police jusqu'aux mouchards, étaient ce que sont les Jacobins, ou plutôt ce sont là les Jacobins : les employés de l'ancien gouvernement sont identiquement ceux du nouveau ; et la magistrature ne valait pas mieux, n'était pas plus éclairée ni plus incorruptible... Les plus déterminés Jacobins ont aussi par-ci par-là leur honnêteté. J'ai lieu de croire que les francs-maçons démocrates ménagent les francs-maçons aristocrates, qu'ils rendent des services à leurs confrères émigrés; en un mot, dans ma plus grande pitié pour la France actuelle, je n'ai pu encore regretter la France passée. »

Son scepticisme se traduisait dans ces vers :

Comme au nom de la liberté
Maintenant on nous tyrannise,
Au nom d'un Dieu plein de bonté
Jadis notre mère l'Eglise
Brûlait, pendait ; la charité
Chez les dévots fut pendue aussi.

Le temps peut bien changer les mots.
Mais ne peut pas changer les hommes.
Dupes, menteurs, cruels & sots,
Voilà toujours ce que nous sommes.

Ce 27e Mars 1798.

Comme il arrive inévitablement, durant une crise violente, à ceux qui cherchent à garder la juste mesure, Mme de Charrière paraissait tiède à tout le monde :

« On ne pense que politique, dit-elle à d'Oleyres ; je pense quelquefois politique aussi, mais de manière à ne plaire à personne. Je n'espère pas tant que les vrais démocrates ; je ne m'afflige pas tant que leurs adversaires. Je ne m'indigne, ni n'applaudis, ni n'excuse comme l'on voudrait. Et si je parle musique au lieu de politique, c'est un *sproposito* qui ne peut que déplaire aussi. (31 décembre 1791.) »

Remarquons en passant que, quoi qu'elle fît ou dît, la torpeur neuchâteloise paraissait agacée de son activité d'esprit : Samuel de Chambrier, dans une lettre à d'Oleyres, l'appelait avec un dédain ironique « la dame aux petits contes, aux petits pamphlets, aux petites musiques et aux grands opéras ». (1er mai 1790.)

Egalement exempte de toute prévention aveugle et de toute illusion naïve, elle assista au spectacle de la Révolution, et au spectacle plus voisin de l'Emigration. Elle jugea, avec sa liberté et sa décision d'esprit ordinaires, les Français qui commençaient d'affluer dans notre pays. Il y en eut quelques-uns — une élite — dont elle fit ses amis ; elle fut écœurée de la sottise et de la frivolité du plus grand nombre. Cependant, désarmée par la réalité de leur infortune, elle oublia souvent de les mépriser pour ne plus penser qu'à les secourir :

« Ne vous ai-je pas toujours dit, lui écrivait DuPeyrou, que toute bonne que pouvait être votre tête, le cœur valait encore mieux ? Eh bien oui, vous êtes faible. Eh ! tant mieux ! »

Dès les premiers jours de la Révolution, sitôt après la prise de la Bastille, on vit des Français, suivant l'exemple du comte

d'Artois, du prince de Condé, du duc de Bourbon, se réfugier à l'étranger. Mais le mouvement d'émigration se prononça surtout à partir des journées d'octobre, où la populace des faubourgs ramena de Versailles à Paris le roi et sa famille, l'Assemblée constituante demeurant spectatrice impuissante de l'émeute. Le pays de Neuchâtel, situé à la frontière de la Suisse et de la France, servit naturellement d'asile aux fugitifs, comme, un siècle auparavant, aux victimes des dragonnades, et comme, en 1871, aux malheureux soldats de l'armée de l'Est. Magistrats du régime déchu, représentants de l'antique noblesse, prêtres réfractaires, affluaient dans les hautes vallées de notre Jura et sur les bords de notre lac. On peut admettre la vérité du tableau tracé par Fauche-Borel :

« Après les journées des 5 et 6 octobre, les émigrés arrivèrent en bien plus grand nombre encore à Neuchâtel. On ne voyait qu'eux sur les grandes routes et dans les chemins de traverse. Les uns à pied, chargés de paquets, étaient bientôt dépassés par ceux qui étaient à cheval ou dans des voitures, dont à peine pouvait-on distinguer les armoiries, tant elles étaient couvertes de boue ou de poussière. Les gens des villes se tenaient aux fenêtres et ceux des campagnes devant leur maison pour les voir passer. Je puis dire que ces fugitifs étaient la plupart gais et bruyants, et que leur abord dissipait bientôt le souci ou l'inquiétude que faisait naître naturellement leur situation. Les auberges de Neuchâtel en furent bientôt remplies, ainsi que les maisons des particuliers. Mon père arrangea convenablement pour eux ses deux maisons du Tertre, et leur céda les appartements qu'il n'occupait pas lui-même dans sa maison de ville [1]. »

[1] *Mémoires*, I, p. 83-4. — Un émigré devait encore, quelque trente ans plus tard, trouver asile dans une maison appartenant à Fauche-Borel : en juillet 1824, Chateaubriand séjournait dans notre ville, où sa femme l'avait précédé : « Elle avait loué, dit-il, une cabane au bord du lac... Une galerie de bois me servait de promenoir. » Cette *cabane*, qui est en réalité une modeste maison bourgeoise, existe encore, avec sa galerie ; seulement, elle n'est plus baignée par le lac, dont la rive a été reportée plus au sud par des remplissages successifs. Voisine du manège, la maison dont il s'agit porte le n° 14 du faubourg du Crêt. Balzac y demeura à son tour en 1833, lorsqu'il vint à Neuchâtel pour y rencontrer Mme Hanska (Voir *Musée neuchâtelois*, 1883-84). Puis cette maison devint celle du géologue Ed. Desor, qui l'a léguée à la ville. — L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* dit encore : « Neuchâtel avait eu ses beaux jours : il avait appartenu à la duchesse de Longueville ; J.-J. Rousseau s'était promené en habit d'Arménien sur ses monts, et Mme de Charrière, si délicatement observée par M. de Sainte-Beuve,

Il serait intéressant de publier les listes d'émigrés dressées par les autorités locales, sur l'ordre du gouvernement, en octobre 1790 et septembre 1793. Nous savons par un rapport du châtelain Monvert que pendant l'été 1791, la seule ville de Besançon était représentée par vingt-quatre émigrés dans le Val-de-Travers. C'était par centaines que l'on comptait chez nous les prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la République et de reconnaître la constitution civile du clergé. Très nombreux aux Verrières, à deux pas de la France, ils étaient menacés d'être enlevés par des Francs-Comtois fanatiques : aussi les autorités neuchâteloises leur donnèrent-elles pour direction de « porter leur domicile dans un endroit plus éloigné des frontières ». On vit alors la partie catholique du pays, le bourg du Landeron, le village de Cressier, regorger d'ecclésiastiques, qui y étaient reçus avec vénération [1].

Les Neuchâtelois, en général, accueillaient avec humanité ces malheureux, parfois héritiers des plus grands noms de France, qui arrivaient dans un état de complet dénûment. Mais, leur nombre grandissant, on se plaignit bientôt du renchérissement de la vie dans la petite Principauté qui produisait à peine de quoi nourrir ses habitants. On redoutait plus encore les représailles de la France contre ce pays dont le prince — le roi de Prusse — était entré dans les coalitions formées contre la Révolution. Et puis, il y avait aussi des Jacobins neuchâtelois, surtout dans nos montagnes, où ils arboraient le bonnet rouge et plantaient des arbres de liberté. Ces citoyens exaltés par les idées nouvelles reprochaient au gouvernement sa tolérance envers tant d'émigrés qui venaient conspirer chez nous contre leur pays. Les comités révolutionnaires français des régions frontières entretenaient dans nos campagnes des espions, des agents secrets, qui cherchaient à semer le mécontentement

en avait décrit la société dans les *Lettres neuchâteloises;* mais *Juliane,* mademoiselle *de la Prise, Henri Meyer,* n'étaient plus là; je n'y voyais que le pauvre Fauche-Borel, de l'ancienne Emigration : il se jeta bientôt après par sa fenêtre... » *(Mémoires d'outre-tombe,* édition Biré, Paris, Garnier, t. IV, p. 302-4). — Chateaubriand avait donc lu les *Lettres neuchâteloises,...* à Neuchâtel peut-être.

[1] Voir Aug. Parel, *Les Emigrés dans le pays de Neuchâtel* (1790-1799). Colombier, 1900.

contre le régime monarchique. Beaucoup de gens paisibles, mais dominés par la peur, en venaient à faire chorus avec les Jacobins pour demander l'expulsion des émigrés, dont la présence compromettait la sécurité du pays. Il n'était pas rare que des comtes ou des marquis fussent l'objet d'insultes et d'attaques sur la voie publique, comme il arriva au fils de M. de Trémauville dans les Allées de Colombier, ou au comte Girard de la Fayolle sur la route de Saint-Blaise.

La tâche du gouvernement neuchâtelois était singulièrement difficile. L'humanité lui défendait d'arrêter à la frontière et de refouler dans leur pays les femmes, les enfants, les vieillards et les prêtres qui cherchaient dans le nôtre un asile contre la mort. D'autre part, accueillir à bras ouverts tous les émigrés, c'était se donner l'air de prendre parti contre la Révolution. Le gouvernement et la Bourgeoisie de Neuchâtel cherchèrent à tenir une ligne de conduite à la fois habile et ferme. Dès 1790, on proscrivit les écrits séditieux et « inflammatoires » qui venaient de France et jetaient le trouble dans les esprits ; on défendit la propagande révolutionnaire par la parole et dans les assemblées ; on refusa l'entrée du pays aux inconnus qui n'étaient pas munis de passeports suffisants, ce qui permettait d'écarter les personnages suspects, émigrés ou Jacobins. Puis, sous la pression de la République française, le Conseil d'Etat décréta à plusieurs reprises l'expulsion des émigrés. Mais l'exécution de cette mesure souffrit toujours de nombreuses exceptions, et nous voyons le Conseil de ville de Neuchâtel tolérer la présence de plusieurs de ces infortunés, qui ne savaient où aller. En novembre 1794, Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse, réclamait impérieusement le renvoi de tous les émigrés. Leur expulsion était décidée en principe le 21 janvier, mais il en demeurait un peu partout. Nous voyons que le 3 octobre 1795, le Conseil de ville décide que l'abbé Sallemagne DuPeyrou et le chevalier DuPeyrou — accueillis chez leur parent de Neuchâtel avec bien d'autres émigrés — ainsi que M. de Malon, ne seront plus tolérés que l'espace de huit jours. Le même Conseil arrête, le 7 octobre 1795, que si les émigrés peuvent traverser la ville, du moins ils n'y séjourneront pas : ceux qui y arriveront l'après-midi en partiront dès le lendemain ; ceux qui y arriveront pour dîner, doivent « passer plus outre » le même jour, et ne coucheront point à

Neuchâtel ! Le 20 juin 1796, le gouvernement décide pour la troisième ou quatrième fois le renvoi de tous les émigrés sans exception,et leur interdit même de traverser le pays. Il n'en est pas moins vrai qu'à la fin de 1797 encore, M. de Curlet est « toléré » à Saint-Aubin [1]. On sent, dans toutes ces décisions générales si souvent démenties par les faits, l'embarras d'un gouvernement qui cherche à concilier des intérêts contraires, à sauvegarder à la fois la neutralité du pays et les devoirs de l'humanité.

Les documents que nous avons rassemblés nous permettent de désigner bon nombre d'émigrés qui résidèrent plus ou moins longtemps à Neuchâtel.

C'est ainsi que nous voyons M. du Cheylard, — parfois nommé dans des lettres neuchâteloises d'alors, — séjourner en 1793, au Tertre, dans une des maisons de Fauche [2]. Fenouillot de Falbaire est également fixé à Neuchâtel et y rédige l'almanach royaliste que Fauche-Borel répandit dans toute la Franche-Comté [3]. Nous rencontrons, chez le Président de Sandol, M. La Font de Savines, qui plus tard se fixa à Colombier, et au logis de la Balance le vicomte Beaupoil de Saint-Aulaire, protégé par M. de Meuron. Le capitaine de Marval intervient auprès des autorités en faveur de MM. de Tessé, ancien capitaine de cavalerie, et de Bussière, conseiller au ci-devantParlement de

[1] Mme Moula, dans une lettre non datée (1794 ou 95), écrivait : « A la fin, M. de Curlet a pris le parti de se faire horloger ; il est depuis un mois aux environs du Locle, chez un M. le justicier Sandoz, duquel il se loue infiniment. Il est adroit et ingénieux dans ce qu'il fait et il réussira sûrement. Ses jeunes compagnons apprentis ont des attentions tout à fait aimables pour lui ; entr'autres un jour que le domestique revenant du village lui dit qu'il n'avait pu attendre l'arrivée du messager, les jeunes gens, sans rien dire, se hâtent de souper et vont lui chercher ses lettres... »

[2] C'est précisément dans une de ces maisons du Tertre, colline haut élevée au-dessus de la ville (et qui domine la route de la gare actuelle), qu'avait séjourné, dès 1781, Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*. De ce belvédère, il contemplait, avec une émotion déjà romantique, les Alpes « illuminées au coucher du soleil d'un feu rouge et vif ». (Voir Léon Béclard, *Sébastien Mercier*, déjà cité, p. 453 et sq.)

[3] Fenouillot de Falbaire (1727-1800) est connu surtout par son drame *L'Honnête criminel* (1767). Son *Véritable messager boiteux de Neuchâtel* (1794) faillit attirer sur notre pays les représailles de la France.

Besançon, pour qu'on leur permette de demeurer à Saint-Blaise [1].

La plupart de ces personnages avaient, comme on voit, formé des relations dans l'aristocratie du chef-lieu. Samuel de Chambrier écrit, le 14 novembre 1789, à son parent d'Oleyres :

« J'ai fait connaissance avec Mme la marquise de Termauville [Trémauville] et sa famille, aimables gens, de condition, ayant, avec l'usage, plus de simplicité que l'on n'en a ici. Ils vivent fort simplement et reçoivent avec la plus grande honnêteté ;

[1] Dans ce village, distant de Neuchâtel d'une lieue, séjournèrent de nombreux émigrés. Plusieurs d'entr'eux habitaient la belle vieille maison encore connue, grâce à eux, sous le nom de *Petite France* (qui appartint plus tard au peintre Léon Berthoud, aujourd'hui propriété du peintre Gustave de Steiger). On a conservé aussi dans la contrée le souvenir de Mlle de Kerkaradec, dont Auguste Bachelin a romancé l'émouvante histoire dans une nouvelle intitulée *La marquise (Musée neuchâtelois*, 1878). Ce récit, dont le fond est parfaitement authentique, donne une juste idée des hasards et des malheurs de l'Émigration. Un archéologue de Saint-Blaise, M. Alexis Dardel-Thorens (mort en 1904), avait recueilli dans ce village une foule d'objets élégants, ayant appartenu à des émigrés, et qui forment une collection précieuse et rare. — Mlle de Kerkaradec, — qui, recueillie par de braves humbles gens, devint une simple marchande de vaisselle, et perdit jusqu'au souvenir de sa noble origine, — n'est pas la seule émigrée qui soit demeurée dans notre pays. Le 24 mars 1851, mourait d'hydropisie, à Neuchâtel, Thérèse-Gaspard-Antoine de Montlezun, chanoinesse de Nancy, née en 1773. Amie de la famille de Roussillon, dont nous parlerons plus loin, alliée par sa propre famille à la Maison de Lorraine, Mlle de Montlezun eut une existence assez mouvementée pendant la Révolution et les années qui suivirent. Après un premier séjour à Neuchâtel, la jeune chanoinesse vécut un temps en Allemagne ; mais, trop fière pour ne se point suffire à elle-même, elle devint institutrice en Pologne (chez les Potocki et les Radziwil). A la Restauration, en dépit des instances de sa sœur, la marquise de Courtemanche (dont le mari était aide-de-camp de Louis XVIII), elle refusa de rentrer en France et préféra, encouragée d'ailleurs par la reine Louise, se fixer dans la petite ville à laquelle un premier séjour l'avait attachée. Elle vécut dès lors à Neuchâtel, toujours bonne catholique, et gardant jusqu'en son extrême vieillesse, avec le charme d'une personne qui avait été fort jolie, la vivacité d'un esprit piquant et cultivé, et une exquise sensibilité. Elle se plaisait à recevoir, dans son salon de la rue du Musée, un cercle d'amis de choix, dont elle s'est souvenue dans son testament. Quelques personnes âgées, qui l'ont connue au temps de leur jeunesse et que nous nous sommes plu à interroger, conservent précieusement le souvenir de cette aimable femme.

comme madame dessine, cela m'a mis en relations [1]. A la Rochette sont aussi M. et Mme de Savines, du Dauphiné. Le mari est maréchal de camp. L'évêque de Tarbes, cousin des cousines [2], fort réduit par le dernier arrêté sur les biens du clergé, prend, dit-on, logement particulier en ville. L'on a parlé aussi de l'arrivée de Mme la marquise d'Harcourt, en sorte que, cela joint à M. Thiroux de Montregard et sa femme, la société française se renforce ici. Si seulement cela pouvait nous procurer des vivres, qui continuent à renchérir, ainsi que le pain, qui se paie aujourd'hui à 5 c. de France la livre.

...La maison de Rocaille, à Bienne, contient une colonie entière de Français et de Françaises, qui s'amusent tout le jour et procurent des divertissements à cette petite ville... On dit Mme d'Hénin à Estavayer, avec M. de Lally-Tollendal... Enfin, de tous côtés on trouve des fugitifs de cette nation. »

Six mois plus tard (1er mai 1790), il reprend :

« Le marquis de Trémauville et sa famille habiteront Colombier. M. de Montregard n'est pas décidé où il ira pendant l'été. Vous aurez laissé les aristocrates à Turin, et les retrouverez ici : le premier en est un fort décidé, au reste ennuyeux et vrai gentilhomme de campagne ; le second, fort bon homme, gai et amusant, moins pesant dans son aristocratie... J'apprends qu'il est arrivé ici un M. de Polignac. Il vient, dit-on, pour faire imprimer, ce dont la permission lui a été refusée par le censeur de la ville. Il servait sous M. de Maillebois en Hollande, ce qui me fait croire qu'il pourrait bien avoir eu en vue de justifier celui-ci du projet de complot à lui attribué à Paris. »

A son tour, le colonel J.-P. de Chambrier écrit à d'Oleyres (5 juin 1790) :

« Vous savez que nous avons au Chanet M. de Choiseul-Beaupré, qui était commandant en second en Lorraine. Il est

[1] Samuel de Chambrier, qui est, pour les Neuchâtelois, l'auteur bien connu de la *Description topographique et économique de la Mairie de Neuchâtel*, illustrée de précieuses gravures (Neuchâtel, Wolfrath, 1840), s'occupait beaucoup de dessin. Il fut chez nous un des promoteurs de l'enseignement de cet art, que plusieurs envisageaient, selon lui bien à tort, « comme de pur agrément ».

[2] Nous ne savons ce que signifient ces derniers mots, qui font sans doute allusion à quelque anecdote. L'évêque de Tarbes était, depuis 1782, François de Gain de Montagnac, qui le resta jusqu'en 1802, date de sa mort. Les dictionnaires biographiques nous apprennent que, pendant la Révolution, il séjourna en Espagne. Son séjour à Neuchâtel n'est, à notre connaissance, mentionné nulle part.

arrivé avec un assez grand train de domestiques et de chevaux, ce qui excite assez de murmures. Il a été très surpris de trouver une habitation aussi resserrée, et je crois impossible qu'il tienne longtemps [1]. M. de Narbonne est en marché pour la Rochette. Ces gens-là nous affameront, et si la cherté devait continuer, je ne voudrais pas les garantir de grands désagréments [2].

D'Oleyres revint, à son ordinaire, passer l'été au pays. Il note dans son journal (juillet 1790), que Mme DuPeyrou a chez elle Mme de Montrond, qui vient de publier une brochure sur les affaires de France [3]. Il assiste, le 19 juillet, à un dîner offert par Mme DuPeyrou, et y rencontre Mme de Montrond et ses deux fils, le marquis et la marquise de Choiseul, M. et Mme de Montregard, Mme de Médavy, et le président de Vesin, de Besançon.

DuPeyrou se montra d'une générosité sans pareille envers les émigrés, et au lendemain de sa mort, d'Oleyres, écrivant de Turin, lui rendait cet hommage :

« C'était le bienfaisant par excellence. Il n'y a pas d'exemple d'un homme plus occupé du bonheur de ceux à qui il s'intéressait. Il en faisait sa propre affaire ; leurs afflictions faisaient le tourment de sa vie. Croiriez-vous qu'il étendait ses munificences jusqu'ici à des émigrés ? Pouvez-vous imaginer que cet homme, qui depuis deux ans ne touchait rien de ses plantations de Surinam, et dont les affaires étaient embarrassées, aidait vingt familles d'émigrés, et que Mme de Montrond et la sienne lui coûtaient en Angleterre 50 louis par mois ! (A J.-F. de Chambrier, 5 décembre 1794.)

On a vu plus haut que Mme de Charrière ne fut pas moins généreuse — bien qu'elle fût plus démocrate — que son vieil ami. Dès le mois de juin 1789, séjourne à Colombier une dame de Leveville, dont nous ne savons rien, sinon que « ses malheurs et beaucoup de sensibilité l'avaient rendue à la fois aussi malade

[1] M. Thiroux de Montregard, ci-devant intendant des postes, 76 ans (V. Archives nationales, F7.5651 7.), était le père de M. Thiroux de Médavy, de Mme veuve Thiroux de Pracomtal et de M. et Mme Thiroux de Choiseul-Beaupré.

[2] Ces lettres inédites proviennent, comme tant d'autres dont nous donnons des extraits, des Archives de Chambrier.

[3] *Le Long Parlement et ses crimes. Rapprochements faciles à faire.* Paris, de l'imprimerie d'un royaliste, 1790. Nous retrouverons la comtesse de Montrond.

et aussi intéressante qu'elle puisse l'être » : Mme de Charrière la soigna tendrement et l'assista dans son agonie :

« La pauvre dame de Leveville est morte, raconte Susette DuPasquier. Elle a conservé sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment. Le dernier jour, Mme de Charrière y fut depuis 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, qu'elle mourut. Mme de Leveville désira qu'elle se fît apporter à dîner près d'elle ; Il semblait qu'elle redoutait de mourir sans que Mme de Charrière fût là. » (18 août 1789) [1].

Il existe aux Archives de l'Etat (D4) une *Notte des étrangers arrivés rière la juridiction de Colombier*. Cette liste, qui est de 1790, contient des noms qui nous intéressent et dont nous connaissons déjà quelques-uns : le marquis de Trémauville (il est, cette fois, appelé Trémonville), de Normandie, chevalier de St-Louis, son épouse, une fille et deux fils, et l'abbé du Rochet (le vrai nom est Durocher), instituteur des jeunes gens, quatre valets, une femme de chambre ; le comte d'Harcourt, maréchal de camp et chevalier de St-Louis ; le baron d'Aché, de Normandie, colonel et chevalier de St-Louis, avec son valet ; Mme de Valise, sa sœur et une servante ; l'intendant général des postes de France, M. de Montregard et sa femme ; leur fils, M. de Médavy, capitaine de dragons, avec sa femme, deux jeunes enfants, six valets et trois femmes de chambre... Mme de Charrière a mentionné déjà M. de Tussan, qui jouait si bien certain air du *Cyclope* qu'elle compare sans modestie au *Ranz des vaches* (v. ch. XIII) :

« Il y a ici, écrivait-elle à Benjamin, un mouvement prodigieux de Français qui, ne m'amusant pas, m'attriste. Chacun vient me raconter des choses qui ne m'intéressent pas. C'est un vide mouvant et bruyant. » (29 mai 1790).

La plupart de ces étrangers venaient lui présenter leurs hommages ; mais elle ne faisait attention à eux que s'ils souffraient. Quelques-uns étaient fort à plaindre. Il y avait l'émigré qui se cache, pour une raison quelconque, et que ses protecteurs ne désignent que par une périphrase convenue. Tel le mystérieux

[1] Nous avons entre les mains des lettres signées Lebousier de Mello et Démeunier, président de l'Assemblée nationale, qui remercient avec effusion Mme de Charrière des soins qu'elle a donnés à leur amie Mme de Leveville. Nous ne savons rien de plus sur cette personne, dont — chose étrange — le décès n'est point mentionné dans le registre des décès de Colombier.

personnage qui vint un jour à Colombier et dont nous savons seulement, par Mme de Charrière, que c'était un gentilhomme et un brave officier :

« Je reçus hier la visite de l'*homme à redingote verte*. M. de Roussillon me l'amena. Il n'avait pas froid ; il n'a aucun besoin de secours pécuniaires. Il aurait besoin d'un asile. Puisse-t-il en trouver un ! Je ne me bornerai pas à des vœux stériles... » (A Huber, 24 octobre 1793)... « Cette nuit, je n'ai pas dormi, et j'ai pensé à l'émigré à redingote. J'ai cherché d'un bout de notre village à l'autre une maison où il pût être en sûreté sans exposer ses hôtes. Je n'ai trouvé que celle des sœurs Girardet, mais encore sont-elles entourées de commères et le sont-elles un peu elles-mêmes. Une maison écartée comme la Prise-Perrin, Martin-des-Bois, près de Peseux, Cottendart, ne vaudrait-elle pas mieux ? M. Berthoud ne connaît-il point ce comte hermite de Cottendart ? S'il voulait partager ou plutôt donner un asile à l'émigré, il serait mieux là que partout ailleurs. » (25 octobre).

Le comte hermite, c'était probablement celui qui se cachait avec son secrétaire, sous les faux noms de Chappuis et Damian : on sut plus tard que le soi-disant Chappuis était M. de Mesmay. Dans ce même manoir, s'était réfugié un M. du Poutier, qui cultivait, en 1794, depuis trois ans, les terres de Lebel, gendre de lord Wemyss : ce laborieux émigré avait avec lui sa femme, ses enfants, sa mère, deux sœurs et des domestiques.

Pour caser « l'homme à redingote verte », Mme de Charrière s'adressa au pasteur de Bôle, M. Berthoud, un des fidèles habitués de la maison, et réussit à procurer une retraite à ce personnage embarrassant.

« La *redingote verte* est en sûreté pour le moment, écrit-elle à Huber. Cet asile à chercher, à trouver, à assurer, m'a donné assez de peine et m'a obligée à écrire des lettres sans fin. »(28 octobre).

Nous croyons que la *redingote verte* n'était autre qu'un certain de Combe, dont nous possédons quatre lettres précisément datées de cette époque et de Colombier. Il écrit à sa protectrice :

« Ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander à l'égard des arrestations multipliées faites à Besançon, m'a beaucoup inquiété par la crainte que j'ai qu'un frère, qui est membre

du Directoire de ce département [1], ne soit devenu victime des agitations populaires; il a été commissaire à Neuchâtel. Je vous ai confié quelques particularités qui ne me laissent pas sans inquiétude... Depuis que je suis ici, je n'ai encore point eu de nouvelles de M. de Roussillon... Je pense qu'il peut venir ici sans inconvénient. » (16 novembre 1793).

Dans une lettre suivante, il exprime la crainte que le Conseil de ville de Neuchâtel ne prenne parti contre lui. Il ajoute :

« On a dit m'avoir rencontré : cela est possible ; j'ai effectivement fait avec mon hôte une petite promenade, mais je doute que j'aie pu être remarqué; cependant, je me détermine à ne m'en permettre aucune, et dans le cas où cela pourrait arriver, je me conformerai entièrement à votre avis de changer de costume. »

Quelles raisons avait ce personnage de se cacher ainsi ?

« Je ne vous dissimule pas, écrit-il encore, que mon genre de vie est incompatible avec la vie active que j'ai menée jusqu'à présent, et que si elle doit durer encore longtemps, — proscrit de mon pays comme proscrit dans celui-ci *par la calomnie la plus atroce*, — je finirai par porter ma tête en expiation à ma patrie. Je tiens peu à la vie, et je terminerai par là tous mes malheurs. » (1er janvier 1794.)

Que devint cet infortuné, qui vraisemblablement portait un nom d'emprunt ? Qui était-il en réalité ? Nous l'ignorons, comme nous ignorons qui fut le héros d'un dramatique incident dont Mme de Charrière parle en quelques mots volontairement trop concis. Ses amis Chaillet-de Mézerac étaient enfermés à Lyon pendant le siège de cette ville. On les attendait anxieusement à Colombier. Mme de Charrière écrit à d'Oleyres le 30 novembre 1793 :

« M. et Mme Chaillet sont arrivés de Lyon ; vous pouvez croire qu'on leur fait raconter le siège [2]. Nous nous en entretenions

[1] Notre érudit et obligeant confrère de Besançon, M. Léonce Pingaud, que nous avons interrogé au sujet de ce personnage, nous dit qu'aucun *de Combe* ne figure a cette époque parmi les membres du Directoire du département. D'autre part, le président du Directoire du district de Baume-les-Dames était alors M. Grosrichard *de* Noir*combe*, ex-secrétaire des gardes du comte d'Artois. — *De Combe* peut fort bien n'être qu'un nom de convention.

[2] Les Chaillet avaient couru de sérieux dangers. Mme de Charrière écrit à Mlle L'Hardy (6 septembre 1794) : « Le mari surtout se rappelle le moment où il vit tirer sur sa femme et la nuit qu'il passa sans savoir si les coups avaient porté. »

avant-hier, Mme Chaillet et moi : on ouvre la porte de ma chambre, un homme entre, que je ne reconnais pas d'abord. Sa mine était effrayée et effrayante. C'était un ex-constituant qui se dérobait à un décret de prise de corps, c'est à dire à la guillotine. »

Et c'est tout. DuPeyrou, instruit du fait, et qui venait de conseiller à son amie un remède contre la sciatique, lui écrit :

« N'abusez pas de ma recette ; il ne faut abuser de rien. Votre soirée d'hier n'était pas un préparatif calmant. Des détails sur Lyon, une apparition telle que celle dont vous me parlez, il y a de quoi fouetter le sang d'une anguille et faire fermenter l'imagination d'une marmotte. Bonjour, Madame. »

A côté des émigrés intéressants, il y en avait d'autres, que Mme de Charrière juge sans merci :

« Ces Français sont inconcevables. On se souvient sûrement encore à Berlin des étranges scènes qu'ils y donnèrent après la bataille de Rosbach ; et aujourd'hui, quelle démence ! Ils vont gâtant leur cause partout où ils vont ; *ils détruisent la pitié, ou la font tomber sur leur sottise.* On voit que cette noblesse française n'est que vent, qu'elle n'est rien, qu'elle a passé, et que l'oubli a déjà commencé pour elle. ...Pour M. de la Ferté, il justifie toutes les préventions les plus outrées ; c'est la caricature du Français [1]. » (A Mlle L'Hardy.)

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, Mlle L'Hardy retourna, à la fin de l'été, en Allemagne, rejoindre la comtesse Dœnhoff. Ce voyage lui fournit l'occasion de voir de près un coin de l'Emigration : spectacle fait pour confirmer le sévère jugement de son amie. Les lettres de Mlle L'Hardy sont d'un tour assez piquant. Elle écrit de Suhr, près Aarau, le 24 août 1794 :

« Depuis Bienne, je dîne et soupe avec des Français... Le Français qui me suit, et qui voyage avec une grande, grosse, belle madame et deux enfants, s'est d'abord déclaré émigré ; on a parlé politique : c'est un aristocrate de la plus terrible espèce.

[1] Cette allusion nous est expliquée par le passage suivant d'une lettre à d'Oleyres : « Un monsieur de la Ferté a un peu fait rire dernièrement la Cour de Berlin. Après avoir chanté ridiculement dans un concert, persuadé, lui, que les contorsions qu'on faisait pour ne pas rire étaient des applaudissements concentrés, il a demandé au roi de pouvoir chanter, à quelques jours de là, dans un autre concert, cet air qui commence par : *Respectable étranger...* La favorite ne le voulait pas, mais le roi n'a pas voulu faire cette peine au *ridicule étranger.* » (4 février 1792.)

Hier, il me disait : « Je mène cette dame à Ulm ; de là j'irai à « Hambourg, peut-être en Amérique ; j'ai quelques fonds, de « l'intelligence, mais du reste aucune industrie ; je n'ai jamais « su que manger 50,000 livres de rente. » Et puis les *scélérats*, les *horreurs*, les *infamies*, et toute la liste des injures usitées en pareil cas. Il prétendait qu'avant la Révolution, il n'y avait pas de peuple plus heureux que le peuple français. Je me suis récriée, et il s'est trouvé qu'il entendait par *le peuple français* les gens chez qui il allait dîner, qui avaient comme lui 50,000 livres de rente.

...Hier au soir, j'ai soutenu contre lui le parti de M. Barthélemy. Il prétend qu'un honnête homme ne peut servir la République. La dame ne dit pas grand chose, et montre ses bras tant qu'on veut ; ses manches lui découvrent le coude, et je ne pense pas que celui de Sapinelle de Jutland [1] fût d'une beauté plus admirable ; je trouve tout simple qu'elle en donne le spectacle, et si j'avais des bras pareils j'en ferais autant, par amour pour mon prochain, tant je trouve de plaisir à les regarder.

Schaffouse, 26, *à* 11 *heures*. ...Je laisserai derrière moi mes émigrés. Ils m'ont dit hier qu'ils allaient à Londres, qu'ils n'étaient point assurés de pouvoir y rester. Quand on n'a jamais su que manger 50,000 livres de rentes, et qu'on est réduit à gagner sa vie, Londres n'est point l'endroit qu'il faut aller habiter. Ils fondent grand espoir sur des recommandations de Monsieur et du prince de Condé. Aucun d'eux ne sait ni l'allemand ni l'anglais. L'homme, qui n'est point le mari de la dame aux beaux bras, est déjà un peu vieux ; il eut hier bien mal aux dents et me fit grand pitié. Il avait l'air découragé, et la dame était aigrie et comme insensible aux bons ou mauvais gîtes, aux mauvaises réceptions, à la crainte des voleurs et aux autres misères de ce monde.

Je me veux mal de mes murmures quand je pense avec détail à la situation de ces gens, moi qui toute chétive suis assurée d'être bien reçue où je vais, qui n'ai pas les cheveux gris, ni mal aux dents, qui ai un Johann, une Madeleine [2], de l'argent. Avec tout cela, je suis fâchée de m'en aller. »

Pendant l'été 1792, des émigrés moins obscurs avaient traversé la Suisse, où leur passage nous est signalé par Mme de Charrière : M. de Serent, gouverneur des princes [3], venant de Turin,

[1] L'héroïne de quelque roman, sans doute : nous avouons notre ignorance.

[2] Deux domestiques que Mme L'Hardy emmenait avec elle.

[3] Nous avons déjà rencontré Armand-Louis de Serent, gouverneur des fils du comte d'Artois. Sa femme, la comtesse Julie de Serent, fut dame d'honneur de la duchesse de Bourbon, sœur de Philippe-Egalité. Elle est mentionnée par Mme Achard, *Rosalie de Constant*, II, 46-7.

se rendait avec ceux-ci à Coblentz pour rejoindre « la grande et noble troupe ». Elle ajoute :

« Que cela me paraît mal entendu de les associer soit à une pareille victoire, soit à une pareille défaite. » (A Mlle L'Hardy, 8 août 1792.)

M. de Serent était lié et avec Chambrier de Turin et avec M. de Charrière. Ce dernier se rendit à Berne pour le saluer :

« Sur une invitation de M. de Serent, M. de Charrière y est allé l'attendre à son passage. Ils se sont peu vus ; les conseillers, envoyés, émigrés, entouraient les princes, et M. de Charrière s'éloignait par discrétion et par ennui. Il a trouvé son ancien ami fort bien, le duc d'Angoulême grandi et d'une agréable figure, l'autre assez gros et dandinant, comme un vrai Bourbon qu'il est. Ils ont dit des lieux communs en vrais princes. Je crains, entre nous, que malgré une éducation assez distinguée, ce ne soient des princes du commun. M. de Charrière a eu le plaisir de voir l'abbé Marie, qui n'aurait pas été fâché de venir à Colombier. » (A d'Oleyres, 17 août 1792.)

Les mœurs souvent fort libres des émigrés déteignaient sur la société neuchâteloise, tout comme, un siècle auparavant, les mœurs austères des réfugiés huguenots avaient rendu les nôtres plus sévères. Mme de Charrière note au passage les petits scandales qui défraient la chronique :

« Mme de Vassy est arrivée [1]. Je ne sais du tout encore ce qu'on en dit à Neuchâtel. Mais auparavant Mme DuPeyrou en disait assez de mal comme aimant trop l'autre sexe ; d'ailleurs elle faisait grand bruit de l'inconvenance qu'il y aurait pour elle à voir la fille d'un homme avec qui son mari était brouillé. Vous voyez quelles infinies délicatesses de tous les genres !.. »

« ...Il y a sur le compte des émigrés de nos environs beaucoup d'histoires scandaleuses, les unes plaisantes, les autres fort tristes... Il faut qu'on pardonne à tous ces oisifs leurs sottises... Je m'en tiens aux seuls émigrés que j'aie vraiment accueillis... »

« ...On joue passablement dans votre bonne ville, écrit-elle à d'Oleyres, et cela avec des Français qui sont fort embarrassés de payer, tels qu'un petit comte, fils de duc, et un autre petit seigneur, fils des postes [2]. La mère de celui-ci doit avoir dit tout ce qu'elle pensait de bien des gens, avec beaucoup de liberté

[1] La fille de M. de Girardin, déjà nommée (ch. XIV entr'autres).

[2] Voir p. 12, la note sur la famille Montregard.

et de gaîté, entr'autres de Mme DuPeyrou, à qui un seigneur ci-devant, habitant le Chanet [1], doit l'avoir dit. J'aurais voulu voir la dame pendant ce compte-rendu.

Colombier a aussi ses anecdotes. Un très bel abbé donne, non de la jalousie à un mari, — qui, je crois, aimerait assez que sa femme fit des folies qui le débarrassassent d'elle, — mais du chagrin à un beau-père, et infiniment de sujet de causer au public. Je me tiens plus coi que jamais dans ma tanière ; et je n'y reçois plus guère que Mme de Trémauville ; encore vient-elle rarement. » (A d'Oleyres, 16 novembre 1790.)

Cet abbé dangereux, — et « si beau », que Mme de Charrière « lui pardonne d'être un peu sot [2];» cet abbé, qui dîne un jour à Colombier avec un autre religieux, homme d'esprit vif et gai, le P. Arnould, et avec le comte d'Harcourt, — s'appelait Durocher. Il était précepteur des jeunes de Trémauville ; Mme de Charrière ne le mentionne guère qu'avec un mélange d'ironie et de pitié :

« Notre bel abbé, écrit-elle à Mlle L'Hardy, est au lit très malade, très triste, très plaignant. C'est pour le coup un pur rhumatisme, mais si bien conditionné, qu'il ne peut remuer ni pied ni patte. Mme de Trémauville déménageant, il a fallu le porter chez Mme de Savine. Là, quatre femmes et deux hommes s'empressent de le soigner, et il trouve encore que mille choses lui manquent. Le public se moque un peu de lui ; moi, je compatis à sa surprise de voir tant de vigueur et de beauté en si chétive, souffrante et dépendante condition ; de se voir gisant comme un autre ! » (19 décembre 1791.)

Mais il est temps de faire plus ample connaissance avec la famille de Trémauville, que ses malheurs pendant l'Emigration ont liée à l'une des plus notables familles de notre pays. Les Estièvre de Trémauville, de bonne noblesse normande, résidaient à Sahurs près Rouen [3]. Mme de Trémauville (née de Grieu) et sa fille Julie-Alexandrie, arrivèrent à Neuchâtel le 25 juin 1789. Le marquis les y rejoignait à la fin d'août. Son passeport

[1] M. de Choiseul-Beaupré.

[2] A Benjamin Constant, 29 mai 1790.

[3] La famille devait avoir aussi une résidence à Paris, si c'est à elle que se rapporte cette mention que nous avons rencontrée dans une des listes d'émigrés : « Tremonville, rue ci-devant Royale. »

le qualifie d'« ancien officier supérieur de la gendarmerie [1], allant en Suisse avec deux de ses enfants, leur précepteur et deux domestiques ». Le précepteur Durocher passa trois ans plus tard aux Etats-Unis avec les secours qu'il reçut de DuPeyrou, de Mme de Charrière et de la famille de Montmollin. Les Trémauville se défendirent plus tard d'avoir émigré : le seul motif de leur voyage était, disaient-ils, le mariage que Julie devait contracter avec un jeune officier neuchâtelois.

Georges-François de Montmollin, né à Neuchâtel le 18 janvier 1769, fils de Jean-Frédéric, conseiller d'Etat et maire de Valangin, et de Anne-Marie de Luze, était sous-lieutenant dans le régiment de Salis-Samaden, cantonné à Rouen. Il y rencontra une jeune fille de quinze ans, blonde aux yeux bleus, fort mignonne, s'éprit d'elle, lui inspira le sentiment le plus vif, et obtint l'entrée de la maison. Dès ce moment, il rêva d'améliorer sa situation en entrant aux Gardes-Suisses. Il pria instamment le colonel d'Affry de lui réserver une des premières places vacantes. En attendant, il revint en congé à Neuchâtel pendant l'année 1790. Les Trémauville s'étaient fixés à Colombier ; Montmollin avait ses grands-parents maternels tout près de ce village, au Bied. En allant et venant, il s'arrêtait volontiers chez Mme de Charrière. La passion de la musique les avait rapprochés. *Bel-Archet*, — c'est le surnom qu'elle lui donnait quelquefois, — fut, pendant les années 1790-91, un des hôtes assidus de Colombier. Mme de Charrière écrit à son amie Mlle de Chambrier (26 mai 1790) :

« Je vis hier Montmollin le beau : il était accablé de chaleur ; il revenait à pied de Neuchâtel, et se reposa auprès de moi dans le petit jardin. Avant-hier, il m'accompagna un certain trio comme un ange. On entendait son violon dans toute la maison [2]. »

[1] Notre ami, M. Ed. Rott, nous signale la mention suivante, dans un article sur l'*Etat-civil des citoyens nobles de Paris en 1789* (Mémoires publiés par la Société de l'histoire de Paris, XXVI, p. 361) : « *Trémauville* (Pierre-Bruno-Emmanuel Estièvre de), mestre de camp de cavalerie, ancien sous-lieutenant des gendarmes de la Reine, chevalier de Saint-Louis (1789) ».

[2] Nous reproduisons une silhouette du jeune violoniste, due à Mme Moula, propriété de M. le Dr Henri de Montmollin, à la Borcarderie. Au-dessous est écrit ce quatrain, que la tradition attribue à Mme de Charrière :

Au triste sort d'un bon fils, d'un bon frère,
Qui pourrait refuser des pleurs ?
Il ne parut qu'un instant sur la terre,
Et cet instant lui gagna tous les cœurs.

Il y avait nombreuse société à Colombier et aux alentours ; elle peint en trois lignes ce joli monde d'oisifs :

« Tous ces gens-là dandinent par le village et demandent par désœuvrement des nouvelles de ceux qu'ils viennent de voir et qui d'ailleurs ne les intéressent guère. Ma femme de chambre s'en impatiente : *Comment se porte votre maîtresse ? Comment se porte Mme de Charrière ?* »

GEORGES DE MONTMOLLIN

Trois jours plus tard, elle en dit davantage à Benjamin Constant, et lui présente Mme de Trémauville sur ce ton un peu dédaigneux qui n'épargne personne, mais ne l'empêche pas d'être infiniment bonne, même envers ceux qu'elle malmène :

« Nous avons ici une nombreuse société, que je vois quelquefois le soir à nuit tombante. Tout le jour ils courent les bois, les montagnes, les grands chemins : leur troupe se grossit à mesure qu'ils vont. Il leur vient des renforts de Reuse, qui est comme une ruche de monde, et du Bied, et de Neuchâtel. Vous jugez si je les suis ou les arrête. Hier au soir, j'en eus une division dans mon petit jardin. Le reste était avec mes belles-sœurs à la porte du grand. C'est là que se tiennent fréquemment les grandes assemblées. Mme de Trémauville a de l'esprit [Elle ajoute en marge : « C'est tout au plus si l'on peut dire qu'elle ait de l'esprit »] et du sens en petite monnaie courante et de tous les jours. Cela m'ennuie déjà un peu. Il n'y a ni mélodie dans sa voix, ni élégance dans son ton. Sa fille est jeune, pâle, sans idée, mais elle est amoureuse, c'est quelque chose, et l'objet est un bel indolent, qui joue du violon comme un ange et qui a tous les talents possibles. Si les ressorts de cette élégante machine étaient moins faibles, il en résulterait les plus belles choses, mais, quoique sa musique soit son fort, à peine lit-il les notes dans une seule clé ; il peint joli-

ment, cependant je ne pense pas qu'il ait jamais dessiné une figure entière [1]. C'est sans remède, car voyant combien on s'extasie de ce qu'il fait sans effort, il commence à être glorieux de son étonnante paresse. Vraiment, un violon, dès qu'il le touche, rend des sons *aussi doux qu'éclatants*. Je n'ai rien entendu de pareil. Il m'a dit qu'il avait fait un tour de promenade avec vous à Neuchâtel ; il s'appelle de Montmollin. C'est un grand jeune homme avec une jolie petite tête brune ; peut-être vous en souviendrez-vous. » (29 mai 1790.)

Les Trémauville passèrent aussi quelque temps sur la montagne, à Chaumont, où ils occupaient, dit-on, le « Château », ou petit hôtel actuel. Ils s'y trouvaient pendant l'été 1792, lorsque leur parvint la terrible nouvelle du massacre des Gardes-Suisses, qui les plongea dans le deuil.

Les familles des deux amoureux s'étaient aisément accordées au sujet du mariage de leurs enfants. Dans les derniers jours de 1790, ils étaient dûment fiancés. L'année d'après, un décret de la Constituante enjoignit aux émigrés de rentrer en France avant le 1er janvier 1792, sous peine de mort et de confiscation de leurs biens. L'embarras de M. de Trémauville était grand : ses opinions ne le disposaient guère à regagner sa patrie ; nous savons qu'il était un fougueux royaliste :

« M. de Trémauville, raconte Mme de Charrière, a fait une scène d'aristocratie si violente à la chanoinesse DuPeyrou, qu'elle sort de la chambre quand il vient, et que chacun, excepté vos grands aristocrates, évite son entretien .» (A d'Oleyres.)

Le marquis se décida néanmoins, en mars 1792, à rentrer dans sa patrie avec son plus jeune fils ; sa femme se disposait à le suivre bientôt, lorsque survint la catastrophe du 10 août : il n'était plus temps alors de rentrer en France.

Quelques jours avant cette tragique journée, Montmollin avait obtenu la place qu'il souhaitait depuis longtemps dans le régiment des Gardes. Son père, homme de grand sens, jugeait

[1] On possède quelques jolies eaux-fortes gravées par Montmollin et signées de son nom. Il existe en outre au Musée historique de Neuchâtel une œuvre musicale dont voici le titre : *Cinq romances d'Estelle et un air détaché, avec accompagnement de piano-forté ou de harpe, dédiées à Mme la marquise de Trémauville, par M. de Montmollin, officier au régiment de Salis-Samade. 1re livraison. Prix : 4 Liv. 4 s. A Paris, chez M. Nadermann, éditeur*, etc.

la situation « bien inquiétante, le sort du roi incertain, celui du régiment très précaire ». « Je vous avoue, écrit-il à Chambrier d'Oleyres, que je me reproche quelquefois ma facilité... » Juste pressentiment ! Le 8 août, le jeune enseigne arrivait à Paris. Sa dernière lettre à ses parents, datée de ce jour-là, raconte comment il a été insulté, menacé en divers lieux pendant son voyage. Il ajoute :

« Je serai reçu jeudi [10 août] dans la cour du Château. Ce jour est un grand jour pour la France et pour nous. L'on doit décider la déchéance du roi, peut-être pis. Tout notre régiment sera aux Tuileries... Nous sommes détestés du faubourg, surtout des Marseillais, qui sont les plus grands scélérats que jamais la terre ait produits ; ils commettent impunément et ouvertement des assassinats dans les rues. Pour aller au château, nous sommes obligés de faire porter nos uniformes ; nous serions insultés si nous passions dans les rues avec lui ! »

On se représente l'émotion que produisit à Neuchâtel la nouvelle du massacre, parvenue le 16. Mme de Charrière écrit à d'Oleyres, à Turin :

«17 *août* 1792. On est ici dans la douleur et la consternation. Le courrier de jeudi dernier avait causé la plus vive inquiétude; celui de hier n'a apporté que des lettres de négociants, où l'on voit que ceux qui les écrivaient n'osaient rien dire, et quelques lettres particulières, où l'on insinue plutôt qu'on ne dit. Ce dont on ne doute pas, ce qu'on croit voir distinctement, c'est que le roi est suspendu de ses fonctions pour un mois, les ministres jacobins rétablis, je ne sais trop en quelle qualité, car un roi sans fonctions ne doit pas avoir de ministres ; des commissaires envoyés aux armées pour faire telles dispositions et dépositions qu'il leur plaira ; un des messieurs d'Affry, ou peut-être deux, décapités, beaucoup de Gardes-Suisses tués, parmi lesquels Georges de Montmollin, qui n'était aux Gardes et à Paris que depuis très peu de jours. C'est d'une lettre de son oncle Frédéric de Luze que l'on conclut qu'il est tué : après avoir fait entendre qu'il est lui-même légèrement blessé, il dit dans une de ses dernières lettres : *Pour mon neveu*... Dans une autre, il dit qu'il ne sait ce que son neveu est devenu. Voyez sous quel joug ils sont ! Ils n'osent pas dire qu'on les blesse, qu'on les tue ! Du moins les tigres de Jacobins sont-ils conséquents dans leur scélératesse et leur cruauté. Mais les autres, les honnêtes gens... quelle faiblesse ! Que de discours et d'inaction ! Comment n'ont-ils pas mis le feu à la Jacobinière !... Les gardes-nationaux ont presque tous déserté la cause du roi, et abandonné les Suisses.

Le roi et la reine doivent avoir été à l'Assemblée nationale le jour du massacre... Le domestique de M. de Charrière, étant hier au soir à Neuchâtel, entendit un homme qu'il ne connaissait pas lire haut dans la rue une lettre de son fils; à la fin de la lettre, il disait : « Le tocsin sonne de nouveau, le tumulte recommence. Dieu sait à quelles horreurs nous allons être livrés ! Notre maison est marquée pour le pillage.» Il paraît que c'est une maison de commerce...

...Comme l'atrocité des Jacobins ne change en rien mon idée sur les aristocrates, sur les princes, sur les émigrés, je souhaite qu'il y ait une guerre civile qui nettoie la terre de beaucoup de ces gens de l'un et l'autre parti.

Pardon, Monsieur, de cet horrible griffonnage : je suis émue de pitié, et encore plus d'indignation. M. de Charrière va tout à l'heure à Trois-Rods, où l'on a reçu des *Moniteurs*, les seules gazettes apportées hier par le courrier de France.

...*Samedi au soir*. Mme de Montmollin a écrit de la Borcarderie à sa mère au Bied que son fils avait été tué. Il n'en faut donc plus douter. La petite de Trémauville est au désespoir. Elle fait peur et pitié à ses alentours. Son amant n'était, dit-on, aux Gardes que de la veille. On dit que Frédéric de Luze sera ici bientôt et qu'il s'est sauvé de Paris.

Jeudi 24 *août* 1792. Montmollin a péri. Frédéric de Luze s'est sauvé on ne sait encore comment. Un jeune Constant, plein d'esprit et de courage, que le grand Chaillet affectionnait beaucoup lorsqu'il l'avait dans son corps, s'est fourré au fond d'une cave ; là il s'est déshabillé, et en chemise il s'est sali de terre assez pour se rendre méconnaissable et paraître un des brigands. De cette sorte il s'est sauvé, mais on ne sait encore où il est, car ce n'est pas tout de vivre, il faut s'éloigner de Paris et sortir de France [1]. »

Bientôt les détails arrivèrent à Neuchâtel. La famille de Montmollin a conservé divers documents relatifs à la mort tragique de l'officier. La tradition rapporte que, n'ayant pas eu le temps de faire confectionner son uniforme, il avait dû en emprunter un au major Forestier pour courir au combat : nous avons eu sous les yeux la facture du tailleur, qui semble confirmer le fait ; on y voit figurer, *à la date même du* 10 *août*, les fournitures de l'épaulette, du drap bleu pour revers, collet et parements,

[1] Il s'agit de Jean-Victor de Constant (1773-1850), lieutenant aux Gardes-Suisses, qui fit plus tard une brillante carrière militaire et devint général hollandais (V. A. de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois)*.

des broderies argent et la façon de l'habit, qui fut donc achevé le jour même du massacre ; il était encore entre les mains du tailleur lorsqu'on s'occupa de renvoyer à la famille les effets de l'officier, dans l'inventaire desquels figure son violon. Une autre lettre de Paris nous apprend que le 8 au soir, Montmollin jouait avec quelques camarades dans le salon de Mme de Sainte-Amaranthe. Comme il avait perdu 25 louis d'or, un ami tenta de l'arrêter, la veine lui étant si contraire ; il répondit en plaisantant : « *Qu'importe! Je n'en aurai peut-être plus besoin dans peu...* »

JULIE DE TRÉMAUVILLE

Un de ses cousins Ostervald, habitant Paris, envoyait deux mois plus tard à la famille un récit détaillé de cette mort héroïque :

« Il a conservé jusqu'au bout le drapeau qui lui était confié et qui lui a coûté la vie, car s'il l'eût abandonné, il pouvait peut-être échapper, comme le soldat qui a fait le récit de sa fin. Après avoir tué plusieurs de ces assassins, percé par derrière, il est tombé dans les bras d'un caporal qui voulait l'entraîner et qui se perdait sans le sauver :

— *Laissez-moi mourir !* lui a-t-il dit, en lui remettant le drapeau ; *sauvez-vous et déchirez le drapeau !* »

Plusieurs récits ajoutent que, le caporal ayant été à son tour frappé mortellement, le jeune officier s'enveloppa de son drapeau et mourut dans ce noble linceul, que ses meurtriers durent déchirer pour s'en rendre maîtres.

Le nom de Georges de Montmollin est gravé sur le monument du Lion de Lucerne.

Un fait bien étrange peint les incertitudes de ces temps horribles. Six mois plus tard, en mars 1793, des bruits mystérieux arrivaient à Neuchâtel : on assurait que Montmollin n'était pas mort, qu'il avait réussi à s'échapper, et vivait caché dans quelque coin de Paris. Mme de Trémauville, alors à Constance avec sa fille, adresse à ce sujet une lettre pleine d'émotion à Mme de Charrière. Celle-ci et DuPeyrou firent de discrètes mais actives démarches à Paris. Les lettres de DuPeyrou à son amie nous apprennent que Montmollin passait pour s'être réfugié pendant quelques jours dans une maison de la rue Saint-Honoré ; dès lors, on perdait sa trace... Il n'y avait au fond de cette histoire qu'une confusion de personnes, et bientôt plus aucun doute ne subsista sur le sort du jeune homme.

« Ce pauvre M., écrivait DuPeyrou, qui ne faisait que d'arriver, manquait nécessairement d'une foule de renseignements que devaient avoir ceux qui habitaient Paris depuis longtemps, et, sauvé du premier choc, il aurait eu peine à échapper aux poursuites subséquentes. ...Le supposant échappé au massacre du 10, il paraît impossible que personne, parmi tant de camarades, de parents même, qu'il avait à Paris, n'en ait eu aucun renseignement, tandis que des étrangers affirment sa mort et même des circonstances. Pour moi, sans rejeter une chance possible à la rigueur, je la réduis non pas comme d'une à cent, à mille, mais à un milliard et plus... »

Pour le malheureux père, il y avait longtemps que le doute avait pris fin. Il écrivait, dès le 29 août, au marquis de Trémauville la lettre suivante :

« Mme de Trémauville vous a mandé, Monsieur le marquis, la profonde affliction dans laquelle nous sommes tous plongés depuis quinze jours par la perte de notre cher Georges ; une destinée inévitable l'a fait courir à grands pas à cette affreuse journée du 10, et avec lui se sont évanouies pour toujours ces espérances de bonheur qu'il aurait dû à vos bontés. Si seulement nous n'avions à pleurer que sur nous seuls ! Mais la douleur de notre aimable et trop intéressante Julie aggrave la nôtre, et la nécessité de rompre les liens qui nous attachent si tendrement à elle, déchire nos cœurs de la manière la plus cruelle. Pardonnez, Monsieur, l'expression de notre sensibilité, mais nous trouvons quelque douceur à penser que vous partagez nos peines, que vous

donnerez quelques larmes à un jeune homme qui vous fut toujours véritablement attaché, et qui se serait fait un devoir bien doux de vous exprimer sa reconnaissance par ses soins et ses sentiments respectueux. Le courage et la résignation de Mme de Trémauville dans toutes ses épreuves ont fortifié notre faiblesse pendant les huit jours qu'elle a bien voulu nous donner. Dieu veuille cicatriser les plaies profondes que ce funeste événement a fait dans nos âmes ! »

Les dames de Trémauville étaient accourues, dès la réception de la nouvelle, au château de la Borcarderie, près Valangin. Selon une tradition qui s'est conservée dans la famille, le désespoir de Julie était si violent, qu'on entendait des environs du manoir ses gémissements et ses cris. On craignit pendant quelque temps pour sa raison, et il fallut l'éloigner des lieux qui lui rappelaient trop cruellement son deuil. Ces dames séjournèrent d'abord à Constance, puis à Kreuzlingen, à Berne, à Morat, vivant de travaux d'aiguille [1]. Pendant ce temps, le père, qui, arrêté à son retour à Paris,

MADAME DE TRÉMAUVILLE

[1] Mlle Moula écrit à Mme de Charrière (sans date) : « Il faut que je vous dise un mot de la lettre que j'ai reçue hier de Mme de Trémauville. Sa santé n'est pas fort bonne ; elle est sujette à des accidents qui lui viennent lorsqu'elle a de l'inquiétude poussée à un certain degré : ce sont des vomissements de sang qui l'affaiblissent beaucoup. Ses occupations ainsi que celles de sa fille sont de broder toute la journée ; elles trouvent à vendre leur ouvrage. « Vous ririez, me dit-elle, de me voir ne pas me distraire, le moins « possible, moi accoutumée à dessiner, à perdre mon temps. » — Mon Dieu, cela ne me donnerait nulle envie de rire ! Voici ce qu'elle me dit pour vous : « Je n'écris pas à Mme de Ch. parce que je suis trop triste ; je ne veux « pas troubler la paix de ses jours ; puisse-t-elle être aussi heureuse qu'elle « le mérite et que je le désire. Julie remercie beaucoup Mlle Louise de l'envoi « qu'elle lui a fait. »

avait passé un an en prison, cherchait à se faire rayer de la liste des émigrés ; pour prouver son « civisme », il offrit en don patriotique au comité de la section Marat « un calice et sa patenne », dépouille de quelque chapelle. La commune de Sahurs, où la marquise avait laissé « le souvenir de ses vertus, qui la faisaient chérir de tout le monde, » appuyait les démarches de M. de Trémauville, qu'il poursuivit pendant dix ans. Il obtint assez aisément sa radiation personnelle, mais ce n'est qu'en 1800 que sa femme et sa fille purent rentrer en France [1]. Le gouvernement et les autorités de la ville de Neuchâtel intervinrent en leur faveur auprès de Barthélemy, à qui Montmollin adressa une lettre où il raconte toute l'histoire de son malheureux fils et juge sévèrement le comte d'Affry :

« Il écrivit à mon fils qu'étant autorisé de nommer à 18 places vacantes, il lui offrait la première, l'invitant, s'il acceptait cette offre, à partir incessamment. L'agitation qui régnait à Paris m'engagea à conseiller un refus ; mes représentations, celles de mesdames Trémauville, ne purent le dissuader ; entraîné par sa funeste étoile, mon malheureux fils accepta, partit le 3 août, arriva le 7 à Paris, fut reçu le 9, et le lendemain 10 août !... Votre Excellence me permettra de ne pas achever un récit déchirant ! Mais je n'ai jamais compris et je ne saurais pardonner à un vieux militaire bien instruit de tout ce qui se passait, d'avoir sacrifié inutilement un jeune homme pour prix de la confiance qu'il lui avait toujours témoignée... » (9 août 1796).

En 1802, Julie de Trémauville épousa le comte de Mesgrigny. Elle mourut en 1832, laissant une fille qui épousa le comte du Parc et dont la descendance existe encore [2].

[1] Sur toute cette histoire de la famille de Trémauville, voir le *Musée neuchâtelois* (janvier-février 1904), où nous avons publié les documents conservés aux Archives nationales, à Paris, et dans les Archives de la famille de Montmollin, dont l'accès nous a été gracieusement ouvert.

[2] Le frère de la comtesse de Mesgrigny, Emmanuel de Trémauville, a laissé aussi une postérité, représentée aujourd'hui par les familles de Beaucourt et de Villequier. Nos demandes de renseignements ont trouvé l'accueil le plus aimable auprès des divers descendants de la famille de Trémauville; nous remercions en particulier M. le comte du Parc, à qui nous devons de pouvoir reproduire le portrait de Mme de Trémauville. Quant à celui de Julie, il a été conservé dans la famille Borel, à Colombier, qui en a fait don au Musée historique de Neuchâtel. Le même musée possède un charmant clavecin, don de la famille de Montmollin, dont la reine aurait fait présent

Madame de Charrière, qui fut une fidèle amie pour les Trémauville, paraît n'avoir eu, en revanche, qu'une médiocre sympathie pour le personnage le plus considérable de l'émigration dans notre pays. Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Mauris, prince de Montbarey, ancien ministre de Louis XVI, était venu s'établir, en juin 1791, à Neuchâtel, sur le conseil du médecin Tissot qu'il avait consulté. Sa femme l'y vint rejoindre quelques mois après.

« Ma maison étant achevée, écrit Fauche-Borel, j'y logeai le prince de Montbarey, qui venait d'être dépouillé à la frontière de tout ce qu'il avait pu emporter avec lui. »

En octobre 1792, il obtint un passeport pour rentrer en France, « malgré sa mauvaise santé ». Il partit, et rencontra à Fleurier « madame son épouse qui l'avait devancé, mais qui avait été emprisonnée à Pontarlier, d'où elle avait été obligée de revenir sur ses pas ». Cette circonstance les empêcha de poursuivre leur route, et les obligea à regagner Neuchâtel, d'où ils se rendirent à Constance. Ces faits furent attestés plus tard (6 septembre 1796) par M. Bosset, devant le Conseil de ville, à la demande de la princesse, qui, devenue veuve, désirait rentrer dans son pays. M. de Montbarey, mort à Constance en 1796, a laissé des mémoires, où il parle avec amertume de son séjour à Neuchâtel et de l'arrêté d'expulsion qui l'en chassa. Il résida un certain temps à Cressier, et fut constamment assisté par DuPeyrou et par Mme de Charrière, à qui pourtant la princesse déplaisait fort :

« M. de Montbarey, écrit-elle, est plus embarrassé que personne, et sa dévote moitié peste horriblement contre ces *gueux*, ces *va-nu-pieds*, ces *sans-culottes* qui l'exilent, la rappellent, la menacent et la ruinent. Remarquez que les susdites expressions n'ont d'équivalent dans aucune langue et appartiennent exclusivement au plus poli, au plus doux, au plus généreux de tous

à Mme de Trémauville. Il est bien possible que Marie-Antoinette ait voulu témoigner ainsi son intérêt à la jeune fiancée, fille d'un ancien officier de la gendarmerie de la reine. Le seul fait certain, c'est que cet instrument a appartenu aux Trémauville. M. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles, que nous interrogions à ce propos, nous disait, un peu sceptique : « Je connais déjà une dizaine de « clavecins de Marie-Antoinette » : ce serait à croire que l'infortunée reine a passé sa vie à distribuer des clavecins. »

les peuples. » — Puis encore : « Nos émigrés, aux approches de Pâques [1792], sont à Soleure en dévotion. Je crois Mme de Montbarey à Cressier. »

Elle y était, en effet, depuis peu, chétivement logée dans une pauvre maison de vigneron [1].

Du moins les secours de sa religion ne lui manquaient-ils pas. On comptait par centaines, au Landeron et à Cressier, les prêtres réfractaires qui s'y étaient réfugiés, heureux d'y pouvoir célébrer librement leur culte. Une lettre de César d'Ivernois, maire de Colombier, va nous offrir un pittoresque tableau de ce coin de l'Emigration. Occupé de ses vendanges à Cressier, il écrit de ce village à sa cousine Lisette :

« Si ce n'était le beau temps et les promenades, je m'ennuierais ici à périr. Hier, qui était le plus fort jour des vendanges, je me suis trouvé dans la jolie position d'un homme qui a à commander une douzaine de gens tous plus ou moins ivres. Je ne savais où donner de la tête ; mes charretiers étaient au cabaret, en sorte que j'ai été obligé de faire leurs fonctions.

Le prince de Montbarey m'a rencontré sur le grand chemin dans cette noble occupation, dont au reste je n'ai point rougi ; et je l'ai salué d'un air qui pouvait très bien lui dire qu'il valait bien mieux conduire un char de gerles, que de culbuter maladroitement au timon des affaires d'un grand Etat. Il n'est pas le seul qui ait assisté à ma marche triomphale ; car on ne peut ici faire un pas sans rencontrer une vingtaine de ces êtres ambulants. *L'homme au soleil* [2] n'a-t-il pas été me reconnaître à première vue ! Dieu sait si j'enrageais contre mon costume de vendange de ce qu'il ne me préservait point de cette reconnaissance, qui, je t'assure, s'est faite sans beaucoup d'attendrissement de part et d'autre.

...Un peintre aurait ici ample matière... Il n'y a sorte de figures hétéroclytes qu'on ne rencontre par douzaines. Tous prêtres et moines défroqués, costumés moitié en laïques, moitié en ecclésiastiques, forment les groupes les plus singuliers ; leur langage et leurs gestes différents sont encore dignes du temps de la tour de Babel... Notre comtesse est venue me voir aujour-

[1] *Mémoires autographes de M. le prince de Montbarey, ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre sous Louis XVI.* 3 v. Paris, Eymery, 1826. Voir t. III, p. 233, 246, sq. — Fauche-Borel dit dans ses *Mémoires* (I, p. 98) : « Après lui avoir procuré des moyens d'existence, je le plaçai au village de Cressier, où il rétablit sa santé délabrée. »

[2] Encore un de ces sobriquets destinés à éviter une désignation précise, qui pourrait être compromettante.

d'hui avec mes sœurs : elle a une belle voix, et joue de la harpe pour s'accompagner ; rien ne peut être comparé à sa vivacité et à sa gaîté. Son mari est à l'armée ; aussi a-t-elle un souverain mépris pour les gagne-bon temps et les fines jambes, qu'on appelle des gredins, qui se servent de la patte du chat pour tirer les marrons du feu... »

DuPeyrou, qui possédait deux maisons et des terres à Cressier, et s'y rendait fréquemment, s'occupait des malheureux prêtres avec sollicitude, encore qu'il fût demeuré libre-penseur à la façon de Mylord Maréchal, son ami ; mais il était plutôt hostile à la Révolution : on le qualifiait d'aristocrate ; ce qui ne l'empêchait pas de juger parfois sévèrement ses protégés :

« Quel dommage du petit nombre d'élus dans cette multitude, qui s'efforce en tous pays à justifier la Révolution française ! Aussi suis-je devenu assez indifférent sur les événements politiques, tant je suis impatienté de l'immoralité générale et de la sottise particulière. »

Il voyait chez M. et Mme de Montbarey un jeune émigré, leur parent, le chevalier de Legualès :

« Je vous dirai, écrit-il à Mme de Charrière, que M. de Legualès m'occupe infiniment moins qu'une foule d'êtres plus dépourvus de moyens et de secours que lui, de prêtres de quelques provinces éloignées, qui, dans les distributions faites jusqu'ici à gens de leur robe, ont toujours été oubliés parce qu'ils n'étaient pas comtois et que les distributions étaient faites par des gens de cette province. On a fait en dernier lieu une souscription ici pour ces prêtres du Landeron et de Cressier, au nombre de plus de 200. Croiriez-vous que des gens à perdre des louis à une partie de jeu, ont souscrit pour un petit écu ? Pour plus de 200 malheureux sans talents, sans moyens aucuns, et qui ne sont hors de leur pays que pour avoir été fidèles à leur conscience ! J'avoue que ceux-là m'occupent presque entièrement, surtout ceux d'entre eux infirmes et hors d'état d'employer leurs bras, comme font quelques-uns d'entre eux. Plus leur sort me va au cœur, et moins je me sens touché de celui des autres. Cependant, ceux d'entre ces derniers qui font ce qu'ils peuvent, tels que Legualès, conservent mon intérêt, quoique diminué. Je joindrai deux louis à votre envoi, et vous prie d'en faire l'avance, ne sachant comment les faire tenir incognito, car je veux rester tel tant que faire se peut. » (6 avril 1794.)

Mme de Charrière écrivit à Turin pour intéresser d'Oleyres au jeune parent des Montbarey :

« M. le chevalier de Legualès, Espagnol d'origine, Bas-Breton depuis des siècles, voudrait savoir si, après avoir été placé dans les corps-francs piémontais, et s'y être bien comporté un certain temps, on aurait l'espoir d'entrer comme officier dans les troupes réglées... Il y a longtemps que je connais M. de Legualès par son infortune, et M. DuPeyrou et moi en fûmes si touchés, que nous lui envoyâmes quelque argent il y a environ neuf mois. Il venait de l'armée de Condé, il y retourna, et y a fait la campagne dans un corps où des gentilshommes sont soldats, recevant 15 creutzers par jour, et obligés de se vêtir comme de se nourrir. Leur sort est tout ce qu'il y a au monde de plus misérable. M. de Legualès est parent de M. de Montbarey ; il est revenu au Cressier (*sic*) il y a quelques semaines, et apprenant qu'il me devait quelque reconnaissance, surtout pour avoir obtenu quelques égards pour ses frères dans l'armée hollandaise, il m'a écrit. J'ai demandé à M. DuPeyrou la permission de le nommer comme ayant partagé la bonne œuvre que me rappelait M. de L., mais M. DuPeyrou n'a pas voulu. Après cela, M. de L. m'a écrit l'envie qu'il avait d'aller combattre dans son pays, dans la Vendée, qui s'est étendue jusqu'en Bretagne et même plus loin. Je n'ai pas accueilli ce projet, et j'ai montré dans ma réponse une tiédeur politique qui a échauffé cette tête bretonne ; j'en ai reçu une lettre très vive, quoique fort polie, dans laquelle un peu d'humeur contre moi se mêlait à beaucoup d'indignation contre la République française. Je fus fort contente de cette lettre, je répondis en conséquence, et M. de L. vint hier dîner avec moi.

Il est fort laid, petit et gauche ; mais il s'exprime bien, en bons termes, avec sens et noblesse. Ils étaient dans la maison paternelle sept enfants avec peu de fortune. Depuis l'âge de 8 jusqu'à 18 ans, il a été à l'Ecole militaire, ensuite un an au régiment, ensuite trois ans en émigration, fatigue, besoin et dangers de toute espèce. Il désirerait passionnément de se placer et de n'être à charge à personne. Une place de secrétaire lui plairait pour le moins autant qu'une place d'officier, et il me semble qu'il y serait très propre ; son langage est pur, son orthographe correcte et son écriture coulante et assez belle. Il est plus sérieux que ne sont la plupart des Français, et n'ayant été gâté ni par la nature, ni par la fortune, il paraît modeste. Je le crois passablement instruit ; lire et s'affliger est tout son amusement à Cressier, où sa noble cousine, Mme de Montbarey, donne, à ce que je crois, l'exemple du chagrin et de l'aigreur. *Nous avons*, disait hier le jeune Legualès, *une nuée de prêtres qui ne sont pas consolants*.

Tout parle en sa faveur, la pitié d'abord, puis le respect que les anti-sans-culottes conservent pour les races nobles et antiques, puis la franche honnêteté de ses procédés et de ses discours. Il n'y a pas jusqu'à sa peu brillante figure qui, en inspirant de

la sécurité aux pères et aux époux, aux amants et aux tuteurs, ne puisse lui servir de recommandation. » (15 janvier 1794.)

« Je suis tous les jours plus contente de lui, écrit-elle un peu plus tard (ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il me loue). Il ne devient pas plus beau, il n'est pas jusqu'à présent plus adroit, mais je lui trouve un sourire agréable, et l'ayant raillé sur sa maladresse, j'ai vu qu'il ne se fâchait ni ne se déconcertait, de sorte que je pourrai le railler encore, et peut-être le corriger. Il n'est point étonnant qu'à l'Ecole militaire on lui ait montré beaucoup de choses et qu'on ne lui ait point dit comment on peut passer entre des chaises et des tables sans heurter rien, et n'oublier pas ce qu'on a derrière soi, quand on s'occupe de ce qu'on a devant soi. Cela ne laisse pas d'être de fort bonnes sciences, et j'aurais la passion qu'il les apprît, puis qu'il trouvât à se bien placer comme secrétaire... Je le répète ici avec un redoublement de zèle, que me donne la connaissance plus intime du jeune homme. Je le trouve sensé, honnête, discret ; ne s'aigrissant pas contre la mauvaise fortune et ne se pliant pas non plus sous elle avec trop d'humilité. Il ne se cache ni ne se montre avec trop de soin. Hier, j'appris qu'il entend bien les livres anglais et qu'il sait l'allemand. Il nous raconta fort bien l'Ecole militaire, les professeurs, les directeurs, les avantages, les abus, etc. Quand il en vient aux doléances d'Etat, je l'interromps, je lui dis que cela n'est bon à rien qu'à apprendre à rabâcher, à exagérer, à devenir triste et amer. Alors, il sourit et abandonne les doléances. En vérité, je crois que si vous le preniez ou le placiez, vous ne vous repentiriez pas, et ce serait une très bonne œuvre... » (1er février 1794.)

Cette lettre ne montre pas seulement avec quel zèle Mme de Charrière, si habile à juger les émigrés, se dépensait pour les servir et les tirer de peine ; elle montre aussi avec quelle adroite simplicité, quelle franchise cordiale, elle faisait autour d'elle l'éducation des caractères. Personne n'a subi son influence sans en ressentir les effets pour la vie.

D'Oleyres ne réussit point à placer Legualès, qui se rendit en Allemagne. Mme de Madweiss, qui s'occupa de lui, nous apprend, par une lettre de 1795, qu'il justifia certaines défiances, malheureusement tardives, de Mme de Charrière : ce chevalier avait un peu trop... d'industrie [1].

[1] Joseph Legualès mourut près de Rotenburg, en Souabe, le 4 germinal an IV, à l'âge de 28 ans. Il était né à Lamballe le 13 août 1769 (*Arch. nat.* F 7 5998).

Il en fut autrement des deux frères Mallarmey de Roussillon, de Besançon, avec qui elle demeura plusieurs années en relations affectueuses [1]. Voici comme elle parle de l'aîné, Camille :

« Il est tout différent de M. de Legualès : moins malheureux par sa situation, il l'est peut-être encore plus par sa sensibilité. Sa figure est bien, son esprit encore mieux. Quoiqu'il n'ait que vingt-cinq ans, il a été blessé au siège de Gibraltar, et sa joue cicatrisée en fait foi. Il a été marin et a fait aussi le service de terre. Voici neuf mois que je le connais ; c'est-à-dire que d'abord je l'ai beaucoup vu, et qu'ensuite il m'a constamment écrit. En dernier lieu il est venu nous voir, son frère et moi : son frère habite ce pays-ci depuis environ un an. Vous aurez peut-être appris quelque chose des bontés qu'on a pour lui à Neuchâtel [2] et qu'il ne laisse pas de payer assez cher, puisque le trouvant trop peu à plaindre pour un émigré, mille gens lui en veulent. Ces deux messieurs de Roussillon sont les plus aimables et les

[1] La famille Mallarmey de Roussillon, de Besançon, était originaire de Vercel (baillage d'Ornans). Anoblie par Charles-Quint, elle posséda, entre autres, le comté de Roussillon, en Bresse. Parmi les notabilités de la famille, il faut (selon un érudit franc-comtois, M. de Branges, à qui nous devons les détails précédents) mentionner Bonaventure Mallarmey, épouse de Lionel de Toulongeon, laquelle aurait été en relations épistolaires avec François de Sales. Dans la seconde moitié du 18e siècle, Joseph Mallarmey de Roussillon eut, de son mariage avec Mlle de Pourcheresse d'Estrabonne, cinq filles et trois fils. L'aînée, Hippolyte, née en 1763, devint chanoinesse et survécut à ses frères cadets : avec elle s'éteignit, en 1847, le nom de Roussillon. La seconde sœur, Rosalie, fut religieuse de la Visitation au couvent de Chaillot. Laure, née en 1766, épousa le baron de Vault, puis, en secondes noces, le comte de Beauchemin. Eugénie devint Mme de Marenches ; Hélène, Mme d'Antet. Son petit-fils, M. le comte de Ganay, nous a fort obligeamment envoyé plusieurs des renseignements qu'on vient de lire, ainsi que les charmants portraits de ses deux grands-oncles, Camille et Pierre de Roussillon, que nous reproduirons plus loin. Camille, né en 1769, entra fort jeune dans la marine, sous les auspices du maréchal de Ségur. Pierre, né en 1770, officier au 10e régiment de Bretagne-chasseurs, à Besançon, fut décrété d'émigration le 25 messidor an II. L'aîné des fils, Maurice, qui, d'après une lettre de Camille, paraît avoir résidé à Fribourg pendant la Terreur, est mort sans postérité, à une date que nous ignorons. Nous dirons dans un autre chapitre ce que nous savons de la fin prématurée de Camille et de Pierre. Mme veuve Gaullieur nous a confié les nombreuses lettres (presque toutes inédites) adressées par eux à Mme de Charrière. Nous ferons plus d'un emprunt à celles de l'aîné, qui sont pleines de naturel et de bon sens. — Notons la devise de la famille : *Mal armé sans peur.*

[2] Ceci, on le verra tout à l'heure, est une épigramme contre madame Du-Peyrou.

plus raisonnables jeunes Français que j'aie vus. » (A d'Oleyres, 15 janvier 1794.)

Nous possédons une jolie collection de lettres des deux frères. C'était vraisemblablement DuPeyrou, apparenté à quelques émigrés de Besançon, qui les avait introduits à Colombier. Le cadet, Pierre, mentionné sous le petit nom de Pierrot dans la correspondance avec Benjamin Constant, avait inspiré à Mme Du-Peyrou un tendre attachement, dont son mari, résigné à ces sortes de choses, ne paraît pas avoir pris ombrage et qui rappelle un peu la « maternelle » sollicitude de Mme de Warens pour son protégé. Mme de Charrière fait de fréquentes allusions au séjour de Pierrot dans la maison DuPeyrou, où il semble un nouveau Télémaque retenu dans la grotte d'une Calypso très adhérente. Quant à Camille, nous le voyons faire de longs séjours à Colombier. Nous l'y rencontrons pour la première fois en avril 1793. Il inspirait à Mme de Charrière une sympathie profonde en même temps qu'une sérieuse estime, que ses lettres suffisent à justifier ; elle promet cette aimable société à Benjamin, dont elle attend l'arrivée, toujours annoncée et toujours remise. C'est le moment où le malheureux chambellan de Brunswick se débat dans son procès de divorce, qui lui arrache ce cri douloureux et comique : « Hymen ! hymen ! hymen ! Quel monstre !» (A Mme de Charrière, 25 mars 1793.)

« 6 *avril* 1793. Je me flatte bien, lui répond-elle, qu'ici vous oublierez en grande partie vos peines. Qu'il y a de variété dans le malheur ! Le seul Hymen a les mains pleines de tant de sortes d'épines, qu'on ne peut les compter, et il a beau en répandre à droite et à gauche, il en reste toujours auxquelles personne ne s'attendait. Cependant, quiconque se souvient de celles du célibat ou prévoit les plaies qui restent de toute espèce de déchirements, de disjonctions forcées, prend quelquefois son parti plus patiemment que vous n'avez pu le prendre. Je ne vous blâme de rien, non seulement parce que c'est une chose faite, selon toute apparence, mais surtout parce qu'il n'y a peut-être rien en vous à blâmer. Il fait si beau temps, que je voudrais que vous fussiez déjà en voyage. Peut-être verrez-vous ici un émigré de votre âge qui est vraiment charmant. C'est le premier que j'aie vu avoir des idées saines, étendues, modérées, des choses. Avec cela, il a voyagé comme marin presque partout. Il a de l'esprit et de l'instruction ; enfin, à peine est-il français, et il est encore moins aristocrate. Au reste, c'est à Neuchâtel qu'il est en quelque

sorte fixé, du moins pour le présent, de sorte que vous ne devez pas craindre de le voir trop souvent. »

Camille ne put rester à Neuchâtel. Les émigrés y étaient surveillés de si près qu'il dut en partir bientôt. Il se rend à Constance, où il retrouve Mme de Trémauville, et l'inconsolable Julie, qu'il voudrait bien consoler. Mais c'est une vaine entreprise : tout ce qui rappelle à la pauvre enfant le fiancé perdu la met en larmes. Camille, mentionnant (9 août 1793) une visite de M. Pourtalès à Constance, ajoute : « Cette pauvre Julie aura versé encore des larmes en revoyant un Neuchâtelois ! »

Les lettres du jeune homme à Mme de Charrière nous font entrevoir les intrigues romanesques où les émigrés cherchaient quelque diversion à leurs peines, et les incertitudes poignantes auxquelles étaient en proie ceux qui s'avisaient de songer au lendemain. Notre marin se demande s'il ne retournera pas en Turquie, où il a séjourné, ou s'il entrera plutôt comme apprenti chez un menuisier, en se faisant passer pour Liégois à l'aide d'un vieux passeport qu'il possède. Ses compagnons d'exil lui paraissent plus ridicules qu'agréables :

« J'avais perdu de vue depuis quelque temps les grands rassemblements d'émigrés ; mon petit séjour ici m'a fait renouveler connaissance avec tous ces petits projets, ces petits plans si souvent avortés et toujours si aveuglément saisis. Ils répugnent tout autant à mon esprit qu'à mon cœur ; je n'ai pas assez de force sur moi-même pour le cacher; et il m'arrive ce qui m'est arrivé depuis deux ans : je passe pour un démocrate aux yeux des délirants, parce que j'ai toujours dit très haut que j'ai en horreur les exaltés de tous les partis. Je me console de ma mauvaise réputation avec beaucoup de gens qui la partagent, mais qui méritent celle de bons esprits. Oui, il en est beaucoup dans notre parti, il en est dans tous les ordres, il en est même sous la mître, qui préfèrent le bonheur de leur patrie à leurs intérêts, sentent la nécessité des grands sacrifices à faire à l'esprit de notre siècle : ce sont tous ceux-là qui se réuniront aux gens modérés de l'intérieur, qui, tôt ou tard lassés de la tyrannie sous laquelle ils gémissent, bientôt peut-être, parviendront à rétablir un gouvernement mixte, qui assurera la liberté et le bonheur de tous. »

Il vient de lire l'ouvrage de Mme de Charrière adressé aux Jacobins neuchâtelois, — dont il sera question tout à l'heure :

« Mais, poursuit Camille, après avoir dit des vérités si utiles à ceux à qui vous les destiniez, dites-nous-en quelques-unes

aussi. *La France est la patrie de votre esprit.* Vous lui en devez, je crois, hommage d'une partie... Nous sommes au moment où on pourrait facilement éclairer le peuple lassé sur les vraies causes de ses malheurs présents. Vous qui avez su rendre si aimable le vice rendu à la vertu, travaillez à faire aimer la raison aux fous. » (8 mai 1793.)

« Ah ! écrivez, je vous en prie, guérissez-nous, rendez-nous la santé de l'esprit ! Vous me feriez chérir la modération en l'appelant ainsi, si je ne la trouvais pas déjà au fond de mon cœur... Il me semble que je vous retrouverai bonne, aimable, attachante : cela ne ressemble pas trop à ce que vous m'annoncez, morte, sourde, ou imbécile !... Vous avez oublié quelque chose, c'est cette teinte d'original que vous mettez à tout ce que vous dites, qui y donne un piquant que vous ne sentez pas. Je ne prétends pas vous faire des compliments, parce que je suis bien sûr que vous avez été appréciée par de meilleurs juges que moi, mais vos lettres me font un effet que je ne connaissais pas. Rien n'est aujourd'hui si commun que de bien écrire ; j'ai vu quelques lettres de femmes citées : je n'ai point encore trouvé ce naturel que je vois dans les vôtres ; il est tel, que ce matin, en lisant celle du 13, j'ai cru vraiment vous entendre parler, je distinguais le son de votre voix et votre prononciation. J'aime cette illusion, elle plaît à mon cœur.

...Elle est gentille, cette madame de Trémauville. Je la crois l'esclave de la douce Julie ; il m'a semblé remarquer qu'elle n'ose pas parler devant sa fille, elle lui en impose. Est-ce respect ? Est-ce faiblesse ? Une grande passion donne une existence à une fille, dans nos mœurs : il était si rare chez nous qu'une femme pût ne pas rougir de son cœur. » (15 mai 1793.)

Mme de Charrière, pressée d'écrire par Camille, se mit à composer des « lettres d'émigrés », que nous analyserons plus loin. Elle les envoyait à mesure, en manuscrit, à celui qui lui avait mis la plume à la main :

« J'ai prêté à Mme de Trémauville les *lettres interceptées ;* elle m'a dit que je pouvais le faire parce que vous lui avez souvent prêté des manuscrits, et moi j'ai cru que votre confiance est bien justifiée par sa tendre amitié pour vous. Je la juge par le plaisir avec lequel elle me parle, me reparle de vous ; vous êtes presque toujours le sujet de la conversation, et je crois bien qu'elle le fait autant pour elle-même que pour moi.

Je crois que je me raccommode avec l'aristocratie de votre Julie. Elle est opiniâtre, c'est bien vrai, mais elle est bonne, je crois... Il me semble que vous avez un tact bien sûr. Comme vous connaissez bien tout ce qui vous approche ! Ce qui m'étonne le plus en vous, c'est l'ensemble de l'amabilité des grâces et

de l'aplomb, ensemble qui se trouve bien rarement chez une femme de beaucoup d'esprit. »

Puis il cause des personnages du roman par lettres, comme si c'étaient des êtres réels dont la destinée dépendît de Mme de Charrière et de lui

« Parlons de Germaine... Comment rapprocher Alphonse de son amie, tant que ce père aristocratisera ? Comment faire retrouver le vicomte avec cette aimable lady qui va enterrer à la campagne son penchant naissant ?... Et cette compatissante Pauline, qui près d'un Jacobin se rappelle encore qu'il est homme, parce qu'il est malheureux ! Je me garderai bien de toucher à votre manuscrit, je vous le renverrai vendredi, parce qu'il faut absolument que vous continuiez de nous égayer aux dépens de cette ridicule duchesse... Est-ce que vous voudriez de bonne foi que j'écrivisse une lettre du père ? Je n'en viendrais jamais à bout !...

Pierrot me mande qu'il vous a vue à son retour de Fribourg. Vous lui avez dit des choses trop aimables pour moi. Non, je ne suis pas parfait, et je ne voudrais l'être que pour mériter l'amitié dont vous me comblez. » (10 juin 1793.)

« Je ne sais comment il se fait que je pourrais bien être amoureux de votre Julie. Ah ! nous y voilà! Je ne sais pas trop vraiment comment cela m'est venu. Il me semble que depuis que je la vois, elle me traite avec intérêt, qu'elle aime à me parler de ses chagrins ; il me semble aussi que je suis jaloux de l'opiniâtreté de ses regrets. Je lui en fais souvent des reproches : elle ne me laisse pas espérer qu'un jour ils s'éteindront, et moi je suis assez fou pour le désirer d'autant plus que je l'espère moins. Elle est bonne, elle est confiante ; je lui trouve un grand défaut, c'est de parler trop d'elle-même ; mais en l'occupant, ne l'en distrairait-on pas ? Si je l'eusse vue dans toute autre circonstance, je crois qu'elle n'eût rien été pour moi ; je sais bien que son plus grand charme est sa douleur... Mais... suis-je bien digne d'un cœur tout neuf ? »

Tout cela n'est-il pas d'une délicatesse charmante ? Et ne comprend-on pas que Mme de Charrière ait eu de la sympathie pour l'âme élégante et sincère du jeune émigré ?

Le pauvre garçon était aimé de sa cousine Emilie, qu'il avait tendrement aimée aussi, et s'écriait : « Je ne suis pas né pour le bonheur, puisque Emilie n'a pas pu faire le mien ».

Ainsi se mêle le roman vrai de Camille avec la fiction que Mme de Charrière poursuit à Colombier. Il termine par ces gracieuses paroles :

« Adieu, Madame, adieu, mon indulgente amie. Je me rappelle fort bien la petite lettre de M. Constant. Le séjour de la Cour avait blasé son cœur, celui de Colombier lui rendra le velouté de la jeunesse. En vous lisant, on redeviendrait bon ; en vous écoutant, on devient meilleur...

Vous moquez-vous de moi quand vous me dites : *Puisque vous êtes sûr de rentrer en France...*? J'espère y rentrer un jour, mais je ne suis sûr que de ne jamais oublier votre Colombier. »

Pierrot n'était pas moins aimé de Mme de Charrière. Il s'était présenté à elle fort timidement, la première fois qu'il avait dîné à Colombier :

« Cette visite, écrivait Camille, lui en imposait beaucoup ; il me mandait qu'il en était fort intimidé : voilà ce que c'est qu'une réputation. Pour moi, je ne vous pardonnerais pas d'être si aimable, si vous n'étiez pas excellente [1]...

...A propos, votre Julie est un vrai petit tigre. Elle me mit l'épée dans les reins pour me faire parler politique hier. Je n'aime point à en parler avec les fous ; mais quand ils m'y forcent, ici comme à Coblence, comme en Suisse, je dis mon opinion. Elle a failli me dévisager ; elle s'en est tenue à inventer des supplices pour les scélérats qui pensent comme moi. La pauvre petite fut dans le délire une bonne demi-heure ; je finis par lui dire que la Révolution ne me coûtait que ma fortune, et j'y ajoutai avec sentiment qu'elle lui coûtait bien plus, puisqu'elle lui avait enlevé le bonheur de sa vie. Elle me dit qu'elle me pardonnait... Oh ! mon pauvre pays, quel sort t'est donc réservé si un jour ces têtes-là ont quelque empire sur toi ! ...J'attendrais paisiblement si je pouvais parvenir à me donner une existence même bien petite, mais indépendante de mon pays. Voilà ce qui est fort difficile, quand on a été élevé pour être gentilhomme français, c'est à dire pour n'être bon à rien qu'à faire la révérence avec plus ou moins de grâce ! » (Sans date.)

On sent que cet aimable Camille a couru le monde et ouvert les yeux ; comme le Rica de Montesquieu, il ne croit pas « que les bornes de son pays soient celles de ses connaissances » ; il juge qu'un Français peut apprendre quelque chose hors de chez lui. C'était alors une originalité. Il ne peut assez s'égayer aux dépens de belles et futiles émigrées qu'il voit chaque jour. Voici une lettre amusante où il dépeint la visite de quelques

[1] La phrase n'a guère de sens. Camille n'a-t-il pas commis un lapsus et écrit *aimable* pour *célèbre* ?

Neuchâtelois à Constance, et note assez finement les travers des uns et des autres :

« 27 *juillet* 1793 : ...Mardi dernier, je reçois un petit billet fort poli : une main inconnue m'apprenait que Mme DuPeyrou venait d'arriver à Constance et qu'elle m'offrait ses services pour Neuchâtel. Je vole à l'*Aigle*, et je trouve Mme DuPeyrou, Mme Perregaux, moins jolie que noire, M. DuPeyrou, moins chanoine que laid, et M. Perregaux, dont les manières, la tournure, le ton m'ont plu beaucoup. Tout cela courait la Suisse ensemble, avec un extrême désir, je crois, de se séparer le plus tôt possible. Mme DuPeyrou m'a comblé de caresses, m'a parlé de Pierrot avec tout l'intérêt possible. Sa clairvoyante amitié lui a fait apercevoir toutes ses qualités. S'il y a un peu d'engouement dans sa manière de le voir, je le lui pardonne bien, parce que j'aime les succès de mon bon Pierrot... Mais elle a bien une sorte d'esprit, cette femme, n'est-ce pas ? Mais elle a donc du jugement aussi, puisqu'elle aime Pierrot ? — J'ai couru avec elle la ville de Constance, et nous avons soupé ensemble chez Mme de Trémauville. Elle a fait pleurer cette excellente Julie par des souvenirs toujours bien chers. Elle a fait rire un peu quelques jeunes femmes françaises par ses manières, ses gestes, ses attitudes dramatiques, et puis bien un peu par ses phrases bien arrondies et quelquefois un peu longues... Mais voilà comme elles sont, nos dames : il faut faire la révérence comme elles, rire comme elles, parler comme elles ; elles se croient toujours les arbitres du goût. Ne m'ont-elles pas fait répéter plusieurs fois une phrase qui lui est échappée ! Elle parlait de son voyage et d'une vallée dans le Chédek [1], et disait laconiquement « que la vue de cette agréable vallée répand dans le cœur une douce langueur dont la délicieuse impression se prolonge bien au-delà du souvenir même de l'émotion qu'elle a causée dans le cœur du voyageur. » Et puis il s'est trouvé que ces dames connaissaient, je ne sais trop comment, sa liaison avec mon frère ; par hasard, je lui ai répondu, à quelque chose d'honnête qu'elle me disait de lui, *qu'elle était trop bonne pour ma parenté :* elles se sont mises à rire comme des folles. Quand je vous dis qu'elles sont folles !

29 *août* 1793. ...Votre amie Mme de Trémauville fait un petit voyage chez Mme de Bombelles, et l'intéressante Julie, et l'artificieuse vicomtesse sont du voyage. Voilà donc le tripot qui a changé de place !...

Pierrot devient donc jardinier : j'en espère beaucoup pour les fleurs qu'il va cultiver.

[1] Pour avoir beaucoup voyagé et fait, quasi, le tour du monde, Camille n'était pas tenu de connaître la Scheidegg, dans l'Oberland bernois.

...Je vois que les Français partout résistent aux attaques de toute l'Europe avec un courage et une opiniâtreté bien effrayante ; ils succomberont, mais ils ne seront pas asservis. Oh ! combien sont grandes les ressources de ce pays-là ! Quel peuple, s'il venait à bout de se dompter ! »

Camille fit de son mieux pour toucher le cœur de Julie. Du-Peyrou écrivait à ce propos à Mme de Charrière :

« C'est beaucoup que Mme de Trémauville trouve suffisamment aristocrate ce Camille, qui, à Constance, passe pour démocrate... Pourvu qu'il soit un objet de distraction pour Julie, ce serait déjà pour elle un grand bien, qui en pourra amener un plus grand avec le temps. Si Camille y pense réellement, il ne doit rien précipiter ; s'il n'y pense pas, il ne doit pas non plus trop retarder la séparation. »

La séparation eut lieu peu de temps après ; Camille s'éloigna. Nous le reverrons à plus d'une reprise à Colombier, où, dans la suite, il s'efforcera d'égayer un peu Mme de Charrière délaissée par Benjamin.

CHAPITRE XVIII

Ecrits sur la Révolution et les Emigrés

« Nous avons admiré la tournure piquante que vous donniez à des idées saines, d'où dépend le salut du monde. »
(Mme de Staël à Mme de Charrière.)

Aiglonette et Insinuante. — Les *Lettres trouvées dans la neige ;* les Jacobins neuchâtelois. — Une lettre anonyme. — Les *Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés.* — Plaisanteries saugrenues de Benjamin. — *Henriette et Richard.* — Mme Achard et ses filles. — Muson. — A quoi bon !

Les préoccupations de ces tragiques années devaient laisser leur trace dans l'œuvre de Mme de Charrière. Elles lui ont inspiré plusieurs petits ouvrages dont il est temps de nous occuper. A l'en croire, elle avait perdu le goût des fictions aimables ou touchantes auxquelles, dix ans auparavant, se plaisait son talent délicat. D'Oleyres souhaitait la voir reprendre ces romans inachevés. Il lui citait l'opinion du prince de Beauveau, rencontré à Turin et qui désirait « voir *fini* certain petit roman suisse qu'il a lu avec tant d'intérêt ». « Il faudra pourtant, ajoute d'Oleyres, que nous sachions un jour si Meyer [le héros des *Lettres neuchâteloises*] sera aussi heureux qu'il mérite de l'être ». Et plus loin :

« Madame de Vassy est toujours à Gênes et à Nice, ou sur la *Corniche* qui conduit de l'une à l'autre ville le long du rivage

de la mer. On croit qu'elle travaille à un ouvrage contre madame de Staël en faveur de la mémoire de Rousseau ; mais si elle a ce dessein, pourquoi attendre ou avoir attendu jusqu'au moment où la faveur publique abandonnerait M. Necker, sa femme et sa fille. Ce moment n'est pas éloigné : et il y aura peu de délicatesse à s'en prendre alors à Mme de Staël pour une vieille brochure presque oubliée, dans le temps où l'on s'en prendra à son père, à Paris, de tous les maux de la France. » (10 avril 1790.)

A tout cela Mme de Charrière répond :

« J'ai bien du penchant à regarder Mme de Vassy, d'après sa lettre, comme précieuse pie-grièche, et rien de ce qu'elle fera en ce genre ne me surprendra. Il faut, comme vous le dites, Monsieur, laisser aujourd'hui en repos M. Necker et Mme, et Mme de Staël, — et aussi, selon moi, les lettres, les romans, les Meyer, les Cécile, car la mode de tout ce qui n'est pas politique est passée ou interrompue, et les hommes réels démentent toutes les vertus dont on voudrait parer les hommes fictifs. Le moyen de faire illusion dans ce moment ? Qui pourrait croire à la candeur, au désintéressement, à la reconnaissance, à cette noblesse d'âme dont vous aimiez la peinture ? Que ceux qui la sentent en eux se recherchent, s'entretiennent ensemble, s'écrivent, c'est ce qu'ils ont de mieux à faire à mon avis. Sur ce, je me recommande à vous, Monsieur, *gans*, *seer*, ou *zum Schœnste*. — N'est-ce pas à peu près comme cela qu'on dit [1] ? S'il me revient quelque zèle littéraire, quelque meilleure opinion de mes semblables, et que cette nouvelle verve produise quelque chose, je vous traiterai vite en confrère initié, à qui on peut et doit tout dire. Vous n'avez pas de ma part le mystère, mais bien l'ennui à redouter. » (17 avril 1790.)

Renonçait-elle vraiment à la littérature d'imagination ? Il ne faut pas trop l'en croire sur parole. Mais l'actualité s'imposait à sa pensée comme à son cœur ; elle avait besoin de s'y intéresser. Nous la voyons, en 1791, écrire un gracieux petit conte, destiné à Marie-Antoinette, intitulé *Aiglonette et Insinuante*, ou *la Souplesse*. C'est le pendant de ce conte du *Bien-Né*, par lequel sa plume donnait de sages avis à Louis XVI [2].

[1] On voit qu'elle savait bien mal l'allemand, et l'orthographiait à son idée.

[2] Nous avons déjà cité (chap. XIII), à propos de l'emprisonnement d'un libraire parisien qui avait vendu le *Bien-Né*, les quelques lignes qui servent d'introduction à *Aiglonette et Insinuante*.

Voici comment débute cet opuscule :

« Dans un grand empire naquit d'une grande souveraine, et de l'époux qu'elle avait élevé à une grande dignité, une princesse que le ciel destinait à jouer un grand rôle. Toutes les bonnes fées accoururent à sa naissance. L'une lui donna la beauté, une autre la grâce, une autre l'esprit, une autre le courage. »

Tardivement, discrètement, survient une petite fée, qui apporte en don la souplesse et qu'on repousse avec mépris. Il est des situations où l'on n'a jamais besoin de plier ! La souplesse, chez les grands, n'est que faiblesse honteuse.

« La petite fée fit la révérence et dit en se retirant : Si quelque jour on a besoin de moi, je reviendrai; car l'enfant est si joli qu'il m'intéresse. »

MADAME DE CHARRRIÈRE
(D'après une miniature peinte par Arlaud).

Bientôt Aiglonette a sujet de regretter la souplesse qui lui manque : la fée reparaît :

« Je vous l'offre pour la dernière fois : plus tard vous ne pourriez plus en faire usage avec grâce. Ce qu'on admirera aujourd'hui, l'on s'en moquera demain. La condescendance forcée ne touche personne. Il faut encore avoir le choix de fléchir ou de résister, pour que fléchir soit une vertu. — Donnez, dit la princesse ; je ne promets pas de m'en servir, mais donnez... »

Elle s'en servit en effet, ce qui la sauva..

Ces quinze pages, pleines de bon sens et de grâce, parurent chez Fauche, à Neuchâtel, au milieu de mai 1791 [1]. DuPeyrou

[1] Elles furent réimprimées à Paris la même année, avec d'autres opuscules inspirés par les événements du jour (voir *Bibliographie*).

ne les approuva pas : la fée Insinuante n'était « point assez aristocrate ».

« Mme de Trémauville, écrit l'auteur à d'Oleyres, s'en est amusée. Quand on trouverait les principes détestables, il y aurait encore de quoi s'amuser de quelques petites choses assez drôles sur les princes et les courtisans. »

Voici, en effet, une jolie page :

« Jusqu'à quand, princes, croirez-vous avoir des amis ? S'il y a des gens de bien sur le globe, vous pourrez avoir des serviteurs fidèles, des conseillers vertueux ; mais des amis ! Songez que, pour avoir un ami, il faut être ami soi-même. Il faut écouter des confidences, et vos secrets seuls vous paraissent importants ; partager chagrins et plaisirs, et vous ne voyez d'intéressants que les vôtres ; supporter l'inégalité, la sécheresse, l'abattement de corps et d'esprit, et vous voulez qu'on soit toujours prêt à vous entendre, à vous répondre, à courir avec vous ou pour vous. Il vous faut un automate que vous remontiez à votre heure, et c'est à quoi un courtisan ne ressemble pas mal à l'extérieur ; mais dans le fait, c'est lui le plus souvent qui ajuste, remonte, qui dispose l'aimant, ou tient les fils ; c'est vous qui êtes la machine. »

D'Oleyres dit dans son journal avoir trouvé le portrait de la reine de France si vrai et si ressemblant, qu'il n'osa le montrer au marquis de Serent ; et pourtant, remarque-t-il, « c'est la morale de la fée que M. de Serent enseigne à ses élèves : il leur inculque l'art de se prêter aux circonstances et d'en tirer le meilleur parti, — c'est à dire la souplesse, un mot mal sonnant, devenu presque un reproche » [1].

L'auteur envoya sa brochure à la personne qu'il lui importait le plus d'avoir pour lectrice :

« J'ai mis à *Aiglonette*, dit-elle, non une enveloppe, mais deux bandes de papier en croix,... et sur une des bandes : *A la reine des Français*. Cet envoi fait par la poste, en présence de quelques aristocrates modérés, nous a divertis. Nous ne savions

[1] Empruntons encore aux *Souvenirs* inédits de d'Oleyres le curieux passage que voici : « J'ai eu souvent des occasions de juger de tout le mérite de M. de Serent... Ses élèves, et surtout le duc d'Angoulême, avaient tant d'affection pour lui, que, connaissant mes relations avec M. et Mme de Charrière, ils me demandaient quelquefois à la Cour des nouvelles de Colombier... » *(Arch. de Chambrier)*.

pas ce qui lui arriverait ; mais le pis qui pût arriver était qu'il n'en arrivât rien. Nous envoyâmes ainsi deux *Aiglonette* séparées, afin que l'une pût aller à la municipalité, aux recherches, au district, où l'on voudrait, et l'autre aux Tuileries. Une personne à qui je l'avais envoyée, sans lettre, sans lui dire de quelle part, a aussi fait une tentative de son côté pour qu'elle arrivât chez Aiglonette. Je saurai bientôt si on a réussi. » (10 juin 1791.)

Il est douteux que le modeste écrit soit jamais parvenu jusqu'au pied du trône.

On a vu que DuPeyrou n'était pas d'accord avec son amie : il l'était encore moins avec M. de Charrière, qui passait pour très démocrate. DuPeyrou juge sévèrement l'optimisme de M. de Charrière, « sa sécurité que rien n'ébranle », car, dit-il, « la Révolution française finira par une cacade complète ; passez le mot, il me paraît le plus propre au sujet ». Les discussions durent être parfois assez vives dans le salon de Colombier [1].

Mais bientôt l'orage gronda plus près de nous. Un beau jour de février 1793, Mme de Charrière reçut cette lettre fort inattendue :

« Madame, Revenu depuis quelques jours de nos Montagnes, il me semble que j'ai été dans un pays de fous, prêts à s'entr'égorger pour des bonnets rouges, des rubans jaunes et des sapins. A mon retour ici, je me proposai d'abord de faire imprimer quelques idées à ce sujet, en supposant l'étonnement d'un étranger qui, attiré dans ces quartiers-là par la réputation dont jouissent leurs habitants à raison de leur industrie, de leurs lumières, etc...., y arriverait dans ce moment-ci et apprendrait les causes de leur discorde et de leur agitation. Mais quelques occupations et un travail naturellement pénible m'empêchent de suivre à mon projet.

Je me féliciterais de l'un et l'autre de ces obstacles, si je pouvais vous faire agréer, Madame, l'idée qu'ils m'ont fait naître

[1] Gaullieur, dans son article *Les mariages de Mademoiselle de Tuyll (Album de la Suisse romane*, III, 1845, p. 161-164), dit de M. de Charrière : « Il fut franchement jacobin durant toute la Révolution française. A Lausanne, il se fit, dans la société aristocratique de la rue de Bourg, une détestable réputation pour avoir applaudi aux premiers succès de Bonaparte à Toulon et en Italie. A Neuchâtel, on ne lui pardonna pas de s'être moqué de l'esprit courtisanesque des hommes en place à l'occasion du voyage du prince Henri (juillet 1784). » — Nous ignorons la source de ces renseignements ; mais tout indique que M. de Charrière avait du goût pour les idées nouvelles.

de recourir à votre plume, et vous prier, je puis dire au nom de Dieu, — car ces fous sont bien à plaindre, — de vous intéresser à eux, soit en adoptant mon plan, soit en en choisissant tel autre que vous trouveriez préférable. Je me permettrai seulement d'observer que c'est en flattant leur amour-propre, et en les amusant, que je crois qu'on réussira le mieux à les ramener. Il s'agit, Madame, de réconcilier des pères, des enfants, des frères, des sœurs, des maris, des femmes, des amis. Permettez-moi d'espérer que ce motif me justifiera à vos yeux, si je viens ainsi à brûle-pourpoint me rappeler à votre souvenir, après un bien long silence, pendant lequel, toutefois, je n'ai point oublié vos bontés à mon égard....

« Neuchâtel, 10 février 1793. »

Cette lettre portait la signature de Charles-Godefroi Tribolet, alors membre du gouvernement de Neuchâtel [1]. Le mouvement qui agitait si fort les esprits en France avait gagné nos Montagnes. Au Locle, à la Chaux-de-Fonds, la population, toujours vive et impressionnable, discutait, se divisait en factions hostiles. On coiffait le bonnet rouge, on plantait des arbres de liberté, on dansait la Carmagnole, comme on peut le voir dans une gravure, aussi rare que charmante, d'Alexandre Girardet [2]. Les conservateurs, — il y en avait aussi, — accueillaient par des huées ces manifestations jacobines et arboraient la cocarde orange en signe de loyalisme. Ce spectacle était apparu à Tribolet comme le prélude d'une guerre civile, et, jugeant

[1] Charles-Godefroi de Tribolet (1752-1843), conseiller d'Etat dès 1781, a joué un rôle marquant dans nos affaires publiques jusqu'en 1831. Il a laissé une *Histoire de Neuchâtel et Valangin depuis l'avènement de la Maison de Prusse jusqu'en 1806* (Neuchâtel, 1846), et des *Mémoires sur Neuchâtel* (1806-1831), publiés par les soins de son petit-fils, M. Maurice de Tribolet, en 1902. — Mme de Charrière estimait particulièrement son caractère : « M. Tribolet est un bon et galant homme. Il y a longtemps que j'en suis convaincue » (A Mme de Sandoz-Rollin, 20 juin 1797). Apprenant un jour que cet honnête magistrat venait de faire un héritage, elle, qui détestait parler argent, prit la plume et lui adressa une gracieuse pièce de vers, qui finit ainsi :

Béni soit, dis-je en ce moment
(Apprenant cette bonne affaire),
Et testateur et testament :
La vertu même est légataire !

[2] On planta aussi plusieurs arbres de liberté dans le Vignoble, et à Colombier même, comme on l'a vu chap. XVI, t. I, p. 496-497.

que de petites lettres peuvent produire de grands effets, il priait Mme de Charrière de mettre sa bonne plume au service des idées de modération et de sagesse. Elle fut ravie de cette invitation :

« J'ai reçu sa lettre le 11, écrit-elle à Mme de Sandoz-Rollin, et je répondis que je le voulais bien, mais qu'il devait me venir raconter leurs folies, et me dire par où on les flatte et comment on les amuse. Le 12, il m'écrivit qu'il lui était impossible de venir, et en même temps il me donna quelques détails sur ce qui se passe aux Montagnes. J'avais déjà commencé d'écrire, et grâce à M. de Charrière, qui voulut bien copier, tout fut fait et mon paquet cacheté le 13 au soir à 9 heures. Le 14 au matin, le petit écrit était chez l'imprimeur. Hier, il a dû être achevé d'imprimer, et je pense qu'il paraîtra aujourd'hui sous le titre de *Lettre d'un Français et réponse d'un Suisse*. A présent, voyez si vous voulez laisser quelques moments votre mari dans l'ignorance sur l'auteur des deux lettres, ou si vous voulez lui tout dire d'abord... Je désirerais savoir s'il y a quelque apparence que la petite fable de l'avant-propos, qui dit que ces lettres ont été trouvées tel jour dans la neige près du Locle, soit crue ; je le voudrais de tout mon cœur : les lettres en inspireraient plus d'intérêt et plus de confiance... Je sais très bon gré dans cette affaire à M. Tribolet, qui non seulement a pensé à moi, ce qui est flatteur, mais qui m'a franchement sollicitée, comptant sur ma bonne volonté. Je sais très bon gré à M. de Charrière, qui a critiqué fort à propos certaines choses dans ma première lettre (l'autre est allée toute seule au courant de la plume) et qui a copié le tout en diligence jusqu'à se donner la crampe aux doigts.

Quant à moi, la promptitude de cette petite expédition ne laisse pas de me plaire. M. Tribolet en a été surpris, à ce que me dit hier M. Rougemont. En effet, les rois des bons temps de la royauté n'étaient pas obéis plus vite. » (Février 1793.)

Nous voilà bien complètement renseignés sur la naissance des *Lettres trouvées dans la neige*. Les deux premières furent suivies de plusieurs autres, publiées dans l'espace de cinq à six semaines ; il y en a dix en tout.

Un Français annonce à un Loclois de ses amis que, dégoûté des excès de la Révolution, il s'est résigné à quitter la France. Mais où aller ? Il ne veut ni de l'Amérique, ni de l'Angleterre, ni même de Genève, et songe à s'établir dans le pays de Neuchâtel:

« Je n'aime les brouillons d'aucune classe, d'aucune secte, d'aucun habit. Jugez, après cela, si je voudrais m'établir à

Genève ! Où donc aller ? — Dans les montagnes de Neuchâtel, dans ce pays à la fois si agreste et si civilisé, que ses habitants chérissent, que les étrangers admirent, où sont nés Jaquet-Droz et son père, un autre Droz non moins célèbre, et Motta, son devancier et son maître, et les Vaucher et les DuPasquier, et tant d'autres dont l'industrie et les talents sont connus de l'Europe entière... Mais quel lieu choisir parmi tant de lieux dont chacun réclame la préférence ? Sera-ce Môtiers, où Rousseau fut si heureux tant que des intrigues françaises n'y vinrent pas apporter le soupçon, l'inquiétude et l'aigreur ? Sera-ce les Ponts, où l'on dit l'air si pur, et les habitants si honnêtes en même temps que si éclairés ? Sera-ce la Chaux-de-Fonds, où brille tant d'industrie ? — Non, ce sera le Locle. J'y trouverai, avec les talents, les arts, l'esprit, ce qui au besoin me tiendrait lieu de tout le reste : j'y trouverai un ami. »

Mais le Loclois dissipe d'un mot les illusions du Français :

« Pour qui nous prenez-vous quand vous nous félicitez de notre *concorde*, et que voulez-vous chercher ici la *paix* et le *bonheur* ? Si vous veniez parmi nous, vous nous trouveriez à la hauteur des principes français. Nous sommes des *citoyens* et des *citoyennes*... Chez vous, le peuple froissé, blessé, a été conduit par la douleur à la fièvre, et par la fièvre au délire ; au lieu que chez nous on s'est dit : *Délirons !* et on a déliré. »

Le trait est mordant : l'auteur le justifie en montrant dans tous les actes des Jacobins neuchâtelois l'imitation naïvement fidèle de ce qui se faisait en France : « Rien de plus aisé que de teindre en rouge des bonnets blancs, et nous avons près de nous des sapins en abondance. » Le Loclois conclut :

« Ecoutez, mon ami, ne venez pas aux Ponts : les orangés s'y gendarment. Ne venez pas à la Chaux-de-Fonds: les rouges y extravaguent. Ne venez pas au Locle : on s'y chamaille sur tous les tons et de toutes les manières. Restez où vous êtes... Peut-être sera-t-on calmé chez vous avant qu'on le soit chez nous. Si tout le continent devient semblable aux Petites Maisons,... ce sera moi qui vous irai joindre, et nous nous embarquerons pour quelque terre habitée, sinon par des sages, au moins par de plus paisibles fous que les nôtres, par des gens trop paresseux pour s'agiter sans cause et se battre sans sujet. »

Dans la suite des lettres, bien des passages seraient à relever ; on y trouve en particulier un vif éloge de l'industrie neuchâteloise et de ses représentants les plus distingués : Perret-Gentil,

Guinand l'opticien autodidacte, Jean-Jacques Humbert-Droz, etc.

« Heureux pays, s'écrie le Français, où se concentrent tous les arts utiles !... Vos Montagnes me paraissent semblables à l'arche de Noé : l'humanité s'y sauve avec tout ce qu'elle a d'aimable et de précieux. »

Quelle erreur donc de vouloir changer la constitution de l'Etat !

« On regretterait jusqu'aux imperfections qu'on aurait fait disparaître, car ces imperfections, nées de votre caractère, de votre humeur, de vos localités, s'accordent avec elles ; l'habit s'est fait sur l'homme, s'est plié à ses mouvements habituels : qu'on en fasse mieux un autre, il ne conviendra pas si bien. »

Dans les trois dernières lettres il y a des remarques très fines sur le caractère particulier des troubles qui agitaient nos Montagnes ; retenons seulement celle-ci : dans le moment de la plus grande excitation, la religion n'y subit aucune atteinte. Mme de Charrière l'explique par la bouche du Loclois, et cette page est digne d'être méditée :

« Je voudrais pouvoir inventer de nouveaux jeux, de nouveaux objets d'émulation pour nos jeunes gens; des travaux intéressants et neufs pour nos hommes mûrs, et quant à nos vieillards, je voudrais qu'au lieu de se perdre en conjectures sur les événements d'un monde auquel ils n'appartiendront bientôt plus, ils s'enveloppassent dans leurs pensées pour y chercher le repos de l'esprit, pour y chercher Dieu, que nous n'avons pas encore songé chez nous à proscrire, comme on croit l'avoir proscrit chez vous. Oui, tel est l'effet de l'audace sur l'ignorance, que votre peuple croit avoir déporté Dieu en expulsant ses prêtres. Et rien n'est si simple : j'ai vu beaucoup de gens ne connaître d'autre Dieu qu'un crucifix ; de sorte que briser des croix, c'est à la lettre détruire l'objet de leur culte ; et quand ils ont appris à se passer de la messe, ils dispensent Dieu d'exister. Ceux qui, sur la foi du Pape ou de l'Eglise, ont cru tant de choses incroyables, peuvent bien, du moins pour un temps, nier Dieu sur la foi d'un député de la Convention. Quant à nous, nous ne connaissons ni une piété ni une irréligion si moutonnières; et si quelqu'un parmi nous doutait de ce qu'il est plus heureux de croire, ce doute modeste et silencieux par sa nature, ce doute à peine aperçu ne serait point imité. Pour moi, je déclare n'avoir jamais rien compris au système qui attribue toute religion à l'invention de ses ministres. Aurait-on pu songer à établir, à respecter, à payer des prêtres, si auparavant on n'avait cru

à un Dieu ? Non, quel qu'ait été depuis l'ascendant exercé par quelques hommes ambitieux et rusés sur d'autres hommes craintifs et crédules, le premier pas était fait : *la nature avait prêché Dieu avant que les prêtres s'en mêlassent.* »

Quant aux manifestations jacobines de nos montagnards, une répression n'eût pas déplu à l'auteur :

« Je voudrais qu'on eût empêché la plantation des arbres à bonnets rouges ; et si nos montagnards avaient crié, je leur aurais répondu : « C'est déjà beaucoup qu'on souffre ces bonnets rouges sur vos têtes légères !.... Tenez-vous-en aux livrées de votre pays ! Que chacun porte les couleurs de sa patrie ! »

Tout cela dut plaire infiniment à Tribolet. Peut-être fut-il moins charmé de certaines critiques discrètes adressées au gouvernement de Neuchâtel et qui ne figuraient pas dans le programme tracé par lui. Mme de Charrière raconte à Mlle L'Hardy qu'on en fut « un peu piqué ». Cette femme d'un si ferme bon sens voulait bien vanter notre pays, mais avec mesure et non sans un grain de malice. Elle le confie à Mme de Sandoz-Rollin :

« Il ne tiendra pas à mon désir, mais à mes facultés, si je ne fais en finissant une impression assez profonde pour que vos compatriotes dussent dans leur cœur me remercier ; mais avec cela, *je veux qu'ils ne me remercient point, car je veux leur dire un peu leurs vérités, et de cela personne ne remercie.* »

En effet, le correspondant montagnard émet un certain nombre de vœux pour le bien du pays : il souhaite que les choix des fonctionnaires soient « encore mieux justifiés » ; que les nobles soient « encore plus amis de l'égalité » ; les Conseillers d'Etat « encore plus assidus »; les employés de tout ordre « encore plus expéditifs et plus vigilants ». Cette série d'*encores* est d'une assez vive ironie. En guise de conclusion, le Loclois propose une lettre au roi de Prusse, qui, à la distance d'un siècle, paraît presque hardie :

« Nous désirerions que les membres du gouvernement fussent pris quelquefois parmi des gens qui ne seraient point bourgeois de notre petite capitale, et que tel habitant de la campagne, qui n'est connu que par la sagesse avec laquelle il gère son bien et la ferme équité avec laquelle il gouverne sa famille, pût passer immédiatement de là aux emplois... »

On voit que sa verve et l'activité de sa pensée avaient fini par entraîner l'auteur bien au-delà du cadre tracé par le confiant Tribolet. Notre magistrat dut se dire qu'il est toujours un peu risqué de réclamer le secours des gens d'esprit, car l'esprit souffle où il veut et on ne sait où il va. Mais le moyen de n'être pas charmé par la péroraison pleine de grâce qui termine la requête

GODEFROI DE TRIBOLET
(D'après un portrait appartenant à M. Maurice de Tribolet, à Neuchâtel).

au roi et fait allusion aux trois industries alors florissantes du pays de Neuchâtel :

« Deux de vos fils vont être mariés, à ce qu'on assure, à d'aimables princesses. Que dans cette occasion unique, nos filles et nos femmes, agitant leurs milliers de fuseaux, préparent les légers tissus qui pareront les épouses de vos fils ; que des vêtements, que des ameublements soient tirés de nos nombreuses manufactures de toiles peintes. Commandez-nous surtout des

montres, des pendules exactes, parfaites : en même temps qu'elles vous feront souvenir de nous, elles vous rappelleront que le temps court et ne revient jamais en arrière, et qu'une occasion de faire le bien, si elle est perdue, l'est pour toujours. »

Tribolet la remercie, le 29 mars, de la troisième série des lettres (V-VII), qu'il vient de lire. Il indique les passages les plus spirituels et les comparaisons les plus heureuses : il y a surtout une certaine « omelette » qui fait fortune à Neuchâtel [1]. Puis, faisant allusion aux événements de France, à la défaite de Dumouriez à Nerwinde, qu'on croyait devoir mettre fin au désordre, il s'écrie :

« Reste à voir maintenant si nous ne passerons pas de l'agitation de l'anarchie à la tranquillité du despotisme. Voici le moment où l'on va connaître les gens de bien, où l'on va distinguer les aristocrates qui le sont dans l'âme, de ceux qui ne le sont que par aversion pour les injustices et le brigandage... Il me faut finir pour me rendre en Consistoire : quelque malheureuse qui aura fait un enfant ! *Voilà des cas pour lesquels je me sens disposé à être bonnet rouge.* » (29 mars 1793.)

Tribolet était digne de s'entendre avec Mme de Charrière. Il fit envoyer au roi de Prusse les *Lettres trouvées dans la neige* [2]. C'est dire qu'il approuvait jusqu'aux critiques adressées au gouvernement dont il faisait partie. Puis il écrivit à son tour une brochure pour réfuter l'*Exposé des causes qui ont produit les divisions qui règnent dans les montagnes du comté de Valangin*. Nous apprenons par sa correspondance avec Mme de Charrière que celle-ci revit page après page l'opuscule de Tribolet : « La vraie signature, dit-il, aurait été *Tribo-Charrière.* » L'écrit était sous presse lorsque le calme se rétablit aux Montagnes, ce qui contraria l'auteur : il avoue avec bonhomie qu'il eût bien souhaité que l'apaisement fût retardé de huit jours :

« Hier soir, nous fûmes informés que tous les arbres et bonnets rouges étaient entièrement mis de côté et que les clubs, au moins celui du Locle, étaient dissous ! Malgré cela, mes collègues ne veulent point que j'arrête l'impression... Mais ce n'est plus en partie que moutarde après dîner. » (31 mai 1793.)

[1] Voir la lettre VII.
[2] Lettre de Tribolet à Mme de Charrière (mai 1793).

D'autres que Tribolet goûtèrent les charmantes *Lettres trouvées dans la neige*. DuPeyrou les trouvait pleines « d'une raison gaie qui fait souvent sourire l'esprit. » On ne saurait mieux dire. Quand eut paru la dernière série (lettres VIII-X), il résumait ainsi son impression :

« Je crois qu'au total vous aurez le suffrage des gens modérés, qui voudraient bonnement que l'on se contentât du bien, même du passable, sans chercher à tous risques le meilleur. D'ailleurs, vous avez habillé la critique d'une manière si décente, qu'il faudrait être bien sot, ou plutôt bien maladroit, pour montrer de la fâcherie. Votre écrit respire la raison assaisonnée, et souvent le gros bon sens, par l'évidence dont les choses sont présentées. »

Mme de Charrière était curieuse de connaître l'opinion de Chambrier d'Oleyres, à qui elle écrivait :

« Dites-moi si je dois vous envoyer des *Lettres d'un français et d'un Suisse*, ou si vous les avez déjà. Je ne doute pas que vous n'ayez l'Adresse des quatre vertueuses bourgeoisies. Il vient de paraître un petit écrit de Monvert, qui me paraît, à tout prendre, aller droit au but mieux que tout le reste de ce qui s'est écrit. Cela n'est pas partout bien noble, bien correct, bien impartial, mais cela est écrit avec esprit, courage, et chaleur [1]. » (23 mars 1793.)

Nous n'avons pas la réponse de d'Oleyres, mais il note dans son journal, à propos de la 5me lettre, qui traite des questions constitutionnelles : « L'idée qu'elle a développée ornerait l'*Esprit des lois*... » — Un autre Chambrier est moins élogieux, il est même dédaigneux au sujet des premières lettres :

« C'est l'avis de ces gens qui ne tiennent à rien, qui s'amusent de tout... Elle tourne en ridicule les cocardes oranges comme les bonnets rouges, — comme si l'on pouvait être neutre ou indifférent dans cette crise et comme si l'on était étranger à son propre pays. Musique, brochures, tout est chez elle affaire de fantaisie.» (Jean-François de Chambrier à son frère Samuel.)

[1] Samuel Monvert, avocat et châtelain du Val-de-Travers, fut un homme très influent à cette époque de notre histoire. Sa brochure : *Nous sommes bien, tenons-nous-y* (1793), sorte d'exposé populaire de la Constitution neuchâteloise, exerça une action véritable sur les esprits alors surexcités.— Mme de Charrière avait consulté Monvert, en 1792, au sujet de l'affaire de « son Henriette ».

Le reproche est bizarre : indifférente, Mme de Charrière n'eût pas pris la plume ; et si même il est vrai que telle de ses brochures politiques fut écrite pour son amusement plus que par élan de conviction, il n'en est aucune qui porte moins ce caractère que les *Lettres trouvées dans la neige*. Non seulement il y paraît une exacte connaissance des circonstances locales et du caractère neuchâtelois, mais on devine aussi, à la chaleur de son éloquence, plus grave que de coutume, le sentiment du sérieux des questions qu'elle traite et un réel attachement à notre pays. C'est ce qu'avait bien compris l'auteur anonyme de la lettre suivante :

« Assez d'autres, Madame, loueront ouvertement le mérite de votre correspondance d'un Suisse et d'un Français, et vous porteront même jusqu'aux cieux pour vous convaincre qu'ils savent juger et trouver bon ce qui l'est en effet. Quant à moi, souffrez que je me borne à vous faire passer incognito mes sincères remerciements pour le plaisir que m'a donné la lecture de vos trois dernières lettres. Il y a longtemps que je savais que vous possédiez mieux que femme au monde l'art d'embellir le jugement, mais je n'aurais jamais imaginé qu'on pût mettre dans des lettres sur la politique autant d'esprit et d'agrément que vous en avez mis dans les trois dernières que je viens de lire. Non, jamais le sentiment ne donna d'aussi bonnes leçons à la raison. Continuez-nous donc, Madame, les mêmes instructions, et vous ne tarderez pas à voir tous vos compatriotes devenir vos disciples. Quand on présente la vérité avec autant d'intérêt que vous le faites, il est impossible qu'elle ne partage pas bientôt avec son auteur l'hommage de tous les honnêtes gens. Agréez, Madame, celui que je vous rends dès à présent au fond du cœur. — Neuchâtel, le 3 mai. »

Qui était ce Neuchâtelois extraordinaire, qui écrivait une lettre anonyme dans une autre intention que d'être désagréable et injurieux ? Mme de Charrière se le demanda, le demanda vainement à tous les échos ; DuPeyrou prétendit reconnaître l'écriture de Jean-Pierre de Chambrier, père de Mme de Sandoz-Rollin. Pendant ce temps, d'autres découvraient dans les lettres ce que l'auteur n'y avait mis ni voulu mettre :

« Quant au gros des Neuchâtelois, s'écrie-t-elle, mes lettres étaient trop simples pour leur goût. Ils sont toujours portés à croire que ce qui est simple ne renferme rien d'intéressant, qu'un objet précieux ne peut être présenté que dans une boîte chargée d'ornements et qui s'ouvre avec peine. Mon Dieu, à la bonne heure ! Avec le goût qu'ils montrent, leur approba-

tion n'est pas quelque chose qu'on puisse beaucoup priser. Aux Montagnes, mes lettres ont plu beaucoup, même à de zélés bonnets rouges. De Berne aussi on écrit qu'on en est fort content... » (A Mlle L'Hardy, 21 mai 1793.)

Tel est ce curieux épisode, où notre gouvernement dans l'embarras recourut à la plume d'une spirituelle étrangère. Peu de temps après, elle faisait imprimer un nouvel ouvrage, encore inspiré par les événements du jour.

Il n'est pas téméraire de croire que cette recrudescence de verve était due à la perspective du prochain retour de Benjamin. Dès le 1er janvier 1793, il annonçait sa visite pour l'été suivant et chargeait son amie de lui louer pour six mois un appartement à Colombier. Ce ne fut que vers la fin de l'année qu'il s'y installa Mais pendant le séjour d'été qu'il fit à Lausanne, il vint sans doute plusieurs fois à Colombier. Nous le voyons occupé à revoir les épreuves d'un petit ouvrage auquel nous avons déjà fait allusion, les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés.* Fauche avait refusé de les imprimer, les trouvant « d'un républicanisme enragé. » Mme de Charrière, qui rapporte ce mot à d'Oleyres, ajoute :

« Pas un jacobin n'en serait content, mais on n'y ménage pas les émigrés, ni en général l'aristocratie. Elles vous amuseront, j'en suis très sûre, car il y a de la gaîté et de la sensibilité *et les tableaux sont d'après nature.* »

Deux amoureux, Germaine, qui se trouve à Londres sous la garde d'une dame très frivole, et Alphonse, un aristocrate passablement démocratisé, qui n'a pu se résoudre à servir dans l'armée des Princes non plus qu'en Vendée, tels sont les héros de ce petit roman épistolaire. Alphonse, qui ressemble parfaitement à Camille de Roussillon, a un ami, Fonbrune, qui combat dans les rangs républicains en Vendée ; d'autre part, le père de Germaine, aussi foncièrement aristocrate que M. de Trémauville, est à l'armée de Condé, et ne veut plus entendre parler pour sa fille de cet Alphonse qu'il considère comme un traître. Tous ces personnages, divisés d'opinions, échangent des lettres qui peignent, avec leur état d'esprit, les milieux divers où le hasard les a jetés. Celles de Germaine, décrivant l'Emigration à Londres, forment un tableau piquant et plein de vie :

« En vérité, écrit cette intelligente jeune personne, il y aurait de quoi impatienter un ange à entendre sans cesse raisonner et plaisanter à faux... Raisonner ! ...Non, ce n'est pas cela, et n'en a pas même l'apparence. Raisonner même de travers demande une certaine patience et une certaine application, au lieu qu'en trois minutes on peut crier, gémir, maudire, puis rire ou en faire semblant, et toujours de manière à dérouter tout raisonnement et à décourager tout raisonneur. Aussi les Anglais de notre coterie, même ceux qui voudraient être légers comme nous, restent stupéfaits de nos sauts, de nos bonds et de nos brusques écarts. Ils préparaient une consolation pour les maux dont on se plaint, et voilà qu'on est déjà si bien consolé, qu'il ne s'agit plus que de se mêler à notre gaîté bruyante ; mais qu'ils n'y songent pas, ils arriveraient trop tard, on ne rit déjà plus. La moitié de nos aimables gens plaisantent de ma taciturnité, d'autres critiquent gravement ma parure, et les plus sages comparent le cuisinier de la duchesse avec celui de tel ou tel seigneur anglais ou français, et s'occupent de ce qu'ils ont mangé aujourd'hui et de ce qu'ils mangeront demain. Me voici arrivée, mon cher Alphonse, à l'un de mes plus grands griefs : n'est-il pas affreux qu'on se permette une chère de vrais gourmands, quand on voit de pauvres gens, nos compatriotes, nos compagnons d'infortune, chassés par les mêmes fléaux, recourant au même Dieu, au même culte, quand on voit, dis-je, ces pauvres gens mendier, souffrir, mourir de faim ? Si les Anglais ont ignoré ce que nous étions en France avant la Révolution, ils le savent aujourd'hui ; et voilà encore une manière de justifier nos ennemis, dont ceux-ci peuvent nous remercier. »

La duchesse à la tête vide, femme aussi nulle qu'intrigante, est le centre de ce petit monde où Germaine se sent si étrangement dépaysée. Un honnête abbé, grand ami du fiancé de Germaine, s'écrie :

« N'est-il pas désolant de voir ces malheureux Français se compromettre dans l'esprit des étrangers par leur frivolité, leurs indiscrétions, leur méchant commérage ! On va les croire incorrigibles ; et qui est-ce qui pleurera sur des gens à qui l'infortune ne donne pas un instant de circonspection, sur cette noblesse qui, exigeant qu'on la respecte, se montre sans dignité, sans générosité, sans rien de ce qui pourrait la rendre respectable ! Entre eux les individus se déchirent, se vilipendent, et puis ils prétendent qu'en masse ils doivent être honorés ! Qu'est-ce donc que cette dignité d'un corps qui ne se compose pas de la dignité de ses membres ? »

La contre-partie se trouve dans les lettres du marquis, père de Germaine, qui écrit à l'abbé :

« Vous parlez du peuple : autrefois je désirais plus que personne de le voir moins chargé de travaux et d'impôts ; mais comment s'intéresser désormais à des cannibales ! Au demeurant, qu'est-ce qui empêchera le Régent de réformer au nom du Roi quelques abus ? Sauvons la maison à laquelle des brigands ont mis le feu, et quand le maître de la maison en sera le tranquille possesseur, il pourra songer à l'arranger pour le mieux. »

Ça et là, l'auteur intervient et formule, en face des partis contraires, des réflexions comme celle-ci :

« Quelquefois j'admire la naïveté de l'homme qui déclame contre les grands, et de celui qui déclame contre le peuple: c'est dire, sans s'en apercevoir : si j'étais un homme du peuple, j'aurais tel vice ; le grand seigneur s'avoue assez faible pour que la pauvreté le dégradât ; l'homme qui n'est pas grand seigneur s'avoue assez faible pour ne pouvoir résister aux séductions de l'or et de la vanité. S'il en est ainsi, que ne se taisent-ils, et que ne pardonnent-ils à des gens dont ils se sentent à tel point les semblables ! »

Il est amusant de reconnaître, parmi les personnages mis en scène, quelques-uns des familiers de la maison de Colombier. Par exemple, le jeune amoureux, qui écrit de N[euchâtel], recommande à sa fiancée de faire connaissance à Londres avec une personne distinguée « de ce pays-ci », établie en Angleterre :

« Demandée à dix-neuf ans pour être une des institutrices des princesses d'Angleterre, elle a rempli pendant près de dix ans les devoirs de sa place, aussi bien qu'une faible santé pouvait le lui permettre ; et sage, modeste, prudente, n'ayant flatté ni desservi personne, n'ayant fait ni bruit, ni fortune, elle a eu à la Cour des amis qu'elle conserve; et aujourd'hui que mariée, elle vit dans la retraite, élevant ses propres enfants, elle se voit encore recherchée de temps en temps par les princesses, auxquelles elle est demeurée attachée de cœur, et accueillie par la reine elle-même qui est peut-être, de toutes les reines, celle qui a mis le plus d'intérêt et de soin à l'éducation de ses enfants. J'ai vu deux ou trois fois la sœur de cette mistriss C..., et c'est d'elle que je tiens l'adresse que je vous envoie ; on lui voit réunir mille talents : elle chante surtout à ravir, chacun la dit aimable et raisonnable, mais elle se fâcherait si des gens qui les connaissent l'une et l'autre la préféraient à sa sœur. »

Les amis de l'auteur n'avaient pas de peine à reconnaître dans cette page les deux sœurs, Suzanne et Marianne Moula, dont la première, devenue par son mariage Mme Cooper, correspondait

depuis plus de 10 ans avec Mme de Charrière, tandis que la seconde faisait de fréquents séjours à Colombier, où elle charmait tout le monde par sa musique et par le don qu'elle avait de découper des silhouettes ressemblantes.

Mais un portrait plus intéressant encore est celui que trace le jeune émigré d'un personnage que le lecteur reconnaîtra bien vite :

« J'ai rencontré quelquefois ici un homme, un Suisse, qui ne le cède à personne pour ce tact prompt et fin auquel rien n'échappe, pour lequel rien n'est perdu. Les côtés fâcheux et les côtés plaisants d'un même objet frappent tour à tour ses mobiles organes ; il s'affecte des uns, il se joue des autres avec une égale facilité, et il n'a point de sentiment que pour le moment je ne partage. *C'est souvent à ses propres dépens qu'il s'amuse ;* quand ce sera aux miens, il me sera impossible de le trouver mauvais [1]. »

Après Benjamin, c'est à elle même que Mme de Charrière fait allusion dans ce passage :

« Un démocrate dînait ces jours passés chez une femme bizarre et contredisante. Il soutenait ses principes et elle défendait la cause de l'aristocratie, dont pourtant elle ne se soucie point du tout... »

L'inspirateur de ce petit ouvrage, Camille de Roussillon, le loua de tout son cœur : Fonbrune est, selon lui, « aussi honnête homme qu'un Jacobin peut l'être, » et Alphonse, « aussi peu déraisonnable qu'un émigré puisse l'être. »

« Enfin, conclut-il, je suis obligé de finir en vous assurant que votre petit roman a passé mon espoir ; que j'y retrouve sans monotonie des traits de l'aimable Caliste et du modeste Meyer, que j'aime beaucoup l'ouvrage, mais encore plus l'auteur, et que je serai peut-être digne de son amitié. »

Par ce dernier mot, Camille faisait allusion à l'acte d'énergie qu'il hésitait à accomplir : il s'agissait pour lui de quitter Constance afin de rompre le vain charme qui l'y retenait : « Je suis, disait-il bien finement, dans une des circonstances de ma vie

[1] Mme de Perponcher, sœur de l'auteur, lui écrivait : « *Les lettres* [*d'émigrés*] m'ont intéressée et amusée. J'ai reconnu d'abord le spirituel et amusant M. Constant; il m'a souvent fait rire à Bruxelles par ses fines plaisanteries. Comme je me suis trompée au sujet de sa femme ! Je n'en reviens pas. » (15 juillet 1794).

qui décidera de l'opinion que je dois avoir de moi. » (15 septembre 1793.) — Quelques semaines plus tard, il arrivait à Colombier. Il y trouva nombreuse compagnie : jamais la vie du manoir ne fut plus mouvementée, jamais il n'y eut tant d'allants et de venants qu'en ces années-là. Avant de parler de la comédie de l'*Emigré*, évoquons la société au sein de laquelle fut conçue cette œuvre charmante, ou plutôt laissons madame de Charrière elle-même décrire ce petit monde dans ses lettres à Benjamin Constant.

« 7 *août* 1793 [A propos de ses *Petits Emigrés*, comme elle appelait le roman par lettres que nous venons de parcourir]. ...Je demande une jolie impression, du beau papier et un petit nombre d'exemplaires, comme 500 [1] ou 200 ou 250. Ceci devient une galanterie que je me prépare à faire à quelques personnes, car le moyen que je vende, moi, toute une édition telle qu'on les fait communément, de 500 exemplaires au moins ! Je ne saurais pas en débiter seulement douze....

...M. de Charrière est arrivé aujourd'hui à midi avec Mme Achard et ses deux filles [2]. J'ai été bien aise, mais émue... J'ai pleuré en revoyant mon ancienne amie, qui a tant souffert depuis que nous ne nous sommes vues. Elle a eu aussi beaucoup d'émotion. Nous avons causé quelque temps, je me suis habillée, et descendant pour dîner, j'ai vu à table les deux jeunes filles des deux côtés de Mlle Louise, le grand Chaillet à la place de Pierrot, Mme Achard à la vôtre. Un moment après est arrivé M. DuPeyrou, qui s'est mis à la place que vous savez, et le dîner a été agréable, quoique un peu fatigant.

...Votre lettre m'a donné le plaisir de la relire trois ou quatre fois sans cesser d'y faire des découvertes. A l'heure qu'il est, tout est déchiffré, et je voudrais en avoir une autre à étudier. J'ai dit à Muson tout ce qu'elle avait à faire pour se voir embrassée [3], et d'abord elle tendait déjà la joue, mais l'entr'ouverture du mouchoir a un peu dérangé sa reconnaissance et son empressement : « *Le misérable !* » On a rougi, mais en riant, et l'on m'a chargée de dire aux deux absents qu'ils n'étaient rien moins qu'oubliés [4].

[1] N'a-t-elle pas voulu écrire 300 ? La suite semble l'indiquer.

[2] Mme Achard-Bontems, nièce de Mme Prevost (voir ch. I), était la plus intime amie genevoise de Mme de Charrière. Les lettres nombreuses que celle-ci lui adressa n'ont malheureusement pas été conservées (on verra pourquoi dans la suite).

[3] Réponse à une plaisanterie peu convenable de Benjamin...

[4] Benjamin avait alors auprès de lui, à Lausanne, Pierre de Roussillon.

Pierrot s'ennuie donc un peu ! Vous ne savez, je pense, comment lui en faire un crime, puisque vous vous ennuyez si fort, et cependant vous voudriez bien qu'il s'amusât. Aujourd'hui, il se sera amusé, il a été avec vous, et à Chexbres ! Vous avez eu une superbe journée. Dites-moi si j'avais exagéré la beauté du lieu ou de l'aspect. Je vous assure que je fais bien mon devoir de vous aimer, souhaiter, regretter. Mais songez donc combien tout cela est ridicule : l'hiver prochain en Allemagne, puis l'été en Ecosse, puis l'autre hiver en Italie ! Je trouve cela fort bon, je trouve que vous avez extrêmement raison, mais vous m'avouerez que si je devais l'hiver prochain vous regretter, l'été suivant vous regretter, et l'hiver d'après vous regretter, ce serait un passe-temps fort monotone et fort triste.

...Vous me faites un plaisir extrême en me disant qu'*Henriette et Richard* vous ont fait passer un agréable moment. Je le croyais bien que ces petites bonnes gens vous plairaient. J'ai jusqu'ici imprimé des romans qui n'avaient pas une fin ; j'en pourrais imprimer un qui n'aurait ni fin ni commencement ! Adieu, le souper va sonner, car il frappe 9 heures. — La cadette Achard a une si vraie mine de jeune fille, tant de douceur et de naïveté dans son air, que je prends plaisir à la regarder. Adieu, Benjamin, je t'embrasse. Dis quelque aimable chose pour moi à Pierrot. — Je ne relis pas ma lettre. S'il y a des mots l'un pour l'autre, lisez l'autre pour l'un.

Benjamin répond, le 9 [août 1793] :

« Les *Emigrés* seront imprimés, et nous en aurons 12 exemplaires, un superbement relié pour l'auteur, les 11 autres en feuilles, dont un pour Mlle Rieu, un pour Mme de Nassau, un pour moi ; reste 8 que vendrez si le trouvez bon ainsi [1]. Demain je dois avoir la première feuille à corriger...

Que le diable emporte et mariage et femmes ! Vous exceptée, comme bien s'entend, et Muson aussi, pourvu qu'elle ouvre bien son fichu. Comme on n'est jamais content ! J'étais content de l'entr'ouverture ; à présent je veux le tout ! Il est vrai que le tout est peu de chose. N'allez pas lui lire ceci ; elle dirait comme Fréron : Attaquez mes mœurs, ma probité, — mais ma gorge ! A propos, M. de Charrière lit-il toujours le traité de Mlle Agnesi *Des infiniment petits ?*

Mes affaires d'ici qui vont commencer, celles de Brunswick qui ne finissent pas, tout cela m'ennuie et m'ôte l'envie d'écrire. »

Arrêtons-nous un instant pour constater et déplorer une fois de plus le ton détestable de Benjamin, incorrigible enfant

[1] Benjamin ne parle sans doute que des « exemplaires d'auteur ».

du XVIIIe siècle. On en veut à une femme d'esprit sérieux et de goût délicat d'avoir eu la faiblesse de tolérer des polissonneries qui ne compromettent pas moins ceux qui les souffrent que ceux qui les disent. Elle entrait avec une complaisance excessive dans le ton de son ami, au lieu d'user de l'ascendant que lui donnait son âge pour le rendre plus digne d'elle et de lui-même [1].

« Que voulez-vous dire, poursuit-il, avec vos nouvelles d'hier qui vous ont atterrée ? Je ne sais point de nouvelles. — Ah ! le décret de Barrère, c'est vrai. Qu'importe une injustice de plus ! Les autres n'en font-ils pas ? Ne sommes-nous pas des loups, des singes, des tigres, des bêtes féroces et bêtes, qui méritent d'aller au diable vingt fois par jour, toujours vous, moi et Muson-Fichu exceptés, s'entend.

...Pierrot est parti. Il s'est ennuyé, et m'a un peu ennuyé aussi, mais je n'ai pas été sa dupe ; je le lui ai rendu. Je crois le voyage de Hambourg dérangé ; cela ressemblerait à un mariage, et je n'en veux qu'avec Muset [2]. J'écris ce mot bien lisiblement pour que vous n'alliez pas lire Muson. Muset est bien plus commode et moins exigeant. Voilà neuf nuits que je couche avec cette moitié de moi-même, et mes yeux ni mes nerfs ne s'en trouvent pas plus mal.

...Ma foi oui, imprimez *Henriette et Richard*, tels qu'ils sont ; rangez les fragments en ordre, je les proposerai à Durand, qui les imprimera. Il demande avec instance une suite aux *Emigrés*. Il m'a dit : « Monsieur, c'est pour l'impression que je suis embarrassé, mais pour la vente, cela se vendra comme du sucre. » Je serai avec vous, j'espère, dans quinze jours, mais travaille en attendant à vos *Emigrés*...Adieu, je vous aime mieux que tout au monde. — Sans exception ? — Oui, sans exception. Pourrez-vous déchiffrer tout ceci ? Je puis écrire lisiblement aux autres, — à vous, non ; vous me donnez une fièvre d'idées ; j'ai vingt choses à écrire pendant que j'en griffonne une... »

[1] DuPeyrou semble avoir regretté que Mme de Charrière n'essayât pas d'exercer une influence sérieuse sur Benjamin : « Ses premières impressions, lui écrivait-il, ont formé un pli qui ne s'effacera jamais tout à fait. Qu'il est à plaindre ! Car toujours mécontent des autres, peut-il être jamais content lui-même et de lui-même ? Il sera le premier à se nuire, et en attribuera le crime à autrui. Ah ! que vous feriez une belle et bonne cure en passant le fer chaud sur ce pli ineffaçable, il est vrai, mais pour en rendre l'empreinte moins voyante ! Quel service vous lui rendriez, et à vous-même, qu'il intéresse ! » (29 avril 1793).

[2] *Muset* (non pas *Muret*, comme a lu Mme Melegari dans un autre passage) était le chien de Benjamin.

Il faut nous arrêter encore pour parler de l'ouvrage dont il vient d'être question. C'est en 1792 qu'il doit avoir été commencé. Le sort de ce petit roman, — ou plutôt de cette *anecdote :* tel est le modeste sous-titre que l'auteur lui avait donné, — est assez étrange : tous ses amis l'ont lu avec un plaisir particulier, il circula manuscrit de main en main, et cependant ne fut jamais imprimé ! Mme de Charrière trouvait sans doute que c'était un luxe trop coûteux de publier des ouvrages dont elle faisait les frais et ne retirait nul profit. Elle communiqua ce qu'elle avait écrit du nouveau roman à Suard, espérant qu'il trouverait un éditeur. Le 28 juillet 1792, elle lui envoyait les premières parties de l'ouvrage, avec une lettre qui nous a été heureusement conservée [1], et dont il faut citer au moins la fin. Après avoir dit qu'elle a soigné son style, selon les « sages critiques » de Suard, et qu'elle est prête à continuer si son correspondant l'y engage, elle lui fait part d'un scrupule qu'elle éprouve :

« Ne vous exposez-vous, Monsieur, à aucun reproche, à aucun désagrément, en voulant bien m'aider à publier un petit ouvrage où je dis et *veux dire* tout ce que je pense ? Je n'adore ni Voltaire, ni M. de Necker (quoique j'admire l'un et que j'estime l'autre, et assurément je ne m'aviserai pas de dire du mal de lui ; mais je n'aime pas son style et ne goûte pas ses *Opinions religieuses*), le peuple, ni ses représentants, et je suis beaucoup plus anti-aristocrate que je ne suis démocrate. Je voudrais que mon livre intéressât, bon gré mal gré, tout le monde ; mais je sens que presque tout le monde y trouvera à redire. Ne vous en voudra-t-on pas, Monsieur, de l'avoir aidé à paraître, de lui avoir fait du bien, de m'avoir obligée ? Et madame Suard, qui m'aura aussi montré de l'intérêt et de la bonne volonté, n'essuiera-t-elle pas quelques reproches ? J'en serais au désespoir. S'il faut de ma part, pour les prévenir, beaucoup de discrétion et de silence, rien ne sera prévenu, car je ne sais pas trop me taire ; je ne saurai taire vos bontés. Pensez à ceci, Monsieur, je vous prie, et qu'aucun remords ne vienne gâter dans mon cœur le doux sentiment de la reconnaissance. Je l'ai déjà, ce sentiment, et votre intention bienveillante a suffi pour me le donner ; il faut s'en tenir là : si vous risquez la moindre chose à ajouter l'effet à l'intention, j'y perdrai beaucoup, mais qu'importe ? Trop de malveillance entoure déjà les honnêtes gens dans le pays où vous êtes, pour qu'il faille l'augmenter.

[1] Voir chap. XII, p. 341, note 1.

Ma troisième partie commence à la Révolution et ne va que du 20 juin au 25 juillet. Je pense avoir encore trois parties dans la tête. Le nom d'anecdote ne va pas, dit-on, à quelque chose d'aussi long ; cependant je l'aime, et mon exactitude sur les dates, les distances, les localités, donnera, j'espère, à cet ouvrage l'air plus *anecdote* que roman. Vous en déciderez, Monsieur, si vous ne me retirez pas votre protection et vos secours.

M. de Charrière vous fait ses très humbles compliments ; il parle souvent de l'aimable accueil qu'il a reçu de vous et de madame Suard. Je la remercie pour lui et pour moi... [1] »

Le post-scriptum doit être cité aussi : on y lit, après un « tendre souvenir » pour madame Saurin, ces lignes :

« M. Constant est à Brunswick, plus sage, mais non moins ennuyé que vous ne l'avez vu. Il a bien de l'esprit, car dans toutes ses lettres, il me peint son ennui d'une manière toujours nouvelle et toujours intéressante. Cet aride sujet devient fertile entre ses mains. J'ai la comtesse Dœnhoff à un quart de lieue de chez moi , avec la compagne que je lui ai envoyée il y a dix mois. *J'ai* est un peu fat, car elle n'est venue chez moi qu'une fois, et depuis je ne l'ai pas revue. Elle a de la vivacité

Et la grâce plus belle encor que la beauté.

Elle a de belles et grandes intentions. Pour de l'esprit, du sens, de la suite, je n'en sais rien. On s'attend à voir bientôt à Neuchâtel M. Bischoffswerder ; personne ne sait ce qu'il y vient faire... »

Après avoir transcrit cette lettre, M. Nisard émet l'idée que Suard fut d'avis de supprimer l'ouvrage, et qu'il fut obéi. C'est assez vraisemblable. Mais Mme de Charrière dut avoir quelque peine à renoncer à la publication de ces pages que goûtait Benjamin. Celui-ci lui écrivait [2] :

[1] M. de Charrière venait de passer quelques semaines (avril-mai) à Paris (voir chap. XVII, p. 2).

[2] Cette lettre figure dans le recueil Melegari parmi celles de 1793. Elle est de 1795 (soit de quelques mois postérieure à la rencontre de Benjamin et de Mme de Staël), comme le prouve la lettre de Mme de Charrière à laquelle il répond, et datée du 19 février 1795 : « Pourriez-vous, sans vous donner aucune peine, faire copier les *Trois femmes*... J'ai reçu de Paris le commencement d'*Henriette et Richard*. Je vous l'enverrai... »

Elle lui envoie précisément « le commencement » d'*Henriette et Richard*. — Dans sa lettre, Benjamin fait allusion au roman des *Trois femmes*, qui n'était pas même commencé en 1793.

« Le commencement d'*Henriette et Richard* m'a fait un bien grand plaisir. Pourriez-vous m'envoyer le reste ? Je l'ai lu il y a 18 mois, mais à présent je désirerais le lire de suite. Je ferai copier les *Trois femmes*... N'avez-vous aucune idée de vous replacer à l'année 1787 ? Je désirerais bien vous retrouver à l'hôtel de Marigny ou à celui de la Chine.... Envoyez-moi, je vous prie, *Henriette et Richard*, et si vous n'avez pas envie de finir ce charmant ouvrage, mettez, ou laissez-moi mettre en ordre, c'est-à-dire faire copier de suite tout ce qui en existe, et faites-le imprimer comme un fragment. »

Elle ne suivit pas ce conseil. Aujourd'hui, il ne subsiste plus que des lambeaux d'*Henriette et Richard ;* seule la seconde partie est complète. C'est un manuscrit de 56 pages, qui ont été soigneusement copiées par les amies de la maison (nous avons reconnu tour à tour l'écriture de Mlle Tulleken, celle de Mlle l'Hardy et celle de Mlle Moula). Des trois autres parties, nous n'avons retrouvé parmi les papiers de Gaullieur que des feuilles détachées, brouillons, fragments surchargés de corrections ; quelques pages transcrites par M. de Charrière... Dans tout cela, impossible de saisir une suite, tant les lacunes sont nombreuses.

Nous devons même renoncer à indiquer exactement le sujet de l'ouvrage. Toutefois, nous discernons qu'il s'agit de deux enfants de conditions fort différentes, qui sont élevés ensemble par l'abbé des Rois et promis l'un à l'autre dès l'âge tendre. Richard est l'héritier pauvre de la noble famille des Echelles. Henriette est la fille unique d'un fils de paysan, M. Giroud, devenu fort riche et homme du monde accompli. Création originale que celle de ce Giroud : il n'a rien du type classique de parvenu ridicule, ce n'est point un Turcaret ; il ferait plutôt songer par quelques traits au Jacob de Marivaux. Mais Giroud a de plus une sorte de bon ton naturel ; rien, dans ses allures et son langage, ne trahit son origine rustique. C'est une haute intelligence et une puissante volonté ; pour trouver son pareil à cet égard, il le faudrait chercher parmi certains milliardaires américains, dont il est comme une première ébauche. Cette physionomie morale est peut-être une des plus fortes créations de Mme de Charrière.

Quant à l'abbé des Rois, il incarne quelques idées favorites de l'auteur : c'est l'éducateur qu'elle eût rêvé d'être, qu'elle avait peint déjà, dans les *Lettres de Lausanne*, sous les traits de

la mère de Cécile. A ses yeux, élever un enfant, c'est, non pas tant l'instruire, que former son jugement, son esprit, et par là son caractère, donner à son âme la trempe nécessaire pour les luttes de la vie. L'abbé des Rois, exempt de tout préjugé, affranchi de toute convention, noble qui dédaigne sa haute origine et ne trahit sa noblesse — la vraie — que par ses sentiments et ses actes, l'abbé est une figure fière et attachante : nous sommes désolés de ne faire que l'entrevoir. L'auteur résume sa pédagogie dans cette petite prosopopée :

« Vous, Richard, j'espère qu'on vous a appris beaucoup de choses, de manière que vous puissiez remplir de bonne heure, avec intelligence et succès, toutes les places où la fortune pourra vous mettre. Car une bonne éducation devance l'expérience et peut en tenir lieu. Vous, Henriette, peu importe ce que l'on vous a enseigné. Mais sans doute on a fort exercé votre esprit, car il est aussi juste et étendu que votre langage est élégant et pur ; une plaisanterie ne vous tient pas lieu d'un argument, vous ne regardez pas comme prouvé ce qui n'est que probable ; à l'évidence vous n'objectez rien ; il n'y a donc point d'homme qui ne se trouvât heureux de converser tous les jours avec vous, et de pouvoir vous consulter dans les occasions les plus critiques de la vie. »

L'« anecdote » se passe alternativement à Paris et en Province, dans les dernières années de l'ancien régime et pendant la Révolution ; l'auteur dépeint l'état des esprits en France, tel que l'Europe l'avait sous les yeux, et porte des jugements exempts de tout parti-pris. Les ci-devant ne sont point ménagés dans cette lettre adressée par Henriette à Richard, au sortir d'une soirée :

« La surface du beau monde est assez agréable. Ces gens entrent dans un salon avec de jolis habits, de jolis maintiens, de jolies manières ; mais je voudrais qu'ils en sortissent un quart d'heure après, car presque rien de ce qu'ils disent n'est bon à entendre... » « On les dit simples et polis, ces gens de Cour, ces grands seigneurs; mais leur simplicité me semble affectée et leur politesse hautaine : ils veulent nous mettre à notre aise, comme si nous devions être naturellement fort gênés avec eux. Moi je déclare que je les dispense de tout soin à cet égard. Je saurai fort bien sans qu'ils s'en tourmentent être avec eux comme j'y veux être, ou ne les point voir du tout... Je me serais bien passée de cette invitation. L'abbé m'a dit pour me consoler qu'il faut voir un peu de tout ; mais il me semble que ceci est déjà vu. »

Le jeune marquis de Loysel a toutes les ignorances et toutes les prétentions de sa caste. Un jour, il surprend Henriette à parler allemand avec une malheureuse à qui elle s'intéresse : — « Nous n'entendons pas l'allemand, dit-il en souriant d'un air fat. — Je ne sais pourquoi je m'en doutais », répond sèchement Henriette. L'instant d'après, elle le retrouve dans un salon :

« Le jeune homme, introduit par son père, vint étaler toute son élégante nullité. — Milton dit des ténèbres de l'enfer qu'elles étaient visibles ; et ici c'était une nullité visible, un vide palpable. »

La façon de raisonner, ou plutôt de déraisonner, de cette aristocratie dont l'auteur avait sous les yeux, à Colombier, des débris authentiques, lui suggère de bien fines observations. Voici un écho, sans doute fidèle, des conversations d'émigrés :

« Ici, tous les titres à la hauteur sont établis comme des lois. Qu'un membre noble de l'Assemblée nationale parle en fier gentilhomme, *on reconnaît bien dans ses discours l'âme de son grand-père, qui était cousin issu de germain de mon aïeule. Un noble sang ne peut se démentir.* Un autre gentilhomme du même nom, ou d'un autre tout aussi respectable, parle-t-il en député du Tiers, on oublie la maxime générale, on le blâme, on le déteste, sans que cela porte la moindre atteinte au système de l'hérédité des nobles sentiments. Des phrases qui se suivent sans intervalle ont beau se contredire manifestement, personne ne s'en aperçoit, tout le monde applaudit et fait chorus. Au commencement, je me suis avisée d'interrompre les *Rien n'est si vrai. Ah ! c'est bien cela !* par quelques observations et en demandant qu'on voulût choisir entre deux assertions opposées, ou me montrât comment on les pouvait concilier. J'obtins pour réponse un sourire, un regard moqueur ou impatient. On sait bien que Mademoiselle ne peut entendre cela, se disaient-elles ; nous lui parlons grec, arabe... Et par condescendance, ces dames me parlaient de mon père ou de mes occupations... A présent, j'écoute sans parler ; les paroles de ces dames sont des passants avec lesquels je n'ai aucune connaissance faite ni à faire. Si quelque chose d'un peu plus raisonnable vient à passer, j'applaudis comme on salue un étranger à qui l'on trouve un air honnête. »

Mais faut-il, pour autant, accabler la noblesse déjà malheureuse et exalter le peuple ? Le ferme bon sens de Mme de Charrière garde mieux son équilibre, et les hommes lui paraissent tous sensiblement pareils. Henriette écrit encore à Richard :

« Ce n'est pas seulement le grand monde, c'est le monde en général, qui me devient odieux. Hier, en passant dans la rue Jacob, j'entends des cris, des éclats de rire. Je m'arrête pour voir ce que c'était. Un petit chien était tombé d'un troisième étage, et criant et clopinant, fuyait devant les cruelles gens qui lui jetaient des pierres et tout ce qu'ils trouvaient sous la main. Une heure après, je repasse : nouvel attroupement, cris, huées. Alors, c'était une folle en haillons qui les occasionnait !

J'entends dire tous les jours que nous sommes le peuple le plus civilisé de l'Europe : bon Dieu ! que sont donc les autres !... Ce matin, mon cordonnier, petit fat très élégant, vraie poupée qu'on prendrait pour une fille en habits d'homme, vient chez moi une heure plus tard qu'il ne l'avait promis. Je lui en fais des reproches. — « Qu'est-ce donc, Monsieur, qui vous a arrêté ? — Une exécution, Mademoiselle ; tout le monde y courait ; il m'a fallu faire comme les autres. D'ailleurs, je n'avais vu rouer qu'une seule fois en ma vie. Cela ne revient pas tous les jours. »

Richard ! Richard ! Pourquoi tant crier contre la dureté des grands, des gens en place, quand on voit le peuple courir au supplice d'un homme du peuple comme à un spectacle agréable et divertissant ! — « Je le connaissais, ce pauvre garçon, a ajouté mon cordonnier en finissant de prendre ma mesure ; il était de mon village. »

J'allais lui faire quelques questions, et déjà j'interprétais un peu favorablement ce qu'il venait de dire, quand mon homme, sans me laisser le temps d'articuler un seul mot, s'est écrié : « Avouez, Mademoiselle, que personne ne me surpasse dans mon talent ! Oui, j'ose m'en vanter, aucun artiste ne donne mieux que moi à un joli pied sa vraie tournure. » — Et, après m'avoir saluée, il est sorti en rajustant sa cravate et en fredonnant un air nouveau.

Irwin [la femme de chambre] m'a dit : « Vos Français sont comme les chats, gentils et cruels. »

D'un chapitre intitulé *Réflexions*, détachons encore ces lignes généreuses :

« Quelqu'un — je crois que c'est M. l'abbé Siéyès — a dit un mot fort applaudi, à propos du sang de la noblesse versé pour la patrie : *Et celui des roturiers*, dit-il, *était-ce de l'eau ?* Non, c'était du sang tout semblable à l'autre, mais la noblesse française n'avait guère d'autre métier que d'aller verser, offrir du moins, le sien dans les sièges et les batailles, et ce métier, elle le faisait avec un grand dévouement, au lieu que les roturiers en pouvaient faire et en faisaient beaucoup d'autres plus profitables et moins périlleux... Les gentilshommes français couraient

aux dangers comme à leur patrimoine, et beaucoup d'entre eux n'en avaient guère d'autre... Je ne regrette pas ce qui ne pouvait plus durer, mais le mot de l'abbé Siéyès n'est pas si juste ni si humain qu'il le paraît, et dans ces temps d'exagération et d'acharnement, j'ai voulu dire ma pensée en faveur du géant trop orgueilleux jadis, mais sur lequel il ne faut pas marcher cruellement aujourd'hui qu'il est tombé. »

A son ordinaire, l'auteur a jeté au cours du roman, dans les lettres que ses héros échangent, ses réflexions sur cent objets, et s'est plu à mettre en scène ses amis, tel le marquis de Serent, que Richard rencontre à Versailles avec l'abbé Marie. Ses lectures du moment se reflètent dans bien des pages ; on en trouve une fort ingénieuse à propos du livre de M. Necker : *De l'importance des opinions religieuses :*

« Me prêcher ainsi, dit-elle, serait le moyen de me faire douter. Je crois en Dieu parce qu'on m'a appris à croire en Dieu dès mon enfance. Il me semble que tous les peuples ont cru en Dieu, et cela est tout simple. Nous ne manquons jamais, en voyant un ouvrage, de supposer un ouvrier. Me le vouloir persuader par toute autre raison est au moins superflu, et celle de mon utilité est tout à fait mal imaginée, car je puis bien *faire*, mais non pas *croire* pour mon utilité... J'espère que Dieu, ou plutôt ce que je vois de ses ouvrages, ne me laissera jamais en doute sur son existence, ni sur l'immensité de sa sagesse et de son pouvoir. »

Enfin, on nous saura gré de recueillir deux ou trois pensées d'un tour original, jetées au revers d'une page du roman :

« Quiconque veut le bien trouve des antagonistes qui le combattent... et des alliés qui le gênent. »

« J'ai quelquefois voulu empêcher qu'une rose ne fût rongée par une chenille, que cette chenille ne fût mangée par un petit oiseau, et le petit oiseau par un vautour : ma bonne volonté faisait mourir de faim tout ce monde ! »

« Un calembour est à l'esprit ce que serait au corps un saut qu'on vous fait faire à l'improviste et qui vous mettrait dans un endroit où vous ne songiez pas à aller ; souvent il fait rire, d'autres fois il étourdit, et quelquefois il vous casse bras et jambes. »

Il faut regretter bien vivement que Gaullieur, qui a dû posséder tout ce qui existait d'*Henriette et Richard*, ne l'ait pas fait imprimer : à en juger par ce qu'il en reste, c'était un des ouvrages les plus variés et les plus riches de pensée que Mme de Charrière ait composés.

Benjamin, qui devait bientôt retourner à Brunswick, ne s'arrêta que fort peu à Colombier pendant la fin de l'été 1793. Mais il avait loué un appartement au château, chez le receveur Borel, y avait fait venir sa bibliothèque et promettait de s'y installer, sitôt libre, pour quelques mois d'hiver. En attendant, la vie était toujours animée au manoir du Pontet : les amis se succédaient dans ce grand salon d'été, avec son plafond « en berceau », qui existe encore. Nous avons vu arriver Mme Achard et ses filles ; Mlle Moula — Muson — toujours aisément scandalisée, mais attachée tendrement à la maîtresse du lieu, est là pour ainsi dire à demeure, chantant, — et silhouettant tout le monde. Pierrot amuse la société par la vivacité d'un esprit un peu gamin. Et Mme de Charrière, si triste au fond, s'étourdit de son mieux :

« Quoique ma vie soit assez gaie au milieu de Mme Achard, ses deux filles, Mlle Moula et un jeune joli émigré, elle ne fournit rien du tout à raconter. On s'amuse tant qu'on ne réfléchit pas ; l'un triomphe aux échecs, l'autre à la comète ; on lit, on chante, on saute, on dit en se pâmant de rire que *Tout* commence par un *t* et *finit* par un *f*. Mais sitôt que les balivernes font place à la réflexion, les Genevoises tremblent pour leur patrie, le Français pleure la sienne, et nous, déplorant toutes sortes de malheurs, nous craignons en particulier pour M. et Mme Chaillet renfermés dans Lyon que l'on affame et bombarde. Avec tout cela, il m'est impossible de trouver fort à redire aux révolutions. Toutes les fois qu'on s'en formalisera, que l'on criera à tue-tête en faveur des puissances, des légales autorités, songeons au gros roi et à celles qui le gouvernent. » (27 août 1793.)

C'est à Mlle L'Hardy, on le devine, que Mme de Charrière adressait ces réflexions. — Les semaines où elle eut auprès d'elle Mme Achard furent parmi les plus douces de ce temps de sa vie, sinon les plus calmes, car elle était occupée de tant d'objets divers !

« J'ai eu pendant quelques jours, écrit-elle à Benjamin, plus de monde et d'affaires que je n'en puis supporter. Il en est résulté une fatigue si extrême que je ne pouvais ni me mouvoir, ni penser, ni dormir. Hier, j'eus la migraine assez doucement. Le souper et l'après-souper furent assez drôles. Pierrot m'avait donné tout le jour de jolies petites marques d'intérêt et d'amitié. Le soir, je fus son Don Quichotte. La cadette Achard le morigène. Il l'appelle le professeur Many, et l'aime beaucoup. Vous vous amuseriez au milieu de cette enfantine société mieux qu'avec

votre malheureux procès. ...Je vous promets tous les jours à Mme Achard, qui trouve bien plaisant, non que je vous admire, mais pourquoi je vous admire, pour quelles choses et quels mots je vous cite.

...Aujourd'hui on délibère à Neuchâtel sur les émigrés. On a renvoyé jusqu'après la délibération à répondre à Pierrot, qui demandait la permission d'y prendre au mois une demeure [1] (26 août 1793) ».

« Je serais fâché pour Pierrot du renvoi des émigrés, répond Benjamin ; mais je voudrais qu'on en fît autant ici. Nous avons deux mille de cette engeance qui nous mangent et nous ennuient, et peut-être nous attireront la guerre. » (30 août 1793.)

Quelques jours après, ce billet non daté :

« Je compte toujours être avec vous vers le milieu de ce mois, puis partir pour deux, pour donner aux vieilles femmes et à la société de Lausanne le temps de digérer mon divorce. Je passerai ces deux mois vraisemblablement à Francfort, à moins que je ne doive reparaître à Brunswick pour assurer ma séparation. Dans tous les cas, le mois de février ou de mars me ramènera près de vous pour l'été. Ce plan est le plus doux que j'aie fait de ma vie. »

Il vint d'ailleurs passer quelques jours à Colombier avant que Mme Achard en partît. La lettre suivante de Mme de Charrière fait allusion à ce séjour :

« *Ce jeudi à 7 heures du matin.* L'émotion que j'eus hier d'entendre M. de Ch. parler d'une personne dont je ne puis supporter d'entendre parler, surtout à lui, m'a tenue réveillée toute la nuit, à quelques moments près de désagréables et ridicules rêves ; par exemple, j'ai vu XX joufflu et gros comme un bourgmestre hollandais ne pouvoir boutonner sa redingote. Pendant 5 ou 6 heures passées dans son lit sans dormir, on pense à beaucoup de choses et on a le temps d'être minutieusement exact dans le compte qu'on se rend de chacune d'elles... Je me suis souvenue que les derniers jours, c'était auprès de Ninette que vous vous asseyiez par terre, et c'est une de vos galanteries. J'ai aussi fait la réflexion que jamais je n'avais été chargée par vous d'autant de choses douces et amènes... Vous devenez vraiment une créature sociable, et aimante autant qu'aimable. Il n'est plus si sûr

[1] On lit dans le Registre du Petit Conseil de la ville de Neuchâtel, à la date du 27 août 1793 : *M. Roussillon, de Besançon, toléré pour un mois.* Puis cette note : *Nouvelle autorisation le 5 octobre.* Pierrot était chez le jardinier Anthoine, sans doute en qualité d'apprenti.

que ces dames partent samedi. J'ai tiré grand parti de vos douceurs pour elles, car après en avoir dit une partie à l'arrivée du courrier, j'en dis une autre partie au souper et me fis ainsi plusieurs fois de fête.

...Je suis fatiguée et triste, mais un peu d'émigrés et de musique feront passer tout cela. Que deviendrais-je si j'aimais aussi peu que vous les arts et la nature ? C'est bien cette dernière que j'aime le mieux ; mais elle est si fatigante à aller chercher ! D'ailleurs, sa plus belle production, la plus belle rose, a la plupart du temps un ver au cœur et toujours force épines à sa tige. » (Fin septembre 1793.)

Benjamin écrit (25 septembre) [1] :

...« Vous avez donc perdu Mme Achard, que j'aime mieux que Mme de S., et Ninette et Many. Je voudrais bien qu'elles fussent heureuses ces deux petites filles, si fraîches et si gaies, et si disposées à être heureuses. C'est à de tels êtres qu'on doit souhaiter le bonheur...

...Vous me dites que je deviens une créature sociale et aimante. Je l'ai toujours été ! Mais nourri de vanité par ma première éducation, mis ensuite à la torture par les gens qui voulaient tirer de moi la sensibilité comme on exprime le jus d'un citron, puis précipité dans un cloaque de bêtises et d'apathie, avec un démon d'étourderie, et d'insouciance, et d'opiniâtreté, et d'ineptie, et d'incomplaisance, comment diable eussé-je été social ou aimant ?

...Je ne doute pas que je ne puisse passer l'hiver à Colombier... »

Elle répond (28 septembre) :

« ...Vous me dites des choses tristes, justes, aimables, à propos de Mlles Achard. Mais cet à-propos est-il comme vous l'imaginez ? Ninette aura-t-elle la surprise que vous supposez ? N'a-t-elle pas déjà souffert ? Sa mère m'a dit qu'il n'y avait pas de jour qu'elle ne pleurât plus d'une fois. Elle ne se porte pas très bien. Je n'ai pas laissé passer une seule fois sa toux *unnoticed*, car elle me faisait toujours frémir, et moins pour elle que pour sa mère, qui, je vous en réponds, l'entendait encore mieux que moi. — M. de Haaren a commencé un poëme par ces mots :

Gelukkig perk van drie tot seeven jaaren [2] !

Je crois en effet que le *perk*, l'espace heureux, n'est pas plus long que cela ; encore est-on quelquefois fouetté et mis en pénitence avant d'avoir atteint l'âge de 7 ans. Croyez-moi, tout âge

[1] Et non *décembre* (Recueil Melegari).

[2] Heureuse période de trois à sept ans !

a ses souffrances, et le professeur Many, mise en train de s'expliquer sur elle-même, nous raconta, quelques jours avant son départ, que c'était par réflexion et à dessein que, de très gaie et naïve qu'elle était, elle était devenue sérieuse et réservée, parce que la manière dont elle amusait ne lui convenait plus et que son amour-propre en était blessé. Elle m'a dit que j'étais la première qui l'eût louée de manière à la flatter et à lui donner un certain courage dont elle ne laissait pas d'avoir besoin pour être heureuse. Auriez-vous deviné tout cela, seigneur Benjamin ?

Mlle L'Hardy est revenue hier à Auvernier et a dîné avec moi aujourd'hui. Elle est très aimable... »

Continuons à écouter la conversation de ces deux brillants esprits, encore amis à cette heure : bientôt ce sera fini des lettres écrites avec abandon ; la correspondance deviendra amère, puis brève et sèche, et ne reprendra jamais plus le ton d'autrefois. C'est Benjamin qui, maintenant, a l'air de se croire moins aimé. La lettre qu'on va lire fait suite à deux autres que nous n'avons pas.

« *Lausanne, ce* 8 *octobre* 1793. Comme vous traitez sèchement les gens qui ont le malheur de prendre de l'humeur et de vous la témoigner ! C'est doublement injuste. Car c'est déjà un malheur d'avoir de l'humeur ; c'en est un second d'en avoir contre vous, quand vous êtes ce qu'on aime le mieux au monde ; enfin, c'en est un troisième d'être puni de ce malheur par la sécheresse ou la brièveté de vos lettres.

...J'ai toujours peur d'être *mûr ;* c'est, de tout ce que vous m'avez dit depuis six années que je vous connais et que vous êtes l'idée la plus douce et la plus constante qui m'occupe, ce qui a fait le plus d'impression sur moi. Auparavant, il ne m'entrait pas dans l'esprit que vous puissiez vous dégoûter de moi ; à présent, toutes les fois qu'un courrier se passe sans me rien apporter ou n'apportant que peu de chose de vous, cette crainte me poursuit et je n'ai pas le courage de vous écrire. J'ai déjà, plus d'une fois, eu envie de vous faire jurer que je ne mûrirais pas. Mais cette maturité ne dépend ni de vous ni de moi...

...Je vois avec charme approcher l'époque de mon retour à Colombier. Malgré votre dernière séchissime lettre,... je vous aime beaucoup et je vous pardonne tous les torts que j'ai pu avoir. »

...« Je vous confierai que malgré l'esprit de Mme de Nassau, j'ai plus qu'assez de sa société, jointe à celle de Mlle Rieu, dont les *homs* avec les coups de tête significatifs, lorsqu'elle a dit quelque énorme folie, me donnent envie de la battre. Je n'ai rien de mon père... J'attends aussi de Brunswick des lettres... »

« [*Octobre ?* 1793.] Je vous envoie tout ce que j'ai reçu [1], cher Benjamin, et je vous supplie de me pardonner d'être malade. En vérité, ce n'est pas par choix que je souffre toute la nuit au lieu de dormir. Aujourd'hui j'ai été tellement rendue de fatigue, que je me faisais pitié, mais je ne suis pas de mauvaise humeur contre moi à un certain point. Cependant, je sens bien l'impatience que je dois vous donner, et si je connaissais quelqu'un de jeune et de robuste qui vous aimât autant que je vous aime, et ne fût pas plus bête que moi, j'aurais la générosité de vous dire : *Allez auprès de cette personne-là*. Cela n'étant pas, il faut prendre moi et mes maux en patience. Je me suis baignée hier et purgée ce matin ; demain je ferai, si je puis, l'un et l'autre. Cela ne fait pas une agréable vie, mais, en revanche, on m'oblige à si peu de frais ! Je remercie tant celle qui me donne du thé le matin à 6 heures et met fin par là à ma désastreuse nuit ! J'ai été si obligée cet après-dîner à M. de Charrière, qui a bien voulu me lire un peu de Gorani pour m'endormir ! Votre lettre est aussi un bienfait dont je suis très reconnaissante. J'ai vu le sourire incompréhensiblement fin de la Rieu et entendu son *hom* confidentiel. Vous êtes bien drôle et bien aimable, et personne au monde ne le sent comme moi.

J'ai reçu ce soir une lettre de Mme de Staël [2]. Elle m'étonne presque à chaque phrase par un mélange d'amabilité et quelque chose qui gâte cette amabilité. Bonsoir. Je vous aime bien. »

« [*Octobre ?* 1793]. Il est arrivé hier deux lettres pour vous... Elles contiennent sans doute vos *hyémaliques* destinées [3]. Puissent-elles être agréables et ne vous pas éloigner de moi pour trop longtemps ! Je fâchai hier Muson, qui m'écrivit le soir son regret de s'être fâchée. Je m'étais déjà fait mon procès à moi-même et m'étais condamnée en plein. Muson me comprend de travers, s'effarouche d'un mot que l'impatience ou la gaîté me fait dire, et qu'elle s'obstine à regarder comme l'expression d'un sentiment profond et à jamais durable. Elle ne peut pas me connaître ; moi je devrais la connaître pour ne pouvoir pas me connaître, et ne devrais pas l'exposer à ces méprises qui lui font de la peine et me causent des remords. Ce pauvre Encelade ou Ancelade fait d'étranges bonds sous sa montagne. Un des plus plaisants, c'est quand on l'embarrasse par une objection contre l'opinion qu'on vient d'énoncer soi-même. Il semble que ce soit une niche qu'on lui fasse de douter de ce dont on l'avait persuadée déjà ; il semble que la chose serait invariablement, indisputablement telle ou telle, si on avait bien voulu n'en pas douter, ou taire ses

[1] La correspondance de Benjamin lui était souvent adressée à Colombier.
[2] Voir chap. XX, les lettres de Mme de Staël à Mme de Charrière.
[3] Ses destinées pour l'hiver suivant. Benjamin avait dit *hyémales*.

doutes, et que c'est ce qu'on en dit, et non ce qui est, qui constitue la chose. Un jour, après avoir dit quelques lieux communs contre la tyrannie, je m'avisai d'exprimer mon respect pour l'autorité une, indivisée, qui exécuterait sans obstacle ce qu'elle-même aurait voulu après l'avoir conçu ; quel embarras, que de méprises et de négligences, là où celui qui imagine doit faire vouloir à un autre et où celui-ci a besoin du consentement de ceux qui doivent exécuter ! — La pauvre Muson m'aurait volontiers battue de ce que je réhabilitais ainsi le pouvoir absolu. *Sans moi*, la république eût été triomphante ; le pouvoir de tous n'eût point eu de défauts.

Après ces petits événements-là, je suis tout étonnée et honteuse d'avoir parlé à qui ne peut m'entendre, puis je finis par trouver qu'il n'y a pas de mal à cela, qu'il ne faut pas laisser enrouiller sa parole, et que tout en parlant, on pense quelque chose qu'on n'aurait pas pensé si l'on n'eût rien dit.

...J'ai reçu une lettre de Mme d'Athlone, si plaisante, si plaisante ! Je ne vous l'envoie pas, parce que je veux vous voir suffoquer de rire. Il n'y a si grave personnage sur lequel elle ne fasse son effet. M. le M[inistre] Chaillet pleurait à force de rire. Mlle L'Hardy ne savait où se mettre. M. de Charrière, à qui je l'avais donnée avant de la déplier en le priant de lire haut, et qui trouvait cela fort mauvais, méchant, odieux, n'a pas pu y tenir et nous a lu... *Quant à son esprit, je ne puis vous en rien dire* (de l'enleveur de sa bru) : *on se partage. Il est bon cavalier.* Il y a cinq pages, grande écriture, à la vérité ; tout cela est écrit grandement, sans recherche ; on n'a pas raffiné sur le sens ou le style ; il y a cinq pages de cette force. On n'a pas le temps de respirer. Mais *motus*, c'est ma cousine non seulement, mais mon amie la meilleure et la plus généreuse femme du monde. Connaîtriez-vous ce bon cavalier, ce comte de Bose ? Mme d'Athlone écrit Bosé...[1]

Il se trouve que le décret contre les émigrés ne les chasse que de Neuchâtel et sa banlieue. Pierrot se tirera d'affaire, je pense, assez aisément. »

« *Octobre* 1793. Muson est fort sérieuse ; c'est de très bonne

[1] Le pénible événement de famille raconté dans cette lettre « si plaisante » de Mme d'Athlone aurait pu inspirer à son intime amie — sans parler du pasteur Chaillet — d'autres sentiments. Mais il est vrai que sa lettre (nous la possédons) est d'une bizarrerie extrême. Benjamin, qui connaissait la famille d'Athlone, répondit le 12 octobre 1793 à son amie par une lettre plus que légère (voir *Melegari*, p. 409-10). En Hollande, parmi les parents de Mme de Charrière, on avait été simplement et honnêtement attristé. Mme de Tuyll-Fagel, ayant exprimé ce sentiment si naturel dans une lettre à sa belle-sœur, reçut d'elle une lettre cavalière, qui motiva la riposte vigoureuse — et courageuse — que nous avons citée tome I, p. 165, note.

foi que ses talents la désolent quelquefois par le vide que des applaudissements toujours renaissants, mais toujours froids, frivoles et passagers laissent dans son cœur. Je crois qu'elle troquerait ciseaux, pinceaux, chants italiens et français, contre un mari honnête et bon. Ne plaisantez pas : je dis bon homme et honnête mari. Elle ne le demanderait ni très beau, ni très jeune, ni Hercule-like. Je voudrais bien pouvoir lui donner ce qu'il est si naturel qu'elle désire. Je ne pense pas qu'elle cherchât après coup midi à 14 heures. Elle se souviendrait assez des ennuis du célibat pour supporter doucement ceux du mariage, et ne regretterait jamais une liberté dont elle ne sait dès longtemps que faire. Ancelade resterait tranquillement couché sous sa montagne, quand il n'y serait plus si seul. Ne connaissez-vous pas quelque chose de marital que vous puissiez nous envoyer ? A quoi bon tant de cousins, si vous ne pouvez pas en donner un seul à une Muson, toute bonne, laborieuse, sage, économe... »

MARIANNE MOULA
D'après un crayon attribué à Mme de Charrière.
(Propriété de Philippe Godet)

A ces plaisanteries Benjamin répond :

« Votre Ancelade, que vous devriez écrire Encelade, est à mourir de rire... Je voudrais qu'elle eut 20,000 livres de rente et qu'elle épousât Pierrot. Elle l'ennuierait un peu, mais il est très facile à vivre, Pierrot ; il mangerait ses 20,000 livres tranquillement, ferait de temps en temps des infidélités à sa vieille *Musaille*, qui les lui pardonnerait après avoir soupiré et *grimly smiled*, et tout irait très bien. Cela vaudrait mieux que cette vie d'émigré qui, j'ai peur, deviendra tous les jours plus fâcheuse. Je sens bien ce que Pierrot doit souffrir, lui, démocrate en principe, de se voir persécuté comme aristocrate ; cela ressemble à ce que je souffre de m'entendre accuser d'approuver les horreurs de la Convention contre les Girondins et les Modérés. »

La suite de cette lettre nous révèle toutes les incertitudes qui accablent à ce moment Benjamin. Il a loué un appartement à Colombier, mais on lui propose de conserver son emploi à Brunswick ; il a déjà envoyé sa bibliothèque à Colombier, et craint de la laisser dans un appartement vide, à la disposition des rats. Las de tant de perplexités, il rêve d'une vie paisible en un monde nouveau :

« Amérique ! Amérique ! Amérique ! Si je quitte une fois Colombier pour toujours, si je vois toute liberté mourir en Europe, il me restera donc un asile ! »

C'est à Coppet qu'il devait trouver son Nouveau Monde.

A ce moment, les Français, mécontents de l'accueil fait aux émigrés dans le pays de Neuchâtel, menaçaient de l'envahir :

« Quelqu'un m'a dit qu'on ne les avait dissuadés qu'en leur faisant croire que les Neuchâtelois étaient suisses. Or cela n'est pas. Vous n'envoyez point de représentants à la Diète... Je fais sincèrement des vœux pour que messieurs les Sans-culottes soient tellement frottés, qu'ils n'aient pas le temps de penser à vous. »

En attendant, il prête sa chambre à coucher de Colombier à Pierrot, chassé de la ville :

« Il sera bien mal, la seule chambre où il puisse coucher n'ayant ni fourneau ni cheminée. Du reste, il y a du bois dans ma cuisine à foison, et il pourra chauffer la grande salle. »

Benjamin était à peu près décidé à partir pour Brunswick, à y passer l'hiver, et à revenir en avril 1794 à Colombier. Mais, le 29 novembre, il est encore à Lausanne, d'où il lui mande :

« Malade ou non, vous savez bien que je n'aime rien tant que vous... *Je ne pense pas que je quitte Colombier cette année.* »

C'est qu'on lui déconseillait maintenant de reparaître à Brunswick avant qu'il eût terminé son interminable contestation avec son ex-femme.

« Il est d'autant plus nécessaire, dit-il, que vous guérissiez, que je me flatte de pouvoir passer l'hiver avec vous. »

« Je voudrais bien, répond-elle, ne fût-ce que pour vous complaire, être parfaitement bien portante. *Mais diable m'emporte,*

je pouis pas[1]. Il faudra que vous supportiez mon mal, comme il m'a fallu supporter le vôtre. J'ai plaint le roi, la reine, bien d'autres ; mais je regrette Bailly [2]. Il ne me sort presque pas de l'esprit et m'entretient dans un chagrin extrême contre les hommes et le sort...

Entre Lichtenhahn et moi, nous tirerons ma jambe d'affaire, je l'espère du moins. Il me saigna avant hier, Pierrot était avec nous et tint le bassin. »

« J'ai pleuré sur Bailly, répond Benjamin, autant parce que vous l'aimiez que par intérêt pour lui... Guérissez-vous. Quoique vous ne marchiez jamais, je ne veux pas vous savoir boiteuse. » (Novembre 1793.)

La correspondance s'arrête pour un temps. Dès le commencement de décembre, Benjamin est fixé à Colombier, et n'en partira qu'au commencement d'avril. Ces trois ou quatre mois sont le dernier temps heureux dont Mme de Charrière ait joui. Elle avait encore son plein empire sur Benjamin, toutes ses lettres inédites le prouvent. Sainte-Beuve les ignorait, lorsque, parlant de leur liaison comme d'une chose déjà morte en 1793, il a dit :

« Quelques années de plus, quelques derniers automnes avaient achevé de ranger Mme de Charrière dans l'ombre entière et sans rayons. »

La phrase est jolie, romantique, et fausse, parce que Sainte-Beuve, dérouté par l'erreur initiale, voit en Mme de Charrière l'ancienne maîtresse de Constant. En pareil cas, quelques *automnes* de plus sont en effet décisifs. Mais on voit quelle était encore leur intimité à cette époque, cette intimité intellectuelle qui les rendait nécessaires l'un à l'autre, et qui était née d'un même détachement de tout, d'un même défaut de principe directeur, d'un même et amer sentiment de l'*à quoi bon ?*

A quoi bon agir, en effet ? A quoi bon s'enthousiasmer ? A quoi bon vivre ? *A quoi bon ?* Cela résume, hélas ! pour Mme de Charrière, sa conception de l'humaine destinée. Par là s'explique son dilettantisme fiévreux, cette activité à tout propos, mais un peu vide, sans but précis, dans laquelle la pauvre désenhantée a consumé sa vie.

[1] Allusion à une histoire qui les avait fait bien rire. Cette exclamation était passée en proverbe entre eux.

[2] Le maire de Paris, guillotiné le 12 novembre 1793. Elle le connaissait personnellement, pour l'avoir vu à Paris, et le tenait en haute estime.

Et cela explique aussi pourquoi Benjamin, longtemps envoûté par le scepticisme de Colombier, poussa comme un cri de délivrance en découvrant des horizons nouveaux qu'il ne soupçonnait point et que lui ouvrit tout à coup une femme jeune, enthousiaste, passionnée d'agir et de rajeunir le monde.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Une heureuse saison va précéder la rupture.

CHAPITRE XIX

Le ménage Huber

« Vous verrez de nouveaux originaux. »
(Mme de Charrière à Mlle L'Hardy.)

Dernier séjour de Benjamin à Colombier. — Cercle intime. — La comédie de l'*Emigré*. — Louis-Ferdinand Huber et Mme Forster; leur histoire. — Forster et Gœthe. — Mme de Charrière et le général de Kalckreuth. — L'*Inconsolable*. — La *Parfaite liberté*. — Benjamin repart pour Brunswick : active correspondance avec Colombier. — Mort de Vincent de Tuyll. — Les Huber à Bôle; leur vie, leurs relations.

Le bonheur n'a pas d'histoire. Nous n'avons que peu de chose à raconter sur Benjamin et sa vieille amie pendant cette fin de l'année 1793, qui s'acheva pour les habitants de Colombier plus paisiblement que pour beaucoup d'autres. Benjamin y arriva le 2 décembre après midi, comme le raconte la lettre suivante, qui atteste un renouveau de gaîté :

A 7 h. du matin, ce 3 décembre 1793.

« Je suis beaucoup mieux, chère Caroline. Toute la journée de hier a été très passable. L'après dîner, Constant arriva. Mlle L'Hardy était auprès de moi depuis un moment. Elle ne fut point effarouchée, ni intimidée... A cinq heures et demie nous prîmes le thé, M. de Charrière, Constant et moi, et la chambre, quoique aussi embarrassée que vous le pouvez croire (tables, chaises, baignoire, tout était l'un sur l'autre), avait

pourtant un petit air de fête. Je voudrais que vous vous fussiez glissée à côté de moi. A 6 ½ heures, je me mis dans l'eau et y restai jusqu'à près de 8. Constant me tint compagnie fidèlement et ne me quitta que pour aller souper. Nous nous amusions comme des rois. A 11 heures, je me suis couchée ; M. de Charrière a eu la bonté de me lire un petit moment, mais j'étais si bien exempte de douleur que comptant sur une bonne nuit, je n'ai pas tardé à l'envoyer dans sa tanière, craignant qu'ici il n'eût froid. Quand je suis bien malade, je ne suis pas si discrète. Je ne me suis réveillée qu'après une heure et bientôt j'ai redormi jusqu'à passé 5. Cela me paraît comme à un général d'armée une victoire remportée... A 6 heures, j'ai sonné, j'ai bu mon thé, dans lequel j'ai trempé un morceau de pain, puis à la clarté du reste de ma bougie sortie de sa bobèche, et collée sur le rebord, je me suis mise à vous écrire... Voilà seulement 7 heures qui frappent au village. Voudriez-vous bien faire dire à mon Esculape que je me porte mieux ? Cela lui fera plaisir encore plus pour l'amour de moi que pour la gloire de son art ou la sienne propre. C'est un excellent homme que cet Esculape, sauf le respect que l'on doit à un Dieu. »

Benjamin occupait un appartement du vaste et antique château où avait résidé, trente ans auparavant, le gouverneur lord Keith, maréchal d'Ecosse, et où logeait maintenant M. Borel, receveur des dîmes. Du château, on n'a qu'une rue à traverser, et l'on trouve, à côté de l'église, l'escalier à larges degrés qui, longeant le verger du presbytère, descend au manoir du Pontet. L'aspect des lieux a un peu changé : la vieille et pittoresque église romane, démolie au commencement du siècle dernier, a été remplacée par un édifice d'une humiliante banalité ; mais l'escalier — dans le patois local *les Egralets* — subsiste encore, bien qu'il ait été un peu raccourci par la correction de la route où il aboutit. On aime à se représenter Benjamin franchissant, en quelques sauts de ses très longues jambes, la distance qui le séparait de la chère demeure. Il prenait ses repas chez les Charrière et faisait partie de la maison. Nous ne pensons pas qu'il ait beaucoup travaillé durant ces mois consacrés aux interminables causeries où il se plaisait tant. L'arrivée du courrier était une distraction, plus rare alors qu'aujourd'hui et plus impatiemment attendue. Constant avait grand'peine à ne pas ouvrir avant son amie les lettres, nombreuses, adressées à celle-ci.

« Il pénètre la lettre avec sa pensée, conte Mme de Charrière, fait mille conjectures, me les dit, m'ôte la lettre des mains,

LA MAISON DE CHARRIÈRE, VUE DU GRAND JARDIN

s'il le peut, dès qu'elle est ouverte. C'est une comédie. Un jour, il me quitta et s'en alla chez lui de colère de ce que je ne voulus pas lire haut, ni lui donner à lire une lettre de Camille. Je ne m'en aperçus pas et je ne l'ai su que quelques mois après. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 26 juin 1794).

Benjamin rencontrait à Colombier tous ces visages déjà connus, le ministre Chaillet, les Sandoz-Rollin, toujours fidèles, DuPeyrou, que son carrosse amenait souvent l'après-midi; l'Allemand Huber, dont nous raconterons tout à l'heure les relations avec l'auteur de *Caliste* ; la bonne Muson, qui mettait ses jolis talents au service de la société ; Mlle L'Hardy, belle et imposante, pour qui M. de Charrière avait un faible qu'il ne cachait point. Ajoutez à tout cela le sémillant Pierrot, les visiteurs d'occasion, et vous vous figurerez assez bien l'aspect du grand salon ou du petit jardin pendant les longues après-midi.

On comprend que Mme de Charrière se soit sentie gaîment inspirée par ce cercle d'amis prompts à l'applaudir. Elle écrit à d'Oleyres (15 janvier 1794) :

« C'est à l'invitation de Camille de Roussillon que j'ai écrit les *Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés*... Je me flatte de pouvoir vous envoyer par le premier courrier une bagatelle plus nouvelle encore, car elle est sous presse. Cette fois, j'ai fait imprimer seulement 100 exemplaires [1], et à mes frais ; on m'enverra toute l'édition. C'est une petite comédie que j'ai intitulée l'*Emigré*. La scène est en Suisse. On l'a déjà traduite en allemand, et je crois qu'on l'imprimera incessamment sous le nom de *Schweizersinn*. C'est l'effet d'un moment de gaîté. En trois jours, cela fut imaginé et fait. J'aurais eu mauvaise opinion peut-être d'un ouvrage si hâté, sans M. de Charrière et M. Constant, qui l'applaudirent et que surtout j'eus le plaisir de voir rire de bon cœur. Tout mouillé encore, l'*Emigré* partira pour Turin. Ce n'est pas qu'on l'imprime à Neuchâtel : Fauche est trop aristocrate ; il refusait les lettres de mes émigrés, et imprimait les œuvres d'un certain Fenouillot, aussi plat que grossier et sale [2]. »

Le 25 décembre, DuPeyrou lui annonce qu'il a fait copier l'*Emigré*, et ajoute :

« Il est bien inutile de vous parler du mérite de votre impromptu, qui est bien un véritable impromptu, dont la compo-

[1] C'est donc par erreur que Gaullieur dit que l'*Emigré* fut tiré à douze exemplaires seulement.

[2] Sur Fenouillot de Falbaire, voir chap. XVII (p. 9, note 3).

sition est presque plus rapide que sa transcription. Les maîtres ont applaudi à la vérité et variété des caractères contrastants ; au naturel et rapidité du dialogue ; à cette gaîté franche, qui ne court ni après les saillies de l'esprit, ni après les ambitieuses maximes de la philosophie, mais les fait sortir et les produit comme des plantes indigènes. Moi, faisant le métier de jardinier, je prends la serpe, au risque de la manier à tort et à travers. Je dis donc... »

Suivent sept pages de critiques, suivies elles-mêmes de ces lignes :

« ...C'est là ma manière de prouver mon intérêt en toute rencontre. Je dois encore vous prévenir que le secret recommandé sur votre comédie est un vrai secret de comédie : Pierrot en a parlé comme devant participer à la copie qui s'en prépare. »

Mais l'auteur ne céda pas à toutes les observations de Du-Peyrou, qui lui écrivait : « Je me rends, non pas à la force de vos raisons, mais à celle de vos poumons. »

L'excellent homme nous apprend qu'il vint alors à l'auteur l'idée funeste de transcrire sa comédie en vers, et que Benjamin eut le bon goût de s'y opposer de toutes ses forces. Notons, à cette occasion, que Mme de Charrière a eu le grand tort d'écrire en vers plusieurs de ses comédies : il n'en faut pas plus pour qu'elles soient à peu près illisibles. Banville a remarqué [1] combien les écrivains les plus spirituels de la fin du XVIIIe siècle sont plats dès qu'ils s'avisent d'écrire en vers : leur langue, banale, sans saveur, n'a plus ni vivacité ni naturel. Il cite l'exemple de Chamfort et de sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*. Qui pourrait y reconnaître l'étincelant misanthrope que ses « mots » ont sauvé de l'oubli ? Banville aurait pu, s'il l'eût connue, citer la spirituelle épistolière amie de Benjamin Constant, — sans parler de Benjamin lui-même, dont les vers sont détestables. Du moins sut-il faire bonne justice de ceux de son amie. Mme de Charrière tournait agréablement l'épigramme ou l'épître ; dès qu'elle vise plus haut, sa langue poétique est monotone et sans relief. Bénissons l'influence de Benjamin, qui a préservé des vers la vive et charmante comédie de l'*Emigré*.

Ces trois petits actes sont une « tranche de vie » qui en vaut d'autres plus prétentieuses. L'auteur, en peignant le coin d'Emi-

[1] *Petit traité de poésie française*, ch. V.

gration qu'elle avait sous les yeux, voulait mettre en garde l'opinion contre les faux jugements qu'on portait en France et en Allemagne sur les dispositions de la Suisse à l'endroit des émigrés. On paraissait croire que ce pays allait abandonner sa neutralité pour entrer dans la coalition contre la France. L'hospitalité accordée aux émigrés était simple affaire d'humanité, et ne devait pas empêcher de considérer la Suisse comme une terre neutre, qui entendait le rester. Tel était, selon Mme de Charrière, le sentiment helvétique : c'est pourquoi la pièce prit en allemand le titre significatif de *Schweizersinn*.Elle nous montre cet « esprit suisse » en contraste avec le double esprit français, celui des émigrés et celui de la Convention.

M. d'Estourdillac est l'émigré bavard et vantard, qui n'a rien appris et n'oubliera rien ; bon garçon, au demeurant, dont l'étourderie amènera l'heureux dénouement de la comédie. Son ami, M. de Vieuxmanoir, Français sensé et réfléchi, bien résolu de ne pas porter les armes contre sa patrie, finira par se faire naturaliser suisse et par épouser la gentille Julie, fille de M. Jaeger. Celui-ci est le Suisse conscient de la dignité nationale, calme, judicieux, largement libéral : il ressemble fort à M. de Charrière, comme Vieuxmanoir ressemble à un Roussillon. M. Jaeger a une sœur, madame Vogel, dont le rôle est caractéristique : tout à fait aristocrate par les sympathies, elle a d'abord accueilli les émigrés avec un empressement que son frère jugeait excessif ; puis, aux premières menaces de la France, elle est devenue jacobine sous l'influence de la peur. On voit figurer aussi dans la pièce le ministre de la République française, qui est présenté sous un jour très favorable ; c'était reconnaître les services rendus aux deux pays par l'honnête Barthélemy, qui occupait alors ce poste difficile. Aussi Mme de Charrière lui envoya-t-elle la brochure avec ces lignes :

« Il n'a été imprimé de cette bagatelle que quelques exemplaires pour l'auteur et ses amis. Cependant il est possible que le public s'en occupe, et alors on en pourrait parler à M. Barthélemy d'une manière peu exacte. C'est du moins ce qu'a craint l'auteur, et il envoie l'*Emigré* au ministre de la République française, bien sûr qu'il n'y verra rien dont il doive s'offenser. — En Suisse, ce 18e janvier 1794. »

M. Jaeger a accueilli chez lui l'émigré Vieuxmanoir. La sœur de M. Jaeger, Mme Vogel, a comblé le jeune homme de prévenances

jusqu'au jour où la fortune des armes a paru se dessiner en faveur des Sans-culottes. Elle esquisse alors une prudente retraite, et voit de fort mauvais œil les amours naissantes de sa nièce Julie et de l'émigré. Dès la première scène, nous assistons à une discussion entre M. Jæger et sa sœur, le premier reprochant à la seconde son inconséquence : « Soyons neutres, ma sœur, comme nos souverains, et n'adulons personne. » Il lui rappelle les avances qu'elle a commencé par faire au jeune étranger :

« Mme VOGEL. Je n'ai rien promis à M. de Vieuxmanoir...
JAEGER. Chacun de vos bons procédés était une promesse, et vous êtes obligée de les continuer tant qu'il les méritera.
Mme VOGEL. Vous plaisantez.
JAEGER. Si peu, que j'exige de vous toutes sortes d'égards pour lui.
Mme VOGEL. Voulez-vous qu'il enlève votre fille ?
JAEGER. Il ne l'enlèvera pas.
Mme VOGEL. Qu'en savez-vous ? C'est la récréation de ces messieurs .. »

On attend dans la maison la visite du ministre de France. Presque en même temps que lui, survient la ridicule marquise de Valcourt, qui prétend depuis longtemps faire de Vieuxmanoir son gendre ; le chevalier d'Estourdillac l'a indiscrètement instruite du petit roman que Vieuxmanoir et Julie sont en train d'ébaucher. La marquise accourt des bords du Rhin, accompagnée de la comtesse de Murville, sa parente, pour rappeler au jeune homme ses prétendus engagements. Cette femme est, non point la charge, hélas ! mais le fidèle portrait de beaucoup de dames de l'Emigration. Elle a des mots pris dans la simple réalité et qui sont de bonne comédie. C'est ainsi qu'à son arrivée chez Jaeger, elle admire, en attendant les maîtres de la maison, l'ameublement élégant et cossu de ce salon suisse :

« LA MARQUISE. Vraiment, ceci n'est pas trop mal arrangé ; et depuis que je suis hors de France, je n'ai rien vu de plus passable que cette maison... Vraiment, avec ce sopha et cette chiffonnière, on pourrait supporter son exil !... Je me crois presque dans mon joli cabinet de Passy, et je prends singulièrement bonne opinion des maîtres de cette maison. Ils ont certainement du goût, et ne ressemblent en rien à ces Hottentots d'Allemands, avec lesquels il m'a fallu vivre.

LA COMTESSE. Je pense que les plus sensés de ces prétendus Hottentots paient notre mépris par un mépris égal.

LA MARQUISE. *Encore s'ils nous avaient ramenés chez nous avant l'hiver ! Je leur pardonnerais d'être ce qu'ils sont.* »

Inutile d'ajouter que cette bavarde fait à M. Jaeger toute l'histoire du mariage auquel elle prétend contraindre Vieuxmanoir, et de la préférence que ce nigaud accorde à une petite bourgeoise indigne de lui. Elle entreprend directement le jeune émigré, et lui reproche son inclination « pour une inconnue ». — « Oh ! riposte Vieuxmanoir, si tout ce que vous ignorez était inconnu !... » Puis il provoque en duel le maladroit Estourdillac et lui allonge au bras un coup d'épée que Julie a grand'peine à lui pardonner, car elle trouve ce duel absurde et coupable ; mais il a du moins pour effet de réconcilier les deux jeunes gens, et c'est Estourdillac qui force en quelque sorte la dignité de Vieuxmanoir à déclarer un amour qu'il n'osait avouer, étant pauvre, mais que Julie avait deviné, étant femme. Vainement la fière marquise fait briller aux yeux de l'émigré les avantages d'une union fort riche. Le dialogue est joli :

« LA MARQUISE. On vous croira fou.
VIEUXMANOIR. Jamais je n'aurai été plus sage.
LA MARQUISE. Vous croupirez dans l'obscurité...
VIEUXMANOIR. Je ne me soucie d'aucun éclat.
LA MARQUISE. Dans la misère...
VIEUXMANOIR. Oh ! non, je saurai travailler, s'il le faut.
LA MARQUISE. Je vous déteste, je vous méprise,... je vous laisse.
VIEUXMANOIR. Ce dernier mot répare toutes vos injures. »

La pièce se termine par une fête mi-villageoise, mi-citadine en l'honneur du ministre de France. Celui-ci s'approche de Vieuxmanoir, qui se tient seul dans un coin :

« — Jeune homme, pourquoi ne dansez-vous pas ?
— Ma mère est en prison. »

Joli mot de la fin, qui clôt sur un éclair de sensibilité cette comédie de vive allure et de piquante observation. Les amis de la maison y saluaient autant de figures connues ; la bonne dame de Madeweiss, à qui le chevalier de Legualès avait remis à Stuttgart un exemplaire de l'*Emigré*, écrivait à l'auteur :

« J'ai reconnu tout d'abord l'aimable Pierrot, que votre pinceau rend trait pour trait. Votre marquise est la copie de 50 originaux que j'ai vus et entendus bavarder, assurément moins bien qu'elle; et dans la personne de M. Jaeger, il est impossible de méconnaître l'homme respectable dont vous portez le nom. »

Ce petit ouvrage était trop discrètement répandu dans le public pour produire grand effet. Aussi Mme de Charrière est-elle attentive aux moindres échos qui lui en reviennent :

« Je suis tentée de croire, écrit-elle à d'Oleyres à propos des *Lettres d'émigrés*, que tout a disparu, sans pouvoir deviner comment ; car à Genève on ne les a point lues : elles étaient trop aristocrates, comme à Neuchâtel trop démocrates. Ce qui me fait plaisir de la petite comédie, c'est qu'elle ne fâche pas ceux aux dépens de qui elle fait un peu rire. Du moins n'a-t-elle fâché ni M. de Roussillon, ni M. de Legualès. Il la lut hier ici pendant que je m'habillais et me dit après l'avoir lue que mes Français étaient bien français et que la pièce était fort bonne. » (1er février 1794.)

L'*Emigré*, traduit et publié dans un journal allemand [1], eut sans doute plus de lecteurs sous cette forme que dans le texte original. Le traducteur était un littérateur de talent, secondé par une femme également fort bien douée. Le moment est venu de faire connaissance avec ce couple, amené dans notre pays par des circonstances non moins bizarres que celles qui y avaient conduit la demi-reine. Nous voulons parler de Huber et de Mme Forster [2].

[1] *Friedenspräliminarien* (voir *Bibliographie*). Une courte introduction de Huber rappelle les *Lettres de Lausanne* et *Caliste*, « connues des lecteurs allemands par des traductions » (?), et ajoute ces lignes sur l'auteur : « Dans tout ce qu'elle a écrit on trouve un sentiment aimable et simple, le don d'envisager les choses sans parti pris et avec délicatesse, une fine moralité. Dans le pays où elle réside, qui jouit de la paix, mais n'est pas exempt des violences de l'esprit de parti, elle a saisi l'occasion de faire entendre, par ses jugements et ses actes, la voix de l'humanité et de l'équité. »

[2] Consulter, sur les Forster et Huber, Ludwig Geiger, *Thérèse Huber (1764-1829), Leben und Briefe einer deutschen Frau* (Stuttgart, Cotta, 1901). M. Geiger a eu entre les mains les papiers laissés par Aimé Huber, fils des époux dont on lira plus loin l'histoire. Dans ce riche dossier, figuraient les lettres adressées par Mme de Charrière à M. et Mme Huber. Nous les avons largement utilisées. Elles appartiennent aujourd'hui à la famille de Mme Huber. — Voir aussi Arthur Chuquet, *Etudes d'histoire*, 1re série. *Le révolutionnaire George Forster* (Paris, in-12).

Née à Gœttingen en 1764, Thérèse Heyne, fille du célèbre philologue, — dont elle était « l'orgueil », — fut, à bien des égards, une personnalité remarquable. Gracieuse et séduisante, sans être précisément belle, douée d'une intelligence vive, d'une riche imagination, d'un jugement ferme, de beaucoup de sens pratique, et d'une énergie de volonté qui l'aida à traverser de rudes épreuves, elle avait épousé, à l'âge de 20 ans, le voyageur, naturaliste et écrivain George Forster. Forster avait accompagné avec son père le capitaine Cook autour du monde et publié une relation de l'expédition. De dix ans plus âgé que Thérèse, il n'avait de séduisant que sa précoce renommée. La petite vérole, dans son enfance, plus tard le scorbut contracté au cours de ses voyages, avaient laissé leur fâcheuse empreinte sur son visage ; mais l'animation du discours prêtait, dit-on, quelque charme à sa laideur. Thérèse souhaitait de quitter la maison paternelle, où la vie lui semblait étroite et pénible : elle était sur le point d'épouser un veuf père de dix enfants, lorsqu'elle rencontra Forster, qui, de son côté, cherchait femme. Elle le suivit à Vilna, où il avait accepté une place de professeur. Quatre enfants, dont deux moururent en bas âge, naquirent de cette union, qui d'ailleurs fut loin d'être heureuse. Avec tous ses talents, avec une âme sensible et généreuse, Forster nous apparaît comme un esprit peu pratique, prompt à l'illusion, doué d'un optimisme qui résistait aux leçons de la réalité. Peu porté à l'économie, il eut le tort de ne pas tenir sa femme au courant de ses dépenses, qui excédaient ses ressources, de lui laisser ignorer ses soucis d'argent et la situation exacte de ses affaires. On comprend que Thérèse, qui était une ménagère accomplie, ressentît un vif déplaisir de ces procédés.

En 1788, Forster devint, grâce à la recommandation de Jean de Muller, bibliothécaire à Mayence. C'est alors qu'il rencontra Huber.

Fils de ce Michel Huber, de Leipzig, qui fit connaître en France la littérature allemande par ses traductions de Gessner, de Wieland, de Lessing, Louis-Ferdinand était né en 1764, à Paris, où son père avait résidé quelque temps. Intimement lié avec le juriste Koerner (le père du poète), il avait contribué avec lui, par de pressants appels, à attirer Schiller à Leipzig, où l'auteur de *Don Carlos* se fixa dès avril 1785, et partagea durant plusieurs

mois la chambre de Huber. Mais bientôt un refroidissement se produisit entr'eux. Le poète ne faisait pas très grand cas du talent littéraire de Huber, qui s'imaginait être poète, lui aussi, tandis que Schiller ne voyait en lui qu'un publiciste habile [1]. Huber rêvait de vivre en écrivain indépendant : Schiller lui conseillait d'entrer plutôt dans la carrière administrative. Il s'y résigna, en effet, et accepta en 1788 le poste de secrétaire de la légation saxonne à Mayence. Mais ce qui paraît lui avoir aliéné plus sérieusement la sympathie de Schiller, c'est la rupture de ses fiançailles avec Dora Stock, belle-sœur de leur ami commun, Koerner [2]. Le cœur de Huber battait maintenant pour une autre : devenu à Mayence l'ami intime et le commensal des Forster, il n'avait pas tardé à subir le charme de Thérèse, qui, de son côté, se sentait vivement attirée vers cet aimable jeune homme. Les « âmes sœurs » s'étaient rencontrées....

Sur ces entrefaites, la Révolution éclata. Forster, que son éducation avait rendu un peu cosmopolite (il avait passé son enfance en Russie et en Angleterre, avait couru les mers, et n'était venu en Allemagne qu'à l'âge de 25 ans), Forster nourrissait une vive et intelligente sympathie pour la France révolutionnaire. M. Chuquet le met au rang des observateurs politiques les plus sagaces de ce temps-là.

Le 21 octobre 1792, Custine entrait à Mayence : Forster fut l'actif partisan de la politique française sur les bords du Rhin ; son intérêt, à défaut de conviction, eût suffi à l'y pousser, car il était alors chargé de dettes ; sa femme et Huber, qui partageaient son enthousiasme, l'exaltaient pour la grande cause de la liberté. Devenu un des administrateurs provisoires du pays rhénan, Forster fit preuve d'intelligence et de désintéressement. Mais bientôt se manifeste la résistance du parti allemand, et Forster, redoutant un siège prochain, autorise sa femme à se rendre avec les enfants à Strasbourg (décembre 1792) [3]. Puis

[1] Huber fit représenter en 1790, à Mannheim, un drame, *Das heimliche Gericht*, que M. Chuquet trouve « confus et diffus », et qui n'est, dit-il, qu'une imitation de *Gœtz de Berlichingen*.

[2] Celui-ci avait épousé Minna Stock. Huber demeura d'ailleurs en correspondance avec Schiller.

[3] Dans les *Souvenirs* (inédits) laissés par Claire de Greyerz, seconde fille de George Forster, nous lisons : « Je n'ai aucun souvenir précis du départ,

il est élu à la Convention rhéno-germanique ; il en devient le président, il en est l'âme : il fait voter par acclamations, le 21 mars 1793, la réunion de l'Allemagne libre à la République française. Il est un des trois députés chargés de porter ce vœu devant la Convention nationale : le 25 mars il part pour Paris.

Quatre mois après, les armées alliées reprenaient Mayence. Les papiers, les manuscrits, les livres et les collections de Forster, qui formaient, avec le mobilier du ménage, le plus clair de son avoir, furent confisqués par les Allemands, et nous verrons que Thérèse (qui, entre temps, avait gagné notre pays) ne put les recouvrer qu'avec l'aide de Mme de Charrière.

LOUIS-FERDINAND HUBER
(D'après un dessin de Dora Stock)

On a apprécié diversement la conduite de Thérèse et celle de Forster. M. Chuquet semble donner tort à l'épouse, qui abandonna son mari à un moment si critique ; selon lui, Forster, qui avait des torts graves aussi, mais qui aimait passionnément Thérèse, fut « frappé en plein cœur » et ne se consola jamais de ne l'avoir pas retenue malgré elle. D'autres ont surtout blâmé Forster, qui, féru de politique et oublieux de ses devoirs les plus prochains, se déchargea sur Huber du soin de sa femme et de ses enfants. Nous n'avons pas à prendre parti

du voyage, du séjour à Strasbourg, où nous accompagna un jeune Anglais, nommé Brand, qui demeurait chez mon père, et qui nous fit escorte parce que le pays était plein de troupes et fort agité. Ma mère racontait souvent qu'elle avait occupé à Strasbourg la chambre même où avait habité le comte Cagliostro. Il y avait plusieurs portes secrètes cachées par des tentures des Gobelins. On ne les levait qu'à-propos, pour aider aux mystifications et sortilèges du grand artiste... » (Ces *Souvenirs de Claire*, auxquels nous ferons d'autres emprunts, nous ont été aimablement communiqués par Mme Haller, née de Greyerz, à Berne).

sur cette question délicate. Mais ce qui est certain, c'est que Huber, qui avait vivement conseillé le départ de Mayence, avait pris aussi envers Forster l'engagement moral de veiller à la sécurité de sa famille, et tint fort bien parole. En juillet 1793, il rejoignait Mme Forster et ses enfants à Neuchâtel, où ils avaient trouvé un protecteur et un ami en la personne de Georges de Rougemont, procureur-général, ancien élève du vieux Heyne à Göttingen [1].

Chose peu aisée à comprendre pour nos esprits latins et superficiels, la jeune femme était demeurée en correspondance avec Forster, et celui-ci caressait l'espoir d'une réunion avec les siens, — y compris Huber !... Plusieurs témoignages établissent qu'il n'avait pas cessé d'aimer sa femme et que, tout en souhaitant de la savoir heureuse avec Huber, son plus ardent désir était d'achever sa vie auprès d'eux... Il y a là des complexités de sentiment qui nous dépassent...

Mme Forster a raconté avec charme ses souvenirs de Neuchâtel [2]. Huber s'était logé dans le haut de la ville, tandis qu'elle

[1] Mme Forster séjourna d'abord quelque temps à Saint-Aubin, dans la maison de campagne de M. de Rougemont, puis se fixa à Neuchâtel, dans une maison appartenant à Fauche-Borel (*Souvenirs de Claire*). — Georges de Rougemont (1758-1824), entré à trente ans au Conseil d'Etat, a joué un rôle important dans notre pays, surtout pendant la période française de 1806-1814. De son mariage avec Charlotte d'Ostervald est né, entr'autres, Frédéric de Rougemont, qui s'est fait un nom comme philosophe et publiciste (Voir notre *Histoire littéraire de la Suisse française*, 2e édit., p. 557-558).

[2] Voir *L.-F. Huber's sämmtliche Werke seit dem Jahre 1802, nebst seiner Biographie*, Tübingen, 1806, t. I, p. 1-246. — Dans la seconde partie (II, 1810, p. 101-104), on trouve une série de lettres sous ce titre : *Briefe zwischen Huber und Fr. von C., gewechselt vom Iahre 1793 bis 1798.* Ce sont cinq lettres de Huber à Mme de Charrière et cinq lettres de celle-ci à Huber (ces dernières, traduites en allemand) : deux d'entre elles seulement existent encore en original ; les trois autres ne nous sont connues que par la traduction de Mme Huber. Ce petit recueil de lettres est précédé d'une courte notice, où nous lisons entr'autres : « La femme avec laquelle Huber échangea ces lettres lui survécut un an seulement. Aussi intéressante par son esprit que par son cœur, elle a beaucoup influé sur son développement *(Ausbildung)*, mais a surtout enrichi sa connaissance du cœur féminin. Elle avait beaucoup réfléchi sur elle-même et sur son sexe dans les cercles du grand monde où elle avait vécu, et ne craignait pas de communiquer aussi hardiment à son ami les résultats de ses expériences et de ses obser-

occupait un modeste appartement au bord du lac. Elle menait une existence simple et retirée, avec ses deux fillettes, — dont l'aînée, Thérèse, avait sept ans, — et une vieille et fidèle domestique amenée de Mayence. Huber mangeait à l'auberge ; chaque matin, la petite Thérèse allait prendre leçon chez son père adoptif, qui faisait, l'après-midi, une promenade avec toute la famille,

vations, qu'elle les a exprimés dans ses petits romans, sous le pseudonyme de l'*Abbé de la Tour*. Sa correspondance, si ses amis osaient la publier, dépasserait de beaucoup en énergie et en originalité celle de mainte célèbre Française. » — Une autre source nous a été précieuse quant aux relations littéraires de Mme de Charrière et des Huber : ce sont les lettres que ceux-ci adressèrent de notre pays, puis d'Allemagne, à Paul Usteri. Ces lettres sont la propriété de M. le colonel Meister, à Zurich, qui les a mises le plus obligeamment du monde à notre disposition. Malheureusement, les riches archives du colonel Meister ne contiennent plus que quelques lettres de Mme de Charrière à Usteri : elle a dû pourtant lui écrire fort souvent pendant plusieurs années ; mais bon nombre de ces lettres paraissent avoir été données ou vendues, à une date déjà ancienne : nous en connaissons au moins deux qui appartiennent à des collectionneurs. Parmi les lettres de Mme Huber à Usteri, la plus importante pour nous est celle où elle lui donne des renseignements biographiques sur Mme de Charrière, en vue de l'article que devait écrire Usteri pour la *Biographie Michaud* (voir ch. V, p. 166-167). On retrouve, en effet, dans cet article (signé U — i) plusieurs des erreurs que contient la lettre de Mme Huber. C'est ainsi qu'elle affirme — et Usteri après elle — que Belle de Zuylen fut élevée à La Haye, et passa sa jeunesse à la Cour du Prince d'Orange. (Ed. de 1813 de la *Biographie universelle*, t. VIII.) — Sur Forster, nous renvoyons les lecteurs désireux d'en savoir plus long aux sources suivantes : Albert Leitzmann, *Georg Forster's Beziehungen zu Gœthe und Schiller (Archiv für neue Sprachen*, LXXXVIII, p. 129 et sq.) et l'article complémentaire du même auteur : *Der Gœthe's Briefwechsel mit Georg Forster (Vierteljahrschrift für Litteraturgeschichte*, VI, p. 152-156) ; puis L. Geiger, *Briefwechsel L.-F. Huber's und K.-A. Böttiger's (Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte, neue Folge*, XII). Plus spécialement sur la valeur scientifique, politique et morale de Forster, voir la discussion approfondie et très documentée de M. Hermann Kopp, *Die Alchemie in ælterer und neuerer Zeit* (t. II, p. 46-80 et 257-270). Nous devons un remerciement tout spécial à M. le Dr O. de Greyerz, à Berne, qui nous a indiqué plusieurs de ces sources et qui nous a autorisé à reproduire les miniatures de Huber et de sa femme, qu'il possède comme descendant de Claire Forster. — Quant au portrait de Huber jeune, que nous avons donné p. 92, il a paru dans la *Illustrirte Zeitung* de Leipzig, numéro spécial publié en mai 1905 à l'occasion du centenaire de la mort de Schiller. L'éditeur, M. J.-J. Weber, a bien voulu mettre ce cliché à notre disposition ; nous lui en exprimons toute notre reconnaissance.

vieille servante comprise. Il revenait passer la soirée avec Mme Forster et causer littérature ou politique, tandis que les enfants faisaient de la charpie. Cette petite colonie eut de terribles soucis d'argent, qu'elle eût pu s'épargner en acceptant les secours que de bons « aristocrates » neuchâtelois lui offraient avec empressement ; mais elle entendait se suffire. La belle humeur et la gaîté enfantine de Huber, — « qui faisaient de lui un favori des dieux », — réconfortaient la pauvre femme : plus soucieuse que lui, elle se prenait parfois à envier la situation du cantonnier allemand, qui a son salaire assuré, une jolie maisonnette au bord de la route et des têtes de salades dans son jardinet. Huber lui adressait, le matin du nouvel-an 1794, ces lignes touchantes :

THÉRÈSE HUBER
(D'après une miniature appartenant à M. O. de Greyerz, à Berne).

« Bonjour, bon an, ma douce petite amie. Nous voulons nous aimer beaucoup cette année, souffrir et nous réjouir ensemble, ne faire de mal à personne et tâcher que personne ne nous en fasse. Nous voulons supporter patiemment notre sort et tout le reste du monde, et peut-être réaliserons-nous le plus grand bonheur qui nous puisse arriver, — la plus précieuse récompense de notre amour : celle de pouvoir être l'un à l'autre sur une terre de paix et de liberté. »

Huber rédigeait un journal qui paraissait à Leipzig, les *Friedenspraeliminarien*, et collaborait à d'autres périodiques. Depuis qu'il l'avait rejointe à Neuchâtel, Mme Forster, « ne voulant pas être forcée d'obéir à l'opinion plutôt qu'à sa conscience », avait cessé de voir les personnes qui formaient sa société, jusqu'au moment où elle porterait un autre nom. Elle fit exception pour une seule famille, qu'elle ne nomme pas, mais qu'il est aisé de reconnaître à ce signe : « Sa façon libre de penser la mettait au-dessus de l'opinion ». Cette famille fut alors la seule conseillère des exilés :

« Douze ans plus tard, a écrit Thérèse, ce lien subsistait encore, et Huber donna à ces amis le gage le plus précieux de sa reconnaissance en leur confiant l'aînée de ses filles adoptives, qui fut comme leur fille à eux. »

Nous retrouverons en effet la jeune Forster dans la maison de Colombier.

Huber n'était pas vu de très bon œil par le gouvernement de la Principauté. Son renom de jacobinisme et ce qu'il y avait de mal défini dans sa relation avec Mme Forster, ne contribuaient pas à le faire bien accueillir dans la petite ville. Il n'eut pas de peine à démontrer dans un mémoire (en date du 17 octobre 1793) qu'il n'avait jamais été « jacobin », et qu'ayant reçu mandat de veiller sur la famille Forster, il avait eu le devoir de la rejoindre en Suisse. Plusieurs notables l'appuyèrent auprès des Conseils, rendirent témoignage à son caractère, et eurent soin de rappeler que nombre d'étudiants neuchâtelois avaient été reçus à Gœttingen dans la maison du vénérable Heyne, dont on parlait aujourd'hui de proscrire les enfants. Huber reçut l'autorisation de prolonger son séjour à Neuchâtel.

Cependant la santé de Forster déclinait. Désireux de revoir les siens, il se fit envoyer en mission à Pontarlier par le ministre des Affaires étrangères [1], et vint passer trois jours au Val-de-

[1] Il s'agissait de faire un rapport sur les dispositions des Suisses à l'égard de la France. — Mme de Charrière, qui connaissait le prétexte politique du voyage de Forster et son projet d'entrevue avec Mme Forster et Huber, écrivait à ce dernier, le 24 octobre 1793 : « Vous allez être appelé, Monsieur, ainsi que Mme Forster, à quelques mensonges officieux ; vous voudrez à Pontarlier représenter les Neuchâtelois comme encore plus raisonnables, plus neutres de cœur qu'ils ne le sont. Vous penserez que déraison n'est pas crime, et que, fût-elle un crime, on punit trop sévèrement aujourd'hui ; vous penserez aussi que la guerre, si nous l'avions, n'épargnerait tout à fait personne. Je souhaite, il fallait dire j'espère, que M. Forster, quelqu'ait été son zèle à Mayence, s'est déjà attiédi pour cette cause de la liberté, si belle dans son origine, si belle en spéculation, mais si gâtée par la manière dont on la plaide. Que ce soit ou non uniquement la faute de la partie adverse, n'importe quant aux affreuses suites du procès. » Il est certain que, comme le devinait et le souhaitait Mme de Charrière, l'ardeur révolutionnaire de Forster s'était refroidie. Il avait eu, à l'arrivée à Paris, un premier moment de désillusion et de découragement. Mais il se résigna et « finit, dit M. Chuquet, par se ranger ouvertement du côté de ces Montagnards qui l'employaient ».

Travers avec Huber et celle qui avait été sa femme pendant huit années. On a une page curieuse de Mme Forster sur cette entrevue, où tous trois apportaient je ne sais quelle inconscience candide et sentimentale :

« Venir jusqu'à Neuchâtel eût été, vu les dispositions régnant dans le pays, une bravade inutile et aurait pu nuire à la protection dont y jouissaient les siens. On décida de se rencontrer dans un petit village sur les pentes du Jura, à une lieue de la frontière. Là, Forster embrassa ses amis et ses enfants pour la dernière fois : ils reçurent ses plus tendres bénédictions. Entourés de rochers couverts de neige, ils passèrent dans un misérable cabaret rustique cinq jours merveilleux, inoubliables. Ils avaient tout un monde de choses à se dire... »

Mais Forster, de retour à Paris à la fin de novembre, ne tarda pas à tomber gravement malade d'une pleurésie ; puis la goutte scorbutique dont il souffrait lui remonta dans la poitrine, et une attaque d'apoplexie l'emporta le 10 janvier 1794 [1].

Le 10 avril suivant, sa veuve devenait Mme Huber. Les époux vécurent chez nous dans la paix, l'amour et le travail. En quittant notre pays, Huber pouvait écrire :

« J'ai passé près de 6 heureuses années en Suisse. Ce n'est pas arcadiquement et sentimentalement que j'ai apprécié ce pays ; mais j'y ai rencontré d'excellents amis, et j'y ai trouvé, en somme, une simplicité et une moralité mieux conservées qu'ailleurs, et, là même où cela n'était pas, une indépendance personnelle et un sentiment d'humanité plus actifs qu'en aucun pays que j'aie vu ou dont j'aie entendu parler. Simples fruits de la liberté ! Dans la nouvelle serre chaude, ils ne prospèreront pas de longtemps. C'est avec horreur, avec malédiction que j'ai vu le monstre de la guerre s'approcher de ce sol unique en Europe, préservé par des siècles de paix [2]. »

La situation des époux n'ayant plus rien que de régulier, ils furent reçus avec empressement dans plusieurs maisons neuchâteloises, et Mme Huber s'écriait :

[1] Forster connut à Paris la femme du banquier Lecoulteux, « qu'André Chénier, caché non loin de là, célébrait sous le nom de Fanny », et dîna chez elle, avec Mme Pourrat, sa mère. (Voir Chuquet, ouv. cité). Nous avons rencontré, ch. XII, ces dames qui furent un instant mêlées à la destinée de Benjamin Constant.

[2] Lettre (sans date) à Usteri. Voir aussi les œuvres de Huber, II, p. 67.

« Jamais des étrangers n'ayant ni rang ni fortune n'ont rencontré nulle part l'affection et la considération dont nous avons joui dans ce pays. »

C'est à peine si, de loin en loin, on épiloguait encore un peu sur les débuts insolites de cette vie conjugale si heureuse. Mme de Charrière intervenait à l'occasion pour rétablir les faits :

« Je crois, écrit-elle plus tard à une amie, que vous avez fait un peu de tort à M. Huber en disant que Forster lui avait *confié* sa femme. M. Forster savait bien, avant de les quitter, qu'ils faisaient grand cas l'un de l'autre. M. Huber n'a point *abusé d'une confiance*, il a tout simplement aimé et il a fait subsister la femme et les enfants longtemps avant d'en être le mari et le père, tandis que M. Forster, entraîné par la passion de la politique et aussi mauvais économe que d'ailleurs il était homme de mérite et d'esprit, les laissait dans le plus absolu dénûment... Je crois que lorsque M. Forster quitta Mayence, et vint à Paris, M. Huber n'était plus à Mayence, mais à Francfort, et Mme Forster, fuyant Mayence, vint ici seule avec ses deux enfants... » (A Mme de Bosset-Deluze, sans date.)

Avant de poursuivre l'histoire des Huber-Forster, je désire soumettre aux amateurs de petits problèmes littéraires une idée que m'a suggérée mon savant confrère le docteur O. de Greyerz. Gœthe n'aurait-il pas pensé à Forster en écrivant les dernières pages d'*Hermann et Dorothée ?* On se rappelle le récit que fait l'héroïne à Hermann du discours d'adieu que lui avait adressé son premier fiancé :

« Oh ! laisse-moi, dit-elle, consacrer un instant à ce souvenir ! Car il le mérite, l'homme bon qui me donna cet anneau à son départ, et qui ne revint jamais dans sa patrie. Il prévoyait tout, dès ce temps où, brusquement, *l'amour de la liberté, le désir d'agir dans un monde nouveau et transformé, le poussèrent vers Paris*, là où il devait trouver la prison et la mort. Vis heureuse, me dit-il. Je pars ; car tout maintenant s'agite à la fois sur la terre et tout semble se dissoudre. Les lois fondamentales des plus solides Etats sont supprimées, la possession se détache de son antique possesseur, l'ami se détache de l'ami : ainsi aussi l'amour de l'amour. Je te laisse ici, et où je te retrouverai jamais, qui le sait !... Tu me conserves ton cœur ; et si nous nous retrouvons une fois sur les ruines du monde, nous serons alors des créatures renouvelées, transformées, libres, indépendantes de la destinée... *Si une nouvelle demeure et de nouveaux liens t'attirent, savoure avec reconnaissance ce que te préparera alors la*

destinée. Donne ton amour à ceux qui aiment et ta reconnaissance à la bonté. »

L'analogie est frappante et l'état d'esprit du jeune enthousiaste est exactement celui de Forster. Or il se trouve que Gœthe connaissait Forster, qu'il avait de la sympathie, sinon pour ses idées, du moins pour sa personne. Ils s'étaient vus à Cassel en 1779 ; en 1785, Forster, passant à Weimar avec sa jeune femme, avait fait visite au poète ; puis ils avaient échangé quelques lettres. En août 1792, Gœthe, partant pour la campagne de France avec le duc de Weimar, passa deux jours à Mayence dans la compagnie de Forster, de Huber, de Sœmmering. Ecrivant à ce dernier en décembre suivant, il lui demande des nouvelles de Forster ; puis, ayant appris sa mort, il écrit à Sœmmering, le 17 février 1794 :

« Ainsi, le pauvre Forster, lui aussi, a dû payer ses erreurs de sa vie, bien qu'il ait échappé à une mort violente. Je l'ai plaint du fond du cœur. »

C'est à la fin de cette même année qu'il met la première main à son poème, qui ne fut achevé qu'en 1797. N'est-il pas naturel de penser qu'il s'est souvenu de Forster dans la page citée plus haut [1] ?

Madame de Charrière avait accueilli dès leur arrivée ces émigrés allemands avec sa bonne grâce accoutumée. Reçus à Colombier comme des membres de la famille, ils n'allaient pas tarder à se rapprocher de cette hospitalière demeure, en se fixant dans le village de Bôle, où nous les retrouverons.

Vivement touchée de la situation critique de Mme Forster et de ses enfants, Mme de Charrière s'avisa d'implorer en leur faveur le général de Kalckreuth [2], à qui elle avait eu déjà l'occasion d'écrire.

« La connaissance a commencé entre nous comme entre vous et moi, dit-elle à d'Oleyres : je lui ai demandé des services et il

[1] Cette hypothèse nous paraît plus soutenable que l'explication un peu artificielle et forcée de M. Bielschowsky, lequel s'efforce d'identifier Dorothée et son fiancé avec Lili (la fiancée de Gœthe à Francfort) et son mari M. de Türkheim (voir Dr Albert Bielschowsky, *Gœthe, sein Leben und seine Werke*, 4e éd., Munich, 1904, II, p. 184 et suiv., p. 214).

[2] Frédéric-Adolphe, comte de Kalckreuth (1737-1818), général depuis la guerre de Sept-Ans, dirigea le siège de Mayence en 1793.

me les a rendus. D'abord il était question d'un jeune Français prisonnier [1] ; puis de l'herbier, des livres, des manuscrits et des dessins de M. Forster, le clubiste de Mayence et plus anciennement le compagnon de voyage de Cook. »

Elle adressa au général une lettre si adroitement tournée, si gentiment flatteuse, que le commandant du siège de Mayence fut conquis d'emblée. Il répondit — j'ai sa lettre autographe sous les yeux — de Schwabenheim, près Mayence, le 30 juillet 1793 :

« Madame, Dès la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, j'étais épris de vous... Votre dernière m'attache à vous pour la vie. On ne peut écrire comme vous faites, manifester des sentiments si distingués sans avoir une âme. Et moi, qui cours sans cesse, si souvent infructueusement, la chasse des belles âmes, comment pourrais-je désormais savoir votre existence avec une indifférence coupable !... »

Il continue sur ce ton de berger galant pendant une grande page. Mais la suite dut satisfaire davantage Mme de Charrière que ces madrigaux tudesques :

« Ce n'est que d'aujourd'hui que je puis vous dire avec certitude que les collections de Mme Forster sont décidément sauvées ; j'ai fait ce que j'ai pu, mais la Providence a aidé davantage... Ici on dit que c'est madame qui a induit son mari [à adhérer aux idées révolutionnaires] : cet examen ne me regarde pas ; il me suffit que j'aie la douce satisfaction d'avoir obéi à vos ordres, qui me seront toujours précieux... »

Toute fière de son succès, un peu grisée par sa conquête, elle récrit à son admirateur en faveur de son ami Camille, « qui serait, dit-elle, un charmant compagnon d'armes et de société pour un général à l'armée, pour un prince à la Cour... »

Les généraux prussiens de ce temps-là faisaient la guerre avec grâce : la France avait déteint sur toute l'Europe. On juge si le ton galant du soldat amusait sa correspondante ! Un jour, après lui avoir dit mille douceurs, il conclut par une étrange commission : ce bon guerrier adorait l'agriculture, passion inno-

[1] Un nommé Graslin, de Nantes, recommandé à Mlle L'Hardy par un oncle qu'elle avait dans cette ville. Avec son empressement coutumier, Mme de Charrière s'entremit pour ce jeune homme auprès du général de Kalckreuth.

cente qu'il confesse en style mythologique : « *Quand Mars m'en laisse le temps, Triptolème est mon saint.* » Cet aveu fait, il charge sa nouvelle amie de lui faire savoir quelle partie de la Suisse produit les plus belles vaches et taureaux, quel en est le prix, etc. Mme de Charrière communique à Huber cette lettre « si bizarre, si gentille, si sémillante, si tudesque », et s'écrie :

« Je n'avais encore rien vu de pareil... Oh ! la drôle de chose que les hommes et les nations ! Sans compter les vices, quelle variété de ridicules ! »

Puis la voilà qui écrit à un agronome expert de sa connaissance, M. de Garville, émigré habitant Greng, près Morat. Celui-ci croit avoir affaire à un homme et répond à M. de Charrière ; mais, s'apercevant de sa méprise, il s'en excuse bien vite et fort galamment :

« Recevoir une lettre de la femme la plus aimable, et adresser la réponse au mari !... Tout dans votre lettre a contribué, Madame, à mon erreur : une écriture brillante et de main d'homme, votre signature, et surtout vos informations détaillées sur des objets rustiques que j'avais crus entièrement étrangers à votre esprit comme à vos goûts... » (4 juillet 1794.)

Mais revenons à Mme Forster. Ce qui nous frappe dans l'empressement de Mme de Charrière à l'obliger, c'est qu'elle obéissait beaucoup moins à la sympathie qu'à la compassion. Benjamin lui écrivait : « J'espère que sa fermeté vous aura rendu un peu de bienveillance... » Elle répondait : « J'ai écrit à Mme Forster. Je lui ai dit mon admiration pour sa gaîté et son courage. » En réalité, tout en rendant justice à son énergie et à son savoir-faire, elle n'aima jamais beaucoup cette femme : son tour d'esprit un peu alambiqué l'impatientait. Mais Mme Forster montrait un tendre et humble attachement pour Mme de Charrière.

« Savez-vous, écrivait celle-ci le 3 août 1793, à Benjamin, quel effet produisent sur moi les tendresses et caresses de cette femme? Elles me font venir les larmes aux yeux. L'autre jour je ne lui présentai pas la joue, comme elle le prétend, je lui donnai un baiser bien tendre avec des larmes dans les yeux. ...Supposé que vous soyez allé à Chexbres, vous côtoyez à l'heure qu'il est le plus beau des lacs. Vous passerez tantôt dans le sombre Lutry, et enfin vous arriverez dans votre belle demeure. Muson fait une caresse à Muset... »

Quelques jours après :

« Mme Forster arriva [hier] par la plus excessive chaleur, à pied, et d'un air si empressé, si obligeant, que j'en fus fort touchée. Elle avait le cœur gros de Mayence. Ce ne sont pas les vainqueurs qui maltraitent les vaincus, ce sont les Mayençois non clubistes qui maltraitent d'autres Mayençois clubistes... Mais une chose étonne infiniment Mme Forster, c'est que son mari n'est nommé ni comme un des coupables, ni comme un des punis. On se plaît à attribuer à d'autres un ouvrage imprimé et un discours prononcé qu'il est de notoriété publique que M. Forster a faits. Deux ou trois maisons de clubistes ont été pillées, la sienne ne l'a pas été ; enfin, son nom ne se trouve dans rien de ce qui se publie en Allemagne sur Mayence. Mme Forster croit que tout cela est dû à ma lettre au général, mais je ne puis me le persuader. » (7 août 1793.)

Quoi qu'il en fût, elle avait remercié le « héros » avec toute l'effusion convenable :

« Béni soit, lui écrivait-elle sur le mode lyrique, le vainqueur humain et généreux, qui atténue autant qu'il le peut les douloureux effets de la victoire !... Je vois que Mme Forster se chargerait volontiers d'une partie du blâme jeté sur son mari ; mais je suis persuadée aussi que son mari repousserait toute excuse de ce genre. »

Mme de Charrière se sentit d'abord plus attirée par Huber, qui avait plus de naturel que sa compagne. Elle l'appelle familièrement « le citoyen », comme Mme Forster est « la citoyenne » ; elle se plaît fort à causer avec Hüberchen (c'est encore un sobriquet qui revient fréquemment sous sa plume) : ce petit homme très instruit, de beaucoup de lecture, l'intéresse. Elle lui envoie les *Lettres trouvées dans la neige*, avec de spirituelles réflexions ; Huber répond en lui ouvrant son « âme politique» : elle en vient à se demander si, au fond, ce Huber ne serait pas un propagandiste du jacobinisme, et dit à Benjamin :

« Je vous céderais tous mes droits sur ce citoyen et cette citoyenne à très bon marché. Soyons juste cependant : il se peut que M. Huber soit le plus franc, le plus loyal, le plus doux des hommes. Il est certainement instruit et judicieux.»

C'est à cette opinion qu'elle s'arrête enfin, mais on verra qu'elle dit passablement de mal de Huber avant de lui rendre justice. Elle avait cependant éveillé la sympathie de ses amis en faveur des fugitifs, et la bonne Muson écrivait à Mme Forster :

« Vous m'avez vraiment touchée et flattée en me parlant de l'hospitalité de mon pays ; je voudrais qu'elle fût plus grande encore qu'elle ne l'est, je voudrais que tous les cœurs fussent aussi bienveillants que le mien envers des étrangers aimables, et aussi peu disposés que je le suis à des soupçons fâcheux et à de malignes interprétations... L'hospitalité exercée envers vous ne peut que nous tourner à compte, et vous payez votre écot en lumière, esprit, et toute sorte d'agréments... »

Dès les débuts de leur relation, Mme de Charrière s'était préoccupée de procurer des ressources et du travail au littérateur allemand et à sa compagne. Ces deux actives plumes ne demandaient qu'à courir : ni Mme Forster, ni Huber — Huber bien moins qu'elle encore — n'avaient un talent créateur ; leur intelligence souple était en revanche bien propre aux travaux littéraires qui demandent de la diligence et du savoir-faire. C'étaient d'excellents traducteurs, et c'est comme tels que Mme de Charrière les utilisa en leur étant utile.

Au moment même où paraissait la comédie de l'*Emigré*, soit le 16 janvier 1794, Huber se mettait en devoir de la traduire, et avait déjà rédigé la préface de *Schweizersinn*. A la fin de février l'auteur achevait une nouvelle comédie, l'*Inconsolable*. Avec une délicatesse rare, elle la donne à Huber en paiement d'un léger service qu'il lui a rendu :

« On paie comme on peut les bontés qu'on éprouve, et voici ce que ma reconnaissance vous destine. Aujourd'hui, ou dans trois jours (selon que M. DuPeyrou pourra disposer de son copiste plus tôt ou plus tard), vous recevrez une petite comédie intitulée l'*Inconsolable*, qui vous amusera assez, je pense, et qui se prêtera fort bien à une élégante traduction, supposé que vous l'en trouviez digne... Je souhaite que l'*Inconsolable* divertisse Mme Forster et qu'il recommande son auteur à sa bienveillance comme à la vôtre. » (27 février 1794.)

L'*Inconsolable*, que nous connaissons par une copie de la main même de l'auteur, n'a jamais été imprimé en français ; mais il a paru dans le journal de Huber avec une note du traducteur : « Raisonner ou badiner librement et sans parti pris, sentir avec humanité, agir avec sagesse, ce sont là des fruits de la paix que produit naturellement le sol suisse... »

Xavier est un émigré de noble origine, mais plein de sens, libre de tout préjugé aristocratique : il est devenu ouvrier de

campagne chez un cultivateur suisse, dont il a épousé la fille. Il est parfaitement heureux. Son frère arrive un beau jour de l'étranger : c'est le comte d'Envers, émigré pessimiste, qui se lamente sans cesse sur l'effondrement de tout. Il tient le langage suffisant et ridicule du gentilhomme qui croit le monde fini parce que ses titres ne comptent plus... Il déplore la déchéance de son frère, qu'il retrouve paysan et mari d'une paysanne :

« D'ENVERS. A présent, Xavier, que veux-tu que je fasse ? Où veux-tu que je traîne ma malheureuse existence ?

XAVIER. Ce ne serait presque pas la peine d'en délibérer si elle devait être toujours malheureuse, mais...

D'ENVERS. Tu es d'avis, n'est-il pas vrai, que je me tue ? J'y ai souvent pensé, et tu n'as qu'à approuver ce dessein pour que je l'exécute.

XAVIER. A Dieu ne plaise ! Il faut vivre et cesser d'être malheureux.

D'ENVERS. Jamais ! ...Je dois être malheureux, je ne voudrais pas être heureux.

XAVIER. Quelle manie !

D'ENVERS. La tristesse seule me convient, me plaît. *Elle me rendrait presque heureux, si je n'y prenais garde.* »

A son tour arrive Mme d'Ange, une émigrée qui est depuis longtemps sans nouvelles de ses fils, dont l'un est à la Constituante, l'autre à l'armée des Princes ; mais elle n'en est pas moins gaie : « Serait-ce en pleurant beaucoup que je les retrouverais ? » On juge l'effet que produit sur elle le déplorable d'Envers :

« C'est plaisant d'être triste, lui dit-elle. J'ai vu ces jours passés un homme qui raconte en pleurant les chagrins de son bisaïeul lors du Refuge. Il m'a fait mourir de rire avec ses malheurs vieux de cent et dix ans ! Quand on est d'humeur à se désoler, on trouve toujours de quoi, et si l'on est d'une autre humeur, on se console de tout fort vite. Allons, Monsieur le comte, un peu de raison, un peu de ce qu'on appelle, je crois, *philosophie*, et vos malheurs vous paraîtront aussitôt comme s'ils étaient de l'autre siècle. »

Sur ces entrefaites, les hasards de l'Emigration amènent en Suisse le membre de la Constituante. Mme d'Ange le reçoit sans se départir de sa belle humeur :

— Monsieur le Constituant, vous voilà donc ! Vous avez constitué si bien, si bien ! N'êtes-vous pas fatigué encore de ce bel ouvrage ?

— Si vous saviez tout ce que j'ai eu à craindre et à souffrir !
— Oh ! cela se devine, et c'est cela que je te reproche. Mais je suis bonne mère, je te pardonne tous tes dangers et toutes tes souffrances (*on rit*)... Eh ! bien, ne voilà-t-il pas qu'à présent que je parle sérieusement, tout le monde rit !.... »

Puis son second fils apparaît, retour de l'armée de Condé :

« Ah ! Monsieur le conquérant, Monsieur le héros, bonjour !.. Comme vous voilà fait !... Que n'ai-je pas dit pour l'empêcher d'aller à cette belle croisade !... Il faut bien te pardonner comme j'ai pardonné à ton frère. »

Tout le monde est heureux au dénouement, sauf l'Inconsolable, qui s'éloigne en gémissant, bien que la joyeuse madame d'Ange soit prête à lui donner sa fille : « L'imbécile ! Chez moi il aurait ri en dépit qu'il en eût. — Chacun, conclut Xavier, se fait un sort à sa guise, et notre fortune est dans notre caractère. »

Un mois ne s'était pas écoulé depuis l'*Inconsolable*, que déjà l'auteur travaillait à deux nouvelles comédies, *La parfaite liberté*, et *Lord Hatewits* [1]. Huber, prodigieux abatteur de besogne, se mettait à l'ouvrage aussitôt le manuscrit reçu. Seulement, il n'était pas commode de collaborer avec Mme de Charrière, — car c'était bien une collaboration qu'elle lui imposait. Chaque jour, elle lui décochait un billet bourré jusque dans les marges et les angles de corrections et de variantes sur lesquelles il devait statuer. Mais l'on ne s'entendait pas toujours, bien que Huber sût le français à merveille, car Mme de Charrière savait très mal l'allemand : c'était alors des échanges de lettres où ils discutaient à perte de vue. Il y en a une de Huber, quatre grandes pages, qui est toute une dissertation sur le génie des deux langues et sur la possibilité de les traduire l'une dans l'autre. Mme de Charrière se pose au besoin « en défenseur de la langue française, » et affirme que « tout ce qu'un écrivain allemand a exprimé correctement en sa langue, doit pouvoir être exprimé clairement en français [2]. » Huber excellait d'ailleurs à vaincre les difficultés de son métier, et avait pénétré si bien les intentions de Mme de

[1] Benjamin fait allusion à cette comédie dans sa lettre de Gœttingen du 20 avril 1794 : « Lord Hatewits est-il fini ? Il m'intéresse, parce que je me trouverai bientôt dans le pays des lords Hatewits. »

[2] Lettre du 6 mars 1794 (citée en allemand dans les œuvres de Huber).

Charrière, que celle-ci pouvait l'assurer qu'au gré de Benjamin, le *Trostlose* valait mieux que l'*Inconsolable*.

La *Parfaite liberté*, ou les *Vous et les Tu*, est souvent mentionné dans les lettres de Mme de Charrière et de Benjamin, sous le nom de *Brusquet*, qui désigne le héros. Cette comédie en 3 actes en prose est la contre-partie d'une pièce de Dorvigny, le *Tu et le Toi*, ou la *Parfaite égalité*, jouée en 1794. Nous avons trouvé parmi les papiers de Huber une dédicace de Mme de Charrière au « citoyen Dorvigny » :

« Je vous fais hommage, citoyen, d'une pièce à laquelle la vôtre a donné naissance. La mienne n'est peut-être pas aussi jolie que la vôtre, mais elle est sûrement aussi civique, et la France sera libre quand Gourmé et Brusquet y seront alternativement joués. Ce 4 avril 1794. »

Un brave homme, sottement épris des idées nouvelles, ne veut chez lui que des gens « qui le tutoient et se tutoient entre eux ». Les événements lui font sentir l'absurdité de cette manie, et la morale de la pièce est dans cette réflexion : « Plus les lois établissent de liberté, plus les mœurs doivent garder de bienséance. »

Aucune de ces pièces, non plus que celles dont nous parlerons plus loin, ne fut imprimée en français. « Cela est trop cher », explique l'auteur. Huber envoyait le texte allemand à ses journaux, touchait les honoraires, et Mme de Charrière était aussi satisfaite que lui. Aussi ne peut-on se défendre de sourire quand Mme Huber déclare : « Depuis que Mme de Charrière connut Huber, elle n'écrivit plus que pour le plaisir d'être traduite par lui. » Il y a, dans cette façon de renverser les rôles, une candeur de présomption qui désarme... C'est dans une lettre de 1806 à Mlle Reinhold, sœur du philosophe, que nous rencontrons ces lignes : Mme Huber, écrivant quelques semaines après la mort de Mme de Charrière, raconte la vie et trace le portrait de l'auteur de *Caliste*, à qui elle se piquait de ressembler [1] :

« Cette femme, dit notre Allemande, m'était si proche parente, que notre trop grande analogie nous empêchait de jamais nous bien unir. Depuis l'année 1793, elle fut une idole pour moi et longtemps l'objet de ma passion ; nous nous efforcions d'être

[1] Cette lettre a été publiée par Geiger (ouv. cité), p. 105-109.

intimes, nous nous admirions, nous nous comprenions, et comme il arrive de certaines électricités, nous nous repoussions. »

Que de chimères peuvent fleurir dans une cervelle germanique!... Mme Huber raconte ensuite, de façon assez fantaisiste, la jeunesse et le mariage de celle à qui elle croit ressembler si fort; elle fait allusion à cette passion mystérieuse que Benjamin nous a révélée, puis ajoute quelques détails précis :

« Lorsque je la connus, elle avait bien passé la quarantaine ; le mal intérieur dont elle souffrait avait épaissi et déformé sa taille autrefois élégante ; son teint était rouge, et ses yeux souvent aussi ; les mains, la jambe, le pied étaient bien faits ; la gorge aussi était belle... D'ailleurs, comme qu'on la vît, cette femme vous enchantait, si elle voulait, ou plutôt si elle vous aimait... Benjamin Constant fut son dernier amour... Constant était infiniment aimable, *libertin* sans *corruption*[1] ; il n'est pas homme de maison, n'a pas d'ordre, pas d'énergie active ; il a la plus grande facilité à se passer de tout, sait recoudre ses boutons comme un *petit greffier*, et faire sa soupe lui-même ; plein de connaissances, de zèle dévorant en affaires ; et, avec tous ces contrastes, sachant reconnaître non sans mélancolie le prix du simple et pur bonheur domestique. Comme Abadonna aux portes du ciel, il voyait avec une silencieuse douleur le bonheur de Huber et le mien. Une stature élancée, de la grâce mêlée de *gaucherie*, des traits nobles dans leur laideur, une virilité juvénile avec un *teint blafard* et des cheveux rouges — que j'ai toujours aimés depuis ; — en un mot, une créature manquée et désemparée par la vie, mais dont les dispositions naturelles sont si belles, que le sceau de la divinité n'a jamais été complètement effacé. »

Après avoir conté comment Mme de Charrière avait *sauvé* Benjamin à l'heure critique de sa jeunesse, elle nous confie que ce jeune homme de 24 ans et cette femme de 43 ans [c'est 53 qu'il fallait dire] faisaient, par la gracieuse expression de leur amour, battre son cœur, et qu'à cette vue, ses regards surpris cherchaient ceux de Huber :

« C'était-là, dit-elle, un phénomène qui déconcertait mon sens intime, mes principes, mais j'en fus témoin... Elle était, quand je la connus, rassasiée de la vie mondaine; la médiocrité timorée des gens autour d'elle, la résistance que rencontraient partout, et jusque dans son entourage immédiat, ses goûts, ses habitudes,

[1] Les mots soulignés sont en français dans l'original.

ses opinions; les déceptions qu'avait sans cesse éprouvées son cœur, l'approche de l'âge, tout cela l'avait rendue *difficile*. Elle était aussi hardie qu'il est possible dans tous ses jugements, mais sans sortir de certaines limites étroites imposées par la convention française ; intimement vivante, despotique, magnanime, noble toujours, jusque dans la plus grande injustice, noble comme je n'ai connu personne, d'une activité sans répit ; tranchante dans ses jugements, souvent cynique dans sa manière d'exposer ses idées, mais irrésistiblement séduisante quand elle voulait faire une conquête... »

Ce portrait, intéressant et fidèle à bien des égards, respire un enthousiasme que Mme de Charrière n'éprouva jamais pour Mme Huber. Mais celle-ci ne s'en doutait point.

Au moment où nous voici parvenus, Benjamin repartait une dernière fois pour Brunswick. Il avait cru devoir, pour lui épargner une émotion pénible, lui laisser ignorer la date précise du départ. Elle écrivait à Huber [1], le 5 avril 1794 : « Comment se portait M. Constant hier au soir ? Et à quelle heure est-il parti ce matin ? » Ainsi que dans ses précédents voyages, Benjamin écrit, d'étape en étape, de longues lettres tour à tour tendres et folâtres. La veille du départ, il fait ses adieux en ces termes :

« 3 avril 1794. Je ne veux pas quitter Neuchâtel sans vous écrire. J'ai lu votre pièce à M. Huber, qui a été content et ému de plusieurs endroits... Avez-vous été mécontente de moi et de mon départ inattendu ? J'ai peur quelquefois d'avoir été contre mon but et de vous avoir plus étonnée par cette manière que ne l'aurait fait un congé en forme. Si cela est j'en suis bien fâché, et vous en demande pardon. Il ne valait assurément pas la peine de perdre encore une jolie soirée pour vous faire un peu plus de mal que je n'aurais fait en vous disant simplement adieu.

J'ai vu Pierrot ce soir ; il n'est pas encore décidé sur sa destination, mais je crois qu'il penche pour l'Italie.

...Il est pourtant bien sot et bien fâcheux de s'en aller à 200 lieues de vous, quand on aurait tant d'envie de rester, et qu'on n'est bien qu'avec vous. Vous dites vous-même que j'ai raison, il faut donc que cela soit, il faut donc que cela se fasse.

...Je couche demain à Soleure, après-demain à Liestal et le jour après à Bâle. Je vous écrirai de là. Ecrivez-moi le plus tôt possible. Remerciez encore M. de Charrière de tout ce qu'il m'a

[1] Huber résidait encore à Neuchâtel, où Benjamin passa la nuit qui précéda son départ.

dit d'obligeant aujourd'hui à dîner. J'aurais bien voulu rester ; mais dès qu'on prévoit un départ, il faut se hâter. Cette idée gâte tous les moments qui le précèdent. D'ailleurs, chaque jour d'avancé est un jour de gagné sur le retour. Je ne resterai sûrement que deux mois à ce chien de B[runswick], qui, à mesure que l'idée d'y reparaître prend plus de consistance, me devient plus désagréable.

...Bonsoir... Il est 11 heures, et je pars demain à 4 heures. J'ai un peu sommeil, je suis assez triste, je voudrais savoir ce que vous faites. Je trouve très sot de m'éloigner de vous pour longtemps. Dormez bien, portez-vous parfaitement, causez de moi avec Henriette, et croyez que personne ne vous aime comme moi. »

La lettre est plus lasse que désolée. La suivante est de l'ancien ton :

« *Bâle, 7 avril...* Quelle faiblesse ! Quelle sottise ! Quelle extravagance à moi que tout ce voyage ! Je vais là où on désire de ne pas me voir, je quitte le seul endroit où je suis heureux, et tout cela pour que des indifférents ne disent pas que j'ai été renvoyé... Je quitte tout ce qui m'est cher pour me précipiter au milieu de tout ce qui m'est odieux.... C'est au qu'en dira-t-on seul que je me sacrifie, et vous, et tout le plaisir de mon existence! ...J'irai donc, il le faut. Mais vous, conservez-vous pour moi, aimez-moi, écrivez-moi. Quand je suis près de vous, je ne sens pas combien vous m'êtes nécessaire. Je ne le sens que trop à présent. Trop, non, c'est faux, car en vous écrivant j'ai repris quelque courage, et mon sang circule avec plus d'activité. Combien je vous aime ! Combien je sens, en vous comparant à tout ce que je connais, que vous seule me convenez complètement ! Oh ! ménagez-vous ! Portez-vous bien ! Vivez ! Vous êtes la seule idée sur laquelle je puisse m'arrêter. Dans ce désert où je vais, vous serez mon seul espoir. Si je n'avais pas cette possibilité de repartir quand il me plaira, et de vous aller rejoindre, et d'oublier avec vous tous les féroces et stupides fous que je vais trouver à grands frais et à 200 lieues de vous, je n'y tiendrais pas.

...Je me vois à Brunswick, ennuyé, comme la peste, prenant congé de toutes les bégueules et autres, me mettant en chaise et trottant comme un jeune rat qui cherche à se donner carrière, et vous retrouvant !... »

Il passe quelques jours à Gœttingen et va voir la famille Heyne. Une des filles du philologue, sœur de Mme Forster, lui fait les honneurs de sa chambre avec cette liberté admise en Allemagne. Benjamin y note un certain alambiquage germanique, le goût immodéré du bibelot :

« Imaginez, écrit-il, une chambre tapissée de rose avec des rideaux bleus, une table avec une écritoire, du papier avec une bordure de fleurs, deux plumes neuves précisément au milieu, et un crayon bien taillé entre ces deux plumes, un canapé avec une foule de petits nœuds bleu de ciel, quelques tasses de porcelaine bien blanches, à petites roses, deux ou trois petits bustes dans un coin ; enfin, je me suis retrouvé chez Charlotte, avec cette différence que la personne n'était point ce que cet assemblage promettait, mais m'a paru assez spirituelle et assez sensée. Il faut toujours faire des *allowances* à une fille de professeur allemand. Il y a des traits distinctifs qu'elles ne manquent jamais d'avoir : mépris pour l'endroit qu'elles habitent, plainte sur le manque de société, sur les étudiants qu'il faut voir, sur la sphère étroite et monotone où elles se trouvent, prétentions, et teinte plus ou moins foncée de romanesquerie, voilà l'uniforme de leur esprit, et Mlle Heyne, prévenue sur ma visite, avait eu soin de se mettre en uniforme ; mais à tout prendre elle est plus aimable et beaucoup moins ridicule que les 19/20mes de ses semblables. »

Le 23 avril, il écrit encore : « Je ne dois plus penser qu'à vivre auprès de vous ». D'autre part, elle nous apprend qu'après le départ de son ami, elle fut quelques jours dans un état de prostration complète. Avait-elle le pressentiment que cet adieu était, en quelque sorte, l'adieu définitif, que la page heureuse était tournée ? Le 25 avril, elle dit à Huber :

« Mlle Moula m'a tirée hier de la léthargie où j'étais depuis le départ de M. Constant pour les choses d'esprit... Je lui ai écrit depuis son départ la valeur d'une petite brochure, et je n'ai écrit que cela. »

Cette « petite brochure », nous l'avons sous les yeux : Mme de Charrière n'a guère rédigé en sa vie d'aussi longues lettres que celles des 8 et 20-21 avril. C'est son journal pendant cette quinzaine, ou plutôt une causerie ininterrompue avec l'absent toujours présent à sa pensée ; nous en transcrivons les passages les plus intéressants :

« *Ce* 8 *avril, après les deux tasses de thé et pendant que là-bas on joue.....Moniteurs* et *Gazettes* sont venus en même temps, et nous avons lu le grand complot qui dure depuis 5 ans et a varié à l'infini, ainsi que les événements. Que Danton et compagnie soient de grands coquins, ce n'est pas ce que j'ai de la peine à croire, mais... J'ai lu hier au soir les deux petits volumes de Dumouriez, ne sautant que quelques détails militaires. J'ai

trouvé cette lecture fort intéressante. S'il n'y avait pas une grande parade de probité, de pureté, j'y croirais davantage. La fin, ce qui s'adresse aux émigrés, est parfaitement raisonnable et dit avec une simplicité et rapidité qui me plaît. Il loue Weiss de manière à me faire soupçonner qu'il écrivait chez lui. Pour trouver si belle cette réponse faite à des Jacobins : « *J'ai dans le cœur cent mille sentiments républicains, et vous n'en avez que mille* », il faut des raisons particulières. En voilà beaucoup sur Dumouriez quand on a tant d'autres choses à vous dire. Mais se peut-il que j'aie lu et pensé et fait tant de choses, et qu'il ne soit encore que mardi, et que votre départ, duquel je date cette ère nouvelle, ne soit pas plus ancien que vendredi après-dîner !

Oui, ce fut vendredi après-dîner qu'on m'apporta cette clef et cette lettre ouverte. Je ne me fâchai pas du tout, je vous sus gré au contraire de votre intention, mais je restai muette de surprise et immobile, à mes doigts près, car Muson, qui était avec moi et qui pendant assez longtemps n'osa se mettre à *musailler*, m'a dit le soir que je travaillais comme le vent à mes festons. Ensuite, elle *musailla* un peu sur votre compte, et le texte m'était si cher, que j'eus assez d'indulgence pour le plus qu'à demi-bête commentaire. J'ai assez de plaisir à voir qu'on ne saurait me parler bien de vous. Ce ne sont pas les seules Musons qui échouent dans cette entreprise-là ; tous ceux qui s'en mêlent ont un mauvais succès presque égal... Je relus bien des fois votre lettre, et la très inutile phrase *aimez-moi* fut pourtant remarquée avec plaisir, et je comptai combien de fois elle revenait ; et tout fut apprécié de la même manière. Vous vous étiez trompé sur mon compte en un seul point : « La soirée d'hier ne vous a pas fait de bien, disiez-vous, celle de ce soir vous en fera encore moins » (c'est à peu près votre phrase) : la soirée du *hier* d'alors m'avait fait si peu de mal, je la comptais si peu pour fâcheuse, que j'aurais beaucoup donné pour en passer une semblable, ou plusieurs, et j'avais remarqué avec surprise que malgré un très grand mal de tête j'étais fort heureuse. Je me souviendrai tout le reste de ma vie de cette soirée comme d'une suite d'heures précieuses. Vous nonchalamment assis, moi couchée, le clair de lune donnant sur l'autre bout de ma longue couchette, la conversation douce et lente, je vois et entends tout cela encore. Ces derniers jours et surtout ce soir-là, je fus frappée de votre sens droit, vrai, impartial, ne négligeant aucune lumière qui se puisse acquérir sur ces mêmes objets sur lesquels il semble que vous ayez l'habitude de juger d'après un peu de passion, de prévention. Je vous ai accusé quelquefois de ne pas revoir pour les corriger des impressions anciennes ; et point du tout, il se trouve que vous réexaminez et réappréciez les hommes et les choses avec une patience

étonnante. Ce procès des Brissotins, celui du roi, la conduite de R. le 10 août, la teneur et l'esprit et l'intention de ses discours tenus depuis cette époque à la Convention et aux Jacobins, vous savez tout et ne faites ni grâce ni faveur. J'ai trouvé votre morale aussi sévère que votre raison est éclairée. Si plusieurs fois je ne vous ai pas admiré, c'était, je crois, pour ne vous pas interrompre et parce que la conversation allait trop bien pour la vouloir détourner le moins du monde, même de cette agréable manière. M'ôter une soirée comme celle que vous pensiez m'avoir fait du mal, n'était donc pas à mon gré me faire du bien ; mais votre intention était aimable, et tout en vous regrettant beaucoup, j'applaudis à votre départ, sans trouver à redire à aucune de ses circonstances.

...*Deux mois !* Vous vous proposez de revenir dans deux mois ! Puisse la chose dépendre de vous : en ce cas elle sera, car vous n'êtes guère plus à votre place loin de moi que moi je ne suis bien sans vous. Je trouve bien qu'en spéculation et aux yeux des autres, les choses ne doivent pas être égales et que... Mais à quoi bon les considérations encore plus tristes que modestes dans lesquelles j'allais nous engager ! Revenez ! Personne ne vous aime tant, ne vous entend si bien, ne vous apprécie et ne vous prise si haut ni si juste que moi, et si je meurs aussi longtemps avant vous que cela doit naturellement être, alors vous prendrez d'autres habitudes, et il est inutile de les prendre d'avance.

J'entends *clocher* 9 heures ; tout à l'heure on sonnera le souper. Bonsoir donc. Je reprendrai demain... Dimanche, nous eûmes M. Georges Chaillet et sa femme, qui furent charmants et excellents. Vous auriez été très content d'eux. ...Le citoyen et la citoyenne vont après demain à Diesse se marier. Adieu cette fois. Bonsoir, Constantinus. »

La suite de la lettre-brochure, écrite au jour le jour, a trait à DuPeyrou, toujours plein de sollicitude pour ces malheureux prêtres, « qui ne savent où poser leurs têtes, pour la plupart chenues ». — « Je ne lui dirai pas, ajoute-t-elle, qu'ils m'inspirent un médiocre intérêt. »

« *Vendredi entre 2 et 3 heures*... Pierrot fut ici avant-hier. Je le trouvai assez gaillard, il va décidément en Italie avec M. de Virgile, dont il me disait : *C'est un Français si vous voulez.* On le dit très français. J'ai un peu endoctriné Pierrot, l'exhortant à ne faire ni le démocrate, ni l'aristocrate, parce qu'avec des imprudences ou des mômeries, on finit par se perdre ou se déshonorer. Il m'a promis d'être fort raisonnable. Il est convenu aussi que le *raisonner faux*, non seulement ne menait à rien,

mais était un chemin cul-de-sac, raboteux, fatigant, ennuyeux au possible. Notre querelle nous a fait du bien en ce qu'elle m'a conduit à lui parler plus clair. Il est sorti de son insensibilité et a frémi pour Legualès, quand je lui ai dit qu'il retournait à l'armée de Condé. On y est donc bien horriblement mal !

...Voilà votre lettre. M. DuPeyrou, qui est venu pendant que je la lisais, vient de me quitter. J'ai eu les larmes aux yeux en lisant toute votre première page et encore la moitié de la seconde. Puis j'ai ri tout haut au *montant en chaise et trottant comme un jeune rat*... Savez-vous que bien des fois, depuis votre départ, j'ai souhaité et un peu espéré même (un peu) que vous rebrousseriez chemin, mais jamais je n'ai pu être tout-à-fait fâchée que vous fussiez parti. Votre mobilité eût été contraire au rester, si vous étiez resté ; j'aime bien mieux qu'elle se tourne contre le partir ; d'ailleurs, outre le public, qui aurait mal pensé du rester, vous n'eussiez jamais bien su qu'en penser vous-même. Un jour ou l'autre, de temps en temps, Br[unswick] se fût présenté avec des charmes qu'il n'a pas à votre imagination trompée par les distances et par elle-même. »

Ce dimanche de Pâques 20 *avril, pendant que, si tout est bien allé, vous êtes à Gœttingue.* Ainsi est datée la suite de la longue épître. Elle raconte l'effet produit sur les bonnes, Henriette, la grosse Suzanne, par les cadeaux qu'elle leur a remis de la part de Benjamin. Une page est consacrée à la chronique de Colombier. Puis, élargissant son cadre, elle s'écrie : « Parlons un peu de Robespierre. » Et les considérations sur les événements politiques remplissent plusieurs pages.

« ...On motive la condamnation prévue de Chaumette sur le soin qu'il prenait de prêcher et d'établir l'athéïsme ! Ils deviendront persécuteurs religieux à la vieille manière. Avant-hier, Mlle L'Hardy montra de la curiosité de ce que dit la *Monarchie prussienne* touchant les *Illuminés ;* M. de Charrière était là, je le priai de nous le lire. Savez-vous que j'y trouvai de grands motifs de se consoler de la Révolution ? Qu'importe que l'on soit tyrannisé par l'ambition et les intrigues des Ja... ou des Jé... [1] ?

[1] Les Jacobins et les Jésuites. L'oscillation de la France entre ces deux fanatismes préoccupait vivement l'esprit tolérant de Mme de Charrière. Elle raconte à d'Oleyres (19 novembre 1794) qu'un émigré de la maison de Narbonne-Lara a fait visite à M. de Salgas (qui était un Narbonne-Pelet) : « Le bigotisme despotique de Louis XIV, ajoute-t-elle, avait fait de l'un, il y a un siècle, ce que l'irréligion et les sans-culottes viennent de faire de l'autre :

...Chacun dans ce moment est à l'église. Je voudrais y être aussi pour savoir l'effet que cela ferait sur moi, si je serais un peu touchée de ce rassemblement de gens qui tous ont, pour quelques moments du moins, un objet d'attention et d'intentions autre que le vil intérêt ou d'autres sordides passions, ou bien si l'ennui du sermon, des liturgies, etc., etc., serait tout ce que j'éprouverais. — Pendant que ceci sèche, je lirai les *Moniteurs*.

J'ai lu ; il n'y a rien de neuf.

...Je ne touche pas plus à Brusquet que vous. Brusquet aussi ne me fait rien, ni Gourmé, ni ceux pour qui on écrit, ni le traducteur. Robespierre, dans sa rage, tutoyait Dufourny. Cela ne leur fait rien qu'on se tutoie ou non, qu'on soit patriote ou non. Régner, et tuer tout ce qui les empêcherait de régner, voilà tout ce qui les occupe. Et qu'importe ? Si ceux-là ne tyrannisaient pas ouvertement, d'autres tyranniseraient sourdement. Les Ja..., les Jé..., l'aqua tofana ou la guillotine, tout cela est bien égal. Je disais l'autre jour à ....*gen* [1] : « Si ceux qui guillotinent aujourd'hui sont guillotinés demain, l'on dira que c'est encore fort bien ; ceux-ci à leur tour auront été les traîtres, et je vois que l'on a le bon esprit de régler ses opinions sur les événements. » Il sourit, balbutia un peu, puis dit : « Ce n'est pas tout à fait cela, mais on explique les événements par ses opinions, et comme on espère et croit que tout tend vers un meilleur ordre de choses, on regarde tout ce qui se fait comme un acheminement au bien ou comme un bien.» — « Oui, dis-je, moyennant cela, on appelle coupable tout ce qui est puni. Moi, je ne vois pas d'innocents parmi eux. Mais ce n'est pas, tant s'en faut, une espérance pareille à la vôtre qui me mène à cette manière de juger »..... Ne m'aviez-vous pas dit qu'après votre départ, rien ne m'empêcherait d'aimer cet homme ? Eh bien, je ne sais comment il se fait que je ne puis plus du tout le souffrir. Si cela change, je vous le dirai. Le mâle et la femelle me sont aujourd'hui vraiment insupportables...

...Il fait beau temps aujourd'hui ; je pense que vous vous serez fait bien joli garçon, et que, suivi de Favori, vous arpentez les rues de Gœttingue, salué à droite et à gauche par les aspirants à la science, et caressé par ceux qui l'enseignent. Les jeunes Anacharsis vous rendent hommage et les vieux

des émigrés sans fortune et sans état. Entre les Jésuites et les Jacobins, on pourrait dire : *Décide, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.* » — Le 23 juillet 1799, elle mande à Huber : « Qui est-ce qui gouvernera le monde, des *Ja*... ou des *Jé*... ? Y aura-t-il, pour les résultats quant au bonheur public, une grande différence d'une voyelle à l'autre ? » Tout cela est encore actuel.

[1] Abréviation de *Hüberchen*, ou *Hübergen*, car, en hollandais, le *g* remplace le *ch*, et l'on écrit, par exemple, *Middagten* pour *Middachten*.

Platons sont ébahis de vous... Avez-vous déjà vu Charlotte ?... Que dites-vous ? Que faites-vous ? Je serais bien tentée d'envoyer ce soir tard à Neuchâtel pour avoir votre lettre, s'il y en a une.... *Gen* envoya hier les *Moniteurs* avec les *Gazettes*. Il était assez tard, à la vérité, et il pouvait les avoir lus ; sans cela, je le croirais en colère de ce que personne de nous ne se montre empressé de les avoir à Colombier. Mlle Moula fit à cet égard précisément ce qu'il fallait, et rien de plus ; elle accompagna madame au village. Point de *musonnage* du tout.... Indépendamment de ma froideur pour les traducteurs, les traductions, les lecteurs français, allemands, etc.,... je crois qu'on ne pense déjà plus en France à la *Parfaite égalité*, je doute qu'on la joue, et avant que l'autre pièce fût connue, la parfaite tyrannie ou la parfaite anarchie règneront en France. Il ne faut plus rien dire à ces gens, qui n'ont plus de théâtre intéressant que l'échafaud. Ils y sont tantôt auteurs, tantôt acteurs ; pourrait-on les distraire, ou faut-il essayer de leur enlever des spectateurs ? Non, laissons cela. Dans ce moment, le monde politique est tout, le monde littéraire n'est rien. Voltaire et Rousseau eux-mêmes ne se feraient plus entendre au milieu du bruit qu'ils ont excité.»

Le lendemain, ayant moins mal à la tête, elle est beaucoup mieux disposée pour le citoyen et la citoyenne, à qui elle envoie un gentil message destiné à « compenser sa froideur » :

« Vous voyez qu'après tout je suis une bien bonne femme, car ce n'est pas tant pour les traductions, ce que j'en fais ; je me f... de tout cela quand vous êtes loin d'ici... Je leur veux assurément beaucoup de bien, mais sans inclination quelconque pour leurs personnes. J'estime le mari en sa qaulité d'amant-mari. Sa paternité qui a pris les devants, de façon qu'il a été père avant même d'être beau-père de ces deux petites filles, me paraît belle et touchante... Vous me dites de vous écrire très souvent. Oui, sans doute, je vous écrirai très souvent. Pourrais-je faire autrement ? Adieu. Je vous donne un baiser sur le front, je vous serre la main, je vous aime. »

Le même jour, Benjamin lui écrivait une tendre et jolie lettre. Il a paru, lui dit-il, un livre sur la Religion, qui lui a fait grand peur : il a cru son *monumentum aere perennius* f.... Mais, grâce au ciel, l'ouvrage ne vaut pas le diable. Puis viennent les douceurs :

« Je vous aime encore mieux que l'univers et la postérité, c'est tout dire... Que j'écrive bien ou mal, vous ne m'en aimerez pas moins... Vous savez que nous nous convenons autant que

je vous aime. Mille choses à tout Colombier, et surtout à l'excellente Mlle Louise. Je ne dis rien de particulier à M. de Charrière : lui demander un service est mieux que lui faire un compliment. Je me recommande au souvenir de Muson, et je prie Henriette de me continuer sa protection. »

Mais la lettre suivante est d'un ton bien différent : Benjamin, qui a pris en amitié les Huber, a été agacé par la façon cavalière dont son amie parlait d'eux. Il règle d'abord quelques questions d'intérêt, et propose un arrangement pécuniaire pour le cas où il reviendrait faire à Colombier un séjour de quelque durée ; puis il laisse éclater sa mauvaise humeur :

« Je ne puis guère retourner à Colombier pour y vivre aux dépens de M. de Charrière, non plus pour un mois, puis de semaine en semaine, — ce qui déguisait au moins l'étrangeté de la chose. — mais pour 6 mois ou un an.....Si la proposition de la pension est acceptable, faites-la de ma part ; vous savez tout ce qu'il faut dire à ce sujet : désir de n'être pas privé de votre société pendant les repas, impossibilité de vivre sans cesse aux dépens des autres, répugnance à être indiscret, etc., etc., etc. Sinon, je puis aussi m'arranger pour dîner d'ordinaire chez moi et souvent avec vous. Enfin voyez, décidez, ordonnez ; je souscris d'avance à tout.

...Je ne vous cacherai pas, malgré toutes les douceurs que vous me dites, que toutes les trois pages de votre lettre qui traitent des Huber n'ont pas ajouté la moindre chose au plaisir qu'elle m'a fait et qu'elles ont laissé chez moi précisément l'impression qu'auraient produite 3 feuilles de papier blanc. Je ne vous trouve pas le moindre mérite à n'avoir pas embrassé madame ; il m'est impossible d'admirer votre silence, ni de m'amuser de ou de m'intéresser à votre mauvaise humeur contre le sang-froid du mari... Je ne suis pas *honteux pour elle* de ce que vous n'ayez rien *pu tirer d'autre de votre gosier*, parce que, assurément, elle était ce jour-là comme d'autres jours, et que par conséquent ce n'était pas sa faute. Votre dissertation sur ce que vous la verrez peu, et l'emphase avec laquelle vous annoncez cette résolution, comme un acte d'héroïsme, produit en petit ce que produisait quelquefois en grand votre déclaration, que vous voudriez que la foudre écrasât 600,000 âmes. Enfin, tout cet article a été totalement nul pour moi ; il me paraît si égal pour vous, pour eux (car vous ne leur convenez guère, d'après le plaisir que vous trouvez à leur témoigner de l'indifférence), il me paraît, dis-je, si égal pour vous, pour eux, pour moi, que vous les voyiez, ou non, froidement, chaudement, parlamment, ou muettement, que je ne puis sympathi-

ser à aucun des détails que vous me transmettez là-dessus, avec une sorte de satisfaction dans laquelle je ne vois que de l'enfantillage. Que vous les receviez ou non *dans votre chambre*, ou même *dans votre petit jardin*, qu'outre cela vous ne descendiez point pour boire du thé avec eux, je ne vois dans tout cela rien que le fait que si vous ne les recevez pas en haut, ils resteront en bas, et que si vous ne descendez pas pour boire du thé, vous en prendrez dans votre chambre. A tout cela je ne puis rien répondre sinon *Que diable veux-tu que j'en die ? Colas vivait, Colas est mort*. Voilà une page qui vaut bien les trois sur le citoyen. ...Bonsoir. Je ferais peut-être mieux de ne pas vous envoyer ceci : mais je vous aime trop pour vous cacher les impressions que vous produisez sur moi. »

Il a beau ajouter que dans deux mois il repartira pour Colombier, « qui est, dit-il, la vraie place où je doive être, où je sois heureux, où je suis entendu et aimé, et où j'aime et j'entende » ; il a beau amortir le coup en s'écriant : « J'ai été grognon comme un dogue, je suis bavard comme une pie, », — la leçon est dure, impertinente dans la forme, mais elle n'est pas tout à fait imméritée, et Mme de Charrière dut s'en rendre compte. Le surlendemain, il dit en post-scriptum :

« Je ne suis pas encore consolé de tout ce que vous m'écrivez des Hüberchen : il y a une injustice dans votre prétention à ce qu'on ménage vos amis et à ce que vous n'ayez pas besoin de ménager ceux des autres, une injustice qui me met en colère. Dans la même lettre où vous m'écrivez 3 pages contre Huber, vous me louez vos Chaillets. Mais vous n'aimez pas plus ces gens que je n'aime Huber, ils n'ont pas eu pour moi de meilleurs procédés que Huber n'en a eu pour vous ; ainsi, je serais très en droit de vous répondre par une diatribe contre eux, ce qui, vous en conviendrez, ferait une très jolie correspondance ! Mais comme ils n'en peuvent mais, je n'irai pas me venger sur eux de vous, et je les laisse pour ce qu'ils sont. Une chose seulement me chagrine, c'est que d'après la gloire que vous mettez à haïr le Huber, vous ne lui communiquerez pas mes nouvelles ; il faut que je les lui écrive, et cette double copie me fait perdre un temps que je pourrais mieux employer. Cependant il ne faut pas qu'il souffre de votre humeur, et je viens de copier l'article de Pologne et de lui écrire 4 pages... Je vous embrasse et vous demande un peu de pitié pour votre traducteur [1]...

[1] Mme de Charrière était fort chatouilleuse sur le chapitre de ses amis, mais sa mobilité d'impression déconcertait souvent son entourage. Quand elle fut en froid avec Benjamin, elle parla de lui sur un ton qu'elle n'eût

4 *mai*. Parlons un peu de Robespierre, dites-vous : non pas, s'il vous plaît, n'en parlons point, ou plutôt, car j'aime bien que vous en parliez, parlez-en, mais permettez-moi de m'en taire ; car je n'y entends rien et je veux attendre... Je vois beaucoup de mal, je vois une distance immense et de nombreux et profonds abîmes entre le bien et l'époque actuelle ; mais il est sûr que nous marchons. Est-ce vers le bien ? Je l'ignore. Mais je n'en désespérerai que lorsque nous nous serons arrêtés au mal.

...Quant à Hüberchen, j'observerai le même silence, mais par une autre raison, à moins que vous ne vouliez que je vous dise du mal des Chaillets et de Mme Sandoz.

On m'a proposé ou plutôt indiqué un moyen de divorce, qui ne produirait nul éclat, et satisferait Mme de C[onstant] aussi bien que moi. Si je m'y décide et qu'il réussisse, voulez-vous me marier avec Mlle L'Hardy ? Et voudra-t-elle de moi ? C'est moitié en plaisantant, moitié sérieusement que je vous le demande. En écrivant ceci, je réfléchis qu'elle a une mère, des frères, des oncles, des tantes ; je ne veux pas épouser tout cela, ainsi je me rétracte. »

Vers le même temps Mme de Charrière écrit à Benjamin :

« *Mai* 1794. ...Quand je regarde le beau temps, ou mes deux jolis tilleuls, ou mes sapins qui jettent leurs petits bonnets bruns et sortent leurs petites têtes chevelues, d'un vert naissant, je voudrais bien que vous fussiez ici et vissiez tout cela. Mlle L'Hardy m'a brodé une garniture de peignoir et de jupon ; c'est très joli, mais j'aurai quelque regret à le porter sans que vous le voyez, quoique vous ne le regardassiez que pour vous moquer de moi.

Mlle Louise est très sensible à vos douceurs et vous aime beaucoup. C'est très bien, et ce serait flatteur, vu son bon sens, si elle n'aimait pas beaucoup une quarantaine de pécores à deux pieds, de tout âge, sexe et condition. Muson ne vous dit rien, dit-elle, parce que vous vous f..... d'elle. Il y a plusieurs jours qu'elle me chargea de vous le dire...

Je vous félicite de votre ardeur pour l'étude et pour le travail. C'est très bon pour vous et ne l'est guère pour moi. Si vous

pas supporté de la part des autres un an auparavant ; mais elle n'admettait pas qu'on critiquât devant elle ses nouveaux amis. Le grand Chaillet lui écrivait à ce propos : « Vous-même, Madame, auriez-vous souffert que Pierrot, tout Pierrot qu'il est, eût plaisanté il y a un an sur Benjamin ? Il aurait été relancé tout aussi bien que quelqu'un qui s'aviserait actuellement de donner un ridicule ou dire une méchanceté sur Pierrot, le serait aujourd'hui. »

vous trouvez passablement à Br[unswick], si la vie de M[auvillon] se prête à ce que vous désirez en faire, vous ne reviendrez ici de bien longtemps. N'importe, il faut se réjouir de ce qui vous convient. Les vieux amis doivent cela à leurs jeunes amis, tandis qu'il est très permis à ceux-ci d'user les autres à leur service et de ne les aimer que pour soi, car c'est encore bien de l'honneur qu'on leur fait. Je parle très sérieusement.

Rappelez-vous mon conseil. Point de faiblesse, de pusillanimité, de dissimulation ; mais point de boutade, ni d'humeur, ni d'exagération non plus. La pusillanimité peut amener l'imprudence chez quelqu'un qui, n'étant pas naturellement et toujours craintif, se fâche contre ses craintes quand il en a eu, et contre ceux qui les lui ont inspirées ; alors il outrepasse la franchise et le courage, il dit ce qu'il ne pense pas, et ce qui serait aussi peu bon à penser que cela est dangereux à dire. Gardez-vous de tout cela, ce qui vous est fort aisé, car vous n'avez qu'à dire *toujours* ce que vous pensez. Ne vous piquez pas, par plaisanterie, ni complaisance, ni bravade, de telle ou telle manière de penser ; énoncez du doute quand vous avez du doute, enfin soyez *vous tout seul*, et personne que *vous*, et *vous* tout entier, même avec vos vacillations, qui non seulement sont aimables, mais que je trouve être de l'essence d'un homme de votre esprit qui n'a que 27 ans. Les jeunes bêtes ne doutent de rien ; les sages vieillards doutent encore de beaucoup de choses. Adieu. »

La lettre suivante (16 mai 1794) est la réponse à la lettre mordante de Benjamin sur les Huber : Mme de Charrière ne semble pas en avoir été affectée le moins du monde et ne dit que quelques mots brefs sur l'incident. Elle s'étend bien davantage sur la plaisante idée d'épouser Mlle L'Hardy :

« Je ne pense pas qu'en épousant Mlle L'Hardy on épousât sa famille ; n'importe, quoique j'aime assez votre passagère pensée, je trouve fort bon que fugitive elle courre avec tant d'autres après lesquelles il ne faut pas courir. On pourra cependant encore se promener de temps en temps avec celle-ci, supposé qu'elle revienne. Hier, en brodant le fichu de Mlle L'Hardy, je me promettais de lui dire : « Ne faites pas un de ces vulgaires mariages que le vulgaire trouve bons parce qu'ils n'ont rien qui séduise ou surprenne. Faites-en plutôt un biscornu qu'un plat, qui vous ennuierait à mourir et dans lequel chacun vous condamnerait à vous trouver très suffisamment heureuse. A l'heure qu'il est, vous passez quelquefois tout un jour à planter des pommes de terre ou à repasser du linge, mais ensuite vous en passez un autre à broder et à lire, ou bien vous venez dîner avec moi et me dites tout ce que vous voulez, sans avoir là un mari

qui vous retienne ou vous contrôle. Si tous les jours il vous fallait faire très régulièrement de très minutieuses petites choses, cela serait cent fois plus ennuyeux que d'en faire parfois de très fatigantes ». Vous épouser, vous, Constantinus, ne serait pas du tout contrevenir à mes directions ; cela ne serait pas du tout vulgaire et serait un tant soit peu biscornu ; point ennuyeux non plus ne serait son sort avec vous... Voilà pour elle ; quant à vous, si je pouvais vivre toujours, je ne vous trouverais pas trop seul ; mais moi *ad patres*, qui aurez-vous? Des domestiques? Cela est fort triste. Une femme aimable et parfaitement désintéressée, qui se donnât de cœur et d'âme, et à vous, non à un *stand* [position], ni à une fortune, serait une bien bonne chose. Dans ce moment, je ne connais rien de mieux que Mlle L'Hardy. Mais la relation de mari et femme vous convient médiocrement, tant d'âme que de corps. Il faut attendre. Je tâcherai de vivre et d'empêcher que Mlle L'Hardy ne change ou ne fasse un plat mariage. S'il s'en présentait un très bon, quand il ne serait ni biscornu ni cornu, je la laisserais faire, mais si peu d'hommes mettent assez de différence entre une femme et une femme pour qu'il y ait presse autour de Mlle L'Hardy !

Il arrive un de ces jours chez M. Berthoud [1] un Anglais, son fils et sa fille, laquelle fille doit épouser le frère de Mme Berthoud, lequel frère arrive donc aussi, et aussi la mère, et aussi un autre frère, et peut-être aussi un père et un troisième frère. La pauvre Mme Berthoud, nourrice de ses deux jumeaux, garde d'enfants de deux autres enfants, succombe d'avance sous le poids de ces deux familles. Son mari dit tour à tour que c'est trop et que ce n'est pas trop de monde, que les parents de sa femme ont grand tort de tomber comme cela chez lui et qu'ils ont grand raison. Il dit en sautant par la chambre qu'il leur donnera la bénédiction nuptiale et 6 bouteilles de vin rouge. Il est à mourir de rire, et, excepté les gens dont il n'y en a que deux ou trois chaque siècle, je ne connais rien de plus agréable que lui. C'est l'homme le plus original de la comté de Neuchâtel.

A Neuchâtel, quelqu'un à qui Muson disait : « Il est fort heureux que personne n'ait péri dans l'incendie de La Chaux-de-Fonds [2], » lui répondit: « Ah ! Mademoiselle, il y a pourtant un

[1] Le pasteur de Bôle, déjà mentionné chap. XVII. Cet excellent homme avait une réputation bien établie de gaîté et d'étourderie charmante. Un jour, dans une réunion de pasteurs, il s'écria : « Je gagerais ma tête que... — Frère Berthoud, interrompit le pasteur Gallot, mettez du moins quelque chose dans la gageure ! »

[2] Le grand village industriel fut détruit presque complètement par un incendie le 5 mai 1794. Ce sinistre fut l'occasion d'un grand mouvement de charité dans notre pays et dans toute la Suisse (voir *La Chaux-de-Fonds, son passé et son présent, notes et souvenirs historiques*, publiés à l'occasion du 100me anniversaire de l'incendie. 1894).

mort ! — Eh ! non, pas un, j'en suis sûre. — Un mort, Mademoiselle. Il y avait deux morts : on en a sauvé un, mais l'autre... » Enfin, il se trouva que de deux corps morts déjà dans la bière, l'un a été porté et reporté aux dépens de beaucoup de choses précieuses que six hommes, occupés de ce corps mort très pesant, laissaient brûler, — qu'il a, dis-je, été porté de place en place, de maison en maison, si bien qu'il a pu être mis entier en terre le lendemain, mais que l'autre, non moins soigné, non moins heureux, a été la proie des flammes et tout aussi bien brûlé que Patrocle et que les *Divins* empereurs de Rome. Voilà ce qui a excité la pitié et les regrets de beaucoup de gens aux Montagnes. Et cependant ils lisent et méditent, il y a parmi eux des esprits forts, etc., etc. On dit que plusieurs Jacobins, soit mômerie ou terreur, componction momentanée ou sérieux repentir, ont dit qu'avant toute chose, ils rebâtiraient l'église et la maison du pasteur ; et alors la collecte était déjà faite. Leurs voisins, les communautés de la Sagne et des Ponts, ont beaucoup donné, ce qui n'a pas laissé de me surprendre.

...M. de Charrière est revenu de Neuchâtel et a ramené avec lui l'homme dont je ne parlerai plus en bien ni en mal [1]. Il me semble au reste que je ne vous en disais pas du mal, je vous disais mes ondoyantes impressions, et je souffrais bien plus que je ne jouissais de ce qu'elles avaient de peu favorable. Quant à lui, je crois qu'à peine il s'en apercevait, mais il suffit qu'il ne vous plaise pas en être ennuyé. Je vais dîner et je ferai en sorte qu'il n'ait pas à se plaindre de moi.

— Nous avons dîné, et n'avons point disputé du tout. »

La suite fait allusion à une idée que l'active Mme Huber avait conçue et soumise à Mme de Charrière : elle désirait écrire une suite des *Lettres d'émigrés*, que l'auteur, fidèle à sa coutume, avait laissées inachevées, — car, si l'on en prévoit le dénouement, il n'est pas explicitement raconté. Mme de Charrière répondit à Mme Huber :

« J'ai d'abord trouvé votre idée singulière, mais je n'ai pas hésité sur le consentement que vous me demandez et dont je ne sais pas si vous aviez besoin. M. de Charrière a pensé comme moi, mais il a trouvé que je devais demander que vous avertissiez le public, par le titre ou autrement, que ce n'était pas le premier auteur des lettres qui les continuait... Cela me paraîtrait aussi convenable qu'à M. de Charrière, car il ne faut pas que j'aie l'honneur de ce que vous pourrez écrire; mais je ne sais si je suis en droit de l'exiger. Quelque autre que vous, Madame, n'a qu'à avoir la même pensée, il l'exécutera sans me rien deman-

[1] Huber, évidemment.

der... Quant aux lettres que j'ai écrites par-delà les imprimées, je ne puis du tout les montrer. L'une roule sur l'Angleterre, et je puis avoir envie quelque jour de mettre les mêmes idées dans un autre cadre. L'autre est une réponse sur les sacrifices que l'on fait de quelques hommes à d'autres quelques hommes, et chacun doit répondre là-dessus selon sa raison et son cœur. Bonsoir, Madame. Je trouve votre projet honorable et obligeant pour moi. » (15 mai 1794.)

C'est poli, mais froid. Elle ajoute le lendemain :

« Quant à moi, je dis gaîment adieu à Pauline, à Germaine, à Laurent, à Alphonse, les croyant en bonnes mains et leur souhaitant bon voyage. »

Mais, dans la lettre à Benjamin, elle dit le fond de sa pensée :

« Je vois que cela deviendra un roman tragique : Laurent pourra bien être guillotiné. A la bonne heure. Pauline peut-être se noiera. Soit. »

Mme Huber publia, en effet, avec la traduction des premières lettres, un *fin* de sa façon, qui n'offre qu'un intérêt purement romanesque [1].

Benjamin correspondait activement avec Huber, et s'en vantait avec une maligne insistance :

« Je lui ai écrit trois lettres et lui écris aujourd'hui la quatrième. Il me semble que pour un mois c'est très bien. Du reste, je ne varie pas sur son compte : je l'aime et l'estime, et je me félicite d'avoir fait sa connaissance. »

Benjamin n'était plus un enfant (l'avait-il jamais été ?) et commençait à trouver importune cette espèce de tutelle morale que l'affection trop exclusive de son amie exerçait sur lui. Ce ton d'indépendance agacée reparaît de plus en plus fréquemment dans ses lettres. Sur la politique, ils sont loin d'être d'accord : il lui propose de n'en point parler quand ils se reverront: « Nous nous aimerons beaucoup, et nous avons assez de choses à nous dire pour que ce *topic*-là puisse être banni. » (6 juin 1794.)

[1] Elle a paru dans le tome VI des *Friedenspräliminarien*, avec cette note : « A partir de la lettre 24, les lettres ont été rassemblées par un autre éditeur, et ne figurent pas dans la collection imprimée d'après laquelle les premières ont été traduites. » Cette suite, qui ne remplit pas moins de 73 pages, aboutit au mariage de Germaine et d'Alphonse. C'est de la littérature pour gens qui aiment à savoir comment les histoires finissent.

Quant au mariage, il reprend :

« Si Mlle L'Hardy veut faire un sot mariage, ce n'est pas ma faute. Je ne la connais pas encore assez pour être sûr que je l'épouserai. Je l'aime parce que vous l'aimez, plus que pour une autre raison, car elle a toujours été silencieuse et même un peu sèche devant moi. Mais vous m'en avez dit du bien, et je ne puis pas ne pas aimer ceux que vous aimez. »

Puis ce sont des récriminations — suffisamment connues — contre Mme de Constant, « le monstre le plus perfide et le plus vil. » Pour changer de sujet, il s'égaie fort de « la pitié des Neuchâtelois pour les morts brûlés », demande si incendie est masculin ou féminin, et poursuit par cette réflexion :

« Croyez-moi, nos doutes, notre vacillation, toute cette mobilité qui vient, je crois, de ce que nous avons plus d'esprit que les autres, sont de grands obstacles au bonheur dans les relations, et à la considération, qui, si elle n'est pas toujours flatteuse, est toujours utile et très souvent nécessaire. »

En faisant de telles réflexions, n'était-il pas près de juger celle qu'il aimait tant et de marquer le défaut de ce ferme esprit, dont un scepticisme incurable affaiblissait l'influence ? Sa réputation même s'en ressentait : on la tenait pour capricieuse et changeante. Benjamin eut trop souvent l'occasion de la défendre contre les préventions de sa parenté ou de ses amis. Il écrivait à sa tante, Mme de Nassau-de Chandieu :

« Mme de Charrière m'a envoyé ses *Lettres [trouvées dans des portefeuilles d'émigrés*, probablement], qui m'ont fait un grand plaisir et à cause de leur mérite intrinsèque, et à cause de l'auteur, que j'aime beaucoup, comme vous savez. *C'est une femme qu'on méconnaît et qui, j'en conviens, mérite d'être méconnue*; mais elle a de bonnes, de grandes, de chaudes et de loyales qualités, et plus d'esprit qu'il n'en faudrait pour faire trembler la moitié de la Germanie [1]. »

[1] Cette même lettre (publiée par Mme Melegari, p. 216-219) contient un passage remarquable et qui montre combien B. Constant était prêt à subir l'influence réconfortante du génie de Mme de Staël : « Revoyez mon éducation, cette vie errante et décousue, ces objets de vanité dont on a allaité mon enfance, ce ton d'ironie qui est le style de ma famille, cette affectation de persifler le sentiment, de n'attacher du prix qu'à l'esprit et à la gloire, et demandez si c'est étonnant que ma jeune tête se soit montée à ce genre. J'en ai trop souffert pour ne pas l'abjurer. J'ai trop senti qu'on a beau se

Benjamin continue sa causerie, que nous avons un instant interrompue :

« Les Huber restent à Neuchâtel ; voilà vos frayeurs calmées. Je vous félicite de l'embellissement de votre chambre. Je n'avais pas besoin de plafond pour y être bien, et les souris auraient ch— tout le jour sur moi, que je m'y serais trouvé mieux que partout ailleurs... Ni moi non plus je ne m'intéresse guère à Alphonse, Laurent, Germaine, Pauline, etc., sous leur nouveau pilote. Au lieu de la jolie petite brise qui les conduisait si paisiblement, et qui me laissait le temps de les suivre dans leur doux et pourtant piquant voyage, nous aurons un grand diable d'ouragan qui les élèvera aux nues et les plongera dans les abîmes, de la grêle, de la pluie, du tonnerre, des éclairs. Pour moi, je me cache quand il fait si mauvais temps. Adieu donc, bonnes petites gens, vous allez devenir des héros, grand bien vous fasse ! »

L'émancipation de Benjamin se dessine dans ce passage de la même lettre, dont Sainte-Beuve a souligné l'importance :

« Un sujet de plaisanterie que nous aurons perdu, c'est la littérature allemande. Je l'ai beaucoup parcourue depuis mon arrivée. Je vous abandonne leurs poètes, tragiques, comiques, lyriques, parce que je n'aime la poésie dans aucune langue. Mais pour la philosophie et l'histoire, je les trouve infiniment supérieurs aux Français et aux Anglais. Ils sont plus instruits, plus impartiaux, plus exacts, un peu trop diffus, mais presque toujours justes, vrais, courageux et modérés [1]. »

A son retour définitif d'Allemagne, en août 1794, il fait, comme nous l'avons indiqué déjà, une courte halte à Colombier.

piquer de se mettre au-dessus des côtés touchants pour ne voir que les côtés ridicules, on ne sonde pas les profondeurs ; le plaisir d'amour-propre que cette manie donne n'équivaut pas à une minute où l'on sent. Je suis fatigué de mon propre persiflage, je suis fatigué d'entourer mon cœur d'une triste atmosphère d'indifférence qui me prive des sensations les plus douces. Puisque ce faste de dédain ne m'a pas rendu heureux, au diable la gloire d'être supérieur à ceux qui sentent ; j'aime mieux la folie de l'enthousiasme, etc... » — Ce n'est point, certes, la sensibilité, ni la bonté qui manquaient à Mme de Charrière. Mais l'enthousiasme ?...

[1] Les étudiants suisses, s'il en est qui lisent ces pages, me sauront gré de reproduire le post-scriptum de cette lettre (7 juin 1794) : « Je vous envoie une chanson en vers latins rimés qui m'a fait plaisir par sa naïveté et son harmonie ; vous devriez la mettre en musique. » Suivent les paroles du *Lauriger Horatius*, telles qu'on les chante encore dans toutes les universités d'Allemagne et de Suisse. Mais comment Benjamin n'en connaissait-il pas la mélodie ?

Quelque temps auparavant, Mme de Charrière avait appris que son frère cadet, Vincent de Tuyll, colonel de cavalerie dans l'armée hollandaise, venait d'être blessé, puis fait prisonnier à Maubeuge. On avait retrouvé sur le champ de bataille son sabre et son écharpe, puis on le retrouva lui-même. Par respect pour sa belle conduite, on ne le fouilla pas, raconte Mme de Charrière, et on lui laissa la montre de son père, à laquelle il tenait fort. Elle attend impatiemment des nouvelles :

« Il a écrit, disait-elle à Huber (2 juin 1794), de manière à persuader qu'il n'était pas en danger. Cependant il a reçu sept blessures, une au nez, une au front... Assurément il n'en a point au dos. Notre public en Hollande, notre village, celui où je suis née, dont mon frère aîné est seigneur, tout le monde a témoigné une inquiétude lorsqu'on ne savait pas ce qu'il était devenu et une joie lorsqu'on a appris qu'il était du moins encore en vie, qui consolent un peu. »

Elle se rassura quand elle sut que le blessé avait pu écrire à sa femme, et qu'il était fort bien soigné à l'hôpital de Pont-Saint-Maxence où on l'avait transporté. Ce frère, que nous avons vu séjourner à Colombier avec sa jeune femme en 1780, elle ne devait pas le revoir : il mourut le 19 août suivant, non de ses blessures, mais de la dysenterie, qui faisait des ravages parmi les prisonniers. La nouvelle de cette mort arriva à Colombier le 28 août. Mme de Charrière attendait trop peu de la vie pour que ce coup, auquel son cœur fut très sensible, lui arrachât de longues plaintes. Elle écrit simplement à Benjamin, alors à Lausanne :

« J'ai reçu hier la triste nouvelle de la mort de mon frère. C'est le chirurgien en chef qui écrit, avec sensibilité et regret, et de manière à ne pas laisser de doute sur les soins donnés à son malade. Voilà qui adoucit un peu la plaie qu'une pareille mort fait à l'imagination ; mais la perte, le regret, pour les enfants, pour la veuve, pour mon frère aîné, qui avait *trois* frères et n'en a plus, tous ces effets aussi longs que douloureux me tourmentent, je les prévois et les sens les uns après les autres avec amertume. »

C'est par Colombier qu'avaient passé les quelques lettres adressées par le prisonnier à sa famille pendant sa maladie. Elles sont brèves, mais touchantes, et celles de M. de Char-

rière à sa belle-sœur ne le sont pas moins [1] : déjà il s'apprêtait à recevoir chez lui le convalescent... Mme de Charrière écrit à Mme Vincent de Tuyll une lettre simple et tendre :

« ...Vous me demandez pour vous et pour vos enfants une partie des sentiments que j'avais pour mon frère. Vous en étiez en possession déjà, et mon frère vous était trop attaché pour que je ne joignisse pas mes vœux pour vous à mes vœux pour lui ; vos enfants aussi se confondaient dans ma pensée avec leur père et leur mère... L'aîné est en âge de sentir son malheur et de compatir au vôtre ; il est donc de son devoir de l'adoucir. Il peut, s'il veut, faire en sorte que vous n'ayez plus de peine pour lui, et il peut diminuer par son exemple et ses encouragements la peine et les soucis que doivent donner de plus jeunes enfants à une mère comme vous pleine de tendre et vive sollicitude. Si quelque jour vous voulez, ma chère sœur, m'entretenir de vos enfants, de vos arrangements et projets à leur égard, soyez sûre de m'inspirer tout l'intérêt possible. Que l'occasion est triste où je vous donne cette assurance ! Qu'il m'eût été doux d'avoir à vous féliciter et à joindre ma joie à la vôtre ! ...J'ai longtemps espéré : mes espérances ont été vaines, et ce sont mes larmes que je mêle aux vôtres. »

A Mlle L'Hardy, elle écrivait :

« Demain, ma belle-sœur recevra cette affreuse nouvelle. Je frémis de l'état où elle sera. Elle perd pour le cœur, la fortune, la considération ; elle est bien malheureuse. Peignez cette situation à Mme ** [la comtesse Dœnhoff] :

Quiconque en pareil cas se croit haï des dieux,
Qu'il considère Hécube, il rendra grâce aux cieux.

Ma belle-sœur n'est pas tout à fait Hécube, mais, je le répète, elle est bien malheureuse, et son sort aussi est bon à *considérer*. Oh ! mon Dieu, que de considérations de ce genre se présentent partout à faire ! Jamais la triste consolation que peuvent offrir les maux d'autrui n'est venue aux malheureux de tant de côtés, ni avec tant d'abondance. C'est une lugubre profusion ; mais qu'on ne dise pas qu'elle ne sert de rien. Il y a une certaine honte aujourd'hui à se plaindre avec excès, qui, comprimant la douleur et la forçant à se taire, la détruit peu à peu. » (6 septembre 1794.)

[1] Ces lettres et la suivante, de Mme de Charrière, appartiennent aux descendants de Vincent de Tuyll et nous ont été obligeamment prêtées, avec d'autres documents déjà indiqués, par M. le baron Reginald de Tuyll, à la Haye, mort dès lors (1903).

Elle eut bientôt repris ses menus travaux, qui lui devenaient plus nécessaires encore pour tromper sa mélancolie croissante. Nous la voyons achever une comédie, *Elise* ou l'*Université*, qui devait être publiée en allemand au profit de son traducteur. Nous ne mentionnons cet ouvrage que parce qu'il lui fournit l'occasion d'une confidence intéressante ; elle dit à Huber la prédilection qu'elle éprouve pour les « petites gens : »

MADAME VINCENT DE TUYLL.
(D'après un portrait conservé au château de Coelhorst.)

« Partout, dans ce que je ferai, je mettrai en scène des gens de la classe appelée basse, pour leur faire jouer un rôle honnête, noble même à un certain point. C'est ma démocratie à moi. Le rôle de Bertrand dans la *Parfaite liberté* a la même intention, est écrit dans le même esprit. J'attaquerai toujours les préventions avantageuses et désavantageuses qu'on établit pour ou contre des classes quelconques, et l'on sera auprès de moi prince impunément, ainsi que laquais. Je suis payée pour cela. Ma femme de chambre actuelle vaut bien Caroline ; auparavant j'en ai eu une autre qui ne valait guères moins, et plus anciennement j'ai eu 9 ans à mon service une Allemande à qui je n'ai eu aucun vice de *classe* à reprocher. Chez mes parents, j'ai vu 30 ans une Brabançonne, femme de chambre et rien de plus, qui avait toute la délicatesse, le désintéressement, la noble fermeté d'âme que je pouvais désirer pour moi-même. »

Dans cette comédie d'*Elise* figurait une dame à qui le traducteur avait donné le nom de Burmann. Mme de Charrière invite Huber à trouver un autre nom :

« J'ai connu tant de pédants *Burman* en Hollande[1], que je vous supplie de changer tant soit peu le nom de la *Hofräthin*. Qu'elle s'appelle *Bergmann*, *Behrmann*, *Berkmann*, je serai

[1] Entr'autres le pasteur qui avait dirigé son instruction religieuse (voir t. I, chap. I, p. 28-30).

contente. Au reste, gardez-moi le secret de mon sot enfantillage. Rien est-il plus bête que cette aversion pour certains noms, et ne serait-il pas bien égal d'appeler *Fabry* le plus loyal personnage du monde ; *LeBel*, un héros ou une héroïne ; *Perrot*, un savant littérateur [1], etc...? » (30 juillet 1794.)

Les circonstances politiques allaient rapprocher les Huber de Colombier et rendre plus cordiales leurs relations avec Mme de Charrière. On a vu qu'à plus d'une reprise les Conseils de la ville s'étaient occupé de Huber, comme de tout étranger qui, en ces temps troublés, venait résider à Neuchâtel. Nous le voyons comparaître devant le Petit Conseil, le 1er février 1794 :

Il a représenté que le mari de la dame pour laquelle il était dans le cas de solliciter un divorce, étant mort, son séjour ici n'irait pas au delà de 2 mois, ce qui lui a été accordé. »

Puis, le 16 juin suivant :

« Le sieur Louis-Ferdinand Huber, qui a épousé la dame veuve Forster, domiciliée aujourd'hui chez Mme Dulong, sollicitant par requête une prolongation de tolérance pour 6 mois, a été éconduit par diverses considérations ; on lui accorde le courant de ce mois pour finir ses affaires ; après quoi il doit partir. »

Cette rigueur était fondée sur le préavis d'une commission consultative, dite la *Commission patriotique*, constituée le 9 juin 1794, qui avait entr'autres pour mission de surveiller les agissements des émigrés et de prévenir les inconvénients qui en pouvaient résulter. A la date du 23 juin 1794, on lit dans le Registre du Conseil de ville :

« Les circonstances critiques dans lesquelles nous nous rencontrons ayant impérieusement engagé le Conseil d'admettre aujourd'hui le préjugé de la Commission patriotique touchant les étrangers que nous avons en ville, ne peuvent lui permettre d'appointer l'itérative requête de M. Huber, et cela malgré le nombre de recommandations respectables qui l'accompagnent, qui lui font honneur et qui rendent témoignage à ses qualités du cœur et de l'esprit, ainsi qu'au mérite personnel

[1] Fabry était confiseur et conseiller de ville ; Mme de Charrière se défiait fort de ce personnage, qu'elle tenait pour un mouchard. Quant à LeBel, qu'elle ne tenait pas pour un héros, c'est précisément, nous l'avons dit déjà, le *héros* d'un roman de Bachelin.

de madame son épouse. Ce n'est qu'avec regret que le Conseil ne peut y obtempérer, ne pouvant faire une exception en leur faveur, trop sujette à conséquences. »

Les répondants des époux Huber n'étaient pas les premiers venus, comme le montre assez le ton de ce procès-verbal : leur requête était appuyée par le général de Kalckreuth, et par divers notables : le pasteur Dardel, l'inspecteur des Ecoles Touchon, le secrétaire d'Etat Alphonse de Sandoz-Rollin et M. de Charrière. Les Huber ne savaient où aller : ils songèrent à se réfugier à Couvet, dans le Val-de-Travers ; à Peseux, tout près de Neuchâtel. Mais Couvet était trop éloigné du chef-lieu et de Colombier : « Mes occupations littéraires, écrivait Huber, souffriraient prodigieusement de cet éloignement. » En outre, le châtelain du Val-de-Travers passait « pour être le plus emporté aristocrate de tout le pays [1]. » Les Huber finirent par se fixer à Bôle, village agreste et paisible situé à un quart d'heure au-dessus de Colombier.

Mme de Charrière juge sévèrement dans ses lettres les « étranges décrets » des Conseils de la ville, qu'elle accuse de lâcheté et d'inconséquence. Elle parle avec dégoût de ces tripotages et commérages, et du « perfide espionnage » qui fleurit dans les deux partis :

« J'en ai, dit-elle, des preuves pour ainsi dire personnelles : une lettre de Colombier à Neuchâtel a été perdue, et l'on en a récité des phrases entières à M. Constant à Brunswick. » (A d'Oleyres.)

La lettre était adressée à Huber par Constant lui-même, et c'est le confiseur et conseiller Fabry qu'on soupçonnait de l'avoir interceptée... L'attitude des autorités de la ville n'était certes pas glorieuse, mais leur situation était difficile : le ministre de France ne cessait de se plaindre des intrigues des émigrés et demandait qu'on les réprimât. Ces réclamations n'étaient point sans fondement ; il fallait bien en tenir quelque compte. Les Huber en pâtirent, mais ils trouvèrent des compensations dans le voisinage de Colombier.

Mme Huber a consacré des pages d'une sentimentalité un peu exaltée, mais qui n'exclut pas l'émotion vraie, à ce séjour

[1] Samuel Monvert, que nous avons déjà rencontré chap. XVIII.

dans l'agreste village de Bôle[1]. Elle a décrit la vue grandiose qu'on a de ce lieu sur le vignoble, le lac, la chaîne des Alpes ; Estavayer étincelant sur l'autre rive, aux derniers rayons du couchant ; les forêts de sapins qui s'étendent derrière le village, sur les coteaux du Jura étagés en gradins ; la population paisible et laborieuse de Bôle ; les notables, groupés autour de la fontaine où s'abreuvent les vaches et assistant curieux à l'arrivée du pauvre ménage... Le forgeron, plus renseigné que les autres, déclara : « C'est un savant philosophe qui fait des livres. »

Les petites Forster, qui parlaient déjà joliment le français, servirent de lien entre leurs parents et les gens du village, avec qui Huber et sa femme entretinrent bientôt les relations les plus cordiales. Ces paysans, propriétaires des champs et des vignes qu'ils cultivaient, ayant tous « un certain degré de dignité et de liberté », n'étaient point dépourvus d'instruction. Le soir, assis devant leurs portes, ils lisaient les gazettes, parfois même

[1] Les lecteurs neuchâtelois nous sauront gré de traduire ici quelques lignes des *Souvenirs* de Claire de Greyerz : « A Bôle, dit-elle, nous demeurions dans la maison d'un M. LeBel, qui avait été autrefois valet de chambre chez un lord anglais [lord Wemyss] ; celui-ci possédait dans le voisinage une terre avec un joli château [Cottendart], et une fortune assez considérable, qu'il légua à sa fille naturelle, mariée à ce M. LeBel. Celui-ci eut d'elle un fils, officier de hussards au service prussien, et une fille, qu'il avait déjà mariée à un négociant de Neuchâtel, M. Meuron, à l'époque où nous y arrivions. La maison, située au milieu du village, était de construction récente ; devant, il y avait une fontaine, derrière laquelle passait le chemin conduisant vers le lac. Cette maison avait un grand jardin assez solitaire, entouré de vignes que M. LeBel cultivait lui-même. Sa femme devait avoir été belle ; elle s'habillait à la vieille mode, mais richement : c'étaient probablement des restes de la garde-robe de Mme sa mère, ou des présents de M. son père, qu'on disait descendant de sang royal... Elle racontait cela volontiers et avait des airs de reine. Avec cela, elle était peu éduquée et assez commune, ce qui fait qu'elle se chamaillait parfois avec son époux. Lui, en revanche, mettait volontiers le nez dans le verre... Nous allions quelquefois à leur propriété de Cottendart, qu'ils louaient à des étrangers. Il y avait alors une famille d'émigrés avec beaucoup d'enfants. J'ai oublié leur nom ; le père était titré *comte* [ce devait être la famille du Poutier, voir chap. XVII, p. 14]. Ce qui nous frappait beaucoup, nous, enfants, c'est que les filles, jusqu'à l'âge de dix ans, portaient des habits de garçons... » — Voir, sur LeBel et sa femme, les détails et documents que nous avons recueillis dans *Art et Patrie, Auguste Bachelin d'après son œuvre et sa correspondance* (Neuchâtel, Attinger, 1893), p. 169-172.

Racine ou *Gil Blas*, et surveillaient les devoirs d'école de leurs enfants ou leur faisaient réciter leur catéchisme. Il y avait aussi à Bôle et aux environs quelques notables de la ville qui venaient y passer la belle saison. Ces deux catégories d'habitants se fondaient dans des réunions simples et cordiales, sans faste ni gêne, sans fausse humilité de la part des paysans, ni morgue de la part des citadins.

Les Huber exerçaient la bienfaisance dans la mesure de leurs moyens, portaient de la soupe aux indigents, des remèdes aux malades. L'affection générale était leur récompense. Mais les livres manquaient à Huber, qui n'était plus au courant de la littérature allemande, si bien qu'en rentrant dans son pays en 1798, il lut pour la première fois une ligne de Jean-Paul...

LOUIS-FERDINAND HUBER
(D'après une miniature appartenant à M. O. de Greyerz. à Berne).

La principale société des Huber, c'était le pasteur du village, M. Berthoud, homme jeune et vif, plus pasteur que théologien, qui était pour ses paroissiens un père et un ami. On faisait des lectures en famille chez cet excellent M. Berthoud. Mme la ministre, quand elle avait préparé quelque régal — des oreilles de porc, par exemple — invitait les Huber à en prendre leur part ; Mme Huber, cuisinière experte, conviait le pasteur et sa femme, quand, pour récompenser Huber de son labeur, elle lui servait « un plat du bon vieux temps ». Pendant une maladie des enfants, M. Berthoud vint passer la nuit à leur chevet, et aux heures sombres, qui ne manquèrent pas, il soutint la mère par ses consolations.

Huber avait noué avec Benjamin Constant une amitié solide ; il s'était attaché pour toujours à ce jeune homme « infiniment aimable et bon, singulier et sympathique ». Nous verrons qu'il séjourna chez Constant, à Lausanne, au début de la liaison de ce dernier avec Mme de Staël.

Bientôt la considération fut acquise au laborieux petit ménage de Bôle :

« Les Huber, dit Mme de Charrière, se conduisent si bien, si doucement, qu'on ne parle presque pas d'eux, et le peu qu'on en dit est à leur louange. » (A Mlle L'Hardy, 6 septembre 1794.)

La première lettre de Huber datée de Bôle est du 22 août. Mme de Charrière souhaita la bienvenue à la mère de famille en lui envoyant un coupon d'étoffe pour faire des robes à ses fillettes; ce présent était accompagné d'un billet aussi gracieux que délicat :

« Vous savez, Madame, qu'il faut un peu se conformer aux usages d'un pays où l'on arrive, pour y être reçu avec plus de plaisir : voici donc du *guingan*, qui est l'uniforme des jeunes filles de Bôle ; vous voudrez bien, je vous en prie, en habiller Mlles Forster. La petite Berthoud aura une robe précisément comme elles, et ce jeune régiment, peu redoutable encore, fera plaisir à voir. C'est par étourderie qu'Henriette et moi avons séparé si mal à propos les parts de Thérèse et de Claire. J'espère que cela ne nuira à rien. Une fée comme vous réparerait bien d'autres sottises. »

Dès ce moment, elle est la confidente de tous les soucis domestiques de la vaillante Mme Huber ; le mari lui vient aussi conter ses peines, et jusqu'aux tracas que lui cause son serviteur Johann, dont elle prend un peu le parti, au risque de vexer le maître :

« De tout temps, lui dit-elle, j'ai été sujette à me prévenir pour les domestiques contre leurs maîtres, pour les enfants contre leurs pères, pour les sujets contre leurs princes. Mille fois désabusée, ayant rougi mille fois de ma crédulité, je ne me corrige pas... Vous êtes fâché de tout ceci parce que Johann est allemand, vous êtes fâché en votre qualité d'Allemand et pour les Allemands... Eh ! mon Dieu, si vous aviez successivement un *St-Jean* français, un *Giovan* italien, etc., vous seriez fâché pour les hommes et en votre qualité d'homme. Ce n'est pas une belle race que la nôtre, mais il faut la supporter, vivre avec elle, — et se souvenir qu'on en est. » (23 août 1794.)

Le Johann venait d'être engagé par Mlle L'Hardy, qui allait rejoindre la demi-reine, comme nous l'avons dit à la fin de notre chapitre XVI, et à qui sa vieille amie écrivait alors ces lignes qu'il faut recueillir :

« Camille se met en apprentissage chez Kramer [le menuisier de Colombier], c'est une chose arrangée, et je l'attends à tout moment. Constant était à Neuchâtel depuis la veille au soir quand vous en êtes partie. Sa description des émigrés de l'armée de Condé, parmi lesquels il s'était vu deux ou trois fois, était affreuse. Mme de Balbi nomme par Monsieur, aux places de cette misérable armée, des gens qui volent en petit comme autrefois on volait en grand [1]. Mêmes malversations, intrigues, inutiles clameurs, représentations impuissantes. O femmes ! O princes ! Il vaut mieux dire : O hommes ! C'est plus juste comme plus court, car de charger plus particulièrement certaines classes d'hommes que d'autres, certaines nations que d'autres, on ne peut s'y résoudre pour peu que l'on réfléchisse, et quoique les Français révoltent dans ce moment notre imagination d'une manière particulière, quoique je doive à leur affreuse révolution la perte de mon frère, l'inquiétude et la douleur de toute ma famille, et mes propres regrets, et les désastres, la ruine peut-être de mon pays, je ne veux pas les distinguer dans mon indignation du reste de notre race humaine. On voit ce qui se passe à Genève. Sait-on ce qui arrivera en Pologne ? A propos, savez-vous qu'à Genève les principaux fusilleurs sont à leur tour fusillés ? » (6 septembre 1794.)

Le départ de Mlle L'Hardy fut un peu compensé par la présence d'amis non moins précieux. Le bon M. de Salgas fit alors à Colombier un séjour dont M. de Charrière ne jouit pas moins que sa femme. Celle-ci attachait le plus grand prix à l'opinion de cet homme judicieux et cultivé. Elle causait avec lui de leurs amis de Genève, qui traversaient des heures d'angoisse, car la révolution, on vient de le voir, sévissait aussi dans la « turbulente petite république ». (Lettre à d'Oleyres, 29 juillet 1794.) M. de Salgas prenait son amie par son faible en l'assurant des progrès que réalisait Benjamin, « qu'il n'avait vu que presque enfant encore, mais enfant brillant et promettant ». « M. de Salgas, écrit-elle toute joyeuse, a été aussi content que je l'espérais de mon jeune ami. » Elle avait aussi auprès d'elle sa fidèle Muson, qu'elle tâchait de défendre contre les épigrammes de Benjamin. C'était un noble cœur que cette demoiselle Moula :

[1] Nous avons cité par anticipation, chap. XVI, p. 510, une lettre du 25 août 1794 à d'Oleyres, où elle conte sommairement les mêmes choses, et mentionne aussi la comtesse de Balbi. Celle-ci figure dans le récit d'Ernest Daudet : *Autour d'un mariage princier (Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1904).

elle perdit alors une tante, qu'elle soigna pendant une maladie très pénible avec le plus grand dévouement, et Mme de Charrière s'empresse de conter le fait à l'implacable railleur :

« Mme Cordier est morte. Muson a eu des soins d'elle admirables, des soins si dégoûtants, si fatigants, si douloureux ! Toute mon attention dans ce moment est pour elle. Je veux la récompenser, la rengraisser, l'égayer. Pour la première fois je l'ai reçue avec attendrissement et un vrai plaisir... Tout le monde croyait qu'elle serait héritière ; point du tout, ce sont deux parentes éloignées ; et Muson le savait et avait pour ainsi dire présidé au testament. Messieurs de Lausanne, S..... et autres, que dites-vous de cela ? » (24 septembre 1794.)

Elle raconte le même fait à Mlle L'Hardy, et s'écrie :

« Tout le monde, excepté elle, a admiré son désintéressement. Je suis contente de ses procédés et de sa manière de les apprécier. Comme je suis difficile sur ces choses-là, c'est beaucoup dire. »

Mme de Sandoz-Rollin demeurait aussi une fidèle amie :

« Votre bonne et aimable cousine, écrit-elle à d'Oleyres, est venue passer quelques jours auprès de moi après que j'eus reçu la nouvelle de la mort de mon frère. Puisse la Providence vous garantir longtemps des maux et des chagrins ! » (6 octobre 1794.)

Une figure nouvelle apparaît alors à Colombier, celle d'un petit jeune homme tout frais émoulu de ses études de droit, qui va devenir un des hôtes assidûs de la maison et aspirera à remplacer auprès de Mme de Charrière le déserteur Benjamin. Nous voulons parler de César d'Ivernois, qui fut nommé maire de Colombier à la fin de 1794. Dès le 26 septembre, Mme de Charrière annonce cette nouvelle à Mlle L'Hardy :

« Nous avons pour maire nouveau M. d'Ivernois, dont on n'est pas fâché. Il est si jeune qu'on ne le connaît guère. Il ne manque sûrement pas d'esprit. Aura-t-il quelque fermeté ? On n'en sait rien, et l'on ne sait pas non plus si, aujourd'hui, l'indolence ne vaut pas bien la vigilance. Mon scepticisme va toujours croissant, et je pourrais en venir à n'être pas très démocrate, même au sein d'une monarchie tyrannique, ni très aristocrate au milieu du républicanisme le plus désordonné. Rien n'est si mauvais, que son contraire ne puisse paraître encore pire. Je pense à ces grandes irrésolvables questions

le moins que je puis, et me borne à de petites indignations et pitiés individuelles, partielles, privées. Genève toute seule en fournit de celles-là plus que je ne voudrais, et il y a là de quoi haïr la démocratie tout autant qu'il y a à Constantinople de quoi prendre le despotisme en horreur... »

Nous retrouverons bientôt à Colombier César d'Ivernois, qui fut un type assez complet du Neuchâtelois cultivé de cette époque, avec ses solides qualités, et aussi ses défauts petits. Il vit encore Benjamin quelquefois, mais n'eut pas le temps de faire intime connaissance avec lui, car c'est dans le courant de l'automne 1794 que se produisit l'événement qui décida de la carrière de Constant, — sa rencontre avec Mme de Staël.

Nous allons suivre, pour ainsi dire jour par jour, les péripéties de ce drame intime : Benjamin s'éloignant de Colombier pour aborder à Coppet.

CHAPITRE XX

Madame de Charrière et Madame de Staël

« Ce ne sont ni des querelles maritales, ni des querelles d'amants. Comment font-elles pour être si vives ? »
(Mme de Charrière à Mlle L'Hardy).

Lettres de Mme de Staël à Mme de Charrière. — Mme de Staël à Colombier. — *Zulma*. — Antipathie instinctive de Mme de Charrière. — Elle se querelle avec Benjamin. — Lettres inédites. — Nouvelle visite de Mme de Staël. — *Le Singe et le Lion*. — Première rencontre de Benjamin et de Mme de Staël. — La grande offense. — La fable du *Barbet*. — Les adieux.

Disons tout de suite les choses comme elles sont : Mme de Staël fit toutes les avances possibles à Mme de Charrière, et celle-ci ne témoigna jamais à son égard qu'aigreur et défiance.

Gaullieur a publié quelques lettres de Mme de Staël qu'il nous faut parcourir[1]. La première, qui doit être de la fin de juillet 1793,

[1] On les trouve en partie dans l'édition de *Caliste* publiée par Sainte-Beuve en 1845. Plusieurs de ces lettres ont paru aussi dans l'*Album de la Suisse romane*, t. IV (Genève, Gruaz, 1846), et dans les *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française* déjà citées. Malheureusement, les mêmes textes figurent dans ces diverses publications avec des variantes qui déconcertent le lecteur, et les originaux ne sont pas à notre disposition. Nous ignorons ce qu'ils peuvent être devenus (voir chap. XII, t. I, p. 336, note).

se rapporte, semble-t-il, aux *Observations et conjectures politiques :*

« Nous avons admiré, dit-elle, leur raison, leur justesse et la tournure piquante que vous donniez à des idées saines d'où dépend le salut du monde. Je me suis vivement intéressée aux *Lettres neuchâteloises ;* mais je ne sais rien de plus pénible que votre manière de commencer sans finir. Ce sont des amis dont vous nous séparez... Qu'est-ce qu'un roman appelé *Mistriss Henley*, qu'on prétend aussi de vous, c'est-à-dire qu'on trouve charmant ? J'ai donné ordre qu'on me l'achetât, mais celui-là aussi est-il fait à moitié ? Vous abuseriez un peu du talent qu'il faut pour tourmenter ainsi. Je ne sais rien que je préférasse au plaisir de lire sans cesse un roman de vous. Je crois que cela suspendrait la Révolution et que ce monde chimérique deviendrait le mien.

Je ne crois pas que tout votre esprit même pût servir à deviner la sensibilité. Je pense donc que l'auteur de *Caliste* a un très bon cœur, et je la remercie beaucoup de sa lettre à Francfort en faveur de M. de LaFayette. Si elle est lue, j'en espère tout ; il me semble que vous lire est toujours une émotion, même pour un roi... Adieu, vous êtes bonne comme la vraie supériorité. »

Pour comprendre la fin de cette lettre, il faut se rappeler que LaFayette, arrêté près de Namur, était alors prisonnier dans la forteresse d'Olmütz. Mme de Staël, pensant que Mme de Charrière pourrait, grâce à Mlle L'Hardy et à la demi-reine, avoir quelque accès auprès du roi de Prusse, vint la voir à Colombier pour la prier d'intervenir en faveur de l'illustre captif. Dans sa lettre du 7 août 1793, dont nous avons déjà cité (chapitre XVIII) quelques fragments, Mme de Charrière disait à Benjamin :

« Je voudrais particulièrement que vous fussiez ici dimanche, et cela parce que Mme de Staël m'a fait annoncer sa visite. M. de Charrière l'a vue à Coppet. Elle veut voir l'auteur de *Caliste*. Oh ! combien volontiers je la dispenserais de cette envie ! Si je vous avais, ce ne serait rien, mais, seule, je n'aime point à soutenir un examen. Ce n'est pas le résultat qui m'en effraie, c'est l'examen même, c'est la peine d'avoir à écouter et à répondre autrement que je ne serais d'humeur de le faire. Je donnerais beaucoup pour que vous fussiez auprès de moi. Mme Achard m'a expliqué ce voyage et cette visite : on ne parle que d'aller voir l'île de la Motte [1], et de me voir en passant,

[1] Nom fréquemment donné à l'Ile de Saint-Pierre (où Rousseau passa deux mois en 1765).

mais la dame songe à s'arranger pour l'hiver à Neuchâtel. Coppet l'excède, et sa mère ne l'attache pas. Ainsi, vous serez en Allemagne, et Mme de Staël viendra de Neuchâtel me débiter de temps en temps son bel-esprit ! Si je la trouve moins fâcheuse

MADAME DE CHARRIÈRE
(D'après un portrait appartenant à Mme Jean de Montmollin).

que je ne m'y attends, j'aurai la bonne foi de vous le dire ; si ses louanges me font grand plaisir, je vous le dirai. Quant aux vôtres, j'en raffole et en raffolerai toujours. »

A quoi Benjamin répond le 9 août 1793 :

« Moi aussi je voudrais être après-demain près de vous. Est-ce en qualité de fille que Mme de Staël s'intéresse à Caliste ? Cela

ressemble aux princes allemands qui se barbouillent de tabac d'Espagne pour ressembler au roi de Prusse. »

Il semble donc bien (comme nous l'avons déjà indiqué chap. XII) que, contrairement aux affirmations de Gaullieur, les deux femmes ne s'étaient point encore rencontrées. Peut-être Mme de Charrière avait elle vu à Paris, dans son séjour de 1771, Germaine Necker, alors âgée de 5 ans ; peut-être encore l'avait-elle revue, agée de 20 ans, en 1787. Mais elle ne fait nulle part aucune allusion à une rencontre de ce genre et parle toujours de Mme de Staël comme d'une personne qu'elle ne connaît que de réputation. On vient de voir que, de son côté, Mme de Staël parle de *Caliste* comme d'un livre qu'elle goûte sans en connaître personnellement l'auteur. Quoiqu'il en soit, elle vint toute confiante faire sa première visite à Colombier.

Voici comment Mme de Charrière en parle dans une lettre à d'Oleyres (30 novembre 1793) :

« ...Il y aurait un chapitre *Staël*. Monsieur et madame me sont venus voir. Madame m'écrit. Elle s'était mis dans l'esprit que je pouvais quelque chose pour M. de LaFayette. Rien de si faux. Mais j'ai vu un mémoire de M. de Lally qui a été présenté au roi, et j'ai su ce qu'on en pouvait espérer. On en a dû délibérer le 8 de ce mois à Berlin... Le mémoire était bien fait et beau, avec aussi peu de pathos et d'étalage de soi-même que l'auteur en peut mettre. J'ai donc pu, sinon obliger, du moins informer Mme de Staël. Oh ! qu'elle parle bien, cette femme ! C'est une élégance, une facilité, une précision si parfaites, si soutenues ! J'ai connu pour ainsi dire à la fois Mme de Staël et Mme Forster. L'art a bien plus perfectionné la première, la nature avait plus richement commencé la seconde. L'organe du parler, le langage et l'accent, sont ce qu'il y a de mieux chez l'une, et de pis chez l'autre. Elles ne sont jolies ni l'une ni l'autre, et toutes deux font, quand elles le veulent, la même impression que si elles l'étaient [1]. »

Nous trouvons un autre écho de l'entrevue dans une lettre de Camille de Roussillon (29 août 1793) :

[1] S'il est un don que tout le monde s'accordait à reconnaître à Mme de Staël, c'est celui de la conversation. Elle était, au témoignage même de ses plus passionnés détracteurs, la plus éblouissante des causeuses. L'entendre était un plaisir de roi... ou de reine, au gré de Mme de Tessé, qui disait : « Si j'étais reine, je lui ordonnerais de me parler toujours ».

« Je vois que vous avez été très contente de Mme de Staël... Oh ! elle a, quoiqu'ils en disent [les émigrés de Constance], prodigieusement d'esprit. »

Mme de Charrière, persuadée par l'éloquence de sa visiteuse, envoya à M. de Luze-Bethmann, à Francfort, une requête qu'il se chargea de faire parvenir en haut lieu. Puis elle écrivit à Mme de Staël, qui répondit par cette lettre, dont Mme de Charrière fut, comme on verra tout à l'heure, fort mécontente :

« Coppet, 12 septembre [1793].

« Je demande instamment *Mistriss Henley ;* je n'ai pu la trouver à Genève... Je veux toujours avoir quelque chose à vous, afin de me persuader que je ne vous ai pas tout à fait quittée. Vous avez été bien bonne de vous intéresser à nos malheureux prisonniers, mais il y a un point positivement faux dans le récit qu'on vous a fait. On vous a dit *qu'ils se voient*, et il est positif, par une lettre d'eux, qu'ils n'ont pas la moindre communication ensemble... Dites-moi, je vous prie, si vous avez lu une correspondance des émigrés [1] faite à plaisir, qui m'a paru spirituelle, et qu'on vante beaucoup. Ce n'est sûrement pas d'un Suisse, c'est trop français pour cela. C'est en Hollande, à ce que je crois, qu'on apprend le mieux notre langue... »

On n'est pas plus aimable, plus câline. Mais voici comment Mme de Charrière et Benjamin s'expriment sur son compte :

Benjamin écrit le 25 septembre [2] 1793 :

« Mme de Staël n'a pas senti plus que Muset en écrivant son *Apologie de la reine*. Qu'est-ce que c'est que cette platitude : *brillante et frivole comme le bonheur et la beauté !* L'idée est fausse. Le bonheur n'est ni brillant ni frivole. Et puis des antithèses et des phrases cadencées, quand on a devant les yeux l'image de si longs et si affreux tourments ! C'est à cracher dessus. »

A quoi Mme de Charrière répond :

« 28 *septembre* 1793. Nous sommes bien de même avis sur Mme de Staël. Son esprit n'est pas simple, ni toujours juste, et son sentiment n'est que de l'esprit. Avec tout cela, vous l'admirerez si vous la voyez. Très bien comprendre, très bien répondre,

[1] Les *Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés* (voir chap. XVIII).

[2] Et non *décembre*, comme a lu Mme Melegari. A la ligne suivante, lire *Muset* (le chien de Benjamin), et non *Muret*.

s'exprimer avec grâce, rapidité et élégance, c'est assez rare pour qu'il faille l'admirer. Avec tout cela, je ne me soucierais pas du tout de la société intime, ni seulement fréquente, de Mme de Staël. »

Deux jours après, elle se plaint vivement de l'ambassadrice :

« 30 *septembre* 1793... J'écrivis à M. de Luze-Bethmann, à Francfort, et j'ai envoyé sa réponse à Mme de Staël, la priant de me la renvoyer ou de la brûler (c'était surtout à cause d'une faute ou deux d'orthographe, crimes capitaux, je pense, auprès de la gent académico-bel-esprit). Elle me répond, ne me renvoie rien et ne me dit pas qu'elle ait brûlé, mais elle dit : Telle chose qu'on vous mande est positivement fausse. Là-dessus, je la prie *positivement* de me dire si elle a brûlé ma lettre, lui disant que d'autres qu'elle, moins judicieux que je ne la suppose, imputeraient à M. de Luze une erreur qui, si elle existait, ne devrait être imputée qu'à ceux qui l'ont informé. Mais ce ne peut pas être une erreur, encore moins une fausseté, car l'information vient de Magdebourg, d'où l'on n'oserait écrire que les prisonniers *mangent ensemble*, si, comme l'affirme Mme de Staël, *ils ne se voyaient point du tout*. Cette rigueur serait l'effet d'un ordre, et l'on n'oserait écrire que l'on contrevient à un pareil ordre. Voilà ce que j'ai écrit à Mme de Staël ; et point de réponse ! A moins que ce ne soit la faute de la poste, je trouve son procédé fort mauvais. Tout est dit entre nous si, parce qu'elle fait des phrases, elle se croit dispensée de cette rectitude de procédés sans laquelle il n'y a rien de sûr ni de tranquille. Toutes les flagorneries du monde ne me feraient pas excuser cette sotte et dégagée manière d'agir. Je pense qu'elle n'a aussi que de la grande morale ; mais avec moi, il en faut de toutes les tailles, et si c'est en ministre d'Etat qu'elle veut se conduire, tout est dit entre nous. Peut-être a-t-elle pris Catherine seconde pour son modèle, et des vertus royales et impériales pour ses vertus de prédilection. Si par hasard vous la voyez, vous pouvez lui dire mon admiration pour son *parler*, et mon mécontentement de son *faire*. Je crois comme vous que les maux de Marie-Antoinette lui ont laissé le cœur fort paisible et les yeux fort secs... Mme de Staël est quelque chose d'entièrement factice ; l'abbé Raynal, M. Guibert, son père, sa mère, l'ont faite. Peut-être, si on l'eût laissée être, n'eût-elle rien été ; peut-être aussi eût-elle été quelque chose de plus vrai, de plus réel, de meilleur. Il serait assez drôle de lui dire ce qu'on pense d'elle, *qu'elle n'a pas plus senti que Muset*, etc., etc., que son : *Qu'est-il arrivé ? Son malheur et son courage...* est très ridicule, ainsi que son : *La mort finirait-t-elle cette longue agonie ?* Et le : *brillante et frivole comme le bonheur et la beauté*, et le : *Menacez-les de votre*

résignation. Cette femme n'a-t-elle donc jamais lu le *Misanthrope :*

Ce style figuré dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité,
Et je prise bien moins, etc., etc. [1]

[1] A propos de ces âpres critiques de Mme de Charrière et de Benjamin, nous avons fait une constatation assez amusante. En consultant le texte de cet écrit de Mme de Staël, tel qu'il figure dans les éditions générales de ses œuvres, en particulier dans l'édition Treuttel et Würtz, 1820, nous avons eu la surprise de n'y point trouver les phrases emphatiques dont se moquaient si impitoyablement Benjamin et son amie ; point de « brillante et frivole comme le bonheur et la beauté » ; point de « menacez-les de votre résignation... » Nous nous reportâmes alors à l'édition originale, *Réflexions sur le Procès de la Reine, par une femme, août 1793* (in-8°, 37 pages, s. l. n. d. Bibl. nat. L. b. 41. 3272), et nous y avons lu : « Jadis peut-être, *brillante et frivole comme le bonheur et la beauté,* son caractère ne s'est prononcé, n'a attiré l'attention de l'Europe, n'a redoublé la haine de ses détracteurs que par des traits de courage et de sensibilité qui supposent toutes les vertus »... (p. 12). — « Le peuple français peut être ému par le courage et la vertu ; le fanatisme des opinions politiques le dénature, mais lorsque des républicains le rappelleraient à ses sentiments naturels, *le menaceraient de leur résignation,* défieraient sa fureur en s'y livrant sans résistance, non, ils n'auraient rien à craindre »... — Ces passages et quelques autres ont donc été corrigés par Mme de Staël, dont Benjamin devint l'ami l'année d'après. On est fondé à croire qu'il ne fut pas étranger à ces retouches et à ces suppressions, qui tendaient à simplifier le style un peu prétentieux de l'ambassadrice. Il ne nous déplaît pas de surprendre la trace d'une influence heureuse exercée par Colombier sur Coppet... — Après quoi, nous ne chercherons pas à justifier Mme de Charrière et Benjamin de l'évident parti pris que montrent leurs critiques. Il nous sera pourtant permis de citer, sur Mme de Staël, l'opinion d'un homme qui n'est pas le premier venu et qui se rencontre précisément avec l'auteur de *Caliste.* Stendhal, dans sa lettre à M. Colomb, en date du 17 juin 1818 *(Correspondance inédite*, t. I) s'exprime ainsi, après avoir lu les *Considérations sur la Révolution :* « Mme de Staël est lancée dans les salons de l'Europe et passe sa vie avec les premiers hommes du siècle ; elle accroche une phrase sur chacun des grands problèmes qui sont en discussion depuis trente ans... Elle a casé dans sa mémoire toutes les phrases spirituelles qu'elle a dites, et entendu dire surtout... Elle cherche l'esprit, et quel esprit!... Quand même cet esprit-là vient à lui manquer, elle a recours aux phrases sentimentales et à ce qu'on appelle le style romantique. Quand Mme de Staël, à force de chaleur de tête, était parvenue à déguiser un sentiment commun sous l'emphase des mots extraordinaires et singulièrement groupés, elle croyait fermement avoir fait faire un pas au style du siècle de Louis XIV ; c'était une maladie de famille »... Et plus loin : « Combien ce style tendu et visant à l'effet est au-dessous de sa charmante et entraînante conversation ».

J'ai relu ma lettre. Ce qui me rend fâchée, *en attendant, contre moi*, c'est d'avoir envoyé la lettre de M. de Luze à Mme de Staël. Il faudrait connaître autrement les gens que par leurs sublimes amphigouris pour attendre de leur part un procédé simplement honnête. »

« L'ambassadrice a-t-elle réparé ses torts ? » demande Benjamin, qui épouse les griefs de son amie. Mais Mme de Staël, ne se doutant guère des sentiments qu'on nourrit à son égard à Colombier, redouble d'amabilité. Elle écrit de Nyon (fin octobre 1793) :

« Comment se fait-il que je ne vous aie pas écrit plus tôt, quoique j'aie lu si vite et si bien le charmant roman de *Mistriss Henley ?* C'est que je meurs depuis un mois de tous les genres d'inquiétudes. Il en est une qui a cessé par le plus atroce malheur [1]... Cette mistriss Henley se meurt du dégoût de la vie, de vains efforts pour s'attacher à toutes les idées douces repoussées par tous les sentiments froids. Son malheur est analysé avec une finesse d'esprit et de cœur étonnante ; mais aujourd'hui tout est si fort, si violent, si terrible, qu'on n'appelle douleur que les tourments de la roue. Je les sens un moment suspendus quand je vous lis. Je voudrais que vous écrivissiez sans cesse. Chaque ligne serait un soulagement pour tout ce qui sait sentir. Vous avez eu la bonté de me donner deux exemplaires de la comédie de l'*Emigré ;* mais vous devez croire qu'ils se sont multipliés par le nombre des lecteurs. C'était fort la mode dans la capitale de Lausanne de lire et de louer cette comédie. Ecrivez toujours. Pensez au besoin que le genre humain a de distraction. On a lu *Caliste* dans les soirées de Lausanne comme si elle venait de paraître. J'ai fort approuvé ce renouvellement d'enthousiasme. Je crois que vos ouvrages se varient encore à la dixième lecture...

...Pour jouir de tous les charmes de la société, j'ai toujours envie de me rapprocher de vous. Dites-moi si vous n'avez point entendu parler d'une bonne maison de campagne à louer dans votre voisinage. Dites-moi surtout si vous n'avez rien écrit de nouveau, vous qui en avez encore la force ; vous le devez. Vous voyez à quoi m'a servi un inutile effort ; je me suis attachée davantage à la malheureuse personne que je voulais défendre, et sa mort a été pour mon cœur une peine insupportable. Savez-vous quelques moyens de vivre dans cette époque affreuse ? Prêtez-les moi pour un peu de temps. — Je reviens

[1] L'exécution de la reine.

à croire que c'est vous voir et vous entendre qui peuvent seuls empêcher de mourir. — Adieu. [1] »

Plus Mme de Staël s'exalte dans son admiration pour Mme de Charrière, plus celle-ci, qui n'y croit guère, se montre agacée, se retire, se refroidit pour elle. Ce double manège devient presque comique. Deux mois plus tard, Mme de Staël écrit, à propos d'une lettre de Mme de Charrière qui s'est perdue :

« *Nyon*, 31 *décembre*... Je reçois tous les jours les plus insignifiantes lettres du monde, tandis que je me vois privée des vôtres, que je place immédiatement après celles de la personne du monde que j'aime le mieux... Vous voulez bien me demander ce que je fais et où je vais. C'est une vraie faveur que cette question, puisqu'elle suppose de l'intérêt. Je reste ici jusqu'au 1er de mars. Alors je verrai quel est le lieu de la Suisse où ma colonie, accrue de M. de Talleyrand, sera paisiblement... Neuchâtel, vers lequel votre séjour me fait sans cesse tourner les regards, le roi de Prusse n'y pourrait-il faire prendre un étranger qui lui déplairait ?.... Vous voyez que les Français triomphent. C'est une époque, dans l'histoire morale, comme le déluge. Toutes les idées ont été englouties. Quelle colombe nous rapportera la première branche ?... Si vous savez quelque chose de nos pauvres prisonniers, soyez assez bonne pour me le mander. Pourquoi n'écrivez-vous pas au roi de Prusse ? Votre nom et votre talent exciteraient sa curiosité. Lally est éloquent, mais il est prévu.— Mon Dieu, que je voudrais n'avoir pas lu *Caliste* dix fois ! J'aurais devant moi une heure sûre de suspension de toutes mes peines. — Parlez de moi à M. de Charrière, et soyez à jamais bonne pour moi, qui ai admiré plus que personne ce que tout le monde admire en vous. »

Mme de Staël était sincère dans son éloge de *Caliste*. Preuve en soit cette lettre que Rosalie de Constant adressait, le mardi 4 janvier [1791] à Mme de Charrière :

« Je voudrais savoir vous redire tout ce que j'ai entendu l'autre jour sur *Caliste*. Si vous eussiez écouté à la porte, je crois que vous n'auriez plus trouvé que Mme de Staël ait trop d'esprit ; ce n'est point avec une fausse chaleur, ni avec des

[1] Nous avons reproduit cette lettre avec quelques scrupules, car il y a tout lieu de croire qu'elle est formée de passages empruntés par Gaullieur à des lettres de dates différentes. Comment s'expliquer, sans cela, que Mme de Staël, écrivant le 23 ou 28 *octobre* 1793 (Gaullieur donne tour à tour ces deux dates), fasse mention de *l'Emigré*, qui fut composé en *décembre* 1793, et imprimé en janvier 1794 ?

expressions recherchées, qu'elle la louait, c'était avec un sentiment vif et vrai ; jamais un roman, une situation, ne l'ont plus intéressée.

— Mais, lui disait-on, cet homme n'est point intéressant.

— Les hommes intéressants sont rares ; c'est dans l'âme d'une femme qui aime que peut se trouver la vraie délicatesse, le désintéressement et l'héroïsme ; et qui sut aimer comme Caliste ?

— Mais pourquoi se marier, pourquoi forcer son cœur à deux parjures ?

— Les circonstances, la manière dont la société est établie.... D'ailleurs, les faiblesses, les vices même sont dans la nature : si on veut la peindre, il faut les placer dans le tableau, surtout lorsqu'ils sont rachetés par un sentiment sublime et par des vertus.

Je vous rends bien mal tout cela, Madame ; croyez que cela fut dit avec bien plus d'esprit et d'intérêt... C'est une femme bien étonnante. Le sentiment qu'elle fait naître est absolument différent de celui que toute autre femme peut inspirer. Ces mots : douceur, grâce, modestie, envie de plaire, maintien, usage du monde, ne peuvent être employés en parlant d'elle, mais on est entraîné, subjugué par la force de son génie ; il suit une route nouvelle ; c'est un feu qui vous éclaire, qui vous éblouit quelquefois, mais qui ne peut vous laisser froid et tranquille. Son esprit est trop supérieur pour faire valoir celui des autres et pour que personne puisse en avoir avec elle. Lorsqu'elle est à quelque endroit, la plupart des gens deviennent spectateurs ; elle est seule sur la scène, ou si quelqu'un ose s'y placer un moment, tout l'avantage du raisonnement et de la dispute est de son côté, et l'admiration qu'elle inspire fait qu'on lui pardonne sa supériorité. Elle demanda si vous n'écriviez plus, Madame, et comme elle aime mieux lire que chanter, elle s'affligea de ce qu'on lui dit que la musique occupait votre temps et votre pensée... »

C'était donc de bonne foi que Mme de Staël louait dans ses lettres Mme de Charrière ; mais celle-ci n'admire que son beau parler :

« Mme de Staël, dit-elle à d'Oleyres, ne cesse de m'écrire que je devrais solliciter l'élargissement de son ami, de l'ami de ses amis ; et moi je ne cesse de lui répondre que cela ne servirait à rien. *M. de Lally est éloquent, mais il est prévu*, m'écrivait-elle l'autre jour. Voilà un échantillon de son style ! Ce n'est pas quand Mme de St. écrit qu'elle m'étonne ou me charme le plus, c'est quand elle parle ; c'est le parler qui lui sied à ravir. On ne saurait avoir plus de facilité, de rapidité, de précision. Je crois avoir vu des gens qui avaient bien autant d'esprit qu'elle,

mais je ne me souviens pas d'avoir entendu parler aussi bien. Je crois qu'on exagère ses défauts, et quant aux vices qu'on lui prête, je les crois bien vraiment prêtés. Au reste, je la connais fort peu. » (1er février 1794.)

Il est à peine besoin de faire remarquer qu'elle s'exprime sur le compte de sa correspondante avec beaucoup plus de mesure dans ses lettres à d'Oleyres que dans ses confidences à Benjamin. — Mais bientôt Mme de Staël elle-même commencera à sentir la sourde hostilité que Mme de Charrière oppose à toutes ses effusions. Quand parut *Zulma*, l'auteur s'empressa d'envoyer un exemplaire de ce petit ouvrage à Colombier. Politesse pour politesse, Mme de Charrière répondit par l'envoi de l'*Emigré*, accompagné, dit-elle, d'une « jolie lettre ». — *Jolie* est une façon de parler. Jugez plutôt :

« Je lui dis, écrit-elle à Benjamin, que *Zulma* était un bien mauvais ouvrage. Oui, voilà ce que je lui ai dit en d'autres termes encore plus forts, mais moins froids, de sorte qu'il y a de la brusquerie et de l'amitié dans ma manière de le lui dire. Nous verrons ce qu'elle me dira. Si elle prend ma lettre *sincèrement* en bonne part, cela lui fera honneur. »

La dernière lettre de Mme de Staël montre qu'elle est maintenant fort piquée du ton de sa correspondante :

« *Zurich*, 18 *avril*. Je n'ai pas le moindre tort, Madame, excepté celui de voyager : vos lettres ne m'ont atteinte que fort tard, et voilà que j'ai manqué l'*Inconsolable*, et ne puis que prendre sa place par mes regrets [1]... A mon retour, je ne m'occuperai pas d'autre chose que de rassembler le *Noble*, *Mistriss Henley* et les *Lettres neuchâteloises* [2]. Mais, en vérité, vous me traitez trop sévèrement pour le tort de les avoir gardés... Je ne m'explique pas autrement ce billet signé, daté de l'année, et tout à fait sec, sur *Zulma*. Je voudrais bien me flatter que vous avez un peu d'humeur contre moi de ce que je ne m'établirai pas à Neuchâtel, depuis qu'on en renvoie les émigrés... Au reste, vous n'avez peut-être pensé à rien de tout cela, et vous m'avez écrit une lettre sèche, simplement [3] parce que vous étiez ennuyée de moi. S'il vous prend quelques remords,

[1] Voilà précisément un de ces traits un peu cherchés qui exaspéraient Mme de Charrière.

[2] Que Mme de Charrière lui avait prêtés.

[3] *Uniquement*, dans une autre version de la même lettre donnée par Gaullieur.

et que vous ayez envie de me faire lire l'*Inconsolable*, c'est à Lausanne qu'il faut tout m'adresser... Adieu, Madame ; moi, je suis décidée à ne pas signer. Adieu. »

Vers le même temps, Mme de Charrière mande à d'Oleyres à propos de l'*Inconsolable :*

« 14 *juin* 1794. ...Je ne veux pas le faire imprimer en français : cela est trop cher. Je n'en ai qu'une seule et unique copie, sans quoi je serais bien tentée de vous l'envoyer. Ma simplicité vous reposerait de l'esprit de Mme de Staël. Je vous envoie *Zulma*. J'en ai été si mécontente, qu'après avoir d'abord répondu en Normande à son auteur, je lui ai dit ensuite très franchement ma pensée. Constant m'écrit qu'il veut bien se faire couper les deux oreilles si elle me le pardonne sincèrement. Pour moi, je crois qu'elle a déjà oublié ma critique. Son genre, son esprit, son style sont ceux du jour, sont ceux de ses maîtres. Elle les a admirés et s'est faite semblable à eux... M. Guibert, M. de Lally, M. de Narbonne, et même M. de Champcenetz, le détracteur, l'ennemi de Mme de Staël, tout cela écrit avec une espèce d'incorrection, de hardiesse, de subtilité, voulant tantôt comme proposer des énigmes, tantôt frapper, surprendre par des mots nouveaux ou des tournures bizarres. Avez-vous lu une certaine lettre de M. de Narbonne au duc de Brunswick, lettre dont le style fut assez bien imité par le duc dans sa réponse ? Ce sont, à mon avis, deux pièces très curieuses. Je voudrais voir Bossuet et Fénelon les lire, sans qu'ils eussent rien lu depuis eux-mêmes de ce qui s'est publié. Je crois qu'ils demanderaient si c'est là la même langue dans laquelle ils ont écrit. C'est de très bonne foi que je pardonne à Mme de Staël d'être de son siècle. Mais je ne puis m'en mettre, aussi peu que je puis me faire plus jeune que je ne suis. Je déteste cette affectation. Longtemps avant d'avoir vu Mme de Staël, j'avais un jour écrit :

J'aime peu de Parthénice
Le style subtil et brillant ;
Son feu me semble d'artifice,
Aussi froid que sémillant.

C'est fâcheux, et ma critique
Peut amuser à mes dépens :
« L'Automne, dira-t-on, s'applique
A médire du Printemps... »

« Je l'ai vue, et elle parle si bien, si bien, que je souhaitais la pouvoir admirer dans tout ce que désormais elle pourrait écrire. Je ne le puis pas, et *c'est* doublement *fâcheux*, car j'en suis

fâchée tout de bon et très indépendamment du ridicule qu'il peut y avoir à lui refuser mon admiration. Il me semble que si je l'avais auprès de moi, je lui ferais honte de ce faux esprit, de cette fausse chaleur... Mais en cela je me flatte trop : quel titre aurais-je auprès d'elle pour morigéner son goût, son habitude ? Laissons-la se faire admirer de ses vrais juges, de ses pairs, de ses contemporains. »

Telles étaient, — nous prions le lecteur d'y prendre garde, — telles étaient déjà les dispositions de Mme de Charrière envers sa future rivale, lorsque, vers la fin de l'été 1794, Constant quitta définitivement Brunswick. Il ne s'était arrêté que peu de temps à Colombier au retour et avait pris logis à Lausanne au Lion d'Or. Dans une des premières lettres écrites alors à Mme de Charrière, datée du 9 septembre *ou* 23 *fructidor*, *l'an II*, il se plaint de sa parenté et des critiques qu'il en essuie :

« Je me suis entendu dire pendant deux heures que j'avais incroyablement de prétentions, que je ne parlais sur l'homme, sur moi, etc., que pour briller, que je n'avais que cet esprit de l'école, qui fait que les *jeunes gens* affichent des opinions extraordinaires, que ce genre, le seul que j'eusse, était passé de mode. »

Benjamin leur a vertement répondu. Mais Mme de Charrière saisit l'occasion de lui dire quelques vérités :

« 11 *septembre* 1794. Je suis d'avis qu'un homme d'esprit doit profiter de tout, des louanges exagérées, des sottes critiques, de tout, en un mot. Vos dames se sont fort trompées, mais qu'est-ce qui les a induites en erreur ? Qu'est-ce qui leur a fait dire que vous ne vouliez que briller ? Ne sont-ce pas ces phrases brillantes, ces assertions plus hardies que justes, ces *doubles ironies* qu'elles ne savent pas distinguer du fond de votre raisonnement ? Elles croient que vous ne parlez que pour placer tout cela, et ne voient pas que c'est un jeu dont vous vous amusez (c'est comme vous datez de *fructidor*), et comme une manière moitié badine, moitié sérieuse, de combattre vos adversaires... A présent, je vous prie d'apprécier tout cela. C'est bon d'abord parce que cela vous amuse, puis parce que cela amuse vos admirateurs, puis parce que cela en impose à beaucoup de sots, puis parce que cela déroute les meilleurs raisonneurs. C'est mauvais parce que cela vous fait mécomprendre et méconnaître, et parce qu'inspirant de la défiance et ennuyant ceux que cela n'amuse pas, cela les empêche d'écouter ce que vous dites de vraiment sage et solide. Je ne sais

pas si ce genre a *passé de mode*, mais j'ai peine à le croire. Il en est de cela comme du pathos; qui en a le *knack* [1] l'emploie. Et pourquoi non ? Le raisonnement rigoureux ne mène pas *a great way*. Peu de choses sont démontrables, et il faudrait presque s'en tenir à prouver que 2 et 2 font 4, si l'on ne voulait aider un peu à la vérité, comme certains joueurs aident à la fortune. Adieu. Il ne tiendrait qu'à moi de me réjouir de ce que si peu de gens vous entendent, mais j'ai cessé d'être vaine et je partage de bon cœur ma gloire avec Mme Mauvillon. Pour Hüberchen, il est allemand et ne comprend pas toujours votre français. Quelquefois vous lui en dites tant qu'il n'y est plus du tout. »

Lettre étrange, qui commence par une juste remontrance et finit par une profession de scepticisme. De telles inconséquences suffisent à expliquer que Mme de Charrière ait pu amuser et intéresser prodigieusement Benjamin, mais qu'elle n'ait exercé sur lui aucune influence positive. Faut-il aller jusqu'à lui reprocher, avec Sainte-Beuve, d'avoir « favorisé l'aridité de ce jeune cœur en se faisant la confidente de son libertinage d'esprit ? » Ce jugement a été discuté par Sayous, qui nous semble avoir défini avec finesse le genre d'action qu'elle exerça sur Benjamin [2]. Outre que celui-ci, quand il la connut, n'avait déjà plus guère de naïveté à perdre, il lui accorda moins d'empire qu'on ne l'a cru sur ses idées philosophiques. Elle ne lisait pas même et il ne lui soumettait point ce qu'il écrivait à Colombier sur la religion. En sa société, Benjamin ne se livrait pas tant à l'analyse des idées qu'à celle des gens, et à « cette sorte de gaîté qui tire parti du ridicule » (expression de Mme de Charrière).

« Sur les idées, remarque Sayous, on n'était pas d'accord, puisqu'on disputait beaucoup. Très sceptique par humeur et réflexion à l'égard des hommes, Mme de Charrière avait sur les choses des idées beaucoup plus fermes, et sur les grandes et insondables questions une modération d'opinions qui n'était ni de l'incrédulité de parti pris, ni de l'indifférence... En résumé, Mme de Charrière nous paraît avoir développé l'esprit de Benjamin Constant en l'aiguisant, son scepticisme sur les hommes en le partageant, mais elle ne nous semble avoir exercé aucune influence sur ses opinions... »

[1] En langage neuchâtelois, on dirait : « qui y a le *coup* ».
[2] Le *Dix-huitième siècle à l'étranger*, II, p. 124-125.

Pendant le mois de septembre 1794, il y eut entre eux un échange de lettres assez pénible. Dans celle de Benjamin du 26 fructidor [1], on lit entr'autres :

« Pourquoi êtes-vous fâchée que notre querelle soit de nature à n'être jamais finie ? *Quel besoin y a-t-il que nous soyons du même avis ?* Pourvu que nous nous convenions, j'espère que ni l'un ni l'autre de nous n'est assez fol pour prétendre faire de son opinion la règle universelle, et je vous déclare que l'opposition que je trouve entre nos façons de voir, ne change en rien mes sentiments envers vous. Quant à ce que vous me dites de la nature des choses, hélas ! je ne sais pas trop ce que c'est que la nature des choses. Je prendrai bien garde sans doute de ne pas me jeter dans l'opiniâtreté de l'esprit. J'ai pris note de votre avertissement avec sa date, et j'en ferai usage. Cependant, qu'importe que j'aie ce défaut-là ou un autre ? Le plus grand sera toujours de ne pas être de votre avis. »

Il la prie, en termes assez désobligeants, de brûler les lettres où il lui contait ses amours avec Charlotte de Hardenberg :

« Pendant que je me moque d'elle avec vous, je lui écris de temps en temps, par honnêteté, de tendre ou pompeux galimatias, et si quelqu'un comparait mes lettres à elle avec mes lettres sur elle, on me regarderait avec raison comme un fou méchant et faux. Il faut, ou ne plus avoir de relations avec elle, ou ne plus me moquer d'elle ni avec vous, ni avec personne... Je vous prie donc, et je crois que j'ai presque un droit de le demander, de brûler ce que je vous ai écrit sur elle... Si mes lettres qui nagent dans votre appartement échouaient en quelques mains étrangères, cela donnerait le coup de grâce à ma mourante réputation... Ainsi, de grâce, brûlez, et oubliez, ou du moins ne redites pas. Voilà une longue réponse à vos deux lignes : il ne faut épouser ni une mademoiselle Floyer, ni une Charlotte. Vous m'écrivez des lettres de rien. Qu'avez-vous donc tant à faire ? Adieu, ma laconique, conseillante et aristocratique amie. Salut et fraternité ! »

« Quand vous serez ici, réplique-t-elle, nous trierons, relirons, brûlerons tant que vous voudrez ; auparavant je ne ferai rien de tout cela, sinon relire ce qui se présente, relire toute une lettre dont un coin sort de dessous d'autres papiers. Il ne s'égare rien de ce qui est dans mes chambres. Henriette seule y touche, et jamais elle ne lit. Je vous envoie une grosse lettre de Charlotte. Ne soyez pas surpris que mes lettres ne soient plus si

[1] Cette lettre termine le recueil de Mme Melegari et ne porte pas de millésime. Elle est certainement de septembre 1794.

grosses. Vous me persiflez souvent : cela dessèche. Vous ne manquez dans aucune de vos lettres de dire quelque mot dédaigneux et dénigreur. Aujourd'hui, c'est : *Hélas ! je ne sais pas trop ce que c'est que la nature des choses !* Vous ne doutez pourtant pas, je pense, que chaque chose n'ait une nature, et si je dis qu'il est de votre nature de persifler, vous ne le nierez pas. Je ne sais donc pas sur quoi tombe le *hélas* ! ni le dédain. Répondrai-je à cela plus au long ? Ce serait m'attirer quelque autre dédaigneuse phrase. Cela me tente peu. Je ne répondrai donc pas, et vous me reprocherez mon laconisme ! *Ma conseillante, ma laconique amie*, dites-vous. Mais si je suis conseillante de manière à vous importuner, je ne suis pas encore assez laconique. J'en ai trop dit quand j'ai dit : « Il ne faut épouser ni une miss Floyer ni une Charlotte. » Et voici le chapitre des conseils et celui de Charlotte interdits l'un comme l'autre. A la bonne heure ; mais ne pensez pas que j'écrive, quand il n'y aura plus rien sur quoi je puisse écrire en liberté. Il faut être pour cela votre amie d'Ecosse... J'ajoute que si vous vous donnez pour un tiers, je suppose, à Hüberchen et à sa croyance, pour un autre tiers à Charlotte et à sa folie, vous pouvez disposer quant à moi comme il vous plaira du troisième tiers. Je n'y prétends plus. — *Je suis bien le maître*, dites-vous, *de vouloir ce que je veux*. — Ah ! mon Dieu, qui en doute ? Veuillez tout ce qu'il vous plaira. Vous êtes surpris que l'interminabilité de notre querelle me fasse quelque peine, et me dites que nous ne devons prétendre ni vous ni moi que notre opinoin soit universelle. Nous ne le devons pas, mais chacun de nous a cette prétention, et cela sans y être intéressé du tout, et point du tout par orgueil, ni par despotisme, mais par la *nature de la chose*, parce que notre opinion est nôtre, parce que nous croyons que penser comme nous, c'est penser juste. Mais il y a plus ici. Je suis fâchée de ne pas voir comme vous, ou, ce qui est la même chose, de ne vous voir pas voir comme moi. Cela me déplaît et m'embarrasse. Et indépendamment de votre mépris, de vos *hélas !* de votre *aristocratique amie*, et d'un certain harcelage auquel nous nous sommes accoutumés, — lequel se fait de ma part lourdement et franchement, de la vôtre finement, joliment, ironiquement, — indépendamment, dis-je, de tout cela, je cherche avec déplaisir, surprise, et sans pouvoir trouver ce que je cherche, la cause de notre différente manière de voir. Nous n'avons l'esprit faux ni l'un ni l'autre ; j'ai plus vécu, mais vous avez plus lu que moi ; nous avons tous deux beaucoup pensé ; nous sommes également désintéressés dans le sujet de la dispute. Qu'est-ce donc qui fait que nous nous disputons ?... Ce que vous m'écrivez est dur, ce que je vous réponds est tendre. Si vous m'écriviez encore quelques lettres comme celle que j'ai reçue ce soir, je ne serais plus la laconique amie, mais

l'amie ne disant plus mot... Je vois bien que vous n'avez pas eu le dessein de m'imposer silence, et cependant je ne sais comment vous pourriez mieux vous y prendre si vous l'aviez voulu.

Vous demandez ce que je fais tant. Je brode, je joue à la comète, je rêve à vous, je pense à ma famille, pour laquelle la mort de mon pauvre frère est dans ce moment toute récente, je reçois des nouvelles de Mme Achard (nous mettons un petit Bontems chez M. Berthoud), de Mlle L'Hardy, de la comtesse Dœnhoff, de Camille... » (Sans date.)

C'est alors qu'elle exhala son dépit dans un apologue, le *Singe et le Lion* (18 septembre 1794), demeuré, comme les lettres précédentes, inédit jusqu'à ce jour, et dont nous citons les passages essentiels (il n'a pas moins de 46 vers) :

Chez un Lion, prince de grand courage,
Galant, aimable, et dans la fleur de l'âge,
Certain vieux Singe fut admis.
Le roi, le courtisan, paraissaient bons amis.
L'un racontait d'agréable manière
Soit les exploits de sa valeur guerrière,
Et les lauriers qu'il cueillait tous les jours,
Soit ses plaisirs et ses amours.
Le Singe avidement l'écoutait d'ordinaire,
Et, prenant grande part aux destins du héros,
Parlait *ab hoc, ab hac*, et d'amour et de guerre,
Et donnait son avis souvent mal à propos.
Finie était sa propre histoire ;
De feu son amour-propre il s'occupait fort peu,
Et c'était du Lion qu'il désirait la gloire,
Pour lui-même de glace et pour autrui de feu.

Mais le Lion, gâté par l'admiration du monde, finit par ne plus permettre au Singe de lui parler librement, et lui fait sentir la distance qui les sépare :

« Je consens que parfois un singe me délasse
« Par des jeux enfantins et tours de passe-passe;
« Flattez-moi, je le veux ; avec moi badinez,
« Mais ne conseillez plus, jamais ne raisonnez... »
...Il dit. Le courtisan demeura confondu.
Se fâcher ? — A quoi bon !.....

Le Singe préféra prendre le parti de s'éloigner :

« Adieu ! J'y vais rêver dans quelque solitude... »
...Le Singe, ayant parlé, salua, fit un saut,
S'esquiva. — Revint-il ? — Il ne fut pas si sot.

L'humilité et l'abnégation sont assurément de belles vertus. Mais le lecteur ne trouve-t-il pas avec nous que Mme de Charrière pousse ces vertus au-delà des limites qu'impose le respect de soi-même ? Cette femme, alors âgée de 54 ans, qui se compare au singe amusant un lion de 27 ans, nous est pénible à contempler. Sainte-Beuve, qui ne connaissait pourtant pas cet apologue, avait raison de dire qu'à la relation de Benjamin et de sa vieille amie manquait une certaine dignité.

« L'excès d'analyse, ajoute-t-il, la facilité de médisance et d'ironie, une habitude d'incrédulité et d'épicuréisme, venaient corrompre à tout instant ce que cette influence pouvait avoir d'affectueux et de bon. »

Mme de Charrière ne parlait-elle pas tout à l'heure de ce *harcelage* auquel ils s'étaient accoutumés ? — Mais Benjamin, comme tant d'autres fois, fit son *meâ culpâ*, avec cette franchise câline qui lui est particulière :

« *Lausanne, ce* 20 *septembre* 1794. Si vous êtes généreuse, vous me pardonnerez parce que je vous demande pardon, parceque j'ai reconnu le tort de ma lettre, parce que je vous aime tendrement. Si vous êtes égoïste, vous me pardonnerez encore, parce que mes torts ont eu l'effet de me faire sentir combien il me serait affreux de vous perdre. Sans eux, je n'aurais pas su quel prix j'attachais à votre amitié ; cette folie qui m'avait saisi de me suffire à moi-même aurait pu durer et rendre notre commerce de jour en jour moins doux et moins agréable. J'en suis guéri ; votre silence, puis cette réponse, que je n'ai considérée que comme une sentence cruelle, et dont l'esprit ni les grâces n'ont pu me charmer, parce que j'y voyais un arrêt insupportable, ont dissipé cette illusion que je m'étais faite, que je pouvais me passer de tout et de vous-même. C'est avec vous que j'en ai fait la première expérience, parce que, de tout ce qui me dominait, dans le monde, mon attachement pour vous était ce qu'il y avait de plus vif. J'ai besoin de vous, j'ai besoin de votre amitié, et la frénésie d'une après-dînée ne m'en privera sûrement pas. Hier, je vous fis des excuses, mais à moitié... Aujourd'hui, il n'y a amour-propre qui tienne : je reviens à vous sans menace, sans restriction, m'humilie, vous aime, et demande grâce... »

« Votre lettre était un désobligeant délire, répond-elle. Vous deviez naturellement en revenir. » Puis elle lui demande de corri-

ger, dans la fable, un vers qui n'est pas l'expression juste de son sentiment :

« *Paraissaient bons amis* est bien mauvais. Il n'était pas question d'*apparence*. Lisez : *Vivaient en bons amis*. Du reste, la fable dit ma pensée. Je ne dois pas vous dire : « Ne me raillez, ne me chicanez plus, ne vous moquez plus de mes *benoiteries*, de mes inepties, etc.. » et vous ne devez pas me dire : « Ne me conseillez plus, laissez-moi en repos sur ma démocratie, mon Huber, ma Charlotte, etc... » Nous ne devons pas ! Je ne veux pas dire qu'il ne vous soit très permis de me faire la loi que vous voulez que j'observe, mais c'est tuer toute une liaison entre nous. Samedi, votre autre lettre arrive. Elle contenait plus de repentir qu'il n'en fallait pour effacer des torts plus grands ; mais vous faisiez toujours les mêmes conditions, ces conditions qu'il m'est si aisé d'observer, à condition aussi que nous ne sachions plus que nous dire et ne trouvions dans la société l'un de l'autre ni intérêt, ni amusement. Vous aviez eu le temps d'y penser, vous n'étiez plus en délire. Quoi ! être si aveugle ou si indifférent sur les suites inévitables de la gêne que vous m'imposez !... Tout cela s'expliquera et s'appréciera quelque jour. Adieu. Je vous embrasse encore, dans l'espoir que l'explication sera bonne, et que, l'appréciation faite, nous verrons que nous avons encore tout notre prix. » (21 septembre 1794.)

Sur l'annonce de sa visite :

« Venez vite, lui écrit-elle, vous serez reçu avec autant de joie et de tendresse que jamais ; un peu plus même peut-être. L'enfant fanfaron sera reçu comme le fut l'enfant prodigue. » Puis encore : « Vous avez cessé de croire que vous puissiez vous passer de moi, mais moi je suis bien près d'en être persuadée, et je ne m'en plains pas. Je puis mourir bientôt, et alors cela ne sera-t-il pas fort bon ?

Nous avons reçu des lettres de Hollande. Celles de ma belle-sœur à M. de Charrière et au chirurgien de l'hôpital nous ont fait fondre en larmes et je n'y pense pas sans pleurer. C'est de la vraie douleur sans étalage, et de la douleur modérée par la raison, la sagesse, la piété et l'amour maternel. » (27 septembre 1794.)

Trois jours auparavant, Mme de Staël était revenue à Colombier voir celle qui recevait si froidement ses avances. Mme de Charrière instruit Benjamin de cette seconde visite par ces lignes curieuses :

« 24 *septembre* (1794)... L'année dernière, elle me laissa séduite et charmée, mais le prestige cessa quand je me la rappelai en

détail. Cette fois, elle a été bien aussi aimable ; nous étions seules ; c'était plus de la conversation ; cependant, je ne sais pas si nous pouvions [1] nous entendre passablement sur aucun point. Elle m'a laissé entrevoir toutes sortes de badauderies, se piquant d'esprit comme si elle n'en avait guère, d'amis titrés comme si elle eût été prise hier par M. de Staël dans l'entresol d'une marchande de modes, et de la société de Paris comme une provinciale qui n'y aurait passé que six semaines [2]. Elle ne m'a pas tant louée cette fois, mais peu et joliment, et elle m'a donné deux petits coups de patte pour venger *Zulma* : « *Pour écrire des romans, il ne faut que du talent, il ne faut pas d'esprit. Ce n'est pas que dans* CALISTE, etc.» Et, à propos d'Adèle de Sénanges : « *Ce n'est pas grand chose. Pour le fond, c'est un peu comme les* LETTRES DE LAUSANNE. » J'ai souri, et applaudi à cette dernière petite griffade. Quant au talent et à l'esprit, j'ai dit que je n'entendais pas trop ces sortes de distinctions. C'est une femme agréable à entendre, mais ce serait folie que de vouloir avoir plus de liaison avec elle qu'avec Molé jouant à merveille le plus joli rôle possible [3]. Il n'y a pas là de réalité. Nous nous amuserons encore bien des fois à nous la rappeler ensemble. Il me tardait que vous l'eussiez vue.

...Une demi-sottise, demi-perfidie de la dame de Staël, c'est qu'elle parle dédaigneusement des gens absents, que, présents, je suis sûre qu'elle flagorne. Elle se dédommage comme cela des louanges excessives, et se refait, se restaure des nausées

[1] Ou *pourions (pourrions)* : le mot est peu lisible.

[2] Nous avons cité Stendhal tout à l'heure. Voici encore quelques lignes tirées de la même lettre et où il se rencontre de nouveau, d'une façon assez remarquable, avec Mme de Charrière : « Un des inconvénients attachés à cette noblesse que Mme de Staël *adora avec toute la ferveur d'un parvenu*, c'est que, si d'abord on est accueilli sur parole, bientôt on est jugé sans appel »... « Cette femme étonnante, mais *sans vraie sensibilité* et qui, au fond, avait l'âme d'un parvenu »... « On reconnaît toujours en elle la fille d'un parvenu, au respect aveugle qu'elle professe pour cette noblesse à laquelle sa famille ne put jamais atteindre ». Stendhal conclut dédaigneusement par cette formule : « Une petite étrangère pleine d'esprit, mais encore plus de vanité ». Recueillons enfin ce jugement sur *Delphine* : « *Delphine* est un roman guindé, ennuyeux et atroce... Pour peindre les passions d'une manière agréable, il est indispensable d'avoir une âme, et de plus une âme généreuse et vraie »... — Tout cela n'est sans doute pas plus mesuré que les véhémentes sorties de Mme de Charrière. Mais ce qu'il me paraît intéressant de noter, c'est la rencontre de deux esprits à qui leur rare clairvoyance n'avait pas laissé d'illusions sur les hommes.

[3] Molé (François-René), de son vrai nom *Molet* (1734-1802), était un des acteurs les plus goûtés de la Comédie française, où il jouait les rôles de fats et de petits-maîtres.

que peut-être elles lui laissent. Je l'admire, mais je ne sais pas trop de quoi, si ce n'est d'une facilité, rapidité et grâce extrême dans le parler. Je vous admire aussi, mais je sais bien de quoi, et pourquoi je vous aime avec la plus vive tendresse. »

Il me tardait que vous l'eussiez vue, dit-elle : c'est qu'en effet Benjamin devait prochainement voir Mme de Staël au pays de Vaud ; Mme de Charrière lui mandait dans sa lettre du 27 septembre :

« Dites à Mme de Staël, si vous la voyez, que si je refusai opiniâtrement l'autre jour de me rendre le garant du cœur de la comtesse [Dœnhoff] et de son véritable amour pour Sa Majesté de Prusse, je suis plus hardie aujourd'hui. Les deux lettres dont je viens de parler [1] m'ont persuadée de la tendresse et des sincères regrets de cette malheureuse femme. La réception qu'elle a faite à son amie a été la plus tendre, la plus aimable du monde ; mais elle est si triste, si triste ! Elle habite une bicoque misérable, indifférente pour tout ce qui n'est pas l'objet de... Je m'embarbouille et m'empêtre dans de longues et louches phrases. Suffit que je croirais assez que Mme D. aimait et regrette tout de bon le roi Frédéric-Guillaume... Adieu... Jamais on ne vous a plus aimé ni ne vous aimera plus que je ne fais. »

Une dizaine de jours après, elle est instruite de l'impression faite sur Benjamin par Mme de Staël, comme on le voit par le récit qu'elle adresse à d'Oleyres :

« 6 *octobre* 1794. J'ai revu Mme de Staël. Elle me pardonne sans doute de n'avoir pas admiré *Zulma*. Nous avons passé deux heures ensemble fort agréablement. Mon admiration pour sa manière de s'exprimer est toujours la même. Quant au reste, c'est un mélange d'esprit et de badauderie, de prétentions et de franchise tel, que je ne puis ni le définir ni l'apprécier. Elle a réussi, après beaucoup de peines, de soins, de frais, à faire sortir de prison et de France la duchesse de Laval, mère de Mathieu Montmorency, de laquelle elle n'avait reçu que des marques d'inimitié. Ce n'est pas d'elle, mais de Constant, que je tiens cette bonne action, — de Constant, qui ne voulait pas connaître Mme de Staël, mais qui aujourd'hui la connaît et l'admire. Il vint me voir la semaine dernière pour quelques heures. Nous n'eûmes pas le temps de disputer à fond comme à notre ordinaire ; seulement, il me reprocha en passant mon inconséquence. C'était à propos de M. d'Artois. Je trouvais fort bon qu'un prince de cette grande espèce ne pût aller en Angleterre, comme i

[1] Elle venait de les recevoir.

en avait le projet, de peur d'y être arrêté pour dettes. Cet effet de la Révolution me plaisait. Constant me reproche de haïr souvent des causes dont j'aime les effets, de souhaiter et craindre, approuver et blâmer, contradictoirement avec moi-même. Il en est bien quelque chose. La capacité me manque quand il s'agit de juger le tout, et je m'attache en tout sens à des parties de ce tout, louant et blâmant des choses inséparables, et désirant des réunions de choses qui ne peuvent être unies.... »

Chose à noter, deux ou trois jours avant de rencontrer Mme de Staël, Benjamin écrivait encore à son amie de Colombier pour lui faire part de ses projets : il lui annonçait l'intention de retourner en Allemagne pour s'occuper de son livre sur la Religion, « qui est, disait-il, le seul intérêt de ma vie », et il ajoutait :

« Si Mme de Constant cesse de l'être, *je passerai l'hiver près de vous*. Si non, je ne puis lui laisser le temps de faire quelque nouvelle sottise, de devenir grosse peut-être, et de me rejoindre avec ce fruit de son 30e amour et de sa 30e année.... Je ne m'ennuie pas, et si je ne regrettais le temps que je passe sans vous voir, je n'aurais qu'à me louer de ma vie actuelle. L'habitude du travail m'est bien revenue.... Jusqu'au fantôme de la gloire littéraire, *que vous aviez pris tant de peine à tuer chez moi*, est revenu et embellit l'avenir. »

Elle lui avait répété vingt fois l'éternel *A quoi bon ?* Il allait entendre autre chose de la bouche de sa nouvelle amie.

Le 29 septembre, elle proteste contre l'espèce de reproche que nous venons de souligner :

« Vous avez encore un peu de fiel contre moi, puisque vous m'accusez d'avoir à toute force voulu tuer chez vous ce désir de gloire littéraire qui embellit votre avenir et donne à votre goût pour le travail plus de force, de vie, d'intention. Mon Dieu, je ne veux rien tuer de ce qui vous fait plaisir... »

Elle explique qu'elle craignait l'excès de travail pour sa santé ; que d'ailleurs les événements publics ne sont guère favorables aux grandes entreprises littéraires :

« Mais, poursuit-elle, je ne niais pas qu'il ne dût venir une postérité, et quand même il s'écoulerait des siècles de barbarie entre nous et une postérité éclairée, et revenue au bon sens et au bon goût, comme entre Cicéron, Horace, Virgile et ceux qui les ont bien appréciés, cette postérité-là peut exciter notre intérêt, l'on peut ambitionner son suffrage comme une postérité plus prochaine. Peut-être désirais-je, par *amour-propre* pour

vous, vous voir vous élever encore au dessus de ce désir de gloire, vous voir la mériter plus que la rechercher. Cela ne vous aurait pas empêché de l'obtenir. Ne la désirais-je pas pour vous autant que vous, quand je souhaitai que la vie de Mauvillon, avec tout ce qu'elle fournissait de vues politiques et philosophiques à exposer, vous annonçât au public, vous et votre grand ouvrage, comme les *Lettres persanes* avaient annoncé Montesquieu et l'*Esprit des lois ?* J'aurais encore bien des choses à dire là-dessus... Vous êtes satisfait, vous travaillez sans que cela vous fasse de mal ; vous désirez et espérez la gloire littéraire ; je suis donc contente aussi, je désire et espère aussi. C'est en Allemagne que vous voulez écrire et publier... Je n'ai rien à dire sur tout cela ; mon intérêt ne me fera rien dire: à peine me fait-il rien souhaiter ni penser. Le vôtre, c'est-à-dire celui de cette gloire que vous ambitionnez, ne me laisse pas sans quelque crainte sur le style que l'on prend en Allemagne. Quand vous en revenez, il me semble que vos phrases sont plus longues, moins nettes. Je fus frappée, il y a quelque temps, d'une période que je vous dirai ou vous montrerai quand vous voudrez... Le Ciel ne vous fit pas pour écrire ainsi, même lorsque vous vous négligez le plus. Ce sont les écrits allemands qui font que de pareilles phrases peuvent par-ci par-là vous venir, et ne pas vous choquer assez pour être aussitôt repoussées. C'est bien égal quand vous n'écrivez qu'à moi, mais l'influence de l'Allemagne ne se bornera pas là : elle agira jusque sur l'esprit, et la pensée cessera de se présenter à vous simple, claire, lumineuse. Voilà du moins ce que je craindrais. Si j'ai tort, ou si cela vous est égal, à la bonne heure, et cela me deviendra égal aussi. Je ne serai pas, moi, avec la postérité, je n'entendrai pas ce qu'elle dira ; je suis plutôt avec vos ancêtres. »

Il est piquant de voir Mme de Charrière mettre Benjamin en garde contre l'Allemagne au moment où il va s'éprendre de Mme de Staël. On remarque surtout dans cette lettre l'espèce d'effort que fait Mme de Charrière pour prendre au sérieux les ambitions littéraires et les rêves de gloire de son jeune ami. Elle s'y associe pour lui complaire, mais le ton demeure un peu pincé, et le « si cela vous est égal, cela me deviendra égal aussi » suffit à trahir le fond d'indifférence de son âme. Il semble que cette lettre dut préparer le cœur du jeune homme aux émotions fécondes et neuves du lendemain...

C'est le lendemain, en effet, 30 septembre 1794, que Benjamin lui adresse la lettre dont elle parlait tout à l'heure à d'Oleyres. On y sent le frémissement d'un enthousiasme qui n'ose encore éclater, qui, bientôt, débordera sans contrainte :

« Mon voyage de Coppet a assez bien réussi. Je n'y ai pas trouvé Mme de Staël, mais l'ai rattrapée en route, me suis mis dans sa voiture, et ai fait le chemin de Nyon ici avec elle, ai soupé, déjeuné, dîné, soupé, puis encore déjeuné avec elle, de sorte que je l'ai bien vue, et surtout entendue. Il me semble que vous la jugez un peu sévèrement. Je la crois très active, très imprudente, très parlante, mais bonne, confiante et se livrant de bonne foi. Une preuve qu'elle n'est pas uniquement une machine parlante, c'est le vif intérêt qu'elle prend à ceux qu'elle a connus et qui souffrent. Elle vient de réussir, après trois tentatives coûteuses et inutiles, à sauver des prisons et à faire sortir de France une femme, son ennemie pendant qu'elle était à Paris, et qui avait pris à tâche de faire éclater sa haine pour elle de toutes les manières. C'est là plus que du parlage. Je crois que son activité est un besoin, autant et plus qu'un mérite ; mais elle l'emploie à faire du bien. Je la crois donc plus que Molé, et je ne suis pas convaincu qu'il n'y ait pas de réalité. Ce que vous dites de ses ridicules est vrai : elle cite les grands comme une parvenue de hier, et, comme vous dites, la société de Paris comme une provinciale. Mais je ne pense pas qu'elle se pique d'esprit ; elle sent qu'elle en a beaucoup, elle a un grand besoin de parler, de se livrer, de ne connaître ni bornes ni prudence. C'est peut-être là la source de ce que vous lui reprochez ; si tant est que le reproche soit fondé. Elle loue trop les gens, parce qu'elle veut leur plaire pour se livrer à eux sans réserve. Quand ils n'y sont plus, elle revient naturellement sur ses pas : on ne peut pas appeler cela positivement une perfidie. Je suis loin de penser à une liaison, parce qu'elle est trop entourée, trop agissante, trop absorbée ; mais c'est la connaissance la plus intéressante que j'aie faite depuis longtemps.

J'ai fait avec elle un grand dîner à Rolle, chez un M. Rollaz, avec des Genevois, entre lesquels était le professeur Mallet, qui est du fiel ambulant [1]. Il est étonnant combien Mme de Staël et vous dites précisément les mêmes choses sur la politique, mot pour mot. Mlles de Salgas sont effectivement à Genève, sans avoir pu encore en ressortir. J'ai soupé à Nyon avec M. de Vincy. Vous voyez que j'ai eu bien des bonheurs. La *Quinzaine* est défendue [2]. Mme de Staël, trouvant un B[ernois] à Rolle, a beaucoup parlé contre ce journal, où elle est maltraitée, et a insisté sur la nécessité de le défendre. J'ai parlé vigoureusement

[1] Ce « professeur » était sans doute Paul-Henri Mallet (1730-1807), auteur de l'*Introduction à l'histoire du Danemark* (1755-56), et professeur à Genève dès 1761. Pendant que la révolution sévissait dans cette ville, Mallet vécut à Rolle, où Benjamin le rencontra. Voir de Montet, *Dictionnaire des Genevois et des Vaudois.*

[2] C'était le journal de L.-F. Cassat (1758-1842). Voir de Montet, ouv. cité.

pour le journal et pour la liberté illimitée de la presse, et elle ne m'en a point su mauvais gré, ce que je trouve joli. Au reste, il était défendu, sans que nous le sussions, depuis le dernier numéro ; ainsi, ne l'en accusez pas, et voyez dans ceci, je vous prie, au moins autant sa tolérance envers moi, qui lui résiste en plein dîner sur une chose qui offensait son amour-propre et exposait sa tranquillité, que son intolérance d'intention contre la *Quinzaine*.

Mmes DE PERREGAUX, Mme DUPEYROU ET M. DU CHELUS
Silhouette de Mlle Moula (appartenant à M. F. de Perregaux, à Neuchâtel).

Muson est charmante, et je l'embrasserais tendrement si son fichu était bien fermé.

Il faut que je finisse. Mon cheval m'attend, et ma commission me pèse. Je m'ennuie fort de courir les grands chemins sans aller à Colombier. »

Mme de Charrière ne sut pas cacher son dépit, ni se mettre habilement à l'unisson. Elle y tâcha cependant. Gaullieur cite d'elle une lettre du 11 octobre, que nous ne retrouvons pas parmi celles que Benjamin a conservées, et où on lit :

« Vous me dites avec bien de l'esprit et bien des antithèses que vous n'existez presque plus. Fort heureusement je n'en crois rien. Aujourd'hui, vous avez dîné chez Mme de Staël, et, supposé que vous ayez eu encore ce matin votre mélancolique humeur de hier, elle est sûrement passée ce soir. Vous aurez entendu et dit de l'esprit ; vous aurez ri ostensiblement, et peut-être aussi en cachette, et ainsi vous vous serez recréé, et ainsi créé à neuf (pas tout à neuf : vous vous serez refait ce que vous étiez il y a quelques jours) ; vous vous trouvez à l'heure qu'il est un très aimable Constantinus. Il ne s'agit pas de végéter toujours comme un sot ou comme une plante, mais il faut végéter de cette sorte quelquefois et en prendre votre parti.

M. de la Roche [1] a des chagrins, et il se trouve que c'est nous, M. de Charrière et moi, qui l'aimons et l'estimons de tout notre cœur, qui lui en avons attiré. M. de Charrière a écrit pour lui rendre service et il lui aura nui... Oh ! Dieu ! quel odieux monde que celui-ci ! Que de haines, de persécutions ! Quelle hypocrisie avec ceux que l'on craint ! Quelle lourde malveillance vis-à-vis de ceux qu'on peut écraser ! Adieu. Je vais écrire deux mots à cet honnête homme. »

Gaullieur cite encore, comme étant du même mois et de la même année, la lettre suivante :

« Nous eûmes hier un bal de pressureurs et de vendangeuses où j'assistai de 8 à 9 et de 10 à minuit. J'eus le bonheur de plaire beaucoup à toute la compagnie, et il n'est bruit aujourd'hui que du plaisir qu'on a eu à me voir. J'ai causé, j'ai ri.

Qu'il sera doux de vous revoir !
Chacun me voit, le jour, le soir,
Lire cent fois, par cœur apprendre
L'écrit charmant qui m'en donne l'espoir.
Qu'il sera doux de vous revoir,
S'il est si doux de vous attendre ! »

Gaullieur n'avait pas assez la superstition des dates et la manie de l'exactitude : nous doutons fort que Mme de Charrière ait écrit ces lignes pleines d'enjouement et de jeunesse, au moment

[1] Médecin, émigré (croyons-nous), qui s'était lié avec les Charrière. Sur leur recommandation, il s'établit à Lausanne ; mais les médecins de cette ville se coalisèrent contre lui. Nous avons plusieurs lettres de M. de la Roche, relatives à cet incident, qui provoqua l'indignation de Mme de Charrière. Il vint lui conter ses déboires en août 1794. De la Roche est mentionné dans le *Journal de Mme de Cazenove d'Arlens* (déjà cité chap, VI, p. 193).

où Benjamin s'éloignait manifestement d'elle; nous croyons moins encore que cette femme de 54 ans, qui vivait confinée dans sa chambre, ait assisté au bal des pressureurs — au *ressat*, en langage local — de 1794. Nous ne serions pas surpris que cette circonstance dût être reportée aux toutes premières années de son séjour à Colombier, et les vers si pleins d'espoir aux premiers temps de sa liaison avec Benjamin. Sur les vendanges de 1794, elle écrit à Mlle L'Hardy ces mots moins enjoués :

« Je vous dirai franchement que Colombier est dans ce moment un vilain endroit bien boueux, où le bruit des gerles cahotant sur des chars se fait entendre nuit et jour, et où l'on ne fera pas de trop bon vin cette année. En revanche, on en fera beaucoup. »

Mlle L'Hardy continue naturellement d'être renseignée par sa grande amie sur tout ce qui se passe à Colombier :

« 26 *septembre* 1794. Que de choses j'aurais à vous dire ! Le chapitre Constant fournirait bien des pages. Le drôle d'homme, l'aimable homme que ce Constant ! Nous avons été fort bien ensemble ici pendant 4 ou 5 jours, puis à Lausanne il a repris des prétentions à une inébranlabilité et à une indépendance totale d'autrui qui nous ont presque brouillés, puis nous sommes revenus chacun de notre côté l'un à l'autre avec des excuses sans nombre, et un aveu mutuel que nous ne pouvons nous passer l'un de l'autre. Ses bonhomiques lettres à lui ont rencontré et croisé sur les chemins les miennes, qui prouvaient que je m'étais adoucie de moi-même... Enfin, cela s'est bien terminé, et je l'attends ici au premier jour.

...J'ai dit à M. Huber la visite faite à son père [1], et il m'en a paru bien aise. Les pères Heyne et Huber se prêtent, je crois, dans ce moment à des arrangements paternels. M. Constant y a mis du sien de toute manière et son séjour à Gœttingue a été favorable aux Huber de Bôle. La dame grossit à vue d'œil et paraît prévoir avec satisfaction

Quelque petit savant qui veut venir au monde... »

Mais Mme de Charrière, surtout préoccupée de Mme de Staël, donne sur sa seconde visite les détails suivants :

« Ce 7 octobre 1794... J'ai eu Mme de Staël pendant quelques heures. ...Elle a déploré en femme sensible ce qu'elle avait appris des chagrins de la comtesse. Elle m'a questionnée *un peu ;*

[1] Par Mlle L'Hardy, qui avait passé à Leipzig, où le vieillard était alors.

j'ai *très peu* répondu. Après son départ, je me suis demandé si cette portion des émigrés à laquelle elle tient, avec laquelle elle est liée par des services et une bienveillance réciproques, les Narbonne, Lally, Mathieu Montmorency, enfin les nobles constituants, n'espéraient pas quelque chose de la comtesse auprès du roi... Mme de Staël venait de chez M. de Garville [1], où il y a des Français ; d'Anet, où il y en a aussi : la princesse de Broglie et d'autres. M. de Narbonne l'avait accompagnée à Anet et y était resté. Je ne sais par où il s'est rendu suspect ou désagréable au gouvernement de ce pays, mais on a lu son signalement dans les justices des villages avec une défense de l'héberger. On dit que c'est à la réquisiton de M. Barthélemy... Le tout a eu lieu après la visite de Mme de Staël, à qui, par conséquent, je n'en ai pu demander l'explication. A son retour à Lausanne, elle a vu Constant, et ils se sont admirés l'un l'autre. Elle lui a témoigné un extrême engouement, et lui, il m'est venu dire le sien pour elle. Vraiment, la rapidité de son esprit et l'agrément de son élocution sont remarquables. Il y a de quoi la faire imaginer belle tandis qu'on la voit laide. Je voudrais que vous l'eussiez vue... Constant est reparti presque aussitôt après être arrivé. Il reviendra bientôt, j'espère, pour plus longtemps.

La correspondance avec lui continuait au petit bonheur. Il y avait encore quelques sujets possibles de conversation. Benjamin, toujours préoccupé des affaires de son père, se reprochait de n'avoir pas été un bon fils. Elle le rassure entièrement :

[1] Nous avons déjà rencontré M. de Garville dans le chapitre précédent. Citons à son propos les lignes suivantes du *Mémorial de J. de Norvins* (publié par L. de Lanzac de Laborie, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1896, II, p. 86 et sq.) : « Il [Benjamin Constant] ne passait jamais sur la route de Bâle à Lausanne sans s'arrêter à Greng chez mon oncle [Garville], à moins qu'il n'allât à Neufchâtel voir Mme de Charrière : alors sa route était par Bienne, mais cette route, il devait bientôt l'oublier. » M. de Norvins mentionne plusieurs des émigrés que nous avons rencontrés. Enfin, il nous apprend que la déclaration de Benjamin à Mme de Staël aurait suivi de huit jours la fameuse lettre à Mme de Charrière (21 octobre), que nous rappellerons tout à l'heure et où il entonne un hymne enthousiaste à l'honneur de sa nouvelle amie. Celle-ci n'aurait pas pris d'abord au sérieux la déclaration de Benjamin, et aurait même dit : « Je sens que j'aurais pour cet homme une antipathie physique que rien ne saurait vaincre. » Constant fit alors mine de se suicider (comme chez Mme Pourrat). « L'on sut que de très bonne heure passionné pour les grandes aventures, Constant avait toujours avec lui tout ce qu'il fallait pour se tuer et pour s'empêcher de mourir. » (Voir notre chap. XII).

« Je troquerais volontiers ma conscience filiale contre la vôtre. Vous étiez autrefois un enfant qui avait à se louer et à se plaindre, et qui ne se plaignait pas, mais qui satisfaisait ses goûts bien plus à son propre détriment qu'à celui de qui que ce soit d'autre. Dès que vous avez été un homme ayant mangé de la connaissance du bien et du mal, vous avez été un excellent fils. Recevez de moi une absolution totale. Je suis aussi bonne qu'aucun prêtre, voire le Pape, pour vous la donner, vous connaissant fort bien et ne vous ayant jamais flatté sur rien au monde.

Nous avons aujourd'hui MM. DuPasquier, Vernon et de Brenles [1]. Ils s'annoncèrent hier. Henriette m'apprend que les Fanchon et Lisette sont occupées là-bas comme pour la noce de Gamache. J'en ai une honte aristocratique : il me semble qu'autrefois tout n'était pas chez moi sens-dessus-dessous pour trois ou quatre convives. Ai-je donc banni de céans toute bonne grâce et noble habitude ?... Revenez seulement, vous pour qui l'on ne se trémousse pas de la sorte. Vous occupez cependant, car Mlle Louise a séché une infinité de petites poires à votre occasion... Adieu. M. de Charrière va samedi au pays de Vaud. » (16 octobre 1794.)

Mais la lettre suivante sera d'un ton bien différent. C'est que, jusqu'ici, Mme de Charrière ne se doutait pas encore à quel point son ami était conquis par Mme de Staël. La lettre qu'il lui écrivit le 21 octobre la frappa au cœur et ne lui laissa aucune illusion : l'enthousiasme ne se contient plus, il déborde, il va jusqu'au lyrisme :

« ...J'ai vu M. de Charrière et ai dîné hier avec lui chez Mme de Saussure. J'espère déjeuner avec lui demain chez Mme de Staël. J'accepte bien volontiers votre absolution sur mes péchés filiaux. Il est sûr que je tâche de réparer autant que je le puis ce que j'ai pu négliger et ce que j'ai fait de mal dans une jeunesse orageuse.... Je vous verrai décidément la semaine prochaine ou celle d'après. Sera-ce pour longtemps ? Je crains que non. »

Il annonce divers projets, entr'autres celui de quitter la Suisse pour deux ans, puis ajoute ces mots significatifs :

« *J'ai le bonheur, moi, depuis quelque temps, de repousser les sensations stériles, et je n'aime pas à me débattre dans le passé quand je crois pouvoir encore espérer de l'avenir.* »

[1] Samuel-François-Louis-César Clavel de Brenles (1761-1843), que Juste Olivier mit en rapport avec Sainte-Beuve et que nous avons mentionné déjà t. I, p. 167 et 182. Nous le retrouverons encore dans le chapitre suivant.

Lignes terribles, suivies de cette page bien connue, qui devait blesser à mort Mme de Charrière :

« Il m'est impossible d'être aussi complaisant pour vous sur le chapitre de Mme de Staël que sur celui de M. de la Roche. Je ne puis trouver malaisé de lui *jeter*, comme vous dites, quelques éloges. Au contraire, depuis que je la connais mieux, je trouve une grande difficulté à ne pas me répandre sans cesse en éloges, et à ne pas donner à tous ceux à qui je parle le spectacle de mon intérêt et de mon admiration. J'ai rarement vu une réunion pareille de qualités étonnantes et attrayantes, autant de brillant, et de justesse, une bienveillance aussi expansive, et aussi active, autant de générosité, une politesse aussi douce et aussi soutenue dans le monde, tant de charme, de simplicité, d'abandon dans la société intime. *C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui m'aurait pu tenir lieu de tout l'univers, qui aurait pu être un monde à elle seule pour moi. Vous savez quelle a été la première.* Mme de Staël a infiniment plus d'esprit dans la conversation intime que dans le monde ; elle sait parfaitement écouter, ce que ni vous ni moi ne pensions · elle sent l'esprit des autres avec autant de plaisir que le sien. Elle fait valoir ceux qu'elle aime avec une attention ingénieuse et constante, qui prouve autant de bonté que d'esprit. Enfin, c'est un Etre à part, un Etre supérieur, tel qu'il s'en rencontre peut-être un par siècle, et tel que ceux qui l'approchent, le connaissent, et sont ses amis, doivent ne pas exiger d'autre bonheur. »

Il y a dans cette effusion lyrique une insistance visiblement voulue. Mme de Charrière le sentit cruellement. Et comme la lettre se terminait par les mots d'usage : «Je suis impatient de vous revoir, » elle riposta :

« 26 *octobre* 1794. Restez où vous êtes, cher Constantinus. Il ne fait point beau à Colombier, tandis qu'il fait très beau à Lausanne et à Mézery. D'ailleurs, vous ne seriez ici, dites-vous, que pour peu de temps, et puisque vous devez être absent de la Suisse au moins deux ans, autant vaut-il s'accoutumer plus tôt que plus tard à vivre sans vous. Cela me sera très pénible, mais, ni plus ni moins, il le faut. Dans la belle saison je vous dirais : « Venez passer ne fût-ce que 3 ou 4 jours avec moi ; » mais tantôt la bise, tantôt le brouillard ou la pluie rendent les voyages de cette saison malsains et désagréables.

Je vous ai raconté la relation du jeune homme venant de Strasbourg pour vous raconter quelque chose : cela vous déplaît. ...Soit, à la bonne heure... Si je savais quelques autres expressions d'assentiment plus formelles, je les emploierais, et vous auriez une certitude entière de n'être plus ennuyé d'aucun récit

de cette espèce venant de moi. Cela est dit. Quant aux louanges *jetées*, c'est Mme de Staël qui m'en *jette*, ce n'est pas à vous que je propose d'*en jeter*, ni pour qui je trouve difficile d'en répandre de très agréables, de très méritées, devant cet objet de votre admiration. En son absence, parlant à d'autres, à moi, il vous est si facile de rassembler tous les traits du plus charmant éloge, que près d'elle vous devez la louer toujours, tantôt par votre manière de l'écouter, tantôt par celle de lui répondre. Je crois tout ce que vous en dites. Je la crois très spirituelle, et non moins bonne que spirituelle, et avec cela officieuse, et obligeante, ce que d'autres (moi par exemple) ne sont pas et ce qui met la bonté à l'usage de tous les jours et de tout le monde. Je vous ai prié de répondre à sa lettre de ma part, pensant que cela vous serait agréable à tous deux [1], et à moi commode. Je ne sais pas répondre à des lettres comme les siennes, ni lui *jeter* de temps en temps des louanges comme elle a la bonté de m'en jeter. Voilà tout. Ne vous fâchez pas. Si je suis une assez plate créature, si d'ailleurs vous connaissez si bien tous mes faibles moraux, politiques, etc., qu'au premier mot que je dis sur un sujet quelconque, vous croyez voir une mine de sottise dont vous devez prévenir l'exploitation, ce n'est pas ma faute. Vous avez bien de la peine : il vous faut refermer l'ouverture de la mine, et rouler dessus de grosses pierres pour raffermir le terrain. Cela vous ennuie. *Compatisco*, mais je ne saurais qu'y faire... Je vous embrasse tendrement, quoique un peu piquée de vos deux articles : *J'ai le bonheur de repousser des sensations stériles*, etc., et : *Il m'est impossible d'être aussi complaisant pour vous sur le chapitre de Mme de Staël*, etc... Je vous jure que je ne vous demande [2].... sur aucun chapitre. »

Cependant Benjamin manifeste l'intention de s'arrêter à Colombier en venant faire visite à Huber. Elle lui répond le 5 novembre par un billet où se trouve ce quatrain :

Nos discours sont ambigus ;
Laissons texte et commentaire.
Alors qu'on ne s'entend plus,
Le plus court est de se taire.

Elle ajoute :

« Je n'en sais guère plus que vous sur mes dispositions. Il se peut que vous me trouviez comme j'étais ; il se peut que vous

[1] Lettre à Benjamin, du 27 septembre 1794 : « Je vous supplie de donner ou envoyer à Mme de Staël l'information ci-jointe [sur la comtesse Dœnhoff] qu'elle m'a demandée. »

[2] Mot coupé dans l'original.

me trouviez toute autre. Je suppose que vous avez à parler à M. Huber. La plaisante et bonne chose de tenir à l'Allemagne, à Lausanne, à Colombier ! C'est le moyen de ne tenir à rien. M. de Charrière est arrivé à 2 heures ; nous caressons beaucoup son nouveau chien amené de Mex [1]. »

Elle écrivait à Mlle L'Hardy, le 1er novembre :

« Avant-hier au soir, je m'assis entre mon Henriette et Lisette Ambos, et je leur lus le *Bourgeois gentilhomme*. Quels éclats de rire ! Lecteur et auditoire se tenaient les côtés... Je suis brouillée depuis quelques jours avec Constant, de sorte que je lui vois des cornes. Convenez avec la comtesse qu'il est fort laid. Cheveux rouges, petits yeux comme de verre, taches jaunes sur tout le visage. Convenez-en ! Fi des préventions ! Quand je serais folle, archi-folle d'un homme, je voudrais le trouver comme il serait. D'ailleurs, c'est assez plat, pour les hommes, d'être beaux ; ils prennent les travers des femmes et on dit d'eux comme des femmes : « Il a un peu maigri, il a un peu trop d'embonpoint ; il commence à changer un peu, etc., etc. »

Ce ton révèle moins de douleur que de dépit. Quelques jours plus tard, Benjamin passe à Colombier, où il amène un jeune homme né à Smyrne, habitant Paris, du nom d'Abelie (ou Abéli) ; elle conte à son amie la visite avec plus de gaîté qu'on ne l'eût attendu (8 novembre 1794) :

« Vous écrirai-je, chère fille ? Vous écrirai-je sans avoir rien d'intéressant à dire et avec une tête encore remplie d'enfantines et sottes et pourtant vives querelles ? Constant a été ici depuis avant-hier à midi jusqu'à ce matin à je ne sais quelle heure. Je ne l'ai pas vu ce matin. Je suis convenue qu'il était bien le maître d'aimer Mme de St. autant ou plus que moi, que ce n'était pas du tout un tort que je pusse lui reprocher, mais j'ai soutenu que sans compter les chicanes perpétuelles dont je pouvais me lasser, il m'était permis de trouver déplaisant ce qui n'était pas un tort, et si déplaisant que j'aimasse mieux rompre toute correspondance que de me laisser ennuyer plus longtemps par les expressions de ce nouvel enthousiasme. Aimez ! Enthousiasmez-vous ! lui ai-je dit : vous en êtes bien le maître, et je suis bien la maîtresse aussi de ne plus vous écrire. — Je vous envoie le billet que je viens de recevoir de lui. Ceci ne sont ni des querelles maritales ni des querelles d'amants : comment font-elles pour être si vives ? J'ai en ceci un air très ridicule ; mais, tout en le sentant très bien, je vais

[1] De chez ses parents Charrière de Sévery.

mon chemin et dis ce que je pense. Nous eûmes avant-hier pour témoins Camille de Roussillon et un jeune homme que Constant amenait et que je n'avais jamais vu. Il fut bien surpris sans doute; cependant, comme nous étions par-ci par-là fort drôles, et par-ci par-là fort judicieux, nous inspirions un peu d'intérêt... »

C'est à ce moment, à peu près, que fut écrit le petit apologue que Gaullieur et Sainte-Beuve ont publié et que nous transcrivons d'après le brouillon qui est sous nos yeux, portant la date du 24 novembre. On se rappelle le surnom de *Barbet* que s'était si humblement donné Mme de Charrière :

Un vieux barbet cher à son maître,
Chien caressant et dévoué,
S'il se voyait quelquefois rabroué,
Se consolait, tout prêt à reconnaître
Que c'était là le droit du jeu.
Chacun de bile a quelque peu,
Et qui reçoit tous les jours des caresses
Peut bien parfois supporter des rudesses.
De l'amitié les hauts et bas
Valent mieux que l'indifférence,
Décidément, moi je le pense,
Et le Barbet aussi. Mais ne voilà-t-il pas
Qu'un jour son maître fait l'emplette
D'un petit chien (Bichon, Levrette,
L'un ou l'autre, il importe peu) :
Son allure est vive et brillante,
Son poil luisant, son œil de feu,
Et sa manière en tout charmante;
Car, sans compter que pour l'esprit
Il est de race précieuse,
Dans l'école la plus fameuse
Pour les tours on l'avait instruit.
Le maître à l'excès s'en engoue,
Et sans merci le flatte et loue
En présence du vieux Barbet,
Lequel, d'abord tout stupéfait,
Baisse l'oreille, fait la moue,
Puis de l'humble rôle qu'il joue
Se dégoûte enfin tout à fait.

Les lettres qu'elle écrit à Benjamin pendant cette sombre fin d'année respirent une sorte de lassitude triste :

« *27 novembre* : ...Même si j'étais quelquefois encore un peu aimable, cela me paraîtrait ridicule. Dans tous les romans et

histoires, j'ai toujours vu qu'il fallait devenir une digne et paisible femme... Enfin, on est comme on peut... Quant au satellite que je voudrais, dites-vous, faire de vous, rien n'est si faux en tant que planète et satellite brillant au ciel et considérés par les habitants de la terre. Brillez tant que vous voudrez, brillez seul ; mais, à moins que vous ne me veuillez discorder tout à fait, ne vous écartez pas de moi par choix, ne courez pas le ciel sans moi... Je crois avoir pensé que vous auriez assez le temps de vous montrer, quand je ne serais plus, le Montesquieu de l'*Esprit des lois*, et qu'en attendant il vous fallait être le Montesquieu des *Lettres persanes*. J'y prévoyais le plaisir de vous voir effectuer, finir quelque chose. Ici je pouvais vous comprendre et vous suivre. Quand votre tâche ne serait pas immense, je serais capable peut-être de vous aider à la remplir, et si vous daignez entreprendre un petit ouvrage de quelque genre qu'il puisse être, je lirai, critiquerai, je ferai tout ce qu'il vous plaira ; comme si vous voulez que pour votre amusement j'écrive quelque chose, vous n'avez qu'à dire, et je rendrai ce quelque chose le plus agréable pour vous qu'il me sera possible... »

Il répond (3 décembre 1794) [1] :

« Ce que vous me dites sur vos raisons de désirer que j'entreprenne un moins vaste ouvrage est très juste et très sensible. Mais je n'ai jamais eu d'attrait un peu soutenu que pour celui auquel vous n'avez jamais pu prendre intérêt, et si je n'achève pas celui-là, je crois bien que je n'en ferai point d'autre. Je vais m'y remettre avec ardeur, et le motif de l'achever pour vous le soumettre sera l'un des plus attachants. Si j'y travaille comme je l'espère, je compte que dans deux ans il sera achevé, et alors vous serez mon premier public.

J'accepte avec bien du plaisir votre offre de vous remettre à écrire, mais comment vous dire ce que j'aimerais particulièrement que vous écrivassiez [2] ! Le sujet que vous traitez me paraît toujours dans le moment le sujet le plus agréable. Je ne puis donc que vous prendre au mot et vous dire : travaillez, travaillez beaucoup et travaillez vite.

...J'invite Huber à venir passer quinze jours ou plus avec moi. J'espère qu'il viendra bientôt. Nous retournerons alors ensemble à Colombier, et je remplacerai de mon mieux, quoique imparfaitement sans doute, le seigneur Camille, qui sera vraisemblablement parti pour Trieste. Je l'ai trouvé bien aimable, bien plus aimable qu'autrefois, plus doux, plus mesuré, plus fin, contant moins et parlant mieux ; je n'ai plus remarqué

[1] Mme Melegari a par erreur daté cette lettre de 1793.
[2] C'est ainsi que l'a lu Mme Melegari.

aucune de ces choses qui choquaient quelquefois dans sa manière. Enfin, j'ai été surpris et charmé du changement que vous avez opéré en lui... »

Elle (8 décembre) :

« Camille m'a quittée jeudi. Peut-être revient-il aujourd'hui, peut-être non. Vous me faites plaisir de me dire que vous avez été content de lui. Je lui ai tenu rigueur extrêmement sur tous les objets qui vous choquaient avec raison... Adieu, je vous embrasse bien tendrement... »

Benjamin lui adressait le 6 ces lignes qui durent croiser les précédentes, et d'où il ressort qu'il venait de faire (fin novembre) une courte apparition à Colombier :

« J'attends le naïf et bon Huberchen incessamment... Je lui ferai faire quelques connaissances, et puis je le laisserai aller, venir, travailler, et se divertir comme il voudra.

...Notre courte entrevue [celle de novembre sans doute] a dissipé tout ce qui s'était élevé entre nous, et nous nous sommes retrouvés tels que nous étions réellement, c'est à dire faits pour nous aimer et incapables l'un et l'autre d'exigences et de procédés indélicats. Cette heureuse révolution aussi intime m'est bien douce et c'est un grand charme sur ma vie. En général, quand on se convient, il faut se quitter le moins possible, et dès qu'on a le malheur de se brouiller, il faut se revoir. J'en ai fait avec vous, plus d'une fois, l'heureuse expérience... Adieu, jusqu'à mardi, jour où je me flatte d'avoir reçu de vos nouvelles, d'y répondre et de rétablir ainsi la régularité de notre correspondance. »

En apparence, ils étaient réconciliés ; elle en informe ses amis :

« Benjamin est revenu, dit-elle à Mlle L'Hardy, mais n'a pu rester que deux jours. Le premier, ce n'a été que chagrins, reproches, épigrammes ; enfin, j'ai dit : *Constantinus, faisons la paix !* J'ai tendu la main, la paix a été faite. Adieu, chère fille. Entre nous il n'y eut jamais de guerre (29 novembre 1794.) »

Et à Mme de Sandoz-Rollin (même date) :

« Constant, avec qui, par parenthèse, j'ai fait la plus entière paix, me disait l'autre jour, en faisant son histoire future : *Puis il faudra épouser Mlle L'Hardy, car vous, qui êtes un despote effroyable, vous l'avez ainsi résolu.* Cela n'est pas vrai, mais je la lui donnerais plus volontiers, avec plus de confiance en ses égards pour elle, si elle n'avait, ni n'avait eu de pension de la comtesse que dans l'autre cas... Et puis, ma belle, sans plus de

raisonnements, je vous dirai que les prévoyances d'argent me sont insupportables. Je ne les aime pas aux mères pour leurs enfants ; jugez si je les aime aux filles pour elles-mêmes. En cela je suis horriblement aristocratique, et je relègue ce sentiment au cœur d'une servante déjà sur l'âge. »

Et, comme son amie vient de faire un séjour à Genève, elle poursuit, dans le même ordre d'idées :

« Avez-vous fait quelque attention à mes De Tournes [1] ? Bonnes gens, honnêtes gens, bonne mère, bon père, cela vous rapetissait un tant soit peu de calculer comme vous faisiez ! Vous étiez charitables, mais non pas généreusement. M. De Tournes s'en excusa un jour auprès de moi ; il descendit exprès de son étage au mien, et me dit que s'il avait de meilleurs yeux, s'il pouvait s'occuper d'une manière plus intéressante, il n'aurait pas sans cesse les fonds de France, les rentes viagères, ses autres capitaux et intérêts dans l'esprit. Vous, Caroline, vous n'êtes pas genevoise, vous ne ferez pas de pareils calculs, vous ne raffinerez pas votre fortune ni votre économie, mais exempte, plus que personne, de vanité fastueuse et de dispendieuses voluptés, modeste, avec cela, à l'excès, et toute disposée à vous compter pour rien, vous vous refuserez tout pour ménager des jouissances à votre famille. »

Si, avec ses amis, elle sauvait les apparences, elle n'était cependant point dupe des sentiments que lui exprimait Benjamin, et y discernait, en réalité, plus de pitié que d'affection. A la lettre du 6 décembre, elle répond le 12 :

« Je ne pense pas que notre correspondance devienne bien régulière. Mais qu'est-ce que cela fait ? Elle a pris je ne sais quelle teinte nouvelle et qui dans ce moment me paraît plaisante. Nous sommes si doux ! Les objets sur lesquels nous nous disputions nous sont devenus si indifférents ou sont si bien mis de côté ! Nous ne nous ressemblons plus chacun à soi-même. Je suis fort aise de voir M. Huber vous aller joindre... Je vous prie de ne pas vous tenir pour engagé à revenir avec Hüberchen. L'année passée ne ressemblait point à celle-ci. Vous sortiez de maladie, vous vous étiez ennuyé dans votre bain et avec vos sangsues ; vous n'aviez vu presque personne. Alors ce séjour-ci pouvait n'être pas trop solitaire ni trop monotone. D'ailleurs, vous aviez vos livres, et quand vous vous portiez passablement, vous lisiez et écriviez. Enfin, repensez-y et regardez-vous comme absolument libre. Je ne suis ni exigeante, ni facile à demi, et une

[1] Chez qui elle avait demeuré à Genève (v. ch. VII).

fois qu'on n'a plus trop à se plaindre de moi, on n'a plus à se plaindre du tout.

...Vous avez donc encore un peu besoin d'espérer et de prévoir, puisque vous voulez que les coalisés soient battus pour que la paix et l'ordre renaissent plus tôt. A la bonne heure aussi. Peu m'importe quels seront les battants et les battus, et je serai fort aise du bonheur des peuples. Mais j'y crois comme à celui des individus. La paix entre des gens en uniformes pourra bien se faire. L'ordre, qu'est-il ? où est-il ? où a-t-il été ? Depuis que les cruautés des Robespierres ne me viennent plus tourmenter, je ne me sens qu'un froid dégoût pour les sociétés et ceux qui les mènent ou les tracassent. Aucune opinion ne me fâche plus, et supposé que j'en aie une, mais cela est fort douteux, il m'est égal qu'on ait celle-là ou une autre [1]. Quand j'ai un peu de fièvre, je m'en aperçois à la lueur de la chandelle ou bougie que je vois plus jaunâtre et plus pâle qu'à l'ordinaire, et le monde, depuis quelque temps, n'est plus éclairé pour moi que par une lumière faible et jaunâtre, et j'aime assez cette douce teinte. Je n'en demande pas d'autre. Ce que je vous dis là est fort décousu en apparence. La liaison n'est que dans ma tête... »

On se représente l'effet que devait produire ce ton de lassitude amère sur celui qui venait de goûter à l'optimisme généreux de Mme de Staël ! Mais pour Mme de Charrière, tout était fini de ce qui faisait le charme de cette liaison depuis huit années. Quant à Benjamin, une lettre écrite le 18 décembre par Huber à sa femme, et que celle-ci a recueillie dans ses souvenirs, déjà cités, nous renseigne sur son état d'âme. Il est, assure Huber, complètement sous le charme, et n'est pourtant pas heureux, comme on s'en aperçoit aisément.

« Il est infiniment aimable et bon, ajoute Huber ; nous avons eu quelques sérieux et cordiaux entretiens. Il ne se sent pas heureux et n'a plus l'espoir de l'être vraiment jamais. Il convient avec moi qu'il ne saurait jamais ni d'aucune façon *l'être moins que sur le terrain actuel.* C'est un être singulier et sympathique. Être si enfant, et avoir eu si peu de pures joies ! »

[1] A propos de son agnosticisme politique, citons ce piquant passage d'une lettre à Mme de Sandoz-Rollin (1799) : « Le maire de la ville lui [son neveu] a parlé de moi un peu bizarrement en bien et en mal, c'est-à-dire qu'il louait à l'excès *Caliste* et blâmait mes opinions politiques. *Je voudrais qu'il me dît ce qu'elles sont.* »

Dans cette fin de 1794, Mme de Charrière s'est mise à composer son petit roman *Trois femmes*, qui la préoccupa plus qu'aucun autre de ses ouvrages. Elle soumet à Constant et à Huber les idées qu'elle se propose de développer. Benjamin lui répond :

« 16 *décembre* 1794 [1]. Je suis tellement occupé à mener Hüberchen de maison en maison et de dîner en dîner, que je n'ai pu trouver, malgré l'envie que m'en inspirait le grand nombre de charmantes lettres que j'ai reçues de vous, un moment pour vous écrire.

...Votre généalogie du devoir, et la distinction que vous faites d'après Kant entre le devoir absolu et indépendant, et par là-même simple, et le devoir composé, et par là-même dépendant, m'a beaucoup frappé. Je me déclare absolument pour le premier. Si le bonheur général ou particulier est la pierre de touche du devoir, il est impossible de déterminer ce qu'est ce dernier. Non seulement le bonheur peut être variable en lui-même, mais il est nécessairement différent dans l'imagination de chaque individu. Le devoir est donc un être moulé au gré de chaque tête individuelle. Il y a plus : le devoir, devenant un calcul de bonheur, n'est plus un devoir. Chacun a le droit de faire le mal, s'il veut renoncer aux avantages du bien, ou courir le risque des conséquences du mal...

Hüberchen repartira la semaine prochaine. Il a traduit ici tout *Adèle* [*de Sénanges*], et remportera un roman anglais pour le traduire aussi. Ainsi il ne perd pas son temps. Je perds le mien, et le perds loin de vous, ce qui fait un double mal. »

Il avait grande envie de revenir la voir, mais elle soulevait des objections qui montrent qu'elle considérait l'ancienne intimité comme finie. D'abord, M. de Charrière était fort malade : il venait d'avoir un vomissement de sang dont les siens avaient été fort effrayés. Et puis, elle alléguait certaines difficultés d'un ordre tout prosaïque, l'état fâcheux des dernières récoltes, la misère générale aggravée par un hiver rigoureux :

« Comment feront les pauvres gens, écrit-elle à Mlle L'Hardy, s'ils sont quelque temps sans pouvoir travailler à la terre ni aux fabriques, si les pommes terre que nous pourrions leur donner gèlent ? On craint de manquer totalement de blé... Hüberchen doit revenir un de ces jours. Constant ne viendra pas de sitôt. Loin de le presser, je l'invite à ne venir pas, et j'en ai une raison bien simple et vulgaire. C'est que je ne saurais comment nourrir un homme qui ne mange guère que du bouillon et de la viande,

[1] Et non 1793 (Recueil Melegari).

et cela non pas tant par goût que par besoin de santé. On n'a actuellement qu'avec peine de la viande, et on la paie excessivement cher. Je ne voudrais ni donner de grands soins à Mlle Louise, ni affamer le pauvre Constant. » (Décembre 1794.)

Et à Huber :

« Dites à M. Constant qu'il ne conviendrait point à sa santé de vivre ici dans ce moment ; et cela suffit pour me consoler de ce que cet hiver ne ressemble point à l'autre. Pour moi, à qui des raves sont une nourriture suffisamment substantielle et qui mange fort peu mes semblables, veaux, moutons, cochons, etc., je n'éprouve ni privation ni inquiétude personnelle. » (25 décembre 1794.)

« Il faut savoir, dit-elle à Benjamin lui-même, il faut savoir, cher Constantinus, que je vous aime autant que jamais et que je mets le plaisir de vivre avec vous au-dessus de toute autre jouissance de société et d'amitié. J'étais bien persuadée que vous passeriez l'hiver où vous êtes, et cependant ce n'est pas pour chasser les chiens devant le lion que je vous ai fait prier ou conseiller de ne point venir ici. ...Réellement, il y aurait eu de l'inconvénient à votre séjour parmi nous. Toute l'industrie de Mlle Louise va à procurer à son frère malade des soupes aux gruaux de toutes les façons, la plupart à l'eau et au beurre, et des végétaux bien simplement accommodés. Cela ne vous eût point convenu et elle aurait eu besoin d'une autre industrie continuellement agissante pour vous procurer à vous la nourriture qui vous convient. ...J'aurais pourtant trouvé qu'aucun soin ne pouvait être trop grand, et j'aurais mis à contribution toutes les têtes de la maison, toutes les pourvoyeuses du canton, si nous en eussions été encore au temps passé. Mais vous vous étiez déjà fait le commensal d'une autre ; je vous avais déjà entendu dire *nous* d'une autre *family ;* je vous avais entendu dire : « La société où je vis... », « la maison où je passe onze heures des vingt-quatre... » Elle est mieux fournie que celle-ci, parce qu'elle est plus opulente et dans un pays non disetteux. J'ai souhaité que vous y restassiez. Un débonnaire mari, une fois que sa femme serait entrée dans un lit autre que le conjugal, la laisserait sur l'édredon et ne la presserait pas de venir partager une vieille, dure couche. La mauvaise humeur eue et passée sont des frais qu'il ne faut pas perdre. Il ne faut pas revenir en arrière, ni courir le risque d'avoir encore une autre fois à faire ce même détestable chemin, c'est à dire qu'il faut se conduire raisonnablement désormais. Avez-vous entendu un petit *a parte* que vous fîtes ici la veille de votre dernier départ ? Vous répétâtes tout haut en marchant par la chambre ce que je vous avais écrit quelque temps auparavant : *Tenir à Lau-*

sanne, à Colombier, à l'Allemagne, c'est ne tenir à rien. L'ordre donné à Christian [1] de rester pour emporter *certaines choses* était donné déjà ; il fut sans doute confirmé et étendu. Christian a tout emporté. » (Mardi matin.)

« Tout ressentiment de ma part est fini, écrit-elle peu de jours après. Dieu sait quels égards, quelles bontés vous me promettez. Mais moi qui d'un côté suis si difficile à satisfaire, d'un autre côté je ne demande quoi que ce soit. Jamais je n'ai rien demandé : jugez si à présent j'accepterais le moindre sacrifice... Allez votre chemin comme si je n'étais plus... Il est très vrai que je n'ai pu m'accommoder ni de la franchise (elle s'appesantissait trop durement sur moi), ni de la dissimulation (j'en ai reconnu la générosité, mais elle avait donné le coup de mort à notre liaison) ; mais pour tout cela je ne suis pas injuste, puisque je n'ai pas fait le moindre mal à personne. Bias était bien le maître de jeter dans la rivière son propre argent. »

Au commencement de 1795, la correspondance s'aigrit de plus en plus. Un étrange billet adressé par Constant à Camille de Roussillon fait foi de l'espèce de tension qui avait remplacé l'ancienne amitié. Il s'agit de procurer à Camille le roman de Mme de Souza, *Adèle de Sénanges*. Une fois déjà, Benjamin l'a emprunté à Mme de Staël pour Mme de Charrière, « qui, dit-il, me reçut assez mal à ce sujet ». Il n'ose donc être importun une seconde fois. Il ajoute assez méchamment :

« Si Mme de Charrière, qui est en correspondance avec Mme de Staël, et qui a tant de droits à son admiration, voulait employer son crédit pour M. de Roussillon, et demander *Adèle* pour lui, je ne doute pas que Mme de Staël ne se fît un grand plaisir d'obliger Mme de Charrière. Si cependant cela ne peut s'essayer, je ferai une tentative, mais j'ai sous tous les rapports bien moins de moyens de réussir que l'immortel auteur de *Caliste*. » (6 janvier 1795.)

Cette fin sonore ne va pas sans éveiller l'idée d'un sourire un peu ironique sur les lèvres de Benjamin. Mais il ne tarde pas à se repentir de ce ton persifleur :

« 9 *janvier* 1795. Etes-vous fâchée du sot billet que j'ai écrit à Camille ? J'ai eu tort de l'écrire, mais vous devriez en être bien aise plutôt que fâchée : si je ne mettais pas beaucoup d'importance à la manière injuste et bizarre que vous avez eue avec moi après un racommodement formel, je n'aurais

[1] Christian était le valet de chambre de Benjamin.

pas écrit de la sorte. J'ai voulu vous faire faire cette observation, pour que vous n'ajoutiez pas un jugement injuste à d'injustes procédés. Du reste, incertain si vous me répondrez, n'étant plus sûr d'être compris, ne vous retrouvant plus en rien, je ne continuerai point une lettre que peut-être vous n'achèverez pas. Adieu. J'en appelle de votre amour-propre à votre cœur et de votre vanité à votre justice. »

La réponse, — une longue lettre, malheureusement incomplète, car la fin en a été déchirée, — contient quelques passages bien significatifs : Mme de Charrière semble reprocher surtout à Benjamin de parler devant elle avec éloge de Mme de Staël, pour le plaisir de voir l'effet produit ; il s'offre des expériences de vivisection.

« *Dimanche* 11 *janvier* 1795. Oui, le *racommodement* était *formel*, j'en conviens. Mais je n'avais pu oublier tout d'un coup les *expériments* que vous aviez faits sur moi, surtout avec le fameux éloge de Mme de Staël, et quand cela me revenait à l'esprit, je tressaillais. C'était, selon moi, comme si M. de Charrière eût mis Jaman sous le récipient d'une pompe pneumatique. Je suppose qu'il eût *meant no harm*, étant seulement fort curieux de physique expérimentale, et que Jaman sain et sauf eût pu ensuite respirer, courir, sauter comme auparavant : vous ne doutez pas qu'il eût fallu plus d'un jour pour que Jaman fût revenu lécher la main de son maître. Notez que le jour même, à dîner, lorsque le soir nous fîmes la paix, ou la veille, vous m'aviez dit en me regardant entre les deux yeux, à propos de je ne sais qui ni quoi : *Autant de brillant que de justesse*, laquelle phrase appartenait à l'éloge [1]. Je ne fis pas semblant de la reconnaître. Il vous a paru sans doute que je m'étais laissé aller depuis deux ou trois mois à toutes mes ridicules sensations ; et point du tout, j'ai plus encore supprimé que dit, ce qui n'a fait de bien ni à ma santé ni à mon cœur. Les expériences avaient donc continué lors même que vous paraissiez regretter de les avoir commencées. C'était devenu votre tournure, votre habitude, comme vous aviez pris celle de me reprocher l'intention de vous éloigner de moi si vous aviez été dangereusement malade. Je n'y voyais pas la moindre méchante intention. Un enfant arrache en se jouant les ailes et les pieds à une mouche à laquelle il ne veut pas le moindre mal. J'étais ravie de notre réconciliation, espérant regagner peu à peu la sécurité perdue ; cependant, quelle diminution de plaisir, quelle gêne, à la place d'une con-

[1] C'est-à-dire la fameuse lettre du 21 octobre 1794.

le passage qu'on vient de lire sur ses bottes jaunes, ses cheveux plats et ses parfums [1].

Benjamin proteste contre l'accusation de s'amuser à des expériences. Elle lui répond :

« Quand vous me disiez : *Autant de brillant que de justesse*, vous ne parliez pas du tout de Mme de Staël, mais d'un livre ou de ne je ne sais quoi, et vous vous amusiez certainement... Chaque homme a son fiel, qu'il verse à sa manière sur ce qui se rencontre. M. de Ch. a le sien. J'en ai une dose double, mais qui se jette si tumultueusement, qu'il n'a l'air, je crois, que d'une colère folle. C'est quand vous vous montriez robespierriste, non quand vous vous montriez staëliste, que je vous ai accusé de ne penser pas ce que vous disiez. Toutes les fois que vous m'avez parlé de ma vanité, c'était aussi un petit outrage que vous me faisiez pour vos menus plaisirs, car vous saviez très bien que je n'en ai point du tout. D'ailleurs, ce genre de vanité serait trop sot pour moi, quand même j'en pourrais avoir un autre. Que les autres soient spirituels ou non, qu'ils écrivent mal ou bien, on n'en a pas un brin d'esprit ni de talent de plus ni de moins. J'ai lu en repliant votre lettre vos dernières phrases : jamais notre liaison ne peut redevenir ce qu'elle était ; j'ai été blessée. Comme la chose est fort indifférente pour vous, que vous êtes jeune, aimable, que vous avez mille ressources, que je serai ombrageuse, difficile jusqu'au dernier de mes jours, et tous les jours plus dépourvue de gaîté, d'esprit, de tout ce qui est aimable, il est naturel que je ne consulte que mon repos dans toute ma conduite. Actuellement, je ne souhaite pas de vous revoir, et une correspondance comme celle que vous avez avec M. de Ch., des commissions, des livres, me paraît être la seule qui nous convienne. »

Le nom seul de Benjamin, une allusion, surtout, à ses courses entre Lausanne et Coppet, ont à ce moment le don de mettre sa sensibilité en chair vive. L'excellent M. de Salgas en fit l'expérience. Sachant que son amie désirait avoir l'adresse de Camille et que Constant pouvait la lui procurer, il eut le malheur de signaler le passage, à Rolle, de l'infidèle allant à Coppet. M. de Salgas fut rabroué par une lettre que nous ne possédons pas, mais à laquelle se rapportent ces lignes du vieil ami :

[1] Dans une lettre qui doit être de mars 1795, elle lui dit : « J'oserai vous supplier d'éloigner de vous les parfums; surtout l'ambre; rien n'ébranle davantage des nerfs mobiles »... — Notons que Sainte-Beuve tenait le mot de M. de Barante, à qui Benjamin l'avait raconté (voir lettre de Sainte-Beuve à Gaullieur du 25 avril 1844).

« Vous me répondez avec un peu d'humeur que vous n'avez *pas besoin que M. Constant vous donne des nouvelles de Camille de Roussillon, qu'il ne faut point un article de nouvelles quand la personne à qui on écrit ne se soucie point de nouvelles, un article de compliments quand personne à peu près ne se soucie de compliments, que vous ne dites point quels voyageurs ont traversé Colombier, etc., etc.* Je ne vous marquais cependant point de nouvelles, il n'y avait qu'un pauvre petit mot d'amitié pour M. de Charrière, et j'imaginais qu'il pouvait vous convenir d'apprendre que M. Constant avait traversé Rolle pour aller à Coppet. C'est, je crois, le seul voyageur traversant dont je vous aie jamais parlé. — Vous n'aurez de moi aujourd'hui, Madame, ni nouvelles, ni compliments. » (23 janvier 1795.)

« Le seul voyageur » !... Eh ! oui, le seul dont il ne fallait pas lui parler : l'honnête Salgas ne pouvait deviner cela. — Ainsi la femme la plus spirituelle du monde devient injuste, quand la passion la met hors de sens [1].

Cependant, Benjamin, à qui pesait tant de ressentiment, prit prétexte de la maladie de M. de Charrière pour renouer la correspondance : il demanda des nouvelles du convalescent, et reçut une réponse fort sèche, dont voici la conclusion :

« 26 *janvier*... Je ne suis pas curieuse de ce que vous pouvez me dire, et je ne fais ni ne sais rien qui puisse exciter votre curiosité ; je vous ai prié de ne plus m'écrire pour que j'en fusse plus en repos, ne vous regrettant point et ne songeant pas à vous. Vous avez trouvé cela égoïste. A la bonne heure ! Mais j'ai besoin de cet égoïsme et me trouve bien de l'avoir. Comme il est permis à d'autres de courir çà et là pour trouver du plaisir, il m'est permis aussi, à ce qu'il me semble, de me renfermer dans ma tanière, et d'en éloigner tout ce qui troublerait mon repos. Et en quoi, direz-vous, le troublerais-je ?— Je n'aime ni votre genre de vie, ni vos amis, ni votre politique, ni celle des autres, et je ne veux plus contester avec vous. Cela est dit. Je vous dois un charmant hiver ; il y a deux ans de cet hiver ; et auparavant je vous ai dû des heures, des jours, des mois fort agréables. Ils ne peuvent revenir. Je vous écrivais au commencement de la Révolution : « Si vous allez à Paris et vous affiliez à quelque société, c'est fait de notre liaison. » Il y a dix-huit mois que je vous conjurais de ne vous mettre sous les étendards de personne en Allemagne. A présent, vous êtes sous des étendards ou sous

[1] M. de Salgas lui écrivait un jour : « Madame, vous êtes une bien aimable, bien extraordinaire, et quelquefois une bien terrible dame. Malgré cela, vous serez toujours la Dame de mes pensées » (Rolle, 28 avril 1797).

des ailes, et là vous raisonnez et vous écrivez : vous ne me convenez plus du tout, et comme vous n'avez nul besoin de moi, il faut rester comme nous sommes. Soyez heureux, c'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur. »

Elle lui signifie à plusieurs reprises sa résolution de ne plus entretenir de correspondance avec lui [1]. Il insiste si bien, avec une si tendre délicatesse, qu'elle se laisse entraîner à de nouvelles explications, et lui adresse cette lettre, qui est proprement la dernière où elle parle sentiment, — car, nous le verrons, la suite de leur correspondance, froide et polie, ne traite plus guère que d'affaires :

« 11 *février* 1795. Aujourd'hui que je n'ai ni migraine ni fièvre, mais seulement un reste de mal de gorge qui durera, je pense, jusqu'à l'été, je veux essayer de vous entretenir un moment, espérant que ce sera sans beaucoup d'émotion, comme certainement sans aucune mauvaise humeur. Je n'ai pas lu la 3me page de votre dernière lettre. Comme vous ne pouvez pas deviner pourquoi, vous aurez trouvé cela très bizarre. Mais voici pourquoi. C'est que la première m'avait fait beaucoup de peine et de mal, quoique elle fût écrite dans une disposition de douceur et de pitié. Vous étiez ému, disiez-vous, et peu en état de me répondre ; cela seul suffirait pour qu'il me fût impossible de vous savoir mauvais gré de rien. Mais le chirurgien compatissant qui porte maladroitement le fer dans une plaie fait mal, tout comme celui qui n'aurait que dureté et malveillance. Le sentiment qui m'avait blessée, disiez-vous, avait été peut-être accru par la résistance : d'abord, je n'avais point fait de résistance ; j'avais loué Mme de Staël, et j'avais souhaité que vous la vissiez. Après que vous l'avez vue et admirée, et critiquée, nous en avons parlé ensemble fort tranquillement ; ce fut lorsque vous vîntes ici avec M. votre cousin [2]. Ensuite, je vous envoyai une lettre qu'elle m'avait

[1] Dans une lettre sans autre date que *ce 14* et qui paraît avoir été destinée à Camille de Roussillon, on lit le curieux passage suivant : « Constant m'a écrit pour renouer la correspondance; j'ai répondu pour refuser. S'il vient voir M. Huber comme il l'a projeté et s'il demande à me voir, je le recevrai et lui parlerai comme à un étranger. Tant qu'il est avec une des trois Déesses, il ne peut y avoir aucune liaison entre nous. Ces gens-là se croient importants parce qu'ils viennent de Paris, intéressants parce qu'ils savent beaucoup de sales détails politiques que d'autres ignorent, mais je me moque d'eux, de leurs lumières et de leur importance. Ils sont à cette minute à Coppet... Ce n'est pas que Constant ne me plût encore, ne m'intéressât encore, mais je ne veux plus de lui. »

[2] Charles de Constant, revenu de Chine en 1794, et que Benjamin et son amie, quand ils sont de bonne humeur, appellent le *Chinois*.

écrite et que je trouvais ridicule et importune, pour que vous répondissiez au lieu de moi. Alors seulement est venu votre éloge de Mme de Staël, que j'aurais adorée, disiez-vous, si je l'avais bien connue. Depuis, je ne vous en ai pas dit un seul mot ni de bouche ni dans mes lettres ; mais que tout cela fût allé autrement, il était bien dur de me dire que ma résistance contre un sentiment que vous étiez disposé à prendre l'eût peut-être augmenté, et il serait bien fâcheux pour moi de penser que j'eusse moi-même augmenté et rendu stable et dominant et triomphant un sentiment qui pour jamais vous ôtait à moi et moi à vous. Je prendrais néanmoins *peut-être* mon parti de la cause comme il faut bien le prendre de l'effet ; mais ma philosophie n'est pas mise à cette épreuve ; je n'ai pas besoin ici de recourir à mon maître, ni à ma profonde soumission pour mon maître le Destin. La phrase m'a paru fâcheuse, j'ai pensé que vous vous trompiez, si en effet vous attribuiez quoi que ce soit à une résistance qui n'avait pas existé, et voilà tout. Vous ajoutiez : *Vous avez toujours pensé que je ne pensais pas ce que je disais, et vous avez toujours eu tort*. Si j'avais eu ce tort-là, qu'est-ce qui m'aurait tant affectée dans toute cette affaire ? J'ai pris au contraire à la lettre tout ce que vous me disiez, et entr'autres cette phrase dont je n'ai jamais pu revenir, et que je sais encore par cœur, à ce que je crois : *Un être tel que quiconque peut l'approcher, la connaître, l'avoir pour amie, ne doit point ambitionner d'autre bonheur*. Vous m'avouerez que le soin que vous prenez de m'assurer que vous aviez bien exactement pensé tout ce que vous aviez dit, était étrange dans le moment ou vous disiez... (*mot illisible*)... *Et vous avez toujours eu tort*, me mit pour un instant hors de moi, fit aller mon sang à rebours, je crois, dans toutes mes veines. Et quoique ensuite vous ne continuassiez plus à faire des phrases et des antithèses de ce genre, je me sentis si frappée, que je n'ai jamais eu le couragee de lire votre lettre jusqu'au bout. Cependant j'avais vu votre bonne intention, et cette bonne intention et votre émotion m'ont tellement touchée, que je n'ai plus eu le moindre ressentiment contre vous. Vous m'avez dit mille fois que vous me compreniez mieux que personne ne me comprend. Si cela est vrai, je ne suis pas heureuse sur ce point : vous ne m'avez jamais si bien entendue que vous le pensiez, car n'étant pas méchant du tout, et m'aimant sûrement beaucoup plus que vous ne me haïssiez, même dans vos moments d'âcreté et de mauvaise humeur vous m'auriez plus ménagée. Mais ici vous ne m'avez pas entendue du tout. Je ne résistais point, et j'ai tout pris à la lettre. »

Le 19 février, elle lui écrit à propos de son nouveau roman :

« N'ayez pas peur, cette pluie de lettres [elle avait envoyé la veille un billet] sera légère et ne vous accablera pas... Pourriez-

vous, sans vous donner aucune peine, faire copier les *Trois femmes ?* ...Je paierai la copie, ne la voulant devoir à la complaisance de personne...

Je prends si fort tout à la lettre, je crois si fort à tous les éloges, que dès qu'on m'a préféré quelque chose, je pense que ce quelque chose donne un bonheur parfait... »

Elle affecte si obstinément de ne lui écrire que « pour affaires, » que Benjamin s'irrite enfin :

« 24 *mars*. Le copiste n'a pu s'engager à achever les copies... Comme depuis quelque temps vous ne m'écrivez que pour me dire des choses désobligeantes, par exemple que vous ne vous souciez pas de moi, que vous ne voulez rien me dire de vous, etc., je trouve assez inutile de répondre. Je ne vois pas la raison ni le plaisir d'une pareille correspondance. J'ai travaillé à vous ramener, vous demeurez dure, désobligeante et bizarre. — Je me résigne en gémissant. »

« Je ne vous parle plus de Constant, écrit-elle alors à Mlle L'Hardy, parce que je ne sais plus qu'en dire. On ne demanderait pas mieux que de me régaler de contes extravagants sur son chapitre, mais, vrais ou faux, ils ne peuvent m'amuser et je rougirais de les souffrir. J'ai des raisons de le croire malade, j'en ai d'autres pour le croire en bonne santé ; j'ai des raisons pour croire que nous ne nous reverrons plus, j'en ai pour croire qu'il viendra bientôt à Colombier, afin d'être à portée de s'entretenir avec Huber ; enfin, je sais si mal ce qui le concerne, que c'est ne rien savoir, quoique je reçoive de ses lettres et que j'entende parler de lui très souvent. Il a paru un écrit que l'on attribue à Mme de Staël. Il y a des choses spirituelles, mais il manque, dit-on, de *logique* et d'*intérêt*. C'est M. de Salgas qui lui refuse ces deux qualités. Je ne l'ai pas lu. On y trouve une *postérité contemporaine*, ce qu'à toute force on pourrait entendre, même dans un sens littéral : vous étiez la postérité contemporaine de M. votre grand'père. On y trouve une *inspiration raisonnée*, ce que je n'entends point du tout... » (27 mars 1795.)

A la fin d'avril, Constant fit à Bôle un nouveau séjour, en prévision duquel il écrivait à Mme de Charrière :

« Je compte dans quelques jours aller voir M. Huber ; mais un homme que vous trouvez indigne de vos lettres sera-t-il reçu chez vous ? Je vous prie de me le mander. Il me serait affreux d'être à Bôle et de me voir exclu de l'hospitalière maison où j'ai passé tant de jours heureux. Cependant, si ma présence vous afflige ou vous blesse, s'il faut encore me sacrifier à vous, si vous me l'ordonnez bien positivement, je le ferai. Mais alors expliquez à M. de Charrière la raison de ma douloureuse et

involontaire absence, qu'après toutes les bontés dont il m'a comblé, il ne me croie pas ingrat, et qu'il sache bien que je ne suis que très malheureux. Si vous me répondez, je vous prie d'adresser à Coppet. C'est de là que je partirai pour Bôle. Si vous ne répondez pas, je prendrai votre silence pour une permission de vous aller voir et je me présenterai chez vous. Est-il possible que nous en soyons réduits à ces formes et que ce soit vous qui en soyez la cause ! Adieu. »

M. DE CHARRIÈRE
par Mlle Moula

C'était une maladresse que l'adresse de Coppet. Mme de Charrière paraît avoir répondu par un refus, si c'est bien à la fin d'avril qu'il faut rapporter ce billet écrit de Bôle :

« J'ai observé rigoureusement un ordre sévère. Je ne puis m'y soumettre plus longtemps étant si près de vous. Je vous demande la permission de vous écrire. Je vous demanderai bientôt celle de vous aller voir. Peut-être devrais-je m'affliger si vous ne mettez plus à moi assez d'importance pour me refuser l'une ou l'autre, mais rien ne peut m'être aussi pénible que de nous savoir séparés par un si petit espace, sans qu'un mot de vous le traverse pour répondre à mes souvenirs. Adieu. J'attends une lettre et je vous aime. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de M. de Charrière, sur la santé duquel on m'a inquiété. »

Elle finit par céder à ses instances, mais l'entrevue n'eut rien de cordial, si l'on en juge par les deux lettres suivantes.

« L'accusation d'inconséquence m'est indifférente, écrit-elle à Huber le 30 avril ; sans cela j'aurais souffert de ne pouvoir pas dire à M. Constant tout ce que nous avons pensé et dit de lui depuis deux mois. Le reproche de dureté et d'égoïsme qu'il m'a prodigué ne m'a pas fait grand'chose non plus et je n'y ai

rien opposé. Je savais bien que je n'étais pas *dure*, puisque j'avais été si touchée de la maladie de corps et d'esprit dont il se disait atteint, que j'en avais oublié toute offense ; et je ne me croyais point trop égoïste quand, si peu ménagée par lui, j'avais quelque soin de me ménager moi-même. Il se porte fort bien, à ce qu'il me paraît, je suis sans inquiétude sur son compte, et comme je ne m'intéresse ni gaîment ni sérieusement à sa carrière moitié politique, moitié amoureuse, que les pagnoteries sur Tallien et consorts m'ennuient autant aujourd'hui que les apologies de Robespierre et de Couthon m'impatientaient l'année dernière, j'espère n'apprendre plus rien de tout cela. Une fois, quand vous vous reverrez, vous pourrez lui dire, Monsieur, que lorsque je l'ai cru malade et malheureux, je vous ai prié de l'attirer auprès de moi. Je l'aurais invité moi-même s'il ne m'eût défendu de répondre à ce qu'il me disait. Le seul moment où je me sois sentie avec lui à peu près comme il y a 13, 14, 15 mois, c'est lorsqu'il m'a comparée à Le Cointre(?). Cela ressemblait à nos anciens mauvais moments. Le reste du temps n'a ressemblé à rien. Je ne reconnaissais pas l'homme d'autrefois, sous ce masque que ma mauvaise humeur lui prêtait. Je lui voyais sur le visage Mme de Staël, sa Cour, son père, la convention, l'intrigue, le mystère, enfin tout ce qui me déplaît. »

Elle écrit à Mlle L'Hardy :

« 2 *mai* 1795. Constant a été deux jours chez M. Huber. Il a dîné et soupé ici. Nous étions passablement mal ensemble. Je le trouve très changé. Peut-être sont-ce les yeux avec lesquels je le regarde qui diffèrent de ceux d'autrefois. Je ne sais quoi de mystérieux et d'important et d'affairé paraît avoir pris la place d'un enfantillage plus simple et plus gai. Sa carrière moitié politique, moitié amoureuse, n'est plus en possession de m'intéresser. Je ne lui voulais rien dire ni demander, et hors quand nous disputions comme autrefois, mais avec un peu plus d'aigreur, nous étions mornes, graves, sots vis-à-vis l'un de l'autre... Nous n'avons ri ensemble de rien, sinon de nous-mêmes, ou plutôt l'un de l'autre. Je me serais fait scrupule de me donner contre d'autres ce compagnon d'armes qui n'était plus mon camarade, et lui-même se serait fait, je pense, ce même scrupule. D'ailleurs les Necker et les Staël étaient autant d'arches saintes auxquelles il ne fallait pas toucher, et cette gêne suffisait pour tuer cette sorte de gaîté qui tire quelquefois parti du ridicule. Je me suis moquée uniquement de lui, mais très peu, et lui il s'est un peu plus moqué de moi. Tout cela était assez amer et assez triste. J'avais été 5 à 6 semaines sans écrire ; j'ai dit que ce silence me convenait, et que je m'y tenais... Une liaison diminuée est une triste chose, et plus elle a été intime

et plus c'est triste. On cherche l'ancienne sympathie et on ne la retrouve pas. Quelquefois il me paraît possible que Constant et moi redevenions comme nous étions. Nous n'avons point eu de torts graves l'un vis-à-vis de l'autre. Déjà d'autres fois nous avons été fort désunis et nous sommes ensuite rejoints, mais il y avait cette différence que nous n'avions pas inutilement tenté dans plusieurs entrevues de nous remettre bien ensemble. C'est dommage pour moi que cette rupture. Pour lui, qui est plus jeune, et qui a besoin sans doute de mouvement et de variété, il peut mettre beaucoup de choses à la place de notre liaison, et Mme de Staël, remplie d'esprit [1] et de desseins, liée ou en différend avec la terre entière, lui vaut beaucoup mieux que moi. Il se montre pourtant fort fâché de notre rupture, mais c'est parce qu'il est peu sensible à notre refroidissement ; c'est une correspondance de moins, un mouvement de moins à recevoir et à donner. Je me moque fort de cette sorte de regret et n'en puis éprouver un semblable.

Pour achever de vous peindre le Constant actuel, je vous dirai qu'il est vêtu avec recherche, que ses cheveux de derrière ne sont plus tressés et relevés par un petit peigne, que ceux de devant tombent sur le front et sur les oreilles. Je trouve tout cela fort laid, parce que c'est autre. »

Benjamin était alors à Berne pour suivre le procès qu'y soutenait son père. Elle écrivait à ce propos à Huber ce curieux billet, accompagnant un mot pour l'ancien ami :

« Voudriez-vous bien, Monsieur, envoyer cette lettre soit à Berne, soit à Lausanne... Si le procès se perd (comme je ne le crois pas), il faut avoir écrit. S'il est gagné, c'est superflu, et je suis persuadée que c'est là le cas, mais n'importe. Mon Dieu, qu'il m'aurait fâchée il y a un an, si l'on m'eût prédit qu'il courrait bientôt en garçon politique, factotum de Mme de Staël, promettant des protections, commençant des affaires et ne les finissant pas, faisant des questions et les répétant après la réponse reçue ! Outre les malheureux qu'elle fait, la Révolution fait des ridicules. » (*Ce samedi matin.*)

Elle n'ignorait pas que Benjamin s'apprêtait à quitter la Suisse. Au mois de mai il partit pour Paris avec Mme de Staël. Mme de Charrière mentionne l'événement, en termes d'une amusante férocité, dans ces lignes à Mlle L'Hardy :

« 19 *mai* 1795. Mme de Staël, avant de partir pour Paris, a enrichi la Suisse d'une *Epître au malheur*, d'un *Essai* ou traité

[1] Ou *d'espoir :* on peut lire des deux manières.

sur les fictions, et de trois fictions ou nouvelles qu'elle dit avoir composées il y a déjà longtemps. Il y a dans tout cela, autant que j'ai pu en juger en lisant le livre sans couper les feuillets, de l'esprit sans justesse, quelques belles phrases sans liaison, et beaucoup de grands mouvements ; des gens qui meurent de poison, de douleur, d'amour et autres morts violentes, sans qu'il en résulte le plus léger intérêt, le moindre attendrissement. Elle flagorne ridiculement Constant dans une note amphigourique, incompréhensible ; elle dit un mot de bonté pour *Caliste*, qu'elle place entre *Caroline* de Mme de Montolieu et *Camille* de l'oncle Constant, dans une liste immense de romans de toute espèce. Elle est partie et son Sigisbée aussi. Je souhaite qu'aucun mal n'arrive à aucun des cheveux dorés de l'un, à aucun des crins noirâtres de l'autre, mais quelques petites humiliations pour la célèbre fille de l'illustre Necker ne me désoleraient pas.

Ce sot livre me fait faire un raisonnement que voici : ou le Constant trouve ces sottises fort belles, et en ce cas, son ancien goût à lui pour les phrases, pour le phébus, pour le style académique, ranimé par l'amour et l'exemple, l'emporte entièrement sur la partie sensée de lui-même, que je caressais et alimentais de mon mieux. En ce cas, il n'est plus qu'un fou ridicule. Ou elle ne le consulte point du tout, et en ce cas-là ils n'ont point de véritable sympathie, point de liaison véritable. Ou enfin il critique sans qu'elle s'en soucie, il blâme sans qu'elle change rien à ce qu'elle a fait. En ce cas-là, c'est un plat et vil esclavage que celui du Constantinus. Dans une pareille liaison, ou une liaison quelconque, il faut que mutuellement on se gouverne, et qu'alternativement on soit l'âme l'un de l'autre [1]. »

[1] Le premier alinéa de cette lettre deviendra clair par les indications suivantes. L'*Essai sur les fictions*, de Mme de Staël, parut d'abord dans un *Recueil de morceaux détachés, par Mad. la Bne Staël de Holstein, à Lausanne, chez Durand, Ravanel et Comp*e, *libraires. Et à Paris, chez Fuchs, libraire, quai des Augustins, n° 27, 1795*. Ce volume, que nous n'avons pu trouver dans aucune des bibliothèques de Paris où nous l'avons cherché, existe dans celle de Zurich : il doit être fort rare. C'est un recueil de 203 pages in-8°, formé des « morceaux » suivants : *Epître au malheur*, ou *Adèle et Edouard* (p. 3-12), *Essai sur les fictions* (p. 15-60) ; *Trois nouvelles : Mirza* ou *Lettre d'un voyageur ; Adélaïde et Théodore ; Histoire de Pauline* (p. 63-203). A p. 54-55 de l'*Essai sur les fictions*, Mme de Staël énumère les romans où l'on peut trouver « des principes délicats sur la conduite des femmes », et voici le passage visé par Mme de Charrière : « Les chefs-d'œuvre de la *Princesse de Clèves*, du *Comte de Comminge*, de *Cecilia*, la plupart des écrits de Mme Riccoboni, *Caroline*, dont le charme est si généralement senti ; la touchante *(sic)* épisode de *Caliste*, les *Lettres de Camille*, où les fautes d'une femme, où les malheurs qu'elles entraînent, sont un tableau plus moral, plus sévère que le spectacle même de la vertu... »

Les lettres de Mme de Charrière à Huber contiennent de fréquentes allusions à « l'ambassadrice » et à son « Sigisbée » ; on y trouve même des épigrammes inspirées par son implacable ressentiment, et qu'elle fut sur le point d'envoyer à Benjamin :

« Mais à quoi bon lui dire cela ou autre chose ? s'écrie-t-elle. Il est entraîné, il s'amuse, il ne pense pas du tout à faire du mal, et en se livrant à deux belles passions, l'amour d'une femme et l'amour des phrases, il croit marcher vers la célébrité. De tous les brouillons qu'ait eus la France, il n'y en a pas eu un qui eût moins d'intention, soit bonne, soit mauvaise. Je ne dirai pas pour le défendre : « Il n'est pas *mal intentionné* », quoique cela fût vrai ; je dirai : « Il n'est pas *intentionné.* » *He knew much but intended nothing*, voilà ce que je lui disais, il y a quelques mois, que l'histoire, si elle le nomme, dirait de lui.

Si vous croyez que cela soit bon à quelque chose, vous pouvez envoyer [1] les vers anciens et nouveaux... Sinon, gardez le tout... Voici les autres vers tels qu'ils furent écrits du premier coup avec l'intention de les envoyer. Mais quoi ! Renouer la correspondance par des épigrammes ! Je l'ai trop aimé pour cela. » (8 juillet 1795.)

Trois jours après, elle adresse à Huber, qui défendait timidement Benjamin, une lettre qui mérite à divers égards d'être citée :

« Nous différons un peu, mais peu, dans notre façon de juger l'homme. D'abord, ne lui ayant pas reconnu ce que j'appelle une *opinion*, je ne trouve pas qu'il en ait changé. Il se battait les flancs pour se persuader que la république était fort bonne, mais il n'en était point persuadé, et ce qu'il faisait de bruit n'était que pour le plaisir d'en faire ; c'était souvent humeur aussi, tantôt contre moi, tantôt contre les souverains ; et puis il voulait tenir à quelqu'un, à quelque parti, et c'était celui des gens proclamant la liberté qu'il aimait le mieux. Mais supposé ce qui, en vérité, n'est pas, supposé qu'il eût eu une opinion, ne lui aurait-il pas été permis d'en changer ? Malheureusement,

— Remarquons en passant que, dans les éditions suivantes, Mme de Staël a complété sa liste : elle a ajouté — entre le *Comte de Comminge* [de Mme de Tencin] et *Cecilia*, — *Paul et Virginie*, qu'elle n'admirait pas autant, paraît-il, en 1795. — Quant à la « note amphigourique » où Mme de Staël « flagorne ridiculement Constant », elle figure à p. 17-18 du *Recueil* de 1795. Nous l'avons citée déjà ch. XIII, tome I, p. 390, n. 2).

[1] A quelqu'un des journaux allemands auquel Huber collaborait.

je suis sûre qu'il n'a pas changé : il n'avait point d'opinion, et il n'a point d'opinion. Il se donne aujourd'hui du mouvement par les mêmes motifs qui lui faisaient s'en donner l'année dernière, si toutefois la faiblesse et l'inquiétude d'esprit et l'envie de faire sensation peuvent s'appeler des motifs. Cette envie de faire parler de soi en serait bien un chez un autre, mais chez lui elle est tellement faible aussi et vacillante et ondoyante, qu'il faut encore un régiment de petits autres aiguillons pour produire quelque chose. L'amour est aujourd'hui le colonel du régiment, et la manœuvre en sont des phrases, qui est tout ce que Constant aime le mieux. Je suis sûre qu'il se pâme presque quand il voit *la crainte se perdre par le chemin du déshonneur ;* et si quelqu'un était d'assez mauvais goût (comme moi, par exemple) pour lui objecter que quand la *crainte se perd*, le courage lui succède, et que prendre sans cesse la qualité pour la personne est de mauvais sens, il se fâcherait plus contre moi qu'il ne se fâchera contre vous quand vous lui reprochez sa versatilité ou son peu de bonne foi en politique. Moi qui aime à analyser les phrases presque autant que Constant à les faire, je tire de celles qu'on fait aujourd'hui l'espoir d'en voir d'autres bien plaisantes. Un de ces jours on dira, et ce sera *in principiis : La douceur s'endurcit ; la poltronnerie désarmée par la fermeté perdit tout courage.* Autrefois on a dit fort élégamment : *protéger l'enfance et la faiblesse*, pour dire : *les enfants et les faibles ;* cela nous a peu à peu menés aux phrases d'aujourd'hui... Et voilà Constant riant aux anges de se voir applaudi *à Paris* pour des phrases qu'*à Colombier* on ne lui aurait pas passées !...

...Si vous racontiez à Constant que vous avez été surpris de sa conduite, que j'ai dit ne l'avoir pas été et pouvoir en fournir la preuve par un billet écrit la veille de son départ, alors vous seriez le maître d'envoyer les vers, sinon n'envoyez rien. Je n'étais pas amoureuse, moi, de la république ; paraître m'en amouracher seulement par esprit de contradiction, serait un peu ridicule. Ces gens-là ne comprendraient jamais que c'est la paix que je désire, que c'est l'intrigue que je déteste et méprise, et non un roi constitutionnel qui, s'il avait la réalité d'un bon roi et qu'on pût le mettre tranquillement sur le trône sans secousse nouvelle, sans nouvelles proscriptions, me paraîtrait aussi bon qu'autre chose. Je les dédaigne, eux, parce que les uns ne sont que des égoïstes et des ambitieux pleins de présomption, les autres des brouillons, des inquiets, pleins de faiblesse et de vanité. Leur roi n'est qu'une chimère, et ils voudraient que ce fût un mannequin qu'ils feraient mouvoir. Malheureuse serait la nation qui aurait de tels pilotes. Elle périrait misérablement après d'affreuses agonies ! — Voilà ma profession de foi sur les gens, les choses et les phrases. Je vous salue, Monsieur, bien humblement. Ce samedi 11 juillet [1795.] »

Tout n'était pas fini pourtant : l'année suivante (mars 1796), Constant revint à Bôle, et Mme de Charrière commença par lui fermer sa porte. Elle écrit à Mme de Sandoz-Rollin :

« Oui, j'ai bien fait de tenir bon contre ce Constantinus. Il fut triste le soir à Bôle, à ce que Bertholdo [le pasteur Berthoud] m'a dit. » (11 mars 1796.)

Puis, tout de même, elle semble lui avoir accordé un instant d'entretien ; on peut le conclure des lettres qu'ils échangèrent après le départ de Benjamin. La correspondance reprit à propos de son valet de chambre, qu'il consentait à céder à M. de Charrière au moment de quitter la Suisse. Il écrit de Coppet, le 12 mars :

« J'envie le sort de Christian, mais je suis le mien. La sentence prononcée contre mon père en Hollande vient d'être annulée, et il vient d'être replacé au service batave comme général, et avec 2400 fl. d'appointements. J'en suis très aise pour lui et pour moi. Je n'ose vous parler d'aucun sujet, parce que vous me les avez tous interdits. Mais vous ne pourrez pas m'empêcher de vous dire que je vous aime. »

Elle répond par une lettre d'affaires, qui bientôt tourne aux demi-confidences :

« Un mariage fort triste qu'Henriette se verra forcée de faire, si elle vit jusque-là, — car je la trouve fort malade, — a déterminé M. de Ch. à prendre un domestique... Dites, s'il vous plaît, à Christian qu'Henriette, selon toute apparence, se marie, afin qu'il n'ouvre pas de grands yeux étonnés, qui seraient d'ailleurs fort à leur place. Et, s'il vous plaît, ne dites pas que j'appelle ce mariage fort triste. Il y a eu ici des scènes qui n'étaient pas gaies du tout. Tout était déjà dans ce fâcheux état quand je vous ai vu, mais on souffre et l'on jouit à présent chacun de son côté, sans en importuner son ancien *partner*.

Je retrouve sur ma table un petit billet vieux de plus de quinze jours, que je voulais alors donner à M. Huber. Je ne le donnai point par plusieurs raisons, dont l'une que M. Berthoud, qui croyait que vous étiez triste à Bôle quand il soupa avec vous, pouvait bien s'être trompé, et le billet était écrit dans cette supposition, à laquelle je n'eus plus de foi une heure après. Si vous m'avez quittée gai, brûlez le petit billet ; sinon, lisez-le. Je ne me souviens pas exactement, au reste, de ce qu'il dit.

...Vous vous êtes *fait* le sort que vous *suivez*. J'ai toujours été fâchée de tout ce qui vous attachait, depuis la petite Pourrat inclusivement, et je me suis toujours soumise, tant que j'ai vu

un peu de raison, de bienséance et d'égards pour moi. Quand je n'ai plus rien vu de tout cela, j'ai pris mon congé définitif. Croyez qu'il m'en a coûté. » (16 mars 1796.)

Nous verrons plus loin l'explication du passage relatif à son Henriette. Citons encore ces lignes d'une autre lettre, écrite quelques jours plus tard (19 mars) :

« M. Huber a dîné avec nous. Vous jugez bien que vous avez été pour quelque chose dans notre entretien. J'ai été très fâchée d'apprendre que votre course ici vous ait incommodé. Je le craignais. Vous avez essuyé le seul froid de l'année. Je ne sais ni ne fais comme de coutume rien de neuf... Adieu, j'ai à présent le cœur doux comme un mouton. Je vous soupçonne d'avoir mis un peu de complaisance pour M. de Charrière et pour moi dans votre procédé relativement à Christian, et loin d'être fâchée, je me sens bien aise de vous être obligée. C'est beaucoup dire de ma part. *Il y a dans mon détachement de vous de quoi faire un des plus beaux attachements que l'on voie.* »

Le mot est délicieux, on en conviendra, et l'on souhaiterait d'être brouillé de la sorte avec une pareille femme. Mais deux jours se passent, et la négociation échoue, M. de Charrière ayant engagé un autre domestique. Il ne reste plus qu'à demander pardon à Benjamin de l'avoir dérangé inutilement. Mais Benjamin voudrait prolonger la conversation. Son ancienne amie redevient glaciale. Alors il écrit cette lettre du 26 mars 1796, dont Sainte-Beuve n'a publié que les dernières lignes, j'allais dire le couplet d'adieu final ; ce qui précède a aussi son prix :

« Je me sens bien disposé pour Christian depuis qu'il a été l'occasion du renouvellement de notre correspondance. J'aime cette correspondance presque indépendamment de ce qu'elle contient : votre écriture, et quelques petits mots qui vous échappent, sont pour moi une jouissance... Ce que vous me dites sur l'obligation que vous m'aviez de vous avoir cédé Christian me fait bien regretter d'avoir consenti à le garder. Si la lettre qui a suivi celle à laquelle je réponds ne m'annonçait que vous avez déjà engagé un autre domestique, je vous presserais de me laisser achever cette espèce de petit sacrifice. Je voudrais qu'il m'eût valu la conviction que vous ne voulez pas avoir, que je ne cesserai jamais de vous aimer, que je puis avoir eu de grands torts de manière, parce que mon caractère est à la fois âpre et décousu, mais que mon cœur n'a jamais varié, et que je tiens à vous par tous les souvenirs, tous les regrets, et j'ajouterai malgré vous, par bien des espérances.

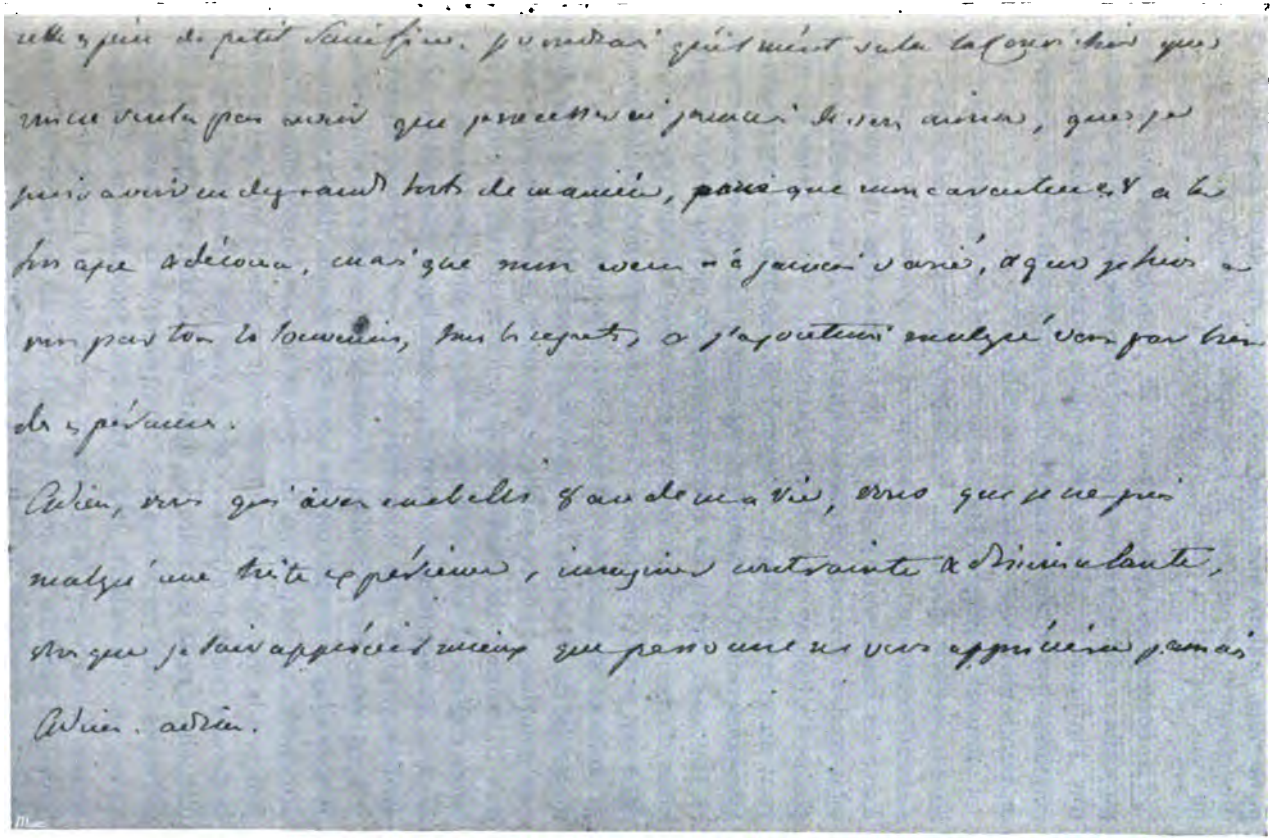

celle-ci peu de petit sacrifice. Je voudrais qu'il m'eût valu la conviction que
vous ne voulez pas avoir que je cesserai jamais de vous aimer, que je
puis avoir eu de grands torts de manière, parce que mon caractère est à la
fois âpre et décousu, mais que mon cœur n'a jamais varié, et que je suis à
vous par tous les souvenirs, tous les regrets, et j'ajoutais malgré vous par bien
des espérances.

Adieu, vous qui avez embelli 8 ans de ma vie, vous que je ne puis
malgré une triste expérience, imaginer contrainte et dissimulante,
vous que je sais apprécier mieux que personne ne vous appréciera jamais.
Adieu. adieu.

AUTOGRAPHE DE BENJAMIN CONSTANT

Adieu, vous qui avez embelli huit ans de ma vie, vous que je ne puis, malgré une triste expérience, imaginer contrainte et dissimulante, vous que je sais apprécier mieux que personne ne vous appréciera jamais. Adieu, adieu ! »

La correspondance en resta là pendant quelque temps ; puis elle reprit et ne cessa jamais complètement. Mais l'ancien ton d'intimité confiante a fait place à celui de deux bonnes connaissances qui échangent des commissions et se donnent de temps en temps de leurs nouvelles.

Comment expliquer l'attitude de Mme de Charrière, qui, on l'a vu, sentait elle-même le ridicule de ses récriminations, et s'abandonnait pourtant à son dépit, sans souci de la galerie ? Tous ses amis, sans parler de sa famille, étaient témoins des vicissitudes de cette orageuse amitié. Sa correspondance est pleine d'allusions aux torts de Benjamin ; c'est à peine si, écrivant au grave d'Oleyres, elle met une sourdine à ses plaintes. Que penser de cette femme de 55 ans, qui, avec toute sa raison et tout son esprit, ne peut comprendre qu'un jeune homme plein d'avenir et de talent songe à vivre ailleurs qu'avec elle dans son petit Colombier ? Comment a-t-elle pu s'imaginer que sa maison, si agréable fût-elle, resterait indéfiniment le port d'attache de cet esprit mobile et fantasque ? Ne rêvait-elle donc rien pour lui, ni action publique, ni succès honorables, ni renommée littéraire ? De quel droit prétendait-elle lui interdire « les longs espoirs et les vastes pensées », immobiliser à son profit et pour son agrément exclusif un homme que sa supériorité évidente marquait pour les premiers rôles sur un grand théâtre ?

Tout cela serait incompréhensible si nous ne connaissions Mme de Charrière telle qu'elle nous est apparue dès sa jeunesse : profondément sceptique, naturellement désabusée, elle ne crut jamais à la vie. Nous l'avons souvent répété, le mot qui résume toute sa « raison pratique », c'est *A quoi bon* ? Dès l'âge de jeune fille, elle a cessé de croire à l'utilité de l'action et à la vertu des principes (nous ne disons pas : aux principes de la vertu, encore qu'on pût l'insinuer). Elle avait tout ensemble un immense besoin d'activité et le sentiment incurable du néant de l'effort humain. Eprise du jeu des idées, qui occupait son esprit en l'amusant, elle rencontra, à l'heure la plus mélancolique de sa vie, ce jeune homme précocement désabusé comme elle. Ils s'eni-

vrèrent ensemble de ces conversations interminables, où ils se moquaient des autres et d'eux-mêmes. Elle prit sur lui un empire très grand, mais qui ne pouvait durer au-delà de l'adolescence. L'heure de l'émancipation devait sonner quand s'éveillerait en lui la conscience de sa force active. Mme de Staël lui fit entrevoir sa destinée et féconda en lui des énergies inconnues. Il s'attacha à elle comme à l'espérance.

Mme de Charrière perdait *tout* à le perdre. Elle se voyait déchue de la direction de ce brillant esprit, si longtemps soumis au sien, qu'elle avait, pendant huit années, façonné, aiguisé, tenu en une perpétuelle et délicieuse excitation. Elle le vit s'engager dans la voie des ambitions vaines, à la suite d'une femme qui, par son optimisme romanesque et ses effusions sentimentales, lui avait toujours inspiré une antipathie instinctive et profonde. Elle ne sut ni rendre justice à cette femme, qu'elle méconnut étrangement, ni surtout pardonner à Benjamin de subir cet ascendant nouveau de la jeunesse et du génie. Elle aima mieux rompre avec lui que de partager avec « l'ambassadrice ». Elle renonça — et non *lui*, il importe de le souligner — à cette liaison purement intellectuelle, qui faisait le charme de sa vie, qui était l'aliment préféré de son esprit et de son cœur. Dès lors, elle se renferma dans sa solitude et dévora son ennui. Le scepticisme profond de cette âme désemparée explique, pour qui veut bien y réfléchir, sa grande erreur et sa grande douleur.

Maintenant, elle est en proie à la vieillesse morose, qui dépouille le cœur de ses dernières illusions, comme l'hiver enlève à la forêt son mystère. L'hiver a commencé pour elle. Dix années lui restent à vivre. Elles seront toujours plus tristes, jusqu'à cette lugubre nuit de décembre où elle expirera après une longue et muette agonie.

CHAPITRE XXI

Trois Femmes

« J'oserai vivre avec tout homme ou toute femme qui aura une idée quelconque du devoir. »
Mme de Charrière (*Trois femmes*).

Mort de DuPeyrou. — Camille à Colombier : l'hiver des *Trois femmes*. — Pierrot à Orvin ; Camille horloger. — Lettres de Camille sur Benjamin. — Camille reprend la mer. — Petite chronique neuchâteloise : le mariage Pourtalès-Guy. — Mme de Montrond et les *Trois femmes*. — L'idée du devoir d'après Kant. — Le baptême Huber.

La fin de l'année 1794, déjà si cruellement assombrie pour Mme de Charrière, lui réservait un nouveau chagrin : elle perdit subitement son excellent ami DuPeyrou. Le vieillard qui, la veille encore, était venu la voir, tomba frappé d'une congestion, pendant un dîner qu'il offrait à quelques amis. C'est Mme de Sandoz-Rollin, cousine de DuPeyrou, qui fut chargée d'en faire parvenir la nouvelle à Colombier. Mme de Charrière lui répond (15 novembre 1794) :

« Bien obligée, chère Caroline, de votre lettre. Je n'en recevrai plus de cet homme bon, doux, vrai, auquel, dans notre longue liaison, je n'eus jamais rien à reprocher. Il m'avait dit que vous l'étiez venue voir et qu'il vous trouvait un peu mauvais visage. Je lui dis ce que c'était... « Quoi ! dit-il, déjà ! J'en suis fâché, cela est fatigant. » En venant ici, il avait eu

de l'émotion : un homme, voulant monter derrière sa voiture, tomba dessous. Mais le cocher, averti par les cris de deux hommes qui déchargeaient du fumier, arrêta les chevaux, de sorte que les roues ne passèrent point sur l'homme tombé, et on le releva sans qu'il eût de mal qu'une légère écorchure à la joue. Lorsque M. DuPeyrou entra là-bas dans la chambre, je lui dis : « Vous avez l'air un peu plus gai que la dernière fois que je vous ai vu, vous avez bon visage. — Oui ? dit-il en souriant. J'ai eu pourtant une assez forte commotion. » Et il me raconta l'accident de Serrières, et ce fut avec assez de désordre, car M. de Ch. me dit après sa visite qu'il avait craint que son esprit n'eût baissé. L'idée ne me vint point de lui demander s'il voulait prendre un verre de vin, ou de l'eau des carmes, ou des gouttes anodines. Peut-être aurais-je bien fait. J'y pensai si peu, que c'est à présent, en vous écrivant, que pour la première fois je songe que j'aurais pu et dû y penser. L'histoire finie, et il la finit gaîment : « Oh ! pour cette écorchure à la joue, à la bonne heure ! dit-il, j'en prends bien mon parti. » Et aussitôt je le fis asseoir, et nous parlâmes de toute autre chose. Il se rappela tout ce dont il avait été question dans nos derniers billets et notre dernière entrevue, et me redemanda des lettres qu'il m'avait données à lire. Il me soupçonnait, je crois, d'une légère infidélité, mais en me questionnant là-dessus, il m'annonçait par son air une indulgence que je n'aurais pas méritée. Heureusement, je n'avais pas besoin d'une pareille indulgence, et je pus l'assurer que j'avais observé strictement ses défenses. Que je suis aise, à présent que j'y songe, qu'il ait été ici, qu'il m'ait redemandé les lettres, qu'il n'ait pas conservé un soupçon fâcheux ! Je l'aurais ignoré, ce soupçon, mais je suis bien aise que cela n'ait point été. Mon Dieu, pourquoi me soupçonner ? — Il avait été souvent trompé, ce pauvre homme.

Je ne suis pas étonnée de sa mort si prompte et si douce. La mort avait peu à faire. Elle était prévenue par un long affaiblissement, et il semblait qu'elle-même l'eût déjà à moitié glacé il y avait longtemps. Quand la main de M. DuPeyrou touchait une des miennes, je sentais un froid qui déjà bien des fois m'avait fait pressentir le froid de la mort. « Je suis plus sourd que jamais », disait-il mercredi à M. de Charrière, qu'il n'entendait pas. — « Point du tout, » lui dis-je, et je redis de plus près et plus distinctement ce qu'il n'avait pas entendu.

Ses affaires lui donnaient encore du souci et de l'embarras. Il ne savait comment faire arriver du sucre et du café, qu'il avait à Amsterdam, dans un autre port où l'on pût mieux les vendre. Cela ne le regarde plus...

S'il était question de rendre ou de brûler les lettres, demandez pour vous de ma part les miennes, mais sans empressement, chère Caroline. On pourrait croire que je crains que la veuve

ou d'autres les lisent, et je n'ai aucune crainte de cette espèce. Seulement, je voudrais que vous eussiez ces lettres, qui pourront un peu vous amuser quelque jour [1]... »

Elle donne à Mlle L'Hardy quelques détails sur cette mort « d'un des meilleurs hommes qui aient existé » :

« Jeudi, assistant au dîner qu'il y avait chez lui, il versait du vin à Mlle Adélaïde DeLor : sa tête tombe, il se fait un peu de tiraillement dans ses muscles, et le moment d'après il n'est plus. On reçut cette nouvelle ici avant-hier au soir, mais on me la cacha. Je n'en eus pas une meilleure nuit, je ne sais quoi me tint entièrement éveillée... M. DuPeyrou, on peut le dire, avait assez vécu. Les jouissances de la vie l'avaient à peu près toutes abandonné. Je le regrette, mais sans amertume. » (15 novembre 1794.)

« Riche, il n'en fut moins simple ni moins bienfaisant ; souvent trompé, il n'en devint pas plus capable de défiance, et tourmenté, affligé dans ses relations les plus chères, sa douceur ne s'altéra pas... Sa mort est moins affligeante que le souvenir de sa vie n'est doux, et je parlerai de lui avec plaisir tout le temps qu'il me reste à vivre. » (A d'Oleyres, 19 novembre 1794.)

Elle était résignée d'avance à tous les coups de la destinée, et n'avait pas coutume de gémir longtemps après avoir été frappée, ni surtout d'importuner les autres de sa douleur. Sa lettre à Mme de Sandoz-Rollin se termine par ces lignes, étrangères à DuPeyrou :

« Nous avons le bon et aimable Camille, plus bon et plus aimable chaque jour. Il entra hier matin dans ma chambre lorsque j'y songeais le moins. Il prend dans ce moment une leçon d'arithmétique (de la plus haute sphère) de M. de Charrière, et je les

[1] Ces lettres paraissent définitivement perdues. Mme de Sandoz ne crut sans doute pas pouvoir les réclamer, au vu des termes du testament de DuPeyrou. Après avoir disposé des précieux papiers de J.-J. Rousseau et de sa correspondance avec mylord Maréchal, il dit : « Je veux que tous les paquets que l'on trouvera parmi mes papiers, cachetés et portant un ordre de brûler, soient mis au feu sans avoir été ouverts, vu qu'ils ne renferment rien qui intéresse mes héritiers. *Quant aux lettres simplement liassées*, on pourra les parcourir pour en conserver celles qui paraîtraient nécessaires ». (22 juillet 1791). Il n'est pas dit que DuPeyrou eût conservé les lettres de son amie, ni qu'il leur eût donné place parmi celles qui étaient « simplement liassées ». En ce cas même, il est probable que Jeannin, l'homme d'affaires de DuPeyrou, chargé par lui du soin de ses papiers et autorisé à brûler l'inutile, aura largement usé de cette faculté.

entends expliquer, demander, etc.... » « Je l'aime tous les jours davantage, dit-elle à Mlle L'Hardy. Il est sans comparaison plus raisonnable qu'il n'était, et sa tête n'est plus celle d'un très aimable enfant, mais celle d'un très aimable homme. On ne peut pas être mieux né ni mieux élevé que lui. Il est vraiment ce qu'on voudrait nous faire accroire qu'est toute la noblesse française, loyal, honnête, franc et délicat sur toutes les espèces de point d'honneur. »

Son intérêt se reporte, mais avec discernement, sur ces émigrés que DuPeyrou aimait tant à secourir ; plusieurs lui paraissent dignes d'attention, témoin cet Abélie (ou Abéli), que Constant lui a fait connaître, « homme plein d'esprit, de lumières et de talents. » Les rois pourraient, s'ils le voulaient, s'enrichir de tout ce que perd la France !

« ...Jamais il n'y eut, dit-elle, une si belle occasion de se réassortir, comme disent les marchands, de bons ingénieurs, artilleurs, mécaniciens, géomètres, médecins, chirurgiens, hommes savants dans les langues, etc., etc. Je voudrais accaparer tout ce qui court le monde en fait d'honnêtes et habiles gens qui manquent d'asile et de pain, je voudrais ouvrir des ateliers à tout le reste, et tout ce qui ne serait bon à rien, et ne voudrait rien faire de bon, tout ce qui étant au-dessous de ce qu'on appelle des occupations nobles, se croirait au-dessus des autres et ne voudrait faire ni de la toile, ni des chapeaux, ni des souliers, ni des fusils, ni des pincettes, je l'expulserais sans merci. Les *cartons* me lassent....

L'aîné des Roussillon est actuellement chez moi, et je reçois toujours des lettres de Mme de Trémauville. Vraiment, ces deux Roussillon sont d'aimables et d'honnêtes jeunes gens. Le cadet, plus froid, a peut-être plus de force de caractère (Mme DuPeyrou songerait-elle à l'épouser?). L'aîné, plus sensible, plus amène, aura de la facilité pour tout ce qu'il entreprendra. Il cause avec M. de Charrière, il perfectionne son anglais avec moi. Il lit bien, il parle bien, et quoique étourdi et disant sans beaucoup de réflexion tout ce qu'il pense, on ne lui entend rien dire dont la probité la plus scrupuleuse ni l'honneur le plus délicat se puisse offenser. Pour des polissonneries assez déplacées, il lui en échappe quelques-unes, et c'est avec peine que devant mes belles-sœurs je le puis arrêter.... » (A d'Oleyres, 19 novembre 1794.)

Camille songeait, nous l'avons vu, à partir pour Trieste, ce qui suggérait à Mme de Charrière cette plaisante réflexion :

« Si Mlle L'Hardy reste près de cette mer septentrionale dont je ne sais pas le nom, — c'est peut-être tout simplement

l'Océan, — et que M. de Roussillon s'établisse sur les bords de la mer Adriatique, j'aurai une société étrangement placée. Mais s'ils sont bien, fût-ce aux deux pôles, c'est bon. » (A Benjamin, 12 décembre 1794.)

Sur quoi elle écrit à d'Oleyres, à Turin, en faveur d'un jeune Suisse, âgé de 26 ans, nommé Joseph Christinat, qui désire entrer dans une maison de commerce de Trieste et qui est recommandé par la générale d'Erlach. Ce dernier détail, joint à la circonstance que ce jeune homme a séjourné en Turquie, indique assez que le prétendu Christinat n'est autre que l'aimable Camille : celui-ci avait été, comme marin, à Constantinople et venait de faire un assez long séjour chez la générale d'Erlach de Bessé, à Kiesen, d'où sont datées toutes ses lettres pendant plusieurs mois [1]. Le projet de Trieste n'aboutit pas, et Camille passa l'hiver à Colombier, comme Benjamin y avait passé l'hiver précédent. Mais ce n'était plus tout à fait le même genre de plaisir :

CAMILLE DE ROUSSILLON
(D'après une miniature appartenant à M. le comte de Ganay).

[1] Abram d'Erlach, lieutenant-général au service de France, mort en 1782, avait épousé la fille du marquis Masson de Bessé. Son fils cadet, Abram-Frédéric d'Erlach, fut officier aux Gardes-Suisses, colonel à l'armée des princes émigrés, et reçut en 1816 de Louis XVIII le rang de maréchal de camp. Il avait épousé Sophie Effinger de Wildegg, dame de Kiesen, et reconstruisit en 1793 le château de Kiesen, où sa mère séjourna, paraît-il. — (Renseignements fournis par notre ami M. W.-F. de Mülinen, directeur de la Bibliothèque de Berne, qui nous a donné, au cours de notre travail, beaucoup d'autres preuves de son érudition et de son obligeance).

« M. de R. est encore ici, écrit-elle à Constant. On ne peut pas être d'une société plus douce ni plus agréable ; mais je ne suis pas française : c'est de temps en temps un défaut en moi pour lui. Et il est français, ce qui est aussi quelquefois (entre nous soit dit) un défaut en lui pour moi. Vous et moi, nous n'étions d'aucun pays quand nous étions ensemble. » (Fin 1794.)

Camille est pour elle un disciple en même temps qu'un ami ; elle s'attache à cultiver son esprit, à former son jugement. Elle lui fait connaître ses romans préférés, la *Princesse de Clèves*, *Manon Lescaut*, et constate combien « on est heureux de partager avec ceux qui lisent pour la première fois ces choses-là la surprise et le plaisir qu'elles leur causent. » Elle s'efforce d'élargir l'horizon du jeune émigré : « Je tâche, dit-elle, de le rendre moins exclusivement français qu'il n'est, *car il ne faut pas être trop de son pays.* »

Cependant, si heureux qu'il fût à Colombier, Camille n'entendait pas vivre toujours aux dépens de ses hôtes. N'ayant pu trouver à Trieste le travail qu'il cherchait, ni entrer dans la marine hollandaise, où il songea à s'engager, il prend une résolution qui l'honore : celle de se faire menuisier pour gagner son pain. Nous le voyons s'adresser à M. de Salgas pour qu'il lui trouve à Rolle un patron recommandable. Mais Rolle était alors bien loin de Colombier, où il y avait aussi un bon menuisier, Kramer, disposé à prendre Camille comme apprenti. Au moment où se traitait cette affaire, une sœur de Camille entrait comme ouvrière dans une manufacture près de Lucerne, avec deux ou trois compagnes d'infortune, pour un salaire de 20 sous par jour. Les lignes suivantes de Camille font allusion aux chagrins domestiques dont cette malheureuse était la victime :

« Courageuse femme, elle ne se permet pas un mot d'aigreur contre l'infâme mari qui, jouissant de plus de 50 mille livres de rente, a eu la bassesse de ne pas lui faire passer un sou depuis deux ans ; et il m'est prouvé qu'il a joui pendant une année de son revenu, puisque le drôle a été arrêté se promenant dans un carosse à quatre chevaux... Elle trouvera dans ma lettre des encouragements à suivre son projet; cela vaut encore mieux que d'être la femme de chambre de Mme d'Erlach. [1] »

[1] Il s'agit probablement de sa sœur Laure, baronne de Vault (voir chap. XVII, p. 34, note 1).

Cet exemple l'aidait à se faire simple ouvrier :

« Trop heureux d'avoir du pain, j'aurai toujours assez d'esprit pour apprécier les hommes de toutes les classes, de tous les états, ce qu'ils valent, pour faire de leur opinion le cas qu'elle mérite. Je renonce à tout ; le passé n'est plus rien pour moi ; je n'entretiendrai plus que le souvenir de votre amitié, parce que vous êtes la seule personne qui ne m'en estimera peut-être qu'un peu plus... Oh ! mon rabot, rien que mon rabot ! Je vous remercie bien d'avoir pensé à me faire avoir un lit seul ; c'était une des choses qui m'effrayait le plus : coucher avec un autre me paraissait affreux... Mon maître ne me battra pas, n'est-ce pas ?... Allons, allons, courage ! Des mots piquants d'un général sont plus durs que les injures d'un ouvrier. Mon cœur deviendra comme mes mains : le calus s'y fera. »

Ainsi écrivait le brave garçon le 1er septembre 1794. Sur ces entrefaites, M. d'Autichamp lui fit offrir une place dans sa légion, et ses incertitudes recommencèrent : « Si je me décide enfin à me décider, j'irai trouver M. Kramer. » Mme de Charrière ne le pressait point d'entrer en apprentissage ; il allait pourtant faire le pas décisif, quand survint un empêchement imprévu : le Conseil d'Etat prit un arrêté enjoignant à tous les émigrés de quitter le pays avant le 1er avril 1795 :

« Sans cette sévérité, écrit Mme de Charrière, M. de Roussillon serait à l'heure qu'il est chez Kramer le menuisier. Son parti était pris, et Kramer le recevait, quand l'arrêté a été publié partout et accompagné de tout ce qui peut le faire regarder comme irrévocable. »

Par une coïncidence singulière, Pierrot, qui revenait d'Italie, arrivait à Neuchâtel au moment où il lui était défendu d'y séjourner [1]. Les deux frères gagnèrent l'évêché de Bâle, et s'y cachèrent de leur mieux, comme l'indiquent ces lignes à Mlle L'Hardy (2 mai 1795) :

« Vous demandez des nouvelles des Roussillon : tous deux ont été expulsés par l'édit du Conseil d'Etat. Le cadet est à Orvin, patrie des Lisette, Caton, Suzette, dont il y a tant à

[1] Mme de Charrière écrit à Mlle L'Hardy : « Pierrot est revenu d'Italie, joli, aimable, parlant très bien l'italien. Je n'ai plus Camille, mais il ne s'est pas beaucoup éloigné, et demain, s'il fait beau temps, les deux frères dîneront ici ». (21 mars 1795). « Ils dînèrent ici tous deux... Je leur fis toutes les caresses dont je pus m'aviser. Ils sont très aimables ». (4 avril 1795).

Colombier [1]. Il s'occupe et m'écrit. L'aîné se promène entre Bienne et la Neuveville et plus loin. Il m'écrit aussi, mais il ne veut pas que je lui réponde, faute de pouvoir me dire où adresser mes lettres. »

Ces lettres des deux frères, nous les avons sous les yeux. Celles de Pierrot portent un petit cachet, sur lequel est gravée une roue, avec la devise : *Sans sortir de l'ornière.* Mme de Charrière écrit à Mme de Sandoz-Rollin :

« On a dit à M. Georges Chaillet qu'il avait été envoyé sautier, archers, toute une vilaine troupe, chez Mme DuPeyrou, pour en faire sortir Pierrot, qui heureusement était à Orvin... Si cela est vrai, j'en avertirai Pierrot pour qu'il ne songe pas de sitôt à revenir dans le pays. »

La rigueur des autorités neuchâteloises avait en effet, comme le disait en gémissant Mme DuPeyrou, « enlevé le fils à sa mère » ; mais Pierrot, orphelin au pays des Lisettes et des Catons, paraissait prendre avec résignation son parti d'une séparation si cruelle pour sa protectrice. Il écrit à l'amie de Colombier :

« Ce petit village de votre petite Lisette n'est rien moins que joli, je vous jure ; il est encaissé dans les montagnes, dont l'une, que l'on traverse pour y arriver depuis Bienne, est positivement un escalier. »

Sur le conseil de Mme de Charrière, il rédigeait ses impressions d'Italie et lui envoyait son manuscrit à corriger :

« Dans tous les cas, dit-il librement, vous pourrez trouver un refuge à l'ouvrage : vous savez bien, ce petit cabinet qui est au bout du corridor... Je cherche à apprendre quelques mots d'anglais ; vous me direz : pourquoi ? moi qui aime si peu les gens qui le parlent ! Je vous dirai qu'il est bon d'entendre le langage de ses ennemis. »

Elle lui répond avec son empressement accoutumé, lui reproche de « brider l'âne par la queue, » c'est-à-dire de mal conduire ses études et de négliger les principes. Le galant Pierrot termine une de ses épîtres par cette formule pittoresque : « Je baise votre sabot vert », et appelle cavalièrement sa correspondante « mon cher baron ». Il ajoute :

[1] Orvin, dans le Jura bernois, fournissait des servantes aux familles de Colombier : il y en avait deux ou trois de ce village au manoir du Pontet.

« Vous ne me dites pas si vous continuez vos *Trois femmes ;* j'aime cependant bien à en entendre parler, et, quoi qu'elles soient des coquines, elles n'en sont pas moins aimables, et même bonnes. »

Pierrot avait à Fribourg un frère abbé, qui bientôt put rentrer en France [1]. Quant à ses parents, ils n'étaient point trop inquiétés et les biens de leurs enfants émigrés n'étaient point confisqués, parce que le père se montrait « plutôt bon patriote qu'aristocrate. »

Bientôt Pierrot alla séjourner près d'Yverdon, à Champittet, chez M. DuPeyrou-Salmagne, d'ou il écrit au « cher baron » :

« Yverdon est d'une gaîté charmante ; on y danse beaucoup ; la société y est fort agréable... Qu'est devenu mon pauvre frère Camille ? »

PIERRE DE ROUSSILLON
(D'après une miniature appartenant à M. le comte de Ganay).

Le lecteur se le demande peut-être aussi. Voici une curieuse lettre, datée simplement *La Neuville, vendredi* 13, qui nous apprend que Camille venait de s'y installer comme apprenti horloger sous un faux nom :

« J'ai pris place à l'établi et à table. M. Landolt est, je crois, un fort honnête homme ; il m'a pris sur ma mine, et il me paraît qu'il est aussi content de moi que d'elle. Il est curieux, je ne sais trop pourquoi, de savoir qui je suis ; cependant, c'est lui-même qui m'a dit que je ne devais pas avouer que je fusse

[1] Voir chap. XVII, p. 34, note 1.

français. Je convins avec lui que je m'appellerais Delbrouck, que je me dirais Liégeois ; actuellement, je crois qu'il ne sait pas trop si je lui ai dit la vérité en m'accusant Français la première fois. Il parle toujours bernois dans son ménage, moi je le jargonne. Il a un apprenti de Milan : nous parlons toute la journée italien. Il parle révolution ; moi, je suis tantôt aristocrate, tantôt jacobin, et toujours notre maître Landolt me questionne, me regarde. Je fais mon possible pour détruire aujourd'hui les idées que j'ai données de moi la veille. Ce petit manège m'amuse. Ce matin, il me parlait de M. Valdahon, qui est ici, à ce qu'on dit. Il m'en disait peu de bien. Je lui ai dit : « Je parie que c'était un ci-devant, celui-là. — Tout juste. Cela n'a que le talent de ne rien valoir. » Et j'ai été traité toute la journée comme un bon jeune homme. S'il m'est possible de rester une énigme pour M. Landolt et mes compagnons, j'en serai beaucoup mieux. Tout cela est gangrené de démocratie Ce n'est pas de cette démocratie spéculative et universellement bienveillante, c'est du pur sans-culottisme qui ne pardonne pas à son voisin une plus grande aisance, un bon cheval... Nous disons de nos voisins : « Ces gros Baillif [1] ! Ces fainéants-là ne tiendront pas. Pourquoi cela est-il gras ? Pourquoi cela est-il riche sans travailler, tandis que nous travaillons toute la journée pour n'être pas riches ? »... Ce temps me servira d'épreuve, et je m'y donne d'avance tout entier. Je passe des heures entières sans penser à autre chose qu'au burin que je manie bien maladroitement, et sans faire d'autres vœux que de parvenir à un peu plus d'adresse... Parlez-moi beaucoup de vous, un peu de vos *Trois femmes*, et puis de votre Henriette, et puis de l'infidèle Benjamin [2].... »

[1] Les Baillif étaient, croyons-nous, une famille notable de l'endroit.

[2] Une autre lettre, sans date, offre de l'intérêt : Camille signale la présence, à la Neuveville, de M. de Jaucourt, qui y suit l'impression d'un ouvrage ; de Mme du Dressier et de son fils, de Mme de la Châtre, qui a acheté une maison qu'elle habitera avec M. de Jaucourt. MM. de Narbonne-Laval, Matthieu (Montmorency ?), s'établissent à Gléresse, au bord du lac de Bienne, tout près de la Neuveville. M. de Brémont a avec lui un inconnu qui intrigue fort Camille. Les Protocoles du Conseil de bourgeoisie de la Neuveville nous apprennent, en effet, que M. de Jaucourt se fixa, dès février 1795, dans le vieux et pittoresque hameau de Chavannes et que Mme de la Châtre et son fils se proposent d'acheter la maison du capitaine Kirchberger de Bonmont (Renseignement dû à l'obligeance de M. A. Gross, caissier de la bourgeoisie). Parmi les émigrés les plus illustres qui résidèrent à Gléresse, n'oublions pas l'abbé Delille, qui, dans son poème de la *Pitié*, a célébré la Suisse, et plus spécialement

. . . . . l'aimable Gléresse,
Beau lieu qui nourrissait ma poétique ivresse,

ainsi que l'île, toute voisine, de Saint-Pierre,

Qu'embellit de Rousseau la prose harmonieuse.

Camille ne s'éternisa pas à l'établi du père Landolt. Dès l'été venu, il quitta notre pays pour rentrer dans le sien. Nous le retrouvons, vers le milieu de 1795, à Paris, où Benjamin venait précisément de s'établir. Camille adresse alors à Mme de Charrière ces lettres dont Sainte-Beuve a cité quelques fragments, mais en les datant par erreur de 1796, et qui peignent les débuts d'une liaison célèbre :

« *Paris*, 11 *messidor*. Il y a aujourd'hui une décade, ma chère citoyenne, que je suis arrivé ici, et je n'y ai encore rien fait. Il y a un tel agiotage dans le commerce ici, qu'il faut absolument, avant de penser à entreprendre la moindre spéculation, se mettre au fait et des causes et des effets de ces soubresauts continuels. On n'imagine pas à quel point la fureur de l'agiot est portée ; elle est telle que, du jour au lendemain, du matin au soir, la valeur de l'argent monte ou baisse de deux cents francs par louis. Comment oser entreprendre avec cette vacillation ?

J'ai vu votre compatriote Constant : il m'a comblé d'amitiés ; il a bien le désir de m'obliger. Je voudrais, moi, pouvoir faire pour lui ce qu'il médite pour moi : le guérir de sa folle passion. Il est amoureux comme on ne l'est guère à 18 ans. Il n'est cependant pas uniquement absorbé par son amour, car vous avez vu

— On vient de voir que la Neuveville était alors une « place d'imprimerie ». Un ancien prote de Fauche, du nom de Spineux, s'y était établi. Il adressait à Mme de Charrière, le 17 juillet 1793, de curieuses offres de service. Les amateurs de « miettes d'histoire » nous sauront gré de transcrire ce passage de sa lettre : « L'imprimerie dont je suis semi-propriétaire est beaucoup plus allemande que française ; les caractères allemands sont nombreux et bien assortis ; mais il n'en est pas de même des caractères français,... et c'est un déficit que je m'efforce de combler. » Il lui envoie des échantillons, puis ajoute : « Si ce caractère-ci pouvait vous convenir, ma joie serait à son comble ; peut-être vous conviendrait-il pour dérouter les curieux de savoir d'où vient l'ouvrage. Dans ce cas, je m'élancerais de nuit sur Colombier, à cause de la grande chaleur, et j'irais le matin vous réitérer l'assurance de mon profond respect. J'ai passé plusieurs fois devant votre maison, Madame, sans jamais oser prendre cette liberté, même avec mon fils, qui fut en semestre l'année dernière et qui s'obstine à servir la Hollande en temps de guerre, puisqu'elle l'a payé en temps de paix... Je me rappelle parfaitement, Madame, que lorsque je fus dans le dessein de m'établir, après avoir acheté l'imprimerie d'Yverdon, vous eûtes la bonté de me dire que mon établissement vous ferait plaisir, parce qu'au moins il y aurait un honnête homme dans cet état-là... J'imprime une *Feuille d'avis*, Madame : je vous mets librement au nombre de mes abonnés, et je vous envoie les trois feuilles qui ont paru. » — Remarquons que, selon les déclarations de Spineux, comme d'après celles de Camille, l'allemand était alors d'un usage plus général qu'aujourd'hui à la Neuveville.

de son ouvrage dans les *Nouvelles politiques* des 6, 7, 8 messidor. Il fait cependant pitié ; il ne la quitte pas depuis 2 heures après midi jusqu'à 3 heures du matin, et lui écrit en se réveillant. Il est jaloux comme un tigre, et elle coquette comme de coutume. Pauvre, pauvre jeune homme ! Il a eu la bonté de l'intéresser en ma faveur. Combien elle est aimable, cette femme ! Benjamin est de tous les muscadins du pays le plus élégant sans doute. Je crois que cela est sans danger pour sa fortune : on fait bien des choses avec un louis de Lausanne quand il vaut 800 francs, et que les denrées ne sont point en raison de la valeur de l'or ! C'est aussi peu dangereux pour sa santé ; il m'est prouvé depuis hier au soir que les soucis de l'amour, mais non pas ses fatigues, ont pu lui ôter son air enfantin. Il me paraît conserver ici la même existence d'esprit que M. Hubert [Huber] lui avait vue à Lausanne. Il ne dit rien. On ne le prend cependant pas pour un sot. L'adorée a plus d'esprit qu'eux tous. Quelle étonnante éloquence ! L'adorée disait hier au soir : « Dans peu, Benjamin me détestera. » L'adorée avait raison. — Tout cela voit beaucoup un jeune Riouffe, qui est auteur des *Mémoires d'un détenu* qui ont eu de la célébrité. Ce Riouffe est extrêmement aimable [1]. Abéli [2], que je n'ai point vu et qui m'a fait faire des offres de service, n'est point marié ; il est une des lumières de la société. J'y vais souper ordinairement, mes affaires m'occupant toute la journée. Cette femme est obligeante et bien bonne. — Benjamin est logé dans la rue du Colombier : j'ai cru voir dans ce choix un souvenir sentimental. Son père le tracasse, à ce qu'il me paraît ; je sais qu'il est ici... Adieu, aimable citoyenne. N'oubliez pas tout ce que vous m'avez témoigné de bontés. Quoi qu'il arrive, le souvenir ne m'en quittera jamais. »

La seconde lettre, du même style bizarrement sautillant, est écrite à propos d'un article que Huber avait publié sur Constant :

« 23 *messidor*... S'il eût assisté hier au soir chez la délicieuse à une longue et vive discussion entre Constant et elle, il eût vu que l'amour de la liberté n'a pas diminué dans le cœur de l'amant. Son image est tout près de celle de la divinité royaliste

[1] Honoré Riouffe (1764-1813), né à Rouen, lié avec les députés girondins, fut enfermé en 1793 à la Conciergerie. Libéré après le 9 thermidor, il publia les *Mémoires d'un détenu, pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre* (Paris, 1794-5). Sans fortune, il fut protégé par Mme Pourrat et Mme de Staël. En 1799, il devint membre du Tribunat et fut même président de ce corps. Bon courtisan de Bonaparte, il fut préfet de la Côte-d'Or et de la Meurthe, et baron de l'Empire. Il a publié encore, en 1797, une *Histoire des prisons de Paris et des départements* (Biogr. Didot).

[2] Nous avons rencontré Abélie ou Abéli à Colombier avec Benjamin.

qu'il adore, mais qu'il n'adorera pas longtemps. — L'aimable jeune homme ! Car il est vraiment aimable vu avec beaucoup de monde. Le salon de l'ambassade lui vaut mieux que le petit cabinet de Colombier : quand on est entouré de beaucoup, on veut plaire à beaucoup et on plaît beaucoup plus. Vous ne serez pas fâchée contre moi, n'est-ce pas ? Si vous n'étiez pas si sauvage, que vous voulussiez rassembler dans votre cabinet 25 personnes, que l'un fût girondin, l'autre thermidorien, l'autre platement aristocrate, l'autre constitutionnel, un autre jacobin, dix autres, rien, alors j'aimerais voir Constant écouté de tous à Colombier et goûté par tous. — Le salon d'ici lui va mieux. S'il n'y passait que 2 heures par jour, il serait pour lui la meilleure étude, mais hélas ! il y passe 18 heures, il ne vit plus que dans ce salon, et le salon le fatigue, il n'en peut plus. Sa santé se délabre, son physique si grêle souffre déjà. Cette taille, qui était tout à coup devenue élégante, reprend aujourd'hui cette courbure que Mlle Moula a si bien saisie ; son front est couvert de boutons ; il dit qu'il pense à la retraite, il soupire après la douce solitude de l'Allemagne. — Je sors de chez lui, j'ai mangé des cerises avec lui ; le malheureux ! Il s'est endormi au milieu de notre déjeuner ! Nous avons reparlé de la soirée d'hier et de ce Riouffe dont je vous ai déjà parlé... »

Il y a dans ces récits plus d'un mot maladroit ; Mme de Charrière ne cacha sans doute pas son dépit à Camille, dont la lettre suivante est d'un ton fort humble :

« 25 *messidor*. Si j'avais reçu plus tôt votre lettre du 7 juillet, je ne vous aurais pas autant parlé d'un sujet qui vous est désagréable. Je vous en demande pardon. »

Camille paraît être alors employé ou intéressé dans un commerce de papier, chez M. Leclerc, faubourg Poissonnière. Mais il n'y resta pas longtemps, semble-t-il. Ce n'est pas chose aisée de fixer la suite de ses vicissitudes, à travers ses lettres insuffisamment datées et d'une écriture bizarre. Un peu plus tard, il est à Rouen, et bientôt il dut reprendre la mer sur quelque bateau de guerre français. Nous le retrouverons prisonnier des Anglais à Stapleton.

Quant à Pierrot, il revint à Colombier, « vieilli et embelli. » On revenait toujours — quand on le pouvait — à Colombier. Nous y revenons nous-même. Celle qui nous y retient n'avait pas de meilleur remède à son ennui que de sortir d'elle-même et de prendre intérêt aux autres. Durant le pénible hiver de

1794 à 1795, elle écrit sans relâche à ses amis, pour les amuser ou les conseiller, car ils font constamment appel à son ferme bon sens et à sa connaissance du monde. Mlle L'Hardy lui confie non seulement ses propres incertitudes, mais les perplexités de la malheureuse demi-reine. Mme de Charrière répond par de longues lettres, charmantes et fortes. Nous voulons en citer quelques-unes, et nous voudrions les transcrire toutes [1].

« 8 *novembre* 1794... La comtesse veut se faire oublier, dites-vous. Elle a grand tort de le vouloir, et d'ailleurs cela ne se peut pas. On parle d'elle, on pense à elle dans les lieux qu'elle a habités. Si on écrit l'histoire de la monarchie prussienne à cette époque, elle y occupera quelques lignes ou quelques pages. Il est vrai qu'elle les partagera avec des gens avec lesquels toute association plus réelle la blesserait, mais l'histoire ne fait son métier qu'en donnant une sorte d'immortalité à ce qui est mauvais et nuisible aussi bien qu'à ce qui est bon et utile. La comtesse ne sera donc point oubliée... Je ne veux pas qu'elle cherche par une inaction entière à se faire oublier, je veux qu'elle fasse penser à elle avec estime, reconnaissance, admiration. Si vous ne voulez pas, Mesdames, perdre votre temps à vous coiffer et à vous habiller, si vous ne voulez pas recevoir ni faire des visites, il faut vous faire les couturières en robes des pauvres enfants d'Angermünde, et un peu aussi leurs institutrices. Après que vous aurez lu, écrit, médité, il vous restera encore assez de temps pour cela. Il va faire froid : habillez les petites Angermundoises. Votre séjour à Angermünde doit être une époque bénie, une époque de bonheur. Allons, Mademoiselle Henriette L'Hardy, un peu d'activité! Soyez à Angermünde ce que vous êtes à Auvernier, avec un peu plus d'utilité encore, parce que la comtesse est plus riche que vous et vous permettra de faire ce que seule vous ne pourriez faire. Jamais les destructeurs de la religion et de la morale, de nos devoirs ici-bas, de nos espérances pour un autre séjour, ne pourront venir à bout d'ôter à la bienfaisance

[1] Nous rappelons encore une fois que Gaullieur a publié dans la *Revue suisse* (1857, t. XX) un grand nombre des lettres adressées à sa mère, Mme L'Hardy, par Mme de Charrière. Nous aurions voulu reproduire toute cette correspondance, si variée, si riche de faits et d'idées. Mais nous avions tant d'autres séries de lettres, dont nous n'avons pris qu'une faible partie! Si nous avions transcrit toutes les pages dignes d'être citées, deux volumes, ni trois, n'y auraient suffi. Mais notre rêve serait de publier un jour le texte suivi des lettres de Mme de Charrière que nous avons utilisées pour cette biographie en les déchiquetant selon les nécessités du récit. Il faudrait, pour nous encourager à cette entreprise, que le public en vînt à partager notre goût pour Mme de Charrière...

son mérite et son charme. Celui qui l'exerce y trouvera toujours de la douceur, et peu lui importera si l'on est ingrat envers lui, il aura fait du bien, il jouira de la bienfaisance [1], et cela lui suffira. »

« 15 *novembre* 1794.... J'ai dit souvent de la vie comme elle dit [la comtesse], mais enfin pensant que je pourrais me l'ôter si, en effet, elle m'était insupportable et que m'en plaindre sans la finir, c'était déceler soit de la faiblesse dans mon attachement à elle, soit de l'exagération dans les plaintes que j'en faisais. Les malheureux qui ne se tuent pas allèguent quelquefois leurs scrupules, mais j'ai peine à les croire de bonne foi. Quoi ! il serait permis à un roi de mener ses sujets à la guerre, et il ne me serait pas permis de me tuer ! Et la vie d'autrui étant dans mille occasions à la merci d'un homme ou de plusieurs hommes, notre propre vie ne serait pas à notre disposition ! Je ne puis ni le penser, ni croire que d'autres le pensent sérieusement. En tous cas, si le suicide est un crime, le murmure est tout au moins une faute. J'ai lu une seule fois la bizarre histoire de l'ânesse de Balaam, mais j'ai lu bien des fois celle de Joseph, quelques traits de celle d'Abraham, de celle de David. Que ce David était un aimable homme, un touchant poète ! Son amitié pour Jonathan m'a attendrie bien souvent jusqu'aux larmes. Pourquoi aima-t-il tant les femmes, ce faible homme ? Sans elles il eût été irréprochable, car certains mouvements de haine qu'il eut sur la fin de sa vie me paraissent l'effet de l'âge et de plusieurs amères afflictions. Lisez le refus qu'il fit de boire seul quand toute son armée avait soif. Lisez son respect pour Saül et ses tendres reproches.

J'approuve fort vos occupations. Voltaire est charmant, quoique bien menteur. Il faut se souvenir en lisant qu'il plie les faits à sa doctrine, et que sa doctrine n'est presque fondée que sur la vanité de faire secte. *Mon cher oncle*, disait à quelqu'un Mme Denis, *ne peut souffrir votre Sauveur*. J'ai toujours cru que Voltaire et Rousseau étaient jaloux de Jésus-Christ, désespérant de faire une si longue sensation et d'étendre leur influence sur autant de lieux et de siècles... »

Ces lettres, écrites à une Neuchâteloise éloignée du lieu natal, sont pleines de choses qui devaient prodigieusement l'amuser, — sorte de chronique locale qui amusera aussi les Neuchâtelois d'aujourd'hui : j'en transcris quelques passages à leur intention,

[1] Mme de Charrière a écrit *jouissance :* c'est un lapsus évident. Il lui arrive très souvent, dans sa hâte à exprimer les idées qui se pressent sous sa plume, d'écrire un mot pour un autre. Elle s'en excuse à plusieurs reprises auprès de ses correspondants.

en priant les autres lecteurs de me les pardonner. Les mariages surtout devaient intéresser la jeune exilée. Un des plus sensationnels fut celui du fils aîné du « grand Pourtalès », le négociant célèbre dans l'Europe entière, avec Mlle Sophie Guy. Mme de Charrière en entretient non seulement Mlle L'Hardy, mais Chambrier d'Oleyres, à qui elle adresse ce piquant récit :

« M. Louis Pourtalès est sur le point d'épouser une jolie jeune fille fort modeste et fort simple de mœurs et d'habitudes, et qui, avec cela, a reçu plus d'instruction qu'une autre. Elle est à demi-anglaise, elle a l'air anglais et parle anglais ; elle sait l'italien, elle a appris le latin. Je trouve sa personne et sa manière fort agréables. Ce Louis Pourtalès *était l'objet des vœux des filles de Minos*. Mon Dieu, que dis-je ! Minos n'avait que deux filles, et tout Neuchâtel aspirait à Louis Pourtalès. Je ne sais s'il vaut Thésée et Hippolyte, mais il est franc, simple, gai ; il a de l'originalité, ainsi que sa prétendue. C'est beaucoup que d'être comme il est quand on est aussi riche. »

Avec Mlle L'Hardy, elle s'abandonne plus librement à sa malice naturelle :

« Ceux qui n'en sont pas très fâchés en sont fort aises. Il y a dans ce choix de quoi contenter l'aristocratie et la démocratie, car il redonne de l'opulence et du relief à une famille tombée qui est la plus ancienne du pays [1]. Mais les petites demoiselles plus à la mode, plus fringantes et moins obscurément élevées que Mlle Guy enragent de tout leur cœur, et toute la brillante jeunesse de Neuchâtel enrage plus ou moins, parce que ce mariage ne promet pas tous les soupers, tous les bals, toutes les parties de campagne que la fortune de M. Pourtalès pouvait payer s'il en eût livré l'usage à une femme vraiment du monde. Les propos là-dessus sont excellents. On disait, lorsque la chose n'était pas décidée : « Mlle Guy n'est point ce qui conviendrait à Pourtalès ; avec la fortune qu'il a, il lui faudrait une femme qui eût de l'usage du monde, qui sût recevoir compagnie et rendre sa maison agréable. » — Ce sont là vraiment des qualités touchantes pour un mari ! L'oncle, l'avocat-général, dit : « J'ai très bien élevé ma Sophie ; elle sait le latin et la cuisine mieux que fille de Neuchâtel. » — Je suis fort de son avis... Ce mariage n'est pas trivial, et par cela même il m'est agréable [2].

[1] La famille de Guy-dit-Haudanger (voir Jeanneret et Bonhôte, *Biographie neuchâteloise*, t. I).

[2] Quelques jours après, elle ajoute : « Le joli mariage que je vous ai mandé tient toujours, et occupe toujours, mais à présent Mlle Guy a tant d'amies, tant de prôneurs et de prôneuses ! Son frère n'est déjà presque

En voici d'autres plus vulgaires, auxquels tout le monde applaudit : M. Ostervald le cadet avec une des demoiselles d'Ivernois : je crois qu'on l'appelle Rosette ; Mlle Roulet avec un monsieur Guébhard ; M. Roulet avec Mlle de Mézerac. Ce que ces mariages ont de bon, c'est que les fils et filles de Plutus ne se marient pas ensemble, mais épousent des gens (excepté peut-être la Roulet et le Guébhard) à qui Plutus tournait le dos plutôt qu'il ne les favorisait.

Encore un mariage : M. Godet et Mlle Gallot. Ceux-ci n'ont rien, dit-on, que de l'esprit et des prétentions. On les trouve bien extravagants. Non pas moi. Ils n'ont qu'à travailler. Si la loi agraire s'établissait, ne faudrait-il plus se marier ? D'ailleurs, si ces gens-ci sont comme bien des gens les peignent, on est trop bon de s'occuper à les juger [1].

plus libertin ni jacobin, et bientôt son oncle ne sera pas du tout ivrogne. O Fortune, on t'encense que cela ne finit point ! A propos de fortune, la succession de M. DuPeyrou fait dire des paroles à l'infini. Madame veut une chose, les héritiers une autre, et les parents, et les amis... C'est une mer de prétentions, de doutes, de difficultés... » (10 déc. 1794).

[1] Paul-Henri Godet, né à Berlin en 1767. Son père, David-Frédéric, bourgeois de Neuchâtel et de Cortaillod, faisait le commerce avec le Levant, et vivait tantôt à Berlin, tantôt à Constantinople, où il avait épousé en 1756 Marie-Anne Arlaud, qui était à moitié grecque par l'éducation. A son mariage assistait M. Chénier, père d'André, avec qui il paraît avoir été lié. David-Frédéric Godet devint conseiller de l'Amirauté russe, assista à la bataille de Tschesmé et mourut à Livourne en 1771, au moment où la fortune semblait vouloir lui sourire. Son fils, qui n'avait alors que quatre ans, fut plus tard secrétaire-interprète au service de l'empereur de Russie, puis regagna Neuchâtel avec sa mère. Il y exerça brillamment la profession d'avocat, et devint, en 1799, maire de Cortaillod. Comme tel, il fit partie, dès 1816, des Audiences générales (corps législatif) : il y joua un rôle fort en vue et dont l'importance n'eût fait que grandir, car il était l'orateur de l'opposition libérale, — lorsque la mort l'enleva brusquement, en 1819, à sa nombreuse famille et à son pays (voir *Procès-verbaux des Audiences générales*, deux volumes, Neuchâtel, Archives de l'Etat, 1904). Paul-Henri Godet a publié une imitation d'un conte philosophique allemand, *Nessir et Zulime* (Paris, 1792), avec une préface où il rend hommage en ces termes au mérite de son ami le pasteur Chaillet : « Je soumis ce petit ouvrage à la censure d'un homme rempli de goût, d'esprit et de connaissances, qui honore la ville de Neuchâtel par ses talents et ses vertus, qui la sert avec un zèle infatigable, et dont les précieux discours devraient produire une révolution dans nos mœurs, si pour la produire il suffisait de convaincre l'esprit par la force du raisonnement et de toucher le cœur par une mâle éloquence... » En général, Paul-Henri Godet n'avait pas une opinion si favorable des pasteurs de son temps, dont il disait : « Les ministres sont comme ces poteaux, qui montrent le chemin... et ne le suivent pas. » Il eut

...M. de Charrière n'est pas beaucoup mieux ces jours derniers. Je n'ai pas la douleur de croire que son mal soit grave, parce que le plus souvent il est sans fièvre, qu'il a la voix forte et l'œil bon. Tenez, je l'entends parler dans sa chambre fort distinctement et paisiblement avec sa sœur aînée.

Mme Sandoz m'écrivait l'autre jour, parlant de M. DuPeyrou : « Je crains que la succession de cet homme de paix ne cause bien du trouble.» On a vu après sa mort qu'il envoyait de l'argent à des nécessiteux en France, en Allemagne, en Italie, partout, et son habit était rapiécé au coude. » (16-20 décembre 1794.)

Parmi les personnes que cet homme généreux avait le plus fidèlement secourues, se trouvait Mme de Montrond, qu'il avait accueillie ainsi que deux de ses fils [1]. Il avait intéressé Mme de Charrière au sort de cette émigrée, femme d'esprit et de talent ;

quatre fils, — entr'autres Charles, connu par sa *Flore du Jura*, et Frédéric, auteur d'ouvrages de théologie dont il ne nous appartient pas de parler. Si le lecteur estimait que nous en avons déjà trop dit, nous rappellerions que, selon le mot de Victor Hugo, la patrie « a le droit d'oublier, la famille a le droit de se souvenir ».

[1] Angélique-Marie d'Arlus, comtesse de Montrond, avait épousé un gentilhomme comtois, officier au régiment des Gardes françaises. Très cultivée (elle savait l'anglais, l'italien et même le latin), elle collabora aux *Actes des Apôtres*, puis émigra à la fin de 1790 et vint à Neuchâtel, chez DuPeyrou, avec qui elle était en commerce épistolaire. Elle publia vers le même temps *Le long Parlement et ses crimes*, appel énergique au bon sens contre les factieux. Après la mort de DuPeyrou, elle passa en Angleterre, et, rentrée en France après le 18 brumaire, vécut à Besançon. Pendant le blocus de cette ville en 1814, elle fit circuler une prétendue lettre de Fénelon au duc de Bourgogne, très ingénieusement faite et qui était une critique indirecte des procédés militaires très rigoureux du gouverneur Marulaz. Elle mourut en 1827, âgée de 82 ans. Un de ses fils, Casimir de Montrond, ami de Talleyrand, fut connu par des succès de plus d'un genre dans la société parisienne. C'était « le Lauzun du Directoire ». Il avait épousé Mlle de Coigny (la « jeune captive » de Chénier) après avoir réussi à s'évader avec elle de Saint-Lazare. Elle était divorcée d'avec le marquis de Rosset (plus tard duc de Fleury) ; son union avec Montrond se termina aussi par un divorce. La *Biographie Michaud* (article *Montrond*, rédigé par Hipp. de Laporte) raconte ce trait caractéristique : Talleyrand disait un soir, dans les épanchements de l'intimité : « Duchesse de Laval, savez-vous pourquoi j'aime assez Montrond ? C'est parce qu'il n'a pas beaucoup de préjugés. » — Montrond riposta : « Duchesse de Luynes, savez-vous pourquoi j'aime M. de Talleyrand ? C'est qu'il n'en a pas du tout. » (Voir Hipp. de Laporte, *Notices sur quelques femmes de la société du 18e siècle*, et Léonce Pingaud, *La Franche-Comté en 1815*, documents inédits, Besançon, Jacquin, 1894).

souvent il parle d'elle dans ses lettres, la désignant parfois sous son prénom d'Angélique. Mme de Montrond quitta Neuchâtel au printemps 1793. Nous la retrouvons en mai à Mannheim, d'où elle part précipitamment, en janvier 1794, pour Cologne, avec l'intention de gagner Mæstricht. Joséphine, demeurée à Mannheim, est sans nouvelles de la voyageuse : qui est Joséphine ? Quelque femme de chambre, sans doute. Coïncidence à noter, une des « trois femmes » est une femme de chambre et s'appelle Joséphine. Mme de Montrond passa de Hollande en Angleterre : nous avons un fragment d'une lettre qu'elle adressait de Bath à Mme de Charrière. Elle raconte qu'elle travaille à un petit ouvrage, « hélas ! bien mauvais. »

« Ah ! s'écrie-t-elle, que n'ai-je votre imagination et votre esprit ! Mais la différence est aussi grande qu'entre nos positions. Soyez toujours heureuse, chère Madame, et aimez cette malheureuse Française pour qui tout a changé depuis l'heureux temps de sa connaissance avec vous, tout, hormis elle-même. »

Rapprochons ces lignes de celles que Mme de Charrière écrivait à Benjamin (fin 1794) :

« J'ai repris les *Trois femmes*. Si cela va un peu bien, je vous enverrai la continuation. J'ai appris ce soir que madame de Montrond aurait peut-être des ressources d'un genre très différent. En ce cas-là, je ne me donnerai pas la peine de faire imprimer. Peut-être Hüberchen traduira-t-il. A tout hasard parlons peu de Mme de Montrond et de son séjour à Bath. Il serait avantageux pour elle qu'on crût qu'elle a passé tout son temps en Suisse. Son fils aîné le croit et pense qu'elle peut rentrer. Le contraire est su d'une infinité de gens ; n'importe, il ne coûte rien de se taire... »

C'est donc au profit de cette infortunée que Mme de Charrière composait ses *Trois femmes*. Elle nous indique plus clairement ses intentions, et la genèse même de l'ouvrage, dans cette lettre à Mlle L'Hardy :

« 10 *février* 1795. Avez-vous *Adèle de Sénanges*, joli roman d'une émigrée, Mme de Flahaut [1] ? Cela a été écrit et imprimé

[1] Mme de Charrière écrit Flaho. Connue d'abord sous le nom de comtesse de Flahaut, elle perdit en 1793 son mari, mort sur l'échafaud, et épousa M. de Souza. Elle publia, après *Adèle de Sénanges* (1794), *Emilie et Adolphe* (1799), et quelques autres romans pleins de naturel et d'élégance.

par souscription en Angleterre et a valu beaucoup d'argent à son auteur. Il y a en Angleterre une autre émigrée qui n'aurait pas moins besoin que Mme de Flahaut d'une ressource de ce genre ; l'idée m'est venue d'essayer de la lui procurer, et j'ai écrit *Trois femmes*. Je doute que cela plaise autant qu'*Adèle de Sénanges*, dans laquelle il y a je ne sais quelle grâce légère et volatile (*sic*) toute particulière. Les *Trois femmes* ont en revanche leurs avantages, mais qu'il ne me siérait pas de détailler. Vous les lirez quelque jour, soit en français, soit en allemand, car je pense que Hüberchen les traduira. Pour moi, je ne me donnerai pas la peine de faire imprimer. — La scène est en Allemagne ; les 3 femmes sont françaises. *C'est une catin, une friponne et une bégueule*, dit M. de Roussillon. Vous voyez bien, Mesdames, que vous n'y êtes pour rien. Malgré cette belle analyse ou définition, M. de R. aime fort mes trois femmes. Elles m'ont rendu le service de m'étourdir sur la Hollande [1], mais en même temps, elles m'ont presque tuée de fatigue. Je copiai l'autre jour, en corrigeant sans cesse, 22 pages, le lendemain 24. Le dernier jour de ce travail, j'étais si bien rendue, qu'il me semblait que je n'avais plus de tête du tout...

Dans ce petit roman, un Allemand aime *pourtant* une Française et en est aimé. Mais cela ne laisse pas d'avoir ses difficultés. Ils se querellent, et le jeune homme défrancise la belle tant qu'il peut. Elle voudrait bien le désallemandiser. Ils réussissent à un certain point parce qu'ils aiment, et aiment davantage parce qu'ils réussissent. Au reste, ils ne sont plaisants ni l'un ni l'autre, et c'est une difficulté de moins, car d'honnêtes gens diffèrent moins dans le sérieux que dans la gaîté. J'ai bien rarement fait rire M. de Charrière. Vous et Mme Sandoz êtes les seules N.....loises avec qui j'aie ri. Ce serait une assez bonne chose qu'un bon traité sur les gaîtés nationales : le *humour* anglais ne ressemble qu'à lui seul ; les gentillesses françaises sont uniquement françaises. Je ne connais pas la gaîté italienne. Les malentendus jouent, dit-on, un grand rôle dans la gaîté allemande. A en juger par Sancho, ou plutôt Cervantès, je sympathise fort avec la gaîté espagnole... Mme Huber n'est point accouchée encore ; son mari travaille comme un forçat... »

M. de Salgas, à qui elle avait soumis son manuscrit, lui répondait :

« Nous nous en sommes régalés, mes sœurs et moi... Le début de votre conte est piquant et l'idée du conte est charmante... Il est impossible de se résoudre à quitter si tôt vos trois femmes, qui, chacune dans son genre, sont fort aimables et fort intéres-

[1] Alors envahie par les Français.

santes. Où est celle pour qui vous les avez écrites et que vous m'avez rendue aussi fort intéressante ? Je ne vois pas, quel que soit son sort, pourquoi vous renonceriez à l'idée d'une souscription, dont le produit peut vous servir à quelque autre bonne œuvre, si Mme de Montrond n'est pas dans le cas d'en avoir besoin. » (29 avril 1795.)

Huber, lui, en avait besoin en tous cas. Il se mit à traduire le commencement, tandis que l'auteur revoyait la suite :

« Ces misérables *Trois femmes*, dit-elle à Mlle L'Hardy, m'occupent depuis quinze jours à me rendre folle. Je n'en ai pas dormi la nuit passée. Tous les mots ont été redélibérés. Ce n'est pas seulement vanité d'auteur, c'est scrupule. ...C'est fort joli, il n'y a pas de doute là-dessus. Sages, prudes et autres en ont été également amusés, et Hüberchen l'a déjà presque traduit et l'a annoncé en Allemagne ; mais je vois que certaines personnes trouvent l'ouvrage dangereux, et je pense que d'autres le trouveront inconvenable. Il me tarde bien que vous le lisiez. La comtesse aimera le baron Théobald d'Altendorf. C'est le plus beau caractère du roman. »

Les *Trois femmes*, comme d'autres ouvrages de l'auteur, qui songeait moins à son profit qu'à celui de Huber, parurent d'abord en allemand (en automne 1795), sous le nom de l'*Abbé de la Tour*, qui sera dorénavant le pseudonyme de Mme de Charrière et apparaît ici pour la première fois. Au mois de mars suivant, elle écrit à d'Oleyres :

« ...Je vous annonce, Monsieur, à vous qui êtes un peu prévenu pour moi, un petit ouvrage ayant pour titre *Trois femmes*. J'en avais fait présent, il y a dix mois à peu près, à Mme de Montrond, qui depuis la mort de M. DuPeyrou, ne savait de quoi subsister. Elle est enfin venue à bout d'obtenir des souscriptions, et je pense que les *Trois femmes* sont actuellement imprimées. On les a déjà vendues en allemand à Leipsick l'automne passée, et l'on y vendra au premier jour *Honorine d'Userche*, qui est arrangée dans le même cadre et que M. Huber a traduite aussi... » (16 mars 1796.)

Effectivement, la première édition française de *Trois femmes*, imprimée en Angleterre, parut en 1797 seulement [1] :

[1] Voir *Bibliographie*. Pour juger l'ouvrage, il le faut lire dans la 3e édition, imprimée en 1798 à Zurich et corrigée par l'auteur. Quant à l'édition de Lausanne, qui parut fin juin 1797, elle est pleine, dit l'auteur, de « ridicules fautes ». C'est l'oncle de Benjamin (sans doute Samuel de Constant)

« Après des retards infinis, la souscription a eu lieu. J'osais me flatter qu'elle serait, non aussi brillante que celle qu'on fit pour *Adèle de Sénanges*, mais qu'elle rapporterait la moitié ou les deux tiers de celle-là. Les temps avaient changé ; l'empressement des Anglais pour les émigrés n'était plus le même. Cela ne vous surprendra peut-être pas, mais ce qui est en droit, ce me semble, de vous surprendre, c'est que M. de Lally, Mme d'Hénin, Mme de Devonshire et autres, n'ayant pas trouvé le petit livre assez moral, assez décent, on s'est permis de le mutiler. C'est M. de Lally qui a été, si je ne me trompe, l'épurateur des *Trois femmes*. On m'a envoyé deux exemplaires de mon ouvrage ainsi changé à mon insu, mais ils ne me sont pas parvenus encore. Mme de Montrond a appris cet envoi et en a été fâchée, pensant que je n'approuverais pas beaucoup la liberté qu'on avait prise. Elle voulait que je lui disse quelque chose d'agréable et de doux là-dessus, mais il n'y a pas eu moyen ; tout ce que j'ai pu faire, c'est de ne m'en point fâcher, d'en rire bien plutôt, et j'ai envoyé en Angleterre une lettre anglaise à mettre dans quelque papier public, où je m'égaie un peu sur la délicatesse exclusive du beau monde anglais d'aujourd'hui, délicatesse telle, que Fielding, s'il vivait, serait obligé de réformer son *Tom Jones*, et Richardson d'ôter Lovelace de l'histoire de Clarisse. M. de Salgas, qui avait trouvé mes *Trois femmes* point trop scandaleuses et qui les aimait comme elles étaient, m'a dit qu'il les ferait volontiers réimprimer, et ce matin il doit avoir reçu mon manuscrit... Ce qui est à remarquer, c'est que j'avais expressément défendu qu'on y changeât la moindre chose, et cela parce que je craignais la confiance qu'il me semblait que M. de Lally, ami de Mme de Montrond, avait en lui-même, et que je voulais écarter sa plume trop emphatique, trop noble, si l'on veut, pour mon goût, et qui ne pouvait guère, à ce que je croyais, s'assortir à mon style, ni rendre mes pensées. J'ai reçu une lettre ce soir, qui, à ma très grande surprise, m'apprend que, telles qu'elles sont, on peut lire mes *Trois femmes* avec quelque plaisir. Pour moi, je n'imaginais rien de si ridicule... Je ne les connais pas telles qu'elles sont, avec leurs chastes mines, et à dire vrai, je suis médiocrement empressée à les voir, craignant de me mettre un peu en colère ; mais non, il faut rire, et rien de plus... » (A d'Oleyres, 23 janvier 1797).

« C'est, écrit-elle au même, un petit traité du devoir, mis en action, ou plutôt élucidé par une action. On n'a pas prétendu

qui s'était chargé, pour obliger M. de Salgas, de faire imprimer : « Il m'a traitée comme il se traite lui-même, avec une extrême négligence », écrit Mme de Charrière à Benjamin (août 1798). Elle ajoute qu'à Neuchâtel on s'arrache le livre, dont on admire le style sans même remarquer les fautes d'impression : « Cela me flatte médiocrement. »

donner des modèles à suivre, mais montrer des vices et des faiblesses à excuser comme non incompatibles avec une idée ou un sentiment de devoir et une moralité dans la personne coupable ou accusable. » (13 octobre 1797).

On devinerait, si elle ne le disait pas, quelle lecture a fait naître en elle ces préoccupations ; le philosophe de Kœnigsberg est indirectement responsable du roman des *Trois femmes* :

« Dans cet instant, écrivait-elle en décembre 1794, il est fort question ici de Kant. On le traduit, on l'analyse, on s'efforce de le comprendre. » (A Mlle L'Hardy).

Elle revient plus d'une fois sur les idées de cet ordre dans sa correspondance avec Benjamin, à qui elle expose que la notion du devoir est le sujet de son nouvel ouvrage :

« Par idée de devoir, lui dit-elle, j'entends l'idée que quelque chose est dû, n'importe quoi, et indépendamment de tout calcul. Le roman ne prétend point prouver l'existence de cette idée, que Kant dit exister. » (19 février 1795 [1].)

L'introduction du roman est le récit d'une conversation mondaine, comme il y en eut sûrement à Colombier entre Mme de Charrière, Benjamin, le pasteur Chaillet. L'abbé de la Tour, la jeune baronne de Berghen, un fervent adepte de Kant, un théologien, un homme du monde, quelques autres, sont réunis. « Pour qui écrire désormais ? se demande l'abbé. — Pour moi, » répond la baronne. Il lui propose alors de traiter un sujet actuel : la doctrine du devoir, telle qu'elle est développée par Kant, « philosophe allemand que l'on dit être un homme profond ; encore plus admiré qu'il n'est entendu de ceux qui lisent ses ouvrages ». Une discussion s'engage sur le problème du devoir : l'abbé pose sa thèse en ces termes :

« Il suffit, pour n'être pas une personne dépravée, immorale, et totalement méprisable ou odieuse, d'avoir une idée quelconque du devoir, et quelque soin de remplir ce qu'on appelle son *devoir*. N'importe que cette idée soit confuse ou débrouillée, qu'elle naisse d'une source ou d'une autre, qu'elle se porte sur tel ou tel objet, qu'on s'y soumette plus ou moins imparfaitement : j'oserai vivre avec tout homme ou toute femme qui aura *une idée quelconque du devoir.* »

[1] Nous avons cité (ch. XX, p. 174) un passage d'une lettre de Benjamin, relatif à cette question.

Telle est la leçon que l'abbé a tirée de ses relations avec trois femmes très différentes qu'il a rencontrées en Allemagne.

Le sectateur de Kant répond que tout le monde a la notion du devoir, qui est innée et universelle. Le théologien fait intervenir la volonté divine et l'attente de l'éternité. Le mondain pense que l'intérêt — individuel ou social — nous conseille assez la pratique du devoir. Le kantien voit dans l'idée du devoir une idée *simple ;* un autre la déclare au contraire infiniment complexe, puisque la tradition, l'éducation, l'intérêt, créent en nous « une conscience dont il nous est impossible de reconnaître les éléments. » Ainsi se poursuit le débat, qui menace de n'aboutir à rien. Mais la baronne, petite femme pratique, l'interrompt en donnant cet ordre à l'abbé : « Allez écrire ! » — L'abbé rapporte l'histoire des *Trois femmes.*

Emilie est une jeune émigrée, demeurée en Allemagne, orpheline et pauvre, avec sa femme de chambre Joséphine, qui lui est tendrement attachée. Pour Joséphine, le devoir ne revêt qu'une forme : elle se doit à sa maîtresse. Elle dépense ses économies à l'entretenir et lui montre un dévouement sans bornes. Pourtant, cette fille manque de sens moral : elle se laisse facilement séduire par Henri, jeune villageois qui pénètre de nuit dans sa chambre. Sa maîtresse, ayant découvert cette liaison, lui fait de vifs reproches et reçoit cette juste réponse :

« Si Joséphine vous eût été aussi chère que vous l'êtes à Joséphine, vous auriez pris soin de ce que vous appelez *son honneur*, comme elle en prenait de tout ce qui vous concerne. — Pouvais-je prévoir, ma chère Joséphine ?... — Oui, sans doute ! A quoi sont bonnes toutes vos lectures, si elles ne vous apprennent pas à prévoir les choses mieux que nous, qui n'y pensons que quand elles sont faites ? »

J'imagine que Mme de Charrière n'a pas inventé cette réplique : elle a dû l'entendre de la bouche de son Henriette, qui ressemble fort à Joséphine... Mais Emilie découvre que cette fille n'en est point à sa première aventure, et qu'elle est, sur l'article des mœurs, d'une effroyable inconscience : ne va-t-elle pas jusqu'à penser que sa liaison avec Henri est plus innocente que les autres, puisqu'il n'est ni un prêtre, ni un homme marié, comme les précédents !

« Et si, dit-elle ingénûment, si je continue à me conduire de mieux en mieux, je pourrais bien finir par être une sainte : c'est ce que j'ai toujours ambitionné. »

Bientôt la voilà triste, inquiète : elle avoue à Emilie la situation critique où elle se trouve et qu'on pouvait prévoir. Cette scène d'aveu, d'une exquise délicatesse de touche, a été sûrement écrite aussi sous la dictée du souvenir.

Entre temps, Emilie a fait la connaissance du baron d'Altendorf et de sa famille, qui habitent un château voisin. Des relations cordiales se sont établies, auxquelles le jeune Théobald prend un plaisir croissant. L'intérieur du vieux baron, ce coin de noblesse allemande, avec ses idées un peu étroites, mais saines et honnêtes, sa patriarcale bonhomie, est dessiné d'un crayon sûr et fin. La baronne d'Altendorf, douairière d'un autre âge, s'indigne contre la servile imitation du ton français, qui gâte à ses yeux la nouvelle génération :

« Quand je vois de jeunes Allemands se mouler sur la nation française, dédaigner leur propre langue, leurs propres usages, contrefaire un accent qu'ils ne saisiront jamais bien, et s'affliger tout de bon de cette impuissance, j'avoue que je rougis pour eux. »

Théobald, esprit droit, cœur honnête, est de l'avis de sa mère. — Or voici qu'un jour un accident de voiture jette dans le village une voyageuse, une Française fort élégante. On la soigne, on la retient, elle se lie avec la famille d'Altendorf, et surtout avec Emilie, qui lui offre de partager son modeste logis. Madame de Vaucourt — c'est son nom — se fait appeler simplement Constance. Elle est veuve et a hérité de ses parents une belle fortune ; mais elle avoue à Emilie que cette fortune leur a été reprochée parce qu'elle était mal acquise. Qu'y peut-elle faire ? Elle est dans l'impossibilité de la restituer à qui de droit, ainsi qu'elle l'explique avec un spirituel détachement... Et comme la bonne et simple Emilie n'entend point ces déclarations sans malaise, elle lui dit :

« Votre éducation vous a donné des idées spéculatives extrêmement délicates sur quantité d'objets que vous envisageriez un peu différemment si vous aviez plus vu le monde. Il y a des gens dont l'intérêt seul fait la morale, et que l'intérêt éclaire ou aveugle tant qu'il veut ; mais ce n'est ni à vous ni à moi que cela

arriverait. Cependant, permettez-moi de vous dire que l'on pourrait vous chicaner sur bien des choses que vous trouvez toutes simples, et cela parce qu'elles vous conviennent et que vos principes s'y sont pliés peu à peu. »

Par exemple, la sage Emilie n'est-elle pas en train de rendre Théobald amoureux d'elle, ce qui inquiète la vieille baronne et désespère une jeune cousine ? — « Eh, mon Dieu non ! dit Emilie en pâlissant, cela n'arrivera point. — Cela arrivera, dit Constance. » La pauvre enfant fait alors des réflexions sur le cas de Joséphine, sur celui de Constance, — et sur le sien :

« L'une avait des amants auxquels elle ne voulait pas renoncer, l'autre possédait un bien mal acquis qu'elle ne voulait pas rendre. L'une et l'autre lui étaient chères, l'une et l'autre lui étaient utiles, l'une et l'autre avaient mêlé le blâme aux aveux, le reproche à la justification ! Aux yeux de l'une ni de l'autre elle n'était parfaitement innocente, elle qui s'était crue en droit de juger, de censurer, de montrer presque du mépris. »

Ses idées morales traditionnelles ne sont point raffermies par cet examen, et Joséphine, avec la liberté hardie de ses déclarations, ne contribue pas à mettre son esprit en repos : cette fille lui déclare qu'elle a songé à se donner la mort !

« — Mais, Joséphine, ta dévotion ne se révoltait-elle pas contre une pareille pensée ? — Ma dévotion, Mademoiselle, ne s'est jamais beaucoup occupée de ces sortes de choses. J'ai bien ouï dire qu'il n'était pas permis de se tuer, mais j'ai cru que c'était un conte. On envoie tant d'hommes à la guerre, uniquement pour tuer et être tués... Ne serait-il pas singulier qu'on eût des droits sur toutes les vies hors sur la sienne ? — Sans oser condamner le malheureux qui s'ôte la vie, dit Emilie avec gravité, j'estime bien plus celui qui la supporte ; il montre plus de respect et de soumission pour son Créateur. »

Nous avons rencontré dans une lettre à Mlle L'Hardy l'argumentation de Joséphine. Seulement, la réponse orthodoxe d'Emilie corrige dans le roman la thèse que la lettre laissait sans contre-poids...

Si la timide Emilie commence à douter un peu de la morale théorique, du moins voit-elle fort bien le devoir particulier que lui prescrit la situation de Joséphine : elle doit décider le séducteur à épouser la malheureuse. Elle y réussit, à la grande

joie de Joséphine, qui l'en adore davantage et lui adresse ce naïf discours, emprunté sans doute aussi par l'auteur à ses souvenirs personnels : « Chacun a une vertu à sa manière : la mienne est de tout faire pour vous. »

Cependant, Théobald fait mille réflexions sur Emilie, « en se promenant seul dans des lieux sauvages et solitaires. » Il devine le travail qui s'opère dans les idées de la jeune fille et s'en explique avec elle :

« Emilie raconta naïvement ses premières notions de vertu, puis les modifications qu'elle s'était vue forcée d'y faire. »

Cela déconcerte ce brave garçon, mais il est si épris ! Il l'est si bien, qu'il l'enlève pour vaincre la résistance des siens. Constance, qui a machiné l'enlèvement, suit les amoureux, les rejoint au premier relai et obtient l'agrément du vieux baron et de sa digne épouse.

L'abbé de la Tour ayant achevé sa lecture, la baronne de Berghen propose des objections, dont la première est que le récit ne prouve rien, encore qu'il l'ait amusée :

« Cela doit donc aussi me suffire, riposte tranquillement l'abbé ; mais n'avez-vous pas quelque estime pour chacune de mes trois femmes ? »

La baronne en convient. Sur quoi l'abbé lui fait sentir qu'elle estime Joséphine parce qu'elle est une bonne fille dévouée à sa maîtresse ; qu'elle estime Constance parce qu'elle fait un usage généreux d'une fortune « dont un casuiste sévère pourrait lui disputer la propriété ; » qu'elle estime aussi Emilie, si indulgente pour l'inconduite de sa femme de chambre et qui, scrupuleuse au début pour elle-même, se laisse enlever par son amant : elle a renoncé à la perfection, mais l'amour, l'amitié, la reconnaissance « *s'enrichissent de cette perte et substituent un autre mérite à celui qu'elle leur sacrifie.* »

« Il faut, ajoute-t-il, voir en un homme, pour le pouvoir estimer, que quelque chose lui paraît être bien, quelque chose être mal ; il faut voir en lui *une moralité quelconque.* »

La baronne trouve que ce « quelconque » donne une grande latitude à nos vertus, ou plutôt à nos vices :

« Si un homme, dit-elle, s'avisait de se permettre tout, hors de faire gras le vendredi et de travailler le dimanche, que diriez-

vous de lui ? — J'étudierais ses facultés et m'informerais de son éducation ; et si je voyais que de bonne foi il met plus d'importance aux observances que vous dites qu'à nul autre devoir, j'oserais bien le déclarer imbécile, mais non totalement immoral. — Mais ne pensez-vous pas que vos trois femmes, si elles étaient connues, seraient d'un mauvais exemple ? »

L'abbé ne croit pas que cet exemple puisse séduire personne, parce que toutes trois ont souffert, qu'elles souffrent encore ; et il propose à la baronne de lui lire les lettres qu'il a reçues des divers personnages de son histoire. Ces 12 lettres sont des réflexions sans suite sur tous les sujets possibles : elles n'ajoutent rien au roman, mais bien à l'admiration que nous inspire l'esprit si actif, si libre et si original de l'auteur. Nous y reviendrons dans un instant. Mais constatons une fois de plus combien l'analyse est impuissante à donner une idée vraie des charmantes fictions de Mme de Charrière. Nous avons déjà cité le mot de Mme Necker de Saussure : « Les plus médiocres de ses romans m'ont laissé l'idée d'un auteur qui sent et qui pense, » — et Mme de Staël assurait qu'on y fait encore des découvertes à la dixième lecture. Tel était aussi l'avis de Sainte-Beuve, qui, pendant son séjour à Lausanne, en 1837, interrogea M. Clavel de Brenles sur Mme de Charrière, lui emprunta les *Trois femmes*, et les lui renvoya avec ces lignes :

« Je vous devrai d'avoir bien connu une personne qui était mieux qu'un auteur, et dont l'esprit si net et si ferme devait se revêtir avant tout, dans la vie, de négligence et d'agrément. Ces *Trois femmes* m'ont charmé ; qu'il y a là plus de choses qu'il ne semble ! Combien de résultats et de réflexions qui passent sans prétendre à se faire remarquer, et qu'il est agréable, dans un mot, dans un trait, de les saisir ! La morale en est bien sceptique, mais en somme elle tourne au bien ; il y a une vraie tolérance, qui n'est pourtant pas l'indifférence totale. C'est un roman de Directoire, mais qui se peut avouer et relire même après toutes les restaurations [1]. »

[1] Nous devons communication de cette lettre à M. Charles Burnier, notre aimable et savant confrère de Lausanne, qui a eu en mains les papiers de M. Clavel de Brenles. Celui-ci vint voir Mme de Charrière à Colombier et dut la rencontrer quelquefois quand elle passait à Lausanne. Remarquons que les dernières lignes de la lettre de Sainte-Beuve, relatives aux *Trois femmes*, se retrouvent presque textuellement dans son article de la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1839. Il avait noté son impression toute vive et n'a pas laissé perdre le jugement si heureusement formulé dans sa lettre à M. de Brenles.

Scepticisme et tolérance, c'est bien là le fond, mais il y faut ajouter cette bienveillance qu'elle éprouvait pour tout esprit sincère et droit : sur cela du moins elle n'était point sceptique. Elle croyait fermement au devoir d'être vrai.

Au point de vue philosophique, on jugera sans doute que Mme de Charrière n'a pas compris le kantisme, ou qu'elle ne l'a compris que comme le comprennent encore bon nombre d'esprits cultivés ; elle y a vu la morale du devoir :

« L'idée du devoir me paraît simple, dit le prétendu kantiste, ne se composant que d'elle-même ; on ne peut pas l'analyser... C'est l'autorité éternelle... »

Ce qui fait, aux yeux de Kant, la moralité d'une action, c'est qu'elle est dictée par une loi *pratique universelle*. L'« impératif » est un caractère *surajouté*, et qui tient à ce que nous ne sommes pas purement raisonnables. Mais ce petit roman contient des observations justes, et qui portent, contre la morale kantienne véritable : l'auteur rétablit la part du sentiment, tout à fait sacrifiée par le philosophe, et l'on pourrait voir dans *Trois femmes* une protestation légitime contre le formalisme kantien.

Les lettres qui forment la seconde partie de l'ouvrage méritent l'attention que Sainte-Beuve leur avait donnée. Il fallait que Mme de Charrière eût une confiance illimitée dans l'esprit de ses lecteurs, ou plutôt qu'elle songeât moins à eux qu'à son propre plaisir, pour se permettre d'imprimer 140 pages d'une allure aussi fantaisiste. Théobald a pris au sérieux son *devoir* de seigneur d'Altendorf, il travaille au bonheur et à l'instruction du petit monde qui l'entoure ; la spirituelle Constance prend intérêt à ses efforts, et tous deux content à l'abbé de la Tour leurs expériences et leurs succès. Prétexte pour l'auteur à exposer ses idées sur l'instruction du peuple. Elle prêche la création de bibliothèques populaires ; mais il faut se garder d'appeler *ouvrages pour le peuple* les livres qu'on y mettra, car cela reviendrait à dire :

« Il y a des vérités que nous nous réservons : vos esprits grossiers ne les pourraient comprendre ; contentez-vous des objets que nous voulons bien vous présenter et considérez-les sous le point de vue qui nous convient... »

Puis vient une piquante dissertation sur l'idolâtrie qui met au Panthéon les cendres des grands hommes :

« Il me semble qu'on devrait se faire scrupule de préparer à l'esprit humain une éternité d'enfance : certainement, ceux qui vont renouvelant sans cesse ses poupées, ne veulent pas qu'il sorte jamais de tutelle. Le clergé philosophe est aussi clergé qu'un autre, et ce n'était pas la peine de chasser le curé de Saint-Sulpice pour sacrer les prêtres du Panthéon. »

Sur l'inégalité sociale et les devoirs réciproques des classes :

« Quelqu'un disait à un nouveau riche : « Vous soupez bien et donnez souvent à souper à vos amis. C'est fort bien fait ; mais par égards pour vos voisins, mettez une sourdine à votre tourne-broche. » Je ne crois pas que le nivellement des fortunes soit possible, et je conviens sans détour que je suis fort éloignée de le désirer, mais j'espère que partout on va épargner le bruit du tourne-broche à celui qui ne devra pas manger de rôti... La prudence le veut. La générosité exige davantage, elle veut qu'on diminue le luxe privé, les jouissances égoïstes, et que les grandes fortunes se popularisent. Riches, si vous voulez qu'on vous pardonne vos richesses, ne vous contentez pas d'être charitables : soyez généreux. Il est difficile de donner le bonheur, mais facile de donner quelque plaisir. Amusez le pauvre, partagez avec lui vos amusements ; en hiver, ayez pour lui, s'il se peut, quelque spectacle qui l'égaie ; en été, des bains qui le rafraîchissent, des promenades qui le récréent. Ainsi vous étoufferez dans son âme la réflexion triste et envieuse... »

Sur l'inégalité des sexes :

« Je n'ai jamais eu foi, déclare Constance, à nos privilèges ni à nos désavantages naturels, et mille fois j'ai cru avoir démontré la fausseté des uns et des autres, en faisant remarquer à chacun qu'il connaissait au moins une femme qui avait plus de force de raison, et une autre qui avait moins de délicatesse d'esprit que tel homme faible, que tel homme délicat de sa connaissance. Cela devait suffire, et il devait être prouvé pour chacun qu'il n'y avait rien dans la qualité d'homme et de femme qui déterminât quoi que ce soit relativement à nos facultés intellectuelles. Mais à un argument sans réplique on ne laisse pas d'avoir mille choses à répliquer, et pour argument dernier, on en vient à vous dire que cette différence (prétendue) entre le caractère de l'homme et de la femme est un bienfait de la nature. — *Toute femme que je sois, je ne me laisse pas persuader un fait par l'utilité dont il pourrait être.* »

Son scepticisme :

« J'ai d'autant moins le cœur à la dispute, que je vois tous les jours des raisons de douter de ce que j'avais cru indubitable... J'ai béni mon destin de n'avoir à conduire qu'une petite nacelle et, en la conduisant mal, de ne pouvoir noyer que moi. »

Sa philosophie pratique est une sorte de stoïcisme : il convient aux âmes hautes de se taire sur leurs douleurs en face de la souffrance générale :

« La plainte commencée meurt sur mes lèvres, et dans le silence auquel je me force, mon âme se raffermit. »

Quelques personnages nouveaux apparaissent dans les lettres de Constance et de Théobald. On y remarque une petite comtesse de Horst, cervelle d'oiseau, qui rappelle beaucoup la demi-reine d'Angermünde. Enfin, Théobald s'amuse à écrire son petit « dictionnaire philosophique, » où il y a de jolis articles :

« *Dimanche*... Il est bien vrai que le dimanche on joue, on s'enivre, on se bat plus que les autres jours ; mais de quoi le vice n'a-t-il pas abusé ? Chaque dimanche la propreté rétablie redonne à l'humble cabane un aspect plus riant, ôte à la vieillesse quelque chose de sa difformité, et rend à la jeunesse son éclat et son charme. Chaque dimanche, les enfants se rapprochent de leurs pères et mères, l'amant retrouve sa maîtresse et partage avec elle des jeux que leurs parents ont le loisir de surveiller. Conservons le dimanche ! Est-ce trop d'un jour sur sept pour adorer Dieu, penser à soi et se réunir fraternellement avec ses semblables ?

Liberté. Oh ! quel mot ! On ne l'entend point ; personne ne l'explique. C'est un drapeau tout barbouillé ; mais sitôt qu'il se déploie, on marche, pour le suivre, à toutes les vertus, à tous les crimes et à la mort.

Modération. Qu'un homme pieux et doux me la recommande au nom de la religion, qu'un homme sage et plus âgé que moi m'y exhorte au nom de l'expérience, j'écoute, je me soumets... Mais qu'un homme lourd et froid me prêche la modération, je crois voir la tortue ou le limaçon vanter la gravité et la lenteur.... »

Cueillons ça et là quelques réflexions encore :

« Pourquoi les Français ont-ils tant de peine à apprendre une langue étrangère ? On dirait qu'ils croient déroger à la nature éternelle des choses en appelant le pain et l'eau autrement que *pain* et *eau*. »

A propos de *Don Quichotte*, qu'elle relisait souvent :

« N'est-il pas plaisant que ce soit chez le plus grave de tous les peuples que nous ayons trouvé une gaîté irrésistible ? Cervantès a fait rire ses compatriotes : après cela, il était bien sûr de faire rire toutes les nations. »

Voici enfin les dernières lignes du livre (ne pourrait-on les appeler profession de foi d'une sceptique ?) :

« Je respecte tous les scrupules, les scrupules religieux, les scrupules de l'honneur, enfin tous, ceux même qui n'auraient point de nom, et jusqu'à la soumission à des lois que rien ne sanctionnerait. Mon esprit, si ennemi de tous les autres galimatias, respectera toujours celui-ci. J'aimerai toujours à voir l'extrême délicatesse se soumettre à des règles qu'elle ne peut définir et dont elle ne sait pas d'où elles émanent. »

Il semble qu'on l'entende causer, penser en causant, ouvrir à son interlocuteur, — Benjamin, Huber ou Chaillet, — ces brusques échappées sur le fond mystérieux de l'âme. Elle avait réfléchi sur tout, elle forçait à réfléchir quiconque s'approchait d'elle. C'est le service qu'elle a rendu le plus constamment à ses amis, et qu'elle rendrait à ses lecteurs, s'il lui en restait. Ses romans sont moins l'œuvre de son imagination que la fleur de ses méditations morales, une recherche de la sagesse : « Où est le vrai ? Où est le bien ? Quel est le devoir ? » Elle pose en se jouant ces questions essentielles.

C'est pourquoi ses livres ne sont jamais finis : ils peuvent avoir des *suites* sans qu'il y ait de dénouement. A-t-on jamais tout pensé ? Il existe une « suite » de *Trois femmes* [1], écrite de la main de M. de Charrière. Elle ne vaut que par les vues originales que l'auteur prête libéralement à ses personnages. Mais l'auteur ne se fait pas illusion sur l'utilité de ces récits tout pleins de sa fine sagesse :

« Après tout, s'écrie-t-elle, qu'espérer de la fable ? Comment se flatter que la *fiction* la plus ingénieuse pourra instruire ou corriger le commun des hommes, quand l'*histoire* instruit et corrige si peu ceux à qui elle adresse le plus directement ses sévères et irrécusables leçons !... Les grands ne sont-ils pas comme cet homme poursuivi par des miroirs et ne pouvant

[1] Manuscrit de 69 pages, donné par Mme veuve Gaullieur à la Bibliothèque de Neuchâtel.

échapper à son image ? Comment font-ils donc pour ne voir jamais ce que tout leur montre ? Est-ce que par hasard ils ne sauraient pas lire, et ne paierait-on les précepteurs et les gouverneurs qu'on leur donne que pour les amuser perpétuellement avec les hochets de l'enfance et les grelots de la folie ? »

La critique s'occupa de *Trois femmes*. On en trouve dans le *Journal de Paris* (16 messidor, an VI) un compte rendu fort détaillé, d'après l'édition de Lausanne. Ayant exposé la thèse morale de l'auteur, le journaliste déclare :

« Ni avant, ni après le développement, nous n'avons pas entendu ce que c'était qu'une idée quelconque du devoir. Une *idée quelconque* est bien vague.... ; et l'expression *du devoir* comprend tous les devoirs partiels, tandis qu'ici l'on a bien de l'indulgence pour qui en remplit un ou deux, et passe par-dessus les autres... Les « trois femmes » sont Emilie, Joséphine et Constance. Chacune pèche par quelque côté, mais chacune connaît et remplit le devoir, ou, selon nous, quelques devoirs. »

Suit une analyse attentive du roman. A propos de la seconde partie, contenant les lettres écrites à l'abbé, le critique s'exprime ainsi :

« Ce tome second est plein de conceptions philosophiques et agréablement exprimées. Constance s'exprime non pas seulement sans recherche, sans air et prétention, mais encore en négligeant tant soit peu la pureté du style. N'importe : qu'on ne chicane pas sur les vraisemblances, on s'arrêtera avec plaisir sur bon nombre de pensées fines, délicates, spirituelles, pleines de sel et de sens. Par exemple, la noble comtesse et la roturière Joséphine accouchent chacune d'un fils au même instant ; Emilie et Constance ont à l'avance préparé des layettes, qui n'ont pas entre elles la moindre différence. Les nouveaux nés sont posés à côté l'un de l'autre ; le comte arrive, il croit que sa femme est accouchée de deux enfants, il caresse l'un, il caresse l'autre, les pose à droite, à gauche. La comtesse demande son fils ; lequel est le sien ? On n'en sait plus rien. Elle les rejette tous deux. Joséphine s'en charge et les allaite avec une égale tendresse. Ils seront élevés de même, et l'on verra un jour s'il y a quelque différence entre le sang noble et le sang roturier.

Constance veut faire encore une autre expérience sur deux jumeaux, l'un mâle, l'autre femelle : c'est d'élever comme garçon la petite fille, et comme petite fille le garçon ; on verra si la différence dans les résultats n'est pas autant l'ouvrage de l'éducation que celui de la nature.

...Nous pourrions citer beaucoup plus de jolies choses, mais elles ne nous ont pas éblouis sur le fond de cet écrit, lequel ne nous paraît exact ni en morale, ni en observation. Le résultat constant de l'observation est que l'honnêteté et le travail vont ensemble, comme le vice avec l'indolence ; à ce compte, Joséphine, laborieuse, devait être mieux traitée. Mlle Emilie se reproche quelques inconséquences, qui à peine méritent d'être aperçues. Elle avait un reproche bien plus grave à se faire. Elle avait à remplir un devoir aussi honorable qu'impérieux : c'était à elle à travailler pour se nourrir, elle et sa suivante. Elle n'est pas assez punie. Constance est la seule des trois qui ait une idée juste du devoir : dans l'impossibilité de restituer, elle fait du bien ; on ne pouvait rien demander de plus.

Nous en étions là quand nous avons appris que l'auteur des *Trois femmes* est elle-même une femme. Malgré nos profonds égards pour le sexe aimable, nous ne rabattrons rien de notre censure ; peut-être même, par cette considération, eussions (*sic*) insisté encore plus rigoureusement sur la loi des convenances. [1] »

Le *Journal littéraire de Lausanne* (1797, nº 8) est plus expéditif :

« Ce petit roman prouve ce qu'on savait, c'est que l'auteur a beaucoup d'esprit et de talent. Du reste, on peut mettre cette production au rang de ces bagatelles, qui sans utilité ont quelque agrément, mais dont une mère sage ne recommandera jamais la lecture à sa fille. »

Cela, c'est le point de vue « romand », selon lequel tous les livres doivent pouvoir être mis entre toutes les mains...

Mme de Charrière nous apparaît alors vivement préoccupée de l'état de la Hollande, qu'elle n'a point cessé d'aimer :

« Dans quelle affreuse situation ne se trouve pas ma pauvre patrie ! dit-elle à Mlle L'Hardy. Je n'ai aucune nouvelle directe. Je n'ai rien appris de mes parents, mais je sais assez ce qui arrive à d'autres et quel traitement ils éprouvent, pour pouvoir juger qu'eux aussi sont fort malheureux. Je plains le prince d'Orange. Il avait peu d'esprit, peu de capacité, mais il n'était ni ambitieux, ni méchant. Il ne tirera dans le malheur aucune dignité de sa figure ni de son caractère, et sera bientôt un malheureux commun et dédaigné. J'ai une opinion et des sentimennts tout contraires relativement à la princesse. Quant à leurs deux

[1] Mme de Charrière écrivait à Huber, le 21 octobre 1799 : « On m'a envoyé le *Journal de Paris* du 16 messidor. Je trouve qu'on n'a pas compris ce que l'auteur a voulu dire par l'idée du devoir... »

fils, je ne les connais point, mais je les crois présomptueux et trop médiocres pour avoir senti combien la tâche qu'ils ont acceptée était au-dessus de leurs forces... Je plains mon pays, mais je ne laisse pas de me dire que, n'y eût-il d'autres preuves de sa dégradation que ces enfants généraux, que ce duc d'York souffert chez nous malgré son ivrognerie et ses autres vices, c'en est assez, et qu'on ne doit pas s'étonner de notre chute, ni croire qu'il y ait quelque chose à regretter dans la situation dont nous sortons. Je me dis : ou nous étions forcés de souffrir, payer, reconnaître de pareils chefs, et en ce cas-là nous étions sous le joug le plus triste et le plus avilissant ; ou nous consentions à tout cela, et en ce cas nous étions des imbéciles ou des gens en léthargie. » (26 février 1795.)

Trois mois plus tard, elle revient sur ce sujet dans une lettre à d'Oleyres, où elle dit :

« Depuis bien des années ce n'est plus un gouvernement que le nôtre ; il n'y a chez nous ni force, ni énergie, ni esprit public. La modération, l'esprit de routine, nous faisaient subsister, et c'était tout. Je plains donc mon pays et ne le regrette pas... » (25 juin 1795.)

Elle se console, comme toujours, par le jeu de sa pensée des dégoûts que la réalité lui donne :

« J'ai la migraine aujourd'hui, écrit-elle. Je me suis fatiguée à écrire des *Lettres de Constance à l'abbé de la Tour*. Il y a tant de choses dans ces lettres ! Quelquefois cela me paraît un chaos plutôt qu'un petit trésor. Il faut corriger à présent, et c'est plus fatigant encore que de composer. Entre *serait* et *sera*, *acquérir* ou *obtenir*, j'hésite quelquefois une heure. Oh ! le sot travail ! Mais la *Gazette de Iéna* me consolera [1]. A propos de Iéna, Mlle Louise et M. Rougemont seront parrain et marraine vendredi prochain de la petite Huber. Les affaires de ces gens-là paraissent prendre une tournure un peu bonne. On se flatte que les meubles et les livres séquestrés à Mayence seront rendus. »

[1] Ce journal publia alors un compte rendu fort élogieux des *Lettres d'émigrés*, traduites par les Huber. « Vous ai-je dit que j'avais été louée le plus agréablement par la *Gazette de Iéna* sur les *Lettres de quelques émigrés*. Jamais intention d'auteur ne fut mieux sentie, jamais on ne fut loué plus précisément comme on eût souhaité de l'être. C'est si rare ! Quelquefois on vous estime par un côté que vous n'estimez pas, tandis qu'on blâme ou passe sous silence ce que vous croyez avoir de mieux ou de plus passable. Messieurs de Iéna n'ont eu avec moi ni l'un ni l'autre tort, et leurs louanges m'ont fait un plaisir extrême. » (A d'Oleyres, 25 juin 1795).

« 27 *mars*... Dans cet instant M. Berthoud baptise la petite Huber, Mlle Louise et M. Rougemont la tiennent sur les fonts, Mlle Moula s'est trouvée ici, ou bien y est venue avec M. Rougemont ; enfin, elle est avec eux... Tout cela dîne ici. La mère peut-être en sera. Je souhaite que non : avec tant de monde, sa vivacité m'importunerait assez. Mais il faut se soumettre aux circonstances, et ce n'est pas à moi à me plaindre de la gêne, à moi qui en éprouve si peu.... »

« *Ce* 28, *à* 7 *heures*... Mme Huber vint, elle est bien rétablie ; le dîner est fort bien allé. Son esprit a un peu sautillé, mais pas à l'excès. Son mari a été un peu pagnot [1], un peu *gothiquement* pagnot, comme dit M. Berthoud, mais ce signe de gaîté et de bonheur a quelque charme. M. Berthoud se flatte pourtant d'y trouver une guérison totale de sa propension [2] à la pagnoteterie. Un savant homme comme M. Huber ne se doute pas qu'il puisse si parfaitement ennuyer un homme comme M. Berthoud.

« 4 *avril* 1795... M. Berthoud et M. de Charrière ont eu la bonté de copier les *Trois femmes*, et je les donnai hier à Huber, qui les traduira. Elles vous amuseront plus qu'une autre à cause de la France, dont vous tenez, et de l'Allemagne, que vous connaissez. Je continue à écrire les lettres qui feront suite au roman, ou plutôt je corrige et copie les dernières. ...Ce sera un singulier petit ouvrage. Il paraît un roman de Gœthe, qu'on ne peut pas trop appeler nouveau, puisqu'il est fait il y a plusieurs années. Je le lirai. *Werther* est à mon gré un chef-d'œuvre. Je ne dis pas qu'il n'y ait point d'imperfection, mais c'est l'ouvrage du génie et d'une sensibilité exquise. *La Princesse de Clèves*, *Manon Lescaut*, *Werther*, voilà, à mon avis, en fait de roman, la gloire de la France et de l'Allemagne... » (A Mlle L'Hardy.)

Est-il besoin de souligner, dans le passage qu'on vient de lire, le fait du pasteur de Bôle copiant sans scrupule le roman des *Trois femmes ?*

---

[1] Littré indique *Pagnote :* qui est sans énergie, sans courage. Il indique aussi *Pagnot*, qui, en parler genevois, signifie *nigaud*, *dadais*. En langage neuchâtelois, *pagnot* s'emploie dans le sens de *plaisantin (Pagnoter :* plaisanter à tout propos). Voltaire a employé *pagnoterie* au sens de *bévue* (Lettre à Panckoucke, 9 juillet 1768). Sous la plume de Mme de Charrière, *pagnoterie* veut dire, comme en langage neuchâtelois, l'habitude de plaisanter.

[2] Elle a écrit par inadvertance *propensivité*.

CHAPITRE XXII

César d'Ivernois et Isabelle de Gélieu

« En vérité, je n'ai jamais vu de femme aussi bonne qu'elle. »
(Journal de Hagenbach.)

Encore la Demi-Reine. — Peinture de vie locale : Bôle et Colombier. — Le « petit maire ». — *Honorine d'Userche.* — *L'Extravagant.* — Nouvelles aventures d'Henriette ; tribulations de Mme de Charrière. Sa brouille avec le pasteur Chaillet. — Mme de Charrière et Joseph de Maistre. — Une lettre inédite de Joseph de Maistre. — Le *Bavard.* — Traduction de *Nature et Art.* — Isabelle de Gélieu. — Le bon Hagenbach.

La maladie de M. de Charrière, qu'on avait prise au début pour une passagère indisposition, avait été assez sérieuse [1]. Sa femme écrivait à Huber :

[1] Le médecin de la famille de Charrière était alors le docteur Lichtenhahn, que, selon la prononciation neuchâteloise, Mme de Charrière appelle Liegtan. Elle écrivait en 1793 à Mme L'Hardy ces lignes, où elle passe en revue le corps médical de Neuchâtel à cette époque : « Notre cocher [atteint d'une fluxion de poitrine] a été fort mal et n'est pas encore bien rétabli, quoique depuis quinze jours M. Liegtan et toute notre maison ayons fait l'impossible. Si vous aviez besoin d'un médecin, je vous conjure d'envoyer chercher Liegtan fils. Ce n'est pas une manière de charlatan comme Leschaux et Petitpierre, qui, de chirurgiens, se sont proclamés eux-mêmes docteurs en médecine. Ce n'est pas un vieux et froid routinier sans zèle, sans industrie, comme Neuhaus et comme le bon Dublé. » — Leschaux, on s'en souvient, avait soigné Benjamin à son premier séjour à Colombier : « Nous ne l'appelions, Constant et moi, que le petit bourreau. Sa physionomie, dès qu'il ne prend pas soin de la faire sourire, est bien la plus dure que je connaisse, et le

« Il fit avant-hier un tour au jardin. Hier il joua à la comète, pas fort longtemps. Son teint est bon, mais une altération nerveuse, qui se remarque de temps en temps sur son visage, me fait trop souvenir combien il a été malade pour que je n'en sois pas fort affectée. » (8 août 1795.) « Il ne laisse pas d'être assez difficile à présent : celui-ci l'ennuie, celui-là le fatigue, un troisième l'impatiente, et cependant, dans la situation où il est, ne pouvant ni lire, ni écrire longtemps de suite, il a grand besoin de recevoir quelque plaisir par le moyen de son prochain.» (A Mme de Sandoz-Rollin.)

La visite de M. de Salgas, qui vint passer quelque temps auprès de ses vieux amis, fit diversion à la monotonie d'une existence que la maladie et la vieillesse commençaient à rendre morose. Madame Huber aussi fut très souffrante pendant cet été-là, et on l'envoya consulter le docteur Rengger, à Berne, où son mari séjourna quelques jours avec elle. Mme de Charrière, bien que sa sympathie pour cette vaillante femme fût souvent mélangée de sentiments contraires, se montrait parfaite pour elle dès qu'il s'agissait de lui venir en aide : Chaillet-de Mézerac la louait à bon droit de cette « bienveillance active et tendre qui la pressait de voler au secours des personnes malheureuses. » Elle ne montra pas moins de sollicitude pour la pauvre demoiselle Tulleken, sa compatriote, qui l'aimait tant [1]. Atteinte de

sourire y renaît par réflexion tout à coup, et comme si des cordes semblables à celles qui font mouvoir les marionnettes agissaient sur ses muscles.» ... « Leschaux a de l'expérience, et, à ce que je crois, de l'adresse, mais il est foncièrement ignorant. Liegtan au contraire est savant et vient tout fraîchement de l'Hôtel-Dieu et de ses études, faites sous les meilleurs chirurgiens et médecins à la fois de Paris, et peut-être de l'Europe. Il entend particulièrement la partie de l'accouchement... » — Ce galant homme fut souvent appelé à Colombier pendant cette année 1795. Des relations assez intimes se formèrent entre ses clients et lui pour qu'il leur demandât d'être parrain et marraine de son fils Charles-Emmanuel, baptisé le 15 septembre 1795 et à qui M. de Charrière donna ses prénoms.

[1] Nous l'avons vue apparaître ch. XV, où nous avons donné le récit de sa première entrevue avec Mme de Charrière. Le testament de Mlle Tulleken abonde en marques d'affection pour la famille de Charrière, à qui divers souvenirs sont destinés : « A Mad. de Charrière, une bague de diamants entourée de petits rubis, pour laquelle elle m'a paru avoir de la préférence et sur laquelle je la prie de laisser tomber de temps en temps un regard de bonté en se souvenant de moi... A Mlle Louise de Charrière, un gobelet, etc. A M. de Ch., une petite commode à dessus de marbre. Je lui demande instamment de s'en servir en se rappelant qu'il a été mon tuteur et mon

phtisie, elle était allée à Lausanne se faire soigner par de la Roche, et adressait à Colombier de longues et tendres lettres. Mme de Charrière l'avait recommandée à l'héroïne des *Lettres de Lausanne*, c'est-à-dire à cette charmante et bonne Rosine Roëll, dont nous avons parlé et qui ressemblait par le cœur à la plus charitable personne de Colombier : « Rosine Roëll, écrivait la Hollandaise, est la Marianne DuPasquier de Lausanne : elle m'est venue voir tous les jours avec une bonté d'ange. » Mais la malade se sentait frappée à mort ; il lui tardait de se retrouver chez elle, à Colombier. Nous l'y voyons revenir à la fin de mars, et c'est le carosse de Mme de Charrière qui va la chercher à Yverdon. La sympathie de son « cher tuteur » et de sa « maman d'adoption » ne réussit pas à la rétablir : elle expira le 9 janvier 1796.

Tout cela n'était point pour égayer les habitants de la vieille maison du Pontet. Heureusement, Mlle L'Hardy allait revenir d'Angermünde, en dépit des instances de la demi-reine, qui ne voulait pas la laisser partir :

« La comtesse trouve singulier que cette vie que vous menez, n'étant pas trop monotone pour elle, le soit trop pour vous. Mais elle a des souvenirs que vous n'avez pas, des projets, sinon pour elle-même, au moins pour ses enfants, que vous n'avez pas non plus. Elle est entourée de gens qui parlent sa langue ; c'est un poisson qui souffre, il n'est pas dans son propre étang, mais il est pourtant dans l'eau ; et vous êtes un poisson hors de l'eau ou dans une jatte de porcelaine, un de ces jolis poissons rouges ou dorés qui nagent en rond éternellement dans une jatte du Japon. Une main amie les nourrit, mais l'espace de leur vie est trop étroit et leurs mouvements sont gênés, leur existence est triste. » (19 mai 1795.)

... Vos parents et les circonstances vous rappellent ; la comtesse a repris tout le courage d'une âme naturellement fière et forte... Je n'ai point songé à vous disputer à la comtesse lorsqu'elle était triste et qu'elle avait besoin de vous ;... à présent,

ami, et que jusqu'à mon dernier jour je lui ai porté une estime et une reconnaissance parfaites... A Mlle Rosine Roell, etc. » Mais voici une disposition vraiment touchante, qui peint la vie patriarcale du Colombier d'alors : « Je prie Mlle Marianne DuPasquier et M. de Charrière d'employer 50 florins à l'achat d'une bonne étoffe de laine pour jupes et de quelques paires de bas de laine pour les distribuer de ma part entre toutes les pauvres lessiveuses et lavandières de Colombier à l'entrée de l'hiver... »

il m'est permis de songer à moi et de me réjouir de ce que vous m'allez être rendue. » (9 juin 1795.)

...« Si la comtesse voit la chose comme elle est, elle ne vous donnera point de successeur, ou, si elle vous en donne un, elle changera sa vie. Autrement elle n'aura qu'une servante, car une amie veut qu'on la compte pour quelque chose. Ce n'est que sur le théâtre que l'on voit des Fatime, des Albine et des Oenone n'avoir d'autre existence que celle de leur maîtresse et vivre de confidences. Dans la nature il n'y a rien de pareil, mais il y a des intrigantes et des hypocrites qui, sous le semblant d'une soumission sans bornes et d'un renoncement à soi-même tel, qu'on pourrait croire qu'elles n'ont pas une âme à elles, et que, comme la lune, elles n'ont de lumière à montrer que celle qu'elles reçoivent du soleil, qu'une âme de seconde main, pour ainsi dire, — il y a, dis-je, de ces hypocrites-là, de ces soumises, de ces nulles-là, qui sous un faux dehors font très bien leurs propres affaires. A propos, Cléopâtre eut, je crois, une dame d'honneur qui se tua après elle ; voilà la seule réalité de ce genre qui me revienne à l'esprit. Dieu préserve la comtesse de mettre jamais l'attachement de personne à une pareille épreuve ! Quand on lui en donnerait la même marque, elle n'en jouirait pas, et il vaut beaucoup mieux que pendant une longue vie elle reçoive et rende de moins tragiques preuves d'amitié. Je dis : *et rende*, car ce n'est qu'une jouissance bien imparfaite que de se voir l'objet d'un sentiment qu'on ne partage pas, et entre deux personnes qui s'aiment, celle qui aime plus me paraît plus heureuse que celle qui est plus aimée. » (20 juin 1795.)

Mme de Charrière ne se faisait pas faute de morigéner directement la demi-reine, qui l'en fit un jour remercier en ces termes : « De toutes les méchantes personnes, Mme de Charrière est la plus aimable ; je la mangerais, elle et son billet. » Ses fermes exhortations, le calme bon sens de Mlle L'Hardy, avaient exercé sur la comtesse une influence heureuse ; elle commençait à prendre son parti de sa disgrâce :

« Elle a bien encore des travers, du faux, du louche, du romanesque, disait Mme de Charrière ; mais le malheur, la réflexion, la lecture, l'ont beaucoup changée. Mlle L'Hardy l'a forcée à se rendre compte d'elle-même plus qu'elle ne faisait, et je l'ai accoutumée à entendre la vérité. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 20 janvier 1796.)

Quand, aux derniers jours de 1795, Mlle L'Hardy fut de retour, la gaîté revint un peu à sa vieille amie. Voici une lettre écrite

un jour de belle humeur à d'Oleyres, qui lui avait recommandé un jeune étranger : c'est la peinture d'un coin du pays de Neuchâtel où l'on ne retrouverait guère, de nos jours, la vie insouciante et gaie de la fin du XVIIIe siècle :

« ...Si le jeune Anglais vient, je le recevrai de mon mieux. Vraiment, loin de le trouver mal conseillé, je pourrai vanter ce petit coin de pays comme recélant aussi bonne compagnie qu'aucun autre endroit. Mais il ne faut pas pour cela prendre Colombier seul, il faut s'étendre jusqu'à Bôle d'un côté, jusqu'à Auvernier de l'autre. A Bôle, il y a le ménage Marval : la dame est fort belle, le monsieur drôle et naïf, quoique conteur, et long comme père et grand-père ; une madame Julie Bovet, renommée pour l'esprit, le sens et la bonté ; une petite Cécile Borel, jolie et admirée, et bonne enfant malgré cela, et Mlle Dardel, la plus aimable personne de Neuchâtel, à ce que chacun dit. Tout cela va et vient, tantôt à la ville, tantôt à la campagne, sur les monts, dans la plaine. Je ne les vois pas : tant de femmes m'épouvantent, surtout quand elles ont de la réputation. On est perdu si, par malheur, on baîlle au milieu des grâces et des talents. Je ne m'y expose pas. Je ne puis pas promettre de m'amuser, et il est trop fâcheux de faire dire de soi : *Rien ne lui plaît*, ou : *Elle est jalouse de l'esprit qui est accompagné de la jeunesse.* Je connais seulement la brillante beauté de Mme Marval, et j'ai vu de loin les cheveux rouges qu'étale sa sœur avec une franchise et un courage qui tiennent de l'affectation.

Mais chacun admire tout cela ; c'est donc fort bien. Outre cette famille brillante, il y a à Bôle M. Berthoud, excellent et aimable homme, plein de sens et d'esprit sous des dehors étourdis et enfantins. Il y a M. Huber, qui est savant en littérature, et grand travailleur et très bon et honnête homme. Jamais on n'a mieux détruit qu'il n'a fait de fâcheuses préventions. A peine a-t-il trouvé du support en arrivant dans ce pays : à présent il y jouit d'une estime générale et de l'amitié de tous ceux qui le connaissent particulièrement. Voilà Bôle, à peu près. M^nes Berthoud et Huber, et votre parente Mlle Lisette Chambrier fourniraient dignement le sujet d'un nouveau chapitre, mais je crains de vous ennuyer de ce Bôle dont je prétends donner une si haute opinion, et pour ne pas faire courir le même danger à ce lieu-ci, je vous dirai en deux mots que Mlle L'Hardy y vient souvent d'Auvernier, ainsi que votre cousine Sandoz quand elle est chez M. son père. Elles ont beau être femmes, celles-là, je les aime chèrement. Elles sont jeunes cependant, et belles. Mlle L'Hardy s'est forcée sans doute à parler plus qu'elle n'y avait de penchant, pour amuser la triste comtesse de Dœnhoff, car elle est revenue d'Angermünde, après une année de séjour, plus parlante et aimable qu'auparavant ; cependant Angermünde

est la plus solitaire des petites villes. Mlle L'Hardy est vraiment charmante [1]...

...Nous avons un nouveau maire ; nouveau, c'est-à-dire depuis 15 mois. Il me semble que je le marierais bien avec Mlle L'Hardy, s'il était un peu plus riche. Il a trop d'esprit pour n'être pas touché de son mérite, et il me disait avant-hier qu'il ne connaissait rien de plus aimable qu'elle.

« Vous voyez, Monsieur, que je ne serai pas embarrassée de recevoir votre jeune Anglais... »

CÉSAR D'IVERNOIS
(D'après une miniature appartenant à M. E. Rosselet, à Nyon).

Né en 1771, César d'Ivernois, maire [2] de Colombier, issu d'une famille récemment anoblie, était un jeune avocat dont, sitôt ses études achevées, on avait fait un magistrat, selon l'usage du régime d'alors. Il avait un aimable talent de poète de salon, une conversation piquante, de la finesse, du tact, et un caractère parfaitement sûr. Il ne demandait qu'à subir l'influence de Mme de Charrière et à goûter le charme de sa société, qui lui fournissait une compensation à l'ennui de ses fonctions publiques :

« Il n'est pas fort heureux ni fort gai... Je me suis occupée doucement de lui [hier], quand nous étions seuls, et je l'ai plaisanté en compagnie. Il a un fond de bonté et d'honnêteté qui ne se dément en aucun temps. On aura en lui un ami sûr et un homme irréprochable. »

[1] Nous avons déjà cité, ch. XV, le brillant portrait de Mlle L'Hardy.

[2] Le maire, fonctionnaire à la fois judiciaire et administratif, était le chef d'une juridiction, où il représentait le Conseil d'Etat (gouvernement).

D'Ivernois justifia cet horoscope. Il fut un fidèle ami pour Mme de Charrière, à qui d'ailleurs il devait beaucoup :

« L'autre jour, écrivait à celle-ci Mme Chaillet-de Mézerac, quelqu'un parlait devant moi de votre petit maire et du bien qu'il retirerait d'avoir eu le bonheur de faire votre connaissance [1]. »

A sa bonté de cœur, César d'Ivernois joignait beaucoup d'esprit. Nous avons eu sous les yeux, grâce à l'obligeance de son petit-fils [2], un calepin où il consignait ses réflexions et qu'il appelait son *Vade mecum*. Il s'ouvre par une boutade un peu cruelle, mais vraie sans doute,... il y a cent ans :

« Parler, lire, penser... trois choses qu'on n'apprend pas au collège de Neuchâtel. »
« Pour réussir dans le monde, il faut : 1° s'occuper beaucoup de ses affaires ; 2° se mêler fort peu de celles des autres. »
« Voir en gros n'est pas voir en grand. »
« Celui qui s'écoute parler n'entend qu'un sot. »

Et cette maxime encore, qui est d'un bon élève de LaRochefoucauld :

« L'espérance d'une meilleure vie ne garantit personne de la crainte de la mort ; mais elle nous fait merveilleusement prendre notre parti de celle du prochain. »

Les petits poèmes de d'Ivernois sont notre première poésie indigène, neuchâteloise par les sujets, française par le tour. Dans sa *Promenade à Voëns* [3], on rencontre un passage fort galamment tourné, en l'honneur d'une de ses danseuses :

Tout à coup, l'imprudente Rose
Tombe dans un sentier glissant
Et se relève en rougissant.
Elle rougit pourtant sans cause :

[1] Dans une lettre de Georges Chaillet à Mme de Charrière, nous trouvons un témoignage analogue : « Si j'avais eu, lui dit-il, le bonheur de profiter plus tôt de votre excellente société, j'aurais fait en sorte que vous n'eussiez pas à regretter d'avoir pris la peine de chercher à me façonner. Ma docilité vous aurait attesté du moins toute l'étendue de mon admiration et de mon respect. »

[2] M. Albert d'Ivernois, à Colombier, qui a mis à notre disposition d'autres documents intéressants, entr'autres le portrait de Benjamin Constant qui figure chap. XII.

[3] Cette plaquette rarissime fut imprimée chez F. Gallot, à Neuchâtel, 1792.

Tout s'est passé fort décemment.
Là, pour conserver la mémoire
De ce tragique événement,
On dresse un simple monument;
Et pour rendre le fait notoire,
On l'y retrace en raccourci
Dans les quatre vers que voici :
« Prenez garde, nymphes légères !
« Sur ce gazon ne courez pas !
« Dans ce lieu, fatal aux bergères,
« Terpsichore a fait un faux pas ! »

Son petit récit *Le Mari consolé* est amusant et vif comme un conte de Gresset. Le début de son *Epître sur les jeux de société* est de franche allure, de bonne couleur locale :

Dejà novembre a prolongé les nuits,
Chaumont blanchit et l'hiver nous assiége ;
Bientôt nos ceps, dépouillés de leurs fruits,
Vont se courber sous des amas de neige.
Sortant enfin de son obscur cellier,
De vendangeur devenu petit-maître,
Chacun de nous au grand jour va paraître.
De six à neuf on nous verra briller
Dans ces grands thés que nous nommons soirées :
Cercles nombreux, rassemblés par devoir,
Où se rendront cent femmes bien parées,
Pour se montrer bien plus que pour se voir...

L'enjoué rimeur excellait dans l'impromptu, les gentillesses de circonstance. Une dame lui demande-t-elle un mot pour une vente de charité, il répond :

Pour la veuve et pour l'orphelin
Donnons aujourd'hui, puis demain;
Pour donner devançons l'aurore,
Et que le soir nous trouve encore
Donnant au pauvre d'une main,
Tandis que l'autre main l'ignore.

Etant à se raser, il reçoit la demande de quelques vers pour accompagner le bouquet de fête destiné à une octogénaire ; cet homme de ressource, sans quitter son rasoir, dicte aussitôt :

Cheminons et soyons contents;
La vie est un pèlerinage.
En vain la vieillesse et le temps
Voudraient attrister le voyage :
L'amitié, bravant leur outrage,
En dépit des quatre-vingts ans,
Répand des fleurs sur le passage.

Qu'on m'entende bien : je ne prétends pas qu'il faille admirer vivement cette poésie-là ; mais elle montre que l'esprit, que la grâce facile du XVIIIe siècle avaient gagné jusqu'aux Neuchâtelois ! D'Ivernois fut chez nous l'incarnation de cette époque aimable et légère. Le romantisme le trouva récalcitrant, il en resta aux élégies de Parny et ne fit grâce qu'au *Lac* de Lamartine, qu'il a copié dans son *Vade mecum*, après des vers de Voiture et de Voltaire [1].

Le « petit maire », — c'est ainsi que l'appelle Mme de Charrière — l'amusait sans effort en se moquant un peu de ses concitoyens ; il apportait à Colombier la chronique du chef-lieu, qu'elle s'empressait de transmettre à d'Oleyres ; voici qui est pris sur le vif :

« 16 *mars* 1796.... On a joué beaucoup de pièces, on s'est diverti, jalousé, disputé. Mlle Moula a très bien chanté, Mme de Luze-Mézerac très bien joué. Le fils du châtelain de Thielle [2] a charmé le public et les femmes. Mme X... a eu des jalousies conjugales relativement à Mlle de L... Pâques approchant a dit au théâtre des passions et des plaisirs :

..... Que désormais ce salon soit fermé,
Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé !

M. d'Ivernois, notre maire, dit qu'actuellement on se prépare à écouter M. Chaillet, M. Chaillet, à tonner contre les mondanités, et le temps qui s'écoulera ensuite jusqu'à l'hiver, à faire oublier le prédicateur et les sermons. Ainsi va le monde dans toutes sortes d'occasions. Les désastres publics, la guerre, les révoltes des peuples, prêchent aussi, et sont aussi oubliés. Les puissances oublient, les peuples oublient. Le sommeil de l'insouciance est

[1] Il médisait en ces termes de la littérature nouvelle :

Autrefois, pour plaire au lecteur,
Gagner du bien ou de la gloire,
Il fallait du temps, du labeur,
De l'esprit et de la mémoire :
Aujourd'hui, pour se faire auteur,
Il faut avoir une écritoire.

[2] Le châtelain de Thielle était alors Jean-Jacques de Sandoz-Travers. Son fils François (1771-1825), qui jouait si bien la comédie, fut à son tour châtelain de Thielle, puis conseiller d'Etat et président du Tribunal souverain. Un de ses fils, Jules, avec qui la famille s'est éteinte en 1847, est l'auteur du *Cabaret de Brot*, poème cher aux Neuchâtelois. Ajoutons que César d'Ivernois devait épouser, quelques années plus tard, la sœur de François de Sandoz-Travers.

profond, le réveil de l'impatience est turbulent et plein d'imprudence, et chacun se trouve enfin où il n'avait pas le dessein d'aller. »

Le renouveau de mouvement et de vie qui se produisait autour d'elle avait ranimé sa verve ; et comme Huber ne cessait de compter sur sa plume agile, elle écrivit d'un jet, « en 9 ou 10 jours tout au plus », le petit roman d'*Honorine d'Userche*. Elle y travailla « jusqu'à se donner la fièvre », et l'acheva au commencement de 1796. C'est, comme elle le dit à d'Oleyres, un livre « bizarre, fruit singulier d'un moment de verve heureuse » :

« *Honorine* a été conçue, écrite, traduite presque en un instant, et jamais rien n'a dû avoir autant qu'elle le mérite d'une *prima intenzione*. Nous verrons si cette intention plaît au public. La traduction est fort bonne, à ce qu'il m'a paru. On me l'a lue avant de l'envoyer à l'impression, et je me suis donné les airs d'y faire changer certaines choses. Vous voyez, Monsieur, que je crois entendre l'allemand... Je me sens si peu digne de gloire, et la postérité est quelque chose de si idéal, que j'écris tout simplement pour Mme de Montrond et M. Huber. Moyennant cela, j'échappe aux embarras de l'impression et à des soins auxquels je suis extrêmement maladroite [1]. » (16 mars 1796.)

C'est une préoccupation morale fort sérieuse qui a inspiré l'écrit dont elle parle si négligemment. Elle veut faire sentir le danger de certaines théories que les philosophes répandent, sans songer aux applications qu'en feront logiquement les esprits simplistes.

« On sera effrayé sans doute, dit-elle à Huber, des conséquences tirées ici par un esprit hardi, mais point extravagant, de certaines idées publiées par les uns à bon escient, mais par beaucoup

[1] Huber traduisit bien vite *Honorine*, qui parut en allemand peu de temps après *Trois femmes*. M. Geiger a publié dans *Euphorion, Zeitschrift für Litteraturgeschichte*, t. VII, 2e livraison, un article intitulé *Zu den Briefen Hubers an Schiller* (1786-1796), où il cite une lettre relative à Mme de Charrière : « Ici, dans mon voisinage, écrit Huber au poète, habite une femme d'un esprit extraordinaire et de la plus haute originalité. Peut-être deux ouvrages d'elle que je viens de traduire vous tomberont-ils entre les mains. *Trois femmes*, paru il y a déjà quelque temps, et *Honorine d'Userche*, qui sortira bientôt de presse. On y peut voir combien, avec le plus sincère amour de la vérité et la capacité la plus grande de la trouver, on peut cependant manquer, ne fût-ce que de l'épaisseur d'un cheveu, la vérité » (9 mars 1796).

d'autres avec fort peu de réflexion et de prévoyance. C'est ce que j'ai voulu d'*Honorine*... » (1796)... « Je ne suis point du tout en peine de la moralité ; si je l'étais, il n'y a pas d'amour-propre qui me rassurât. Que le sens moral, s'il existe, se fasse sentir contre tout ce que pourrait faire penser *Honorine*, et dans cette supposition il n'y peut manquer. S'il n'existe pas, qu'on raisonne, et qu'on se détermine d'après sa raison. J'avoue que je ne crois pas trop à un sens moral. Cette hypothèse rentre dans celle des instincts et des idées innées. Je ne nie pas non plus ; mais il me semble qu'on explique mieux nos idées morales par l'espoir *du plaisir et de l'argent* et la crainte de *l'enfer et de la potence*, qui ne se détruisent pas plus complètement dans la plupart des têtes qu'un malentendu ne se détruisait dans la tête de Mme d'Userche. » (Septembre 1797.)

L'abbé de la Tour, après un assez long voyage, se retrouve chez la baronne de Berghen, avec les mêmes gens qui, l'année précédente, formaient sa société. Un jour, cette question vient sur le tapis : « Faut-il permettre à tout le monde de publier toutes ses idées relativement à Dieu et à la nature, à l'Evangile et à la raison ? » L'abbé répond :

« Si j'allais jamais plus loin qu'un humble pyrrhonisme sur ce dont il m'est difficile d'être pleinement persuadé, si j'avais une opinion, je me tairais. Oui, après ce que je viens de voir, je me tairais scrupuleusement, ou si mon silence était une sorte de déclaration, je parlerais pour la religion professée dans le pays que j'habiterais et je ne m'abstiendrais d'aucun de ses actes extérieurs. »

— Qu'avez-vous vu ? interrompt la baronne. L'abbé répond par l'histoire d'Honorine d'Userche.

C'est la romanesque et douloureuse aventure de deux enfants adultérins, nés des mêmes parents, et qui, ignorant tous deux le secret de leur naissance, s'éprennent l'un de l'autre : ils découvrent l'effroyable vérité au moment où ils vont s'unir. La mère, Mme d'Userche, est dévote et frivole; le père, le marquis de la Touche, est le type, tracé avec une vigueur mordante, de l'incrédule agressif, tel qu'il s'en formait à l'école de Diderot et des Encyclopédistes. Son athéisme, qui va jusqu'à la négation de tout principe moral, se plaît à détruire les convictions religieuses de son entourage. Grâce à ses abominables leçons, la malheureuse Honorine, déjà fort mal élevée par une mère bigote et

vicieuse, a perdu la foi en Dieu, qui la soutiendrait dans l'effondrement de son bonheur. Séparée de son frère Florentin, qu'elle ne doit plus revoir, et qui meurt victime de la Révolution, elle n'a pas même la consolation de croire à la survivance de son âme, et va criant, en sa solitude et sa détresse : « Florentin ! Florentin ! n'existerait-il plus rien de toi ?» L'auteur a donc voulu mettre en relief les conséquences sociales du matérialisme déclaré et militant : il détruit certains principes, disons, si l'on veut, certains préjugés, sans lesquels la société ne saurait subsister :

« Il est, dit l'abbé de la Tour, de bons esprits qui sont matérialistes, qui sont athées ; si vous vous faites l'apôtre avoué de cette doctrine, vous pourrez la propager par vos discours et par la foi implicite que vos lumières inspirent ; vous les propagerez ; mais un jour vos prosélytes eux-mêmes vous puniront de les avoir persuadés. »

C'est ce qui arrive au marquis de la Touche, dont les discours ont enlevé à Florentin, et par contre-coup à Honorine, toute conviction morale. Et, comme c'est souvent le cas, la femme est, en un sens, plus logique que l'homme, plus outrancière dans les conséquences pratiques qu'elle tire de la doctrine acceptée [1]. Honorine constate avec tristesse qu'il ne reste rien dans son âme, l'amour ôté :

« Je regrette Dieu, Florentin ; avec lui je n'étais pas si seule que je le suis à présent. Je n'ai plus d'autre Dieu que toi, et quand tu me manques, tout me manque. »

Cela n'est rien encore ; mais lorsqu'elle apprend qui est ce Florentin qu'elle aime, la voilà prête à braver le préjugé social et à épouser son frère. Elle a de forts bons arguments :

« Les enfants d'Adam, pour ceux qui croient à Adam, se marièrent entre eux. S'il a plu à quelques hommes de qualifier de crime ce qui avait paru bon et simple à d'autres, que m'importe ! »

Elle ne s'inquiète pas davantage de voir le marquis de la Touche, son père, écrasé par l'horreur de cette situation : « J'ai

[1] Mme de Charrière a dit ailleurs, au sujet de cette « logique » particulière aux femmes : « Constance faisait remarquer à Emilie que les femmes, une fois qu'elles avaient secoué le joug des bienséances, en portaient le mépris plus loin que les hommes » *(Suite* inédite de *Trois femmes).*

trop bien compris ses leçons pour être susceptible de la moindre ombre de remords ».

Une scène vraiment tragique est celle où, froidement, Honorine tient à son père un discours qu'on pourrait résumer en ces deux mots : « Vous êtes un coquin ; mais, étant donné vos principes, vous avez raison de l'être ».

« Je ne songe pas, dit-elle, à vous faire le moindre reproche. Vous n'en méritez aucun. Celui qui n'a cru à aucune vertu, n'a dû en respecter aucune. S'il n'y a point de devoir, on n'en peut point trahir. Seulement, il faudrait permettre aux autres les mêmes conséquences que vous avez tirées pour vous de vos principes. — Je voudrais, Mademoiselle, ne les avoir point eus. — Pourquoi, s'ils sont vrais ? — Je voudrais surtout n'en avoir point parlé. — Je dirai encore : Pourquoi ? J'aime sur ce point l'indiscrète sincérité des gens d'esprit. Heureusement pour le vulgaire, ils lui apprennent à n'être pas plus qu'eux la dupe des préjugés qu'ils ont secoués. »

Cette question des conséquences sociales des doctrines, elle a préoccupé la génération actuelle et inspiré même un roman célèbre. Il est intéressant de voir, au sortir du siècle de l'Encyclopédie, Mme de Charrière la poser avec tant de sérieux :

« Tout homme bien intentionné, dit-elle, devrait dans les discours qu'il tient, les écrits qu'il publie, les exemples qu'il donne, s'imaginer qu'il peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. »

N'avait-elle pas, à la suite de quelques expériences personnelles, fait des réflexions sur le danger de tout dire ? Ce qui est sûr, c'est que, de plus en plus, elle évite de heurter de front les opinions qu'on professe autour d'elle, et même se comporte comme si elle les partageait : elle les juge nécessaires au bon ordre de sa maison et du monde. En face de la religion, elle observe l'attitude d'un silence respectueux, et nous la verrons donner une Bible à une jeune catéchumène. Ce respect de la religion considérée comme élément d'ordre social, c'est, nous le voulons bien, un hommage que les sceptiques lui rendent volontiers. Mais, chez Mme de Charrière, le doute est mêlé d'un reste d'attachement traditionnel à des croyances qu'elle n'a jamais cru pouvoir rejeter absolument. Elle pensait très sérieusement ce qu'elle fait dire à l'abbé de la Tour :

« Celui-là court risque de devenir très malheureux et de tourmenter beaucoup la société, qui ne croit ni à Dieu ni à l'âme. »

Elle dit encore ce mot si frappant : « L'incrédule m'a fait pitié, et l'apôtre de l'incrédulité m'a fait peur [1]. »

Le roman d'*Honorine d'Userche* est suivi de trois dialogues philosophiques entre Amphidoxon et Basilagogue, intitulés *de l'Esprit et des Rois*. C'est une dissertation sur l'éducation des princes ; comme toujours, l'auteur s'y montre une infatigable remueuse d'idées, et, en moins de cent pages, excite notre réflexion sur vingt sujets divers.

Dans le même temps, elle écrit une comédie en trois actes, en vers, l'*Extravagant* [2], que M. de Salgas remet au net de sa fine et jolie écriture, pendant le séjour qu'il fait à Colombier au printemps 1796. Nous en possédons une copie faite par César d'Ivernois. C'est une œuvre insignifiante, pâle et sans vie, où nous cueillons seulement deux ou trois traits. L'auteur constate la froideur des Neuchâtelois, qui n'osent pas dire qu'ils sont amoureux, de peur de se compromettre en laissant percer un sentiment naturel. Cinquante ans plus tard, un de nos poètes a pu dire :

> Notre peuple, où fleurit la noble particule,
> A force de réserve échappe au ridicule [3].

En fait de ridicule passager, notons l'état d'esprit inquiet créé à Neuchâtel par la Révolution et qui rendait tout inconnu suspect, de telle sorte que la police soupçonnait un agent de l'étranger dans le moindre marchand forain :

> On voit l'hostile envoi de mille bayonnettes
> Dans un assortiment de ciseaux et mouchettes !...

[1] Que pensait-elle de Jésus ? Tenait-il une place quelconque dans sa vie intérieure ? Comment envisageait-elle son œuvre et sa mort ? — Elle a toujours été fort réservée à cet égard. Nous croyons cependant discerner son sentiment intime dans cette déclaration d'Honorine d'Userche : « Quant à Jésus-Christ, je l'aime. J'adore de lui sa sagesse, sa douceur et quelques actes d'un courage doux et simple. *Ce n'était sûrement pas son intention, qu'on nous le montrât sans cesse subissant un supplice affreux.* J'ai résolu de lire l'*Imitation de Jésus-Christ.* »

[2] « Elle ne se peut jouer ni imprimer », dit modestement l'auteur ; « la scène est à Neuchâtel » (A d'Oleyres, 24 mars 1796).

[3] Jules Gerster (1813-1867), *Esquisses poétiques*.

Nous sommes moins défiants ; mais ne se marie-t-on pas encore comme ce Neuchâtelois de 1796, qui considère le choix d'une femme comme un arrangement domestique à compléter et la fait entrer dans sa maison

Comme il place un fauteuil au milieu de six chaises !

Enfin, nous qui connaissons, hélas ! un Neuchâtel de plus de 20,000 habitants, ne laissons pas perdre ce croquis de l'humble ville d'alors :

Ce petit Neuchâtel, quand par deux fois l'on court
De la tour des Prisons jusqu'au fond du faubourg,
Devient grand. J'en atteste et mes pieds et ma tête.
Encor si le pavé d'une manière honnête
Pour les pauvres piétons pouvait être arrangé !
Au pays des Anglais vous avez voyagé :
N'avez-vous pas, Monsieur, chez ce peuple si sage,
Admiré des trottoirs le bienfaisant usage ?

Si seulement tout cela était dit dans la prose alerte et simple de l'auteur !

Cette année 1796 allait lui apporter de graves préoccupations domestiques. L'état de M. de Charrière donna de nouveau des inquiétudes à son entourage ; sa femme négligea sa correspondance pour se consacrer à lui :

« J'eus, écrit-elle à d'Oleyres après un long silence, une si vive alarme sur M. de Charrière et j'ai été obligée pendant longtemps à des soins si assidus, motivés par une inquiétude presque continuelle, que vraiment j'ai de quoi m'absoudre à mes propres yeux... Il est assez bien, à de la faiblesse près et une grande irritabilité ou mobilité de nerfs. » (16 mars 1796).

Elle fit consulter à Genève le fameux docteur Butini par l'intermédiaire de M. de Salgas, qui lui écrivait :

« Depuis que j'ai reçu votre lettre, M. de Charrière et vous êtes toujours présents à mon esprit. Vous m'assurez que vous faites tout ce que vous pouvez : comme si je ne connaissais pas votre cœur et l'intérêt que vous prenez à lui ! »

Mais un autre souci allait fondre sur elle. Depuis quelques années, les Charrière avaient à leur service un cocher originaire de Lamboing (Jura bernois) qui s'appelait Jean-Jacques Racine

C'était un vrai don Juan de village, avantageux et fat, dont raffolaient les bonnes :

« Nous n'entendons plus parler de l'amoureuse Marie, écrit Mme de Charrière, mais je crains que le beau Racine ne fasse deux autres malheureuses en la personne de Marguerite Miéville, à qui il en a conté longtemps, et de notre Lisette ou Lydie Maillardet, à qui il commence à en conter. Que ce puissant amour est une drôle de chose ! On ne le conçoit qu'autant qu'on l'éprouve... Quelquefois je trouve affreux qu'un Racine, parce qu'il est un peu joli, un peu suffisant, un peu fringant, puisse s'immoler tant qu'il veut de victimes et même plus qu'il ne veut... »

Elle ne prévoyait pas — elle aurait dû prévoir — que la plus infortunée victime de ce cocher bellâtre serait Henriette Monachon. L'émoi fut grand dans la maison lorsqu'on apprit que l'aimable soubrette jouait pour la seconde fois le rôle de la Joséphine des *Trois femmes*. Ce qui rendait la situation fort pénible, c'est que le séducteur avait pris sa victime en grippe et refusait de l'épouser, après lui en avoir fait la promesse. Puis il se ravisa ; et alors, on ne sait pourquoi, ce fut Henriette qui ne voulut plus de lui : les promesses de mariage, déjà publiées, durent être annulées. Ce furent des négociations interminables ; le Consistoire, le Conseil d'Etat, les autorités civiles et ecclésiastiques du canton de Berne s'occupèrent pendant près de deux ans de cette affaire, qui remplit de son bruit la maison et le village de Colombier. Mme de Charrière écrivit des centaines de lettres, des mémoires, multiplia les démarches de tout genre, consulta l'avocat Monvert, mit en mouvement tous ses amis, depuis Alphonse de Sandoz-Rollin, chancelier d'Etat, jusqu'à l'officieux Huber, fort lié avec le procureur-général Rougemont. « Je suis si lasse d'implorer, et toujours inutilement, de la faveur pour cette pauvre fille ! A qui n'ai-je pas écrit !... » L'enfant d'Henriette était déjà célèbre avant d'être né. Ce qui aggravait la situation, c'était le premier enfant, Prosper, né en 1792 et qui risquait de perdre, par le mariage de sa mère, ses droits à la bourgeoisie de Grandson...

Madame de Charrière, dans son aveugle affection pour Henriette, avait le tort de la défendre envers et contre tous. Noble sentiment, mais attitude peu diplomatique, car l'opinion, se sentant bravée, s'exaspérait. M. Chaillet-de Mézerac lui écrivait :

« Je crois que pour votre propre tranquillité, et celle des personnes auxquelles vous vous intéressez, vous devriez pour quelque temps céder à l'opinion ou aux préventions du public. Les hommes pris en masse raisonnent peu ou mal, leur réunion les rend intolérants ou opiniâtres, mais si l'on paraît leur céder, ils reviennent facilement. Il me semble donc que quand on le peut, ce parti vaut mieux que d'attaquer de front : c'est à vous à juger et à apprécier ces raisons. Mon père fut rayé de sa bourgeoisie et obligé de quitter le pays pendant plusieurs années parce qu'il ne croyait pas aux peines éternelles [1]. »

Ce langage était la sagesse même : elle ne l'écouta point et ne craignit même pas de se brouiller avec un de ses plus anciens amis, le pasteur Chaillet. Celui-ci lui adressa de franches remontrances sur la scandaleuse récidive d'Henriette, et déclara qu'il romprait avec Mme de Charrière si elle ne renvoyait pas cette fille. Le choix fut vite fait : elle répondit qu'elle gardait « son Henriette ». Chaillet prit alors congé d'elle par une lettre qu'il signa, selon son habitude : « Chaillet, *serviteur de Jésus-Christ* ». Sur quoi Mme de Charrière de s'écrier : « *On ne dira pas : Tel maître, tel valet* [2]. »

Le 19 septembre 1796, Henriette accoucha d'un garçon. Emues du scandale, les autorités s'apprêtaient à la chasser de la Principauté. Et sa maîtresse écrivait à son amie Mme Sandoz :

« ...Ne me trouvez-vous pas heureuse, placée comme je suis, M. de Charrière malade, mes belles-sœurs très étrangères pour moi, Colombier mon séjour (et M. de Charrière n'en aime aucun autre), d'avoir quelqu'un que ses fautes ont isolé, que mon support m'a acheté, qui n'a que moi au monde ! Si on me l'ôte, je suis seule absolument, et il se passera 8, 10, 15 jours sans que je dise ni entende une seule parole à mon gré. Je sais bien que cela ne doit être d'aucune considération contre des lois

[1] Nous avons déjà mentionné (chap. VII) le fougueux et loyal colonel Chaillet. Il fut au nombre des plus courageux défenseurs du pasteur Ferdinand-Olivier Petitpierre, qui prêchait la non-éternité des peines et fut destitué en 1762, au moment même où Rousseau allait s'établir à Môtiers. Le colonel Chaillet vécut en exil à Morat. On le retrouve parmi les plus ardents partisans de Rousseau contre le pasteur Montmollin et la Vénérable Classe (voir Charles Berthoud, *Les quatre Petitpierre*, Neuchâtel, 1875 ; Fritz Berthoud, *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers*, déjà cité).

[2] Nous tenons cette anecdote de M. Ch. Berthoud, qui la tenait lui-même de Mme de Chaillet-Gouhard, belle-fille de Chaillet.

positives, — supposé qu'il y en ait dans ce pays, car on pend ou s'abstient de pendre par des considérations morales : M. de Pierre pend ; M. de Montmollin absout ; M. Tribolet ne fera plus pendre ; mais lorsque votre Conseil d'Etat est censeur des mœurs, quand il s'agit de *scandale*, je trouve qu'on aurait pu faire quelque attention à une étrangère, à une personne qui n'a pas un parent plus près qu'à 200 lieues. On fait le contraire, on favorise ceux que leur position favorise déjà. Si Covin [1] avait été agréable à MM. de Pierre, il n'aurait pas été chassé. Mne D..... a eu..... [2], sans que le scandale ait fait sévir personne. Je citerais bien d'autres exemples de cette faveur si partiale, mais ce serait tomber dans le cailletage commun dont j'ai tant à me plaindre. Tant mieux, au bout du compte, que tout le monde ne soit pas tourmenté. Peu m'importe l'inconséquence, si elle est heureuse et bonne dans beaucoup de cas. Mais ce n'en est pas même une. Je suis étrangère, née en Hollande, Henriette à Grandson. M. Rougemont m'a écrit une grande lettre que je n'ai pas lue ! J'ai vu : *La famille de Charrière* : là-dessus, j'ai donné la lettre à M. de Charrière, afin que, s'il y avait quelque chose d'utile pour d'autres que pour moi là-dedans, on le sût. Quant à moi, je suis en chair vive sur les procédés de vos messieurs, ou plutôt sur ce qui en résulte pour moi ; et quant à ce qu'ils sont, eux, personnellement, leurs *principes*, leur *façon de voir*, je ne m'en soucie en façon du monde. J'aime mieux croire à leur vertu que *d'y aller voir*, et je signerai aveuglément quand ils voudront qu'ils sont des gens admirables.

Voilà les Lambelet qui se marient, dit-on, comme s'ils n'étaient pas du tout parents : Alphonse croyait la chose impossible, et elle ne rencontre pas d'obstacle ! N'ai-je pas raison de dire que vous n'avez point de lois, et qu'on en fait ou en suppose dans chaque occasion ? Ce serait-là le meilleur des gouvernements, si les hommes qui gouvernent étaient doués d'une sagesse surnaturelle. C'est comme cela que vous gouvernez vos enfants. Point de code, point de statuts, point de *dix tables ;* avec le temps vous aurez besoin pourtant de certains règlements qui s'écriront dans leur mémoire et qui se conserveront entr'eux comme une respectable tradition. — Sur ce, je vous quitte, ma belle. C'est une agréable image que celle du gouvernement maternel, tel qu'il est et sera exercé par vous. » (29 novembre 1796.)

Mme de Charrière accuse notre pays de n'avoir pas de lois : il n'en avait, en effet, point au sens strict du mot ; mais elle ne se rendait pas compte de ce qu'on appelle le *droit coutumier*

[1] Cet émigré était maître d'armes à Neuchâtel.

[2] Ici, un passage tellement scabreux, qu'une suppression s'impose...

et croyait que tout dépendait du caprice des magistrats : « Si j'étais libre, je quitterais ce pays sur l'heure, » écrit-elle à son amie. Elle en veut à M. de Charrière, en qui elle ne trouve pas tout l'appui dont elle aurait besoin :

« Dépendant de lui plus que des autres, et ayant, malgré lui, compté sur lui, je me suis deux cents fois fâchée lorsqu'il me manquait et n'était rien du tout pour moi. J'avais grand tort, et j'ai été toujours bien honteuse de cette malheureuse exception à ma philosophie générale, qui veut que, les gens une fois connus, on s'accommode d'eux comme ils sont, ou s'en sépare... Vous savez peut-être que Racine menace Henriette d'un procès. Je *priai* hier M. de Charrière de faire dire par Mlle sa sœur à Racine que s'il l'accuse, lui, en accusant Henriette, il fallait qu'il sortît de la maison ; et, *à ma prière*, M. de Charrière a donné cette commission à sa sœur. S'il m'inculpe, moi, il sera curieux de voir ce que feront le frère et la sœur. Je ne les *prierai* de rien. » (15 novembre 1796).

La situation était fort tendue, et ce post-scriptum l'atteste plus clairement encore :

« Je crois qu'il est assez égal à M. de Ch. que je mange à table. Il y reste peu, la conversation l'y fatigue encore plus qu'ailleurs, et son régime lui donne assez d'humeur. Il me retrouve dans ma chambre quand il veut. D'ailleurs, quand cela ne lui serait pas égal, il n'en serait ni plus ni moins, à moins qu'il n'exigeât. Ce sont de ces fractions de sentiment que je néglige, comme les négociants négligent les deniers dans leurs grands comptes. »

« 7 *décembre* 1796.... L'année passée, j'éprouvai une secousse très forte : M. de Charrière malade comme il l'était me paraissait en quelque sorte n'être plus. Le moment présent n'était plus lié aux temps passés. Je ne pouvais plus savoir bon gré ni mauvais gré de rien. Quand il m'arrivait de discuter quelque chose, c'était par distraction... Après quelques mois, secousse nouvelle. Je fus très fâchée, et d'autant plus qu'ici je n'avais qu'Henriette qui pour moi fût quelqu'un. Vous savez mon histoire de cet été. Vous savez que si j'en croyais trop une fille que j'aime depuis 8 ½ ans, on a cru tout aussi implicitement un manant, un faraud, un fat d'écurie que l'on ne connaissait pas. Il y a eu un moment de frénésie contre elle dont je suis encore à comprendre la cause. Les *enquêtes secrètes* de Mlle Louise m'ont donné un dégoût si grand, si grand ! J'ai tant vu la faiblesse produire la méchanceté ! J'ai tant vu la convenance propre se mêler à tous les raisonnements, dicter toutes les opinions et ôter jusqu'à la faculté de réfléchir. Voilà, au dedans de la maison, ce que j'ai vu, et des dames les étranges procédés descendaient

aux servantes... Au dehors, que voyais-je ? Une grande patience à écouter Mlle Louise, quand il aurait été si simple de dire : Pourquoi déchirer de la sorte quelqu'un que votre belle-sœur aime ? Si vous parvenez à la faire chasser, qui est-ce que Mme de Charrière aura à sa place, et quel si grand plaisir, quelle abondante récréation lui pouvez-vous donner, qui lui rende sa solitude supportable ? — Point du tout, on écoute, on parle entre soi, on réprouve ; une opinion vraie ou non se forme, et des gens qui ne m'aiment pas saisissent cette occasion de me le témoigner ! Au fond, cela se réduit à ceci, qu'on m'a fait beaucoup de mal, les uns sans y songer, les autres en y songeant, et qu'on n'a pas pu (ceux qui l'ont voulu) me rendre service. C'est tout simple; il en arrive cent fois pis tous les jours à gens qui méritent mille fois mieux que moi. Aussi n'ai-je pas la plus petite rancune, et hors quelques moments courts et rares, je ne sens pas beaucoup d'aigreur ; mais ce qui est simple aussi, c'est que j'espère fort peu des autres, me renferme en moi-même... Il m'arrive d'être une heure ou deux à travailler près d'Henriette sans que l'une ni l'autre nous n'ouvrions la bouche. » (A Mme de Sandoz-Rollin.)

Cette triste compagnie même allait lui être ôtée : le gouvernement prit contre Henriette un arrêté d'expulsion[1]. Le ressentiment

[1] Le 26 septembre 1796 : « Considéré qu'Henriette Monachon a déjà accouché d'un enfant illégitime dont elle n'a point voulu indiquer le père; vu, de plus, le scandale qu'a occasionné dans la juridiction le refus qu'elle a fait, d'entrée, d'épouser le père du second enfant qu'elle vient de mettre au monde, le Conseil ordonne au sieur maire de Colombier de faire signifier à ladite Monachon l'ordre de sortir de l'Etat avec son enfant entre ci et Noël prochain ». *(Manuels du Conseil d'Etat*, vol. 142). L'enfant fut baptisé le 3 décembre 1796, sous le nom de Jean-Louis Racine, fils de Jean-Jacques-Louis et de Catherine-Henriette Monachon. Le 19, Mme de Charrière adresse au Conseil d'Etat une supplique (apostillée par M. et Mmes de Charrière) demandant la révocation de l'arrêté d'expulsion, attendu que « cette fille a réparé par sa soumission et sa conduite subséquente le scandale qu'elle a donné; que d'ailleurs elle est malade, et que ses soins sont nécessaires à l'enfant, âgé de trois mois. » Le Conseil d'Etat ne se laissa point attendrir : la fille-mère dut quitter le pays. Elle fut autorisée à y rentrer par arrêt du 9 octobre 1797, sur sa promesse d'être sage, et au vu de la sentence du Consistoire suprême de Berne réglant le différend avec Racine, ainsi que d'un rapport favorable du maire d'Ivernois. Elle avait passé son exil à Diesse, à Neuveville, à Bienne, à Berne, — partout suivie par la sollicitude de sa maîtresse. Le pasteur de Colombier, M. de Gélieu, prêta à la malheureuse un appui dont Mme de Charrière lui sut beaucoup de gré : « Malgré l'extrême prévention qu'il y a dans ma paroisse contre Henriette Monachon, écrivait-il au gouvernement, je ne vois aucun inconvénient à ce

de Mme de Charrière paraît s'être porté principalement sur M. de Pierre, maire de Neuchâtel, qu'elle accusait de s'être montré implacable pour la servante en haine de la maîtresse. Elle lui demanda carrément raison de son hostilité. Il répondit :

« Pourquoi je vous hais, Madame ? — Pardon, mais votre question nécessite la mienne : Pourquoi cela vous intéresse-t-il et me le demandez-vous ? Visiblement, parce que vous liez mon opinion dans l'affaire dont vous me faites l'honneur de me parler, avec la haine que vous croyez que je vous ai vouée... Sur quoi, il se défend de cette accusation, qui est *presque une insulte* ... Vous m'avez outragé, Madame, outragé de la façon la plus sensible... »

LE MAIRE DE PIERRE

Ce fut un temps bien pénible pour elle que celui de l'absence de sa protégée : elle se sentait seule, n'était plus servie à son gré, et répétait : « Mon Dieu, cela ne m'arrivait pas avec Henriette. Qu'on me la rende, au nom du Ciel ! » Ainsi disait-elle à Mme de Sandoz-Rollin, à qui elle écrit le 11 mars 1797 :

qu'elle obtienne la permission d'y revenir, d'après la promesse qu'elle fait, et que sans doute elle accomplira, de réparer, par une conduite décente et régulière, le scandale qu'elle a donné deux fois. Les mœurs me paraissent assez vengées par la sévérité que MM. du Conseil d'Etat ont déployée envers elle, et qui a produit le meilleur effet dans mon Eglise... »

« Hier, j'ai été assez bien... La journée se passa comme il convient à une convalescente qui ressemble à une plante battue et presque déracinée par toutes sortes de vents et d'inondations, et que plus d'un voyageur a secouée sans merci en passant auprès d'elle. Je dis *plante* sans trop savoir de quelle espèce elle est. Moins humble que le roseau, elle ne plie pas ; moins altière et moins forte que le chêne, un moindre vent la peut abattre tout à fait... Vous m'avez fait grand plaisir en me venant voir, et en me montrant quelque zèle. Il n'y a que Dieu qui, n'ayant besoin de personne et connaissant le fond des cœurs, se puisse contenter de l'attachement silencieux et purement mental de ceux qui l'aiment... »

Elle se plaignait du reste à tort de la rigueur et de l'arbitraire des mesures prises contre sa protégée. Toute autre qu'Henriette, qui se fût trouvée dans son cas, eût été traitée de la même façon, c'est-à-dire avec une sévérité que nous avons peine à comprendre, aujourd'hui que l'autorité n'a plus à intervenir dans la vie privée des citoyens. C'était le gouvernement paternel, avec tous ses inconvénients, mais aussi certains avantages.

Pour se distraire de ces ennuis, Mme de Charrière feuilletait — un peu négligemment — les livres nouveaux. On était au début du Directoire : la période orageuse qui venait de finir offrait un sujet de méditations qui inspira quelques ouvrages importants, tel celui que Mme de Staël fit paraître à Lausanne en 1796 et que Mme de Charrière juge en ces termes dédaigneux :

« J'ai lu l'*Influence des passions* par lambeaux dans les journaux qui en parlent. C'est brillant et décousu et inutile et fort mal composé, à ce qu'il me semble, et je n'ai pas eu la force d'en faire la lecture de suite et en entier. Quand l'esprit est employé de cette sorte, il ne me charme pas, je ne puis l'admirer, il me fatigue. Je le reconnais et le salue comme étant de l'esprit ; mais après cet hommage, je ferme le livre de Mme de Staël comme les lettres de Voiture et de Balzac, et beaucoup d'autres livres très spirituels aussi. » (A d'Oleyres, 23 janvier 1797) [1].

[1] On parlait de cet ouvrage avant sa publication. D'Oleyres écrivait le 2 juin 1795 à Mme de Charrière : « Mme de Staël paraît fort occupée, dit-on, d'un plan d'ambition qui la rendrait l'*héroïne* d'un grand parti s'il réussissait ; sinon, elle en deviendra l'*aventurière*, et fera pour se consoler ce chapitre de l'*Ambition* qui manque encore à son grand ouvrage sur l'*Influence des passions*. Elle prétend que l'amitié n'en est pas une, et je ne saurais le lui pardonner. »

L'injustice est manifeste, et nous n'avons pas la ressource de l'attribuer à un manque d'intelligence : Mme de Charrière n'entendait pas désarmer. Elle eût appris avec satisfaction qu'à ce moment Benjamin écrivait à sa tante Mme de Nassau qu'il était « terriblement fatigué » du lien qui l'unissait à l'auteur de l'*Influence des passions*, et souhaitait de le briser [1]. — Mme de Charrière lut, en revanche, avec enthousiasme un livre qui fit grand bruit alors et parut à Neuchâtel sous ce titre : *Considérations sur la France*. Elle écrit un peu mystérieusement à d'Oleyres, le 26 mai 1797 :

« J'ai lu un livre fort étrange, pas trop bien raisonné, à ce qu'il me semblait, ou qui du moins ne m'offrait aucun résultat clair et décisif. On y montrait une grande horreur pour le crime, pour les cruautés ; et la guerre, qui n'est qu'un crime légalisé et une cruauté permanente, y est traitée légèrement, comme une chose nécessaire qui a toujours été et sera toujours. La religion chrétienne, ou plutôt la religion catholique, y est prouvée par sa durée ; et cependant on a existé longtemps, et dans bien des endroits on existe encore sans elle, et actuellement l'auteur la voit en lutte avec son ennemie l'incrédulité, sans qu'il soit encore bien décidé, sinon par une pétition de principe, laquelle l'emportera. Les Bourbons y sont regardés comme rois nécessaires, et la royauté comme nécessaire aussi, et les rois comme les élus privilégiés de Dieu, et cependant le *bonnet rouge* a ôté toute trace *de l'huile sainte du front royal*. Enfin, j'ai trouvé un peu de désordre et des raisonnements peu concluants dans ce livre, mais jamais je ne vis tant d'esprit, ni un style aussi piquant. J'ai lu avec avidité, j'ai recommandé avec enthousiasme, j'ai fait tout au monde pour savoir quel était l'auteur. Je crois enfin le savoir. M. de Salgas est sûr de l'avoir deviné, et dit que l'auteur est à Turin. Connaissez-vous M. le comte de *** [2]? Connaissez-vous le livre dont je viens de vous donner une idée ? J'allais le nommer, cet auteur qui se cache, ou plutôt je l'avais nommé, mais cela est indiscret. J'allais dire le titre du livre, mais cela aussi serait déplacé. Je me sens une vraie sympathie pour l'auteur, et ne voudrais pas manquer de délicatesse à son égard. Vraiment, il existe de la sympathie entre nous. Je n'ai pas, tant s'en faut, son esprit ni son style. Il est érudit, et moi je ne sais rien. Mais cette idée que vous avez applaudie dans certaines lettres [3], cette idée que rien de ce qui s'établit

[1] Recueil Melegari, p. 266.
[2] Elle avait d'abord écrit l'initiale M., qu'elle a ensuite barbouillée.
[3] Les *Lettres d'un évêque français à la nation* (ch. XIII).

ad hoc ne réussit et ne dure, il l'a comme moi et la développe beaucoup mieux. Il pense comme moi qu'on ne peut *faire* un gentilhomme : il l'était, ou se fait tout seul. Mais ce qui est plaisant, il s'est fait répéter plusieurs fois, il y a environ deux ans, une chanson que j'avais faite, air et paroles : Mlle Moula la lui a chantée et rechantée, et quand on voulut après cela lui faire chanter un air pathétique, il la pria de n'en rien faire et de lui laisser ingâtée l'impression de quelque chose de gai. — Si vous voyez l'auteur en question, dites-lui ce que je viens de dire, la critique comme l'éloge, et la vive admiration, et la sympathie, et que j'imagine que ce serait un grand plaisir de passer une heure ou deux avec lui et avec son *frère*. Au lieu de *voyager* alors *autour de ma chambre*, je resterais en place pour les mieux écouter [1]. »

Nous venons de rencontrer le nom de Mlle Moula : nous ignorons où elle connut Joseph de Maistre ; serait-ce à Louèche, où elle fit une saison vers 1794, serait-ce simplement à Neuchâtel, où il vint peut-être pendant l'impression de son livre ? Quant à cette bonne demoiselle, nous ne la reverrons plus à Colombier. Après avoir demeuré deux ou trois ans chez son amie intime, madame de Perregaux-Gaudot [2], elle partit, en 1797, pour l'An-

[1] Xavier de Maistre avait publié le *Voyage autour de ma chambre* en 1794. — Chambrier d'Oleyres était entré en relations avec Joseph de Maistre à Turin. Ils demeurèrent en correspondance. Parmi les lettres de Joseph de Maistre conservées aux archives de Chambrier, il en est une, écrite de Pétersbourg, le 16/28 août 1803, où nous lisons ces lignes :

« ... Quant à Mme de Staël, je me réjouis avec vous de sa perfectibilité. Nos disputes sur la théologie et sur la politique amusaient jadis les cercles de Lausanne ; maintenant que la voilà disciple de Condorcet, — car le système de la perfectibilité illimitée appartient à cet excellent homme, — nous aurions de nouveau maille à partir, si nous nous rencontrions encore, mais il n'y a pas d'apparence.

« Croiriez-vous, Monsieur le baron, que je suis assez barbare pour n'avoir pas lu *Delphine* ? Vous en rougirez pour moi, mais telle est la vérité. Je veux cependant me lever un de ces jours de grand matin, et me mettre en possession de cette chaste Delphine pour avancer ma perfectibilité. Il restera néanmoins toujours un point sur lequel je ne suis pas perfectible, c'est la profonde estime et la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc., etc. »

[2] Cette dame possédait une jolie collection de petits portraits dessinés par Mlle Moula. Son petit-fils, M. Frédéric de Perregaux, à Neuchatel, a eu la bonté de nous les confier ; nous en avons reproduit plusieurs au cours de ces deux volumes (voir les tables des illustrations).

gleterre, où elle avait sa sœur, Mme Cooper, mère de plusieurs enfants.

Excitée par ses lectures, Mme de Charrière conçut le projet d'une feuille périodique, qui devait s'appeler le *Bavard*, et à laquelle M. de Salgas procura quelques souscripteurs. Il en parut deux numéros ; mais le libraire dut, faute d'abonnés, laisser tomber cette publication ; nous n'en avons retrouvé aucun exemplaire et ignorons jusqu'à quel point elle justifiait son titre [1].

[1] Nous savons seulement que l'auteur n'épargnait pas Mme de Genlis, dont elle ne pouvait souffrir les ouvrages. D'Oleyres note dans son journal, le 25 janvier 1801 : « Mme de Charrière est fort prévenue contre Mme de Genlis, qu'elle a fort critiquée dans une feuille périodique qu'elle voulut mettre en train il y a quatre ans, intitulée le *Bavard*. Il n'en parut que quelques numéros par forme d'essai ». Elle écrit elle-même à Mme de Sandoz-Rollin, à propos d'un des livres de Mme de Genlis, qu'elle le trouve « si moral, si endoctrinant, d'un style si sec ! » et ajoute : « Cette femme n'est jamais qu'une maîtresse d'école. » — Quant au *Bavard*, il paraît que Mme de Staël se méfiait de ce petit journal entrepris à Colombier ; c'est ce qui ressort d'une lettre de Mme Bontems-Prevost à Mme de Charrière (1798) : « ... *Jenny* voulait avec ardeur les deux numéros du *Bavard*, qu'elle ne connaissait pas, parce qu'elle croyait que vous y disiez du mal d'elle. La voilà à Paris... » — Ce surnom de Jenny, dont use d'ordinaire Mme Bontems pour désigner Mme de Staël, est emprunté au roman les *Ruines de Yedburg*, — et il n'est pas précisément gracieux : *Jenny* Southwell y est représentée comme une femme « perverse, artificieuse, corrompue et sans pudeur,... la plus rusée, la plus fausse, la plus perfide coquine qui soit dans les trois royaumes ». Elle est la maîtresse d'un homme sans mœurs appelé Melro. C'est par ce dernier nom, aussi peu flatteur, que, dans ses lettres, Mme Bontems désigne Benjamin. — Nous connaissons deux morceaux inédits de Mme de Charrière qui pourraient avoir été destinés au *Bavard*. L'un, qui nous a été obligeamment prêté par Mme Charles d'Ivernois, est intitulé : *Eloge de l'Indolence* et porte l'indication : n° 7. Le manuscrit est de la main de César d'Ivernois, avec des corrections de Mme de Charrière, et la mention : « Adressé à César d'Ivernois par Mme de Charrière. » On reconnaît aisément le style et certaines idées favorites de l'auteur. L'autre morceau, qui se trouvait joint aux lettres de Mme de Charrière à Huber, est intitulé : N° 8. *Des auteurs et des livres*. Le début de cette « feuille » mérite d'être cité : « Diderot me dit un jour qu'il n'y avait point d'auteur qui eût un autre but en écrivant que d'acquérir de la réputation. J'étais jeune, je ne pouvais croire qu'il dît vrai. J'objectai ; il n'en voulut rien rabattre. Mais Mirabeau, lui dis-je, l'Ami des hommes ? — Il écrit assez mal, me répondit Diderot, pour qu'il soit naturel de penser que ce n'est pas par amour-propre qu'il écrit, et ce n'est pourtant que l'amour-propre qui le fait écrire, ainsi que moi et tous ceux qui écrivent. — Je rendis grâce aux écrivains

L'auteur avait alors sous presse un nouvel ouvrage, nous voulons parler de la traduction de *Nature and Art*, de Mrs Inchbald [1]. M. de Salgas, qui avait conservé un vif intérêt pour les choses d'Angleterre, lui écrivait :

« L'on a donc commencé l'impression de votre traduction d'*Art et Nature*. J'en suis charmé, et je la lirai sûrement avec un intérêt que celle qui existe déjà et l'original même ne m'auraient pas inspiré. L'auteur, Mrs Inchbald, est, dit-on, remariée à M. Godwin. C'est tout ce que j'en sais. Elle a été actrice, et outre ses deux romans, elle a composé quelques pièces de théâtre qui ont été jouées avec succès. »

L'ouvrage, imprimé par Fauche, avait pour correcteur le professeur Meuron [2], qui ne se bornait pas à le revoir au point de vue typographique, mais proposait ses critiques à l'auteur :

qui m'en avaient imposé. Aujourd'hui, personne ne dissimule, et ce qui met à découvert l'intention de chacun, c'est que chacun ne parle guère que de soi. L'un, méconnu, veut se faire mieux connaître ; l'autre, accusé, veut se justifier ; un troisième a besoin de s'épancher dans le sein du public. Au lieu d'historiens, nous n'avons plus que des biographes, qui tous nous donnent leur propre vie à lire et leur propre cœur à étudier... A quoi devons-nous ce débordement d'un loquace égoïsme ? Ne serait-ce point aux *Confessions* de Rousseau ? Oh ! misérable effet d'une cause aimable ! Il faut bien pardonner à Rousseau, mais c'est en gémissant que je lui pardonne... »

[1] Elisabeth Inchbald (1753-1821), auteur de *Simple histoire* (1791) et de *Nature et Art* (1796). Une traduction de ce dernier ouvrage par Deschamps, avait paru en 1796. Il fut traduit de nouveau par Paquis en 1830, sous le titre : *Henri et William*, ou *La Nature et l'Art* (voir Girault de St-Fargeau, *Revue des Romans)*. Il s'agit, dans cette histoire fort romanesque, de deux frères orphelins, dont l'un fait un brillant mariage, tandis que l'autre, humble musicien, essuie toute sorte de revers. Chacun d'eux devient père ; mais tandis que le fils du premier reçoit l'éducation mondaine la plus soignée, — et la plus artificielle, — le fils du second est élevé par la nature : il se montre en toute occasion et de toute manière supérieur à son cousin. Celui-ci tourne fort mal, séduit une fille qu'il abandonne à la misère et au crime ; puis, devenu magistrat et juge, il condamne à mort, sans l'avoir reconnue, son ancienne maîtresse. Cet épisode fait songer à l'histoire de la Maslova et de Nekhludov dans *Résurrection*.

[2] Henri de Meuron, né en 1752, était un des hommes les plus cultivés et les plus modestes que possédât alors Neuchâtel. C'est à lui qu'on doit la grande et belle édition des *Œuvres* de Charles Bonnet, qui était son ami (Neuchâtel, 1779-1783). Le « professeur Meuron » (on le désignait toujours ainsi) enseignait les belles-lettres et la philosophie. Il est le créateur de la Bibliothèque de Neuchâtel, dont il fut le premier directeur, pendant plus de vingt ans. Il joua un rôle important dans la *Société du Jeudi* et dans la

« Quelquefois l'auteur résiste, conte-t-elle à d'Oleyres ; mais le plus souvent il cède, et cela non par complaisance, mais par conviction. On ne peut pas être trop sévère avec soi-même, ni écouter la critique avec trop de docilité. » (21 juin 1797.)

Quelle idée avait eue Mme de Charrière d'entreprendre cette traduction ? — Il s'agissait simplement, au début, de faire faire un exercice à sa jeune amie, Mlle de Gélieu, à qui elle enseignait l'anglais. Le travail achevé, ces dames le jugèrent digne de l'impression, et le signèrent de leurs initiales : « Nouvelle traduction par Mlle de G*** et Mme de C***. »

LE PROFESSEUR MEURON

Mais il est temps d'introduire Isabelle de Gélieu, qui a toujours partagé dans notre pays la réputation d'esprit et le prestige littéraire de sa grande amie. Elle était née le 9 juillet 1779 à Lignières, où son père était pasteur[1]. Il avait

Société *d'Emulation patriotique*, auxquelles notre pays doit beaucoup. Le pasteur Chaillet était au nombre de ses intimes. Meuron est mort en décembre 1813, le jour de l'entrée des Alliés à Neuchâtel.

[1] Jonas de Gélieu (1740-1827) fut pasteur à Colombier dès 1790. Il s'occupait, en même temps que de sa paroisse, d'agriculture et d'apiculture. Son *Conservateur des abeilles*, publié en 1816, est un ouvrage de valeur aux yeux des spécialistes. — Une sœur du pasteur, Salomé de Gélieu, fut l'institutrice de la sympathique reine Louise, alors duchesse de Mecklembourg. Lorsque, en 1814, Frédéric-Guillaume III visita la Principauté qui venait de lui être rendue, il ne manqua pas de voir, au presbytère de Colombier, l'ancienne institutrice de sa regrettée compagne. (Voir *Musée neuchâtelois*, 1876, p. 199 et suiv.)

épousé la fille du pasteur Frêne, de Tavannes, savant distingué et philosophe méditatif qui a laissé un petit recueil de *Pensées* [1]. Isabelle avait hérité de son grand-père maternel et de son père un esprit studieux et appliqué. Son caractère, fait de fermeté et de douceur, s'alliait aux dons les plus remarquables de l'intelligence. A dix ans elle voulut apprendre le latin pour être en mesure d'aider ses jeunes frères dans cette étude. Le père, à qui ne plaisait guère cette résolution, déclara n'y consentir que si la fillette lui récitait le lendemain sans faute le psaume 119 : il croyait la rebuter sûrement ; le lendemain, il dut essuyer le long psaume, — et autoriser le latin. A treize ans, elle fut mise en pension chez une tante à Bâle. Le doyen Bridel, alors pasteur de l'Eglise française de cette ville, fut le confident des premiers essais poétiques de la jeune Neuchâteloise et écrivit sous son portrait les vers qu'on lira tout à l'heure.

Revenue au bout de trois ans à Colombier, où son père était pasteur depuis 1790, elle ne songea qu'à se rendre utile aux siens et fut la seconde mère de ses nombreux frères et sœurs. Sa liaison avec Mme de Charrière commença par un échange de rimes. Pendant un séjour chez son aïeul, à Tavannes, la jeune fille fut impressionnée par la vue d'une cascade, qui lui inspira quelques strophes assez gentiment tournées :

> O vous, jours fugitifs de mon heureuse enfance,
> Comme l'eau qui s'enfuit je vous ai vu couler...

Mme de Charrière, ayant eu connaissance de ces vers, adressa à l'auteur un rondeau fort aimable ; Isabelle répliqua par un impromptu plein de déférence et d'admiration ; puis l'on se vit

[1] *Pensées d'un curé de campagne* (sans date, ni noms d'auteur et d'éditeur). Selon une note manuscrite dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, l'ouvrage aurait paru en 1768. Mais le Dr Schwab, biographe d'Isabelle de Gélieu, attribue à celle-ci la publication des *Pensées*. — Le *Musée neuchâtelois* (1877) a publié des extraits du journal du pasteur Frêne, qui fut à Colombier en 1789. Il alla faire visite aux Charrière, mais ne vit, dit-il, « ni monsieur, qui avait à faire, ni madame, qui, je crois, était encore au lit ; mais mesdemoiselles Charrière nous reçurent bien poliment ; l'une nous fit voir leur beau jardin, grand et contenant beaucoup de plantes rares ; l'autre, grande cultivatrice d'abeilles, nous montra sa grande ruche à l'anglaise, toute de verre et où l'on voit les abeilles travailler ; elles nous montrèrent en partie les chambres bien meublées, ornées d'estampes, etc... »

à peu près tous les jours. Nous empruntons ces détails à une note manuscrite, laissée par le doyen Lardy, qui était alors ministre-suffragant à Colombier ; il poursuit ainsi :

« ... J'ajouterai quelques mots sur Mlle Isabelle de Gélieu, avec qui j'ai vécu pendant plus de quatre ans sous le même toit... Elle était charmante, quelquefois sérieuse et absorbée par ses pensées, plutôt que gaie, un peu romanesque, ce qui était aussi la tendance de sa mère, femme du plus grand mérite sous tous les rapports, et d'une amie plus âgée qu'elle, avec qui elle était intimement liée et qu'elle perdit de bonne heure, Mlle Lisette Prince. Mlle de Gélieu fut singulièrement précoce à tous égards... Elle apprit avec facilité l'allemand et l'anglais. Il était difficile qu'elle n'éprouvât pas et n'excitât pas de passions. Aussi ne lui ont-elles pas fait défaut. Elle eut pour premier adorateur, à moi connu, pendant qu'elle était à Tavannes, chez son grand-père, un capitaine de vaisseau, français, M. de Saint-Aulaire, qui s'éprit vivement d'elle à l'âge de plus de 50 ans. Avec l'urbanité française et le talent de plaire particulier à sa nation, il était difficile qu'il ne fît pas impression sur un cœur tout neuf ; mais elle ne pouvait pas

Mlle DE GÉLIEU

non plus, à cause de la disproportion d'âge, être bien profonde et bien durable. Ce fut une bluette. Vint ensuite un monsieur Hagenbach, de Bâle, à qui elle donnait des leçons de français, qui en prit d'une autre espèce et lui déclara drôlement son amour. Un jour, il l'attendait dans sa chambre. Etonnée de le voir si pensif, elle lui dit :

— Qu'avez-vous, Monsieur Hagenbach ?

— Je prie le bon Tieu de me bréserver de vous ?

— Et pourquoi ?...

— J'ai promis à ma mère de ne pas devenir amoureux, et je sens, en vous voyant, que je ne puis m'en défendre.

Après, un monsieur Casély, échappé de la légion de Rovéréa, qui était venu demander l'hospitalité à la cure de Colombier, où l'on accueillait tout le monde, surtout ceux de la Légion fidèle [1]. Il s'y prit si bien, quoique fat, qu'il fut accepté comme époux par la mère, la fille et l'amie, à l'insu du père. Mais Mme de Charrière, qui avait connu les passions, par intérêt pour la jeune personne sans expérience, fit manquer un mariage qui ne convenait à celle-ci d'aucune manière, et favorisa les recherches de M. Morel, qui ont amené l'union qui a fait son bonheur, sans avoir néanmoins toute la teinte romanesque qui lui plaisait. »

Ce mot « romanesque », deux fois répété par le doyen Lardy, doit correspondre à la réalité, si nous en croyons la charmante anecdote que nous a contée M. Félix Bovet. Isabelle, encore petite fille, était assise un soir sur le mur du jardin de la cure, le regard perdu dans le vide. Un passant lui dit : « Que fais-tu là, Isabelle ? — *J'attends qu'on m'enlève.* »

Elle fut enlevée tout de bon par un homme de grand mérite. Caractère énergique et simple, érudit et actif, le doyen Morel, de Corgémont, est resté une des illustrations du Jura bernois, et sa femme a pris rang parmi les personnes dont la culture a exercé une influence très sensible sur leur entourage. Elle devait beaucoup à la société de Mme de Charrière et de ses amis. Nous verrons cependant que son ferme esprit ne subit point sans contrôle, ni à tous les points de vue, l'ascendant de sa vieille amie : elle défendit simplement et bravement ses convictions

[1] Nous rappelons que lorsque la révolution de 1798 chassa les Bernois du Pays de Vaud, le major de Rovéréa (1763-1829), ancien officier au service de France, partisan dévoué du régime tombé, forma pour le défendre contre les Français un corps de volontaires vaudois, connu sous le nom de *Légion fidèle*. Il a laissé des *Mémoires*, que nous avons eu l'occasion de citer, chap. V, p. 161-2, note.

religieuses contre le scepticisme désabusé qui eût pu entamer sa foi.

Quant à Hagenbach, le jeune Bâlois qui craignait tant d'aimer sa maîtresse... de français, Mme de Charrière décrivait ainsi ce « bon et honnête ami » d'Isabelle de Gélieu :

« Il y a chez lui de la distance entre l'oreille et l'intelligence, puis entre la pensée et la parole, et ses facultés ne courent pas la poste comme celles d'un jeune Français. Il a du sens, de la sensibilité ; il ne lui manque qu'un peu de prestesse. C'est drôle que cela tienne à être Bâlois ou Bernois ! » (A Mme de Sandoz-Rollin, printemps 1800.)

PIERRE HAGENBACH
(D'après une miniature appartenant à Mme Hauser-Wohnlich, à Bâle).

Nous avons de lui un journal intime, que conserva Mlle de Gélieu et qui ne laisse pas d'être piquant : c'était un exercice de composition française, que la jeune fille corrigeait chaque jour avec soin ; or ces pages sont pleines des naïves déclarations d'un amour qu'on peut bien qualifier de muet, puisqu'il ne s'exprime que par écrit. La main ferme de la « maîtresse » inscrit en marge la correction des phrases gauchement passionnées du jeune Bâlois [1]. Ce journal nous laisse souvent entrevoir Mme de Charrière dans sa vie de tous les jours : Hagenbach était reçu chez l'auteur de *Trois femmes*, qui se plaisait au spectacle de sa bonne foi tudesque et lui donnait des leçons de savoir-vivre. Mlle de Gélieu allait presque tous les soirs passer quelques instants au Pontet, où le pensionnaire venait la chercher pour la reconduire à la cure. Ses devoirs de fille aînée, les soucis de la vie pratique ne lui laissaient que ce moment de relâche ; alors elle descendait vite les Egralets [2] pour rejoindre sa vieille amie,

[1] Il écrit, par exemple, au sujet de la jeune fille : « Oh ! qu'elle est !... Il m'est impossible exprimer tout ». Isabelle corrige tranquillement : *d'exprimer toutes mes pensées.*

[2] Voir chap. XIX, p. 82.

qui était, dit judicieusement Hagenbach, « sa seule ressource ». Ecoutons un instant l'honnête garçon :

« Ce temps sera le plus heureux de ma vie, si Isabelle continue à être avec moi comme ces deux jours passés. Je pourrai aussi voir un peu plus Mme de Charrière, chez laquelle j'ai été ce soir encore et qui a tant de bontés pour moi. Je ne sais pas comment je mérite tant d'amitié... Après souper, j'allai chercher Isabelle chez Mme de Charrière : en vérité, je n'ai jamais vu de femme aussi bonne qu'elle... » « Je lus dans Molière après dîner avec Isabelle. J'allai avec elle après souper chez Mme de Ch., où il fut question du lieu que Dieu habite : c'est ce qui inquiète Mme de Charrière. Isabelle et moi, nous allâmes par les Allées [1], et nous continuâmes à parler de notre bon Créateur. Devant la maison elle me parla de Saint-Aulaire. J'en fus touché. On ne peut s'empêcher de plaindre son sort. Oui, je suis sûr qu'elle me regarde comme son ami... »

Le jeune Bâlois s'était résigné au rôle de confident, qu'il remplissait en conscience. Quand il dut partir :

« Je priai Dieu, dit-il, pour la conservation d'Isabelle ; elle me demanda de quoi j'avais prié Dieu : je le lui dis ; elle en fut touchée... J'allai à Neuchâtel ; en revenant à Colombier, j'eus une très belle vue du lac, qui était calme, et des Alpes couvertes de neige. Le lac était calme : n'est-ce pas l'image de l'amitié entre Isabelle et moi ?... J'allai chez Mme de Ch., qui nous amusa très agréablement. J'eus le plaisir de sentir qu'elle me donnait la main quand nous partîmes. »

On nous pardonnera d'avoir transcrit — en les abrégeant d'ailleurs beaucoup — ces naïves effusions d'un cœur sans fraude [2].

[1] C'était prendre, de nuit, le chemin des écoliers pour rentrer au presbytère...

[2] Pour ceux — ou celles — qui veulent tout savoir, ajoutons qu'en 1805, Hagenbach était inspecteur-forestier à Bâle (Lettre de Mme de Charrière à Thérèse Forster, juillet 1805). Il exerça plus tard la charge de président du tribunal matrimonial, et mourut en 1856, entouré de l'estime générale. — Nous devons la communication de son journal et de plusieurs autres documents à M. Alphonse Bandelier, à Berne, petit-fils de Mme Morel-de Gélieu. Quant aux nombreuses lettres que Mme de Charrière a dû adresser à sa jeune amie, nous n'en avons retrouvé aucune parmi les papiers de famille que possède M. Bandelier. Comme les lettres de Mme Morel n'existent pas davantage parmi les papiers de Mme de Charrière, nous supposons qu'après la mort de celle-ci, elles ont été rendues à Mme Morel, qui aura cru devoir détruire toute cette correspondance. — Les originaux des portraits d'Isabelle de Gélieu que nous reproduisons appartiennent également à M. Bandelier, à qui nous adressons nos vifs remerciements.

Vers le même temps, Mlle de Gélieu songeait à se placer comme institutrice dans quelque famille de la Suisse allemande. Mme de Charrière, écrivant à ce propos à son correspondant zurichois, « le citoyen Usteri, membre du Sénat helvétique, » esquissait un joli portrait de sa jeune protégée :

« Elle a vingt ans, elle est belle, d'un caractère sûr, d'une humeur égale et facile ; elle est plus formée pour la science que pour le monde, plus discrète que prévenante, plus modeste qu'empressée. Elle est l'aînée d'une nombreuse famille. Je crois que ses parents seraient bien aises de lui voir tirer de son esprit et de ses connaissances un parti honorable et utile. Elle sait l'allemand, l'anglais ; elle lit Cicéron et Salluste dans leur langue. Proposez-moi ce qui vous conviendra, j'essayerai de le faire agréer. Salut et considération... »

« Elle est douée, écrivait-elle à Huber, d'une singulière modération ou indifférence sur tout ce qui la regarde, ce qui est d'autant plus frappant qu'elle est tout de feu pour les injustices, les vexations dont souffrent les autres. Avant-hier, je la vis furieuse contre des parents dont elle avait appris qu'ils battent cruellement des enfants fort jeunes, fort délicats, et auxquels le Ciel a donné les plus angéliques petites formes. Je crois que s'il avait tenu à elle, ce père et cette mère auraient été bien rossés à leur tour... »

Quelle joie d'avoir auprès de soi cette personne *vivante*, qui s'entendait à merveille avec l'enjoué d'Ivernois ! Vite, saisissons au passage un joli tableau d'intérieur :

« M. de Charrière est quelquefois d'une étrange humeur. Le petit maire le vit hier auprès de moi dans une de ses humeurs étranges. Il me vit aussi assez aigre avec lui, maire, pendant un moment : — Voulez-vous rester ce soir ici ? — On m'attend à Neuchâtel, mais si vous avez quelque besoin de moi... — Pas le moindre, aucun besoin quelconque, je vous le jure !... Il faisait un peu nuit déjà ; je ne sais s'il vit l'amer sourire que je sentais, moi, fort bien. Mais bonnement il demanda un crayon et du papier, écrivit chez lui,... et resta. Moi, reconnaissante et un peu honteuse, je voulus lui donner le plaisir de voir Mlle Gélieu à son aise, en goguette, ses beaux yeux animés par la conversation. Je lui écrivis et elle vint. Il la trouva charmante. » (A Mme de Sandoz-Rollin, août 1797.)

Cette aimable fille, son amie Henriette L'Hardy, César d'Ivernois, sont, avec les Chaillet, pendant les dernières années qui nous restent à raconter, les hôtes les plus assidus de la maison

de Colombier. Les circonstances ont peu à peu rétréci le petit cercle d'intimes groupés autour de Mme de Charrière : sa vie s'achève dans une retraite toujours plus complète. Mais son activité reste infatigable jusqu'à la fin.

CHAPITRE XXIII

Sainte-Anne

« Je verrais brûler tous les livres connus sans jeter une seule goutte d'eau sur le bûcher qui les consumerait. »
(Mme de Charrière).

Un roman breton. — Mme de Charrière et La Tour d'Auvergne. — La politique suisse ; la chute de Berne. — Bonaparte à Genève. — Une anecdote sur Wieland. — Réponse à La Harpe. — L'édition de Zurich. — Départ de Huber. — Camille prisonnier. — *Les Ruines de Yedburg*. — Dernière visite de Benjamin. — *Asychis* ou *le Prince d'Egypte*. — La fin du pasteur Chaillet.

Un jeune Breton de noble naissance, au retour de l'Emigration, s'éprend de Mlle d'Estival, fille d'une paysanne et d'un gentilhomme qui a péri dans la guerre de Vendée. Elevée par sa mère, la jeune personne ne sait rien de ce qu'enseignent les livres ; mais elle a gardé une exquise fraîcheur d'âme. Le seul livre qu'elle sache lire, celui de la nature, lui a révélé tout ce qu'il faut connaître pour rendre un homme heureux ; et comme elle tient de son père une rare distinction native, la voilà bien plus charmante par sa simplicité que toutes les nobles demoiselles de parfaite éducation. Son amoureux, insensible aux avances que lui fait Mlle de Redon, comme à la résistance de sa propre mère, épouse Mlle d'Estival : il goûtera chaque jour davantage le bonheur d'avoir une femme à la fois si ignorante et si

avisée. Inutile d'ajouter qu'il est lui-même fort cultivé : c'est précisément parce qu'il a lu tous les livres, qu'il n'a aucune illusion sur leur valeur...

Telle est la donnée paradoxale du petit roman intitulé *Sainte-Anne*, à l'endroit duquel Mme de Charrière éprouvait l'inquiète sollicitude des mères pour les enfants tard venus :

« Je ne sais pourquoi, écrit-elle à Huber, j'ai pour *Sainte-Anne* une poltronnerie que je n'ai jamais eue. Cela est au point que je pense à faire venir un copiste de Neuchâtel, ne me souciant pas que *Sainte-Anne* sorte du tout de dessous mon toit. Si vous venez le prendre, je n'oserai le refuser. Si vous revenez avec Mme Huber, je vous le donnerai à lire à tous deux, comme j'ai fait avec M. et Mme Chaillet. Ils lisaient bas tous deux, l'un à droite de moi, l'autre à gauche ; monsieur donnait à madame le cahier qu'il avait lu, et elle me le rendait... Vous me direz vos critiques... » (22 août 1797.)

Le début de cette nouvelle est d'une amusante vivacité. « Elle ne sait pas lire ! Figurez-vous qu'elle ne sait pas lire ! » s'écrient en chœur Mlle de Redon et ses amies au moment où Mlle d'Estival vient de les quitter. Mais son sens pratique, la justesse de son esprit et de son langage ont séduit Sainte-Anne ; vainement sa mère répète ce refrain : « Elle ne sait pas lire ! — Et qu'importe ! » réplique le jeune homme impatienté.

« Chacun se récria. Il ne voulut d'abord rien répondre, mais se voyant presser, il dit à ses parentes : J'ai déjà jeté les yeux sur tout ce qu'il y a ici de livres épars, et je pense qu'il eût autant valu ne les savoir pas lire ; je doute même qu'en toute votre vie vous ayez lu une ligne qu'il n'eût autant valu ne lire pas. — Ces dames trouvèrent cette façon de penser si étrange, qu'elles l'attribuèrent, les unes à de l'humeur contre elles, d'autres à une disposition générale à la mauvaise humeur ; *pas une ne se demanda à quoi il lui avait servi de savoir lire.* Mme de Sainte-Anne, qui avait beaucoup d'esprit, vit que son fils était amoureux de Mlle d'Estival, et Mlle de Redon *fut fâchée qu'on lui eût montré à lire.* »

Sous ce ton d'ironie fine et légère, quelle est la vraie pensée de l'auteur ? Le roman condamne-t-il l'instruction et la culture ? On sent bien que non : c'est la *demi-instruction* et la *fausse culture* que Mme de Charrière met bien au-dessous de ce qu'enseignent la vie et l'observation. Elle préfère cette « ignorance

heureuse », même avec quelques préjugés et des superstitions dont Mlle d'Estival n'est point exempte :

« Je sais bien, dit Sainte-Anne, que notre ignorance restera accompagnée de nos antiques erreurs ; mais une science superficielle est trop souvent abusive, et à la place de quelques préjugés qu'elle nous ôte, elle nous donne un orgueil que je crains beaucoup plus... Mille fois, en voyant les pleurs d'un écolier et la férule d'un maître, je me suis demandé : A quoi bon ? Mille fois, lorsque d'autres disaient : Pourquoi permettre d'imprimer ? j'ai dit : Pourquoi enseigner à lire ? J'ai aimé Mlle d'Estival avant de savoir qu'on ne lui avait pas montré à lire. Mais quand je l'ai su, je me suis étonné de ne l'avoir pas deviné et j'en ai été bien aise. Il m'a semblé qu'elle en voyait et entendait mieux, qu'elle en avait l'esprit plus net et la mémoire plus fidèle ; il m'a semblé qu'ignorant totalement beaucoup de choses, elle en savait plus parfaitement celles qu'il lui avait été utile de savoir. Ma prévention ne va pas pourtant jusqu'à admirer les erreurs populaires dont sa mère lui a rempli l'esprit, mais elles me font peu de peine, *et j'aime encore mieux qu'elle croie aux revenants que de ne pas croire à l'immortalité de l'âme.* »

Au fond de cette théorie, il y a, j'en conviens, une forte dose de scepticisme :

« L'homme est fait pour l'erreur, affirme Sainte-Anne, par cela même qu'il est fait de manière à n'avoir que des connaissances imparfaites et bornées. Toujours les erreurs rempliront les vides que laissera la science. Le sceptique varie ses erreurs, plutôt qu'il ne se soustrait à l'erreur, car il n'est pas possible à l'homme de rester dans un doute perpétuel... Si vous pouviez voir le dedans de la tête d'un philosophe pyrrhonien, vous le verriez superstitieux vingt fois le jour. »

Mme de Charrière a soin d'ajouter, — et nous la retrouvons bien là : « Si je dispense de la science, je ne dispense pas de l'esprit. » Et voici la conclusion de Sainte-Anne : « Je verrais brûler tous les livres connus sans jeter une seule goutte d'eau sur le bûcher qui les consumerait. » — A quoi quelqu'un réplique : « Allons, vous êtes un ingrat : vous battez votre nourrice. » — L'un et l'autre interlocuteur ont raison ; il suffit de les comprendre.

A l'occasion de ce petit roman, Mme de Charrière s'avisa d'entrer en correspondance avec La Tour d'Auvergne. On sait que le « premier grenadier de France » était un savant archéo-

logue, l'auteur des *Origines gauloises*. Elle le consulta au sujet de quelques allusions qu'elle faisait aux antiquités bretonnes :

« Savez-vous bien, écrit-elle à Mme de Sandoz-Rollin, qu'une des choses que je crains pour la Suisse si ses affaires deviennent épineuses, c'est l'habitude de ne se point hâter et de renvoyer à demain ce qu'on peut faire dès aujourd'hui. M. de Salgas tarde quelquefois trois mois à me répondre. M. de La Tour d'Auvergne a répondu à ma première lettre d'abord après l'avoir reçue, quoi qu'il pût la prendre presque pour une plaisanterie et douter de l'existence de celle qui prétendait écrire. Et la seconde, il la reçoit à Strasbourg, revenant d'une armée pour passer à une autre. Il compulse plusieurs bibliothèques, trouve enfin les antiquités du comte de Caylus et m'envoie un dessin de l'autel en question [1], avec une assez longue lettre expliquant, pour ainsi dire, que dans mon roman le nom d'un village breton ne soit pas changé et qu'il s'appelle Missillac. Voilà une sorte de zèle bien inconnu en Suisse. Quel officier occupé, campant et décampant, écrirait pour qu'une inconnue n'écrivît pas *Bodry* au lieu de *Boudry* et pour qu'elle eût un dessin exact de la tour de Diesse [2]. Dans mon pays, au reste, on est comme en Suisse, ce qui fait que si quelqu'un s'empresse de faire ce que je désire, ma surprise est entière et ma reconnaissance fort grande. » (27 novembre 1797.)

Voici, d'après Gaullieur [3], un passage de la curieuse réponse de La Tour d'Auvergne, datée de Strasbourg, 26 brumaire an VI :

« Vous paraissez, Madame, décidée, dans votre charmant roman, à faire fléchir notre langue barbare sous les lois de l'agrément et de l'euphonie, et à faire ainsi la conquête de l'oreille aux dépens de nos mots bretons. *Si j'étais Français*, si j'étais flatteur, je ne laisserais pas échapper cette occasion de convenir avec vous que, puisque l'empire qu'exerce votre sexe est tel, qu'il vous fait régner sur les esprits, comme vous régnez sur les cœurs, il doit aussi vous être incontestablement permis de prescrire les règles du goût. *Mais je suis Breton*, aussi attaché à ma langue que vous l'êtes sûrement à celle des anciens Bataves, vos glorieux ancêtres. A ce titre, je la verrais parée de vos mains, de celles des Grâces, que je doute encore qu'elle pût avoir à mes yeux les mêmes charmes que je lui trouve sous ses vieux haillons, sous sa rude écorce. Pardonnez-moi cette franchise ; elle est un peu gauloise ; elle est conforme à mon carac-

[1] Un monument druidique dont il est question dans *Sainte-Anne*.

[2] Une des antiques tours que Neuchâtel possède encore.

[3] *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, p. 168.

tère, et je sens combien il m'est doux de l'employer avec vous, Madame, surtout lorsque je ne veux vous laisser aucun doute sur mes sentiments aussi reconnaissants que respectueux.

Le citoyen La Tour d'Auvergne Corret,
ancien capitaine d'infanterie, volontaire à l'armée du Rhin. »

Mme de Charrière vient de faire allusion aux circonstances politiques et à l'avenir de la Suisse. Elle s'y intéressait vivement ; l'émancipation vaudoise, la chute de la vieille république de Berne ne pouvaient la laisser indifférente. Elle était apparentée par les Muralt à plusieurs familles de l'aristocratie bernoise, la connaissait, la jugeait avec sa liberté coutumière. Nous nous reprocherions de ne pas transcrire quelques-unes des réflexions que lui inspirent les événements. Elle écrit au sujet du passage de Bonaparte en Suisse :

« 30 *novembre* 1797. C'est entre 2 et 3 heures du matin que Bonaparte fut arrêté devant le *Lion d'Or* à Lausanne. Le baillif y était et l'a engagé à accepter les chevaux de Leurs Excellences de Berne[1]. Moi, baillif, après avoir été la nuit à la portière de ce jeune homme, j'aurais demandé ma démission dès qu'il aurait fait jour, et je m'en irais en Amérique. » (A Mme de Sandoz-Rollin.)

Elle ne se doutait pas que ce « jeune homme » allait être celui qu'elle appelait de ses vœux, dans une lettre à Constant (29 septembre 1794), où elle prédisait que la France n'arriverait à la République qu'en passant par la dictature :

« Qui y a-t-il à présent, disait-elle alors, qui puisse l'établir ou l'affermir ?... Robespierre agit encore, quoiqu'il ne soit plus. Mais pensez-vous que cela puisse durer longtemps ? Plusieurs hommes peuvent-ils ce que peut un homme ? Si vous ne le croyez pas, pensez-vous qu'un autre unique se montre ? Je le voudrais, et qu'il fût, lui, le dictateur avec qui la paix se pût faire. »

Le dictateur vint, mais ne réalisa pas précisément cet espoir. Elle ne parle qu'avec antipathie de Bonaparte et se réjouit de l'attitude pleine de dignité que les Genevois observent en face du Premier Consul :

« On m'a dit, écrit-elle au printemps 1800, qu'à une revue de 10,000 hommes qu'à faite Bonaparte, il n'y avait pas eu 100 spectateurs genevois. Pourquoi ces gens pleins d'esprit et d'énergie n'étaient-ils que des brouillons quand ils étaient

libres ? Je les ai vus alors : aucune des deux factions ne voulait rien écouter, rien prévoir, se modérer sur rien. Ils étaient aussi aveugles que les ignorants, aussi têtus que les bêtes. » (A Mme de Sandoz-Rollin.)

« Bonaparte est gracieux à Genève, dit-elle à Huber... Les différents corps, les magistrats lui faisaient visite. Il parle de la réunion des deux républiques, et ne voit aucune gaîté sur les visages. — *Messieurs, ne seriez-vous pas contents ?* — Pas un mot de réponse... Si vous avez les papiers français, vous voyez avec quelle badauderie on rapporte ce qu'il dit, et souvent, je pense, ce qu'il ne dit pas. Les hommes sont faits pour aduler, comme pour craindre et pour tyranniser. On prête aux Genevois beaucoup de choses. Ils ne sont pas, en fait de gentillesse et de flagorneries, de la force des vrais Français. On dit que M. Necker et Bonaparte ont été contents l'un de l'autre. Ils se seront loués. Mme de Staël n'est pas contente, à ce que l'on prétend. Son livre, auquel on applaudit, la consolera. » (Mai 1800.)

L'invasion libératrice du territoire vaudois par les Français lui inspirait cette jolie réflexion :

« Messieurs du Pays de Vaud auraient bien dû étudier la fable du fermier qui invite son seigneur à venir détruire un lièvre qui mange ses choux. On voit dans le *Moniteur*, oui, le *Moniteur*, qu'ils trouvent déjà fort onéreux le secours qu'on leur donne. Le seigneur chasseur mange et boit un peu trop longtemps chez eux, et leur société populaire est trop populaire, de l'avis même, dit-on, du général français... Je suis tous les jours plus persuadée que les individus ne gagnent rien à aucun changement, au contraire, et je me répète souvent ce que je disais un jour : « C'est fâcheux quoique ce ne soit pas dommage. »

Le 21 février 1798, elle écrit à d'Oleyres :

« Vous rappelez-vous, Monsieur, une petite brochure que je vous envoyai il y a quelques années ? Elle ne fut point connue du tout [1]. On intercepta dans le canton de Berne un petit ballot

[1] S'agirait-il ici du prétendu « mémoire » adressé par Mme de Charrière au gouvernement bernois, en 1796, en faveur du Pays de Vaud, et dont parlent Berlepsch *(Schweizerkunde*, 2e édit., 1875, p. 690) et Th. de Liebenau *(La Suisse au XIXe siècle*, Introduction, p. 27) ? Ce renseignement doit avoir été emprunté à Gaullieur, qui dit dans ses *Etudes* (p. 169-170) : « Mme de Charrière, qui avait réellement à cœur le bien des populations suisses au milieu desquelles elle vivait, crut devoir écrire, en 1796, au gouvernement de Berne, une défense ou apologie du Pays de Vaud. Elle indiquait au patriciat bernois les moyens par lesquels il pouvait encore, en proclamant les libertés réclamées par les Vaudois, se faire de cette nation un boulevard contre l'invasion française... » Nous n'avons pu découvrir aucune trace de ce mémoire.

qui en fut fait pour la France, et mes belles-sœurs souhaitèrent qu'il n'en fût pas question, parce que nous avions, quand nous voulions, une patente pour vendre, comme bourgeois de Cossonay, notre vin à Berne. Vous me dîtes dans le temps : « Il y a du vrai; mais on ne peut rien changer sans péril dans ces vieilles institutions. Venise ne se soutient qu'à la faveur de cette conservation scrupuleuse de tout ce qui la constitue, lois, mœurs, habitudes, et jusqu'aux abus. » Voilà à peu près votre réponse, et je crus que vous aviez raison. Mais on voit que *tout chemin mène à Rome* [1]. Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que, parmi les gens envoyés à Lausanne il y a six semaines ou deux mois, était ce bailli, d'Erlach de Spiez, qui s'était fait détester. Il y a montré dernièrement du courage, et il en fallait pour braver les avis menaçants qu'il recevait de tous côtés, mais sa présence à nui à sa mission et à celle de ses collègues ; elle paraissait une insulte et pouvait faire regarder comme dérisoires les propositions conciliatrices. Je crois au reste que c'est la lenteur, la timidité et, si j'ose le dire, la *lourdeur* républicaine qui ont nui surtout.

...J'attribuais en partie la morgue que j'ai *vue* chez les Bernois dans le Pays de Vaud, moins à un orgueil foncier qu'à l'embarras que donne l'ignorance de la langue qu'on parle ; je pensais que jaloux, ils devenaient gauches, et que se sentant gauches, ils se mettaient de mauvaise humeur, et devenaient fiers pour se donner une meilleure contenance. Mais apprenant dernièrement qu'en 92, M. d'Erlach de Schomberg, l'homme, d'après ce qu'on m'a dit, le plus délié du monde, l'émule de ce qu'il y avait de plus aimable en hommes, et l'amant de ce qu'il y avait de plus brillant en femmes, à la Cour de France, que ce d'Erlach s'était montré dur, hautain, impertinent à l'excès, et cela vis-à-vis de gens avec qui il avait vécu, chez qui il avait été accueilli, les bras me sont tombés et je n'ai plus tenté d'expliquer une si imprudente et grossière sottise. Hélas ! comment peut-on être fier ? Ne sent-on pas du matin au soir qu'on peut, qu'on est, qu'on vaut peu de chose ! Je conçois le dédain : la vileté d'autrui l'inspire ; mais je ne conçois pas l'orgueil : notre propre faiblesse et sottise nous le défend. »

« 24 *mars*... Les particuliers patriciens de Berne, loin d'être trop riches, ne l'étaient pas assez, selon moi, et on n'y élevait pas les enfants comme auraient dû être élevés des gens qui devaient ou du moins *pouvaient* tous occuper des places importantes. Nul éclat chez ces baillis, conseillers, avoyers ; Mme la baillive, avec un accent détestable, donnait les ordres les plus minutieux à Rosley, Annely, etc.. Il faut que je consigne ici

[1] Elle veut dire : *à la ruine*, où arrivait la vieille république.

une petite anecdote qui m'a quelquefois fait rire. Je la tiens du conseiller Fellenberg [1]... »

« ...On m'a raconté autrefois que le célèbre Wieland avait été précepteur à Berne dans la maison de l'avoyer Sinner, et que Mme l'avoyère, propre, économe, aigre, et sotte mère de famille, trouvait fort mauvais qu'il se couchât toutes les après-dîner sur son lit, habillé et chaussé, de manière à salir et à user ses couvertures. Elle lui donna en conséquence tant de dégoûts, qu'il quitta bientôt sa maison et la Suisse. *Quel dommage !* criais-je dans ce temps-là. Mais je ne dis plus : *Quel dommage !* Qu'avaient à faire les petits Sinner d'un Wieland, de son immense érudition, de ses vers, de son style ? Elevés par lui, auraient-ils écrit comme lui ? Auraient-ils fait son *Agathon*, son *Musarion ?* Quand ils l'auraient pu, était-ce là ce qu'il fallait pour un membre du Deux-Cents ou pour un conseiller de Berne ? Je sens bien que j'aurais laissé un Wieland gâter mes couvertures ; j'aurais trop respecté ses talents pour le chagriner ou le renvoyer ; mais assurément mes fils se seraient trouvés plutôt mal que bien de mon enthousiasme. Avec le précepteur si distingué, il eût fallu les envoyer à quelque petite école. »

On sent combien l'observation l'avait instruite des gens et des choses de sa seconde patrie, et l'on n'est point surpris de la voir, pendant cette période troublée de 1798, suivre avec attention les évènements. Précisément alors, elle prend la plume pour réfuter l'écrit du colonel La Harpe intitulé *De la neutralité des gouvernans de la Suisse depuis l'année* 1789. La Harpe, poussant au noir la situation pour les besoins de sa cause, représentait notre peuple comme coupé en deux « castes », les *Oligarques* d'un côté, les *Ilotes* de l'autre. Six cents familles formaient « la caste patricienne ou régnante, » seule connue à l'étranger. Le reste de la nation croupissait dans l'esclavage.

[1] Le récit qui suit, plus détaillé que celui qu'elle fait à d'Oleyres, est tiré d'une lettre du même temps à Mme de Bosset-de Luze. Elle voulait lui montrer « que des talents distingués, loin de suffire à de modestes emplois, nuiraient à ce qu'on pût s'en acquitter bien ». — Mme de Bosset-de Luze était une jeune femme de grand mérite, que Mme de Charrière avait prise en affection et qui, volontiers, la consultait. Les lettres qu'elle a écrites à cette amie des dernières années abondent en réflexions originales, en judicieuses instructions et en témoignages de vive sympathie : « Vous êtes, disait-elle à Mme de Bosset, toute petrie d'indulgence et de bonté et de douceur ». Nous devons l'obligeante communication de cette correspondance, partie à Mlle Julie de Bosset, partie à Mme A. de Merveilleux, à Neuchâtel.

Mme de Charrière remet les choses au point ; les gouvernements suisses ne sont pas si mauvais, ni le peuple si malheureux :

« Partout il y a [en Suisse] des abus d'autorité ou de liberté ; mais nulle part il n'y a ni tyrannie constante, ni tumulte durable. »

Elle se montre en particulier très optimiste — trop, sans doute, au jugement de l'histoire — sur la condition du Pays de Vaud. La Harpe reprochait aux Suisses de s'être enrichis aux dépens de la France pendant la Révolution : c'est, réplique-t-elle, tromper sciemment les Français, afin de les pousser à d'injustes représailles. Et lorsqu'il accuse les gouvernements helvétiques de n'avoir pas maintenu la neutralité, elle répond qu'ils ne pouvaient empêcher les sympathies de se manifester pour les victimes de la Révolution, ni les Suisses de compatir à tous les malheurs, de blâmer toutes les fautes, de détester tous les forfaits. Cette réfutation se termine par un appel chaleureux à la France républicaine, que la Suisse est disposée à aimer plus encore que la France monarchique.

M. de Sandoz-Rollin se chargea de faire imprimer la brochure, qui parut sans nom d'auteur et fut attribuée au général de Weiss :

« Avez-vous fait aux réponses faites à La Harpe l'honneur de les lire ? écrit l'auteur à un ami. L'une est de M. de Mülinen ; l'autre n'est pas, comme on l'a dit, de M. Weiss. » (23 janvier 1798. A un inconnu.)

Bien que cet opuscule paraisse aujourd'hui empreint d'un esprit fort conservateur, il déplut aux patriciens d'alors, qui ne le trouvèrent pas assez aristocrate : les baillis n'étaient pas représentés comme infaillibles ; on ne parlait pas des Français avec horreur !...

Ce petit épisode n'a du reste qu'une mince importance et fut vite oublié pour d'autres soins. Mme de Charrière était à ce moment fort occupée d'un recueil de nouvelles qui s'imprimait à Zurich, par les soins d'Usteri, le savant publiciste, ami de Huber. La correspondance entre ces deux hommes distingués nous renseigne exactement sur l'entreprise [1]. A la fin de 1796,

[1] Comme nous l'avons dit chap. XIX, cette correspondance appartient à M. le colonel Meister, à Zurich. Voici quelques passages intéressants des lettres de Huber à Usteri : « *13 mars 1797*. J'ai reçu aujourd'hui une lettre

l'édition allemande de *Trois femmes* s'écoulait de façon normale et celle d'*Honorine d'Userche* venait d'être mise en vente. Usteri était disposé à faire imprimer aussi la traduction de *Sainte-Anne*, avec les *Dialogues* faisant suite à *Honorine*. Mais Huber, sans doute encouragé par l'auteur, suggéra à son ami de Zurich l'idée de faire plutôt une bonne édition *française* de ces diverses nouvelles :

«L'original de *Trois femmes*, lui écrit-il, a paru pour la première fois à Londres, par souscription, au profit d'une émigrée, une connaissance de Mme de Charrière. Mais Lally-Tollendal avait déplorablement mutilé l'ouvrage *à cause de son immoralité*. Il vient d'être réimprimé à Lausanne sous sa véritable forme, mais avec tant de fautes, que l'auteur le ferait volontiers réimprimer une troisième fois, si elle pouvait veiller à la correction des épreuves. »

Huber offrait d'ajouter à ce roman *Honorine*, *Sainte-Anne*, puis un quatrième opuscule, récemment composé, *les Ruines de Yedburg*, de façon à former trois petits volumes, sous le pseudonyme de l'*Abbé de la Tour*. Usteri ferait l'avance des frais et

de Constant, du 14 ventose. Il est dans une propriété qu'il a acquise, — avec Mme de Staël, hélas ! ! Il écrit : *Turbantur æquora ventis*. La réaction est à son comble, mais elle est sentie profondément par ceux qui sont intéressés à prévenir son triomphe, et malgré les apparences, je ne crois point que la liberté périsse. Je ne suis pas aussi tranquille sur le prix qu'il en coûtera pour la défendre contre ses ennemis, et je crains que nous ne soyons encore loin du port. — Cela sonne de façon assez inquiétante, mais le jugement de Constant n'a jamais été pour moi un guide *(Richtschnur)* et j'ai déjà mieux vu de loin que lui de près. Ses données lui viennent probablement de Louvet, Chénier et consorts. Au reste, il me promet l'envoi d'un « petit ouvrage », où je trouverai ce qu'il ne m'écrit pas ». — « *17 octobre 1797*. Suard était ces jours à Coppet chez Necker. Il a manifesté l'intention de venir voir Mme de Charrière, qu'il a connue jadis. En ce cas, je le verrai sûrement, et cela m'amusera. Votre Meister était avec lui à Rolle ». (Henri Meister, qui succéda à Grimm dans la publication de la *Correspondance littéraire*. V. Usteri et Ritter, *Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister*, Paris, 1903). — Enfin, le 15 janvier 1798, Huber entretient son ami de la famille de Savines, qui résidait à Neuchâtel dès 1789 (v. chap. XVII). Il s'informe si, bannie de Neuchâtel par les décrets relatifs aux émigrés, elle pourrait se fixer à Zurich. M. de Savines est un vieillard, « modèle touchant de toutes les vertus ». C'est un fidèle royaliste : on voudrait que beaucoup de républicains le fussent comme il est royaliste. Il a une femme et une domestique presque octogénaire...

tout le profit serait pour lui. Ces propositions furent agréées ; et Mme de Charrière ayant conçu le désir de faire illustrer à ses frais ce recueil, Usteri s'empressa d'y consentir. Un artiste français de mérite, Legrand, qui séjournait alors à Berne,

GRAVURE ILLUSTRANT *Trois femmes*

fut mandé à Colombier : « Il m'a fort bien comprise, » écrit-elle. Ravie, elle recommande Legrand à ses amis Sandoz-Rollin, qui le reçurent chez eux et lui trouvèrent sans doute des allures un peu insolites, car Mme de Charrière écrit à son amie :

« Legrand me charge de vous remercier ainsi que M. Sandoz de l'accueil que vous lui avez fait. Je comprends bien, assuré-

ment, votre impression ; mais quand je veux un peintre, je passe par-dessus ces choses-là. La médiocrité du peintre me chagrinerait bien plus que ne font les travers de l'homme, et il faut opter. Un sage est un froid artiste. A Neuchâtel comme en Hollande, les originaux, les gens ardents, étonnent beaucoup. Etant un peu du métier, je m'en accommode mieux . » (22 avril 1798.)

Mme de Charrière ne devait plus jouir longtemps du voisinage de Huber. Le « citoyen » avait traversé, à Bôle, bien des vicissitudes domestiques ; il avait perdu en 1796 une petite fille née l'année précédente, puis une seconde fillette, qui vécut quelques mois. En octobre 1796, lui était né un fils, qui fut aussi enlevé tout jeune, comme on le verra. Il ne cessait de travailler avec une ardeur que stimulait la nécessité ; sa notoriété grandissait en Allemagne ; les éditeurs appréciaient l'habileté de ce bon ouvrier de lettres. Cotta, qui était depuis longtemps en relations avec lui, songea à lui pour collaborer à un journal paraissant à Tübingen, et Huber répondit avec empressement à un appel qui le ramenait dans son pays. Il quitta Bôle à la fin de février 1798. Sa femme le rejoignit avec les enfants en mai suivant. Et plus tard, en parlant de Bôle, ils disaient : « *C'est le paradis perdu.* » D'autre part, Mme Huber y fut « fort regrettée. » (Mme de Charrière à Huber, 28 février 1799.)

Les troupes françaises occupaient une partie de la Suisse et leur méfiance n'était pas pour rendre les voyages faciles. Claire Forster, qui avait alors six ans, a raconté cet épisode caractéristique [2].

« ...Nous partîmes de Bôle dans une grande voiture et arrivâmes vers midi à Anet [à l'entrée du canton de Berne]. A la porte se trouvaient des troupes françaises et on fit quelque difficulté de nous laisser passer. Pendant qu'on parlementait, je mis la tête à la portière, et pour me désennuyer, je me mis

[1] Plusieurs des charmantes compositions de Legrand furent gravées à Paris par Pierre-Philippe Choffard (1731-1809), qui y mit beaucoup de temps. Le 27 avril 1799, Mme de Charrière se plaint à Huber de ce que le ministre de la guerre occupe Choffard au point de l'empêcher de terminer son travail, qui devait être livré le 15 janvier : « Tout cela allait enfin être fini, quand nous voilà entravés par le ministre de la guerre. Que tout est difficile, hors ce qu'on fait avec du canon ! » (Voir, sur cette édition, la Bibliographie.)

[2] Dans ses souvenirs inédits, que nous avons déjà cités ch. XIX.

à chanter : *Ça ira ! Ça ira* !... Cela amusa si fort les soldats qu'ils crièrent en chœur : « Ah ! la bonne citoyenne ! Vive la République ! — Vive la République ! » répétai-je en vrai perroquet. Et au milieu des rires et des plaisanteries de toute la garnison, nous continuâmes notre route. »

Après quelques mois passés à Tübingen, la famille se fixa à Stuttgart, où Huber devait rédiger un autre journal lancé par Cotta. Son départ avait été un vrai chagrin pour Mme de Charrière, qui s'était prise à estimer toujours plus cet homme probe et sûr, très instruit et de conversation attachante. Il venait fréquemment, après son labeur quotidien, passer la soirée à Colombier :

« La vilaine journée de hier, écrit-elle, se termina par un joli souper où MM. Berthoud et Huber furent fort aimables. Je les mis en train et les tins en train. Mme Bazin [1] elle-même a ri, et M. de Charrière souri, et Mlle Henriette tout à fait ri. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 8 février 1798.)

Elle aurait bien voulu retenir Huber à Neuchâtel :

« Si j'étais reine d'ici, lui disait-elle, quel joli établissement je vous y ferais ! Joli pour vous, pour Mme Huber et vos enfants, utile pour d'autres, agréable pour moi. » (21 février 1798.)

Qu'aurait-elle voulu faire de lui ? Elle le dit en une lettre charmante à Mme Sandoz, que nous citons tout entière, bien qu'au début il ne soit pas question de Huber, — parce qu'elle nous montre Mme de Charrière sous un aspect attachant :

« Apprenez que je m'amuse tous les matins comme une reine à voir les oiseaux du canton se rendre sur la planche arrangée pour cela à ma fenêtre [2] et que l'on couvre tous les soirs de chènevis. Hier pourtant ils n'en trouvèrent point lorsqu'ils arrivèrent à la pointe du jour : on craignait que la neige ne recouvrît tout pendant la nuit. Alors, les petits misérables, frustrés dans leur espoir et s'étant déjà fait un droit de l'habitude, se mirent à crier impatiemment. Il fallut vite leur donner à déjeuner. Aujourd'hui, ils se querellent et se battent comme des hommes. L'oiseau chassé par un plus fort que lui vole sur l'arbre, en agite

[1] Mme Bazin née Engel, une amie bernoise.

[2] Les barres de fer qui supportaient cette planche existent encore à la fenêtre de sa chambre : c'est dire que la vieille maison n'a pas été trop modifiée depuis un siècle.

les branches, puis revient, le soleil faisant briller son petit ventre emplumé pendant sa courte traversée.

M. Huber part demain ou après demain pour Berne, Zurich, Tübingen. Je crains qu'il ne s'y arrange. En ce cas-là, il reviendrait, mais seulement pour chercher sa famille. J'y perdrai l'entretien d'un homme raisonnable, doux, instruit et qui plus est, très honnête homme. Il a des amis en Suisse qui pourront bien un jour l'y rappeler, mais pour moi, qu'il soit à 20 lieues ou à 40, ce sera fort égal. Je suis fâchée que Neuchâtel ne cherche point à le garder, et j'en serais surprise, si je ne savais que plus on aurait besoin de certaines gens, moins on les apprécie. On ne sent pas, à Neuchâtel, à quel point on est arriéré en fait d'instruction relativement aux autres nations, grandes et petites. L'esprit de commerce très actif à Genève n'y avait pas absorbé l'attention comme ici, et sachant moins s'y amuser, on s'y occupait bien plus. — A quoi cela a-t-il mené ses habitants ? direz-vous. — Pas à grand chose. Cependant, je suis fâchée pour Neuchâtel qu'on n'accapare pas M. Huber. Son enthousiasme pour la Révolution française s'est bien modéré, et il a toujours craint tout changement dans un pays qu'il voit, à tout prendre, florissant et heureux. Un peu d'humeur qu'on a eue contre lui ne lui en a point donné, et depuis longtemps on ne lui inspire plus que la reconnaissance par des égards auxquels il est très sensible. Ne croyez pas au moins que je parle d'après lui : jamais il ne m'a dit un seul mot qui ressemble à ce que je viens de dire... Supposé que dans votre tête vous dissiez : « Elle rêve toujours, cette folle femme ! Que pourrait-on faire de M. Huber ? » si j'étais quatre riches pères de Neuchâtel, je dirais : « Voilà 100 louis. Prenez nos quatre fils et faites-leur connaître la littérature française, anglaise et allemande et les lois anciennes et modernes de tous les pays connus. » Si j'étais la ville de Neuchâtel, je dirais : « Soyez professeur en droit des gens et statistique. » — Adieu, ma belle. Mes petits coquins d'oiseaux sont charmants. De gros moineaux bien insolents ; d'autres oiseaux élégants, courageux, un ventre rouge, une figure élancée ; et puis de petits drôles bas sur jambes, vifs et qui ressemblent à des souris [1]... » (Février 1798.)

Un mois plus tard, écrivant à d'Oleyres, elle passe en revue ses amis absents :

[1] C'était, en hiver, presque sa seule distraction : « Hormis quelques oiseaux auxquels je donne du chanvre sur une planche qui est mise tout au travers de ma fenêtre, je ne vois rien » (31 janvier 1798). Pendant la belle saison, elle jouissait vivement de la vue du jardin qui s'étendait sous ses yeux, et même elle s'y installait encore quelquefois : « Je passai hier deux heures dans mon charmant petit jardin, ma forêt de sapins, ma belle solitude » (Printemps 1800).

« Je ne sais pas un mot de l'Angleterre, si ce n'est par les gazettes. Je ne sais si Mmes Achard [1] et Moula, et Camille, frère de Pierrot, ne veulent ou n'osent plus écrire, ou si les lettres sont interceptées. M. Huber est à Tübingen, nous regrette et s'afflige. »

Pierrot était alors à Constance, sous le nom de François Perret : Mme de Charrière lui suggéra l'idée de se rendre à Tübingen, où il pourrait s'occuper utilement dans la société et sous la direction d'un homme d'esprit. Pierrot entendit ce conseil, et l'été suivant il avait rejoint Huber, auprès de qui il se sentait très heureux. Mme de Charrière lui fait passer des nouvelles de l'aimable Camille, détenu en Angleterre :

« Voudriez-vous bien, écrit-elle à Huber, dire à François Perret que j'ai reçu une lettre de Stapleton, que la sienne y était parvenue, qu'on a eu la liberté de s'amuser trois jours à Bath auprès d'un *turkey marchant*, ancienne connaissance du Levant et de Constantinople. Etre replongé après cela dans sa hideuse prison est bien dur. Il m'écrit des lettres in-folio en fort bon anglais. » (Août 1798.)

Nous avons, en effet, une lettre en anglais, datée de Stapleton, 20 juin (vieux style), sans millésime, et portant le timbre de la prison. Dans la lettre suivante (6 août), Camille annonce qu'il est libre : « Le monde, dit-il, est ouvert devant moi. » Il ajoute qu'il a vu *sweet Muson*. Deux autres lettres sont datées de Hambourg (16 novembre et 16 décembre [2]). Il nous apprend que sa captivité a duré deux ans et demi et qu'il va regagner Paris ; il y retrouvera son capitaine, nommé Draveman, et l'armateur de « notre bâtiment, revenu d'Amérique » ; tous deux le pressent de les rejoindre : « Allons, conclut-il, retournons à la mer, et peut-être serons-nous plus heureux cette fois. »

Mme de Charrière ne cessa de lui témoigner son intérêt par ses lettres et des envois d'argent. Nous aurons encore une fois de ses nouvelles.

[1] M. Achard avait transféré le siège de ses affaires à Londres.

[2] Mme de Charrière avait été frappée d'un passage de la première de ces lettres, dont elle parle ainsi à Mme de Sandoz : « Un Hollandais, patron de navire, a dit à Camille de R. : « Ne voyez-vous pas que le roi de Prusse, « avec son *courroux pacifique*, est plus redoutable que son furieux voisin ? » — Camille m'écrit : « Un Français faiseur de phrases aurait trouvé sa jour- « née bien employée, s'il avait dit *courroux pacifique*. Votre compatriote « ne pensait pas avoir rien dit de remarquable » (fin 1799).

Mais revenons aux Huber. Un grand deuil les avait frappés immédiatement après le départ du père : le petit garcon né à Bôle avait succombé à la petite vérole, par suite de l'inoculation. Mme de Charrière entoura sans doute la mère de sa délicate sympathie. Elle écrit au père :

J'ai pleuré pour vous, ce que depuis bien longtemps je n'avais fait pour moi. Regardez-moi, je vous en conjure, comme une des personnes du monde qui sympathise le plus intimement à vos peines et à vos joies. Puissiez-vous avoir peu des unes et beaucoup des autres. La prospérité ne vous gâtera jamais. » (4 mai 1798.)

Huber, après l'avoir remerciée, ajoutait :

« Mes craintes pour la santé de ma femme, mes inquiétudes sur son voyage, se sont tellement mêlées pendant plusieurs jours à mon deuil sur notre pauvre petit Emmanuel, que je ne l'ai réellement pleuré que depuis l'heureuse arrivée de ma femme et de mes enfants. D'autres regrets qui regardaient Bôle et Colombier, et beaucoup de joie, s'y sont encore mêlés. C'est bien la vie que ce mélange, et elle conserve un bien grand prix quand on a quelques personnes à aimer et à honorer. »

Dans la même lettre, il entretient sa correspondante du dernier petit roman qu'elle avait promis à Usteri, les *Ruines de Yedburg :* elle le terminait en avril 1798, et l'officieux pasteur Berthoud était gravement occupé à le recopier :

« Nous y mettons, lui et moi, toute notre science en fait d'orthographe et de ponctuation... Les *Ruines* cadrent fort bien avec *Sainte-Anne :* on y sait *à peine* lire. »

Sans entrer dans le détail de cette histoire, d'un romanesque moins choisi que les précédentes, disons qu'elle se passe en Ecosse: une ancienne et noble famille, tombée dans la pauvreté et l'obscurité, végète non loin des ruines de son ancien castel. Un parent fortuné s'avise de tirer ces bonnes gens de leur état de déchéance. Mais bientôt il se demande s'il ne leur a pas rendu un mauvais service. Son premier sentiment, à la vue de ses neveux pauvres, ne le trompait point :

« Qu'ils sont heureux ! Oserais-je changer leur sort ? Non, il y a trop à risquer. »

Il n'a réussi qu'à développer en eux « cette sensibilité exquise avec laquelle il est si difficile d'être heureux.» En faisant étudier

les fils, il a fait d'eux « de ces demi-raisonneurs se croyant de profonds sages. » — Moralité :

« L'ignorance est un avantage, négatif à la vérité, et qui ne peut être senti de celui qui le possède, mais qui n'en est que plus réel et plus intime ; c'est notre sauvegarde intérieure contre mille maux. »

Le pire inconvénient de l'instruction, c'est de préparer la ruine des croyances indispensables. Parmi les « hypothèses possibles, » il en est une à laquelle l'auteur tient particulièrement, nous le savons, celle de l'immortalité de l'âme, « la seule, dit-elle, qui m'intéresse, qui intéresse chaque individu. » La culture philosophique risque d'ôter l'espoir de la vie future à celui qui en a le plus besoin, à celui qui s'occupant sans cesse de soi, de ses pensées, du perfectionnement de son esprit, trouve insupportable de prévoir qu'il faudra un jour quitter son être et ne penser plus.

« Le laboureur, l'homme travaillant, pourrait se passer de l'espérance d'une autre vie, il y songe si peu ! Mais l'homme pensant ne peut pas s'en passer, et on veut qu'il y renonce. Les Socrate et les Platon d'autrefois se l'étaient donnée pour leur consolation ; les Socrate et les Platon de nos jours, se l'ôtent et la regrettent. J'ai entendu dire à un de leurs disciples, homme d'esprit, qu'il préférait la perspective de l'enfer à celle du néant. »

Elle se fait à elle-même, par la bouche d'un de ses personnages, cette objection :

« Je ne me serais pas douté qu'il fallût être élevé comme des pâtres et des mendiants pour croire en Dieu et à une vie à venir. »

Mais l'idée persistante et profonde de l'auteur, c'est pourtant bien que la foi n'est compatible qu'avec une certaine bienheureuse ignorance. Ici encore apparaît son incurable scepticisme, avec le regret émouvant de ce qui ne saurait plus être. Une dame de Colombier, que j'ai connue dans son extrême vieillesse, et qui avait été la contemporaine des dernières années de Mme de Charrière, me contait que celle-ci, à la fin de sa vie, aimait à causer dans la cour du manoir avec les femmes qui faisaient la lessive. Selon l'usage de ce bon vieux temps, il leur arrivait, en travaillant, de chanter quelque psaume. Et Mme de Charrière

leur disait avec un soupir : « Ah ! que vous êtes heureuses de croire ! »

Tel est le soupir qu'on devine dans le petit roman que nous venons de feuilleter. Après quoi, nous reconnaissons que cette idée est un peu obscurcie par des épisodes romanesques d'un intérêt médiocre, que les aperçus fins et profonds, qui abondent en d'autres nouvelles, sont ici plus rares, et qu'en somme les *Ruines de Yedburg* sont une des plus faibles et des moins significatives productions de l'auteur. Mais elle tient aux précédentes : ces nouvelles sont reliées par une pensée commune, ainsi que Mme de Charrière le disait à Benjamin Constant en lui annonçant l'apparition prochaine du recueil de l'abbé de la Tour :

« *Ce* 11 *janvier* 1799... J'ai voulu vous avertir que j'ai corrigé hier la dernière feuille... Si M. Usteri me faisait présent d'une douzaine d'exemplaires, je vous en donnerais un, mais d'autres y ont plus de droits si je n'en reçois que 5 ou 6... Vous y auriez un droit indirect. Vous m'aviez un peu chagrinée, je voulus me consoler et m'amuser ; je voulus aussi opposer à l'héroïque Zulma des gens comme on en voit et le style le plus simple ; je méditais donc les *Trois femmes*, quand une lettre de Mme de Montrond exprimant assez douloureusement ses besoins me les fit écrire. Les *Trois femmes* ont amené *Honorine*, sans que j'aie plus pensé à vous, et vous n'avez eu aucune part aux *Dialogues*, à *Sainte-Anne*, ni aux *Ruines de Yedburg*, où règne la même idée que dans le premier dialogue. Rousseau en est en quelque sorte le père, ou plutôt le parrain. Son nom pourra faire donner quelque attention à ma pensée [1]. Adieu, j'ai tout dit. Ceci ressemble presque à une préface ; je voudrais que ce fût

[1] Ces petits ouvrages furent tous traduits en allemand, comme on le verra dans notre *Bibliographie*, et ne passèrent point inaperçus : plusieurs journaux allemands les discutèrent. Grâce à Gœdeke *(Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung*, 2e édit. t. VII, p. 670), qui indique minutieusement les articles publiés en Allemagne sur les nouvelles de l'abbé de la Tour, nous avons pu en consulter un certain nombre. L'*Allgemeine Literatur-Zeitung* (que Mme de Ch. appelle la *Gazette de Iéna)* se montra sévère pour les *Trois femmes*, dont le scepticisme lui paraît bien fâcheux ; plus sévère encore pour *Honorine*, qu'elle juge « superficiel », sans doute parce qu'elle prend l'auteur pour un « émigré » ; un peu plus indulgente pour *Sainte-Anne*, dont la thèse est très contestable, mais où il y a de fines peintures de caractères. Quant aux *Ruines de Yedburg*, il y règne « une atmosphère oppressante de mediocrité ». (Voir *Allg. Lit.-Ztg.* 1796, n°s 208 et 311 ; 1801, n° 212 ; 1802, n° 116, et les autres journaux auxquels renvoie Gœdeke).

une jolie épître dédicatoire, et qu'elle vous flattât et vous fît plaisir. Du moins ne vous aurai-je point fait de peine. »

A propos de cette lettre, dont le ton de résignation tranquille aura frappé le lecteur, notons un fait intéressant : c'est que Benjamin revint voir son ancienne amie de Colombier à la fin de 1798. La correspondance n'avait jamais complètement cessé entr'eux. Elle lui écrit de loin en loin pour le charger de quelque commission. Parfois, le ton redevient presque cordial.

« *Au commencement d'août* [1]. [Après une énumération des nouvelles qui s'impriment à Zurich]... Comme il ne s'agit presque pas d'opinions politiques dans tout cela, j'ose vous demander de lire. Il me semble qu'à présent les femmes écrivent plus que les hommes. Voilà la belle Mad. de Condorcet annoncée dans les journaux comme un grave auteur [2]. — J'ai reçu par Mme de La Rochefoucauld une cafetière que m'avait léguée Mme Saurin. Elle y avait joint le billet du monde le plus tendre [3] ; j'en ai été fort touchée. Si jamais vous revenez me voir, je vous donnerai du café dans la petite cafetière de Mme Saurin. Henriette m'y donne mon café toutes les après-dînées. Il y aura bientôt deux ans que vous vîntes ici. M. Huber était alors à Bôle ; madame du moins y était. Ils sont actuellement à Tübingen, où il y a d'autres grands et aimables débris, qui, à ce que j'espère, se consolent ensemble. Pierrot y est, d'après mes pressants conseils. Je reçois des lettres in-folio et en fort bon anglais de Camille, prisonnier à Stapleton... Une hideuse prison, c'est presque trop pour son courage. Il a eu l'étrange permission de passer 3 jours à Bath avec un turkey marchant, ancienne connaissance faite au Levant. A Bath, il a dansé, il s'est promené, il a vu un échantillon de tout ce qui est à voir en Angleterre, fine ladies, coxcombs, fortunes

[1] Lettre adressée *Au citoyen Benjamin Constant, à Saint-Ouen, près Paris.*

[2] La belle et spirituelle Mme de Condorcet (Sophie de Grouchy, sœur du maréchal) traduisit la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith (1798). Dans une lettre à Huber, nous trouvons ces lignes : « Mme de Condorcet a, comme les autres, un joli petit amant. Pendant que son mari errait et se cachait, il avait écrit une apologie de sa conduite ; il la lui montra : — A quoi bon ? dit-elle. Si vous échappez aux poursuites, vous serez toujours assez innocent. Si vous périssez, il sera plus beau d'avoir fait un livre de métaphysique. — Là-dessus, il écrivit, et vous avez lu de lui un livre de métaphysique. » — Elle parle de l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, que Condorcet composa, en effet, pendant les derniers mois de sa vie.

[3] Nous avons cité ce billet ch. XII, p. 341.

hunters, old maids, gamesters [1]. Il a cherché Caliste. J'ai à présent une gazette en mon particulier, *Helvetische Annalen*. Chacun dit de l'auteur : *Il est le petit-fils du grand Haller*, mais, à mon gré, il est lui-même le grand Haller. Je ne puis pas juger de la pureté de son langage, mais je puis dire qu'il écrit sa gazette du style dont Salluste écrivait l'histoire. Si on a les *Helv. Ann.* à Paris, ne manquez pas de les lire ; elles feront à votre esprit le même effet qu'un verre de ratafia à un estomac affadi [2].

M. de Charrière monte à cheval tous les jours et se porte passablement, moi un peu mieux encore... Adieu, je vous souhaite santé et amusement. — On m'a écrit un joli mot que vous aviez dit à certaine fête. Je l'ai écrit à M. Huber, qui l'a mis dans sa gazette, mais sans nommer personne. Nous aimerions encore ce que vous feriez et diriez de bien .»

Voici la lettre à Huber relative à cette anecdote :

« Je raconterai un joli mot de Constant (il y a longtemps que je ne l'ai loué). M. de Talleyrand, qui, à ce qu'on dit, est un égoïste du grand genre, et qui a mieux aimé abandonner tous ses amis que de se compromettre le moins du monde, donnait une fête dans son jardin. Constant arrive, et l'aborde : « Quoi, une tente ! Vous avez fait dresser une tente ! Ce sera la première fois que vous aurez mis quelqu'un à l'abri. »

M^ne de Staël est moins gracieusement traitée :

« Benjamin et l'illustre Dulcinée sont à Saint-Ouen, campagne de M. Necker. L'illustre se plaint beaucoup, a coutume de se plaindre de la vie, de ses douleurs et ennuis. Avant de quitter Coppet, elle veut faire visite à la femme du ministre[3]. Elle entre, s'arrête : cette femme donnait une leçon à ses enfants et avait l'air du bonheur : « Oui, c'est sûr, dit l'illustre, les gens d'un esprit médiocre sont les plus heureux ! » — Que dites-vous de

[1] C'est-à-dire, outre les *fines ladies*, des « crêtes de coq » (les élégants de l'époque), des coureurs de fortune, des vieilles filles et des joueurs.

[2] Charles-Louis de Haller (1768-1854) fut quelque temps épris des idées de la Révolution. Mais, après la chute de Berne, il entra en lutte ouverte avec le nouvel ordre de choses et créa un journal d'opposition, ces *Annales helvétiques* dont Mme de Charrière aimait la vigueur courageuse. Il fut jusqu'au bout l'adversaire des principes de 89, le théoricien fervent du droit divin. C'etait un remarquable polemiste et un esprit original. On lui reprochait son *fiel* ; à quoi Mme de Charrière répond : « Il y a telle douceur qui, si elle n'est pas d'un saint, est d'une bête, et d'une bête ladre. » (A Huber, 19 janvier 1799.) Voir, sur Haller, *Galerie suisse*, *Biographies nationales*, II.

[3] C'est-à-dire du pasteur de Coppet.

cette absurde impertinence ? Elle ne serait pas bonne à mettre dans votre gazette comme le mot de Benjamin. »

En lisant l'énumération des derniers romans éclos à Colombier, Constant ne se rappela point qu'il avait lu, deux ans aupara-

GRAVURE ILLUSTRANT *Trois femmes*

vant, *Honorine d'Userche*, et eut la maladresse de laisser paraître ce manque de mémoire. Elle lui dit :

« *Ce* 19 *ou* 20 *août* [1798] : Vous êtes bien bon *in this your answer*, mais vous avez complètement oublié votre dernière visite à Colombier. Je vous lus *Honorine* d'un bout à l'autre, et vous croyez n'en avoir lu que le commencement à Bôle, chez M. Huber. Je me rappelle tous les mots que vous en avez

dits, et si j'étais le moins du monde fière, je rougirais de me souvenir si bien avec quelqu'un qui se souvient si mal. Mais le temps de la vanité est passé... A Paris, on grave les estampes des *Trois femmes*. Il serait possible que vous rendissiez quelque service à mon dessinateur, fort habile homme, peintre dans tous les sens et avec tous les accessoires du talent, exaltation, pénurie, etc., et il serait possible aussi qu'il vous donnât quelque amusement. C'est pourquoi je vous dirai sa demeure : *Petite cour du Louvre, maison de la Loterie, vis-à-vis du télégraphe.* Il s'appelle Legrand, il vous connaît. Si vous passez devant sa demeure... Au reste, non, ne faites que ce qui vous conviendra... S'il faut un peintre aux petits Staëls et (*sic*) leurs *jolies* physionomies (j'ai vu un petit Staël fort joli), ou s'il en faut un à quelque ministre ou Directeur de vos amis, je vous recommande le citoyen Legrand...

Vous me craignez, dites-vous : vous avez tort. Nous avons eu ensemble de bons et de mauvais jours que nous ne pourrons plus reprendre ; on ne doit plus les espérer ni les craindre. Il y aura deux ans tout à l'heure que nous nous vîmes sans du tout nous quereller. C'est dans cette visite que vous avez oubliée. Depuis, il n'y a pas eu de ma part la moindre humeur contre vous... Colombier vous est donc sûrement ouvert. Votre cousin Charles est devenu le mari de Ninette Achard [1]. — Si Camille a bien fait, je l'ai donc bien conseillé. *To trifle away one's youth is a terrible preparation for another age* [2]... »

Colombier vous est sûrement ouvert : c'était presque une invitation. Benjamin la prit au mot, et, l'automne suivant, se trouvant en Suisse, il vint voir sa vieille amie, qui écrit à Huber (fin 1798) :

« Sa visite a été une distraction ; je n'ai plus à le voir l'ancien plaisir ni la peine plus récente. Il m'amuse par son facile esprit, me fatigue plus ou moins par son bougillonnement et me fait quelque pitié par le fond de tristesse que je crois voir en lui. Il me paraît parfois un peu mystérieux, mais plus souvent et beaucoup plus, imprudent. Je crois qu'on apprend cela en

[1] M. de Salgas écrit (12 octobre 1798) : « Vous a-t-on communiqué le mariage de M. Ch. Constant avec Mlle Achard-Bontems ? J'ai vu hier Mlle Roell, qu'il a abandonnée pour elle, et qui ne le méritait pas, ce me semble » (voir Lucie Achard, *Rosalie de Constant*, et plusieurs lettres de Rosalie, Bibl. de Genève, *Fonds Constant*).

[2] « Une jeunesse gaspillée est une terrible préparation pour l'âge suivant.» — Mlle Moula, alors en Angleterre, y vit Camille, comme elle le raconte dans une jolie lettre (31 août 1798), où elle donne quelques piquants détails sur la Cour, ainsi que sur le mariage Constant-Achard.

France : après avoir bavardé tout un jour, on croit réparer tout en dissimulant un quart d'heure. Au reste, c'est moins Constant que d'autres qui me fait faire cette réflexion. Les Français sont pour la plupart très étonnés qu'on ait entendu ce qu'ils ont dit sans dessein de le dire, et qu'on se souvienne de ce qu'il leur serait plus agréable qu'on eût oublié. Ils jouent de petites comédies, et ce qu'ils ont dit aujourd'hui comme un jeune étourdi ne doit être compté pour rien quand ils feront demain un rôle plus grave. Cela n'attire à la longue ni confiance ni considération. »

Quelques jours après elle écrivait encore :

« *Ce dimanche nébuleux, premier jour de décembre.* Vous ai-je *dit* déjà que l'on *dit*, à ce que *dit* Mme de Saussure [1], que Mme de Staël se fera séparer de son mari et épousera Benjamin. Quant à lui, on comprend son motif, l'argent, mais elle n'en peut guère avoir d'autre que celui dont parle Melro [2], le goût du scandale comme assaisonnement à d'autres jouissances déjà un peu usées... »

De son côté, Benjamin, revenant de Colombier, parla sans bienveillance de l'ancienne amie, à en juger par ces lignes de Rosalie de Constant à son frère :

« Benjamin est fort bien pour nous et fort raisonnable dans ce moment... Son entrevue de Colombier a été assez froide. La dame du lieu a commencé par lui lire plusieurs romans, et puis elle a demandé de ses nouvelles. Il est à présent à Genève avec sa trop célèbre amie. » 26 janvier 1799 (Bibl. de Genève, Fonds Constant.) [3]

[1] Mme de Saussure, née Mercier, Neuchâteloise d'origine, souvent mentionnée dans nos lettres. Elle résidait à Epenex (Vaud); grande amie de M. de Charrière, elle fit plusieurs séjours à Colombier. M. de Saussure, en revanche, n'y paraît pas ; et Mme de Charrière ne semble avoir eu de sympathie ni pour l'un ni pour l'autre des époux. Certains indices, certains mots échappés à sa plume, nous ont même suggéré quelques conjectures relatives à la passion mystérieuse dont nous avons parlé ch. VIII. (Le mariage de Saussure-Mercier eut lieu en 1783.)

[2] Gentilhomme peu intéressant, mis en scène dans les *Ruines de Yedburg*. Nous l'avons déjà mentionné dans une note du chapitre précédent.

[3] Cette visite de Benjamin à Colombier semble avoir étonné et même un peu intrigué sa famille. Charles de Constant écrivait à Rosalie (décembre 1798) : « Tu aurais bien dû allonger un peu sur le voyage de Benjamin à Colombier. Cette rencontre nous paraît digne d'un bon historien. »

Tandis que s'imprimaient à Zurich les nouvelles de l'abbé de la Tour, l'infatigable auteur s'était remis à l'œuvre et composait un nouveau roman, qui ne devait d'ailleurs jamais voir le jour : *Asychis, ou le Prince d'Egypte*. Il se rattache aux précédents : très sceptique à l'endroit de l'instruction du peuple, Mme de Charrière attachait une importance capitale à l'éducation des princes. C'est de l'éducation d'un prince qu'elle trace le programme dans cette fiction, qui est son *Télémaque* à elle. M. de Salgas l'avait renseignée de son mieux sur la partie archéologique du sujet :

« Votre Prince d'Egypte, lui écrivait-il, me réconciliera sans doute avec l'Egypte et les Egyptiens, pour lesquels je me suis senti dès mon enfance un grand éloignement ou plutôt un grand dégoût, malgré toutes les merveilles qu'on nous en raconte sur la foi des historiens grecs et de leurs compilateurs. »

La science des Lepsius et des Maspéro n'avait pas encore révélé au monde les trésors de l'antique civilisation égyptienne. On s'en aperçoit de reste en lisant *Asychis*, qui, en fait de couleur locale, doit être à peu près aussi exact que le *Grand Cyrus*. L'auteur dit à Huber avoir écrit cet ouvrage « avec lenteur, application, patience. » Il y paraît trop, et l'on souhaiterait qu'elle se fût moins appliquée. Sa vie était si vide, si morose, et son besoin d'activité si insatiable, qu'elle en venait à écrire pour écrire :

« J'ai peur, dit-elle à Huber, de devenir un *scribbler* de profession, une sorte de maniaque à plume et à encre, si je ne mets quelque long intervalle entre mes écritures. *Asychis*, en même temps qu'il me fatiguait, m'a attachée et me laisse du vide. »

Pour se distraire, elle lit, avec beaucoup d'attention et « un peu de fatigue », un gros livre de métaphysique, *The light of nature punsned*, d'Edward Search...

Ses amis ne la flattèrent pas sur *Asychis*. Constant, à qui elle en envoya une copie, eut la politesse de dire qu'il en aimait les premiers livres, et promit de trouver un imprimeur à Paris ; il se ravisa en avançant dans sa lecture, encore qu'il s'en prétendît « charmé », tout comme il disait être « fort content des *Ruines de Yedburg*. » Mais l'auteur ne le croyait plus guère [1].

[1] Nous devons à l'obligeance de Mme Lardy-Sacc, à Neuchâtel, un manuscrit d'*Asychis*, corrigé de la main de l'auteur. — Selon le journal de

Un de ses derniers plaisirs était de raconter à ses correspondants les menus incidents de la vie neuchâteloise. Elle s'amusait en amusant ses amis, tout particulièrement Huber. Mlle L'Hardy, revenue à Auvernier [1], passait souvent de longues heures auprès d'elle. La demi-reine l'avait en vain rappelée à Angermünde, et comme elle suppliait qu'on lui trouvât une nouvelle dame de compagnie, Mme de Charrière, désireuse de lui rendre ce service, passa en revue toutes les demoiselles de sa connaissance. Elle finit par envoyer à la comtesse une demoiselle Michel, qui fit d'ailleurs beaucoup de façons pour accepter ce poste sans prestige. Car le roi Frédéric-Guillaume II était mort en 1797 et la comtesse Dœnhoff n'était plus que « l'ex-demi-reine », comme disait Mme de Charrière, qui, au moment de la dernière maladie du roi, écrivait à Mme de Sandoz-Rollin :

« Je pense qu'à l'heure qu'il est, cette pauvre femme verse des pleurs et regrette ce qui n'est point regrettable pour elle, ce qu'elle n'a pas su conserver ni regagner, quoiqu'elle l'eût pu si elle avait su sacrifier à temps quelque chose de sa fierté et de ses ressentiments. Il fallait ou se conduire autrement, ou mieux soutenir son fier procédé. Dernièrement, elle a écrit à Bischoffswerder, mais sans s'humilier devant lui, elle a simplement offert ses soins et ses services. On l'aura refusée. Je la plains. Il faudrait savoir mieux s'accommoder de l'obscurité qu'elle ne fait. Elle est comme quelqu'un qui se cacherait dans un coin fort sombre et voudrait que là tous les yeux la vinssent chercher. ...Elle s'accuse fort humblement dans ses lettres d'être devenue impatiente et inégale ; je crois, moi, qu'elle n'est pas *devenue*, et qu'elle a moins de défauts que lorsqu'elle ne pensait pas à ceux qu'elle avait. » (1 novembre 1797.)

« C'est un sort bizarre que le sien, dit-elle encore à d'Oleyres. Sans cette cérémonie de mariage, elle ne se serait pas donnée au roi, et cette cérémonie n'a pourtant donné en elle qu'une maîtresse, ne lui a donné qu'un amant. Nul contrat, nul douaire ;

d'Oleyres, Constant déclara à Mme de Charrière « que l'on ne tolèrerait pas un tel ouvrage en France, parce qu'il fait trop clairement la satire de la conduite des révolutionnaires et des brigandages français. L'auteur voulait donner de la publicité à cette production et ne pas l'abandonner à sa destinée comme tant d'autres auxquelles elle a toujours attaché peu d'importance. Celle-ci reste donc en portefeuille en attendant des temps plus favorables à sa publication et au succès qu'elle pourrait avoir un jour en France. »

[1] Sur la volonté de sa mère et pour le mariage de sa sœur Marianne voir ch. XVI, p. 478, note.

ils n'ont pas seulement senti, l'une l'obligation d'obéir, de rester auprès de son mari, l'autre celle de reprendre une femme dont il n'était pas séparé. Elle a agi avec hauteur, lui avec dureté et injustice. Il avait acheté une maison pour elle de ses deniers à elle, auxquels il avait joint une somme prise dans un fond consacré aux embellissements de Berlin, et cette maison, il l'a vendue à son profit à lui ! » (21 janvier 1798.)

Quant à Mlle Michel, qui se lamente et appelle la mort parce-qu'elle doit partir pour Angermünde, Mme de Charrière lui fait transmettre cette petite exhortation philosophique :

« Est-elle donc si malheureuse qu'elle voulût n'être point née ? En ce cas-là, je n'ai rien à dire. Les auteurs et les circonstances de son entrée dans la vie doivent lui être odieux, et si elle se fait scrupule de se donner la mort, elle ne doit pouvoir prendre son parti d'être née ; mais si elle n'est pas désolée d'*être*, il est raisonnable de se consoler de tout ce qui l'a fait *être*. Supposez un autre caractère, d'autres principes à ses parents, Mlle Michel ne *serait* pas ; mais il était impossible qu'elle ne fût pas, voilà encore ce qu'elle doit se dire, et autant vaudrait-il s'affliger de ce qu'il y a un monde créé, que de ce que telle ou telle créature en faisant partie, existe. Le tout est nécessaire, la partie est inévitable... Qu'elle prenne courage, et se prépare à tenir gaîment, courageusement, dignement sa place dans cet univers !... Dites-lui ce petit sermon. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 3 novembre 1797.)

Puis, après avoir « équipé » à ses frais Mlle Michel, elle lui cherche un chaperon pour ce long voyage et dit plaisamment à Mme Sandoz :

« Ne va-t-il vraiment aucun Neuchâtelois à Berlin ? N'y en a-t-il point de vos mystérieux parents qui graisse sourdement ses bottes ? »

Parmi les événements neuchâtelois qu'elle raconte à Huber, il faut en mentionner un qui nous intéresse, puisqu'il concerne un homme éminent que nous connaissons : nous voulons parler de la brouille retentissante de Chaillet avec sa paroisse.

Cet homme de grand talent, qui eût été digne d'exercer sur un plus vaste théâtre que la Suisse française sa clairvoyance de critique indépendant et courageux, était d'une franchise qu'on ne pardonne aisément nulle part ; ses coups de boutoir ne ménageaient point les susceptibilités de son entourage. Il était de ces hommes supérieurs qu'on redoute, mais dont on ne ménage pas les faiblesses, quand ils en ont. Dans une petite

ville, les moindres faits sont grossis et dénaturés par les propos des oisifs et la malice des curieux. C'est ce qui arriva à l'occasion d'une admiratrice de Chaillet, Mlle Albertine de Montmollin, qui avait fait du pasteur son directeur de conscience et ne prenait, en toute occasion, conseil que de lui. Cette paroissienne quinquagénaire manqua un peu de discernement ; de son côté, Chaillet, qui aimait à exercer son autorité, ne sut pas tenir assez compte du qu'en dira-t-on. Bientôt la situation fut si tendue entre la famille de Montmollin et Chaillet, la « société », partagée en deux camps, prit si ardemment fait et cause pour ou contre lui, que le pasteur crut devoir se justifier publiquement.

LE PASTEUR CHAILLET EN 1810

« Il vient d'écrire, dit avec peu de bienveillance Mme de Charrière, une manière de justification qui rappelle l'orgueil de Rousseau et ses disputes, mais non son style ni sa méchanceté [1]...

[1] Elle dit la même chose dans une épigramme dont nous citons le commencement et la fin :

Bien vois ici la guerroyante bile,
L'amer orgueil de Jean-Jacques Rousseau ;
Mais point n'y vois de Jean-Jacques le style,
Car celui-ci n'est ni joli ni beau.

... Mais quand au corps on a le cœur du diable,
Encor faudrait du diable avoir l'esprit
Et ne pas faire un écrit pitoyable
En pensant faire un malfaisant écrit.

Il y a beaucoup de minutieux récits, accompagnés d'assez malséantes ironies... Il dit que si la malveillance publique devient encore plus générale, il quittera le ministère. « Sur qui puis-je « compter, dit-il, à Neuchâtel ? Qui est-ce qui prendra chaude- « ment ma défense ? M. le professeur Meuron, M. Brun, M. le « commissaire général, M. le maire de la ville, M. de Merveilleux, « M. Godet, M. le ministre DuPasquier peut-être... » .

Ce mémoire, intitulé *Mon Apologie*, ne fut pas imprimé, mais répandu en copies, contre-signées par Mlle de Montmollin. On peut se figurer les commentaires que provoqua cette demi-publication, bien maladroite assurément, mais que le caractère entier et combatif de Chaillet rendait naturelle de sa part. Mme de Charrière, qui a un vif ressentiment contre lui, déclare que « son orgueil passe tous les orgueils », et accable de sarcasmes cette apologie mal composée et confuse :

« Je crois, dit-elle, que les sermons se contentent de cette manière vague et incohérente de raisonner, et les idolâtres amies de M. Chaillet sont encore plus faciles... »

Puis ce trait cruel pour nous :

« Les Neuchâtelois pardonnent toutes sortes d'offenses, celles qu'ils ont faites comme celles qu'ils ont reçues. D'après cette humeur, on peut croire qu'ils oublieront aussi les procédés de M. Chaillet ; actuellement on en est furieux, et le lendemain du nouvel-an, chez le gouverneur, il se fit une espèce de rumeur contre lui... »

Pourtant, son esprit d'équité l'aide bientôt à se ressaisir : elle ne tarde pas à trouver qu'on se déchaîne avec excès contre un homme dont la valeur est réelle :

« ...Je trouve que ceux qui l'ont tant admiré et adulé lorsque déjà ils ne pouvaient le méconnaître, ont mauvaise grâce à s'indigner si fort, et que ceux qui lui doivent ou croient lui devoir une disposition d'âme religieuse et sage, ou seulement quelque bonne action de plus — ou mauvaise action de moins — dans l'histoire de leur vie, sont des ingrats de ne pas payer ce bienfait par un peu de ménagements et d'indulgence. Je voudrais que les Neuchâtelois, qui, grâce aux pertes qu'ils ont essuyées en France [1], n'ont plus de professeurs en belles-lettres ni en philosophie, cherchassent à tirer parti, dans la société au moins,

[1] Par suite de la Révolution : les Charrière eux-mêmes avaient éprouvé des pertes sensibles.

de l'esprit et des connaissances littéraires de M. Chaillet, et le fissent ainsi remonter sur l'eau avec un grand avantage pour eux-mêmes. On dit qu'il ne s'y prêterait point du tout, mais on n'essaiera pas, et j'en suis fâchée.» (A Huber, 19 janvier 1799.)

Trois mois plus tard, elle constate que la disgrâce de M. Chaillet continue auprès des Neuchâtelois : « Il le leur rend bien, à ce qu'on prétend, et parle d'eux avec mépris. [1] »

Dès lors, Mme de Charrière mentionne de loin en loin le pasteur, et donne de ses nouvelles à Benjamin, qui ne l'avait point oublié :

« M. Berthoud [le pasteur de Bôle] continue à nous venir voir, et M. Chaillet le ministre à ne pas venir. Sa femme est morte, et bientôt il se mariera avec Mlle DuPasquier, la plus ancienne de ses adulatrices ; ils ont acheté une maison à Auvernier. Il a perdu à Neuchâtel toute sa faveur. Ce dieu, ce *moine*, est tombé dans un discrédit total. » (20 février 1801.)

La situation du pasteur ne s'était point améliorée, et son second mariage ne releva guère son prestige [2]. Mais ce n'est qu'en

[1] M. de Salgas, à qui elle avait communiqué l'*Apologie* du pasteur, lui répondit par ces lignes spirituelles : « M. Chaillet est un homme extraordinaire, et comme tel il mérite d'être étudié. C'est ce que les Anglais appellent un *non descript*, ou, si vous voulez, ce que les fleuristes hollandais appellent une *conquête*. La fleur n'est pas belle, mais les couleurs en sont bizarres. On peut s'amuser un moment à la contempler, mais on ne se souciera pas d'en avoir des cayeux. Il y aurait cependant de l'injustice à refuser à M. Chaillet des talents. C'est dommage qu'il ne se soit jamais comparé qu'avec ceux qui lui étaient inférieurs à tous égards et qui admiraient sa supériorité. Je ne l'ai pas assez connu pour pouvoir démêler à travers son orgueil stoïque ou cynique quel était son caractère moral. Il me semble que vous en aviez assez bonne opinion. Ce que vous avez vu de lui depuis vous en a-t-il fait changer ? » (26 février 1799.)

[2] Devenu veuf en février 1801, il annonce à son père, déjà fort âgé et pasteur à Saint-Aubin, qu'il a acheté une maison à Auvernier « d'où je suis et où l'on m'aime » (La famille Chaillet est, en effet, d'Auvernier). Puis il lui fait part de son second mariage, et ajoute : « J'ai 50 ans, et je dois connaître la personne que j'épouse. » Il la connaissait, en effet, de vieille date (voir chap. VIII, p. 250). — Les auditrices de Chaillet prenaient aisément pour lui de ces enthousiasmes que celui qui en est l'objet n'est pas toujours maître de modérer à son gré. Nous nous rappelons le joli sourire avec lequel une dame octogénaire de Neuchâtel, nous parlant des admiratrices du pasteur, nous confiait ce détail typique : « Dans la saison des fruits, elles lui pelaient des pruneaux !... »

1806 qu'il résigna définitivement son poste, malgré les instances de ses collègues pour le retenir. Un incident tragique avait marqué la fin de son ministère : Mme de Charrière écrivait à Huber, le 11 novembre 1802 :

« L'amie de M. Chaillet, Mlle de Montmollin, tomba il y a trois jours la tête dans le feu ; elle cria, mais ses voisins ne devinèrent pas d'où pouvait venir ce bruit, dénaturé par le canal de la cheminée qui l'apportait... Quand M. Chaillet entra chez elle, un quart d'heure après, elle ne vivait plus. ...Il n'y avait plus d'autre soin à prendre que d'aller avertir ses parents. Le maire de Valangin fut près de tomber en défaillance ; à la Borcarderie, il fallut saigner l'un des deux autres frères. Le stoïque ami n'eut besoin d'aucun secours extraordinaire ; peut-être lui pardonnerions-nous son insensibilité, si, deux jours auparavant, il n'avait souffleté l'une de ses filles de façon à lui faire enfler la joue. La faiblesse de pleurer vaudrait mieux que celle de se fâcher et de battre. »

Tout cela est bien amèrement cruel ; mais elle ajoute quelques jours après : « Soyons juste : M. Chaillet est fort triste... » — Il le fut pendant de longues années encore, dans sa retraite d'Auvernier. Les esprits se calmèrent peu à peu dans la petite ville, d'où la méfiance avait éloigné un homme dont les défauts étaient compensés par un très haut mérite. Quand il daignait remonter en chaire, il trouvait un auditoire empressé et nombreux. Il recevait chez lui les candidats au ministère et leur donnait, sans rétribution, un enseignement qu'ils n'auraient pu trouver à Neuchâtel, où n'existait pas encore de faculté de théologie. Il a rendu ainsi d'éminents services. Parmi les amitiés qui lui étaient restées fidèles, la plus précieuse était pour lui celle du pasteur Gallot. C'est dans sa famille, alors en séjour à Peseux, que Chaillet passa la dernière journée de sa vie. Il fit, en rentrant chez lui, une chute qui détermina une congestion, et expira dans la nuit ; c'était le 30 octobre 1823 [1].

Cette mort émut ses concitoyens, qui avaient oublié les pénibles incidents d'autrefois, et le *Messager boiteux de Neuchâtel* exprima le sentiment général en disant : « Une grande lumière s'est éteinte au milieu de nous. »

[1] Ces détails, et bien d'autres dont nous faisons grâce au lecteur, proviennent de Mme Godet, fille du pasteur Gallot et aïeule de l'auteur. Elle avait pour Chaillet une affection respectueuse et beaucoup d'estime.

Mme de Charrière n'avait jamais cessé de rendre justice à la valeur littéraire de cet homme si original. Quand, au milieu de l'année 1799, parurent les *Nouvelles* de l'abbé de la Tour, elle laissa échapper un mot qui montre le cas tout spécial qu'elle faisait de ses avis :

« On lit assez l'abbé de la Tour à Neuchâtel ; mais quoiqu'il me revienne de très jolis petits éloges, il m'est avis qu'on ne l'entend pas trop... *Je ne sais pas comment en a jugé M. le ministre Chaillet.* »

S'il eût été encore en relations avec celle dont il avait si vaillamment défendu les premiers ouvrages, il ne lui aurait pas plus ménagé les critiques que les compliments. Elle était accoutumée aux rudes sorties de cet Alceste. Sans doute ne lui avait-il point caché son sentiment sur la comédie de l'*Emigré*, qu'il jugeait sans portée. On lit dans l'exemplaire de ce petit ouvrage qu'elle lui avait offert, cette note bourrue, où l'homme se peint tout entier : *Chaillet, serviteur de Jésus-Christ. Don de l'auteur* (*on s'en passerait*).

Ce fut le dernier de ses ouvrages qu'il reçut d'elle. Mais la brouille qui survint tôt après, et que nous avons racontée, n'empêcha point Chaillet de garder son impartialité de juge littéraire : peu après la mort de son ancienne amie, parut le petit roman des *Finch*, dont nous parlerons tout à l'heure ; Chaillet l'acheta d'occasion, bien des années plus tard, et inscrivit au-dessous du titre, de sa minuscule écriture, ce jugement : *Petit trésor de pensées fines, vivement exprimées, et presque toujours justes. Acquis seulement, à Auvernier, en* 1817. *Chaillet, serviteur de J.-C.*

Puis, au-dessous, cette citation mélancolique empruntée à Horace :

...Mihi tarda fluunt ingrataque tempora....

CHAPITRE XXIV

Les Finch

« Ma destinée, touchant à sa fin, ne m'intéresse plus guère. » (Mme de Charrière à Benjamin Constant).

« Petit trésor d'idées ». — Les romans de Mme de Charrière jugés par une Genevoise et par Mme Huber. — La *Suite des Finch*. — Mme de Charrière et les humbles ; ses protégés. — Un neveu de Hollande à Colombier ; la vie au village. — Quelques épigrammes contre Mme de Staël et Benjamin Constant. — *Le Mariage rompu*. — Dernières lettres à Benjamin. — Muson en Angleterre. — Henriette Monachon fait une fin.

Sir Walter Finch et son fils William est un des ouvrages les plus originaux de Mme de Charrière. Elle y travailla pendant toute l'année 1799, — un peu à bâtons rompus, il est vrai, car il suffisait de sa folâtre petite chienne pour la distraire de son travail :

« Elle fait mes délices et mon tourment. Souvent je ne fais autre chose tout le jour que l'amuser, la laisser dormir dans mes bras, garantir mes papiers, mes meubles, de ses griffes, de ses dents. Elle est belle, intelligente, opiniâtre, impérieuse, extrêmement vive et gaie. Elle importune M. de Charrière, et cependant il l'aime. Sans elle, j'aurais fini déjà une petite chose assez drôle : *Compte-rendu par sir Walter Finch à William Finch, son fils, de l'enfance de celui-ci et de l'éducation qui lui a été donnée.* Je le copie déjà, mais en ajoutant et barbouillant toujours. » (A Huber, 27 avril 1799.)

Miss, — ainsi s'appelait la petite chienne braque, — était un cadeau que lui avait fait, en l'accompagnant du billet le plus galant, Jean-François de Chambrier [1]. A l'aveu qu'il faisait d'avoir gâté Miss, elle répondait :

« Je la gâterai aussi, Monsieur, et je suis bien aise que vous l'ayez gâtée. Déjà établie sous mon bras gauche, on voit bien qu'elle ne connaît pas la crainte et se livre à moi avec sécurité. Je n'ai jamais été de l'avis de M. Chaillet relativement aux animaux. *Leur bonheur vaut bien la peine qu'on le désire*, et il est plus facile de l'obtenir que celui de l'homme, être si bizarre et si compliqué que souvent on lui fait beaucoup de mal en voulant lui faire du bien... J'aurai le plus grand soin de la petite bête ; elle n'aura point, je l'espère, d'amours trop précoces... Elle est si mignonne et ne sera jamais bien grande. Il lui faudrait un époux comme elle ; une mésalliance m'affligerait, et les bons mariages sont rares... Je lisais Mallet du Pan, mais je n'en suis plus si avide, la petite chienne m'intéresse davantage. » (Mars 1799.)

« Quelquefois, dit-elle encore, je ris de l'influence qu'elle a sur ma vie. Je suis des heures entières sans rien faire, pour ne la pas déranger. Des gens qui me croient bien vaine seraient surpris de voir combien j'aime mieux laisser dormir Miss que faire les choses qui pourraient m'attirer le plus d'applaudissements. » (A Mme de Sandoz-Rollin.)

Elle vient de nous dire le sujet des *Finch* ; il n'est point banal : c'est un père qui rend compte à son fils de l'éducation qu'il lui a donnée. Sir Walter a noté jour par jour les incidents de l'enfance de William, et il en a déduit des observations de toute espèce. — C'est un piquant humoriste que sir Walter ; son ironie se joue légèrement sur tous les sujets ; quelques-uns nous paraissent actuels :

« Ma femme me demanda un jour si je ne serais pas d'avis que les femmes partageassent avec les hommes toutes les charges et tous les honneurs. Sans doute, lui répondis-je, si nous n'étions déjà pas, sans elles, trop de postulants. C'était dans une promenade qu'elle me fit cette question. L'instant d'après, un coup de fusil que nous entendîmes à plus de 600 pas de nous,

[1] Nous avons déjà rencontré Jean-François de Chambrier (1740-1814), chambellan du roi de Prusse ; il a droit à la reconnaissance des Neuchâlois, pour avoir rédigé, au prix d'un énorme labeur, l'*Inventaire raisonné des Archives de l'Etat* (15 vol. in-folio). Il fut un des premiers membres de la Société suisse des recherches historiques.

la fit crier et pâlir. Vous ne seriez pourtant pas d'avis, lui dis-je, qu'on vous fît général d'armée ? — Non, dit-elle, seulement chancelier ou ambassadeur. — Mon fils, vous lirez ceci avant de prendre une femme. »

Cette question, que sir Walter appelle « le vieux chapitre des droits méconnus des femmes, » est agitée en quelques pages d'une verve mordante ; et, comme toujours, l'auteur fuit les conclusions absolues. Sir Walter, — dont l'épouse, qui est d'un caractère insupportable, juge son sexe gravement opprimé, — lui réplique :

« Vous ne parlez pas, ma chère, d'une prérogative que toute notre tyrannie n'a pu vous enlever. On gémit, mais on la supporte; vous m'entendez sans doute : la parole vous est laissée. Vous prenez la parole et la gardez ; le torrent roule, et submerge ; on est si sûr de ne pouvoir l'arrêter, qu'on ne le tente pas même... N'est-ce pas là une indemnité suffisante pour toutes nos usurpations ? »

Après cette plaisanterie, il raisonne plus gravement, et reconnaît qu'il y a « autant de femmes sensées que d'hommes sensés », et qu'on pourrait admettre dans le Parlement autant de femmes que d'hommes sans que la nation en souffrît. Mais ce qui manque à l'Angleterre, ce ne sont pas les législateurs, ce sont les soldats et les matelots. Il faut donc bien que les fonctions des deux sexes soient distinctes :

« Que l'homme soit garde-côte, et la femme garde-malade ; que l'homme prenne le poisson et que la femme le cuise. Quand des talents distingués et rares mériteront des distinctions éclatantes, ils sauront bien les obtenir. »

Mais ce qui préoccupe toujours vivement l'auteur, c'est le problème de l'éducation. Ses idées à cet égard sont souvent aussi justes qu'imprévues. N'y a-t-il pas une singulière vérité dans cette réflexion de sir Walter :

« Ne laissez pas vos enfants avec des valets, disent les endoctrineurs. — Sotte et arrogante recommandation ! Dites-moi, pédants orgueilleux, si vous exigez que le père emmaillotte son enfant, l'habille, et, s'il est malade, le veille, le serve, le soigne seul ? Ou bien voulez-vous qu'après avoir obtenu d'un étranger les plus essentiels, les plus pénibles, les plus dégoûtants services, on le repousse et lui interdise tous les autres soins ? Voulez-vous lui dérober le prix d'amour et de reconnaissance que l'enfant

est disposé à lui accorder ? Voulez-vous rendre celui-ci dur, vain, ingrat, et dispenser l'autre d'être honnête, en vous montrant convaincu qu'il ne saurait l'être, et qu'on ne doit attendre de lui que des conseils et des exemples pernicieux ? »

Sir Walter plaiderait au besoin le point de vue opposé, car toute question est complexe, et il n'y a de vérité que celle où l'on fait entrer son contraire : « Dans toutes les questions, dit-il, le pour et le contre se peuvent soutenir. » Aussi n'a-t-il point de système pédagogique, ni autre, et de même qu'il s'est marié au petit bonheur, il fait pour l'éducation de son fils « ce qui se présente », de sorte que le jeune William peut être appelé « l'enfant et l'élève de l'occasion ». Ce père si peu méthodique a du moins sur toutes choses des aperçus pleins de sens ; en voici quelques-uns :

« Quand on ne sait de langue vivante que la sienne, on est trop de son pays ; quand on ne sait que les langues vivantes, on est trop de son temps. » — « A moins qu'il ne faille dépayser un enfant pour lui faire perdre de mauvaises habitudes, je crois qu'on fait bien de le laisser longtemps dans un même endroit, quand même il serait aussi bien ailleurs. » — « Un langage simple et vrai me paraît de première nécessité avec les enfants. » — « Si une femme vous aime, que ce soit elle que vous épousiez. Ses défauts se cacheront ; ils disparaîtront pour un temps ou pour toujours. C'est là la qualité distinctive des femmes : l'amour les soumet, et la plus impérieuse d'entre elles s'enorgueillit de sa soumission. »

Ainsi le père accompagne son fils de ses avis jusqu'à l'âge d'homme, lui laissant, sinon des règles de vie, — il n'y croit guère, — du moins un trésor d'observations dont il sentira le prix... Mais je m'aperçois que j'ai négligé la légère intrigue sur laquelle Mme de Charrière a brodé ces spirituelles et fines arabesques : à quoi bon analyser un livre écrit sans méthode ni plan, au gré d'une rêverie capricieuse ! Cet ouvrage n'est pas aussi rare que d'autres du même auteur ; on le rencontre dans les bibliothèques ; les amateurs sauront l'y chercher : ils n'auront point de regret de l'avoir trouvé.

Les *Finch* circulèrent en manuscrit chez quelques Neuchâtelois. Mais, fidèles à leur prudente réserve, ces lecteurs favorisés ne se hâtaient point de manifester leur sentiment. Mme de Charrière plaisante à ce sujet Mme de Sandoz-Rollin :

« Si vous étiez reine, ma belle, vous ne gâteriez assurément pas les beaux-esprits, ou soi-disant tels, qui vous feraient hommage de leurs productions. Je m'évertue, me hâte, je vous envoie la continuation des *Finch*, que vous disiez vous intéresser ; il y a bien des jours de cela, et vous ne m'en dites pas un seul mot. *Quoi qu'on dise aux Neuchâtelois, on ne fait pas naître chez eux l'idée de répondre.* » (28 avril 1799.)

Elle dut être plus satisfaite de la lettre que lui écrivait, à propos du même ouvrage, une spirituelle amie genevoise, Mlle Bontems ; son jugement est d'une finesse et d'une justesse auxquelles une certaine gaucherie de forme n'enlève rien et prête même un certain charme :

« Vos romans ne sont qu'un peu romans : ce n'est pas des aventures, des fracas d'événements et des peintures répétées d'amour, qui vous donnent le besoin d'écrire. Vous écrivez pour mettre au jour les idées qui naissent de votre esprit sensible, réfléchi et le plus éclairé du monde, en restant le plus naturel. Vos cadres ne sont que des prétextes ; pour la foule des auteurs, les cadres sont tout... On peut regretter qu'avec un talent si distingué, vous vous en teniez à des ouvrages fugitifs, ébauchés : vous donnez au lecteur des espérances sans nombre ; il voit qu'il peut attendre de vous tous les plaisirs ; solides pensées, brillantes images, grâces du style, tout se trouve en vous, mais vous ne voulez écrire qu'un moment, vous ne voulez écrire que pour débarrasser votre cerveau des conceptions du jour. Si vous étiez obligée, ou tentée, pour mieux dire, de faire un ouvrage travaillé, dont la fable, dont l'historique eût un intérêt attachant, personne, j'en ai la persuation, n'irait si loin que vous. Vous êtes enchanteresse dans de certains morceaux. [1] »

Il est intéressant de rapprocher de ce jugement celui que portait Mme Huber, dans une lettre à Usteri destinée à renseigner celui-ci sur la vie et l'œuvre de Mme de Charrière [2].

« Plus qu'aucune autre femme, elle est tout entière dans chacun de ses écrits ; passionnée et raisonnante, audacieuse et respectant la vertu, pyrrhonienne sur tous les objets de spécula-

[1] Mlle Bontems rapporte, dans une autre lettre, un mot de Mme de Staël à propos d'*Honorine d'Userche* : « Elle répondit à quelqu'un qui trouvait que la morale était un peu blessée dans cet ouvrage : *Est-ce que la morale et les romans ont rien de commun* » ?

[2] Cette appréciation est tirée de deux lettres de Mme Huber, dont la plus importante, qu'elle adressait le 18 décembre 1812 à Usteri, servit de base à l'article publié par lui sur Mme de Charrière dans la Biographie Didot.

tion, mais très décidée sur les devoirs de chaque état de la vie. Ses compositions offrent des tableaux très variés, très vrais, souvent assez hardis ; elles ne sont d'aucune nation, c'est pourquoi la critique française et allemande y trouvera peut-être à corriger. Mme de Ch. se plut à s'identifier avec les personnages de ses romans... Elle n'écrivit pas tant pour le public que pour elle-même ; ce fut dans ses occupations qu'elle vécut réellement, la vie réelle ne fut pour elle qu'accidentelle, presque involontaire ; aussi ses romans, ses brochures politiques, ses pièces de théâtre, contiennent l'histoire de son âme, dans l'époque où elle les composait, avec les idées qui l'occupaient alors, avec les préventions, les goûts qui étaient à l'ordre du jour. Cela est surtout visible dans *Trois femmes*, les *Finch*, les *Ruines de Yedburg*, et ces qualités défendent à ses amis de juger ses ouvrages, parce que nous y trouvons des mérites que le public doit ignorer, qui doivent lui échapper totalement, parce que le mot de l'énigme lui manque... On comprend pourquoi son public a toujours été très peu nombreux : pour la goûter, il a fallu la connaitre ou lui ressembler, deux conditions très honorables ou d'un grand prix, mais qui n'ont pu se rencontrer que rarement, soit ensemble, soit isolées.

Plusieurs de ses ouvrages n'ont jamais paru en français : elle les composait pour avoir le plaisir de les voir traduits en allemand dans un temps où des liaisons avec des personnes de cette nation lui rendirent leur langue intéressante. L'occupation était son but principal, et le besoin de remplir sa vie. Elle était passionnée à perfectionner ses ouvrages, elle écoutait avec attention les observations de ses amis, elle corrigeait, elle refaisait même, avec une application surprenante... Cependant, elle aimait à se voir imprimée, elle était avide d'approbation, mais c'était le besoin d'une sensation vive, non la vanité, qu'elle cherchait à satisfaire. Comme elle s'occupait dans tous ses ouvrages des idées du moment, une grande partie est restée fragmentaire, dans une autre l'intérêt s'évapore ; avant que le livre soit fini, souvent le lecteur s'aperçoit que l'idée principale ne suffisait pas pour remplir le cadre que l'auteur a choisi; mais Mne de Charrière n'a pas écrit une page qui n'exprime l'originalité et la grande sensibilité de son âme... »

Tout cela est fort bien pensé, sinon écrit en très bon français : les romans de Mme de Charrière ne sont, en effet, que des prétextes à répandre les idées qui la préoccupent au moment où elle écrit. Tel est en particulier le cas des *Finch*. Pendant l'hiver 1799-1800, elle dicta à son neveu une *suite* de ce petit roman, mais cette *suite* ne fut jamais imprimée et nous ne la connaissons que par des fragments. Le fils de sir Walter Finch, devenu

homme, raconte, à son tour, à son père ses expériences. Dans ce manuscrit incomplet et mutilé brillent à chaque page de jolies pensées, de fines réflexions sur le monde et la vie [1]. On nous permettra d'en recueillir une au moins, où l'auteur parle de sa conception de Dieu :

« Il n'y a guère moyen de s'occuper de la nature, de considérer pendant le jour le lumineux monarque du ciel et pendant la nuit les innombrables étoiles, sans penser à Dieu avec respect et étonnement. On croit alors partager l'hommage qu'on lui rend avec tout ce qui existe, les hommes, les bêtes et jusqu'aux êtres inanimés, ou plutôt on croit que tous ont le même sentiment que nous, qu'ils admirent et qu'ils adorent. Mais l'idée de Dieu semble se rétrécir quand la pensée se porte sur les différents systèmes de théologie, sur les différents cultes qu'on rend au suprême Etre. Je voulus hier entrer dans une église pour assister au service divin : je m'arrêtai à la porte et retournai dans les champs et les bois pour y chercher l'idée de la divinité la plus digne d'elle que je pusse me former. »

Nous avons remarqué en plusieurs occasions qu'il y avait en Mme de Charrière quelques parties d'une excellente éducatrice. Elle eût peut-être fort mal élevé ses enfants : du moins aurait-elle évité par-dessus tout d'en faire des êtres artificiels et conventionnels. La fin de sa vie offre d'ailleurs plus d'un exemple de la façon dont elle s'y prenait pour former et développer ceux sur qui son influence avait occasion de s'exercer. Ses amis adultes ressentaient eux-mêmes cette action bienfaisante. M. Chaillet-de Mézerac, invité à demeurer chez elle pendant qu'il faisait d'importantes réparations dans sa maison de campagne de la Prise, lui répondait :

« Ce que j'aime le mieux, c'est d'être chez vous et auprès de vous... Depuis que j'ai le bonheur de vous connaître, je vous ai constamment aimée. Le bien que vous m'avez fait, le support que vous avez eu pour moi dans un temps où j'étais malade d'esprit et de corps, ne s'effaceront jamais de mon cœur ; ma femme partage tous mes sentiments, et nous serions inconsolables l'un et l'autre si des causes insignifiantes et nos propres travers venaient à diminuer votre bienveillance pour nous...

[1] Nous en avons cité un passage très significatif, à propos de la mystérieuse passion de Mme de Charrière (chap. VIII, p. 252-3).

J'accepte le bout de la galerie, où nous irons nous établir... [1] » (14 mars 1799.)

Cette bienveillance active et éclairée ne s'exerçait point seulement sur les personnes de son entourage et de son monde. Pendant les dernières années de sa vie, un des êtres qui occupa le plus ses pensées et son cœur était une pauvre fille dont le nom reparaît constamment dans ses lettres. Tous ses correspondants, y compris Benjamin, connaissaient Marianne Ustrich : née d'un père autrichien gentilhomme et jésuite, et d'une paysanne du Jura bernois [2], puis, semble-t-il, négligée par ses parents, elle était placée au Villaret, près de Colombier : son état d'abandon toucha Mme de Charrière, qui se chargea d'elle :

« Je l'ai chez moi, écrit-elle à Huber... Elle a bien du charme, elle est adroite, active, pleine d'esprit, mais si distraite ! A onze ans, elle lisait *Télémaque* en gardant des chèvres dans les bois. Je lui fais étudier la profession de couturière et de servante, mais je crains qu'elle n'y soit pas propre du tout... Je suis tentée de croire qu'une bizarre naissance fait des gens extraordinaires... Une ménagerie de gens extraordinaires me plairait, si j'étais

[1] Mme de Charrière écrivait à Huber au sujet de ses amis Chaillet : « Je ne puis douter que le choix qu'ils ont fait de la Prise pour y bâtir, en faire leur principale demeure, ne m'ait eu pour motif principal. Je les avais souvent priés de ne point s'établir de l'autre côté de Neuchâtel, et voilà ces aimables et excellentes gens fixés tout près de moi. Dans ce moment, M. Chaillet ne rêve, ne pense que chevaux, bœufs, foin, fumier, et déjà il prépare des pierres, des planches, de la chaux. Chacun lui dessine une maison, et moi comme les autres... » Ce fut une des dernières joies de Mme de Charrière, d'avoir pour proches voisins ces vieux amis. Ce qui donnait à leur société un charme rare, c'est qu'ils étaient toujours contents. Ce ménage sans enfants n'avait rien de lugubre. Mme Chaillet-de Mézerac, comme l'aimable Marianne de la Prise, dont elle avait fourni le modèle à l'auteur des *Lettres neuchâteloises*, avait cette gaîté vaillante et ce courage à la vie qui sont la moitié du bonheur. Ses lettres la peignent : « Je suis si heureuse d'être mariée, qu'en général j'aime qu'on se marie », écrivait-elle un jour. Et puis elle était bonne et pensait constamment aux autres. César d'Ivernois avait écrit ces vers sous son portrait (que nous avons reproduit ch. X, p. 295, d'après une lithographie appartenant à Mme Ch. d'Ivernois) :

Beauté séduit, mais beauté passe,
Le temps emporte les amours;
L'esprit vieillit, le plaisir lasse;
Mais la bonté charme toujours.

[2] Elle était née à Saint-Imier, en 1784, d'André Ustrich, médecin, de Weissenhorn, et de Anne-Magdelaine Serman, sa femme.

une grande dame, plus qu'une de paons, de canards, de singes à perruques et sans perruques... » (28 février 1799.)

Elle écrit un dimanche matin à Mme de Sandoz :

« Je viens de voir Marianne Ustrich allant à l'église. Elle était grasse, fraîche, rayonnante de santé et de contentement. M. de Charrière fut frappé, avant-hier au soir, de l'air qu'avait le petit troupeau qui m'environnait, Miss dormant dans mes bras. Marianne ira demain chez Mme DuPasquier ; elle travaillera à *ses journées*, comme on dit, dans quelques maisons. Je lui ai dit qu'à *fier aube* [1] et d'abord après souper, il fallait revenir ici. — *Eh ! sûrement*, m'a-t-elle répondu, *où irais-je ?* » (mai 1799.)

Lorsque cette brave enfant eut fait sa première communion, à Noël 1798, sa protectrice la mit en apprentissage chez un pâtissier, à Estavayer, puis à Berne, et ne cessa de la suivre avec une sollicitude maternelle [2]. Puis, après son départ de Colombier, — ceci est aussi touchant qu'inattendu, — elle crut devoir lui envoyer une Bible et chargea Mme Sandoz de la procurer :

« J'ai, lui écrit-elle, une petite Bible à crochets d'or qui ne convient point à Marianne, et une vieille Bible in-quarto, ancien meuble de la maison, que je ne puis pas envoyer non plus. C'est dans celle-ci que j'ai voulu faire lire Marianne à haute voix, quand elle vint chez moi nouvelle communiante, mais soit qu'elle prît des vapeurs ou s'endormît, sa voix expirait après quelques versets très raboteusement lus. Je ne crois pas du tout qu'en lui envoyant la Bible, nous la lui fassions lire. Elle m'a écrit qu'elle lisait les sermons de M. Chaillet, qu'elle les trouvait fort beaux, et qu'elle voudrait, pour les lire avec

[1] Nous avons rencontré dans les *Lettres neuchâteloises* cette locution d'origine germanique *(Feier-Abend)*, qui indique l'heure où finit la journée de travail.

[2] Elle écrivait à Huber (23 septembre 1800) au sujet de cette intéressante fille : « Elle a tout l'esprit possible, la tête nette et forte, l'expression singulièrement élégante et heureuse. Quand je pense que cette fille a mendié, j'admire le sort. S'il a des caprices bien fâcheux, il a aussi, par-ci par-là, des bizarreries bien aimables. Marianne ne diffère de la personne la mieux élevée qu'en ce qu'elle ne dit rien qui soit de remplissage. Elle est polie avec délicatesse et avec sens... J'ai pensé bien des fois que si elle faisait jamais des petits pâtés pour l'archiduc Charles, il l'épouserait... » Quelques années plus tard, cette aimable Marianne, qui avait été placée dans une noble famille de Munich, revint à Colombier à peu près folle. Son état causa de grands soucis à sa protectrice pendant la dernière année de sa vie.

plus de plaisir, n'avoir pas vu l'auteur et n'avoir jamais entendu parler de lui. — S'il vous plaît, que ce que vous enverrez soit exempt des réflexions d'Ostervald : Marianne rirait tout haut en les lisant, ce qui ferait un grand scandale. » (Janvier 1801.)

Un trait d'initiative, d'énergie, conquérait d'emblée Mme de Charrière. C'est ainsi qu'elle prit sous sa protection un jeune garçon pauvre et laborieux, Benoit Fornachon, dont elle raconte ce qui suit :

« Il avait aux pieds, un dimanche, une paire de souliers qui n'était pas payée, — et quelques piécettes, tout son trésor, ne se montaient pas à la somme demandée. On jouait aux quilles dans le village : il va s'offrir pour *rebouler*, *reboule*, gagne 12 batz, puis quitte les quilles et les joueurs, en leur disant : « Messieurs, je vous remercie, j'ai avec mes 12 batz tout ce qu'il me faut, » va chercher ses piécettes et court chez le cordonnier lui payer tout ce qu'il devait. Sa sœur, sortant de chez elle de grand matin et rentrant à 9 heures pour aider à sa mère, qui est malade, à faire l'ouvrage de la maison, a tant récolté et vendu de laiterons le printemps passé, qu'elle y a gagné 1 ½ louis. Le frère Benoit l'aidait à porter ses corbeilles remplies, puis allait chez M. le régent Gaullieur [1]. Leur père était horloger et n'a plus d'ouvrage. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 21 juillet 1800.)

Le lecteur serait-il tenté de sourire de ces infimes détails ? Il me semble qu'ils font connaître Mme de Charrière dans l'intimité même de sa vie et de son cœur, et montrent combien ceux qui ont refusé la sensibilité à cette femme d'esprit l'ont étrangement méconnue. Il n'est point indifférent de savoir qu'elle suivait avec un intérêt affectueux tout un petit monde de petites gens, de pauvres, d'isolés, qui formaient sa famille de prédilection. Elle disait gaîment :

« Nous autres gens de la campagne, nous avons des occupations, des intérêts dont on ne se doute pas à la ville. Tout nous est important, et nos soins, non interrompus par des devoirs de société, prennent une gravité tantôt fâcheuse, tantôt agréable, mais qui toujours repousse l'ennui. »

Son inclination naturelle à s'intéresser aux jeunes esprits, à les former, à les guider, devait se manifester avec une vivacité particulière en faveur de son propre neveu. Elle apprit avec joie, au printemps 1799, que le fils aîné de son frère Vin-

[1] Le grand-père de l'historien. Il était instituteur.

cent (celui que nous avons vu mourir au lazaret de Pont-Saint-Maxence en 1794) allait venir passer l'été chez elle : « J'attends un neveu à moi, écrit-elle ; il ne faut pas qu'il trouve à sa tante une trop mauvaise façon. » La voilà donc qui remet en état sa garde-robe longtemps négligée.

Guillaume de Tuyll était né en 1781, quelques mois après le séjour que ses parents avaient fait à Colombier [1]. Depuis ce temps, Mme de Charrière entretenait avec sa charmante belle-sœur un commerce épistolaire du ton le plus affectueux. Néanmoins, le jeune homme n'était pas sans quelque appréhension sur l'accueil qui lui serait fait. Il confesse naïvement, dans son journal intime, combien l'intimidait la réputation de sa tante, dont on parlait autour de lui comme d'une femme supérieure, mais presque redoutable par son esprit mordant et railleur. — L'adolescent timide fut bien vite rassuré. — Il arrivait par Pontarlier et « le fameux Val-de Travers, » le 31 mai 1799, à 5 ½ heures du soir :

« J'avoue, dit-il, qu'à l'approche du sanctuaire, *le cœur me tombait dans les souliers* [2], et je me dis même, en m'arrêtant dans une forêt de sapins par où je devais passer : Qu'allais-tu faire dans cette galère ? Enfin, rappelant mes forces, j'arrivai à une auberge, d'où j'écrivis un billet à Mme de Ch. pour lui annoncer mon arrivée. Elle m'envoya un domestique qui me fit de sa part une réponse fort obligeante ; il me fallait bien cela pour continuer mon chemin. Je trouvai ma tante sur la grande route, venant à ma rencontre. Elle me reçut le plus amicalement du monde, et me mit en peu de temps si fort à mon aise, que je ne pouvais me persuader que c'était quelqu'un que je voyais pour la première fois. Elle me présenta à M. de Ch. et à toute la famille, me fit donner du thé, et me parla de vous, ma chère maman. Vous ne sauriez croire le plaisir que j'eus à lui répondre sur ce sujet si intéressant pour moi. Nous goûtâmes en plein air. Je passai toute la soirée avec elle dans sa chambre ; elle me dit mille choses aimables sur le but de mon voyage ; elle me témoigna être contente de la manière dont je répondais à ses questions. Le plaisir que j'eus à me dire le soir : *Voilà la connaissance faite*, ne peut se décrire. J'étais gai et ravi de voir qu'une entrevue que j'avais tant redoutée se fût passée

[1] Voir ch. VII. Les documents que nous allons citer sur ce séjour, comme ceux que nous avons reproduits à propos du séjour des parents en 1780, nous ont été communiqués par M. le baron Reginald de Tuyll.

[2] Cette phrase est en hollandais dans le texte.

aussi bien. Ma tante me présenta la chambre qu'elle me destinait : elle est fort jolie ; c'est celle que mon oncle Pagniet occupait... »

Le lendemain matin, « une jeune fille au service de Mme de Charrière, » — Henriette, sans doute, — vient le prévenir qu'il peut passer chez sa tante. Celle-ci le fait asseoir auprès de son lit, cause avec lui, lui fait lire quelques pages du manuscrit des *Finch :*

« Cette matinée, dit-il, se passa trop vite. Ma tante a un esprit extrêmement amusant. Elle n'est pas exigeante du tout... Elle ne descend jamais pour dîner, et ne prend qu'un peu de soupe dans son lit. Nous allâmes, M. de Ch. et moi, prendre le café avec elle ; je la trouvai levée et habillée ; elle était fort gaie et me fit rire jusqu'aux larmes. Je ne connais pas de personne qui parle mieux, ni avec autant d'aisance qu'elle. Si vous joignez à cela mille petites attentions dont je ne la croyais pas susceptible, vous trouverez avec moi qu'elle est extrêmement aimable : pas l'ombre de pédanterie, ni de sévérité. Elle est fort contente de mon français ; elle trouve que je ressemble à son frère Ditie. Adieu, ma chère maman ; au moment que votre fils vous écrit, il est aussi heureux et content qu'il est possible de l'être à 200 lieues de vous. »

Au bout de peu de jours, il aime tant sa tante, qu'il *ne peut plus la quitter*. Quant au reste de la famille, M. de Ch. lui apparaît parfaitement bon sous des dehors très réservés, et les demoiselles de Penthaz produisent l'effet ordinaire :

« Quelle bonne personne que Mlle Louise ! Pour sa sœur, je ne la puis souffrir. Il n'y a que son goût pour les abeilles qui la rende intéressante. Mlle Louise s'occupe toujours beaucoup de son jardin, qui est vraiment charmant. »

S'il était ravi de sa tante, l'enchantement était réciproque : ce neveu, aimable et vive nature d'adolescent, avait fait d'emblée la conquête de Mme de Charrière ; elle lui dut quelques mois vraiment heureux. Bientôt elle l'eut présenté à tous ses amis, et ceux-ci « réclamèrent » — comme on dit à Neuchâtel — le jeune baron hollandais, avec cet empressement légendaire que les Neuchâtelois mettent à accueillir un étranger, surtout — assurait cet ingrat de Jean-Jacques — quand son nom est rehaussé d'un titre de noblesse. Il fait connaissance avec les Chaillet-de Mézerac, qui sont « parmi les élus qui voient sa

tante », avec le « petit maire », avec les Sandoz-Rollin, avec Isabelle de Gélieu, qui vient passer les soirées au Pontet. Le souper de 9 heures est fort gai : toute la famille y est réunie. Pendant la journée, la tante dicte à son neveu quelques lettres ou quelque pages des *Finch*[1], ou se fait lire par lui un morceau de La Bruyère, de Montesquieu, de Voltaire. Elle saisit toute occasion de former son goût, d'affiner son tact :

« Après souper, dit-il ingénûment, elle m'apprit à distinguer la bonne et la mauvaise plaisanterie à propos d'une phrase assez plate que j'avais voulu répondre à quelqu'un. Elle a un jugement extrêmement droit. Adieu la mauvaise plaisanterie d'ici à jamais, amen ! »

Quelques jours encore, et il déclare sa tante « horriblement despotique », mais ne cesse pas pour autant de raffoler d'elle.

Les Neuchâtelois désirent-ils savoir quels divertissements un jeune étranger trouvait alors dans leur ville ? Notre Hollandais est invité à dîner, avec M. Chaillet-de Mézerac, chez le gouverneur M. de Béville, qui connaissait Mme de Charrière ; puis M. de Sandoz-Rollin le mène voir un tir à Pierrabot, spectacle très nouveau pour lui, de même que la fête, essentiellement locale, des *Armourins*[2] :

« M. de Tuyll, écrit sa tante, vit hier les Armourins des fenêtres de Mlle Dardel [fille d'un des pasteurs de la ville], chez qui la

[1] Comme nous l'avons indiqué plus haut. A ce propos, elle écrivait à Huber, tôt après le séjour du jeune homme à Colombier : « 24 juin 1800. J'ai dicté à mon neveu le commencement d'une suite des *Finch*, où la miss Melvil joue un grand rôle ; mais quand les *Suites* ne répondent pas précisément au commencement, on les compare toujours, et cela leur nuit. Cependant, jamais suite n'aurait été plus naturelle : on a mené un jeune homme jusqu'à l'âge de 19 ans ; alors on lui livre tout ce qu'on a pensé et fait, et tout ce qu'on s'est rappelé à son occasion. Comment cette révélation l'affecte-t-elle ? Que fait-il, que dit-il, comment veut-il se conduire ? Voilà ce que je dictais à mon neveu, et nous nous en sommes fort amusés, mais je n'ai pas touché à mes cahiers après son départ ».

[2] Nous avons vu, dans les *Lettres neuchâteloises* (ch. X, p. 280), une allusion à cette procession d'hommes revêtus d'antiques armures (d'où *Armurins* ou *Armourins)*, qui, la veille de la foire de novembre, parcouraient les rues et montaient au château, précédés de fifres et éclairés par des pages portant des flambeaux. La marche que jouaient les fifres est demeurée populaire : c'est « l'air national » neuchâtelois. — A l'origine, la procession marquait simplement l'entrée en fonction des garde-foire.

compagnie était nombreuse, brillante, parée. Louis Pourtalès fut très prévenant avec lui ; François de Montmollin l'amuse et lui plaît ; notre maire l'attache. Les Armourins, vus de loin et quand ils montent la rue du château, lui ont paru intéressants. De près ce sont des masses informes, et leurs bas de soie contrastent ridiculement avec leurs habits de fer... Notre future mairesse [1] lui paraît, comme à vous, annoncer la franchise d'un chat. Mlle Marianne Dardel était très aimable. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 6 novembre 1799.)

Un autre jour, notre Hollandais dîne à Trois-Rods, chez les de Pierre, où il y a 30 personnes invitées et où l'on danse à cœur-joie. Le dimanche venu, il va dévotement au sermon dans le temple de Colombier, puis sa tante fait, ô miracle, une promenade avec lui (elle n'en avait pas fait depuis 15 ans !). Elle l'envoie chez d'Oleyres, qui est en séjour d'été à Cormondrèche : « Il est grand, maigre, habillé comme on l'était au siècle passé, des manières pimpées (?) et risibles.» Mais la meilleure relation que fit le jeune étranger fut César d'Ivernois, avec qui il noua une amitié durable. Ils vont ensemble à Môtiers voir Mme Boy de la Tour, qui fait faire à ses hôtes le tour du Vallon dans une belle voiture à 12 places ; le soir il y a 20 personnes chez elle. On montre à M. de Tuyll la maison de Rousseau « et la petite galerie où il se promenait en lisant. » « Mon conducteur, ajoute-t-il, me dit lui avoir jeté souvent des pierres ; il n'était pas aimé du tout à Môtiers. »

Le lac, où il se promène, où il se baigne, procure de vifs plaisirs au jeune homme [2]. Il va visiter les montagnes neuchâteloises, où l'on ne manquait jamais d'envoyer les étrangers en passage au chef-lieu ; l'Ile de St-Pierre, où l'accompagne d'Ivernois : la chambre de Rousseau n'offre d'extraordinaire — déjà ! — que « la quantité de noms inscrits sur le mur ». Un autre jour, ils vont à Yverdon, où il y avait alors une vie de société

[1] César d'Ivernois était fiancé avec Rose-Henriette de Sandoz-Travers, qu'il épousa le 14 avril 1800.

[2] Il lui donne quelquefois aussi le mal du pays : « En revenant le long du lac, je vis une barque remplie de monde et j'entendis qu'ils chantaient un air fort semblable à ceux que les bateliers ont coutume de chanter en Hollande. Ce souvenir ne me fut pas agréable ». — Recueillons aussi la mention d'une catastrophe (notée à la date du 27 juillet 1799) : un ouragan fit chavirer un bateau monté par 30 personnes : 27 se noyèrent.

LE BARON CHAMBRIER D'OLEYRES
(D'après un portrait appartenant à la famille de Chambrier, à Neuchâtel).

au moins égale à celle de Neuchâtel. Ils y rencontrent Pierrot, revenu d'Allemagne sur les instances de Mme DuPeyrou et qui demeure à Clendy, chez Mme de Cérenville. Pierrot conduit les jeunes gens à Champittet : Mme DuPeyrou, qui y réside depuis son veuvage, leur fait le plus gracieux accueil [1]. Tuyll écrit à sa mère :

« Elle a une charmante campagne tout près de la ville, où elle m'a demandé de venir passer quelque temps ; mais je ne compte pas en profiter : vous savez que Mme de Charrière ne l'aime pas. »

Puis, après quelques médisances en hollandais, il nous apprend que Mme de Charrière se servait aussi, à l'occasion, de l'idiome natal : c'est ainsi qu'elle improvise un jour, pour l'instruction de son neveu, une épigramme en hollandais contre l'aristocratie. Voici la traduction de ce quatrain :

La noblesse n'est plus. Plaindrez-vous son sort ?
En porterez-vous longtemps le deuil sous le sac et la cendre ?
Elle vivait en relation bien trop étroite avec la bêtise,
Et méconnaissait souvent l'intelligence et l'honnêteté [2].

Bientôt elle se remet au latin pour l'amour de son neveu :

« Je lis Virgile pour engager M. de Tuyll à le lire, et cela va fort bien. M. de Ch. n'a pas plutôt fait sa méridienne, que nous nous plaçons aux deux côtés de son fauteuil devant son feu. Il a Miss et un gros Virgile sur ses genoux, nous chacun un petit Virgile à la main, et là on lit, on explique et on finit par très bien entendre [3]. Je trouvais grand dommage que M. de Tuyll

[1] Elle y mourut le 13 avril 1818.

[2] A l'intention des Hollandais qui nous liront, nous transcrivons ce quatrain dans la langue originale :

Adeldom is niet meer. Zult gy haer lot beklaagen ?
En lang in sak en asch de rouw over haer draagen ?
Zy leefde met domheyd in al te naauw verband.
En verkende veeltyds eerlykheyd en verstand.

[3] Mme de Charrière, nous l'avons déjà dit, savait mal le latin, et sa curiosité d'esprit n'avait pas fait d'elle un bas-bleu. Elle écrit à Huber (25 janvier 1800) : « Je ne sais ni décliner ni conjuguer ; je suis une pauvre latiniste ». A Benjamin, elle dit (septembre 1800) : « Je me porte bien et M. de Charrière aussi. Nous lisons tous les jours un peu de Tacite ensemble. Il n'y a plus guère que les adverbes qui me tourmentent ; j'en oublie encore souvent le sens ; il ne me manque en fait de latin que ce que tous les petits garçons possèdent ». — On se rappelle avec quelle chaleur elle recomman-

eût eu sans profit l'ennui d'apprendre les rudiments du latin. Savez-vous bien que ce neveu à moi est extrêmement aimable par un esprit très délié et une sensibilité exquise... Il n'aurait tenu qu'à lui d'être fêté à Neuchâtel, mais il ne s'est lié qu'avec les Sandoz, les Chaillet et notre maire. C'est avec ce dernier qu'il est allé voir Genève et qu'il a côtoyé le beau lac... Mlle de Gélieu ne manque guère de venir embellir nos soirées du dimanche et du jeudi, et nous prenons, nous trois, notre thé ensemble... Quel babil ! Le bonheur est babillard. Il me semble que j'engraisse et M. de Charrière ne maigrit pas. » (A Huber, 13 décembre 1799.)

Après avoir vu à Genève les amis que Mme de Charrière y possédait encore, les deux voyageurs virent à Rolle M. de Salgas.

« Ils passeront à Coppet, écrivait-elle à Huber, et je suis d'avis que tout au moins ils se promènent dans les jardins et courent la chance de voir l'illustre père et la célèbre fille... »

Le jeune Hollandais fut surtout enthousiasmé par la vue de Chexbres :

« On ne m'en avait pas assez dit, s'écrie-t-il. Ce beau lac qui se découvre tout à coup, ces Alpes couvertes de neige qui s'y baignent, cette quantité de barques à voiles blanches, cette petite ville de Vevey, et Meillerie, et le château de Chillon, et Villeneuve, et Clarens ! Dieux ! que cela est beau ! Que cela est imposant ! Combien Rousseau a eu raison d'en faire le lieu de la scène pour sa *Nouvelle Héloïse !*... Mon compagnon de voyage est un fort charmant garçon, avec qui je me suis lié ; nous faisons la plupart de nos courses ensemble ; celle-ci se fait en petit char à l'allemande. »

C'est ainsi que les étrangers, enivrés par la lecture de Jean-Jacques, commençaient à découvrir les sites qu'il a décrits.

dait à Mme L'Hardy la lecture des lettres de Cicéron. Mais il est à croire qu'elle les lisait en français. Et, à ce propos, recueillons un mot que Fréd.-Alex. de Chambrier nous a conservé dans son journal : « Mme de Charrière disait que Cicéron s'était étonné toute sa vie de la fermeté qu'il avait montrée une fois. » — Puisque nous en sommes aux « à-propos », recueillons encore, à propos de ses lectures latines, ce passage d'une lettre à Huber, qui fournit sur les ancêtres de Mme de Charrière un renseignement intéressant : « Je lis toujours Tacite. J'ai fait venir de Hollande ce qu'on a de mon grand, grand, grand-oncle de Witt. Je voudrais lui appartenir de plus près et avoir eu à dire *mon oncle,* tout simplement. Vous souvient-il de ce que nous en lisions un jour ensemble dans l'histoire de mon pays » ? (21 juillet 1801).

Quand vint l'automne, avec ses brouillards et les aigres rafales du vent d'ouest, Guillaume de Tuyll, qui avait la poitrine délicate, fut assez souffrant, et Mme de Charrière le soigna avec la plus tendre sollicitude :

« Ma tante, dit-il, passait toute la soirée devant mon lit à me verser du thé, réglait ma diète, tout enfin ! L'auriez-vous attendu de l'auteur des *Trois femmes ?* »

Cueillons encore dans ses lettres quelques passages qui ont leur intérêt pour les Neuchâtelois :

« M. de Gélieu est actuellement ministre à Colombier... Il est à moitié paysan, et il remercie le bon Dieu avec beaucoup de ferveur quand il peut engranger du foin et du blé secs [1]. M. Chaillet, ministre à Neuchâtel, prêche quelquefois ici : c'est une autre paire de manches. La fille de M. de Gélieu est une jeune personne fort aimable et belle ; nous la voyons souvent ; jamais on n'a été si instruite avec aussi peu de secours ; elle parle le français, l'anglais et l'allemand parfaitement, sait fort bien le latin, lit les auteurs les plus difficiles... Mme de Charrière l'admire... Il arrive qu'étant occupée à lire Horace ou Virgile, son père vienne lui dire de faire un *Koornzak :* aussitôt elle pose son livre et manie une toile grossière jusqu'au milieu de la nuit, sans qu'il lui arrive jamais de se plaindre le lendemain, ni sans interrompre les leçons qu'elle donne de grand matin à ses petites sœurs. Deux choses me rappellent Cœlhorst [2] à toute heure du jour : la première, c'est le bruit que font les batteurs dans la grange de M. de Ch., et la seconde, c'est l'aboiement d'un chien : cet aboiement ressemble si fort à celui de Pollux... »

On parlait beaucoup de la Hollande, dans la maison de Colombier ; et Mme de Charrière sentit se réveiller toute sorte de souvenirs d'autrefois, si bien que son neveu fit venir pour elle des *bukkems* (harengs fumés) et du *gerookte Zalm* [3] dont il lui prit fantaisie. Est-ce encore l'effet des souvenirs d'enfance, mais il écrit un jour : « Nous avons fini la soirée par lire dans la Bible !.. »

Notons aussi un curieux trait de mœurs locales. Le 1er janvier 1800 [4], le jeune Hollandais conduit Mlle de Gélieu au bal de la

[1] Cette phrase, depuis *il remercie*, est en hollandais dans le texte.

[2] Résidence d'été de la famille de Tuyll-de Pagniet.

[3] Du saumon fumé.

[4] Il date ainsi : *Ce 1er jour du 19e siècle.* Mme de Charrière, nous aimons à le constater, avait de plus saines notions que son neveu. Une lettre d'elle, du 31 décembre 1800, est datée : *Ce dernier jour du 18e siècle.* Pour cette femme à l'esprit juste et capable de raisonnement, le 19e siècle commençait le 1er janvier 1801.

Jeunesse, à l'auberge du village. Les danseurs promènent dans les rues l'effigie de Bacchus, « avec beaucoup de pompe et de bruit », puis la placent dans un coin de la salle, pour l'enterrer le lendemain. La gaîté la plus décente règne dans cette soirée, et c'est M. de Tuyll qui découpe les viandes du souper :

ISABELLE DE GÉLIEU

(D'après un portrait appartenant à M. A. Bandelier, à Berne).

« Ce qui paraîtra assez plaisant, ajoute Mme de Charrière, c'est qu'une sœur du général Brune s'était chargée des tourtes et des pâtés, qu'elle s'est fait payer d'une manière tout à fait digne de son frère et de ses adjoints en rapinerie. Cette citoyenne est de Mulhouse. Elle est veuve. Son frère, averti qu'elle était cuisinière à Neuchâtel, l'a laissée dans son modeste état ; mais elle, un peu moins philosophe sans doute, s'est mise en pension chez Mlle Fatton, où elle parle beaucoup du général son frère, fait

par-ci par-là des pâtés, et écorche ceux qui les lui commandent.» (A Huber, 1800.)

Le moment vint pour le jeune de Tuyll de quitter ce Colombier où il avait vécu neuf mois heureux. Le premier samedi de mars 1800, à 3 heures du matin, sa tante l'embrassait et il partait pour Neuchâtel, où il devait prendre la diligence pour Paris. Mme de Charrière remerciait les Sandoz-Rollin de leurs bontés pour son neveu par ce billet charmant :

« Puisse votre petit Alphonse, quand il sortira de la maison paternelle, être accueilli par des gens qui vous ressemblent ! Mon neveu m'a dit qu'en prenant congé de vous, il avait balbutié des mots qui n'avaient point de sens... *Il dira mieux quand il ne sentira rien...* » (2 mars 1800).

Le voyageur emportait la recommandation que voici, que sa tante lui avait remise :

« M. de Tuyll, neveu de Mme de Charrière, ayant entendu parler du citoyen Benjamin Constant à Genève, à Neuchâtel, mais surtout à Colombier, désirerait de le voir, ne fût-ce qu'un quart d'heure. Il ne demandera rien au citoyen Benjamin qui puisse faire perdre à celui-ci un temps précieux. »

Le jeune visiteur fut aimablement reçu par le « citoyen », et celui-ci fit plaisir à Mme de Charrière en disant à son neveu qu'il venait de lire les Nouvelles de l'abbé de la Tour :

« C'est, écrit-elle, vouloir converser encore un peu avec moi. Je vous le rends en jugeant quelquefois, d'après votre ancien cœur, de l'impression que doivent faire sur vous les événements. Peut-être ne vous vois-je pas bien aise quand vous l'êtes, mais je crois mieux deviner vos chagrins, et il m'est arrivé de vous plaindre. » (19 mars 1800.)

Ce dernier mot ne dut pas faire plaisir à Benjamin, car il ne pouvait ignorer tous les commérages qui couraient la Suisse à son sujet et dont nous trouvons tant d'échos dans les lettres de Mme de Charrière à Huber. En voici quelques échantillons :

« 19 *janvier* 1799... Constant, à ce qu'on m'a écrit, n'a pas été reçu à Coppet à ce voyage ; la belle l'allait voir à Nyon. On nie le projet de mariage... Le mari serait, à ce qu'on croit, difficile à écarter et le père très opposé à ce nouveau genre de scandale...

28 *février* 1799... Constant est retourné à Paris, et sa dame est restée à Genève, où elle étonne le monde autant par ses

attitudes que par son esprit... M. de Salgas m'écrit qu'on prétend que Constant et Mme de Staël se donnent beaucoup de mouvement pour être nommés par Genève au Cinq-Cents, mais que Barras n'en veut pas. Je serais comme lui ; il y a assez de brouillons sans eux.

27 *avril* 1799...Voilà Benjamin et sa Dame qui ont aussi échoué. Ceux-là prétendaient assez et ont remué ciel et terre. Je trouve pourtant leur naufrage peu mortifiant, pour un naufrage. A Genève, du moins, ils avaient gagné les esprits. Je comprends le désespoir de la Dame de ne pouvoir dire : « Les amis, le père, les parents de Benjamin sont des sots de ne pas voir combien il est heureux de m'avoir pour âme de ses actions, pour prôneuse, solliciteuse : lequel d'entre eux aurait pu le faire nommer législateur de la République française ? »

13 décembre 1799... Benjamin écrit de Paris à Genève qu'il a fort bonne opinion du gouvernement nouveau, pourvu qu'il ne devienne pas trop militaire... La dernière fois que je l'ai vu, il y a, je pense, un peu plus d'un an, il insinuait qu'il avait eu part au 18 fructidor. Comme j'ai toujours coupé court, déclarant que je détestais cette journée, je n'ai pas su s'il se vantait avec ou sans raison, et supposé que ce fût sans raison, si c'était avec ou sans conviction. Seulement, j'ai penché à croire qu'il croyait ce qu'il insinuait, et voici pourquoi. Sur ce que je dis : Il a péri plusieurs déportés, — il me répondit très vivement : Un seul, Murinais, et il avait soixante et dix ans ! — D'après cela, je n'ai pas douté qu'il ne fût sensible à ce qu'il aura appris depuis au sujet de ces gens-là, et je crois qu'il s'étourdit en se mêlant de tout ce dont on souffre qu'il se mêle. Sa Dulcinée, dit-on, écrit qu'elle ne sait encore que dire de la nouvelle révolution. Elle extrait, et commente, et loue et réimprime son père. Elle se dit fille de prophète.

C... (je n'ose presque le nommer, de peur que ma lettre ne s'égare, qu'on ne la lise et que le téméraire discoureur ne soit puni), C. m'a dit que B[onaparte] avait beaucoup des manières d'un prince allemand. Vous savez comment on se montre affable, disant un petit mot à chacun. Le mot n'est rien, mais l'Altesse le dit, et on est ou se montre flatté. — *Citoyen N. N.* (de Laplace, par exemple). — *Citoyen Général !* (on se soulève un peu de dessus sa chaise. Notez que c'est à un grand dîner, et qu'on est assis aux deux bouts de la table). — *Vous êtes de l'Institut... Quand est-ce qu'on nous paiera ? Je suis aussi de l'Institut, et je voudrais être payé... Citoyen Garat ! — Citoyen Général ! — Etes-vous marié ?...* — Voilà comment on disait après l'Italie, avant l'Egypte...

23 *janvier* 1800... [A propos du verbe allemand *Gönnen :* accorder]... Ici, on dit en patois : *I vo le cor* (Je vous le *corde*). C'est à Constant que vous cordez sa place au Tribunat. Mais il

ne l'a peut-être déjà plus, et je lui *corde* assez sa disgrâce. Il a vite fait de son petit opposant, et se croyait peut-être tout un parti d'opposition. On m'écrivait il y a trois jours de Genève : « Sieyès et Benjamin seraient-ils congédiés ? Mme de Staël est « à St-Ouen ; on la dit poltronne. Son père pense qu'elle pour- « rait bien revenir à Coppet. » Benjamin doit avoir dit chez le général Duverrier : « Je triompherai de mes ennemis avec les régiments qui sont à mes ordres. » Fréron a une place. Barère a été bien reçu. Tout cela me devient fort égal. Il y a longtemps que je ne m'attends à rien d'avantageux. *Perfectibilité*, *perfectionnement*, sont de longs et grands mots...

...L'antagoniste le plus décidé de Benjamin au Tribunat est précisément ce même Riouffe dont il s'était engoué. Un autre lui a dit que son discours — premier discours à grand mouvement — manquait de justesse et péchait par les exagérations. Pauvre garçon ! Il n'était pas, chez Mme de Staël, à l'école de la vérité et de la raison sévère et simple. »

On comprend le *Il m'est arrivé de vous plaindre*, qu'elle adressait à l'ancien ami dans sa lettre du 19 mars 1800. Elle ajoutait ce mot plus aimable :

« M. de Tuyll s'est bien ennuyé au Tribunat. Ce n'est pas votre faute, excepté en ce que vous n'avez pas parlé. »

Elle continue à le charger de commissions de librairie, à lui demander de menus services. Voici, à titre d'exemple, une de ces « lettres d'affaires » :

« 3 *avril* 1800. Puisque vous me savez gré de vous avoir donné une commission, vous ne serez pas fâché, j'espère, que je vous fasse une question. Persée et moi serons encore une fois les bienvenus. Après le départ de mon neveu, je me suis trouvée dénuée et désœuvrée à l'excès, et d'autant plus que Mlles L'Hardy et de Gélieu ont été quelque temps clouées chez elles. Je ne pouvais pas exiger de M. de Charrière de me faire lire Virgile du matin au soir. Ayant eu recours au *Lycée* de La Harpe, j'ai senti de l'impatience aussi souvent que du plaisir, et son Plaute, son Térence, son Aristophane m'ont donné l'idée de les imiter, au lieu d'aller toujours les jugeant. Je me suis donc mise à écrire une comédie. Elle est en 2 actes, en vers, et c'est une comédie, car elle fera plus rire que larmoyer... A qui faut-il envoyer ces choses-là ? Ont-elles besoin d'une autre recommandation que l'esprit et la gaîté qu'on y pourra trouver ?... Si vous ne me disiez pas que votre vie est *très sérieuse*, je vous adresserais le *Mariage rompu*... Donnez-moi une adresse ou une direction. Rien ne serait si facile à jouer. Peu de rôles, de jolis rôles, et point de

décorations extraordinaires. Le lieu *unique* est un salon de Paris. Nulle allusion à la politique. Si le *Mariage rompu* m'enrichit, je vous donnerai un joli cachet, soit une petite gravure antique, soit un Cicéron très comme il faut et moins laid que celui que vous avez eu la bonté de conserver. J'ai été touchée, en le voyant, d'un peu de honte et de beaucoup de reconnaissance...

P.-S. — M. de Ch., qui vient de lire votre lettre et la mienne, me reproche l'à-propos du cachet. Je ne saurais qu'y faire. « Si le *Mariage rompu* m'enrichit, — soit que vous m'ayez aidé ou non à le faire jouer. [1] »

Nons n'avons aucune des réponses de Benjamin à ces dernières lettres. Mme de Charrière les trouva-t-elle trop peu aimables pour être conservées ? Il en est pourtant qui lui firent plaisir, celle d'avril 1800, par exemple, à laquelle ces lignes font allusion :

« Il reste toujours quelque chose de certains goûts, de certains attachements ; ceux dont il ne reste rien n'ont vraiment jamais été : c'étaient des semblants ou des illusions [2]. Je ne me suis jamais plainte que vous m'eussiez mal comprise ; je ne suis pas persuadée que je vous aie mal compris ; il me semble que je comprenais, et que j'étais mécontente. Peut-être ai-je eu tort dans ce second point ; peut-être me trompais-je dans le premier. »

[1] Le *Mariage rompu*, ainsi que la plupart des autres comédies de l'auteur, ne fut ni joué, ni imprimé (en français du moins). En voici le sujet : Albert, élevé très simplement, loin de Paris, y vient pour épouser Sophie, qu'il aimait dès sa première jeunesse et qui lui est depuis longtemps destinée. Il la retrouve occupée uniquement de toilette et de chiffons. Il rompt alors le mariage convenu pour épouser la bonne et simple Agathe. Quelques jolis vers brillent parmi beaucoup d'autres assez fades. Citons ceux-ci, où Albert dépeint la femme qui, devenue vieille, continue de ne songer qu'à sa parure :

On n'a rien dans l'esprit, on n'a rien dans le cœur
Qu'un vide épouvantable où la triste pensée
Se promène au hasard, d'elle-même lassée.

Le manuscrit de cette comédie se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel.

[2] Sainte-Beuve a cité une autre lettre de la même année, fort jolie, mais dont nous n'avons pas retrouvé l'original. Elle dit en *post-scriptum :* « Hier, Mme S[andoz-Rollin], voyant le plaisir que m'avait fait votre lettre et celui que vous avait fait la mienne, dit : *Il est des nœuds secrets...* Certains fils, ajouta-t-elle, sont fins et deviennent imperceptibles, cependant ils ne rompent pas ; on les retrouve dans l'occasion. Je lui dis que je vous régalerais de ce propos et de l'à-propos. » — Mme de Sandoz-Rollin savait son Corneille :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies
Dont par le doux rapport les âmes assorties
S'attachent l'une à l'autre... (*Rodogune*, acte IV).

Elle le prie de lire les *Finch*, qu'il aimera extrêmement, qui « ne ressemblent à rien d'autre », et l'informe gravement que Marianne Ustrich, qui lisait *Télémaque* à Colombier, lit Plutarque à Estavayer, où elle apprend à faire des tourtelettes et des gâteaux :

« Elle m'écrit en une orthographe horrible ; mais son style est digne d'une élève du Mentor du duc de Bourgogne... Je lis Tacite en sa langue. J'ai pleuré Nisus et Euryale et Didon ; je me suis fort amusée des jeux et assez ennuyée dans le Tartare. » (25 avril 1800.)

Benjamin ayant goûté les *Finch* [1], elle le prie de leur chercher un éditeur :

« Vous me dites : *J'en suis enchanté.* C'est un extrême plaisir de vous entendre dire cela ; votre suffrage m'est sensible autrement encore que comme un éloge. Il y a beaucoup de choses vraies dans ces *Finch ;* vous et votre ami l'Ecossais, vous êtes pour quelque chose dans le Tom Lee à Cambridge. L'histoire de Bicêtre m'est arrivée... »

Si Benjamin semble avoir négligé le *Mariage rompu* et accueilli froidement une autre comédie, *L'Enfant gâté* [2], il s'occupa, en revanche, avec un zèle véritable, du manuscrit des *Finch ;* mais toutes ses démarches auprès d'Oelsner et d'autres libraires furent inutiles. La mort de l'auteur put seule donner quelque prix à ce petit ouvrage aux yeux d'un éditeur [3]. Mme de Charrière resta sous l'impression que Benjamin n'avait pas mis beaucoup d'empressement à l'obliger. A plusieurs reprises elle se plaint de lui et va même jusqu'à l'accuser de mauvais vouloir et de manque de parole à propos d'un pauvre garçon qu'elle lui avait recommandé, mais pour lequel il ne fit rien :

[1] Peu après la mort de l'auteur, il relit ce petit ouvrage : « On y trouve esprit, profondeur, sensibilité et mauvais goût. » (*Journal intime*, p. 116).

[2] Elle dit à Huber, à propos de l'*Enfant gâté :* « Le premier acte est bellement copié par M. d'Ivernois. Le second le sera par Mlle de Gélieu. Le troisième est entre les mains de M. Berthoud. Mlle L'Hardy se chargera du quatrième. Le cinquième n'est pas encore *disposed of.* » (19 novembre 1800). En juillet 1801, elle lui annonce que cette comédie, envoyée à Paris, a été refusée par le « comité de lecture ».

[3] Voir *Bibliographie.* Il est à noter que Mme de Charrière fit cadeau des *Finch* à M. Willemin, professeur de belles-lettres à Neuchâtel (1805-1811) pour qu'il en tirât profit. Il fit imprimer l'ouvrage après la mort de l'auteur.

« Hier, dit-elle à Huber, avant de recevoir le plaisir de votre lettre, j'avais reçu le déplaisir de deux lettres de Constant... Toutes deux contenaient le refus, très platement motivé, de faire une chose qui m'aurait été agréable et qu'il avait agréée très positivement. Je fis sur le champ vingt projets de réponses, mais je crois que je ne lui répondrai pas du tout. Il savourera bien sans que je m'en mêle le goût nauséabond de son procédé. Bien sûrement, l'éducation Staël n'a profité ni à son âme ni à son esprit. Aussi vacillant et plus égoïste qu'autrefois, il n'a plus sa sorte de bonne foi enfantine, ni la gentillesse d'expression qui l'accompagnait. » (15 août 1800.)

Benjamin ayant continué pendant deux mois à garder le silence, elle déclare qu'elle hausse les épaules : « Bientôt elles ne pourront plus hausser et se remettront tranquillement à leur place. » (A Huber, 27 octobre 1800.)

Il est curieux d'observer l'espèce d'étonnement que lui cause ce Benjamin qu'elle n'avait jamais voulu prendre au sérieux et qu'elle ne peut s'accoutumer à considérer comme un homme grave. Le changement qui s'opère en lui avec les années la déconcerte. Ces impressions se reflètent dans ses lettres à Huber, à qui elle écrit le 18 mai 1800 :

« En vérité, je ne fais plus aucune conjecture sur les pensées politiques de Constant. Il m'a écrit qu'il n'avait ni peines ni plaisirs, mais des fonctions sérieuses, et rendues suffisamment intéressantes par l'envie d'y faire son devoir. Il se propose de venir cet été à Genève et point à Colombier ; cela ne prouve ni qu'il fasse l'un, ni qu'il ne fasse pas l'autre ; mais sa Dulcinée doit être déjà à Coppet ou en route... »

L'image de l'« intrigante Dulcinée » semble s'interposer toujours entre elle et Benjamin, et lui gâte le plaisir qu'elle aurait encore à penser à lui. Cette antipathie sans merci lui ôte la clairvoyance, la fermeté de jugement que nous aimons en elle. C'est l'effet ordinaire de la passion. Jamais Mme de Charrière ne voulut admettre que Constant eût pu gagner quoi que ce fût à fréquenter une femme supérieure et enthousiaste. Elle n'acceptait même point, au début, l'idée qu'il songeât à faire une carrière et à devenir quelqu'un. Cependant, l'année suivante (24 mars 1801), elle écrit à Huber :

« Vous ai-je dit que j'avais demandé à Constant ses opinions imprimées sur les juges de paix et les tribunaux spéciaux ?

Elles sont admirables, tant pour le fond que pour la forme. Il n'a jamais raisonné avec cette force, ni écrit avec cette simplicité. »

Et, à Constant lui-même, elle adresse ces lignes :

« *Ce 22 février* 1801. J'achève dans cet instant votre second discours. J'en suis parfaitement contente. Jamais je ne vous en ai dit autant ; j'ai attendu que je le pensasse. Hier, après avoir lu votre opinion sur les juges de paix, j'ai prié M. de Ch. de me la lire : j'ai eu un nouveau plaisir et partagé le sien. Cette opinion-là, outre que je la crois sage, est aimable et exprimée avec grâce et agrément. Les citations sont obligeantes pour plusieurs de vos collègues, et le souvenir si net de tout ce qui s'est dit dans différentes occasions, et déjà lors de l'Assemblée constituante, sur des sujets analogues, annonce l'étude de tout ce qu'il faut savoir et le respect pour tout ce qui en mérite. C'est une belle idée que celle des fonctions gratuites, mais chimérique, vu la nation ; disons-le bien bas, elle n'est pas libérale du tout. A Genève, cette petite république si marchande, les emplois n'étaient presque pas payés, mais en France on s'est hâté de ne vouloir faire des lois qu'à 18 francs par jour. ...La lecture de l'autre opinion m'a donné une satisfaction bien plus grande encore. Force, courage, capacité, j'y vois tout ce que j'estime ; on peut donc se sevrer des phrases après s'y être accoutumé ! J'en doutais, mais je n'en doute plus, et je suis bien aise que cette conviction me vienne de vous... »

Le lettre continue pendant deux pages, entre dans le vif de la question discutée par Benjamin, puis s'interrompt sur ces mots :

« J'aurais eu encore plusieurs choses à vous dire ; ce sera pour une autre fois. Vous me trouverez peut-être un peu importune, mais je vous promets que cela ne durera pas et que je vous laisserai discrètement vous reposer. Adieu. »

Néanmoins, elle se reprend toujours à douter du sérieux de cette carrière politique si bien inaugurée ; lorsque, au commencement de l'année suivante, son opposition au pouvoir croissant du Premier Consul fait comprendre Benjamin Constant dans l'élimination qui atteint le Tribunat, Mme de Charrière souligne l'échec de son ancien ami par ces lignes, que la suite des événements devait d'ailleurs démentir :

« Constant doit, à l'heure qu'il est, être réveillé du rêve qu'il a fait et pendant lequel il a pu se croire une espèce d'homme

d'Etat, un homme dont le sort et les talents et la réputation seraient liés désormais aux destinées et à la renommée de la république française. Je crois que cela est fini pour toujours, à moins que quelques illusions ne restent : ces êtres fantastiques sont souvent plus tenaces, plus solidement établis là où ils se boutent que les réalités les plus solides en apparence. Constant ne sera jamais en France qu'un homme d'esprit, médiocrement considéré ; trop de défiance, trop de concurrents écarteront toujours des étrangers comme lui, et le seul nom d'étranger donne trop beau jeu aux jaloux, aux rivaux, aux ennemis. Vendredi dernier, 16 pluviose, a dû être le dernier jour de son tribunat. Je vous avoue que je n'aurais pas été très surprise si tous les tribuns avaient partagé le sort de ceux d'une puérile et importune opposition. La discussion déplaît, et une servile adhésion telle qu'elle se trouve partout doit paraître bien inutile de la part de la majorité tribunicienne. Chacun me paraît disposé à dire à cet autre Iphis (il me semble que c'est là le nom d'un personnage de Zadig) : Monseigneur a eu raison, Monseigneur a raison, Monseigneur aura raison. J'ai parié hier au soir contre Mlle Louise, l'une de ses admiratrices, qu'il avait eu raison d'attribuer cinq-cent mille francs d'appointements au président de l'Italique, et qu'il aurait raison de les mettre tous dans sa poche. Mlle Louise prétend qu'il n'en gardera pas le sou et donnera tout à ces pauvres Cisalpins, qui sont broutés, rongés, dévorés jusqu'aux os. J'ai offert de parier qu'il finirait par être président de l'Helvétique. Je retranche le mot de république : il n'y en a plus. » (21 février 1802.)

Parmi les lettres qu'elle adresse alors à Benjamin, il en est une, remarquable entre toutes, qui nous livre le secret de son âme, et a la valeur d'une confession suprême :

« Il est vrai, écrit-elle le 16 mars 1802, que je ne suis point gaie du tout ; mais ma destinée touchant à sa fin ne m'intéresse plus guère ; jamais je n'ai eu de plan, jamais je n'ai rien ambitionné. Je désirais momentanément une chose, puis une autre, et à mesure que j'étais frustrée de ce dont j'avais joui quelques instants, ou de ce que j'avais espéré, je regrettais et m'affligeais. Je n'ai pas cru que l'on faisait sa destinée, je n'ai pas trop présumé de moi. Ma vie ni mes souvenirs n'offrent point d'ensemble ; mes projets n'en avaient point. *Il en doit et en peut du moins être autrement de vous ; je ne l'aurais pas cru cependant.* Mon étonnement est de vivre encore, et je suis surprise aussi de me retrouver par-ci par-là quelque vivacité, quelque mouvement dans l'âme. Mais c'est peu de chose que ce mouvement, car au moment où je désire ou demande la chose la plus simple, je suis persuadée qu'elle ne se fera pas.

Mlle Forster [nous aurons bientôt à expliquer ce nom] m'étonne et me fait plaisir en me témoignant de l'affection. Je lui ai montré l'anglais, à présent je lui montre le latin, et je la remercie de vouloir bien les apprendre. Hier elle dit : « Mme de Ch. est fort commode ; elle sait et enseigne tout ce qu'on a envie de savoir. » Je l'aurais volontiers embrassée de reconnaissance : nous n'étions pas seules ; je lui témoignai mon plaisir par un coup d'œil.

Voilà le beau côté de ma situation actuelle. Laissons de côté les landes un peu arides et stériles ; mais vous, que ferez-vous ? De vingt ans vous ne pourrez vous accoutumer à ne former point de vœux, ni à voir les objets de vos vœux reculer, fuir à votre approche, et les épines naître sous vos pas au lieu de fleurs. Au reste, si vous êtes sage, vous regretterez peu ce que vous avez négligé : à l'épreuve, ces choses-là aussi se seraient trouvées peu précieuses. »

SUSANNE COOPER NÉE MOULA

Cette lettre est l'aveu le plus poignant qu'on puisse entendre du néant d'une vie sans but et sans espérance, de la misère d'une âme livrée à elle seule. « C'est affreux de voir l'inutilité de l'esprit pour le bonheur ! » écrivait un jour Rosalie de Constant... Mme de Charrière a consigné dans la page qu'on vient de lire le testament de son désespoir. Dès lors, la correspondance devient toujours moins active, toujours plus « quelconque » et ne retrouve presque jamais son caractère d'intimité. La lettre du 16 mars 1802 est donc bien — elle était, dans sa pensée — l'adieu terrestre fait à l'ancien ami, le mot suprême que le mourant tient à dire et après lequel il garde le silence. Nous pouvons considérer comme déjà finie cette existence si active à la fois et si vide. Dans le peu d'années qui restent, il n'y a plus d'œuvre littéraire ; l'amitié et la charité occupent seules l'esprit et le cœur que nous connaissons.

Des changements essentiels s'étaient accomplis récemment dans l'entourage de Mme de Charrière. Sa bonne et fidèle amie Muson avait rejoint en Angleterre sa sœur Mme Cooper, qui était morte peu de temps après, laissant une nombreuse famille.

Mlle Moula avait fait dans son épreuve des réflexions sérieuses, qu'elle communiquait à Mme de Charrière :

« Oh ! qu'il m'est doux, dans l'absence et je puis dire le dénuement où je suis, de savoir que vous vous occupiez de moi, que vous me vouliez du bien, que je puisse dans l'occasion avoir recours à vous. Dieu vous bénisse et vous conserve à vos amis ! — Celle qui m'aimait le plus m'a quittée et a emporté la moitié de ma vie, car ce qui m'en reste m'intéresse très peu; je mourrais

Mlle MARIANNE MOULA

demain tranquillement et m'efforce autant que je le puis d'être en paix avec moi-même et d'obtenir par une sincère repentance et une profonde humilité le pardon de mes fautes et une meilleure vie après celle-ci. Ne vous étonnez pas de m'entendre parler ainsi : si vous eussiez vu de près celle que je viens de perdre, que vous l'eussiez vue quitter ce monde (ce que nous devons *tous* faire), que vous crussiez à l'immortalité de l'âme et à une autre vie, vous auriez les mêmes impressions, parleriez comme moi et ne pourriez effacer cet impressions de votre souvenir. A propos, j'ai trouvé dans un de ses portefeuilles un petit papier cacheté, écrit dessus : *Papier de Mme de Ch. qui doit lui être renvoyé après ma mort sans être ouvert.* S. MOULA. De plus, une liasse de

vos lettres avant son mariage. Que dois-je en faire [1] ? J'ai reçu en même temps que la vôtre une lettre du pauvre Camille. Il n'était pas encore parti de Hambourg. »

Muson fut quelque temps la seconde mère de ses neveux et nièces, puis les quitta vers la fin de 1799 pour se rendre en Hollande, chez un parent de Mme de Charrière [2]. Elle écrivait souvent à celle-ci, et l'agaçait parfois un peu par de petites maladresses de plume :

« J'ôtai l'autre jour sa lettre à M. de Charrière et la pris presque violemment pour la lui lire, plutôt que de la lui laisser lire. Mlle Moula, approuvant qu'il couche dans ma chambre, me dit : « On ne peut être trop ensemble au commencement d'un mariage, *ni à la fin.* » — Un mariage ne finit qu'avec la vie : ainsi je trouvai que cette phrase ne présentait pas une image très gaie ! J'en ai bien ri cependant. — Elle est bizarre : de la vertu et des talents, voilà ce qu'à Mlle Moula ; de l'esprit et du tact, voilà ce qu'elle n'a pas, et le degré de sens qui demande de l'esprit lui manque. J'admire, en parcourant ma galerie de portraits, ceux de mes gouvernantes et d'autres, combien peu le premier fond du caractère se laisse modifier par l'éducation, par l'expérience. Les formes changent un peu, et c'est tout. Ne vous donnez pas des peines infinies : vos enfants sont à peu près ce qu'ils seront. » (A Mme de Sandoz.)

Mme de Charrière s'apercevait de l'abattement, de la mélancolie qui s'emparaient par degrés de son mari : cet état commandait des ménagements délicats, dont on vient de voir un exemple [3]. Le pauvre homme ajoutait quelquefois un mot aux lettres que sa femme adressait à Huber. L'écriture est moins nette, le ton fort triste :

[1] Nous savons ce que répondit Mme de Charrière, qui écrit à Mme de Sandoz-Rollin, le 25 avril 1800 : « Il y a quelques années que Mme Achard se crut obligée, étant à Genève, de brûler toutes mes lettres : les Français approchaient et les Jacobins genevois mutinaient. Mme Cooper avait gardé toutes mes lettres ; je les ai fait donner à Mme Achard. » Nous n'avons pu les retrouver, et c'est grand dommage : elles nous auraient fourni de précieux renseignements sur les années des *Lettres neuchâteloises* et de *Caliste*, et sur la vie neuchâteloise à ce moment.

[2] A Varel, chez le comte Bentinck de Rhoon, qui avait perdu sa femme.

[3] Elle écrivait à Benjamin, le 25 avril 1800 : « Je ne laisserais pas aller M. de Charrière à Genève. J'ose dire qu'il a besoin de moi, et il ne le nie pas. »

« J'ai bien des sujets particuliers de tristesse, écrit-il le 3 juin 1799. Le monde s'écroule autour de moi ; et je ne puis dire : *Impavidum ferient ruinae.* »

Quant à Mlle Moula, nous prenons ici congé d'elle [1].

Un des hôtes assidus de la maison, César d'Ivernois, venait de se marier. Fixé désormais à Neuchâtel, absorbé par de nouveaux devoirs, ses visites se faisaient plus rares. Mais une perte plus sensible, parce qu'elle était complète et définitive, allait frapper la pauvre femme : elle écrit à Mme de Sandoz ces trois lignes pleines de résignation :

« Je crois qu'Henriette se marie. N'en parlez pas. Je serai bien aise de l'avoir laissé trouver une issue, un asile honorable. »

Henriette lui avait causé bien des chagrins ; elle les lui pardonnait :

[1] Charles de Constant, établi en Angleterre, voyait les deux sœurs. Mlle Cooper était, selon lui, « compassée, dévote, quoique assez vive. Elle a peur de son esprit, elle le tient à distance, afin de n'être pas tentée d'en mal user ; elle fait profession d'une grande humilité, mais on voit à tout moment le blâme prêt à s'échapper de ses lèvres. Sa sœur, que j'ai baptisée *la Souris*, rit avec grâce, fait la petite bouche et les grands yeux ; son éducation et son esprit et ses belles manières sentent la petite ville [oh ! ce Genevois !] d'une lieue loin, et son attention et ses petits talents s'appliquent à de petites choses... Comme à toutes les filles de son âge, il lui manque quelque chose. Elle semble dire : « Je ne suis pas à ma place ; j'ai un cœur comme une autre, dont je ne sais que faire, il me gêne, me tourmente : prenez-le, s'il vous plaît » (*Journal* de Ch. de Constant, 6 septembre 1797). Ce cœur disponible, personne ne s'en soucia. Mlle Moula vécut sa vieillesse solitaire à Neuchâtel, mais elle retourna voir ses neveux et nièces à Londres, où la mort la surprit en 1826, à l'âge de 66 ans. Par son testament, elle institua héritières de sa très modeste fortune (17,000 francs) trois fondations pieuses de Neuchâtel : la Chambre de charité, la Maison des orphelins et le Fonds des veuves de pasteurs. Avec elle s'éteignit le nom de Moula, qui avait eu quelque renommée grâce au mathématicien, père de Marianne et de Suzanne. Deux des filles de cette dernière sont mentionnées par Ch. de Constant, qui les voyait à Londres et les trouvait « jolies, aimables, très bien élevées et remplies de talents » (Lettre à Rosalie de Constant, 19 avril 1805). En juin 1808, il annonce le mariage de ces charmantes personnes, dont les descendants existent en Angleterre. C'est à l'obligeance de l'un d'eux, M. Powles, que nous devons les portraits qui figurent dans ce chapitre.

« J'aurais pu avoir une femme qui ne me les eût pas donnés, mais qui ne m'eût point donné non plus d'intérêt, de plaisir, d'amusement. »

Elle met Huber au fait de ce projet de mariage ; la raison de lui en parler, c'est qu'elle espérait qu'il saurait découvrir en Allemagne et lui envoyer cette Dorothée qu'elle avait eue pendant neuf ans comme femme de chambre avant son mariage :

« Je n'aurai pas en elle une personne bien adroite, bien élégante. Elle n'a jamais été jolie ; actuellement elle est vieille ; mais c'est égal, je la demande telle qu'elle est[1]. Henriette Monachon se marie, et à vue de pays elle fait bien. Elle n'a pas trompé son futur. Telle qu'elle est il la veut. Il a de la douceur, de l'activité et une bonne profession[2]. Ils demeureront à Yverdon, patrie de l'époux. J'y perds, mais ce n'est pas toute perte, et j'ai toujours fui la romanesquerie de m'exagérer mes pertes après que je n'aurais joui qu'à demi de ce que je possédais. Je n'ai conseillé, ni déconseillé ; je n'ai cherché ni à la garder, ni à m'en défaire ; enfin, je me suis comptée pour rien. A tout prendre je la regretterai, et si elle pouvait demeurer à Colombier, et passer chez moi une heure par jour, j'en aurais tout ce qu'il me faudrait. Mais pour le présent du moins cela ne se peut pas. »

Les amis de la maison prirent un intérêt fort naturel au mariage de cette fille qui servait Mme de Charrière depuis tant d'années. On allait en procession féliciter Henriette :

« Nous avons, écrit Mme de Charrière, passé une demi-heure ou plus, M. et Mme Chaillet, Mlle de Gélieu et moi, dans une chambre où étaient auprès d'Henriette deux jeunes filles du village. Après que nous fûmes sortis, l'une d'elles dit : *On est un peu gêné, mais on s'amuse*[3]. »

[1] Huber se mit en campagne, et apprit que Dorothée était morte depuis dix ans : « Voilà qui est fini, lui dit Mme de Charrière après l'avoir remercié. La mort interrompt tout, les bonnes et les mauvaises entreprises. C'est une grande finisseuse. »

[2] H était cordonnier et s'appelait Henri-Samuel Degex.

[3] L'opinion indifférente ou hostile à Mme de Charrière ne paraît pas avoir été clémente à Henriette, lorsque le bruit se répandit qu'elle allait épouser un cordonnier pour faire une fin. Mlle Charlotte Chaillet, fille aînée du pasteur, écrit, le 1er février 1801, à Mlle de Gélieu, son amie, ces lignes dépourvues d'aménité : « Et puis, la grande nouvelle de là-bas ! Quoi, la Monachon mariée ! Seigneur, quelle abomination ! J'espère et me flatte que Dieu dans sa justice lui aura fait rencontrer un bourru et un brutal fieffé qui la roue de coups une fois par mois et la batte tous les jours. Je suis indignée qu'une telle intrigante, catin, canaille et le reste, trouve à se placer ailleurs que dans un fumier... »

Le 28 décembre 1800, Henriette quittait Colombier.

« Elle est partie hier matin à 7 heures, par un temps déplorable ; elle doit s'être mariée à Concise à midi. Ce matin, elle s'est réveillée chez elle, supposé qu'elle ait dormi, car depuis assez longtemps elle ne dormait pas ; le souci la tenait réveillée. Je ne puis croire que l'hymen réalisé l'ait aussitôt endormie, mais si elle a dormi, elle s'est réveillée *chez elle*. *Chez elle* est quelque chose. C'est pour la première fois depuis qu'elle est au monde. Ce plaisir a plus de réalité que la liberté reconquise. Henriette met dans sa marmite ce qu'elle veut manger à son dîner. Elle place son lit, sa table, ses chaises comme elle l'entend. Je lui ai fait un petit ménage vieux et mesquin, elle a emporté la plupart des meubles qui lui servaient ici, mais point d'argent ; quoique nous lui ayons beaucoup aidé, ses aventures ont emporté toutes ses épargnes. Elle est assez amplement vêtue, et son élégance naturelle, jointe à ses moyens de se bien habiller, la rendront, à ce que je crois, un objet d'attention assez agréable. Il faudra cela tout au moins pour compenser une autre sorte d'attention très fâcheuse qu'elle excitera. — Au reste, je me trompe peut-être : tant de gens ne prennent garde qu'à eux-mêmes ! Racine a témoigné cruellement sa rancune jusqu'au bout. Serait-ce des regrets ? Et y aurait-il de l'amour dans cette effroyable haine [1] ? » (29 décembre 1800).

Deux ans après, César d'Ivernois, qui était en correspondance très affectueuse avec M. de Tuyll, lui écrivait :

« Vous m'affligez en me disant que vous êtes en froid avec Mme de Charrière : je voudrais que tous ceux qui me sont chers s'aimassent autant que je les aime. D'où peut venir cette espèce de brouillerie ? Il me semble qu'elle vous était fort attachée : j'ai de la peine à croire qu'il y ait de votre faute ; mais qu'il y en ait oui ou non, il me paraît que vous feriez bien de tâcher à vous racommoder ; vous regagneriez une amie éclairée, bonne et utile, et moi (car le *moi* y entre bien pour quelque chose), j'aurais plus d'espérance de vous revoir. Je trouve que Mme de Charrière vaut bien quelques sacrifices, et j'en juge par moi-même, qui me sens disposé à en faire de grands plutôt que de perdre son amitié. Henriette est partie, mariée, malheureuse, oubliée, ou au moins retranchée entièrement de la conversation et de la correspondance ; ainsi ce ne serait plus un obstacle à votre séjour à Colombier. »

Cette dernière phrase donne assez clairement à entendre qu'il s'était passé, pendant le séjour du joli neveu, tel incident que

[1] Racine était d'ailleurs pourvu de son côté : il avait épousé, le 6 juillet 1799, Marguerite Miéville, de Colombier.

le lecteur peut imaginer... Nous ne croyons pas avoir rencontré dès lors sous la plume de l'indulgente maîtresse le nom de cette fille qui avait tenu dans ses préoccupations une si grande place. La page était tournée. Nous doutons que Mme Degex soit jamais revenue à Colombier : sans doute elle goûta désormais « la douceur de se faire oublier ». C'est ce que son mari pouvait souhaiter de mieux. Mais nous retrouvons le nom d'Henriette dans le *Journal intime* de Benjamin Constant :

1804. J'ai eu aujourd'hui la visite d'Henriette Monachon, qui m'a retracé vivement les années passées auprès de Mme de Charrière. Il y a sept ans que je ne l'ai vue ; il y en a dix que toute relation est finie entre nous. Avec quelle facilité je brisais alors toutes les relations qui me fatiguaient ! Comme je me croyais sûr d'en reformer d'autres à ma volonté ! Comme je me sentais en pleine propriété de la vie, et quelle différence dix ans ont apportée dans mes impressions ! Tout me semble précaire et prêt à m'échapper. Ce que j'ai ne me rend pas même heureux. Mais j'ai passé l'âge où les vides se remplissent, et je tremble de renoncer à quoi que ce soit, ne me sentant pas la puissance de rien remplacer. »

Qu'eût dit Mme de Charrière, si elle eût pu lire cette page où Benjamin se montre excédé d'un lien qu'il ne peut rompre ! Elle en eût éprouvé quelque amer plaisir ; mais n'eût-elle pas été bien mortifiée de voir qu'il avait fallu une visite de son ancienne Henriette pour rappeler à cet ingrat le souvenir de celle qui l'avait si tendrement aimé ?

Ce fut une triste fin que celle d'Henriette. Devenue veuve en 1813, elle retourna à Grandson. Elle y vécut chétivement dans un pauvre logis, à côté de la vieille église où elle avait été baptisée, et reçut jusqu'à sa mort les aumônes de l'hôpital d'Yverdon, que ses infirmités l'obligeaient à solliciter sans relâche [1]. Des vieillards de Grandson qui l'avaient connue dans leur enfance nous ont décrit cette personne à la taille menue, aux yeux bleus et au teint coloré de blonde : son extérieur, son parler surtout, annonçaient de la distinction naturelle et un certain usage du monde ; « elle avait l'air d'une *dame pauvre* plutôt que d'une *pauvre femme*, » lorsqu'elle se promenait, un « ridicule »

[1] Nous devons ce renseignement à notre obligeant confrère M. Eug. Mottaz, professeur à Lausanne, qui l'a trouvé dans les archives d'Yverdon.

à son bras, ou que le soir, assise devant sa porte, elle parlait des choses d'autrefois aux petites filles, tout en leur faisant un peu de morale. Ses yeux étaient rougis et fatigués, ce qu'elle attribuait au fait que jadis sa maîtresse « lui dictait, la nuit, ses pensées. » Elle paraissait triste, comme ceux qui se renferment dans leurs souvenirs ; mais on la trouvait aimable.

Le premier juin 1838, l'hôpitalier d'Yverdon annonça à ses collègues « le décès de la veuve Degex, » et la nouvelle fut sans doute accueillie par un soupir de soulagement. Telle fut la fin de la jolie et brillante Henriette, que n'oubliaient jamais de saluer dans leurs lettres Benjamin Constant, les frères de Roussillon et les autres amis de la maison de Colombier. En 1838, Benjamin était mort depuis huit ans déjà, et Gaullieur s'apprêtait à publier les documents où allait revivre tout ce petit monde si vite disparu.

CHAPITRE XXV

La fin d'une vie

« Mon étonnement est de vivre encore. »
(Mme de Charrière à Benjamin Constant).

Mariage de Mlle de Gélieu. — La compagne des derniers jours : Thérèse Forster ; son journal. — Idées de Mme de Charrière sur l'argent. — La littérature nouvelle : Gœthe ; Mme de Staël ; Chateaubriand. — L'amphigouri Necker. — Rapports avec Godwin. — *Trois femmes* à l'index. — Mme de Montolieu à Colombier. — Visiteurs de marque. — Fin de Pierrot ; adieux de Camille. — L'ex-demi-reine. — Jugements sur Genève. — Mort de Huber. — Le journal de d'Oleyres. — Mort de Mme de Charrière.

Depuis le départ de son Henriette, Mme de Charrière sentait plus cruellement sa solitude et son ennui. Bientôt elle devait perdre aussi la précieuse société d'Isabelle de Gélieu. Celle-ci avait été recherchée en mariage à plus d'une reprise, mais la clairvoyance de sa vieille amie la mettait en garde contre une décision précipitée. La jeune fille avait traversé des heures d'incertitudes et ressenti des émotions qui altérèrent sa santé. Pendant un séjour de repos qu'elle fit chez son aïeul le pasteur Frêne, à Tavannes, elle rencontra celui qui devait fixer sa destinée. Mme de Charrière écrit pendant l'été 1803 à Benjamin [1] :

[1] Vers le même temps, elle écrivait à Benjamin : « Si vous passez par Berne *en venant ici...* » (22 août 1801). Il avait donc l'intention de la venir voir ; mais il est douteux qu'il y ait donné suite : nous avons vu (chap. XXIV, p. 332) qu'il écrivait en 1804 : « Il y a sept ans que je ne l'ai vue... »

« J'ai empêché que ma petite amie Mlle de Gélieu ne fît un très mauvais mariage, et il en résulte qu'elle en fera un très bon. Cela me fait grand plaisir, quoique je la perde. Elle vivra dans le département du Mont-Terrible... Elle est fort heureuse à présent ; elle ne se rappelle aucun temps de sa vie où elle le fut autant à beaucoup près. Elle reviendra bientôt de Tavannes, puis retournera s'y marier le plus avantageusement du monde. Son domicile sera à Corgémont. Une belle demeure, de la fortune, un mari très honnête homme et très aimable, voilà quel sera son lot. Elle ne mérite pas moins, et c'est une maladie causée par le chagrin et la fatigue qui l'a menée à cette félicité. Si jamais vous venez de France par le Mont-Terrible, voyez madame Morel. »

« Mlle de Gélieu est rétablie, dit-elle encore ; je me suis arrogé un pouvoir sur elle dont, grâce au Ciel, elle se trouve fort bien... Les parents sont aveugles et n'écoutent pas ceux qui voient... C'est bien malgré Mme de Gélieu que je l'ai forcée à laisser aller sa fille à Tavannes, et si vous saviez comme elle se venge ! Il semble qu'elle soit fâchée de cette santé recouvrée par d'autres mesures que les siennes... Elle m'en veut, et moi, à dire vrai, je la hais. Si elle n'avait point d'esprit, je dédaignerais de la haïr, mais elle mérite que je prenne cette peine. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 21 mai 1801.)

« Je m'occupe du trousseau de Mlle de Gélieu ; je pense aussi à ce qui est plus intéressant, à son sort futur, mais sans inquiétude. J'ai vu son futur époux ; c'est un homme jeune, fort grand, à tout prendre un bel homme. Il est très poli ; il a l'air doux ; le son de sa voix est agréable, sa prononciation correcte, et toute son élocution annonce un homme raisonnable, instruit, bien élevé. Joignez à cela que sa réputation de probité et de bonté n'a jamais souffert d'atteinte ; joignez-y encore qu'il a de la fortune, que sa maison respire non le faste ou la profusion, mais bien l'opulence. Il faudrait ne savoir pas espérer pour n'espérer point d'un pareil mariage... » (A Mme de Bosset-deLuze, 11 septembre 1801.)

Le fiancé méritait ces éloges. Il devint par la suite un des bienfaiteurs du Jura bernois [1].

[1] Le doyen Morel (il est resté connu sous ce nom) a vécu de 1772 à 1848. Tout en remplissant ses devoirs de pasteur à Corgémont, il s'est occupé activement des intérêts matériels de la contrée : élève du bétail, culture des forêts, introduction de plantes utiles, etc. Comme sa femme, il aimait les lettres ; leur salon, où l'on ne dédaignait pas de jouer la comédie, fut un foyer de vie intellectuelle. Le buste du doyen Morel a été érigé en 1865 à Corgémont. Voir Dr Schwab, *Le Doyen Morel*, Berne, 1887. On doit au même auteur la biographie de Mme Morel *(Biographies erguélistes*, Berne, 1888) : on y trouve, avec nombre de détails intéressants, une énumération des divers ouvrages de Mme Morel, qui a, entr'autres, traduit en vers plusieurs poésies de Schiller.

Le mariage, célébré le 2 novembre suivant, affranchit Mlle de Gélieu d'un conflit d'influences entre le presbytère et le Pontet, — dont elle avait d'autant plus souffert, que des deux parts elle se sentait tendrement aimée. Il ne faudrait pas croire, du reste, que le ferme esprit de Mme Morel eût subi sans contrepoids l'ascendant de sa spirituelle amie. Elle sut défendre son indépendance sur certains points essentiels. C'est ce qu'elle marque avec finesse et décision dans ces lignes, adressées, peu après son mariage, à Mme de Bosset-de Luze :

« Sans doute j'aurai du plaisir à vous parler de Mme de Charrière et des obligations que je lui ai ; ces obligations sont infinies, et jamais il ne m'est rien arrivé d'aussi décidément heureux et favorable que d'avoir fait sa connaissance dans un temps de ma vie si pénible, si abandonné, que je ne me le rappelle qu'en frémissant. Mme de Charrière me redonna vie, pour ainsi dire, me redonna un sentiment doux de mon existence. Que de moments d'ennui et d'abandon ne m'a-t-elle pas épargnés, que de moments délicieux n'ai-je pas passés auprès d'elle ! Comme elle savait me consoler, me faire espérer de mon sort, et de moi, ce que jamais je n'aurais osé en espérer ! Quoi qu'il puisse m'arriver, je ne penserai jamais à ces temps-là sans un sentiment bien doux de satisfaction et de reconnaissance. Je ne crois pas qu'il lui soit donné, si malheureusement elle pouvait en avoir l'intention, de me faire autant de mal et de chagrin qu'elle m'a fait de bien et de plaisir.

Quant à son influence sur moi, elle peut bien être moindre que vous ne la supposez. Elle m'écrivait, il y a quelque temps, que je n'avais pas autant profité d'elle que je l'aurais pu. Cela se peut bien, mais il y en a une raison bien simple, c'est que nous différons sur des choses trop essentielles pour que je puisse me laisser aller au goût de l'imitation. D'ailleurs, il serait difficile de la suivre en tout : elle ne se suit pas assez elle-même ; mais j'ai pu profiter et je crois avoir profité de son expérience, de son tact et de cet esprit d'observation qui est une de ses grandes qualités. Au reste, je vais plus loin que vous ne vouliez, car vous ne me demandiez que de parler des obligations que je lui ai. J'en parle moins que je n'y pense, mais j'y pense beaucoup. »

Le départ de sa jeune amie laissait Mme de Charrière plus seule encore et plus lasse de vivre. C'est à ce moment que la vit Charles de Constant, qui lui amenait sa charmante jeune femme, Ninette Achard. La maison du Pontet laissa aux visiteurs une impression bien mélancolique :

« Nous avons fait visite à M. et Mme de Charrière de Zuylen à Colombier. Vous connaissez l'auteur des *Lettres de Lausanne*, *Caliste*, etc... Nous avons trouvé ces aimables personnes fort vieillies. Le silence, la solitude de leur demeure n'égayaient pas le tableau. C'est un triste spectacle que celui de gens âgés, malades et isolés : il faudrait que la vieillesse fût entourée de jeunes gens... Mme de Charrière a une grande activité d'esprit ; son âme est fort avide de tout ce qui peut nourrir le feu sacré de l'intelligence. Elle souffre moins qu'une autre personne de l'isolement ; mais ceux qui ne font que passer pensent que si son mari venait à mourir avant elle, qu'elle éprouverait un vide bien grand. Quoi qu'il en soit, la visite que nous avons faite dans cette maison nous a attristés. [1] »

NINETTE ACHARD
(D'après une miniature appartenant à Mlle Rilliet-de Constant) à Genève).

Vers le même temps, Mme Huber confiait à Mme de Charrière ses perplexités au sujet de sa fille aînée, Thérèse Forster, qui devenait grande et devait songer à gagner sa vie. Mme de Charrière répondit en proposant de la prendre chez elle, de l'instruire, de la former en vue de quelque place de gouvernante. La jeune fille rendrait, en échange, mille petits services dans la maison :

« C'est, lisons-nous, dans une lettre à la mère, c'est auprès de Mlle Louise que j'aspire à la placer. Elle en recevra l'exemple du travail constant et régulier, sans turbulence et sans empressement excessif, des procédés nobles sans ostentation, délicats sans raffinement, d'une bienveillance universelle, se montrant

[1] Papiers Constant (Bibl. de Genève), Mcc 2. tome V.

plus par de l'indulgence que par de l'enthousiasme, et par des ménagements que par des soins recherchés ! Si quelquefois, en présence de la jeune personne, mes discours tendaient à rendre tout cela un peu plus net, plus vif, plus chaud, si quelquefois je blâmais avec humeur et louais avec attendrissement, je ne pense pas que cela pût faire le moindre mal. Supposé que je donnasse quelquefois des avis sur le langage, ce serait pour le rendre plus simple en même temps que plus pur... J'invite pour un an ou deux, parce qu'il ne vaudrait pas la peine de se déplacer pour un temps plus court et qu'un temps plus long fixé d'avance pourrait effrayer et gêner. Pour prolonger le séjour, il faudra que le désir en soit témoigné de part et d'autre, et c'est à quoi je m'attends.

Je demande que Thérèse ait communié, parceque la religion est d'un enseignement difficile, que c'est un sujet fécond en notions vagues, d'où résulte l'exaltation avec ses travers, ou la dédaigneuse incrédulité avec les siens ; je voudrais donc que la tête de la jeune fille arrivât plus ou moins arrangée à cet égard, et qu'on pût la laisser avec sa conscience, les livres que Mme sa mère lui aurait prescrits et les conseils qu'elle continuerait à lui donner.

Vous jugez bien que j'ai le consentement de Mlle Louise : *Thérèse me fera plaisir. Je suis bien sûre que je m'accoutumerai et m'attacherai à la jeune fille.* Voilà ce qu'elle a dit. » (16 mars 1801.)

Les parents acceptèrent cette proposition, et dans la lettre suivante, Mme de Charrière souhaite la bienvenue à « la jeune Thérèse », ou plutôt, dit-elle, à « Mlle Forster, car c'est ainsi que je veux l'appeler : il y a une considération témoignée une fois pour toutes qui tranquillise l'amour-propre. » Elle dit à Benjamin ses premières impressions :

« Thérèse Forster est chez moi depuis quatre ou cinq jours. Elle ressemble en beau à sa mère. Elle paraît contente ici de chacun et chacun est content d'elle. C'est un joli et doux petit remplissage dans la maison ; elle occupe et intéresse sans inquiéter. » — « Je cherche ses défauts et ne les trouve pas, dit-elle à Huber... Le soir, pour amuser votre fille, je lis quelquefois une scène ou deux de Molière. Charlotte Junod [une nouvelle femme de chambre] partage cette petite récréation. Mlle Forster, grâce à vous et à sa mère, doit changer le moins possible... Elle plaît à chacun... Je vais lui donner cette lettre : il est juste qu'elle lise son éloge. J'ai été sobre, économe dans mes louanges, pour pouvoir mieux et plus convenablement les lui faire lire. » (21 juillet 1801.)

Seule, Mlle Henriette, toujours maussade, ne souriait pas à la nouvelle venue : « Les yeux que Mlle Henriette fixe sur elle, et son visage allongé, me font peine à voir. » (A Mlle L'Hardy, 27 septembre 1801.)

Un trait qui peint Mme de Charrière, c'est qu'elle n'avait voulu faire « aucun arrangement d'argent » avec les Huber :

« Nous nous en querellons beaucoup mieux, expliquait-elle trois ans après, plus franchement, plus gaîment ; nous nous en réconcilions mieux aussi. Je puis la traiter plus en mère, elle peut quelquefois me traiter en fille indocile sans que cela soit offensant ni choquant. Je ne lui fais pas des présents. Je l'habille presque en entier, et de cette façon elle reçoit avec plaisir. Elle est aussi modeste que discrète. Sa fierté — car elle en a beaucoup — ne m'incommode point, parce que je suis d'une humeur à la ménager naturellement. Je lui dis un jour que je venais d'écrire quelques lignes d'après lesquelles il lui serait remis 50 louis à ma mort : un peu de frémissement à ce mot de mort fut tout ce que je vis chez elle.

...Naturellement incertaine et très mobile dans mes impressions, je me tiens tant que je puis appuyée contre les convenances des autres, bien sûre que dès que je les aurais sacrifiées aux miennes, les miennes ne me *conviendraient* plus... J'ai demandé Mlle Forster pour l'amour d'elle et non pour moi. J'ai souhaité de la mettre en état de remplir une vocation lucrative, et je l'ai fait, non pas aussi bien que je l'aurais voulu, mais aussi bien que j'en étais capable. Elle parle français, elle sait l'anglais et l'italien. Elle écrit assez correctement et avec élégance. Elle a une opinion motivée sur toute chose. Quant à ses petits défauts, elle en est, sinon corrigée, du moins avertie. Il faut lui laisser remplir sa destinée telle que ses parents l'avaient projetée et prévue. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 22 septembre 1801.)

Ce fut donc le rôle d'une véritable institutrice que Mme de Charrière remplit auprès de sa jeune protégée. Celle-ci a conservé parmi ses papiers, comme de précieuses reliques, les dictées que lui faisait sa mère adoptive, sur toute sorte de sujets, littérature, langage, règles de conduite. Il existe aussi un journal intime, écrit par Thérèse à Colombier pendant ces années décisives pour elle ; malheureusement, la dernière partie en a été perdue [1]. Mais ce qui en subsiste suffit à montrer la sollicitude dont la jeune étrangère était entourée :

[1] Ce document appartient à M. le Dr O. de Greyerz, qui a bien voulu nous le communiquer.

« Hier, Mme de Ch., dont le cœur est toujours occupé de ce qui peut faire plaisir à ceux qu'elle aime, et qui, si elle se laissait aller à tous ses penchants, se dépouillerait de tout ce qu'elle possède pour ses amis, m'a fait un très beau cadeau, que j'ai eu peine à accepter, et je me fais encore des reproches de n'avoir pas résisté davantage. C'est une Bible de très petit format, avec les psaumes en musique, reliée en velours noir, avec de très gros crochets en or. J'avais d'autant plus de répugnance à accepter ce présent, que, contre mon gré déjà, elle me fait faire une montre...

...L'autre jour, Mme de Ch. me donna un papier par lequel elle me lègue 50 louis et demande qu'après sa mort on me paie, outre ces 50 louis, 20 louis pour chaque année passée près d'elle à dater de ce moment. Je ne voulais pas accepter. L'idée que cela comportait était trop affligeante, et d'ailleurs je sentais trop bien que cela n'était pas mérité. Cependant je ne savais comment rejeter cela, comment m'y opposer. Il a fallu prendre une copie du papier. Je suis mécontente de ma faiblesse... »

Mme de Charrière estimait être l'obligée de cette gentille Thérèse, qui mettait dans la vie morose de la vieille maison un peu de jeunesse, de fraîcheur et de gaîté ; aussi n'épargnait-elle rien pour lui témoigner sa reconnaissance, et l'on vient de voir les marques de sa générosité. Il faut ajouter qu'elle ne fit jamais grande attention à la dépense. Son opinion sur l'argent n'a jamais varié. Jeune fille, elle écrivait à d'Hermenches (12 août 1765):

« Je ne connais personne qui ait pris plus à la lettre que moi tout ce que disent les philosophes et les romans sur le détachement des richesses ; il m'ont fait accroire tout ce qu'ils ont voulu.»

Et trente ans plus tard, elle adressait à Mme de Sandoz-Rollin cette jolie lettre, qu'il serait fâcheux de laisser perdre :

« En thèse générale, je ne disputerai jamais que l'argent n'achète des jouissances. Mais comme il n'y a rien de général pour les individus et qu'il faut toujours faire des applications particulières si l'on veut connaître la vérité, je dirai que j'ai appris par de nombreuses observations que les jouissances achetées avec de l'argent sont si peu précieuses, que se les ménager de loin et se mettre en inquiétude sur leur perte, c'est une folie causée par une erreur. La fortune, la richesse, l'aisance, ne sont que des abstractions : si je veux juger sainement, je cours tout droit à l'homme *riche* et à l'homme *aisé*, et je regarde leur vie ; puis à l'homme *pauvre*, et je regarde la sienne. Ce n'est pas non plus l'homme *abstrait*, soit riche, soit pauvre, que je

considère : c'est M. Pourtalès, M. votre père, M. Chambrier le conseiller d'Etat, M. Chambrier de Turin, MM. Chaillet de toutes les espèces, M. de Charrière, M. Berthoud, M. de Gélieu, M. Liegthan, le menuisier Kramer, le père Ambos, la messagère de Colombier et son mari, cette Fanchon qui vient de nous quitter... Jamais, soit bien, soit mal, je ne raisonne que sur des données simples et palpables.

Et ne croyez pas que je ne dédaigne l'argent que parce que j'ai toujours eu de quoi satisfaire mes goûts. J'ai souhaité longtemps d'acheter des tableaux, et je n'en ai point acheté. J'ai souhaité pendant plusieurs années une voiture ouverte commode, et un homme et un cheval qui pussent en tout temps me conduire où j'aurais voulu aller, et je ne les ai point eus. J'ai souhaité une chambre grande et exhaussée, où je n'étouffasse pas quand on avait du monde à manger ou en soirée, et où l'on ne gelât pas non plus. A l'heure qu'il est, je voudrais que mes *Trois femmes* fussent réimprimées sur du beau papier en caractère Didot et sans faute d'impression. Je m'en passe, ma belle, et même je n'en parle qu'à vous. Mon père ne disait jamais : « C'est trop cher ; je n'ai pas assez de fortune. » Il faisait ces calculs à part soi, et j'ai toujours trouvé cela plus élégant, plus noble, et j'ai imité mon père. Si la Révolution en avait ainsi ordonné, j'aurais vendu tous les jolis meubles que j'ai, tout le beau linge, toute la porcelaine, toute la vaisselle, sans presque de regret que pour M. de Charrière, et sans un seul mot de plainte adressé à qui que ce soit. Et cependant j'aime tout ce qui est joli, mais outre que je sais qu'on peut pleurer bien amèrement au milieu des plus belles choses du monde, j'aurais l'orgueil de ne pas me plaindre.

Voilà à peu près ma profession de foi et de mœurs sur cet article. La privation que je m'impose aujourd'hui par prudence ne me serait pas plus dure à supporter demain par nécessité. Je rougirais peut-être de la prudence, et ne rougirais certainement pas de la nécessité. Mme de Sévigné parle d'un homme dont on lui avait dit : Il mange de la merluche toute sa vie pour manger de la morue après sa mort. » (3 juillet 1797.)

Mme de Charrière ne songeait plus guère à écrire que ses dernières volontés. Le soin de la santé de son mari, de sa propre santé, toujours plus ébranlée [1], la tristesse d'un intérieur où

[1] Thérèse écrit dans son journal : « *16 janvier 1805*... Nous avons eu la nuit la plus pénible. Mme de Ch. a été indisposée ; je ne pouvais pas dormir parce qu'elle appelait à tous moments Charlotte... Aujourd'hui, elle est mieux. La soirée que j'ai passée auprès d'elle a été très silencieuse. J'ai été toute à mes réflexions sur le passé et l'avenir, et ce n'était pas gai ».

tous se sentaient vieillir, n'était guère propre à lui inspirer d'aimables fictions. L'antique demeure elle-même se délabrait :

« Nous avons un temps déplorable, écrivait-elle à Benjamin ; il me semble que notre maison s'use et que nous nous usons ; c'est une double cause de souffrance dans un froid très vif ou un vent très fort. J'ai passé cette dernière nuit à écouter le vent. » (22 janvier 1801.)

Son recours, dans cette mélancolie, était la lecture. Le mouvement littéraire reprenait en France ; mais, tout en feuilletant les livres nouveaux, elle demeurait fermée aux souffles printaniers qui allaient rajeunir la littérature :

« Je trouve, dit-elle à Huber, dans la plupart des ouvrages soi-disant philosophiques, soi-disant religieux, un fond de faux foncier, permanent, qui se déguise en vain dans le vague du raisonnement, le clinquant du style et des accumulements de faits qui tantôt ne sont pas certains, tantôt ne touchent que très obliquement et faiblement la question. L'un prêche le christianisme non comme la volonté manifestée d'un Dieu bien certainement existant, mais comme une doctrine utile aux gouvernements, à l'ordre des sociétés, etc. Un autre le vante comme poétique, comme favorable à la tragédie, à l'épopée, etc. Tout cela peut se disputer et ne fait rien à l'essence de la chose... Que j'aime bien mieux — vous croyez que je vais dire l'*Enfant gâté !* non, — *Hermann und Dorothea !* Il faut avouer que de temps en temps Gœthe est un admirable homme. Pourquoi a-t-il fait les derniers volumes de *Wilhelm Meister* et ses vilaines épigrammes ?

Je n'ai pu venir à bout de lire tout de Gérando [1], mais hier je lus avec plaisir les tentatives faites pour une langue universelle, une langue philosophique, et la marche et le véritable mérite des leçons données aux sourds-muets.... » (29 décembre 1800.)

Elle revient souvent sur son admiration pour le poème de Gœthe : « Ah ! parlez et reparlez-moi de *Hermann et Dorothée !* » dit-elle à Huber (28 nov. 1801.) Elle en fait lire la traduction « à tout le village », comme elle fait lire à tous ses amis le *Lycée* de La Harpe, « livre indispensable. »

« Dites à votre mari, écrit-elle à madame de Sandoz, que le *Hermann et Dorothée* est encore très passable en français. Il vaut mieux que l'*Homme des champs* de Delille, et que tout ce que

[1] *Des signes et de l'art de penser dans leurs rapports mutuels* (1800).

font les Staël et les Genlis. Je le prête à nos jeunes villageoises. C'est un livre fait pour elles ; aussi en ai-je fait venir deux exemplaires exprès pour le leur prêter. » — « J'aimerais mieux, dit-elle à Benjamin, avoir fait un seul chant d'*Hermann et Dorothée*, que la traduction des *Géorgiques* et les *Jardins*, ou le glacial *Homme des champs* » (20 février 1801.)

Elle se plaisait à causer de ses lectures avec d'Oleyres, qui venait fréquemment de Cormondrèche passer quelques heures auprès d'elle et notait au retour la substance de leurs conversations :

« 1802. *7 février*. Elle prend en grippe un livre et un auteur sur un mot, sur une phrase, et jette l'ouvrage [1]. Florian est aujourd'hui l'objet de son aversion pour un trait déplacé de *Galathée*. »

Avait-elle donc si grand tort d'aimer Gœthe et de dédaigner Florian ? Mais ses jugements sont parfois plus singuliers. Elle trouve un ouvrage du comte de Ségur « supérieurement écrit », et ajoute :

« Je ne dirai pas qu'il ne se sente jamais du clinquant à la mode, mais il n'y a pas à cet égard un excès fâcheux. Il me semble que Constant et sa dame en doivent être très jaloux. C'est un ouvrage, et non un balbutiement décousu et pourtant à prétention, un amas d'orgueilleux peut-être. Je pense qu'il demeurera et qu'on nommera encore M. de Ségur quand cette famille d'écrits neckériens sera parfaitement oubliée [2]. » (A Huber, 21 novembre 1800.)

Ici, elle fait surtout allusion aux *Mélanges* de Mme Necker, qui l'avaient prodigieusement agacée par l'incontestable recherche du style :

[1] Elle écrivait un jour : « La manière de La Fontaine est unique. J'ai souvent admiré que l'esprit, sa tournure, son étendue, sa capacité, se manifestât clairement dans trois ou quatre phrases. On se moque de moi quand je juge un livre sur les premières lignes, et en vérité on a tort. L'emphase, l'obscurité, l'affectation, l'inélégance se montrent d'abord, et le naturel, la clarté, la grâce, ne se cachent pas davantage ». (A Mme de Sandoz-Rollin, mai 1798).

[2] Il s'agit du comte L.-Ph. de Ségur et de son *Tableau historique et politique de l'Europe* (1801), publié d'abord (1800) sous le titre : *Histoire de Frédéric-Guillaume II*. Le récit de la révolution de Hollande, qui y occupe une grande place, intéressait particulièrement Mme de Charrière.

« Elle n'a pu, écrit d'Oleyres, supporter l'ouvrage de Mme Necker, à cause de son amphigouri et de ses prétentions continuelles non seulement à l'esprit, mais à l'imagination, car elle court toujours après une image. »

Voici les lignes, pleines de sa verve du meilleur temps, qu'elle adressait à d'Oleyres au sujet de cet ouvrage :

« 3 *avril* 1799 : Les pensées qui ont quelque justesse sont d'une grande trivialité ; aussi ne paraissent-elles destinées qu'à amener une image, une comparaison, qui presque toujours est aussi fausse, ou aussi mal appliquée, que recherchée et précieuse. Les traits d'érudition sont même des traits d'ignorance. Enfin, c'est — qu'il me soit permis de le dire — une bien mauvaise chose que ce livre, un esprit bien factice, bien guindé, bien faux que celui de cette femme. Elle a raison de dire que la lecture est d'une grande ressource pour ceux qui ne travaillent pas de leurs mains, qu'il faut reprendre les fautes d'autrui avec douceur, qu'on est heureux en sortant de la vie d'en espérer une autre plus heureuse ; mais quant à ses chaînons, ses chaînes, ses idées qu'on acquiert une à une, ses grandes pensées, ses grandes circonstances, je n'y vois qu'un plat et vain galimatias, et j'aimerais mieux vivre tête-à-tête avec Miss, ma petite chienne, qu'avec une Mme Necker ou même avec son adoré adorateur M. Necker. Ils ont tellement monopolisé l'amphigouri dans cette famille, que je suis surprise qu'on en trouve encore chez d'autres. Mais ces autres ne sont que de petits marchands détaillants ; ils ont, eux, les fabriques et les magasins... [1] »

[1] Nous avons trouvé parmi ses papiers une épigramme qui dit à peu près la même chose : nous reproduisons cet autographe, qui ne porte pas de date.

Je craignois que l'amphigouri
Ne fut mort par la guillotine.
Pourquoi non ? n'a-t-il pas la mine
D'un fat récemment-anobli ?
Mes craintes étoient ridicules
Ce monsieur n'étoit qu'émigré
avec S.... et ses opuscules
En France le voilà entré.

Nous ne pouvons trouver ce jugement sur Mme Necker qu'un peu sévère ; mais nous comprenons trop notre devoir d'impartialité pour dissimuler combien Mme de Charrière fut injuste pour le grand et fécond ouvrage *De la littérature*. Elle était prévenue contre ce livre, dès avant sa publication, par les commérages peu bienveillants de ses amis genevois ; Mlle Bontems lui mandait :

« *Jenny* écrit son grand ouvrage de l'influence de la Révolution sur la littérature. L'autre jour, il lui fallait un Pindare traduit ; on ne le trouvait pas à Genève ! »

Après l'apparition du livre, Mme de Charrière mande à Huber (16-17 juillet 1800) :

« Mme de Staël, dans son nouvel ouvrage, dit à peu près que je ne vaux pas Mme de Genlis [1]. A la bonne heure. — Si cet ouvrage était intitulé « Pensées détachées sur la philosophie, la littérature, la morale et tout au monde, » cela pourrait aller ; il ne resterait à lui reprocher que les bizarreries et l'affectation d'un style énigmatique, et on en lirait deux ou trois pages à la fois. C'est ce que j'ai voulu faire, mais je me lasse, et renvoie le livre aujourd'hui même à M. Chambrier... Mme de Staël nous parle beaucoup d'elle-même. C'est une ingrate, pour peu que Benjamin l'aime, car elle dit qu'une femme distinguée une femme extraordinaire, une femme auteur, une femme célèbre, n'a point d'ami, point de défenseur, et qu'elle est très malheureuse... »

A la même date, d'Oleyres écrit dans son journal au sujet du livre, qu'il vient de lire aussi :

« 17 *juillet* 1800... Malgré ses préventions contre Mme de Staël, elle a été obligée de convenir qu'il contient de très bonnes choses, des idées ingénieuses, — mais rendues avec un style défectueux. Elle trouve que les femmes qui visent à l'extraordinaire, qui veulent faire effet à tout prix, et débitent à tort et à travers toutes les singularités qui leur passent dans l'esprit, ressem-

[1] *De la Littérature* (Ed. Treuttel et Würtz, 1820, t. IV, p. 508-9) : « Les femmes de nos jours, soit en France, soit en Angleterre, ont excellé dans le genre des romans... Parmi les romans français nouveaux, dont les femmes sont les auteurs, on doit citer *Caliste*, *Claire d'Albe*, *Adèle de Sénanges*, et en particulier les ouvrages de madame de Genlis ; le tableau des situations et l'observation des sentiments lui méritent une première place parmi les bons écrivains ». Mme de Charrière avait trop en aversion Mme de Genlis pour n'être pas vexée de l'espèce de préférence que témoigne pour celle-ci Mme de Staël.

blent à ces têtes parlantes de Vaucanson, que l'on voit par curiosité, que l'on admire même, que l'on questionne pour les faire parler, mais auxquelles on ne répond pas... »

« Quel amphigouri ! écrivait-elle à Mme de Sandoz, après avoir lu des extraits de l'ouvrage dans le *Publiciste*. Quand je crois comprendre le commencement d'une phrase, la fin me déroute et je ne sais plus où j'en suis. Il ne me paraît pas que ce soit la peine de chercher péniblement son chemin dans ce labyrinthe. Je compte ne pas lire le livre. — Je pense que Constant aime les *Finch* surtout parce qu'ils le reposent ! »

Le mot contient encore plus de malice de femme que de vanité d'auteur. Mais encore, on peut fort bien soutenir que les *Finch* sont écrits d'un style plus pur et plus simple que le livre de Mme de Staël. Seulement, ce livre est une œuvre capitale, d'une immense portée, et les *Finch* ne sont qu'une œuvre très fine, très charmante. — et très oubliée.

Elle ne fut pas plus sympathique aux débuts de Chateaubriand : c'est avec dédain qu'elle en parle à Huber, d'après de simples articles de journaux :

« Je n'ai pas lu *Atala*. Les extraits et les éloges des journalistes m'en ont dégoûtée et m'ont aussi dégoûtée des journaux. »

La magie de style du grand « enchanteur » la laissait donc insensible ! Est-ce inintelligence de classique endurci ? Est-ce aigreur de la femme isolée et vieillie ? Il y a de tout cela, sans doute, dans ces jugements sommaires et dénigrants. D'Oleyres nous rapporte son opinion sur le *Génie du christianisme :* elle le trouve faux de pensée et d'un style « affecté ». Il ajoute :

« Sa critique souvent juste est communément outrée ; elle est exclusive dans ses jugements, et elle a le défaut que produit la satiété, quand on a beaucoup lu pour chercher des idées, des tournures et des analyses, sans désirer proprement de s'instruire, mais de s'applaudir soi-même. Elle ne trouve plus rien à son gré que ses propres ouvrages. »

Le mot est dur, — même de la part d'un ami, — et il n'est pas tout à fait mérité [1]. Car elle savait s'enthousiasmer encore

[1] On pourrait y répondre, et expliquer en même temps l'état d'esprit de Mme de Charrière, par cette jolie réflexion que nous avons rencontrée dans la *Suite* (inédite) des *Finch* : « Il y a tel livre qui n'a peut-être jamais eu la bonne fortune d'être bien lu que par son auteur. Quand nous verrons un auteur s'enthousiasmer de son livre, le caresser, le tenir le jour dans sa

pour ce qui répondait mieux à son idéal littéraire un peu démodé. Elle s'était abonnée, à la fin de 1800, au nouveau *Mercure de France* de Fontanes ; les nos 18 et 19 lui inspirent ces lignes adressées à Benjamin :

« Je suis dans ce moment aussi contente de chacun, aussi approuvante et admirante, que j'ai coutume d'être le contraire. Les vers que je trouve dans ces deux derniers *Mercure*, nos 18 et 19, sont charmants, surtout les fragments de l'*Epître à l'Obscurité*. Non, ils ne sont pas plus jolis que l'élégie du pauvre André Chénier n'est touchante, simple, antique [1]. Je suis enchantée aussi d'une *Lettre sur les femmes*, dont je viens de lire la seconde moitié dans le *Publiciste*. Je crois en vérité qu'on commence à changer de style, qu'on revient à celui du bon sens. » (1er avril 1801.)

Il faut se garder de voir un aveugle parti pris dans ses jugements littéraires. Eprise de mesure, de sobriété, de justesse, elle devait demeurer naturellement fidèle au goût classique. Mme de Sandoz-Rollin lui ayant demandé, de la part de son mari, un programme de lectures, elle rédigea un petit cours de littérature française en raccourci, qui vaut la peine d'être cité, car il contient des vues d'une sûreté singulière :

« Je ferai avec grand plaisir la note que votre mari me demande et à bon compte : il me semble qu'on pourrait commencer par Condillac (je crois son livre adressé au prince de Parme), Batteux, les tropes de Dumarsais : cela prépare l'attention à se fixer sur le langage, le style, etc... Ensuite, je voudrais qu'on suivît en quelque sorte dans ses lectures l'ordre des temps, ne faisant que feuilleter Voiture et Balzac, lisant et relisant Pascal (le premier des esprits selon moi), puis Bossuet et Fénelon, et Scarron même, et Mmes de Sévigné, de LaFayette, de Maintenon

poche et la nuit sous son chevet, ne croyons pas pour cela qu'il ait un excessif amour-propre ; seulement, il s'entend mieux que personne, et trouve un grand plaisir à reconnaître dans telle réflexion, dans telle description, tantôt ce qu'il croit profond et vrai, tantôt ce qu'il trouve parfaitement beau, ce qui a charmé ses sens et dont le souvenir réjouit encore tout son être. Pascal, malgré toute son humilité, devait trouver un grand plaisir à relire ses *Provinciales* »...

[1] L'élégie de la *Jeune Tarentine* (« Pleurez, doux alcyons !... ») parut dans le *Mercure* du 1er Germinal an IX, sous le titre : *Elégie dans le goût ancien*, par André Chénier. Immédiatement avant, en tête de la livraison, se trouve un *Fragment d'une épître à l'Obscurité, par une jeune personne de dix-sept ans*. Les vers en sont jolis, en effet, d'un tour simple et facile.

(j'entends ses lettres), et tous les poètes qui ont illustré les belles années du règne de Louis XIV. Après cela, la langue change et devient peut-être encore plus précise. Mais elle paie bien cher quelques avantages par des défauts qui, allant en augmentant, l'ont rendue enfin ridicule et inintelligible. Fontenelle, Montes-

MADAME ACHARD-BONTEMS
(D'après un dessin appartenant à Mlle Rilliet de Constant, à Genève).

quieu, Voltaire, Rousseau se distinguent de la foule des écrivains de notre siècle et le disputent de gloire à ceux du siècle passé pour l'élégance et la précision et l'harmonie et la grâce ; mais, excepté chez Rousseau, il n'y a plus d'éloquence ; et, quant à la poésie, je n'en trouve pas même dans ce Jean-Baptiste si vanté, ni dans l'abbé Delille. Non que je leur dispute quelques beaux vers, mais je ne vois point chez eux cette riche veine qui rendait si belles et si brillantes les productions de Corneille,

de Racine et de mon cher LaFontaine. — Aujourd'hui, la langue française s'abâtardit entre les mains d'un Necker, d'une Staël, d'un Rivarol, d'un Louvet, et même entre celles d'un Lally, d'un La Harpe, d'un Mallet du Pan, etc., etc. Tout est gigantesque à la fois et mesquin. La boursouflure et la trivialité se succèdent. Les idées, toutes exagérées qu'elles sont, s'expriment avec une recherche minutieuse. ...Sans m'en apercevoir, j'ai presque fait la note demandée... » (8 juillet 1797.)

Elle avait gardé une certaine prédilection pour les ouvrages anglais, et éprouvait une si vive sympathie pour Godwin, l'auteur de *Caleb Williams*, qu'elle entra en correspondance avec lui, par l'intermédiaire de son amie Mme Achard [1]. Le romancier lui répondit par un petit billet qui la toucha :

« Je lui avais adressé en anglais, il y a un an ou deux, deux critiques sur son livre. Il ne les a reçues que le 10 mars passé, et m'a répondu le même jour : « Les deux critiques de la dame « inconnue sont justes... La faute est corrigée dans une 3me « édition. » Mme Achard ne peut pousser plus loin mes relations avec cet homme trop odieux au gouvernement. Il se peut qu'il mérite de la défiance et même du courroux. Mais il me semble qu'un homme recevant de cette manière la critique d'une personne qu'il ne connaît pas, dont il ne soupçonne pas même le nom ni l'existence, n'est pas un homme étranger à la raison, à la vérité, à une certaine impartialité généreuse, ou, comme on dit, libérale... Il dit, sur le plaisir le plus grand qui, selon lui, soit attaché à la condition d'auteur, — celui de vivre avec des inconnus et d'être dans tous les lieux du monde, — il dit précisément ce que j'ai dit mille fois. Ce ne sont pas les louanges qui me touchent, mais la sympathie excitée au loin, et qu'on soupçonne plus qu'on ne la sait. Si Fénelon a soupçonné, comme je n'en doute pas, qu'une Marianne Ustrich, en gardant ses chèvres, lirait *Télémaque* avec enthousaisme, c'est là le plaisir le plus grand que le sentiment de sa gloire et d'une judicieuse postérité lui aura donné. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 25 avril 1800.)

Un plaisir d'un autre genre pour l'écrivain, c'est d'être discuté, voire persécuté par les sots. Mme de Charrière eut justement alors cette satisfaction : les *Trois femmes* furent mises à l'index à Vienne. D'Oleyres note le fait dans son journal :

[1] William Godwin (1756-1836) avait un génie original, un esprit indépendant, faits pour plaire à Mme de Charrière. Il met en relief dans *Caleb Williams* la contradiction entre les lois humaines et les aspirations naturelles, et cela avec une pénétration psychologique propre à intéresser l'auteur de *Trois femmes*.

« 22 *juin* 1800... A Colombier, chez Mme de Charrière. Elle a appris avec beaucoup de plaisir que son recueil de romans de l'abbé de la Tour avait été mis à l'index à Vienne [1]. C'est le second agrément de ce genre que sa plume facile et légère lui a procuré : son petit conte de *Bien-Né*, qui parut en 1787, où elle ridiculisait Louis XVI en rendant justice à ses bonnes qualités, fut prohibé secrètement par la police de Paris. »

Elle écrit à Huber (24 juin 1800) :

« L'abbé de la Tour est à l'index à Vienne... Je crois que c'est l'esprit — celui qu'on croit nécessaire aux princes — qui a fâché ceux-ci ; ou bien le conseil donné d'en acquérir a inquiété leurs femmes et leurs ministres. On ne voudrait pas que la plus légère ambition de s'éclairer leur fût suggérée. [2] »

Colombier eut à cette époque une visite inattendue : Mme de Montolieu, femme-auteur plus connue du grand public d'alors que de celui d'aujourd'hui, vint à Neuchâtel au mois de juin 1801. Elle devait tenir comme marraine sur les fonts baptismaux un enfant de M. de Saussure de St-Cierge qui avait épousé la fille de Jean-François de Chambrier. On fit fête à l'auteur des *Châteaux suisses* et de *Caroline de Lichtfield*. Le gouverneur M. de

[1] En un autre endroit, d'Oleyres dit : « Ces œuvres contiennent les *Trois femmes* et autres romans *assez immoraux*. » C'était l'opinion courante à Neuchâtel. Quant à l'incident de Vienne, Mme de Charrière se flattait sans doute un peu. Il n'y avait pas alors dans l'Empire d'*index* proprement dit, c'est-à-dire de dénonciation publique des livres suspects de mauvaise doctrine, mais simplement des listes manuscrites à l'usage de l'administration et indiquant les ouvrages prohibés pour une raison quelconque. Ces listes n'existent plus aux Archives imp. et roy. de Vienne, et celles qui sont conservées au ministère de l'Intérieur se rapportent aux années 1794 et 1795. D'après une nouvelle ordonnance concernant la censure, du 22 février 1795, la surveillance était livrée à l'appréciation, par conséquent à l'arbitraire des censeurs. Il se peut fort bien qu'un exemplaire de *Trois femmes* (traduction allemande) soit tombé entre les mains d'un de ces fonctionnaires, qui l'aura confisqué sous prétexte d'immoralité. Mais on ne trouve aucune trace d'une défense générale des œuvres de l'abbé de la Tour, ni dans les actes officiels, ni dans l'ouvrage de Gœdeke, *Grundriss zur Geschischte der deutschen Dichtung*, tome VII, où il a réuni des renseignements précis sur la matière. (Note rédigée d'après une lettre de la Direction des Archives imp. et roy. à Vienne.)

[2] Allusion aux dialogues *De l'esprit et des rois*, qui font suite à *Honorine d'Userche*.

Béville offrit un dîner en son honneur [1]. Elle était accompagnée de son fils M. de Crousaz, né de son premier mariage. Au dîner de baptême, la marraine fit chanter par son fils des couplets qui furent, dit d'Oleyres, « fort applaudis avec sincérité ». Les vers sont pauvrement rimés, mais d'un tour gracieux.

Mme de Charrière, apprenant l'arrivée de la célèbre Vaudoise, traçait d'elle le portrait suivant dans une lettre à Mme de Sandoz-Rollin :

« J'ai soupé avec Mme de Montolieu, à Lausanne, il y a bien des années. Elle avait de l'esprit, et joignait à une naïveté villageoise de la coquetterie et des prétentions. Il était naturel qu'elle ne me plût guère, mais elle plaisait aux hommes, beaucoup. Seulement, les Anglais qui étaient en pension chez son beau-père la trouvaient d'une malpropreté dégoûtante. Amusez-vous à comparer le portrait de sa jeunesse avec la réalité actuelle. Vous êtes bien bonne, je n'ose dire bien folle, de craindre soit le bel-esprit, soit toute autre chose. Eh ! que vous importe ? — surtout à vous, qui songez si peu à briller ! » (12 juin 1801.)

Trois jours après, ayant reçu la visite de Mme de Montolieu, elle reprend sa plume la mieux taillée :

« Dites-moi, ma belle, si je me trompe en disant ici à mes entours que vos Neuchâtelois n'auront osé prononcer sur Mme de Montolieu. Elle a trop mauvaise façon pour qu'ils aient pu prendre sur eux de dire que c'était une femme d'esprit, et elle a trop de réputation pour qu'ils disent : « C'est une femme commune ». Elle m'a dit de fort jolies choses, avec beaucoup de grosses flagorneries du genre le plus embarrassant pour quiconque n'a pas un gros amour-propre bien avide et avalant tout ce qui se présente. Je ne sais ni recevoir de bonne grâce ces choses-là, ni répondre comme il le faudrait, payant en même monnaie ; et je fais une si sotte figure que mes loueurs doivent rougir d'avoir si mal placé leurs éloges. Je parle, tant que je puis, d'autre chose que d'eux et de moi, et je ne sais si cela leur plaît. J'aurais assez volontiers prolongé la visite, pensant que cette femme peut parler de beaucoup de choses et de beaucoup de gens qui intéressent ; son fils aussi était agréable à regarder ; mais j'ai voulu en vain retrouver en elle quelque vestige de

[1] Le père du gouverneur avait épousé Mlle de Saint-Hippolyte, sœur du père de M. de Montolieu. — Notons en passant que M. de Béville, comme, avant lui, les gouverneurs de Lubières et de Froment, descendait d'une famille du Refuge. Le roi de Prusse envoyait volontiers dans sa Principauté de Neuchâtel des gouverneurs d'origine française.

Mme de Crousaz d'autrefois, de celle qui était jolie et qui avait des prétentions à l'aimable abandon de la naïveté. Cependant, il n'est pas très étonnant que la naïveté villageoise se soit changée avec le temps en ce vulgarisme d'une marchande à la toilette. Quelle mine ! Quel rire ! — Adieu, ne parlez pas d'après moi, mais dites-moi ce qu'on dit, si l'on se hasarde à parler. » (15 juin 1801.)

De quoi avaient causé les deux romancières ? — Nous le savons par une lettre à Benjamin. Il avait été question de Ninette Achard et de son mari Charles de Constant :

« Quant au *Chinois*, dit-elle, c'était ma bête dès Paris ; Mme de Montolieu et son fils m'ont pourtant dit encore qu'il avait des choses attachantes, que ses amis, etc., etc... A la bonne heure ! Pour moi, voyant cela de bon dans la visite du fils et de la mère qu'ils vous connaissaient, j'ai vite passé d'un Constant à un autre, et j'ai parlé de vous un peu à tort et à travers. M. de Crousaz en a parlé très bien : c'est ce qu'il y a eu de mieux dans notre conversation... J'ai fait faire beaucoup de compliments à Rosalie, qui paraît se souvenir encore de moi : j'ai demandé des nouvelles de Mme de Nassau.

Mme DE MONTOLIEU
(D'après une miniature appartenant à Mlle Rilliet-de Constant, à Genève).

...Mme de Montolieu, devenue un noir petit fagot, faisant des éclats de rire rauques et vulgaires, m'a bien étonnée. D'un autre côté, elle était gaie et assez simple. Je l'ai priée à dîner de bon cœur, et je l'aurais revue avec plaisir; mais elle était pressée d'arriver ce même jour-là à Yverdon et le lendemain chez elle. Le fils est beau dans son espèce ; cela vaut mieux que le blanc Sévery et le noir petit Chinois.... »

J'ai regret de le dire, mais la verve de Mme de Charrière semble s'exercer volontiers aux dépens des dames illustres du pays de

Vaud [1]. Elle écrivait, par exemple, au sujet de Mme de Charrière de Bavois, dont les *samedis* étaient fort courus (et que les biographes ont si souvent confondue avec son homonyme de Colombier) :

« Soyez sûre que je ne vous en ai pas fait accroire sur Mme de Charrière. C'est bien, si l'on veut, une habile petite femme, (elle l'est trop), mais je la trouve souverainement désagréable. Je conçois que des gens qui veulent à tout prix du mouvement, de l'action, s'en accommodent mieux que moi. Elle fera aujourd'hui un bâtiment, demain une mauvaise comédie, et après demain un ingénieux goûter, qui lui coûtera le moins possible, puis ratatinera sa sèche petite personne et en tirera un certain parti, encourageant, flattant, courtisant, à droite et à gauche, jeunes et vieux, beaux esprits et grands seigneurs. Elle s'arrangea, il y a quelque temps, une campagne qu'elle appela *Petit Bien ;* puis, l'ayant chèrement louée, elle arrangea *Petit Rien*, puis la loua encore, et se logea, je crois, dans un chenil. Adieu. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 1799.)

Tout cela est d'un tour assez malin ; on a pourtant l'impression que ces portraits lestement brossés doivent être ressemblants. Pour ne parler que de Mme de Montolieu, sa littérature a je ne sais quel air de fausse distinction, et ses ouvrages ont vieilli au point d'en être illisibles. C'est leur médiocrité même qui en avait assuré le succès éphémère. Quel est le lettré qui, aujourd'hui, « hésiterait une seconde entre *Caroline* et *Caliste* [2] ? » — Une incontestable supériorité de Mme de Montolieu, c'est qu'elle savait tirer profit de ses livres :

« L'autre jour, dit Mme de Charrière à Benjamin, Mme de Montolieu ne voulait pas m'en croire quand je lui disais comment j'étais traitée par les libraires et les imprimeurs ; elle ne connaît point ces difficultés-là... Enfin, chacun a son savoir-faire. — Non, du *savoir-faire*, je n'en ai aucun. » (27 juin 1801.)

C'est vers le même temps qu'elle vit M. de Béville, gouverneur de la Principauté. Quant il fut reçu « communier » de Colom-

[1] C'est une fâcheuse habitude qu'elle avait prise avec ce mauvais plaisant de Benjamin, qui médisait si volontiers de sa ville natale.

[2] Sayous (*Dix-huitième siècle à l'étranger*, II, p. 116) a très bien montré comment, grâce à leur art délicat et caché, les romans de Mme de Charrière firent si peu de figure à côté de ceux de Mme de Montolieu, « si inférieurs cependant, que la comparaison n'est pas même à faire. »

bier (12 août 1801), il vint rendre ses devoirs à la famille de Charrière :

« Nous eûmes hier la visite de M. de Béville. MM. Marval et de Montmollin étaient avec lui. La conversation n'alla pas absolument mal et l'occasion se présenta de louer l'Allemagne, les lumières qui s'y sont répandues, la patience avec laquelle on y étudie, d'où il résulte des connaissances plus profondes qu'on ne les a ailleurs. Mais je ne laissai pas de me trouver un peu bête, ou du moins fort rouillée. J'ai toujours aimé à dire des choses agréables, quand il y en avait de vraies à dire, et il me semble qu'autrefois je n'en laissais pas passer sottement l'occasion. Hier, M. de Béville m'ayant adressé plusieurs mots obligeants sur l'éloignement que je mettais entre Neuchâtel et moi, ne devais-je pas lui dire que j'apprenais pourtant ce qui s'y passait, et n'ignorais pas, par exemple, combien on s'y trouvait heureux de l'avoir ? Vous nommer, et votre mari, comme les auteurs de mes lumières, aurait été un plaisir ; j'en aurais eu, j'en aurais donné peut-être, sans sortir de la simple vérité. Eh bien, j'en manquai l'occasion, et M. le gouverneur avait déjà repris le chemin de Neuchâtel quand j'y songeai. Tout mon soin s'était borné à dire une fois ou deux *Monseigneur* et autant de fois *Votre Excellence*. A cet égard j'ai gagné, car dans ma jeunesse, je ne sus jamais appeler *Sire* le roi d'Angleterre. » (A Mme de Sandoz-Rollin, (1801.)

Elle avait beau vivre très retirée, ne plus se montrer jamais à Neuchâtel, n'y entretenir que quelques relations déjà anciennes : il ne passait pas dans la petite ville un étranger de marque, qu'on ne lui proposât d'aller voir l'auteur des *Lettres neuchâteloises* et de *Caliste*. Le géologue Léopold de Buch, qui séjourna chez nous vers 1802, et y fut très fêté, vint à Colombier à plusieurs reprises. Elle était celle qu'on n'aimait guère, qu'on redoutait un peu, sur laquelle on glosait, parfois très sottement, mais qu'on s'empressait, pour s'en faire honneur, de montrer aux passants notables...

Il fallait bien ces visites pour renouveler un peu le fond d'idées de cette femme dont l'existence devenait de plus en plus monotone et vide. Sa seule ressource, en dehors de la lecture, c'était cette correspondance si active qui la maintenait en constantes relations avec ses amis et qui remplaçait pour elle la conversation. Elle décrivait ce plaisir par une image vive et gaie dans une lettre à Mme de Sandoz-Rollin (26 avril 1800) :

« Lire et écrire change réellement l'existence de l'homme... Quelle différence de ne communiquer que de vive voix avec les présents, ou aussi par écrit avec les absents ! Je suis comme un port, un marché, où il arrive et d'où il part des idées. Quelquefois je manufacture celles qu'on m'envoie, d'autrefois je les renvoie telles quelles, d'autrefois encore je les emmagasine. Chez un Hagenbach, tous les transports se font à bras et à bœufs ; ailleurs, il y a des chevaux, des chariots, des chaloupes de vaisseau toujours prêtes à mettre à la voile. Tout bouge [1]. »

Image bien hollandaise que ce port en perpétuelle activité ! Ceux qui ont connu Mme de Charrière ont tous été frappés de cette vitalité intellectuelle que rien ne pouvait abattre :

« Si je ne croyais pas à l'immortalité, écrivait Mme Huber à sa fille, Mme de Charrière me la prouverait : il est impossible que l'âme et le corps soient un, lorsque l'âge n'a aucun pouvoir sur l'âme tandis que le corps se détruit. »

Hélas ! en dépit de sa vaillance, elle ne sentait pas moins la solitude se faire et l'ennui l'envelopper comme un brouillard ! Le soir, encore un peu, elle « se livrait au monde », comme elle dit avec quelque ironie, c'est-à-dire qu'après une journée passée dans sa chambre avec Miss, elle retrouvait au salon quelques intimes, — toujours plus rares :

« Mlle L'Hardy passe souvent deux ou trois jours avec moi. C'est celle de mes amies qui convient le mieux à M. de Charrière, excepté pourtant Mme Chaillet. J'aime encore ceux que j'aimais. Je suis marraine d'un nouvel enfant de Mme Sandoz [2]. M. Liegthan m'est toujours fort agréable [3]. (A Benjamin Constant, 20 février 1801.)

[1] A propos de l'activité incessante de sa pensée toujours en éveil, Mme Juste Olivier a dit très bien : « Dans ce travail général des idées qui agitait alors la société, Mme de Charrière ne restait hors du courant par aucune ignorance, par aucune indifférence; mais elle ne recevait et ne reproduisait rien sans le marquer de son cachet » (*Le Semeur*, 12 juin 1844, art. sur *Madame de Charrière*).

[2] Agnès-Charlotte-Hélène. Le parrain était Godefroi de Tribolet.

[3] « Il est judicieux et impartial, dit-elle encore. Je trouve qu'il y a cela de bon à ce qu'il soit bourgeois, fils de maître-bourgeois, ayant maison, domicile assuré, fortune aisée, c'est qu'il en est plus libre d'esprit et de conseil, moins dépendant de la vogue, et ne redoutant pas une injuste censure. Peut-être, d'un autre côté, en est-il moins dévoué à son art. Je l'ai fort exhorté à ne se pas laisser distraire par ses plaisirs ruraux, mais le moyen ! Et le moyen aussi qu'à Neuchâtel on ne se rouille pas un peu sur certaines choses ! L'émulation, le mouvement des esprits, n'y sont pas entretenus suffisamment. »

Elle recevait souvent aussi Charles de Chaillet, fils de son ancien ami le pasteur, qui devint pasteur lui-même et lui adressait, de sa lointaine paroisse de la Côte-aux-Fées, des lettres d'une amusante bizarrerie.

Mais nous sommes arrivés, dans cette histoire, au moment de prendre congé successivement de ceux qui y ont joué leur rôle : ainsi, au retour d'une course de montagne, ceux qui y ont pris part quittent l'un après l'autre la troupe silencieuse et fatiguée. Nous allons entrevoir pour la dernière fois Camille et Pierrot. Nous avions laissé le second auprès de Huber, à Tübingen. Il revint en 1799 chez sa tendre protectrice Mme DuPeyrou, — « auprès d'Alcine », dit Mme de Charrière, qui donne volontiers des sobriquets à ceux qu'elle aime, et aux autres aussi [1]. Elle parle à Mme de Sandoz, avec une désapprobation assez vive, de « cette dépendance où Pierrot vit de Mme DuPeyrou. » Mais, en avril 1801, il put rejoindre sa mère à Besançon [2]. Benjamin n'était pas étranger à la rentrée en France de l'aimable émigré, car Mme de Charrière lui mande le 10 juillet 1801 :

[1] Ailleurs, elle l'appelle Thémire, et se raille des procès que la veuve de DuPeyrou faisait mine d'engager contre les héritiers de son mari ; Gaullieur a publié cette épigramme, qu'elle envoyait, le 12 janvier 1795, à Mlle L'Hardy : « Vite, je vais écrire des vers faits ces jours derniers sur une veuve de votre pays :

S'il fut un cœur dans l'amoureux Empire
Qu'on regardât comme un cœur éprouvé
Et que l'Amour se crût bien dévoué,
C'était le cœur de la belle Thémire.

Zèle, ferveur, empressement pieux,
De ses autels un très fervent usage,
Tout promettait qu'au plus joli des dieux
Jusqu'à la mort elle rendrait hommage.

Tout promettait... Mais je n'aperçois plus
A son chevet, à sa table, à sa porte,
Dans son boudoir, que la triste cohorte
Des lourds suppôts de l'ignoble Plutus.

Avide d'or, de posséder avide,
Thémire plaide !... Au lieu du tendre Ovide,
De La Fontaine et de maître Gil Blas,
Elle étudie et Barthole et Cujas

Quel changement ! Quelle métamorphose !
Dit Cupidon qui s'indigne et gémit...
Les rois, les dieux, en ce siècle maudit,
Doivent compter sur rien ou peu de chose.

[2] Le père était mort en juillet 1799 (Note de M. le comte de Marenches, descendant de la famille de Roussillon).

« Le citoyen Mallarmey m'a écrit qu'il était content et reconnaissant de votre conduite à son égard et que vous lui aviez été fort utile. Je vous en félicite tous deux. »

En effet, le 12 prairial an IX, Benjamin adressait au ministre une requête en faveur de Pierre-Louis Mallarmey-Roussillon [1] :

Mme DUPEYROU, AGÉE
(Silhouette appartenant à M. F. de Perregaux, à Neuchâtel).

« Je l'ai connu autrefois, — dit-il sans grand souci de la vérité, qui pouvait être compromettante, — tant à Paris que sur les frontières de mon département du Léman, où il était allé en vertu de la loi du 19 fructidor [2], suivant ce qui m'a été assuré. D'après les opinions qu'il m'a toujours manifestées, j'ai la conviction morale qu'il a des droits à la bienveillance du gouvernement et que sa réclamation sera trouvée fondée. Je l'ai vu dans tous les temps professant l'attachement à la République et à la liberté, et cela également dans la réaction et pendant son exil. »

Benjamin réclame en conséquence pour ce pur « républicain » la faveur d'être autorisé « à rester sur le territoire de la République, où il est auprès d'une mère très malade ». Le ministre autorisa le préfet du Doubs à « placer en surveillance dans la commune de Besançon Pierre-Louis Mallarmey, prévenu d'émigration ».

[1] Nous devons la connaissance de ce document à notre collègue, M. Ch. Robert, professeur d'histoire à l'Académie de Neuchâtel, qui l'a trouvé aux Archives nationales à Paris.

[2] Une des lois de déportation qui furent faites au lendemain du coup d'Etat de la majorité du Directoire (18 fructidor).

Mais le jeune homme ne devait pas jouir longtemps de la patrie enfin retrouvée. Dans un billet de 1802 à Huber, nous lisons :

« Le pauvre Pierrot est mort à Besançon il y a environ trois mois. La danse, le vin, les liqueurs l'ont tué. Camille revient d'Amérique, mais dans le dessein d'y retourner. Je l'attends [1]. »

Mais nous ne trouvons dans la suite aucune allusion à un nouveau séjour de Camille auprès de celle à qui l'attachaient le souvenir et la reconnaissance. Il lui disait, dans une des dernières lettres qui nous soit restée de lui :

« Bonne amie, tenez, il est quelque chose qui ne s'effacera jamais de mon souvenir, et qui est et sera, tant que je respirerai, tout près de mon cœur, c'est l'hiver des *Trois femmes*. Il y a peu de jours où je ne pleure comme un enfant en y pensant. Je vous remercie pour tout le bien que vous m'avez fait, pour tout celui que vous avez voulu me faire. Je voudrais bien qu'il dépendît de moi que vous fussiez bien heureuse ; je voudrais bien que vous crussiez avec plaisir que rien dans le monde ne m'est aussi cher que vous, que votre estime, que votre attachement, j'allais dire que votre tendresse. Eh bien, oui, moi je vous aime tendrement. Adieu, ma bonne amie, adieu. »

Que devint dès lors l'aimable jeune homme ? — Un de ses petits neveux, M. le comte de Ganay, a recueilli les récits de la chanoinesse de Roussillon, sœur de nos deux émigrés : Camille s'embarqua, vers 1804 ou 1805, pour Constantinople, et sa famille ne reçut jamais plus de ses nouvelles. Fit-il naufrage ? Fut-il tué à Trafalgar ? On l'ignorera toujours. Mais le temps le plus heureux qu'il eût connu dans ce monde était sans doute cet « hiver des *Trois femmes* », passé dans la douce retraite de Colombier, avec celle qui, par l'esprit et le cœur, en valait bien trois à elle seule.

César d'Ivernois ne venait guère à Colombier pour ses audiences sans passer chez ses amis du Pontet. Dans ses lettres à M. de

[1] L'année précédente, elle mandait à Benjamin (20 février 1801) : « Je reçois assez souvent des nouvelles de Camille ; sa dernière lettre est de New-York, de la fin de novembre. Il ne m'écrit qu'en anglais, et, à ce qu'il me semble, il écrit comme un Anglais. » Ces dernières lettres ne nous ont pas été conservées. Elle dit encore à Huber, le 26 mai 1801 : « Camille s'occupe en Amérique avec intelligence, zèle et succès. Ses commettants lui témoignent de la satisfaction. »

Tuyll il parle naturellement de Mme de Charrière ; il parle même d'*après elle ;* car comment ne pas reconnaître l'écho fidèle de ses paroles dans le jugement qu'il porte sur *Delphine,* qui venait de paraître, « ce fameux roman de Mme de Staël qui achève de la peindre, qui la ridiculise et dont les journaux font des critiques si amères... » Il l'a lu avec « dégoût » et se vante de sa patience... Mme de Charrière demeurait irréductiblement hostile à l'« ambassadrice ». Rien ne la faisait désarmer, pas même la façon aimable dont on parlait d'elle à Coppet ; d'Oleyres, qui en revenait précisément, inscrit dans son journal cette note intéressante :

« 29 *janvier* 1803. Dîné chez M. Necker avec Mme de Staël, Benjamin Constant, M. de Saussure, etc., Mme de Staël a parlé du roman de Mme Cottin, *Amélie Mansfield,* dont elle a trouvé les derniers volumes très intéressants ; puis la conversation étant tombée sur les petites villes et sur Neuchâtel, elle a dit qu'on devait s'y ennuyer beaucoup, comme dans les petites villes de Suisse, de France, d'Allemagne ; — passe encore pour celles d'Italie, à cause du beau ciel. Genève même ne jouit pas à ses yeux des avantages des grandes villes, quoiqu'elle convienne qu'on y trouve des ressources, de l'esprit, de la société ; mais on y est trop réservé, on ne s'y livre pas assez à l'entraînement de la conversation, tout s'y mesure en discussions. C'est à Paris qu'on goûte le mieux les charmes de la société par l'abandon à ses idées ou à celles des autres. — Frédéric [1] a relevé le propos de Mme de Staël sur Neuchâtel, et a dit qu'on ne s'y ennuyait point du tout, mais que peut-être un tel séjour borné ne serait pas digne d'elle. Elle lui a dit que ce qui pouvait, peut-être, le lui rendre aussi agréable qu'il semblait le trouver, c'était sans doute la connaissance d'une femme de beaucoup d'esprit qui l'habitait, Mme de Charrière. Là-dessus, tous les convives sont convenus que cette femme avait, en effet, beaucoup d'esprit jusque dans ses moindres productions. — « *Caliste* est la meilleure, « a repris Mme de Staël ; les autres sont très inférieures, et cepen- « dant on y trouve de l'esprit et une touche originale. » — J'étais assis auprès d'elle, et je lui ai dit que Mme de Charrière m'avait prêté *Delphine,* qu'elle avait lu avec beaucoup d'intérêt : — *Son suffrage serait bien propre à me flatter !* »

D'Oleyres s'en vint conter cette conversation à Colombier :

[1] Son fils adoptif, Frédéric-Alexandre de Chambrier (1785-1856), qui devint procureur-général, puis président du Conseil d'Etat et député de Neuchâtel à la Diète. C'est une des plus nobles figures de notre pays. On doit à Frédéric de Chambrier l'excellente *Histoire de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avènement de la Maison de Prusse* (Neuchâtel, 1840).

« Elle a approuvé ce que j'avais dit au sujet de *Delphine* et de l'intérêt avec lequel elle l'avait lu, *parce qu'on peut lire un ouvrage avec intérêt et lui trouver des défauts...* »

Vers ce temps, — le 30 juin 1803, — M. et Mme de Charrière s'entendirent pour rédiger un testament réciproque [1]. Les époux instituaient chacun pour héritier son conjoint, puis, par un second testament, Charles-Emmanuel de Tuyll, leur filleul et neveu [2].

Mme de Charrière mettait ordre à ses affaires. A la fin de 1803, parurent les lettres de Rousseau à Mme de Franqueville. DuPeyrou avait laissé juges de l'opportunité de cette publication le pasteur Chaillet, le professeur Meuron et Mme de Charrière.

Parmi les dernières lettres intéressantes qu'elle ait écrites, se trouvent celles qu'elle adressa à Mlle L'Hardy, pendant un séjour que celle-ci fit, avec une parente malade, aux eaux de Plombières :

« Que de choses vous aurez à nous raconter! lui dit-elle... Oh ! si mes pauvres Roussillon étaient sur votre route !... C'est aujourd'hui jour de Jeûne, et c'est à présent l'heure d'un premier sermon. Grou [le domestique] est revenu de l'église sans y pouvoir entrer, tant la solennité et M. DuPasquier ont attiré de monde. A Plombières, je voyais de ma fenêtre l'entrée d'une petite église et du monde à genoux dans la rue. Tous les cultes appellent les hommes dans tous les temples, mais la religion protestante veut qu'on y soit longtemps et qu'on y écoute de longs discours. Un M. Charles Lardy y est pour quelque chose [3]. Chez les catholiques, l'homme laisse tout l'honneur du culte à ses instituteurs : c'est l'Eglise qui dit la messe, c'est la religion elle-même qui exige qu'on la vienne entendre. Cela est mieux, ce me semble, à bien des égards. L'homme y dépend moins de l'homme. Le plat prédicateur n'y est pas en droit d'ennuyer ses semblables et n'y dégrade pas le service de Dieu. Adieu, très chère fille. » (8 septembre 1803).

« Vous êtes en peine de votre retour, et il y a de quoi. Je connais l'aride et froid Jura. La neige y tombe de très bonne heure... Vous ne devez pas rester à Plombières au delà du temps néces-

[1] C'était le second qu'ils rédigeaient : nous avons mentionné le premier ch. VII, p. 229.

[2] C'était le futur seigneur de Zuylen, c'est-à-dire le fils aîné de Guillaume-René de Tuyll, seul frère de Mme de Charrière qui vécût encore (il mourut en 1839).

[3] Pasteur-suffragant à Colombier, connu plus tard sous le titre de doyen Lardy. (Voir plus haut p. 261-262).

saire pour la convalescence. Il y fait froid et triste ; les maisons y sont de carte. Les propriétaires n'ont de mérite que de pouvoir loger des baigneurs. Mais vous avez des villes moins dénuées de ressources, où vous pouvez aller attendre les forces de votre malade avec moins d'ennui et plus près de nous. Vesoul m'a paru assez habitable. Il y avait du moins, avant la Révolution, du monde à voir, témoin un très beau bal, dont Pierrot de Roussillon fut l'ornement. — Besançon vaudrait beaucoup mieux encore. Il ne tiendra qu'à vous d'y voir les sœurs de messieurs de Roussillon. Je crois que Mme de Montrond y est retournée. Vous lui pardonneriez l'aventure des *Trois femmes* et pourriez vous amuser chez elle. » (11 septembre.)

Quand Mlle L'Hardy fut revenue de Plombières, elle vit arriver à Auvernier une personne qu'elle n'avait sans doute point souhaité très vivement d'y voir reparaître : la comtesse Dœnhoff ! Le « petit maire » va nous en parler dans la lettre suivante, adressée à son ami de Tuyll :

« 17 *février* 1804... Mme de Charrière est toujours à peu près de même, tantôt assez bien, tantôt un peu incommodée. Sans Mlle Forster, je pense qu'elle s'ennuierait passablement. Elle s'est mise à faire une partie d'échecs avec Mlle Louise, et une autre de trisept avec tout le monde. Elle joue mal ; M. de Charrière la gronde ; Miss se promène sur la table, renverse et brouille cartes, fiches et jetons ; Mme de Ch. en rit, Mlle Henriette fait sa longue mine, et les autres souffrent sans rien dire.

Vous savez que la comtesse Dœnhoff est à Auvernier ; elle va quelquefois à Colombier, mais votre tante ne s'en accommode pas plus qu'il ne faut. Je crois que Mlle L'Hardy en souffre de toute manière. Heureusement la comtesse n'est ici qu'en visite ; elle voit du monde de Neuchâtel, danse, joue du clavecin, court et s'amuse beaucoup. Elle a de la gentillesse, mais son esprit est faux et sa beauté passée. Avec cela on ne fait pas beaucoup de conquêtes, fût-on reine tout à fait. »

Elle n'était même plus la demi-reine de jadis ; mais l'âge et les épreuves restent sans effet sur certaines cervelles d'oiseau. La petite comtesse avait besoin de s'amuser, et réussissait à faire danser la sage Thérèse Forster, qui, à l'entrée de l'hiver suivant, écrivait dans son journal :

« J'espère pouvoir travailler davantage cet hiver que le précédent. Il n'y aura point de comtesse Dœnhoff qui m'entraîne à la *redoute.* »

Cette femme si mondaine était partie pour Genève, où elle avait chance de s'amuser mieux encore qu'à Neuchâtel.

« Il y a quelques jours que j'ai été à Colombier, écrit d'Ivernois le 19 juin 1804... Votre tante a des pigeons et fait des chansons. »

Elle s'était donc remise à la musique pour tuer le temps : ces derniers fruits d'une passion malheureuse ne sont point parvenus jusqu'à nous. Il n'en est pas tout à fait de même de son dernier écrit, qui paraît avoir été traduit par Huber, les *Lettres d'une princesse héréditaire d'Allemagne à son père* [1].

[1] Nous ignorons où parut cette traduction, si elle parut...

Nous en avons retrouvé quelques fragments, cette phrase entr'autres :

« Les princes, ne paraissant pas nés bien évidemment pour l'utilité du genre humain, me paraissent en devoir être la décoration. »

Nous voyons aussi que cet écrit fut goûté par d'Oleyres et par Mme Morel-de Gélieu. Celle-ci, qui venait de mettre au monde son premier enfant, faisait à Colombier un séjour de repos. Elle était mère aussi d'un petit roman, que Mme de Charrière recommandait à Huber :

« Je suis fort aise que vous vous occupiez d'*Albert et Louise* : ce sont les enfants de Mme Morel, mais ce sont mes filleuls. Ils m'intéressent à double titre. »

L'ouvrage parut en 1803 ; il s'appelle : *Louise et Albert*, ou *Le danger d'être trop exigeant* [1]. On l'a attribué à tort à Mme de Charrière, qui n'a fait tout au plus que le revoir au point de vue du style. Ecrit avec une simplicité élégante, il renferme quelques pages d'une émotion vraie, dont l'auteur de *Caliste* dut être contente.

Si elle n'écrivait plus guère, elle faisait profiter de son expérience les Neuchâtelois qui s'avisaient d'écrire. Nous la voyons revoir minutieusement et corriger sur épreuve un ouvrage de son ami d'Oleyres. Cet homme fort instruit a composé divers travaux historiques, publiés pour la plupart dans les mémoires de l'Académie de Berlin, dont il était membre depuis 1792. Ses recherches sur le *Masque de fer* furent remarquées en leur temps [2]. Mme de Charrière n'était pas femme — j'allais dire n'était pas homme — à reculer devant les hardiesses de la critique historique ; elle écrivait à d'Oleyres :

[1] Par Madame ***. A Lausanne, chez Hignou et Comp*, impr. libr. Et se vend à Paris, chez Charles Pougens, libraire, quai Voltaire, 10. 1803. Il en parut, par les soins de Huber, une traduction dans le journal allemand *Flora* (Tübingen, Cotta, 1803).

[2] *Mémoire sur les problèmes historiques et la méthode de les résoudre, appliquée à celui qui concerne l'Homme au masque de fer*, par C. D. O. *Magasin encyclopédique*, VI* année, t. IV, p. 472-484. Ce mémoire est également inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1794-1795, classe de Belles-Lettres, p. 157-163 (Note empruntée à la *Biographie neuchâteloise*, I, p. 166, où figure la liste des opuscules imprimés par Chambrier d'Oleyres).

« L'autre jour, un homme de sens me parut tout désorienté en apprenant qu'on mettait en doute l'existence d'Hercule et celle des premiers rois de Rome. Il était fâché qu'on prétendît que c'étaient autant d'allégories... Il me semble qu'il serait assez bon de combattre toutes les opinions historiques que l'on croit fausses, de discuter tous les problèmes. *Ce serait toujours autant de gagné qu'une erreur de moins*, et peut-être, avec le temps, on remplacerait dans l'histoire la page déchirée. L'espèce de dépit qu'on cause à bien des gens en les obligeant à douter, est peut-être assez plaisant pour qu'il fût à propos d'en faire mention. » (1er novembre 1801.)

Jean-François de Chambrier avait aussi le goût et le sens de l'histoire, et publia en 1812 une curieuse notice sur Vauthier de Rochefort, dont il soumettait dix ans auparavant le premier manuscrit à Mme de Charrière [1]. Elle conseillait si bien ceux qui s'exerçaient à écrire !

« En général, disait-elle à d'Oleyres, on ne peut trop simplifier sa pensée ; on ne peut trop se demander avant d'écrire, en écrivant, après avoir écrit : « Qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que j'ai voulu dire ? » Puis : « L'ai-je dit ? » Puis : « N'ai-je dit que cela ? » Car il faut se rendre tellement maître de ses expressions, qu'on ne dise que ce qu'on veut dire. » (24 septempre 1797.)

Elle proteste ailleurs contre le « respect superstitieux » et « l'humilité de dupes » de beaucoup de débutants :

« Débarrassons-nous le plus que nous pouvons, dans nos études quelconques, de tous les voiles dont l'intérêt de notre amour-propre ou l'éducation nous couvrent l'entendement ; puis, libres et à notre aise, méditons, et, si l'envie nous en prend, écrivons, sans nous presser, voulant sur toute chose nous bien entendre nous-même et nous bien faire entendre de nos lecteurs. Alors, nous vaudrons les penseurs et les écrivains qui nous ont précédés, et nous n'aurons besoin de montrer une déférence servile ni un respect timide à personne. » (13 octobre 1797.)

Acceptons enfin ce jugement si vrai :

« Chaque homme a sa pente, contre laquelle il faut qu'il veille ; chaque pays a peut-être aussi la sienne. A Neuchâtel, on craint trop d'être plat ; cela empêche d'être simple et fait tomber dans le recherché. » (20 novembre 1797.)

[1] L'histoire de Vauthier de Rochefort, bâtard de Neuchâtel, ses criminelles intrigues, sa longue querelle avec le comte de Neuchâtel Conrad de Fribourg, son exécution en 1412, tout cela constitue une des pages les plus mouvementées de notre passé local.

Depuis son retour au pays, d'Oleyres était un des hôtes assidus de Colombier. Nous lui devons des renseignements précis — et précieux — sur les derniers temps de la vie que nous racontons. Dans l'intervalle de ses visites, son amie lui adressait encore

D'OLEYRES ET FRÉDÉRIC DE CHAMBRIER

de longues lettres, où elle touche à toutes les nouvelles politiques et littéraires, mais sur un ton toujours plus désabusé : « Il me semble, s'écrie-t-elle, que je ne sais et ne pense rien du tout. » (14 janvier 1804). Elle pense fort bien encore, et l'éducation demeure un de ses sujets de méditation préférés. Elle entretient volontiers d'Oleyres de son fils adoptif, Frédéric-Alexandre de Chambrier, qui devait jouer un grand rôle dans le pays de

Neuchâtel et en devenir l'historien. Jeune homme, il faisait des séjours d'étude à Genève, et d'Oleyres allait l'y voir de temps en temps. Mme de Charrière se plaisait à évoquer avec lui ses souvenirs genevois, et il lui arrive de porter quelques jugements assez sévères.

« J'avais en horreur autrefois la salle de spectacle de Genève, à cause des principes qui l'avaient fait construire, et qui, pour être très anti-révolutionnaires, n'en étaient [pas] moins odieux à mon gré. Je ne l'aimerais pas mieux à présent que des fanatiques ont dans ce même lieu érigé un monument et commis des meurtres atroces [1]. Trop de sinistres images viendraient au devant de moi et me défendraient l'entrée de ce hideux édifice. Il gâtait à mes yeux la vue, si belle auparavant, des maisons appelées maisons Boissier... On a beau faire et dire, les Genevois n'ont point de goût, ni peut-être de génie : ils ne savent ni peindre, ni sculpter, ni bâtir, (ni trop écrire, ce que je dis fort bas, à votre oreille. Quant au style, Rousseau était une superbe exception à ce que je dis des Genevois, mais, après tant d'années passées à Paris, pouvait-il écrire comme on écrit à Genève ?) Ce sont des étrangers qui ont bâti les seules belles maisons qui soient à Genève. Je ferais cas peut-être de leur science, si je ne croyais que la science n'est bonne à rien. J'en parlerai autrement quand on me montrera quelqu'un qu'elle aura fait vivre heureux et mourir tranquille.

Mme de Krudener et sa *Valérie* me sont tout à fait inconnues... Le séjour de Mme de Staël en Allemagne sera aussi extraordinaire que sa *Delphine*. J'aime encore mieux la voir applaudie avec excès que persécutée sans raison. L'un n'est au plus qu'un peu ridicule ; l'autre est odieux. » (14 janvier 1804.)

Elle était toutefois bien loin de méconnaître la grandeur de la cité de Calvin et de Rousseau : à son amie, qui allait y faire un séjour, elle disait :

« Regardez bien ce Genève. *Peu de chose* à présent, bientôt *rien*, selon toutes les apparences, il a été le berceau et l'école de l'esprit qui influe partout et sur tout. »

Et, après avoir dénoncé comme un malheur pour la petite république les distinctions et les luttes de classes, elle ajoute :

[1] Le 25 mars 1793, le Grand Club fraternel s'était installé au théâtre de Genève. Il s'y tint les discours les plus exaltés et les plus violents (voir Julien, *Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois*, Ed. 1889, p. 531).

« Je n'ai accusé tout à l'heure que les grands comptoirs, la Grand-Rue, les gens siégeant dans les Conseils, mais il faut avouer que dans les boutiques, et au Molard, et chez l'artisan, il y avait autant d'orgueil que d'esprit, et un amour-propre plus aiguisé, plus pointilleux qu'en aucun pays du monde... Faites-vous raconter par M. Pictet la querelle des *tignasses* et des *perruques*. Comme il n'a jamais joué qu'un bon rôle, il peut raconter sans répugnance. » (Novembre 1799.)

Dans la même série de lettres, elle passe en revue ses amis genevois :

« A la tête de ces derniers pour le mérite et tout ce qui peut rendre recommandable, je mets Mme Tronchin de la Boissière... Vous serez bien aise de voir ce bel endroit, auquel ses propriétaires ont ajouté du lustre. Si M. et Mme DeTournes, mes amis et mes hôtes, étaient à Genève, je vous prierais de les aller voir, mais je les crois à Cologny. Mlle Bontems est à Châtelaine... Son extérieur n'a point de grâce ni de naturel, mais elle a beaucoup d'esprit et de bonté. Vous affligeriez Mme de Saussure de ne pas aller la voir. Peut-être verrez-vous chez elle Mme Caroline Tronchin, belle-fille de celle dont j'ai parlé. C'est une connaissance dont, à la longue, vous seriez très contente. Ce sera une bonne œuvre à vous d'envoyer chercher, ne fût-ce que pour une heure ou deux, Fanchette Gaillard [1] : être accueillie de ce qu'il y a de mieux à Neuchâtel lui vaudra de l'estime à Genève... M. votre frère vous fera connaître M. Pictet et le cabinet de M. Jurine. Si le temps est beau, demandez à être menée un soir à l'Observatoire, et voyez la lune [2]. »

Un vif chagrin pour Mme de Charrière fut le départ de l'excellent pasteur de Bôle, appelé à occuper la cure des Verrières. Elle l'aimait pour sa franchise, sa simplicité, sa gaîté et sa bonhomie. Il avait été le protecteur des Huber et était resté leur ami. Avec Huber, la correspondance continuait en se ralentissant un peu [3]. Le laborieux écrivain s'était fixé à Ulm en 1803. L'année suivante, il eut la douleur de perdre une petite fille qu'il aimait tendrement. Il ne devait pas lui survivre longtemps. Usé par les soucis et par un travail excessif, il mourut d'une

[1] Une jeune Neuchâteloise placée à Genève.

[2] Elle était en correspondance avec la plupart des personnes qu'elle vient de nommer. Que sont devenues toutes ces lettres ?

[3] La dernière lettre d'elle à Huber que nous possédions est du 5 mai 1803. Elle lui recommande en termes touchants la jeune Marianne Ustrich, qui paraît avoir retrouvé à Munich de nobles parents de son noble père.

fluxion de poitrine le 24 décembre 1804. Benjamin Constant, qui était alors en Allemagne, l'avait revu peu avant sa mort. Il le jugeait ainsi dans son journal intime :

« Vu Huber, homme d'esprit, mais froid et sans sensibilité, hors pour sa femme et ses enfants. On n'a jamais le plaisir de le voir indigné contre aucun crime. Il lui manque cette fibre, comme à beaucoup d'hommes de lettres allemands. »

Puis, quelque temps après :

« Sa femme a beaucoup plus d'esprit que lui. De longues inquiétudes, une fortune gênée, me paraissent avoir dompté en elle ce décousu, cette activité sans but et ce désordonné qui fait le malheur de la plupart des femmes d'esprit, et plus encore de ceux qu'elles entraînent dans leur tourbillon. Mme Huber parle de mon mariage avec sa fille, Mlle Forster. On la dit charmante, d'une douceur et raison extrêmes. Mais ce n'est pas le jour pour moi de penser au mariage, car c'est l'anniversaire de celui que j'ai contracté il y a quinze ans et que j'ai été forcé de rompre au bout de quatre. »

Thérèse eût-elle pris Benjamin, si Benjamin l'eût voulue ? Ce que nous savons, c'est qu'elle déclina une demande en mariage d'un prétendant qui n'était pas le premier venu, à savoir Kotzebue [1]. — Mais écoutons encore Benjamin :

« J'apprends la mort d'Huber à Ulm. Quelle douleur pour sa femme ! Elle avait fait beaucoup de sottises et lutté contre toute sa famille pour s'unir à l'homme qu'elle aimait, et avait eu, même au moment de sa passion, beaucoup de remords. Enfin, après avoir erré longtemps sans fortune, sans asile, au moment où le sort semble s'adoucir et lui promettre l'aisance et le repos, cette pauvre femme perd le compagnon de sa vie et reste seule avec six enfants, sans amis, sans ressources, sans consolation. La vie est rude quand elle s'y met. »

Comment la veuve poursuivit la lourde tâche que le défunt lui laissait, avec quelle vaillance et quel savoir-faire, les lecteurs curieux de l'apprendre le chercheront dans le livre de M. Geiger.

A Colombier, la jeune Thérèse, accablée de douleur — car elle aimait *Vater Huber* comme son propre père — reçut de la famille de Charrière et des amis de la maison les marques de sympathie les plus touchantes et les plus délicates. Madame

[1] Voir Ludwig Geiger, *Thérèse Huber*, p. 140.

Huber la rappelait auprès d'elle, et Thérèse note dans son journal : « Mme de Charrière non seulement consent, mais désire que j'aille voir ma mère. » Mais elle souhaitait aussi qu'elle revînt à Colombier, pour peu que la jeune fille en eût envie :

« Je ne puis, disait-elle à la mère, ni donner à Mlle Forster à proportion de ce qu'elle vaut, ni me résoudre à lui donner peu... Ce serait la mettre à un taux fort au-dessous de sa valeur... Si je meurs bientôt, il lui sera aussitôt payé 50 louis. Si je vis quelque temps encore, et qu'elle soit restée près de moi, il lui en sera payé davantage. En attendant, elle ne manque de rien, nous nous aimons, nous nous grondons, rien ne la presse de se mettre aux ordres ni aux gages de personne. Ma fille ne serait pas autrement traitée si j'en avais une qui valût la vôtre... »

Trois semaines plus tard, Thérèse est auprès de sa mère, pour un séjour de quelques mois. Sa sœur, Claire Forster, venait de se fiancer avec un jeune Bernois, M. de Greyerz. Mme de Charrière écrit à sa protégée les lettres les plus affectueuses :

« Adieu, chère et charmante petite amie. Je vous embrasse avec les sentiments les plus tendres, amitié, inclination, estime, tout ce qu'il y a de plus doux à sentir. » (29 mars 1805.)

Depuis longtemps elle n'avait plus écrit à Benjamin. Celui-ci ayant demandé quelque renseignement au sujet des Huber, elle répond par une lettre fort brève, qui se termine ainsi :

« Mon attachement pour Thérèse Forster ne m'a donné ni sympathie ni liaison avec sa mère... Il nous est arrivé des choses assez fâcheuses et ruineuses, entr'autres un incendie. Comme il ne nous convient pas de raser la maison, il a fallu réparer les chambres incendiées. Cela m'a donné de la peine et quelque amusement. Je n'en dirai pas davantage, ne voulant ni m'émouvoir ni me fatiguer. Ma santé est mauvaise. Je souhaite que la vôtre soit bonne, que votre âme soit sereine et votre temps agréablement rempli. »

C'était le pauvre M. de Charrière qui avait failli causer un désastre : plongé tout le jour dans ses chères mathématiques, assis au coin de sa cheminée, il y entretenait un si grand feu, que la flamme gagna la chambre : on eut peine à sauver la maison. Mais Benjamin fut moins frappé de ce dramatique événement que de la phrase sur Mme Huber. Il y répondit sans doute par un reproche, auquel Mme de Charrière fait allusion dans ces lignes :

« J'aurais bien pu me dispenser de vous dire que je n'avais ni grande relation, ni sympathie aucune avec la mère de ma petite amie. Quelque peu qu'on parle ou qu'on écrive, que d'inutilités et de sottises il peut nous échapper ! — Parmi les vœux que je fais pour vous, il en est un plus ardent que les autres : Puissiez-vous être content de vous-même ! — *Je suis toujours mécontente de moi.* » (5 juin 1805.)

En l'absence de Thérèse, elle avait souvent auprès d'elle Mlle L'Hardy : « Personne, à mon gré, n'est vivifiante comme elle. » Un jeune négociant du village, M. Gaullieur, fils de l'instituteur de Corcelles, commençait aussi à fréquenter la maison... et Mlle L'Hardy. Les amis anciens demeuraient fidèles ; Georges Chaillet venait égayer de quelque récit les longues heures :

« Pour la première fois j'ai entendu avec plaisir la relation d'un voyage. C'est M. Georges Chaillet qui racontait les glaciers, et le lac de Thoune et l'étrange village de Untersee... »

Mais elle regrettait la douce Thérèse, qui, heureuse parmi les siens, regrettait pourtant aussi Colombier ; et elle écrivait à la petite amie ces choses délicates...

« Vous êtes de votre pays beaucoup plus que je ne croyais. Ici, à Neuchâtel, à Bôle, à la Prise, aux Verrières, à Auvernier, vous prenez plaisir à ce qui est bon, vous aimez ce qui est aimable ; vous êtes juste, bonne, accommodante ; à Ulm, à Stuttgart, à Stoffenried, vous ne jugez pas, vous jouissez, vous y êtes, vous vous sentez dans votre véritable élément... Je souhaitais que M. Huber eût une preuve, une marque de l'estime et de l'attachement que M. de Charrière professait pour lui. En cela j'ai réussi. Je me flatte d'avoir fait plaisir à M. Huber. J'espérais ajouter quelque chose à l'excellente éducation que vous aviez reçue, bien sûre que cette occupation me donnerait du plaisir et me ferait trouver encore un peu d'intérêt dans les débris de la vie. En cela, quant à moi du moins, j'ai parfaitement réussi. J'ai été triste, malade, vaporeuse, hypocondre, et grâce à votre pitié, à votre support, à votre jeunesse, à votre présence enfin, je me suis consolée, égayée, je me suis ranimée et je vis encore... Mais... le peu que je sais, vous le savez, je ne puis plus vous l'apprendre. Un peu de français, un peu d'anglais, un peu d'italien, car je ne sais de tout qu'un peu. S'il y avait quelque chose à perfectionner ou à changer dans votre humeur, je ne l'ai pu ni ne le pourrai, et à l'égard du caractère, vraie, équitable, généreuse, vous devez tout ce que vous êtes d'excellent à vos parents et à votre Créateur. La tâche de votre gouvernante n'est-elle pas remplie ? » (27 juillet 1805.)

Thérèse voulut néanmoins revenir à Colombier : elle passa auprès de Mme de Charrière les quelques mois que celle-ci avait encore à vivre. Ce temps ne dut pas être gai, à en juger par les extraits suivants du journal de d'Oleyres :

« 1804, 2 *août*. Chez Mme de Charrière, à qui j'avais envoyé quelques extraits de métaphysique sur l'éternité et la liberté. Elle a des paradoxes à soutenir sur ces matières qu'elle n'entend pas et qu'elle trouve trop abstraites pour essayer de les entendre, quoique de temps en temps la fantaisie lui prenne de les approfondir ; mais elle finit, comme bien des gens qui ont moins d'esprit, par un dégoût et doute général, qui est plutôt paresseux que philosophique. »

Comme il arrive souvent à la fin de la vie, les figures les plus aimées et les jours heureux d'autrefois hantaient sa pensée. Elle se plaisait à évoquer le souvenir de ceux qu'elle avait perdus et qu'elle ne regretterait plus longtemps. Nous devons à d'Oleyres cette page attachante, qui nous reporte au temps où l'aimable Ditie séjournait à Colombier ; elle précise la physionomie du jeune marin que sa sœur chérissait entre tous les membres de sa famille :

« 1805, 12 *avril*. Mme de Charrière, que j'ai vue hier à Colombier, conserve le plus tendre souvenir de son frère cadet, mort en 1773 à Naples. Il avait passé l'été ici auprès d'elle dans les commencements de son séjour, et je me rappelle sa tournure agréable, sa prévenance. On vantait son amabilité, et surtout on nous le citait comme un modèle de l'art d'écouter : il avait tellement l'air de s'intéresser à ce qu'il entendait et il animait si fort par là ceux qui lui parlaient, que, souvent, sans rien dire, il les captivait.

1805, 7 *août*. Chez Mme de Charrière, qui a disserté sur le plaisir et le contentement, à propos de Mme de Staël, qui donnerait toute l'existence qui lui reste pour six mois de bonheur. Mme de Charrière a eu et a encore des moments de plaisir très vif, mais, comme Mme de Staël, elle n'est point contente, ni n'a jamais su, non plus que son mari, ce que c'était que le contentement ; elle prétend même que les gens qui l'entourent ne sont point contents. Cela vient de ce qu'avec beaucoup d'esprit, sa situation, ses entours, ses désirs n'ont jamais été en mesure avec son caractère ; à force d'être maîtresse de ses volontés, elle n'a plus eu de volontés bien prononcées, son esprit a cherché autour de soi des aliments et était blasé ; point de règle, nulle méthode : il était bien difficile de trouver là le contentement. »

Cette psychologie du diplomate est un peu confuse, mais on comprend tout de même ce qu'il veut dire, et ce qu'il veut dire est juste. Il note ensuite, de semaine en semaine, les phases du triste déclin.

« 1805, 11 *septembre*. Chez Mme de Charrière, que je n'avais pas vue depuis que Mme de Saussure, rebutée par le mauvais accueil qu'elle lui fit à son passage à Colombier pour aller à la Brévine, avait préféré de séjourner à Cormondrèche à son retour, au lieu d'aller à Colombier, comme elle l'avait promis... Mme de Ch. n'en a point parlé, et personne ne sait la cause de cette mauvaise humeur, qui, du reste, lui devient assez habituelle, faute d'occupation suivie, et ne consultant que des fantaisies pour tout ce qu'elle entreprend. L'ennui la domine souvent ; elle le sait et ne peut s'en défendre... Elle a renoncé à la composition suivie et ne lit plus que par boutade.

8 *novembre*. Chez Mme de Charrière. Toujours sceptique. Le jeune ministre Lardy ne peut dissiper des doutes qui, dans sa position, et malade comme elle est encore, devraient lui peser plus que jamais. Elle croit que le P.[rofesseur] Prevost l'est autant qu'elle [sceptique]. Il est vrai que son tâtonnement d'opinions peut donner des doutes sur ses principes religieux, mais Lardy croit savoir que son scepticisme a diminué.

24 *novembre*. Chez Mme de Charrière. Toujours malade, et dégoûtée de tout. Heureusement pour elle, dans ces temps de dégoûts qu'accroissent les infirmités, elle trouve encore dans la bienfaisance un moyen de sentir le prix de l'existence et de mettre quelque suite dans ses journées. Elle s'attache aux personnes auxquelles elle a fait du bien, au point de s'occuper presque exclusivement de leur sort, d'en faire son affaire principale, et d'éviter ainsi l'aridité de l'égoïsme qui accablait Mme Du Deffand, avec qui sa tournure d'esprit a d'ailleurs des rapports. »

Vers la fin de novembre, elle sentit que son état s'aggravait, et après quelques semaines de déclin, elle expira dans la nuit du 26 au 27 décembre 1805 [1]. Ecoutons les témoins de ses derniers jours. D'Oleyres écrit :

« 27 *décembre*. Mme de Charrière est morte ce matin à Colombier, après avoir langui un mois. Ses derniers temps ont été

[1] Voici l'acte de décès, tel que nous le trouvons dans le registre de la paroisse de Colombier : « Isabelle Agnès Elisabeth Theuil, fille de Monsieur le Baron de Theuil, de Serooskerken, seigneur de Zuilen, femme de Monsieur Charles-Emanuel, fils de feu François de Charrières, de Pentaz et de Cossonay, est décédée le 27 décembre 1805, d'un squire, et ensevelie le 29 dudit mois, âgée de 65 ans. »

tristes ; le dégoût de la vie, l'apathie et le doute faisaient le fond de son existence, et elle ne rendait point heureux ceux qui l'entouraient, sauf les privilégiés. Une morosité presque continuelle, plus de ces engouements qui la tiraient autrefois de sa manière d'être apathique ; ayant essayé de tout, ne trouvant plus de goût à rien, et ne trouvant plus de ressources dans un esprit très cultivé, très fin, dont elle n'a pas su tirer parti pour son bonheur. — Elle a conservé sa présence d'esprit jusqu'à la veille de sa mort, mais une faiblesse à ne pouvoir s'exprimer. Elle avait 65 ans, s'était mariée à 30 ans, et avait eu le malheur d'être trop indépendante pour son bonheur et celui d'autrui. J'ai eu des relations, et très agréables, dans sa société et sa correspondance depuis 30 ans et plus, ayant toujours conservé la permission de soutenir un avis différent du sien sans qu'elle le trouvât mauvais. »

Mlle L'Hardy annonçait à Mme Morel-de Gélieu la triste nouvelle par ce billet :

« Nous venons de perdre notre amie... C'est ce matin à 3 heures qu'elle a expiré ; ses derniers moments n'ont pas été douloureux... Mlle Forster et moi sommes fort tristes et accablées. »

De son côté, la femme du pasteur de Colombier écrivait à sa fille :

« La lettre de Mlle L'Hardy t'apprendra que votre bonne amie n'est plus. Tu fais une perte sensible... C'est à présent que Dieu t'appelle à ne pas te laisser abattre par la douleur. Tu es entrée librement et volontairement dans l'état d'épouse et de mère ; tu te dois à ces êtres chéris qui t'entourent. Si partager ta douleur pouvait l'adoucir, ma chère Isabelle, les pleurs que je verse en ce moment le feraient certainement : j'aimais aussi Mme de Charrière, et plus que tu ne le crois... Il y a déjà six semaines que ton amie se trouvait mal, mais on variait sur le genre et le danger. Il se trouve à présent qu'elle est morte d'un squire dans les entrailles, qu'elle avait depuis l'âge de 16 ans. Elle n'a jamais eu de grandes douleurs, mais une extrême faiblesse, de l'oppression et beaucoup d'inquiétude. Elle a eu des rêveries les 15 derniers jours et a perdu la connaissance les deux derniers. C'est ce matin à 3 heures qu'elle a été délivrée de ses souffrances. On l'ensevelira dimanche... Après M. de Ch., c'est Mlle L'Hardy, je trouve, qui fait la plus grande perte : elle aimait la défunte autant que toi, et n'ayant aucun autre objet d'attachement, elle doit éprouver un vide affreux. »

Thérèse Forster annonça aux autres amis de la maison la mort de sa protectrice. Elle donnait les détails suivants au pro-

fesseur Prevost, dont Mme de Charrière avait reçu, quelques jours avant sa fin, une lettre « qui avait été un de ses derniers plaisirs. » :

« Sa mort n'a point été douloureuse : sa respiration s'est affaiblie par degrés et a cessé sans que sa physionomie ait marqué la moindre souffrance. »

Voici le billet adressé à Benjamin Constant, et que celui-ci conserva :

« La dernière lettre que Mme de Charrière a dictée est celle, Monsieur, par laquelle elle vous apprenait qu'elle était malade. M. de Charrière me charge de vous écrire pour vous apprendre que nous pleurons sa perte depuis hier. Sa mort a été douce. Depuis longtemps sa santé était mauvaise, mais ce n'est que pendant les 3 dernières semaines qu'elle est devenue vraiment inquiétante. J'ai l'honneur d'être votre très humble servante,

THÉRÈSE FORSTER. »

Nous n'avons pas retrouvé cette dernière lettre de Mme de Charrière à Benjamin. C'est peut-être à ce message suprême qu'il faisait allusion dans ces lignes adressées de Genève à Mme de Nassau :

« 25 *décembre* 1805. Je vous écris dans une disposition d'esprit assez triste : j'apprends que la pauvre Mme de Charrière de Colombier est mourante ou peut-être morte à présent. La mort réveille toujours mille souvenirs que l'agitation de la vie rend confus et moins possibles ; et, quoique nous ne fussions pas, depuis longtemps, dans une correspondance suivie, je me suis trouvé reporté par cet événement à l'époque de nos liaisons les plus intimes. J'avais formé le projet d'aller la revoir ; mais son danger vient d'une faiblesse excessive qui rend toute émotion dangereuse, et j'ai craint d'ajouter encore à son mal, de précipiter le moment qu'on m'annonce être presque inévitable. Je ne sais quel nuage de mort plane depuis quelques années. J'ai vu mourir depuis deux ans une foule de personnes que j'aimais à des degrés différents, que j'avais connues dans ma jeunesse. ...Le temps des nouveaux liens est passé, le monde se dépeuple, et quoique je ne sois pas vieux encore, je compte plus d'amis dans le tombeau que sur cette terre. »

Quelques jours plus tard, il inscrit dans son journal :

« J'apprends la mort de Mme de Charrière de Tuyll. Encore une amie dévouée que je perds ! Le monde se dépeuple pour mon cœur. »

Citons encore ce mot charmant, que nous rencontrons dans une lettre à sa tante, du 5 septembre 1810 :

« Avez-vous passé par Colombier ? Cet endroit est bien gravé dans mon souvenir. Si, comme je pense, on se retrouve dans l'autre monde, Mme de Charrière est une des personnes que j'y chercherai avec le plus d'empressement. »

Le surlendemain de la mort, par un froid et brumeux dimanche de décembre, on rendit les derniers devoirs à la défunte :

LE PORCHE DE LA MAISON CHARRIÈRE

« Nous nous sommes rendus avec Frédéric à Colombier, écrit d'Oleyres, pour l'ensevelissement de Mme de Charrière. Faute de parents, les relations de la défunte ont conduit l'enterrement. »

On devine qui formait, avec les messieurs de Chambrier, ce petit cortège funèbre : M. de Sandoz-Rollin, les deux frères Chaillet, César d'Ivernois, Godefroi Tribolet, le docteur Lichtenhahn, quelques notables de Colombier, avec les vignerons de M. de Charrière, qui, selon l'usage local, portaient le cercueil. Et, tandis que l'enterrement passe sous l'antique porche de la cour et monte la rampe du Pontet, de cette allure lente que rythme la cloche de la vieille église, les dames amies de la famille sont réunies dans le salon aux volets mi-clos. Toutes vêtues de deuil, Mme Caroline Sandoz, Mme Chaillet-de Mézerac, Henriette L'Hardy, entourent en silence et les larmes aux yeux les deux belles-sœurs, Mlle Louise et Mlle Henriette, tandis que la petite Thérèse Forster va et vient pour veiller à tous les détails matériels qui sont, en pareil jour, une distraction à la douleur. Toutes ces personnes sentent bien que c'est une période heureuse et douce de leur vie qui va se clore, que cette maison dont l'âme vient de s'envoler sera désormais lugubre et sans autre attrait

que celui des devoirs à remplir envers les trois vieillards qui survivent. M. de Charrière, qui n'a pu suivre l'enterrement, tant il est affaibli et déchu, est assis au coin de son feu, plongé dans une stupeur morne. Il a aimé autant qu'il était en lui cette femme dont il admirait les talents, dont il savait la bonté ; il a essayé de la rendre heureuse en lui laissant la libre disposition de sa vie et de sa fortune : il n'y a point réussi, parce qu'elle était, suivant son propre aveu, « toujours mécontente d'elle-même, » et « partout étrangère ». Le pauvre veuf repasse dans sa confuse rêverie cette destinée étrange : il évoque la brillante jeune fille qu'il a connue jadis au château de Zuylen, dans les salons d'Utrecht et de LaHaye, qui a consenti à le suivre dans cette retraite de Colombier, et qui maintenant va dormir dans le petit cimetière du village...

Les amis entourent la fosse ouverte. Le pasteur dit la belle prière : « Puisqu'il a plu à Dieu de retirer à lui l'âme de notre sœur, nous devons déposer son corps dans le tombeau : nous rendons ainsi la terre à la terre, la poudre à la poudre, la cendre à la cendre, mais avec une ferme et pleine assurance de la résurrection à la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur... [1] »

Nous avons souvent erré, cherchant la tombe de notre amie, dans l'ancien cimetière de Colombier ; il n'était pas permis alors d'élever des monuments dans le champ de la mort, et pas une pierre, pas une inscription ne trahissait sa dernière demeure parmi les tombes oubliées, où s'épanouissaient les floraisons capricieuses et les herbes folles que chaque printemps rajeunit. Puis le jour vint, il y a quelques années — où le vieux cimetière désaffecté fut vendu à un propriétaire voisin, qui le transforma en une place de tennis. La jeunesse et la vie ont repris possession du funèbre enclos...

[1] Il est intéressant de savoir que cette prière, qu'on appelle « la collecte », a été composée par le pasteur Chaillet, ainsi que le prouve une note inscrite de sa main dans la marge de sa liturgie : « C'est moi qui ai rédigé cette collecte, et je la crois belle et bonne ».

CHAPITRE XXVI

Conclusion

« Ma vie ni mes souvenirs n'offrent point d'ensemble. »
(Mme de Charrière à Benjamin Constant.)

Le testament réciproque. — Une maison en décadence. — Le déclin de M. de Charrière. — Il veut se remarier. — Famille éteinte — Fin de plusieurs personnages de cette histoire. – La renommée de Mme de Charrière. — Son portrait par Benjamin Constant. — Ce qu'elle fut. — Conclusion.

Les amis sont revenus dans la maison en deuil pour assister à la lecture du testament réciproque fait par les époux le 30 juin 1803. Cet acte confirme un arrangement pris entre eux au début de leur union et assurant aux deux sœurs de M. de Charrière une somme de 40,000 francs, avec la jouissance de tous les biens qui appartiendront à l'époux survivant au moment de son décès. MM. d'Ivernois et Chaillet-de Mézerac sont chargés de veiller à l'exécution de cette disposition. Puis vient la longue nomenclature de tous les héritiers naturels, à qui les testateurs lèguent « cinq sols faibles », formule d'exhérédation exigée par le droit coutumier de Neuchâtel : ce sont tous leurs neveux et nièces, cousins ou cousines de Tuyll, de Charrière, de Muralt, etc. Chacun des époux déclare ensuite instituer l'autre pour héritier de tous ses biens. Mme de Charrière a joint au testament de nombreux codicilles, dont le suivant est à relever : « Mlle Henriette

L'Hardy rangera et brûlera mes papiers particuliers comme bon il lui semblera, gardant, donnant, brûlant, sans que personne y ait rien à voir ». Divers souvenirs sont destinés aux amis intimes ; elle donne à Mlle Forster « la cafetière et le pot au lait qui nous ont servi lorsque nous déjeunions ensemble », puis 70 louis. Elle n'oublie ni sa protégée Marianne Ustrich, ni sa femme de chambre Charlotte ; un souvenir de 1000 fr. est réservé au plus ancien ami, M. de Salgas.

On a pu voir le peu de prix qu'elle attachait à l'argent : depuis plusieurs années, et sans qu'elle s'en alarmât suffisamment, non plus que son mari, les affaires de sa maison se ressentaient de son indifférence sur cet article. Le 2 août 1806, d'Oleyres, Neuchâtelois pratique, inscrit dans son journal cette note sévère :

« Mme de Charrière a laissé ses affaires dans le plus grand désordre. N'ayant jamais pu mettre de suite à rien, et suivant tous ses caprices, elle était presque ruinée quand elle a terminé sa carrière. »

Nous trouvons la peinture navrante de ce désarroi dans une lettre écrite par le maire de Colombier à Guillaume de Tuyll :

« 6 *juin* 1806. Mon cher ami, vous avez été à Colombier dans le temps. Tout a bien changé depuis, et vous ne vous y reconnaîtriez plus. Je crois vous avoir dit déjà que l'ennui, et l'humeur qui en est la triste suite, avaient gagné toute la maison de votre tante. Je vois à présent qu'il y avait une autre cause de chagrin: c'était la vue du désordre qui régnait dans les affaires, et la perspective d'une ruine inévitable si cela continuait. En attendant, on se grondait les uns les autres ; chacun cherchait à s'étourdir à sa manière, et personne n'avait ni le courage, ni peut-être assez d'autorité pour parler d'économie et de réforme. M. Chaillet a eu l'un et l'autre ; je me suis joint à lui, et nous espérons que si l'on ne peut payer des dettes qui existent, au moins l'on n'en fera pas de nouvelles. On a vendu de la vaisselle inutile, renvoyé cocher et valet d'écurie ; on vendra désormais le fourrage, et l'on chassera de la maison toutes les bouches inutiles, les parasites et les fainéants. Vous pensez bien que tout cela ne se fait pas sans peine... Croiriez-vous que Mlle Henriette est la plus raisonnable ? Cela est vrai pourtant. C'est elle aussi qui s'est montrée de la manière la plus aimable dans la dernière maladie de Mme de Charrière, et qui a paru la regretter davantage. Pour M. de Charrière, il est absolument en enfance : il ne songe plus qu'à boire et manger, et son physique et son moral sont

également affaiblis. Mlle Louise baisse beaucoup aussi, et tout ce qui sort des limites de son jardin la touche très peu. Ne soyez

THÉRÉSE FORSTER

Fille aînée de Mme Huber

donc plus surpris que personne n'ait songé à vous faire part de l'état de Mme votre tante : l'apathie de tous ces gens est telle, que je suis étonné qu'ils aient pensé à vous annoncer sa mort ; encore ne l'auraient-ils pas fait, je crois, sans M. Chaillet. »

Ce que dit le maire de Colombier n'est que trop confirmé par ce que nous apprenons d'autre part. M. de Charrière se sentait décliner et mourir ; et ces lignes sont poignantes, qu'il écrivait, en janvier 1806, à Mme Morel :

« Lorsque je reçus votre lettre, j'étais incapable d'y répondre. Mes idées n'avaient pas de suite. Des impressions confuses, des retours sur le passé, des illusions de toute espèce remplissaient, obsédaient mon esprit. Je commence à être mieux. La froide réalité de la mort prend peu à peu la place des chimères. Vous avez perdu une constante amie. J'ai perdu une compagne de trente ans. Je me sens seul dans le monde. Vous me conserverez votre amitié. La mienne vous est acquise pour la vie. Je suis lié à vous par vos qualités aimables et par tant de souvenirs ! Si vous daignez causer avec moi comme vous auriez fait avec ma femme, j'en serai bien reconnaissant. »

Quelques jours après, il écrit à son neveu de Tuyll :

« Je sais par M. d'Ivernois la part que vous avez prise à ma douleur. Je n'en doutais pas. Recevez l'assurance d'une amitié qui ne finira jamais, et Mme votre mère celle de mon tendre respect. Je souhaite que vous vouliez bien me donner quelquefois de vos nouvelles et recevoir des miennes quand je serai en état d'écrire. Mes idées sont encore dans un désordre qui me rend presque impossible de faire une lettre. Voulez-vous bien, lorsque vous irez à Amsterdam, me faire envoyer 6 bouteilles de la meilleure anisette, et je vous prie aussi de m'envoyer la note de ce que Mme votre mère a perçu année par année de la petite rente de ma femme. »

En post-scriptum il ajoute :

« Ma femme n'a donné d'autre signe de souffrance que l'inquiétude qui la portait à changer de place. Sa faiblesse était extrême dans les derniers temps ; elle ne prenait plus qu'un peu de vin et d'eau ; elle désirait de mourir. »

M. de Charrière n'était même plus en état de le désirer ; le vieux manoir vit des scènes étranges, que nous devinons par les lettres des intimes de la maison. Non content de rédiger un codicille par lequel il léguait à Mlle L'Hardy, en reconnaissance de l'amitié témoignée à sa femme, une petite vigne de trois « ouvriers », il se mit en tête de l'épouser ! Or, à ce moment, Mlle L'Hardy était recherchée par M. Gaullieur, à qui elle écrit :

« On me mena hier prendre le thé chez M. de Charrière. Je l'ai trouvé fort changé ; ses sœurs le sont aussi ; leur aspect à tous, leur situation, l'avenir lugubre que je prévoyais pour eux, mes souvenirs, mes regrets, tout cela fit un tel vacarme dans ma tête, que j'y pris une violente douleur, dont je me ressens encore... Mme Chaillet m'écrivait avant-hier que M. de Ch., croyant n'avoir d'autre obstacle à ses vues que la volonté de ma mère, était occupé des moyens de me faire un sort capable de la tenter, ou du moins de lui faire prendre son parti du sacrifice qu'elle ferait en se séparant de moi. Toutes ses idées roulaient là-dessus. Mlle Louise en était occupée aussi. J'ai répondu qu'on ne doit plus s'occuper de cette affaire, qu'un obstacle invincible s'opposait aux projets de M. de Ch., et j'ai dit la nature de l'obstacle. On l'en a instruit hier au soir. Il m'a semblé que je devais vous le dire, vous dire aussi qu'il ne fallait peut-être pas, pour le moment, que vous allassiez dans la maison, à moins que l'on ne vous en priât... »

Gaullieur y dut aller pourtant, occupé qu'il était aux écritures du pauvre vieillard :

« J'ai trouvé M. de Ch. seul, écrit-il à sa fiancée, il m'a reçu avec une politesse que j'ai cru assez longtemps n'être pas affectée... Je lui ai fait un aveu net de la situation des choses. Il m'a écouté bien froidement, m'a dit qu'il avait appris tout cela par Mlle Forster. Il a ajouté d'un air nonchalant que *cela ne lui faisait rien*, et qu'il était tranquille depuis qu'il savait votre résolution à son sujet, puis m'a félicité sans écouter ce que je voulais ajouter, a dit que son projet avait été de vous léguer quelque chose de son bien, que vous fussiez mariée ou non, mais que MM. d'Ivernois et Chaillet, qui avaient pris hier connaissance de la situation de sa fortune, avaient trouvé qu'il ne pouvait rien en détacher sans imprudence. Sa sœur aînée et Mme de Saussure sont entrées là-dessus, et fort à propos... Ces dames ont proposé de descendre pour reprendre une lecture commencée, et je suis sorti en faisant maintes réflexions sur le caractère des hommes... »

En félicitant Mlle L'Hardy de ses fiançailles, Mme Morel ajoutait :

« J'avais sur le cœur de vous dire que M. de Ch. a eu véritablement à votre égard l'intention généreuse que le public lui prêtait. Au moins me l'a-t-il dit très distinctement le dernier jour que j'ai été à Colombier. Je voudrais que vos impressions à son égard pussent devenir plus douces, plus satisfaisantes pour vous, et plus bienveillantes pour lui. Il m'a paru le mériter pleinement. » (1er juin 1806.)

Le vieillard écrivait de son côté à Mme Morel :

« Vous êtes ce qui me reste de mieux, de plus cher, de ma femme.. Je végète assez doucement, et mon imagination est tranquille. Je souhaite sincèrement tout le bien possible à Mlle L'Hardy et à M. Gaullieur. Je n'ai point revu Mlle L'Hardy. Je vois souvent avec plaisir M. Gaullieur. J'ai fait dire à Mlle L'Hardy que si c'était par ménagement pour moi qu'elle ne venait plus à Colombier, elle avait tort, que j'avais pris mon parti entièrement sur tout ce qui s'était passé entre nous. — Mlle Forster nous quittera dans peu de jours. [1] »

Le mariage Gaullieur-L'Hardy, célébré à la fin de 1806, fut aussi court qu'il fut heureux. Le 20 janvier 1808, Mme Gaullieur mettait au monde un fils qui lui coûta la vie [2]. Nous avons sous les yeux la lettre désolée que Mme Morel adressait à l'époux ainsi frappé en plein bonheur :

«Le souvenir de votre Henriette se lie intimement aux moments les plus heureux de ma vie, et il me semble que l'amie que nous avons tant regrettée en est plus absente, plus perdue pour nous. Hélas ! qui aurait pu croire que votre femme la suivît de si près ! Un mari comme vous pouvait seul la consoler de Mme de Charrière. Nous sommes ici-bas pour souffrir : encore est-il doux de souffrir en aimant et parce qu'on aime. »

M. de Charrière survécut environ deux mois à Mme Gaullieur. L'invariable amie de la maison depuis près de 30 ans, Mme Chaillet-de Mézerac, écrivait à Gaullieur, le 1er mars 1808 :

[1] Elle passa un certain temps à Hofwyl, où elle occupa une place dans l'institut, alors célèbre, de Fellenberg. Elle écrivait de là, le 28 décembre 1807, à Mme Gaullieur-L'Hardy : « Pour ce qui regarde cette triste maison de Charrière, je m'attends qu'elle changera bientôt de face. Ces pauvres dames mènent une lugubre vie... Lorsqu'elles auront tout à fait perdu celui qui est encore à présent l'objet de leurs affections, de leurs soins et de leurs soucis, quels plaisirs les attendent, sans parents, sans personne qui les intéresse particulièrement ? Leur frère était tout pour elles. Et quant à lui, on ne peut que lui souhaiter une prompte délivrance... » Elle résume ensuite une lettre de sa mère, qui lui raconte une visite que Mme de Staël vient de lui faire (voir Geiger, *Thérèse Huber*, p. 166-168). Mme Huber écrivait d'autre part à Mme Gaullieur, le 13 septembre 1807 : « Eh ! mon Dieu, comment va cette triste maison de Colombier ? Pour être gai, pour être absurde, pour se désoler du froid et de la bise, il ne faut pas penser à cette maison !... »

[2] Eusèbe-Henri Gaullieur, si souvent cité dans cet ouvrage.

« On m'a dit que M. de Ch. avait eu une rechute jeudi. Il me semble qu'il est très exagéré de croire que votre habit noir puisse lui faire impression : dans son état, un habit noir ou bleu n'affecte guère. Mais ces dames sont si constamment occupées de ce qui peut lui faire effet en bien ou en mal, qu'il est tout naturel qu'elles se trompent, surtout Mlle Henriette, qui y est fort sujette. Du reste, vous n'y perdez pas grand chose, car cette chambre est très lugubre. Si M. de Ch. pouvait revenir assez à la vie pour raconter ses impressions actuelles et depuis quelques mois, je crois que ses sœurs seraient bien étonnées d'apprendre qu'elles sont aussi faibles .»

Une apoplexie l'emporta le 22 avril 1808, à l'âge de 73 ans [1]. Puis ce fut le tour de la bonne Mlle Louise, qui était atteinte de paralysie et mourut le 30 octobre 1810, âgée de 79 ans, laissant à un neveu d'Apples les 20,000 francs qu'elle avait hérités de son frère, et 30 louis d'or neufs à sa filleule Louise Huber. La maussade Henriette, qui s'était montrée, à l'épreuve, plus résistante que son entourage, resta seule dans la grande maison pendant quatre ans encore : l'apoplexie la frappa enfin, elle aussi, le 21 juin 1814. Avec elle s'éteignait la famille de Charrière de Penthaz et la descendance de Béat de Muralt [2].

[1] « Mon frère a succombé à sa maladie. Il est mort vendredi passé. Il s'est affaibli insensiblement et n'a pas souffert. La parole n'est pas revenue, mais jamais il n'a eu d'impatience... Nous avons passé un bien triste hiver...» (Mlle Louise de Charrière à Mme de Sévery-Perret, 29 avril 1808. *Arch. de Charrière de Sévery).*

[2] Nous avons dit déjà qu'un de nos sujets de surprise est de n'avoir jamais rencontré sous la plume de Mme de Charrière le nom de l'aïeul maternel de son mari, Béat de Muralt. Le souvenir de cet homme éminent, de cet esprit original entre tous, devait cependant être vénéré dans la maison de Colombier. Nous savons que son portrait s'y trouvait parmi d'autres portraits de famille; nous savons même, par un passage du journal de Thérèse Forster, que la famille de Charrière avait conservé des lettres de Muralt, qui seraient d'un grand prix pour nous; on les donna à lire à la jeune fille, qui les admira : « J'ai lu, dit-elle, les lettres de M. de Muralt, le grand-père de M. de Charrière, à sa femme. Elles sont pleines d'esprit et d'un style charmant. C'est une si grande simplicité, et pourtant beaucoup d'élégance. Il y a un passage qui m'a surtout frappée. Après s'être justifié sur ce qu'on aurait dit, qu'il voyait souvent un homme qu'on disait ivrogne, il dit : « Mais ne prenez pas la peine de conter cela à quelqu'un : quiconque « me croit capable d'entrer en société avec un ivrogne, ne mérite pas qu'on « lui dise un seul mot pour le désabuser. Et d'ailleurs, quand vous aurez « assuré les gens du contraire, on leur dira une autre sottise, ils la croiront,

Les ouvrages de Mme de Charrière ne lui avaient pas acquis une notoriété assez étendue pour qu'on puisse dire qu'après sa mort sa renommée subit une éclipse, comme il arrive souvent d'un auteur qui a vivement excité l'attention de ses contemporains. Le charme de son talent, mélange singulier de fermeté et de grâce, avait conquis une élite d'esprits délicats : ces lecteurs, dont le suffrage suffisait à sa fierté, lui gardèrent une admiration discrète et profonde. Quatre ans après sa mort, nous voyons Pauline de Meulan consacrer aux *Trois femmes* un article tout plein d'intelligente sympathie [1]. On se souvenait donc encore d'elle dans ce Paris dont elle n'avait jamais flatté les goûts ! Et l'heure devait venir où son œuvre fixerait l'attention du plus pénétrant critique du XIXe siècle.

Mais, à Neuchâtel même, une génération nouvelle grandissait, qui ne l'avait point connue. Les préoccupations politiques, les événements graves que traversait notre pays, firent oublier pour un temps cette petite société dont Mme de Charrière avait été l'âme. Seuls quelques amis entretenaient fidèlement son souvenir, et plusieurs lui survécurent de longues années. Chambrier d'Oleyres mourut en 1822. En 1834, Mme Morel-de Gélieu expirait à Corgémont après une douloureuse maladie [2]. L'année

« et ce sera à recommencer. » — « J'avoue, ajoute Thérèse, que j'ai aimé cette fierté. » — Elle devait plaire aussi à Mme de Charrière, qui était si bien faite pour goûter le tour d'esprit de l'auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français*. Serait-ce le piétisme des *Lettres fanatiques* qui l'aurait éloignée de lui ? Mais nous ne prétendons pas expliquer son silence, déjà remarqué par Charles Berthoud (voir t. I, 184-185).

[1] Feuilleton du *Publiciste* du 2 avril 1809. En voici les dernières lignes : « En y pensant un peu, on trouvera que cette dernière production de l'auteur de *Caliste* est une des compositions les plus morales, comme elle est une des plus originales et des plus piquantes qui ait paru depuis longtemps. »

[2] En 1818, elle correspondit avec Benjamin Constant au sujet du *Prince d'Egypte* et de quelques autres ouvrages inédits de Mme de Charrière, que M. Gaullieur, père d'Eusèbe, songeait à publier : « M. Constant, lui écrit-elle, m'a répondu fort honnêtement et en homme disposé à faire tout au monde en souvenir d'une ancienne amitié. Il voudrait qu'on lui fournît des matériaux pour faire une notice en forme de préface sur les ouvrages de Mme de Ch. qui ont le plus d'intérêt. Je lui parlerai des *Trois femmes* et de leur *suite*, et des *Finch* et de quelques ouvrages moins considérables » (9 mai 1818)... « M. Constant m'a écrit simplement pour m'accuser réception du *Prince d'Egypte*, et, — ne pouvant, dit-il, faire mieux à présent, à cause

suivante, l'excellent Georges Chaillet terminait ses jours à la Prise. Puis ce fut le tour de César d'Ivernois, qui mourut en 1842 dans les sentiments d'une piété fervente. La pensée de l'aimable poète se reportait volontiers vers l'époque de sa jeunesse ; il aimait à parler de Mme de Charrière à ceux qui ne l'avaient point connue. Un jour, M. Charles Berthoud, alors étudiant à Neuchâtel, feuilletait un vieux petit livre à l'étalage d'un bouquiniste. Un vieillard, qui, debout derrière lui, l'observait, se pencha en murmurant à son oreille : « Jeune homme, prenez ce livre, il vous intéressera. » C'était César d'Ivernois qui lui recommandait .....les *Lettres neuchâteloises*. Les ayant lues, Charles Berthoud s'éprit de tout ce qui concernait Mme de Charrière. — Parmi les habitués de Colombier, ceux qui survécurent le plus longtemps furent M. et Mme de Sandoz-Rollin. Don Alphonse, comme l'appelait Mme de Charrière, n'est mort qu'en 1862, âgé de 93 ans, laissant le souvenir du magistrat le plus intègre et le plus dévoué à son pays. Sa femme l'avait précédé dans la tombe en 1859.

CÉSAR D'IVERNOIS

de l'accident dont les papiers vous auront parlé, et qui le retient au lit, à la campagne, depuis quatre semaines. Son silence m'inquiétait... » (1 août 1818). Elle ne s'inquiétait pas à tort : Benjamin ne prit pas sérieusement à cœur cette affaire, car Mme Morel écrit à Gaullieur, le 30 novembre 1820, que M. Constant n'a jamais « rendu compte » des manuscrits, « quoique j'aie pu faire », dit-elle.

Cependant, le fils d'Henriette L'Hardy était devenu homme ; il s'était voué à l'histoire et aux lettres. Le moment vint où il songea à tirer parti des trésors que Mme de Charrière avait laissés à son amie [1]. Il commença à publier, avec l'aide de Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes* et dans la *Revue Suisse*, un choix des lettres de Benjamin Constant (mort en 1830), et de celles de Mme de Charrière. L'attention fut attirée sur ce petit foyer éteint de Colombier. Les *Lettres neuchâteloises* furent réimprimées, comme il convenait, à Neuchâtel. *Caliste*, rééditée à Paris par Sainte-Beuve, eut un regain de succès. Dès lors, le nom de Mme de Charrière entra dans le demi-jour de la célébrité, où il paraît devoir demeurer, et que nous serions heureux de rendre plus durable et plus certain. La publication du journal intime de Benjamin Constant, faite en 1895 par Mlle Melegari, a fixé de nouveau pour un moment sur Mme de Charrière la curiosité des lettrés. Son souvenir reste désormais lié à celui du brillant publiciste qui, en 1813, traçait d'elle ce remarquable portrait [2] :

« C'était une personne de l'esprit le plus étendu que j'aie jamais rencontré. Comme cet esprit allait toujours droit son chemin, il passait sur le ventre à bien des choses, mais il avait le grand mérite d'être exempt de toute affectation, d'exister pour lui-même et par lui-même, sans se dénaturer pour plaire aux spectateurs, de sorte qu'il y avait toujours, au fond, de la vérité et du naturel. Ce n'est pas que Mme de Charrière ne mît beaucoup de prix au succès, mais elle voulait le conquérir et non l'acheter ; et elle restait toujours dans son originalité, ce qui était un grand charme. Je mets le temps que j'ai passé avec

[1] Notons à ce propos que, par une singulière illusion d'optique, et à force de vivre, par la magie des documents, dans la société de Colombier, Gaullieur vint à s'en croire presque le contemporain. Il écrivait à Sainte-Beuve le 7 mars 1844 : « Trop jeune pour avoir pu la connaître [Mme de Charrière], j'ai recueilli de la bouche de sa belle-sœur, Mlle Louise de Charrière, et de tous les membres de sa famille et de la mienne, mille détails la concernant. » Or Gaullieur est né en 1808 ; Mlle Louise est morte en 1810 ! Mlle Henriette eût été indiquée plus à propos, puisque Gaullieur avait six ans quand elle mourut (1814). Il n'y a pas d'autres membres de la famille de Charrière — éteinte dès 1814 — qui ait pu lui fournir *mille détails*. Sa mère elle-même est morte en lui donnant le jour. Seul son père a pu le renseigner, et il est regrettable que Gaullieur n'ait pas noté ce qu'il avait appris de sa bouche.

[2] Lettre à Mme de Nassau, 29 juillet 1813 (*Recueil Melegari*, p. 383-384).

elle parmi deux ou trois époques de la vie que je regretterai toujours. »

Tel est le sentiment intime de celui qui l'a le mieux connue et fut plus que personne capable de mesurer sa valeur. Constant a tracé de son amie un autre portrait, — célèbre, celui-là, — un portrait *romancé*, mais dont on reconnaît l'original sous les déguisements de la fiction. On a cité souvent cette page du début d'*Adolphe :*

« J'avais, à l'âge de dix-sept ans, vu mourir une femme âgée, dont l'esprit, d'une tournure remarquable et bizarre, avait commencé à développer le mien. Cette femme, comme tant d'autres, s'était, à l'entrée de sa carrière, lancée vers le monde, qu'elle ne connaissait pas, avec le sentiment d'une grande force d'âme et de facultés vraiment puissantes. Comme tant d'autres aussi, faute de s'être pliée à des convenances factices, mais nécessaires, elle avait vu ses espérances trompées, sa jeunesse passer sans plaisir ; et la vieillesse enfin l'avait atteinte sans la soumettre. Elle vivait dans un château voisin d'une de nos terres, mécontente et retirée, n'ayant que son esprit pour ressource, et analysant tout avec son esprit. Pendant près d'un an, dans nos conversations inépuisables, nous avions envisagé la vie sous toutes ses faces, et la mort toujours pour terme de tout ; et après avoir tant causé de la mort avec elle, j'avais vu la mort la frapper à mes yeux. » « ...J'avais, dit-il encore, contracté, dans mes conversations avec la femme qui, la première, avait développé mes idées, une insurmontable aversion pour toutes les maximes communes et pour toutes les formules dogmatiques. »

Bien qu'il y ait, comme le remarquait Sainte-Beuve, quelque « arrangement » à tout cela, cette page résume la destinée de Mme de Charrière et caractérise à merveille l'influence qu'elle exerça sur le rare esprit qu'elle gouverna pendant six ans.

Si quelque lecteur nous a suivi jusqu'ici, à travers cette longue histoire documentée avec surabondance, pleine de détails intimes sur tant de gens, — parfois inconnus, — de menus faits empruntés au passé d'une petite ville et d'un petit pays; si, en un mot, notre ouvrage n'apparaît point comme une accumulation puérile de choses sans intérêt et sans portée, — cela ne peut tenir qu'à la personnalité de celle qui en fait le sujet : madame de Charrière, grâce au prestige d'un esprit supérieur, captive donc encore,

après un siècle, quiconque l'approche, éveille la sympathie curieuse de quiconque apprend à la connaître !

Pour ces lecteurs persévérants, s'il en existe, nous voulons essayer de rassembler les traits épars dans ce livre et d'évoquer la physionomie de notre héroïne, telle qu'elle nous est apparue par l'étude minutieuse de sa vie et de ses écrits.

Enfant, Belle de Zuylen appelait la droiture « sa vertu de préférence ». C'est là, croyons-nous, la clef de son être moral. Sa suprême ambition fut d'être *vraie*. Elle a été d'une sincérité absolue avec elle-même et envers tous. Ce besoin foncier de vérité, qui était le trait distinctif et comme la parure de son âme, elle a cherché à l'éveiller chez tous ceux qui l'ont approchée : quand elle le rencontrait dans autrui, son cœur se donnait aussitôt, et sans retour.

Etre vrai, c'est être soi-même. Elle n'a jamais consenti à paraître ce que le monde, ou les conventions sociales, ou les préjugés des pédants et des sots, auraient souhaité qu'elle fût. Elle a affirmé son droit de vivre de sa vie, c'est-à-dire de suivre en toute chose son cœur, sa conscience et sa raison. D'où le conflit qui éclate dès sa prime jeunesse entre elle et le milieu où elle grandit. Il lui est impossible de respecter par devoir ou par habitude aucune idée traditionnelle. Les doctrines ou les opinions toutes faites, métaphysiques, religieuses, politiques, n'ont de valeur pour elle qu'autant qu'elle les aura, pour ainsi dire, recréées à son usage par la réflexion. Mais aussi elle saura respecter dans les autres toute croyance ou opinion personnelle, même la plus éloignée de sa conception.

Cette indépendance et cette probité d'esprit la préservèrent de tous les préjugés de caste et de naissance qui fleurissaient autour d'elle : bien vite elle en avait aperçu le ridicule et le néant. Le sentiment aristocratique était chez elle la fierté d'une âme libre, exigeante surtout envers elle-même. Elle ne voyait de différence entre les hommes que celle de leur valeur morale, qu'elle ramenait toujours au devoir primordial de la sincérité. Elle faisait cas des autres dans la mesure où ils étaient eux-mêmes. Sévère aux gens du monde, qui n'ont pas coutume d'être naturels et vrais, elle se montrait prévenante, indulgente à l'excès, pour les humbles gens, les petits, les incultes, qui sont plus franchement ce qu'ils sont.

Elle disait volontiers la vérité à tout venant, ce qui est agréable, mais elle savait aussi l'entendre, parce qu'elle avait le goût inné de la perfection morale [1]. Nous avons surpris les efforts de l'enfant pour vaincre des défauts dont elle s'affligeait et pour réaliser plus complètement son idéal de sincérité. Elle avait, étant vraie, un besoin profond de justice : elle la réclamait pour elle et la rendait loyalement aux autres. Il fallut tout le trouble qu'un dépit jaloux peut jeter dans une âme pour qu'elle fût vraiment injuste envers Mme de Staël ; encore la dissemblance très grande de leurs deux caractères explique-t-elle le manque instinctif de sympathie qui l'empêcha de se montrer équitable envers sa rivale. Mais elle était si incapable de dissimuler son sentiment intime, qu'elle n'essaya pas même de cacher cette aversion, dont elle s'avouait le ridicule.

Ce qui fait l'originalité de son œuvre comme de son caractère, c'est cette indépendance d'un esprit qui, sur toute chose, pense par lui-même et s'affirme dans sa plénitude. Ses écrits nous intéressent surtout par l'individualité qui s'y révèle. Ils reflètent la sincérité splendide de sa nature, sa prédilection pour tout ce qui est franc, simple, naturel ; son horreur de tout ce qui est factice, alambiqué, contourné, du galimatias et de l'amphigouri, de la pose et de la prétention en tous genres. Elle a cette sorte de courage moral qui va droit au fond des choses, à l'essentiel, et qui néglige tout ce qui est de convention. Nous avons souligné ce trait dans ses ouvrages ; il fait le charme un peu étrange de ses héroïnes, qui lui ressemblent tant. « L'excentricité dans les faits, dans les conceptions, ne l'épouvante point [2]. » Aussi ses romans furent-ils jugés immoraux par les esprits courts et superficiels. Pourtant, comme l'a remarqué Sayous, « les plus hardis sont absolument exempts de ces détails de la passion qui font de mauvais livres des livres les mieux intentionnés. La distinction naturelle de son âme tendre, mais fière et de bonne race, l'a préservée. Ce qui la poussait vers ces sujets si singuliers, c'est son expérience du monde et le besoin de montrer à ce monde si léger dans ses jugements, si sévère sans réflexion et

[1] « Pour que l'amour de la vérité soit vrai, et tel qu'on lui doive des éloges, il faut qu'on aime à l'entendre comme à la dire » (A Mlle L'Hardy, 16 février 1793).

[2] Le *Semeur*, 12 juin 1844 *(Mme de Charrière)*.

sans bonne foi, tantôt qu'il déplace le but de la vertu, tantôt qu'il la calomnie, et toujours qu'il a grand sujet lui-même d'être indulgent et de l'être beaucoup... L'indulgence qu'elle voulait inspirer, qu'elle se prêchait à elle-même, est la bonne, car elle est fondée sur l'humilité, ou du moins la modestie à se juger [1]. »

Mme Juste Olivier a parlé très bien de « la mystérieuse distinction de cette nature si fortement trempée, » de « ces qualités de premier ordre dans une figure littéraire du second. » En effet, chez Mme de Charrière, la distinction domine tout, et il est vrai de dire que « pour la goûter dignement, il ne faut ni une vive jeunesse, ni un besoin féminin d'émotion ; il faut un jugement mûri, un tact fin et littéraire [2]. »

Son goût, qui n'est qu'une sorte d'instinct moral, va sans hésiter aux œuvres les plus droitement pensées et les plus simplement écrites. Elle admirait par-dessus tout Pascal. Rien n'est plus significatif.

« Le véritable esprit n'est autre chose que la faculté de bien voir ; le sens commun est beaucoup plus tôt de l'esprit que les idées fausses. Plus de bon sens, c'est plus d'esprit.» — Qui a dit cela ? Mme de Staël [3]. Et comme c'est vrai de Mme de Charrière ! Elle a prodigieusement d'esprit ; mais cet esprit, exempt de toute mièvrerie, de toute recherche de l'effet, ne vise jamais à éblouir : il est la manifestation lumineuse et vive d'un bon sens implacable [4].

Son style, d'une touche si ferme, d'un tour si vif et si net, n'a pas vieilli d'un jour. Il laisse une impression de transparence, parce que bien écrire, c'est pour elle ne rien laisser de trouble ou d'équivoque dans l'expression de sa pensée. Cette préoccupation nuit même parfois à l'aisance de sa phrase, en surchargeant celle-ci de réserves et de correctifs qui attestent les scrupules de sa probité et son souci de l'exacte nuance. Mais, sur l'ensemble des choses, son jugement est d'une fermeté virile.

[1] *Le Dix-huitième siècle à l'étranger*, II, p. 118.

[2] Le *Semeur* (article cité).

[3] *De la Littérature*, discours préliminaire (Ed. Treuttel et Würtz, 1820), p. 33.

[4] L'esprit de « mots », le jeu et le cliquetis des « mots » ne l'amusait pas. C'est pourquoi, peut-être, elle ne pouvait souffrir Beaumarchais. — Ajoutons qu'elle se déclare « l'ennemie des calembours » (A Huber, 4 mars 1801).

Si femme qu'elle soit, — sa sensibilité et sa nervosité sont extrêmes, — sa raison demeure cependant la maîtresse. Elle surveille ses impressions, les analyse et les juge. Elle eut ce rare privilège, que des femmes et des hommes ont éprouvé pour elle une amitié également fervente : cela tient à la complexité de son organisation intellectuelle. Car elle joignait, à la finesse de perception, à la divination subtile et à la séduction de son sexe, des qualités mâles et fortes : la capacité, rare même chez les hommes, de soustraire son raisonnement aux soubresauts irréfléchis de la sensibilité, de s'abstraire du cas particulier pour remonter au principe général, de suivre une conséquence, d'embrasser d'un coup d'œil les éléments d'une question, d'en dégager le point vital. C'est pourquoi les femmes recouraient si volontiers à ses avis, sûres de trouver en elle un guide et un appui.

Et pourtant, elle était femme autant qu'on peut l'être par le besoin de se donner, de se dévouer, de relever et de consoler. Sa bonté rayonnante, empressée et généreuse, a toutes les grâces, toutes les délicatesses ; elle prévient, elle pressent ; elle est active et inlassable. Sa plume agile produira coup sur coup romans et comédies, à seule fin de prêter secours à un ménage allemand dans la gêne ; elle sera une solliciteuse adroite et tenace en faveur des infortunes même les plus méritées. Toutes les facultés de son esprit entrent en jeu pour servir les élans de son cœur. Elle est compatissante même pour ceux qu'elle ne peut souffrir. A ceux qu'elle aime, sa fidélité et sa tendresse sont acquises pour toujours.

Cependant, on la dit fantasque et changeante, ce qui n'est pas absolument faux ; car elle a peine à surmonter la vivacité de son humeur et « il n'y a pas un de ses sentiments auquel on ne puisse opposer un mouvement contraire [1]. »

L'incertitude de ses opinions aggrave ces contrastes déconcertants ?

« Si vous pouviez, disait-elle, détruire le scepticisme dans lequel je nage, allant et venant, et m'approchant tantôt d'une rive, tantôt de la rive opposée sans aborder jamais vous me rendriez assurément un grand service ; mais je crains que ce service ne puisse m'être rendu. »

[1] Expression de M. Crépieux-Jamin (Voir plus loin *Mme de Charrière jugée par la graphologie*).

On peut appliquer à Mme de Charrière ce que disait d'elle-même une femme charmante et désabusée qui lui ressemble de façon bien frappante, Mme de Staal-Delaunay : « Aucune opinion ne se présente à elle avec assez de clarté pour qu'elle s'y affectionne et ne soit aussi prête à la rejeter. »

Comme dit encore Mme Olivier, qui l'a si bien comprise, Mme de Charrière avait perdu cette « foi aux choses humaines qui ne peut jamais durer bien longtemps, si ce n'est pour les sots ou pour les insensibles, et, à la place de ses illusions perdues, elle n'avait rien trouvé. Trop judicieuse pour essayer de rebâtir des ruines avec de nouvelles espérances et de nouveaux désirs, elle se soumettait à la fatalité des chances d'ici-bas, et les regardait en face avec une pénétrante désolation ». Il lui a manqué une certitude, un principe fixe. Sa vie n'a pas eu de but, parce que la vie humaine, à ses yeux, n'avait pas de sens. Son scepticisme est profond ; son fatalisme, incurable. Il est inutile de se rebeller contre ce qui est, car ce qui est, est nécessaire, ne peut être autrement. Son esprit droit, soumis au réel, accepte le *fait*, seule réalité sûre. Mais, dans son déterminisme même, elle puise une sorte d'énergie stoïcienne, de fière résignation, qui se montra dès sa jeunesse, lorsque, arpentant les longs corridors du château paternel, Belle de Zuylen répétait ces vers :

Un esprit mâle et vraiment sage,
Dans le plus invincible ennui,
Dédaigne le triste avantage
De se faire plaindre d'autrui [1].

Elle ne s'imagine point pouvoir changer le train du monde ni le cœur humain. L'humanité prise dans son ensemble n'est pas intéressante ; dans tous les temps, sous tous les cieux, l'homme est le même, c'est-à-dire une créature misérable que l'expérience des siècles ne rend pas meilleure. Elle sent trop ses propres faiblesses pour oser croire au perfectionnement de l'espèce ; le progrès est le rêve de philosophes chimériques...

Oui, mais elle sait qu'on peut soulager telle infortune particulière, rendre un service, donner une joie, conjurer un péril.

[1] Gresset, *la Chartreuse*. Nous ignorons à qui est adressée la lettre où elle cite ces vers et que Sainte-Beuve transcrit en lui donnant la date de 1804.

Et c'est pourquoi, sceptique, elle agit ; sans trop croire à l'action en théorie, elle aime l'action ; elle aime la vie tout en l'estimant mauvaise. Elle corrige son pessimisme par sa bonté [1].

Pour elle-même, elle n'espère rien, et s'agite dans le vide, sachant que c'est le vide. Elle souffre de cet ennui supérieur, conscient et raisonné, que crée le sentiment du néant de la vie, de l'inutilité de l'effort et de la bêtise universelle. De là vient l'inquiète diversité, la mobilité de ses caprices. Rien ne vaut bien sérieusement la peine d'être fait, mais il y a la distraction passagère que l'effort nous donne et le plaisir que nous pouvons donner aux autres.

« Nous nous plaignons de telle ou telle circonstance de la vie : c'est de notre condition d'homme ou de femme qu'il y aurait plutôt à se plaindre. Elle est épineuse et triste en soi. Etourdissons-nous et éteignons-nous tant que nous pouvons. Nous ne serons pas éternellement sur cette terre [2]. »

Vu sous cet angle, le succès est peu de chose. Elle le poursuit cependant, comme un stimulant pour ses énergies. Sa prodigieuse activité ressemble ainsi à un jeu : elle jouit un instant de l'exercice de ses forces, du mouvement de ses idées ; mais elle a trop de clairvoyance pour croire à un résultat durable et utile de son œuvre : son scepticisme la prive de cette illusion consolante.

Telle est la cause de ce *décousu* qui règne dans sa vie, de ce manque d'ordre et de suite qu'elle constatait sans s'en étonner. Elle cède à l'inspiration du moment, elle obéit au caprice, presque toujours élevé et généreux, qui la tente ; elle s'y livre avec ardeur, avec le plaisir intense de se sentir pleinement vivre. Quand, par exemple, elle plaide la cause douteuse de Thérèse Levasseur, ou quand elle morigène les Jacobins neuchâtelois, on sent qu'elle dit la vérité pour s'amuser et amuser

[1] C'est surtout ce trait de son caractère, la *bonté*, qui a été étrangement méconnu par plusieurs de ceux qui ont écrit sur Mme de Charrière. Nous sommes loin de les avoir cités tous. Rappelons, par exemple, M. de Loménie, qui (*Contemporains illustres*, VIII, article *Benjamin Constant*) appelle Mme de Charrière « une personne fort paradoxale, point méchante, passablement sceptique, et *plus spirituelle que sensible.* » Nous espérons avoir montré qu'elle était aussi bonne et sensible que spirituelle, et que c'est beaucoup dire.

[2] Lettre à Mme de Bosset-de Luze, du 11 septembre [1801].

les autres, plus que pour obéir à une conviction impérieuse et à un ordre pressant de sa conscience. Elle sait avant d'écrire que tout l'esprit et tout le talent du monde ne changeront rien à ce qui est.

Mais comme elle est une âme capable de recueillement, une âme profondément sérieuse, elle souffre de l'inutilité de sa vie et du néant de son effort. Plus elle avance dans la vieillesse, plus elle sent ce qu'il y a de tragique dans cette destinée sans but où elle est engagée. Elle se cramponne alors avec une sorte de désespoir à l'idée de l'immortalité de l'âme, qu'elle a tant affirmée, elle qui affirmait si peu ! Elle a besoin de cette vague perspective d'une autre vie, qui expliquera les obscurités de la première et livrera le mystérieux secret vainement cherché ici-bas. Eprise de vérité, elle ne se résigne pas à mourir sans connaître. Pour elle, la mort, qu'elle appelait un jour la *grande finisseuse*, devait être aussi la *grande révélatrice*.

FIN

Mme DE CHARRIÈRE

JUGÉE PAR LA GRAPHOLOGIE

> L'aspect d'une lettre peut donner bonne ou mauvaise opinion de la personne qui l'a écrite. J'ai vu des gens juger du caractère par l'écriture, et ne se pas tromper.
> (Mme de Charrière à Mme de Bosset-de Luze).

Nous avons soumis à M. Crépieux-Jamin quelques spécimens de l'écriture de Mme de Charrière. L'éminent graphologue a tracé le portrait qu'on va lire, et que le lecteur pourra étudier en se reportant aux autographes que nous avons donnés en plusieurs endroits de notre livre [1].

Adieu, Madame. Permettez que j'admire dans vos projets la force de caractère autant que la capacité et le discernement.

Ce 4 Janvier 1805 Tuyll de Charrière.

[1] Nous croyons devoir en donner un encore, à savoir la fin d'une lettre à Mme Huber, datant de six mois avant la mort de Mme de Charrière, et qui montre que son écriture demeura, jusqu'au bout, remarquable de netteté et de fermeté.

Madame de C.
au point de vue graphologique

Madame de C. était une femme très intelligente, dans le sens le plus fin du mot. Son esprit était délicat et très assimilateur ; son imagination vive et particulièrement gracieuse. Elle avait une clarté de conception, une lucidité intellectuelle remarquable.

Son talent résultait de qualités séduisantes à un haut degré ; il était un peu superficiel et insuffisamment précis, comparé à l'idéal du talent que nous avons aujourd'hui, et cependant remarquablement net et sûr si on considère le sexe de l'écrivain. C'était un talent très exercé, facile et aimable, et, conséquence logique, elle se répandait avec quelque complaisance en elle-même.

Elle était adroite, même un peu subtile. Nul doute qu'elle n'ait eu beaucoup d'amis, ayant tout à la fois le plus grand charme et une habileté peu commune. Mais, encore une fois, ce sont là toutes qualités de supériorité, dont l'harmonie riche et douce manque cependant de puissance. En effet, si nous pénétrons dans ses sentiments, nous voyons que ce n'était pas un caractère.

Elle n'avait que de bons sentiments, mais, à bien des égards, elle était faible, se laissant facilement dominer, sans consistance. C'était une intellectuelle, capable d'exprimer avec art même des sentiments qu'elle n'avait pas, mais croyant avoir assez fait en ayant compris. Elle n'était pas incapable d'agir, mais incapable de continuité. D'ailleurs, la nature de son esprit la poussait vers la friandise intellectuelle, vers l'érudition, — un peu loin de la science. Elle aimait le succès, et les travaux profonds ne le donnent pas vite. Au contraire, le succès immédiat consacrait ses qualités de charme, qui avaient besoin d'une telle sanction pour se soutenir.

Une des choses qui se voient le plus clairement dans son écriture, c'est qu'elle avait peu d'ordre ; mais elle était prudente et très clairvoyante, en sorte que son défaut était vraisemblablement spécialisé sous une forme légère et peu conséquente.

Pour le reste, tout se résume en ceci : elle avait une nature très complexe, en dépit de ses qualités de naturel, de simplicité, de spontanéité. Elle était aimable et bienveillante ; on croyait la

connaître à fond tout de suite, et cependant il n'y a pas un de ses sentiments auquel on ne puisse opposer un mouvement contraire. Il est vrai que le dernier mot restait toujours à la bonté.

Egoïste, méfiante, prétentieuse, désordonnée, elle était tout cela à ses heures, plus ou moins, étant d'humeur variable, mais ceux qui se confiaient à elle trouvaient le chemin de son cœur largement ouvert. Elle s'abandonnait volontiers au plaisir de conseiller, de protéger, d'être aimable. Telle était la fonction suprême de sa nature. Son âme était changeante, mais si curieuse, si intéressante, si riche, qu'on ne devait pas lui faire un grand grief de n'être pas plus sûre.

C'est un caractère de demi-teinte, avec les dons les plus variés, mais cependant orienté vers le gracieux, le facile, — vers le moindre effort. Et dans ce genre de talent elle avait de la maîtrise.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

A ce portrait, — d'autant plus significatif que l'auteur l'a tracé sans connaître Mme de Charrière telle que la révèlent les documents amassés dans notre ouvrage, — nous ajoutons, en les résumant, les notes d'un autre graphologue bien connu, M. Albert de Rougemont. Il les a rédigées au vu de quatre manuscrits sans signature, datant, — ainsi qu'il l'a fort bien distingué lui-même, — de diverses époques de sa vie.

Dans le document jugé le plus ancien (avec raison, car il est encore de Belle de Zuylen et doit dater de 1764), tout dit *vie, jeunesse, gaîté,* et en même temps *tact* et *prudence*. C'est l'écriture de quelqu'un qui est *remarquablement doué* et qui, tout jeune qu'il était alors, apparaît déjà très *maître de lui*. Mais, avec un *grand usage du monde*, cette personne sait à l'occasion *dire carrément* sa manière de voir. Elle a clairement *conscience de sa valeur*, qui, du reste, est réelle. *Cœur, esprit, volonté,* sont fortement représentés : et peut-être l'esprit et la volonté primaient-ils le cœur ; du moins aperçoit-on que lorsqu'elle tient, comme on dit, quelqu'un sur ses cornes, il s'y trouve solidement tenu. D'autre part, il y a indice d'une personne qui *sait ronde-*

ment se dévouer pour autrui. Nature *aimante*, mais pas *tendre*. La *volonté* est surtout *vive et décidée*. X*** ne s'en allait pas demandant conseil à droite ou à gauche. Grande *confiance en soi*. Son *cerveau lucide* voyait d'emblée ce qu'il y avait à faire et ne restait *jamais embourbé*. *Instincts aristocratiques* prononcés, et *de bon aloi*. L'*imagination était des plus vives*, mais X*** le savait et la dominait. Son *jugement* devait être de grande valeur. Avec les années, le côté positif et réalisateur de l'être paraît l'emporter de plus en plus.

BIBLIOGRAPHIE

« Les ouvrages de Mme de Charrière sont de toutes sortes et nombreux... La bibliographie de ses œuvres deviendrait une vraie érudition; et s'il y avait aussi bien deux mille ans qu'elle fût morte, ce serait un vrai cas d'Académie des inscriptions que d'en pouvoir dresser une liste exacte et complète. »
(Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1839.)

Livres et brochures [1]

I. Le Noble.

Ce conte doit avoir eu deux éditions en Hollande : nous n'en avons trouvé aucun exemplaire. Mais les deux éditions sont mentionnées dans le *Catalogue fait sur un plan nouveau, systématique et raisonné, d'une Bibliothèque de Littérature, particulièrement d'Histoire et de Poésie, d'environ XIX mille Volumes, en différentes Langues, anciennes et modernes, dont la vente se fera à Utrecht, le 14 octobre 1776 et les jours suivans, par les Srs C. Kribber, A. v. Paddenburg et Jo. v. Schoonhoven et Comp., Libraires à Utrecht* (Utrecht, 1776, 2 vol. 8o). Ce catalogue, cité par Mr B. ten Brink, dans son ouvrage : *Levensbeschrijving van Ryklof Michaël van Goens* (Utrecht, C. van der Post jr, 1869), donne (vol. I, p. 610) la description des nos suivants :

7062. *Le Noble, conte* (par Mlle de T-l, aujourd'hui Mad. de Ch-rr-eres). Amst. 1763. 8o. Br.

[1] Nous avons cru devoir faire figurer ici, à côté des ouvrages publiés par Mme de Charrière, les brochures auxquelles ont donné lieu quelques-uns d'entr'eux.

7063. *Le même*. Londres (Amst.), 1771. 8°. Br.

M. Ten Brink cite, p. 43 de son livre, le jugement formulé par van Goens sur le *Noble* dans ses *Bedenkingen van den « Philosophe sans fard » over den staet der letteren in Nederland* (II, 499-503) : à savoir, que ce petit ouvrage de Mme de Charrière vaut à lui seul « tous les contes de M. Dixmerie, tout philosophiques qu'ils soient ».

— *Le Noble, conte*, par Mme de Charières (Dans la *Bibliothèque choisie de contes, de facéties et de bons mots, par une Société de Gens de Lettres*. Paris, 1786 et années suivantes, tome V (tome II des *Contes nouveaux* de l'année 1787), p. 5-49.

II. **Lettres de Mistriss Henley,** publiées par son amie. Genève, 1784, 12°. 78 p. [Epigraphe] : « J'ai vu beaucoup d'hymens, etc.»

— *Justification de M. Henley, adressée à l'amie de sa femme*. Yverdon, 1784, 12°. 50 p.

— *Le Mari sentimental ou le Mariage comme il y en a quelques-uns ;* suivi des **Lettres de Mistriss Henley, publiées par son amie, Mme de C*** de Z*****, et de la *Justification de M. Henley, adressée à l'Amie de sa Femme*. A Genève. Et se trouve à Paris, chez Buisson, libraire, Hôtel de Mesgrigny, Rue des Poitevins, n° 13. 1785. 8°, 360 p.

Les *Lettres de Mrs Henley* vont de p. 233-302. — Comme nous pensons l'avoir établi dans notre chap. IX, Samuel de Constant est l'auteur du *Mari sentimental*, dont *Mistriss Henley* est la contre-partie. Les deux ouvrages furent réunis dans le volume que nous venons d'indiquer.

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de l'édition originale de *Mistriss Henley*, relié en maroquin rouge aux armes de France. Un des exemplaires du *Mari sentimental* et de *Mistriss Henley* qui se trouve à la Nationale, également relié aux armes de France, porte au verso de la feuille de garde ces annotations: *Armes de Marie-Antoinette. Samuel de Constant. Mme de Charrière de Zurich.*

— *Lettres de Salomée à Jaqueline*, ou *The sentimental Tavern-Wooman*. Versoix, 1784, 12°, 23 p. [Epigraphe] : « Ne forçons point notre talent, Nous ne ferions rien avec grâce. » La Fontaine.

III. **Lettres neuchâteloises. Roman.** Amsterdam MDCCLXXXIV, 12°, 119 p.

— **Lettres neuchâteloises**. Amsterdam, 1784. 12°, 134 p., avec une page non numérotée, contenant les vers : « Peuple aimable de Neuchâtel... » (Voir notre t. I, p. 292).

LETTRES

ÉCRITES

DE COLOMBIER,

PRÈS DE NEUCHATEL.

Pour ſervir de Supplément aux LETTRES NEUCHATELOISES.

PREMIERE LETTRE.

OUI, je l'avoue, plaire, briller par l'eſprit; voilà ce qui peut ſeul m'intéreſſer : aucune conſidération ne m'arrête. Je prétends faire

†

— *Lettres écrites de Colombier, près de Neuchâtel. Pour servir de Supplément aux Lettres neuchâteloises*. s. l. n. d. 12°. Première lettre, p. 1-4. Seconde lettre, p. 5-7.

— **Lettres neuchâteloises**, *publiées en 1784 par Mme de Charrière*. Neuchâtel, impr. de Petitpierre et Prince, 1833. Petit 12°.

XXIII-132 p. [Avec une notice sur Mme de Charrière et des extraits de l'article de Chaillet, dans le *Journal helvétique* du 15 juin 1784. Voir notre t. I, p. 293].

— **Lettres neuchâteloises**. Feuilleton de la *Revue de Genève* (réd. James Fazy), nos du 21 juin au 30 juillet 1845. Avec cette introduction : « Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant en feuilletons les *Lettres neuchâteloises*, charmant petit ouvrage de Mme de Charière, presque oublié aujourd'hui et qui fut récemment exhumé par Mr de Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, où il en donna quelques lettres. »

IV. **Lettres écrites de Lausanne**. Toulouse [Genève], 1785. 8o. 116 p. [1].

— *Lettre écrite de la Cheneau-de-Bourg sur les Lettres de Lausanne et de Colombier*. 12o. 7 p. [Signé : S. N. Lausanne le 23 juin 1785.]

— *Lettre d'un étranger à une dame de Lausanne, sur quelques nouveautés littéraires du pays*. M.DCC.LXXXV, 8o. 16 p. [Signé *****, à Lausanne, ce 28 juillet 1785.]

— **Lettres écrites de Lausanne**. A Genève. Et se trouve à Paris chez Buisson, libraire, Rue des Poitevins, Hôtel de Mesgrigny, no 13. 1786. 8o. 116 p.

Reproduction de l'édition de 1785, avec une nouvelle feuille de titre.

— **Lettres écrites de Lausanne**. *Première partie*. A Genève. Et se trouve à Paris, chez Prault, imprimeur du Roi, quai des Augustins. A l'Immortalité. 1787. 8o. ? p.

Nous n'avons pu rencontrer un exemplaire de cette édition, que reproduit probablement celle de 1788 ci-après. La Bibliothèque nationale l'a possédé, sous cote Y2 48,985. Mais à notre demande, il a été répondu : *Manque à l'inventaire*. Heureusement, nous avons eu sous les yeux la feuille de titre de cette édition, feuille qui a été retrouvée collée contre la couverture de l'édition ci-après de 1788, que possède la Bibliothèque de Chambrier.

— **Caliste, ou Continuation des Lettres écrites de Lausanne**. *Seconde partie*. A Genève. Et se trouve à Paris, chez Prault. imprimeur du Roi, Quai des Augustins, près de la Rue Pavée. à l'Immortalité. 1787, 8o. 148 p. et un Errata de 3 p.

[1] Cette édition originale parut au printemps 1785, et non « à la fin de l'été », comme nous l'avons dit t. I, p. 304 et 319.

— **Lettres écrites de Lausanne.** *Première partie.* A Genève. Et se trouve à Paris, chez Prault, imprimeur du Roi, quai des Augustins, A l'Immortalité. 1788. 8°. 118 p. et un Errata de 2 p.

LETTRES

ÉCRITES

DE LAUSANNE.

TOULOUSE.

1785.

— **Lettres écrites de Lausanne.** *Seconde partie.* A Genève. Et se trouve à Paris, chez Prault, imprimeur du Roi, quai des Augustins, A l'Immortalité. 1788. 8°. 148 p. et un Errata de 3 p.

— **Lettres écrites de Lausanne.** *Première partie.* A Genève. Et se trouve à Paris, chez Prault, imprimeur du Roi, quai des Au-

gustins. A l'Immortalité. *Seconde partie.* **Caliste** ou **Continuation des Lettres écrites de Lausanne.** 1788. 8°. 280 p.

LETTRES

ÉCRITES

DE LAUSANNE.

PREMIERE PARTIE.

A GENEVE,

Et se trouve

A PARIS,

Chez PRAULT, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité.

1788.

C'est la première édition où les deux parties se trouvent réunies en un volume.

— **Caliste ou Lettres écrites de Lausanne,** *par Madame de Charrière.* Nouvelle édition. A Genève, chez J.-J. Paschoud, imprimeur-libraire. 1807. 2 vol. 8°. 183 et 220 p. [Avec note sur la

première page : « Cet ouvrage se vend à Paris chez Buisson, libraire, Rue Hautefeuille. »].

— **Lettres écrites de Lausanne.** *Première partie.* A Genève. Et se trouve à Paris, chez L'Huillier, libraire et commissionnaire, Rue Saint-Jacques, n° 55. 1807. 118 p. et un Errata de 2. p.

— **Lettres écrites de Lausanne.** *Seconde partie.* **Caliste ou suite des Lettres écrites de Lausanne.** A Genève. Et se trouve à Paris, chez L'Huillier, Libraire et Commissionnaire, Rue St-Jacques, n° 55. 1807. 148 p. et un Errata de 3 p.

Ces deux volumes ne sont pas une réimpression, mais simplement les deux volumes de Prault, 1788, avec une nouvelle feuille de titre. On les trouve aussi avec l'indication : A Genève, chez Manget et Cherbuliez.

— **Caliste, ou Lettres écrites de Lausanne,** *roman par Mme de Charrière, nouvelle édition avec une notice par M. Sainte-Beuve. Correspondance inédite de Madame de Charrière, Relations avec Benjamin Constant, Madame de Staël, etc., etc., d'après les pièces originales et les documents de M. E.-H. Gaullieur.* Paris, Jules Labitte, libraire-éditeur, quai Voltaire, 3. 1845. 12°. 342 p.

— *Ernestine,* **Caliste,** *Ourika, par Mesdames Riccoboni,* **de Charrière** *et de Duras.* Paris, Hachette, 1853 (Bibliothèque des Chemins de fer), 12°.

Caliste figure dans ce recueil (p. 85-188) sans la première partie des *Lettres de Lausanne,* qui est, dit l'éditeur (p. X), « d'un intérêt médiocre ».

— **Letters written from Lausanne. Translated from the French (« Calliste »).** 2 v. 12°. Bath printed, London, 1799.

Le catalogue du British Museum, où nous trouvons — sous la cote : 12,613 aaa. 20 — l'indication de cette traduction, attribue l'ouvrage original à *Mme St-Hyacinthe de Charrière* (Voir sur ce nom notre t. I, p. 166-7, note).

V. **Les Phéniciennes, tragédie lyrique en trois actes, imitée d'Euripide.** A Neuchâtel. De l'imprimerie de la Société typographique. 1788. [Epître dédicatoire à M. Prevost, de l'Académie de Berlin]. 8°. 55 p.

VI. **Observations et Conjectures politiques.** Chez J. Witel, Imprimeur-Libraire, aux Verrières-Suisses. 1788. 8°. 80 p.

— **Bien-né. Nouvelles et Anecdotes. Apologie de la flatterie.** Paris, 1788, 8°, 39 p.

Cette édition réduite des *Observations et Conjectures politiques* contient six des articles formant l'ouvrage original. Le texte est identique, mais les morceaux sont placés dans un ordre différent. Nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire que celui de la Bibl. nat., Lb[39] 6366 (Voir notre t. I, p. 397).

VII. **Lettres d'un Evêque françois à la nation.**

Ces *Lettres* n'ont pas de feuille de titre; chaque lettre est paginée à part et porte sa date à la fin.

1. *Lettre d'un Evêque françois à la nation.* Ce 11 avril 1786 [au lieu de 1789]. 12°, 14 pages.
2. *Seconde lettre d'un évêque françois à la nation.* Ce 30 avril 1789. 16 p.
3. *Troisième lettre d'un évêque françois à la nation.* Ce 8 mai 1789. 16 p.
4. *Quatrième lettre d'un évêque françois à la nation.* Ce 12 mai 1789. 14 p.
5. *Cinquième lettre d'un évêque françois à la nation.* Ce 18 mai 1789. 16 p.
6. *Sixième lettre d'un évêque françois à la nation.* Ce 22 mai 1789. 30 p., puis un *Errata* non paginé concernant les lettres I, II, III et V.

VIII. **Les deux Familles. Conte.** S. l. n. d. 12°. 15 p.

Mme de Charrière n'a jamais, à notre connaissance, mentionné ce conte dans sa correspondance. Les idées qu'il exprime sur la Révolution, comme le style, permettent de le lui attribuer. Il figure d'ailleurs dans un recueil factice, formé par Chambrier d'Oleyres, et portant au dos ce titre : *Œuvres de Madame Charières.*

IX. **Plainte et Défense de Thérèse Levasseur.** S. l. n. d. 12°, 12 p.

Imprimé chez Fauche-Borel, en décembre 1789 (Voir notre chap. XIV).

X. **Eclaircissemens relatifs à la publication des Confessions de Rousseau,** *avec des réflexions sur la réputation, les apologies de MM. Ceruti et d'Holback, sur le moment présent, etc.* [Epigraphe] : « Dame mouche s'en va chanter à leurs oreilles — Et fait cent sottises pareilles. » Voyez, dans LaFontaine, la *Mouche du Coche.* S. l. n. d. 12°. 31 p.

Imprimé chez Fauche-Borel; paru en janvier 1790.

XI. **Eloge de Jean-Jacques Rousseau, qui a concouru pour le prix de l'Académie française.** A Paris, chez Grégoire, libraire, rue du Coq-Saint-Honoré, 1790. 12°. VI-60 p. [Epigraphe] : « His words were Musik his thoughts celestial dreams. »

XII. **Aiglonette et Insinuante ou la Souplesse. Conte.** S. l. 1791. 8°, 15 p.

— *Lettre à M. Necker sur son administration, écrite par lui-même; suivie d'***Aiglonette et Insinuante, Conte par l'auteur de Bien-Né**; *des Trois Règnes, conte par M***; et d'un décret sur la constitution civile du clergé.* S. l. 1791. 8°.

Aiglonette et Insinuante comprend les p. 7-23. Nous ne connaissons pas d'autre exemplaire de ce recueil que celui de la Bibl. nat. Lb[39] 4982. C'est M. Maurice Tourneux qui nous l'a signalé (Voir notre t. II, p. 45), de même que la réimpression parisienne du n° VI.

XIII. Mme de Charrière appelait *Lettres trouvées dans la neige* le recueil que nous allons décrire. Il est précédé d'un avis apprenant au lecteur que ces lettres ont été « trouvées dans la neige à quelque distance du Locle, le dernier jour de la foire de Neuchâtel ». Il y a quatre séries de lettres, paginées à part :

1. **Lettre d'un François et Réponse d'un Suisse.** S. l. (La lettre I est datée à la fin : *Ce 31 janvier 1793*). 8°. 15 p.
2. **Suite de la Correspondance d'un François et d'un Suisse.** (Lettre III datée à la fin : *Ce 10 février 1793;* lettre IV, datée à la fin : *Ce 17 février 1793).* 15 p.
3. **Seconde suite de la Correspondance d'un Suisse et d'un François.** (Lettre V, datée en tête : *Ce 20 mars 1793;* lettre VI, datée en tête : *Ce 19 mars 1793;* lettre VII, datée en tête : *Ce 24 mars 1793).* 15 p.
4. **Troisième suite de la Correspondance d'un Suisse et d'un Français** [1]. (Lettre VIII, datée en tête : *Ce 12 avril 1793;* lettre IX, datée en tête : *Ce 15 avril 1793;* lettre X, datée en tête : *Ce 17 avril 1793).* 30 p.

XIV. **Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'Emigrés.** A Paris. Août 1793. 12°. 140 p.

[1] *Sic*, et non François.

— **Briefe aus den Papieren einiger Emigrirten,** *von der Verfasserin des Lustspiels :* **Schweizersinn** [Dans les *Friedenspräliminarien.* Herausgegeben von dem Verfasser des *Heimlichen Gerichts.* Berlin, in der Vossischen Buchhandlung, 1794. t. III, p. 60-80 ; p. 166-184 ; p. 305-330 ; t. IV, p. 90-104 ; p. 267-275].

Cette traduction contient 23 lettres, au lieu de 24 qui forment l'ouvrage original : la lettre 6 a été supprimée par le traducteur.

— *Briefe aus den Papieren einiger Emigrirten.* [Dans les *Friedenspräliminarien,* 1794, t. VI, p. 1-73].

Cette suite, lettres 24-39, est l'œuvre de Mme Huber, qui a mis en tête une note dont voici la traduction : « A partir de ce numéro, ces lettres ont été recueillies par un autre éditeur, et ne figurent pas dans la collection imprimée d'après laquelle les premières ont été traduites. »

— **Alphons und Germaine, oder Briefe aus den Papieren einiger Emigrirten.** 1795. 264 p.

Réimpression des *Briefe* parues dans les *Friedenspräliminarien,* III, IV, VI.

XV. **L'Emigré, comédie en trois actes.** S. l. 1793. 12°. 66 p. Paru en janvier 1794.

— **Schweizersinn,** *Ein Lustspiel in 3 Aufzügen. Nach dem Französischen Manuskript* **L'Emigré** *von der Frau von C··· übersetzt von dem Herausgeber der* **Friedenspräliminarien.** [Dans les *Friedenspräliminarien,* II, 1794. p. 193-240.]

A paru aussi comme tirage à part, chez Voss, à Berlin, 1794. Broch. in-12. P. I-VI, p. 7-56.

XVI. **Der Trostlose.** *Ein Lustspiel in einem Aufzuge. Nach dem französischen Manuskript der Verfasserin von* **Schweizersinn.** [Dans les *Friedenspräliminarien,* IV, 1794, p. 209-246.]

A paru aussi comme tirage à part, chez Voss, à Berlin. L'avant-propos est daté de mai 1794. P. I-IV, p. 5-50. Inédit en français : *L'Inconsolable.*

XVII. **Drei Weiber.** *Eine Novelle von dem Abbé de la Tour. Aus dem französischen Manuskript übersetzt von L.-F. Huber.* [Epigraphe] : *Cogitans dubito,* Leipzig, in der Pet. Phil. Wolfischen Buchhandlung. 1795. 12°. 248 p.

— **Trois femmes...**

Nous n'avons jamais réussi à rencontrer la première édition, incorrecte et expurgée, dont Mme de Charrière se plaint si vive-

ment (voir t. II, p. 218) et qui fut faite à Londres. Mais il existe une note manuscrite de Gaullieur, où il cite quelques passages du texte altéré, avec, en regard, le texte original. Il avait donc eu entre les mains cette édition de Londres.

— **Les Trois femmes,** *Nouvelle de M. l'abbé de la Tour, publiée par l'auteur de* **Caliste.** A Paris, chez les libraires de nouveautés. 1797. 2 v. 18°. XII-168 p. 139 p.

— **Les Trois femmes,** *Nouvelle de M. l'abbé de la Tour, publiée par l'auteur de* **Caliste.** 2 v. 18°. A Paris, chez Mourer et Pinparé, rue André-des-Arts, n° 42. An VI.

Cette édition que nous n'avons pas vue, mais qu'indique le *Journal de Paris*, doit être la même que la précédente, avec la mention d'un autre libraire.

XVIII. **Honorine von Ueserche, oder die Gefahr der Systeme. Eine Novelle von dem Abbé de la Tour.** *Aus dem französischen Manuscript übersetzt von L.-F. Huber.* Leipzig, in der Wolfischen Buchhandlung, 1796. 8°, 205 p.

Plusieurs articles biographiques sur Mme de Charrière mentionnent, d'après Quérard, une édition française d'*Honorine,* qui aurait paru en 1796 : nous ne l'avons jamais rencontrée et Mme de Charrière ne fait allusion qu'à la traduction publiée par Huber.

XIX. **La Nature et l'Art,** *Roman par Mistriss Inchbald, auteur de « Simple histoire », nouvelle traduction par Mlle de G*** et Mme de C***.* Paris, 1797. 8°. 240 p.

Imprimé chez Fauche-Borel et paru en août ou septembre 1797.

XX. **Réponse à l'écrit du colonel de la Harpe intitulé : De la neutralité des gouvernans de la Suisse depuis l'année 1789.** S. l. 1797. 8°, 26 p.

Paru fin 1797 ou janvier 1798.

XXI. **Le Bavard.** 1798.

Journal dont il parut deux numéros, que nous n'avons pas réussi à retrouver (voir notre t. II, p. 257, et note).

XXII. **Comédies de Mme de Charrière,** publiées en allemand, dans le recueil : *Neueres französisches Theater, bearbeitet von L.-F. Huber.* Leipzig, in der Wolfischen Buchhandlung, 1795-1797. 3 v. 8°.

T. I. **Eitelkeit und Liebe, Lustspiel.**

Traduction d'**Elise ou l'Université,** inédit en français.

T. II. **Du und Sie, Lustspiel.**

Traduction de **La Parfaite liberté ou les Vous et les Toi,** inédit en français, contre-partie de *Les Tu et Toi ou la Parfaite égalité,* de Dorvigny, dont la traduction figure également dans le tome II, sous le titre *Du und Du.*

XXIII. **Die Ruinen von Yedburg, von der Frau von Ch....., *Verfasserin von* Calliste, Alphons und Germaine, Drei Weiber, Honorine von Userohn** [sic], *u. s. w., aus dem französischen Manuscript übersetzt.* [Dans la revue intitulée *Flora, Deutschlands Töchtern geweiht von Freunden und Freundinnen des schönen Geschlechts.* 1798. Tübingen, Cotta, t. III, p. 213-252; t. IV, p. 6-48.]

XXIV. **L'Abbé de la Tour, ou Recueil de nouvelles et autres écrits divers.** A Leipzig, chez Pierre-Philippe Wolf, t. I et II. 1798; t. III, 1799.

[T. I]. **Trois femmes, nouvelle de l'abbé de la Tour.** *Seconde édition ornée de sept estampes dessinées par Legrand et gravées à Paris par les meilleurs artistes.* A Leipzic, chez Pierre-Philippe Wolf, 1798. 8°. 323 p. [Epigraphe] : «*Cogitans dubito.*»

A la fin du volume figure l'indication : *Imprimé par Obell*[1], *Füssli et compagnie, à Zuric.* Les divers exemplaires que nous avons vus ne contiennent que six estampes : quatre d'entre elles (notamment le Frontispice) ont été gravées par Duplessi-Bertaux et P.-P. Choffard ; les deux autres, par J. Couché.

[T. II]. **Honorine d'Userche, nouvelle de l'abbé de la Tour, suivie de trois dialogues.** A Leipsic, chez Pierre-Philippe Wolf, 1798. 8°. X-289 p.

[T. III]. **Sainte-Anne et les Ruines de Yedburg.** A Leipsic, chez Pierre-Philippe Wolf, 1799. 8°. 197 p. et 131 p.

Ce recueil se compose donc des réimpressions des *Trois femmes* et d'*Honorine d'Userche,* du texte français des *Ruines de Yedburg,* et de *Sainte-Anne,* publié pour la première fois. Ce roman fut traduit à son tour : nous l'indiquons ci-après :

— **Babet von Etibal.** *Nach dem Französischen des Abbé de la Tour.* Leipzig, Weigel, 1800. 12°. 221 p.

[1] Pour Orell.

Traduction de *Sainte-Anne*. Kayser et Gœdeke l'attribuent à Aug. Wichmann.

— **Le même,** nouvelle édition. Leipzig, Hinrichs, 1806, 8°.

— **Die verfallene Burg.** *Nach dem Französischen des Abbé de la Tour bearbeitet.* Leipzig, Weigel, 1801. 8°. 118 p. mit 1 Kpfr.

C'est une nouvelle traduction des *Ruines de Yedburg*.

— **Le même,** nouvelle édition. Leipzig, Hinrichs, 1806. 8°.

— **Sainte-Anne** et **Honorine d'Userche,** *par Mme de Charrière, auteur des Lettres écrites de Lausanne, de Sir Walter Finck, etc.* A Paris, chez A. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, 26. 1808. 3 v. 8°.

T. I. **Sainte-Anne** (197 p.) et *les Ruines de Yedburg* (131 p.).

T. II. **Honorine d'Userche** et *de l'Esprit et des Rois, trois dialogues faisant suite à Honorine* (289 p.).

T. III. **Les Trois femmes.** [Même indication d'auteur et de libraire], orné de sept gravures. 323 p.

Ces trois volumes ne sont que l'édition de Wolf (Leipzig, 1798-1799), dont la feuille de titre a été réimprimée. Le t. III est devenu le t. I, et l'ancien t. I *(Trois femmes)* ne porte plus de numérotation.

— **Honorine von Userche, oder die Gefahr der Systeme.** *Eine Novelle von dem Abbé de la Tour. Aus dem französischen Manuskript übersetzt von L.-F. Huber. Neue unveränderte Auflage.* Frankfurt am Main, Bei den Gebrüdern Sauerländer. 1819. 12°. 216 p. avec une introduction de 12 p. non numérotées. [Epigraphe] : *Cogitans dubito.*

Cette édition paraît être celle de 1796, avec réimpression du titre seulement : c'est donc bien une « unveränderte Auflage ».

— **Honorine d'Userche.** Frankfurt, Sauerländer, 1819.

Cette édition — française — est mentionnée par Kayser *(Bücher-Lexicon*, 5e partie) : nous n'avons pas réussi à la trouver. Gœdeke ne la mentionne pas.

XXV. **Sir Walter Finch et son fils William, par Madame de Charrière, auteur des Lettres écrites de Lausanne et de plusieurs autres ouvrages.** A Genève, chez J.-J. Paschoud, Imprimeur-libraire, 1806, 12°, 184 p.

Nous avons indiqué, au cours de notre étude, les principales séries de lettres de Mme de Charrière qui ont été publiées. Nous nous bornons à rappeler ici les plus importantes :

— **Lettres de Mme de Charrière à Benjamin Constant.** *Revue Suisse*, avril 1844 (Trois lettres et trois petites pièces de vers que Sainte-Beuve a reproduites dans son édition de *Caliste*, 1845).

— **Lettres-mémoires de Mme de Charrière,** publiées par E.-H. Gaullieur. *Revue Suisse*, mars, mai, août, septembre, novembre, décembre 1857.

(Ces articles contiennent une partie des lettres de Mme de Charrière à son frère Ditie, de ses lettres à Mlle L'Hardy, et un certain nombre d'autres documents.)

— **Madame de Charrière à Colombier.** *Musée neuchâtelois*, 1886 (Nous avons donné dans cet article un certain nombre d'extraits des lettres à Mme de Sandoz-Rollin et à Chambrier d'Oleyres).

CÉSAR D'IVERNOIS PAR LUI-MÊME

Je suis ci-devant avocat,
Financier, poète, agronome,
Ci-devant conseiller d'Etat,
Ci-devant petit gentilhomme,
Ci-devant maire, et cætera,
Ci-devant tout ce qu'on voudra,
Excepté ci-devant jeune homme.
1838.

— **Une jeune fille du 18e siècle, d'après une correspondance inédite.** *Revue des Deux Mondes*, 1 juin 1891 (Nous avons emprunté presque toutes les lettres citées dans cet article à la correspondance avec Constant d'Hermenches).

Musique

I. **Trois sonates pour le clavecin ou piano-forté,** *composées par.... Œuvre I. Œuvre II. Œuvre III. Prix 3 L. A Paris, se vend au bureau d'abonnement musical, Rue du Hazard Richelieu, n° 4. Et aux adresses ordinaires. A. P. D. R.*

AIRS
et Romances
Avec Accompagnement
de Clavecin.
PAROLES ET MUSIQUE
DE M.ME DE CHARRIERE
Prix 2.L 8.s
A PARIS
Chez M. Bonjour Md. de Musique
Rue St. Honoré, entre la rue du
Roule et celle de l'Arbre-Sec à St.e
Cécile.

II. **Six menuets pour deux violons, alto et basse.** *Dédiés à monsieur le baron de Tuyll de Serooskerken, seigneur de Zuylen, par sa sœr* (sic) *Madame de Charrière.* A La Haye et à Amsterdam, chez B. Hummel et fils.

III. **Airs et Romances avec accompagnement de clavecin.** *Paroles et musique de Mme de Charrière.* Prix 2 L. 8 s. A Paris, chez M. Bonjour, md de musique, rue St-Honoré, entre la rue du Roule et celle de l'Arbre-Sec, à Ste-Cécile. *(Colubrier scripsit.)*

Manuscrits

L'extrême dispersion des manuscrits de Mme de Charrière et l'état souvent très incomplet où ils se trouvent, nous empêchent d'en donner un inventaire exact, qui exigerait des développements et des explications sans fin. On comprendra que nous ayons reculé devant un pareil travail — dont l'intérêt serait d'ailleurs minime — si nous disons qu'il est telle comédie dont un acte se trouve en Hollande, les deux autres en Suisse ; que telle série de lettres est éparpillée dans trois collections différentes, à Genève et à Neuchâtel ; que tel roman n'existe plus qu'à l'état de lambeaux également dispersés !

Pour les principales séries de lettres, en tout ou partie inédites, que nous avons utilisées, à savoir les lettres à Constant d'Hermenches, à Benjamin Constant, à Ditie, à Mlle L'Hardy, à Chambrier d'Oleyres, à Mme de Sandoz-Rollin, à Huber, à Mme de Bosset-de Luze, — nous renvoyons le lecteur aux indications que nous avons, chemin faisant, données en notes.

Il n'était pas plus aisé d'établir une liste exacte des comédies et des opéras de Mme de Charrière. Nous avons mentionné en leur lieu ceux de ses ouvrages dramatiques dont nous avons eu connaissance, et indiqué, quand nous le pouvions, où se trouvent les manuscrits.

Le plus important des opéras, *Zadig*, est en partie perdu. Nous n'en connaissons que le Ier acte, dont le manuscrit a été donné par Mme veuve Gaullieur à la Bibliothèque de Neuchâtel. Il y est joint une note, sans doute rédigée par le lecteur du théâtre de Paris auquel cet opéra avait été proposé. Elle est ainsi conçue : « Le roman philosophique de *Zadig* ne paraissait pas propre à fournir le sujet d'un opéra. Il y a beaucoup d'esprit et d'imagination dans la manière dont on a exécuté cette périlleuse entreprise. En rendant justice à la marche adroite de la pièce et aux traits ingénieux dont elle est semée, il faut avouer que tout l'art de l'auteur n'a pu couvrir entièrement le vice du sujet. La complication des événements, si aisée à débrouiller dans un conte, se prête avec peine à l'unité dramatique. L'exposition, nécessairement longue, a exigé plus de récitatif que n'en souhaitent les musiciens modernes: Le mélange du plaisant et de l'héroïque donne à cet ouvrage un piquant et une originalité qui dégénèrent quelquefois en bizarrerie. Il y a de légères négligences de style et de versification, qu'il ne serait pas difficile de corriger. Mais la prolixité du récitatif exige des coupures, et il faut tâcher de remé-

dier au vide d'action qui se fait sentir en plusieurs endroits et notamment au 3e acte, lorsque les chevaliers du tournoi sont au bain. En sauvant ces défauts, ce drame lyrique offrirait un spectacle brillant, varié, et qui aurait le singulier mérite de ne ressembler à aucun autre. »

Mme de Charrière et la critique

Il faudrait bien des pages pour énumérer tout ce qui a été écrit sur Mme de Charrière, de son vivant et depuis sa mort. En ce domaine aussi, nous croyons avoir cité l'essentiel. Il importe seulement d'ajouter que les journaux littéraires allemands (par la plume d'Aug. W. Schlegel et d'autres critiques) ont jugé les nouvelles de l'abbé de la Tour. On trouvera l'indication de bon nombre de ces articles dans le livre si exact, si riche en renseignements bibliographiques, de Karl Gœdeke, *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung*, 2e éd., Dresden, t. VII, p. 670 et p. 650. — Il y aurait là les éléments d'une étude spéciale assez piquante sur Mme de Charrière jugée par la critique allemande.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

Pages

CHAPITRE XVII. — **La Révolution et l'Émigration** 1

Opinion de Mme de Charrière sur la Révolution. — Les émigrés arrivent; embarras du gouvernement neuchâtelois. — De quelques émigrés : Mme de Montrond; la *Redingote verte;* M. de Sérent et les princes; la famille de Trémauville; Georges de Montmollin. — Le 10 août; un héros neuchatelois. — Le prince de Montbarey. — Croquis d'émigrés, par César d'Ivernois. — Le chevalier de Légualès. — Les Mallarmey de Roussillon : Camille et Pierrot. — Les émigrés à Constance.

CHAPITRE XVIII. — **Ecrits sur la Révolution et les Emigrés** 43

Aiglonette et Insinuante.— Les *Lettres trouvées dans la neige;* les Jacobins neuchâtelois. — Une lettre anonyme. — Les *Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés.* — Plaisanteries saugrenues de Benjamin. — *Henriette et Richard.* — Mme Achard et ses filles. — Muson. — A quoi bon!

CHAPITRE XIX. — **Le ménage Huber** 81

Dernier séjour de Benjamin à Colombier. — Cercle intime. — La comédie de l'*Emigré.* — Louis-Ferdinand Huber et Mme Forster; leur histoire. — Forster et Gœthe. — Mme de Charrière et le général de Kalckreuth. — L'*Inconsolable.* — La *Parfaite liberté.* — Benjamin repart pour Brunswick : active correspondance avec Colombier. — Mort de Vincent de Tuyll. — Les Huber à Bôle; leur vie, leurs relations.

CHAPITRE XX. — **Madame de Charrière et Madame de Staël**. 137

Lettres de Mme de Staël à Mme de Charrière. — Mme de Staël à Colombier. — *Zulma.* — Antipathie instinctive de Mme de Charrière. — Elle se querelle avec Benjamin. — Lettres inédites. — Nouvelle visite de Mme de Staël. — *Le Singe et le Lion.* — Première rencontre de Benjamin et de Mme de Staël. — La grande offense. — La fable du *Barbet.* — Les adieux.

Pages

CHAPITRE XXI. — **Trois Femmes** 197

Mort de DuPeyrou. — Camille à Colombier : l'hiver des *Trois femmes*. — Pierrot à Orvin ; Camille horloger. — Lettres de Camille sur Benjamin. — Camille reprend la mer. — Petite chronique neuchâteloise : le mariage Pourtalès-Guy. — Mme de Montrond et les *Trois femmes*. — L'idée du devoir d'après Kant. — Le baptême Huber.

CHAPITRE XXII. — **César d'Ivernois et Isabelle de Gélieu** . 233

Encore la Demi-Reine. — Peinture de vie locale : Bôle et Colombier. — Le « petit maire ». — *Honorine d'Userche*. — *L'Extravagant*. — Nouvelles aventures d'Henriette ; tribulations de Mme de Charrière. — Sa brouille avec le pasteur Chaillet. — Mme de Charrière et Joseph de Maistre. — Une lettre inédite de Joseph de Maistre. — Le *Bavard*. — Traduction de *Nature et Art*. — Isabelle de Gélieu. — Le bon Hagenbach.

CHAPITRE XXIII. — **Sainte-Anne** 267

Un roman breton. — Mme de Charrière et La Tour d'Auvergne. – La politique suisse ; la chute de Berne. — Bonaparte à Genève. — Une anecdote sur Wieland. — Réponse à La Harpe. — L'édition de Zurich. — Départ de Huber. — Camille prisonnier. — *Les Ruines de Yedburg*. — Dernière visite de Benjamin. — *Asychis* ou *le Prince d'Egypte*. — La fin du pasteur Chaillet.

CHAPITRE XXIV. — **Les Finch** 299

« Petit trésor d'idées ». — Les romans de Mme de Charrière jugés par une Genevoise et par Mme Huber. — La *Suite des Finch*. — Mme de Charrière et les humbles ; ses protégés. — Un neveu de Hollande à Colombier ; la vie au village. — Quelques épigrammes contre Mme de Staël et Benjamin Constant. — *Le Mariage rompu*. — Dernières lettres à Benjamin. — Muson en Angleterre. — Henriette Monachon fait une fin.

CHAPITRE XXV. — **La fin d'une vie** 335

Mariage de Mlle de Gélieu. — La compagne des derniers jours : Thérèse Forster ; son journal. — Idées de Mme de Charrière sur l'argent. — La littérature nouvelle : Gœthe ; Mme de Staël ; Chateaubriand. — L'amphigouri Necker. — Rapports avec Godwin. — *Trois femmes* à l'index. — Mme de Montolieu à Colombier. — Visiteurs de marque. — Fin de Pierrot ; adieux de Camille. — L'ex-demi-reine. — Jugements sur Genève. — Mort de Huber. — Le journal de d'Oleyres. — Mort de Mme de Charrière.

Pages

CHAPITRE XXVI. — **Conclusion** 379

Le testament réciproque. — Une maison en décadence. — Le déclin de M. de Charrière. — Il veut se remarier. — Famille éteinte. — Fin de plusieurs personnages de cette histoire. — La renommée de Mme de Charrière. — Son portrait par Benjamin Constant. — Ce qu'elle fut. — Conclusion.

Madame de Charrière jugée par la graphologie 397

Bibliographie 401

TABLE DES ILLUSTRATIONS

DU TOME SECOND

Hors texte : Mme de Charrière d'après le buste d'Houdon, conservé au Musée historique de Neuchâtel.

		Pages
1.	Georges de Montmollin, d'après un portrait peint à l'huile, appartenant à M. Georges de Montmollin, à Neuchâtel	3
2.	Dixain autographe de Mme de Charrière	4-5
3.	Georges de Montmollin, silhouette par Mlle Moula, propriété de M. le Dr Henri de Montmollin, à Neuchâtel	21
4.	Julie de Trémauville, d'après un crayon appartenant au Musée historique de Neuchâtel	25
5.	Mme de Trémauville, d'après une miniature appartenant à M. le comte du Parc, à Villebertain	27
6.	Mme de Charrière, d'après une miniature peinte par Arlaud le 19 juin 1780, propriété du Musée historique de Neuchâtel	45
7.	Godefroi de Tribolet, d'après un portrait appartenant à M. Maurice de Tribolet, à Neuchâtel	53
8.	Marianne Moula, d'après un crayon attribué à Mme de Charrière, propriété de Philippe Godet	77
9.	La maison de Charrière, vue du grand jardin	83
10.	Louis-Ferdinand Huber, d'après un dessin de Dora Stock	92
11.	Thérèse Huber, d'après une miniature appartenant à M. Otto de Greyerz, à Berne	95
12.	Mme Vincent de Tuyll, d'après un portrait appartenant à Mme la baronne Henri de Tuyll, à Cœlhorst	127
13.	Louis-Ferdinand Huber, d'après une miniature appartenant à M. Otto de Greyerz, à Berne	131
14.	Mme de Charrière, d'après un portrait peint à l'huile, appartenant à Mme Jean de Montmollin, à Neuchâtel	139
15.	Mme de Perregaux, Mme DuPeyrou et M. du Chelus, silhouette par Mlle Moula, propriété de M. F. de Perregaux, à Neuchâtel.	161

Pages.

16. M. de Charrière, silhouette par Mme Moula, propriété de M. F. de Perregaux, à Neuchâtel 185
17. Autographe (fin de lettre à Mme de Charrière) de Benjamin Constant. 193
18. Camille de Roussillon, d'après une miniature appartenant à M. le comte de Ganay 201
19. Pierre de Roussillon, d'après une miniature appartenant au même 205
20. César d'Ivernois, d'après une miniature appartenant à M. E. Rosselet, à Nyon 238
21. Le maire de Pierre, d'après un croquis du châtelain Louis de Meuron, propriété de la famille de Meuron, à St-Blaise . . 253
22. Le professeur Henri de Meuron, d'après un croquis du châtelain Louis de Meuron, propriété de la famille de Meuron, à St-Blaise 259
23. Isabelle de Gélieu, silhouette appartenant à M. A. Bandelier, à Berne 261
24. Pierre Hagenbach, d'après une miniature appartenant à Mme Hauser-Wohnlich, à Bâle. 263
25. Gravure illustrant *Trois femmes*. 277
26. » » » 287
27. Le pasteur Chaillet en 1810, d'après un croquis du châtelain Louis de Meuron, propriété de la famille de Meuron, à St-Blaise 293
28. Le baron de Chambrier d'Oleyres, d'après un portrait appartenant à la famille de Chambrier, à Neuchâtel. 313
29. Isabelle de Gélieu, d'après un portrait appartenant à M. A. Bandelier, à Berne. 317
30. Suzanne Cooper née Moula, d'après une miniature appartenant à M. Lewis-C. Powles, à Playden (Sussex) 326
31. Marianne Moula, d'après un crayon appartenant au même . . 327
32. Ninette Achard, d'après une miniature appartenant à Mme Rilliet de Constant, à Genève 338
33. Un huitain autographe de Mme de Charrière. 345
34. Mme Achard-Bontems, d'après un dessin appartenant à Mme Rilliet de Constant, à Genève 349
35. Mme de Montolieu, d'après une miniature appartenant à la même 353
36. Mme DuPeyrou, âgée, silhouette appartenant à M. F. de Perregaux, à Neuchâtel 358
37. M. de Charrière jouant aux cartes, d'après un crayon appartenant au même. 363
38. D'Oleyres et Frédéric de Chambrier, silhouette appartenant à la famille de Chambrier, à Neuchâtel 366
39. Le porche de la maison Charrière 376
40. Thérèse Forster, fille aînée de Mme Huber, d'après un portrait appartenant à Mme A. Küby née de Herder, à Landshut . . 381

Pages.

41. César d'Ivernois, d'après un croquis du châtelain Louis de Meuron, propriété de la famille de Meuron, à St-Blaise . . 387
42. Fac-similé d'un fragment de lettre de Mme de Charrière à Mme Huber 397
43. Fac-similé du titre des *Lettres écrites de Colombier* 403
44. Fac-similé du titre des *Lettres écrites de Lausanne.* (Edition originale) 405
45. Fac-similé du titre des *Lettres écrites de Lausanne.* (Edit. 1788) 406
46. César d'Ivernois, croquis dessiné par lui-même dans un recueil manuscrit de ses poésies 414

TABLE

DES NOMS DES PERSONNES MENTIONNÉES DANS L'OUVRAGE

Nous avons tâché de rendre cette table aussi claire que possible. Peut-être les érudits ne la trouveront-ils pas assez méthodique Nous ferions alors observer que parmi les centaines de personnes mentionnées dans notre ouvrage, et dont nous avons relevé soigneusement tous les noms, il en est un grand nombre qui sont très insuffisamment désignées dans les textes où il est question d'elles. Il nous a été souvent impossible de les identifier et de reconstituer leur état-civil. D'autre part, nous avons résolument simplifié les indications relatives aux personnages célèbres, toutes les fois que la simple indication du nom ne pouvait prêter à aucune équivoque : si quelque lecteur ignore les prénoms de Kant ou de Diderot, par exemple, il les trouvera sans peine ailleurs. Enfin, pour les noms doubles, nous avons adopté celui sous lequel le personnage est le plus ordinairement désigné. En un mot, nous avons tâché d'établir une table commode à consulter, plutôt que parfaitement conforme aux règles suivies en cette matière.

Abéli (ou Abélie), II. 168. 200. 208.
Abraham, II. 211.
Achard-Bontems, Mme, I. 236. II. 61. 62. 71-74. 138. 153. 281. 328. 349. 350.
Achard Lucie, I. 258. 259. 352. II. 17. 288.
Achard, Ninette, II. 61. 71-73. 288. 337. 338. 353.
Achard, sœur de Ninette, II. 61. 62. 71. 73. 74.
Aché, le baron d', II. 13.
Addison (*Le Spectateur*), I. 26.
Affry François d', I. 185.
Affry, Louis-Auguste-Augustin, comte d', colonel des Gardes-Suisses, II. 20. 23. 28.
Agier Marie, I. 10.
Agier-Prevost, Mme, I. 9.
Agnesi Marie-Gaëtane, II. 62.
Agrim (voir *Athlone*).
Aigalliers, le baron d', I. 412. 437.
Albe, le duc d', I. 3.
Alembert d', I. 20. 361.

Almeras d', I. 241.
Alquier de Mézerac (voir *de Mézerac*).
Ambos (Mme et sa famille), I. 466. 467. II. 165. 168. 342.
Amélie, la princesse, I. 439.
Amerongen, le maréchal d', I. 68. Le petit—, I. 152.
Andrieux, J.-S., I. 322.
Anet Claude, I. 435.
Angoulème, le duc d', I. 483. II. 18, 46.
Anhalt, le comte d', I. 68. 73. 83-85. 89. 94. 96. 102. 103.
Anhalt-Cœthen Ferdinand, duc d', I. 497.
Anne d'Angleterre, I. 38.
Antet, Mme d', II. 34.
Anthoine, jardinier, II. 72.
Anville, la duchesse d', I. 237.
Apples d'. II. 385.
Apples, le conseiller d', I. 245.
Aremberg, le duc et la duchesse d', I. 136.
Aristophane, II. 320.
Arlaud, peintre, I. 153. 315. 450. II. 45.
Arlaud Marie-Anne, II. 213.
Arminius, I. 30.
Arnould, le Père, II. 19.
Artois, le comte d', I. 150. 381. 433. II, 4. 6. 15. 17. 157.
Athlone Mylord, I. 116. 118. 136. 152. 194. 216.
Athlone Milady, I. 31. 49. 101. 107. 112.116. 118. 124. 131.136. 138. 140. 146-148. 150-152. 154. 155 157. 159. 162. 171. 176. 177. 179. 180. 191. 193-195. 216. 299. II. 76.
Auberjonois, I. 363. 518.
Auberjonois Isaac-Louis, I. 303.
Auberjonois Maurice, I. 363.
Auguste, la princesse, I. 369.
Autichamp, le marquis d', II. 203.
Avincourt, Mme d', I. 85.
Bachelin, Auguste, I. 460. 487. II. 10. 128. 130.
Bailli, libraire, I. 389.
Baillif, II. 206.
Bailly Jean-Sylvain, I. 334. II. 79.
Balaam, II. 211.
Balbi, la comtesse de, I. 510. II. 133.
Balzac Guez de, I. 477. II. 254. 348.
Balzac Honoré de, II. 6.
Bandelier Alphonse, I. 187. II. 264. 317.
Banville Théodore de, II. 85.
Barante, le baron de, I. 346. II. 180.
Barde et Manget, libraires, I. 425-427. 431.
Bareith (Baireuth) Sophie-Wilhelmine, Margrave de, I. 192. 342.
Barras, II. 319.
Barrère, II. 63. 320.
Barruel-Bauvert, le comte de, I. 417. 420. 421. 423. 424.
Barthélemy François de, II. 8. 17. 28. 86-88. 129. 164.
Barthole, II. 357.
Basile Mme, I. 436.
Batteux, l'abbé. II. 348.
Baud-Bovy Daniel, I. XIII.
Bayle Pierre, I. 29.
Bazin née Engel, Mme, II. 279.
Beauchemin, le comte de, II. 34.
Beaucourt de, II. 28.
Beaujon Georges, I. 224.
Beaumarchais, I. 139 (Chérubin). 350. II. 392.
Beaupoil de St-Aulaire, le vicomte de, II. 9.
Beauvau, le prince de, II. 43.
Béclard Léon, I. 221. 224. II. 9.
Becq de Fouquières, I. 334.
Bellegarde, le marquis de, I. 54. Chap. III, 67-126, passim. 128. 133. 134. 139. 140. 156. 160. 179. 188.
Bellini, I. 410.
Benay, I. 352.
Bentinck, I. 51. 55. 120. 124. 131.
Bentinck Charles, I. 390. 392.
Bentinck, le comte Godard, I. 137. 161. 194. 199.
Bentinck, Jean-Albert et sa femme, I. 131. 133.
Bentinck, la comtesse Marie, I. 120.

Bentinck de Rhoon, II. 328.
Bentinck, la comtesse Sophie, I. 120.
Berchem Mme van, I. 16.
Bergasse Nicolas, I. 399.
Berlepsch H.-A., II. 272.
Bernouilli, I. 235.
Bernstorf, le comte de, I. 141.
Berry, le duc de, I. 483. II. 18.
Berthoud Abram, I. 212.
Berthoud Charles, I. VII. VIII. 184. 185. 222. 235. 260. 261. 267. 279. 345. 346. 362. 501. II. 249. 386. 387.
Berthoud Fritz, I. 196. 206. II. 249.
Berthoud Léon, II. 10.
Berthoud, le pasteur de Bôle, II. 14. 120. 131. 132. 153. 191. 232. 237. 279. 295. 342. 368. — Sa femme, II. 120. 237. 282. 322.
Bertrand, Jean-Elie, I. 218. 219. 226.
Bethmann, I. 506. 507.
Béville Louis-Théophile de, II. 311. 352. 354. 355.
Bias, II. 176.
Bielschowsky, II. 99.
Bièvre, le marquis de, I. 389.
Bilfinger de, I. 456.
Biré Edmond, II. 7.
Bischoffswerder, I. 482. 486. 487. II. 65. 291.
Blennerhassett Lady, I. 472.
Bœttiger K. A., II. 94.
Boissier, II. 367.
Bolk, le comte de, I. 141.
Bombelles Mme de, II. 40.
Bonaparte, I. 10. II. 47. 208. 271. 272. 319. 324. 325.
Bondeli Julie de, I. 189.
Bonjour, md de musique, II. 415.
Bonhôte J.-H., I. 94.
Bonnant, imprimeur, I. 304.
Bonnet, Charles, I. 217. II. 258.
Bonstetten Albert de, I. 185.
Bonstetten Charles-Victor de, I. 189. 196.
Bontems, I. 379. II. 153.
Bontems-Prevost, Mme, I. 9. 14. 17.
Bontems-Prevost, Mlle, I. 334. II. 257. 303. 346. 368.
Booz, I. 82.
Boreel, I. 173.
Borel, à Colombier, II. 28.
Borel Cécile, II. 237.
Borel Jaques, I. 212.
Borel, le receveur, II. 71. 82.
Born, I. 100.
Bose, le comte de, II. 76.
Bosselær, Mme de, I. 144.
Bosset, de, I. 490. II. 29.
Bosset-de Luze, II. 98. 274. 336. 337. 395. 416.
Bosset des Gardes, I. 197. 493.
Bosset Julie de, II. 274.
Bosset-Sandoz, Mme de, I. 492. 501. 502.
Bossuet, I. 477. II. 148. 348.
Bost, I. 124.
Boswell James, I. 67. 71. 72. 76. 86. 89. 91-96. 138. 141. 143. 355.
Bottens (voir *Polier* de Bottens).
Bottesteyn, I. 150.
Boufflers, le marquis de, I. 305. 477.
Bouhier, le Président, I. 219.
Boullier David, I. 28. 29.
Bourbon, I. 510. II. 6. 17. 18. 255.
Bourgogne, le duc de, II. 214. 322.
Bourguet Louis, I. 219.
Bouvier Bernard, I. 10.
Bovet Félix, I. 416. 459. II. 262.
Bovet Julie, II. 237.
Bovet Pierre, I. 219.
Boy de la Tour, Mlle, II. 312.
Brackel, le baron de, I. 160.
Brand, II. 92.
Brandebourg Fréd.-Guill., comte de, I. 482. 497.
Brandebourg Julie-Wilhelmine, comtesse de, I. 496-498. 502.
Branges de, II. 34.
Breil, Mlle de, I. 434.
Brémont, M. de, II. 206.
Brenles de (voir *Clavel* de Brenles).
Breteuil Louis-Ch.-Aug. de, I. 144. 145. 338. 398. II. 4.

Bridel Ph.-C., le doyen, II. 260. 261.
Brionne-Lorraine, Mme de, I. 97.
Broglie, le duc de, I. 336.
Broglie, la princesse de, II. 164.
Brouwer, I. 53.
Brown Robert, I. 111. 152. 160.
Brun, II. 294.
Brune, le général, et sa sœur, II. 317. 318.
Brunswick, le duc Louis de, I. 379. 391. 392. II. 148.
Brunswick, la duchesse de, I. 358.
Brunswick, Elisabeth de, I. 470.
Buch, Léopold de, I. 397. II. 355.
Buffon, I. 394. 502.
Buisson, libraire, I. 388. 389. II. 402. 404. 407.
Burlamaqui, I. 15.
Burmann. I. 15. 24. 28-30. II. 127.
Burnand Eugène, I. XII.
Burnier Charles, I. 306. 309. II. 224.
Bussière de, II. 9.
Butini Pierre. II. 247.
Cagliostro, I. 240-242. 254. II. 92.
Caillat-de-Chapeaurouge, M. et Mme, I. 263. 264. 276.
Calas, I. 45.
Calonne Ch.-Alex. de, II. 4.
Calvin, I. 83. 85. 367.
Candolle, Augustin-Pyrame de, I. 216.
Caraccioli Dominique, I. 129. 131. 133.
Caraffa, I. 476.
Caro, E.-M., I. 334.
Casély, II. 262.
Casembrood, I. 34. 35.
Cassat Louis-François, II. 160.
Castillon J.-F.-Salvemini de, I. 76.
Catherine II, II. 142.
Catt Henri, I. 16. 17. 68. 83. 94. 96. 168.
Cazenove, I. 355.
Cazenove A. de, I. 193.
Cazenove d'Arlens, Mme de, I. 193. II. 162.
Cérenville, Mme de, II. 314.
Cerutti J.-A., II. 408.
Cervantès, I. 49. 480. II. 216. 228.
Chabanon Michel de, I. 334.
Chabot, le général de, I. 44. 45. 150.
Chabot, le vicomte de (voir *Rohan*-Chabot).
Chaillet de, I. 205. 217. 301. 342.
Chaillet Charles de, I. 457. 476. 477. II. 357.
Chaillet Charlotte de, II. 330.
Chaillet-Gouhard, Mme de, II. 249.
Chaillet H.-D. de, (le pasteur), I. VIII. 184. 217-230. 233. 243-245. 248-250. 260. 261. 263. 284. 293-297. 301. 360. 362. 364. 405. 408. 437. 449. 468. 483. 488. 503. II. 76. 84. 213. 219. 228. 241. 249. 259. 292-297. 307. 316. 357. 361. 377. 404. — Sa mère : 218. 219.
Chaillet J.-F. de (conseiller d'Etat), I. 195. 206. 213. 216. II. 249.
Chaillet, J.-F. de (botaniste, surnommé le Grand-) I. 195. 213-216. 485. II. 24. 61. 118. 376.
Chaillet-de Mézerac, Georges de, I. 213. 214. 295. 297. 510. II. 1. 15. 71. 112. 117. 118. 204. 234. 239. 248. 249. 265. 268. 305. 306. 310. 311. 315. 330. 371. 376. 379-381. 383. 387.
Chaillet-de Mézerac, Mme de, I. 271. 297. 510. II. 15. 16. 71. 112. 117. 118. 239. 265. 268. 306. 310. 315. 330. 356. 376. 383. 384.
Chambrier de (ou Le), I. 19. 198. 217. 519. II. 313. 404.
Chambrier Caroline de (voir *Sandoz-Rollin*).
Chambrier Frédéric-Alexandre de II. 315. 360. 366. 367. 376.
Chambrier Jean-François de, I. 275. 415. 456. II. 12. 55. 300. 351. 365.
Chambrier Jean-Pierre de, I. 450. 486. II. 11. 56. 342.

Chambrier Lisette de, II. 237.
Chambrier d'Oleyres (voir d'*Oleyres*).
Chambrier Le (pasteur de Colombier), I. 219. 225. 250.
Chambrier Philippe Le, I. 206.
Chambrier Samuel de, I. 270. 276. 291. 433. 434. 451. II. 5. 10. 11. 55.
Chamfort, I. 334. 338. 339. II. 85.
Champcenetz, le chevalier de, I. 477. II. 148.
Chandieu Henriette de (mère de Benj. Constant), I. 342.
Chandieu-Weuillens, Mme de, I. 366.
Chappuis (voir *de Mesmay*).
Charles, archiduc d'Autriche, II. 307.
Charles-Edouard (le Prétendant), I. 94. 152.
Charles-Quint, I. 476. II. 34.
Charlotte, reine d'Angleterre, I. 235.
Charrière de Bavois, Mme de, I. 193. 236. 371. 373. II. 354.
Charrière de Mex, Mme de, I. 164.
Charrière de Penthaz, I. 166. 184. II. 385.
Charrière de Penthaz Charles-Emmanuel de, I. 70. 122. 146. 148. Chap. V et VI, 150-203. passim. 226. 228. 229. 233. 236-238. 244-248. 252. 254. 267. 268. 271. 290. 291. 319. 320. 336. 340. 343. 350. 352. 355. 360. 364. 367. 369. 376. 377. 381. 383. 399. 400. 434. 440. 445. 447. 458. 459. 461. 470. 472. 476. II. 2. 18. 24. 46. 47. 49. 61. 62. 65. 66. 72. 75. 76. 81. 82. 84. 86. 89. 101. 108. 113. 116. 121. 125. 126. 129. 133. 138. 145. 155. 162. 165. 168. 174. 175. 177. 180. 181. 184. 185. 191. 192. 198. 200. 201. 214. 216. 228. 232-234. 247. 249-252. 260. 279. 286. 289. 299. 307. 310. 314. 315. 320. 321. 324. 327. 328. 338. 342. 356. 361-363. 370. 373-377. 379. 380. 382-385.
Charrière de Penthaz François de, I. 167. 168. 184. 225. 230. II. 373.
Charrière de Penthaz Henriette de, I. 167. 183. 184. 194. 225. 228. 233. 244. 247. 367. 458. 465. II. 21. 249. 252. 260. 273. 279. 310. 339. 362. 376. 379. 380. 384. 385. 388.
Charrière de Penthaz Louise de, I. 167. 183. 186. 194. 220. 221. 225. 228. 233. 244. 364. 367. 369. 446. 458. 459. 465. 504. II. 21. 27. 61. 116. 118. 165. 175. 231. 234. 249. 251. 252. 260. 273. 310. 325. 338. 339. 362. 376. 379. 380. 383-385. 388.
Charrière de Sévery, I. 162. 189.
Charrière de Sévery, W. de, I. 164. II. 353.
191 200 367. II. 168. 385.
Charteris, I. 152.
Chateaubriand, I. 438. II. 6. 7. 347.
Chateauneuf, Mme de, I. 475.
Châteauvieux (le régiment de), I. 214.
Châtelain, le Dr A., I. 186.
Chaulieu, l'abbé de, I. 44. 64.
Chaumette Pierre-Gaspard, II. 113.
Chauvet Pierre, I. 290.
Chénier André, I. 214. 334. 439. II. 2. 97. 213. 214. 348.
Chénier Marie-Joseph, II. 276.
Choffard Pierre-Philippe, II. 278. 412.
Choiseul-Beaupré (Thiroux de), II. 11-13.
Choppin (valet de chambre de Dupeyrou). I. 418. 443. 446.
Christian VII de Danemark, I. 15. 141. 142.
Christian (valet de chambre de B. Constant), I. 359. II. 176. 191. 192.
Christinat Joseph, II. 201.
Chuquet Arthur, II. 89. 91. 92. 96. 97.
Cicéron, I. 118. 496. 503. II. 158. 265. 315. 321.

Cimarosa Dominique, I. 409.
Clairon, Mlle, I. 98. 322.
Clavel de Brenles, I. 167. 182. 258. II. 165. 224.
Clavière Etienne, II. 1.
Clementi Muzio, I. 410.
Cléopâtre, II. 236.
Clerc (le justicier de Môtiers), I. 206. 233.
Coigny, Mlle de, II. 214.
Colardeau Ch.-P., I. 322.
Colomb (correspondant de Stendhal), II. 143.
Colondre Pierre, I. 9. 21.
Combe de, II. 14. 15.
Comméras, I. 340.
Condé (le Grand), I. 2. 119.
Condé, Louis-Joseph, prince de, I. 508. 510. II. 6. 17. 32. 57. 105. 113. 133.
Condillac, II. 348.
Condorcet, I. 334. II. 256. 285.
Condorcet, Mme de, II. 285.
Conrad de Fribourg, II. 365.
Constant Benjamin de, I. VII. VIII. X. XII. 7. 38. 180. 185. 193. 203. 214. 235. 251. 252. 299. 309. 320. 331. Chap. XII. 333-385, passim. 387. 388. 390. 393. 399. 404. 410. 413. 424. 428. 436. 441-449. 452. 461. 469. 472. 500. 508. 510. 511. II. 13. 19. 21. 22. 35. 39. 41. 57. 60-63. 65. 66. 71-82. 84. 85. 97. 101. 102. 105-125. 129. 131. 133-135. 138. 139. 141. 143. 144. 147-155. 157-192. 200. 201. 206-209. 215. 217-219. 228. 233. 255. 257. 271. 276. 284-291. 295. 306. 314. 318-326. 328. 332. 333. 335. 339. 343. 344. 346-348. 353. 354. 356-360. 369. 370. 375. 376. 386-389. 395. 416.
Constant Charles de, I. 235. 236. 259. 334. 352. II. 182. 288. 329. 337. 353.
Constant d'Hermenches (voir *d'Hermenches*).
Constant Jean-Victor de, II. 24.
Constant Juste de, I. 38. 342. 346. 347. 351. 352. 354. 368. 369. 374. 376. 379-384. 441. 511. II. 164. 187. 191.
Constant Rosalie de, I. 38. 235. 258. 259. II. 17. 145. 288. 289. 326. 329. 353.
Constant Samuel de, I. 37.
Constant Marc-*Samuel*-François de, I. 258. 265. 273. 299. II. 178. 188. 217. 402.
Constant Victor de, I. 251. 382.
Constant Wilhelmina, née de Cram, II. 118. 123. 158. 379-381. 442.
Cook James, II. 90. 100.
Cooper le capitaine, I. 235. 236. 369.
Cooper Suzanne, née Moula, I. 153. 235. 236. 270. 290. 369. II. 59. 60. 257. 326-329.
Cordier Mme, II. 134.
Corneille, I. 73 (*Cinna*). II. 321. 349.
Costa de Beauregard, I. 71.
Cotta, Editeur, II. 278. 279. 412.
Cottin, Mme, II. 360.
Couché, graveur. II. 412.
Coulon-DuPasquier, Mme Alph. de, I. 452.
Courant, M. et Mme, I. 502.
Courcillon, I. 394.
Court de Gébelin, I. 305.
Courtemanche, le marquis et la marquise de, II. 10.
Couthon, II. 186.
Covin, maître d'armes, II. 250.
Cram Wilhelmina de (voir *Constant*).
Cramer-Bertrand, I. 15.
Crébillon le Jeune, I. 357.
Crépieux-Jamin, II. 393. 397-399.
Cronström, le général de, I. 5. 144.
Crousaz de, à Chexbres, I. 245. 254.
Crousaz de (le fils de Mme de Montolieu), II. 252. 253.
Crousaz de (valet de chambre de B. Constant), I. 360. 372. 378.
Cujas, II. 357.
Curchod Suzanne (voir Mme *Necker*).
Curlet de, II. 9.

Custine, II. 91.
Damian, II. 14.
Dangeau Hélène de, I. 394.
Danton, II. 110.
Dardel Marianne, II. 237. 311. 312.
Dardel, le pasteur, II. 129.
Dardel-Thorens A. II. 10.
Darmstadt, la princesse de, I. 470. 471.
Daudet Ernest, I. 141. II. 133.
David (le roi d'Israël), II. 211.
DeBély, I. 483. 486.
Degenfeldt, Mme de, I. 51. 108.
Degex, H.-S., II. 330.
Delaunay, Mlle (voir Mme *de Staal*-Delaunay).
Delbrouck, II. 206.
Delessert, I. 167. 406. 448.
Delille, l'abbé, I. 223. II. 206. 343. 344. 349.
DeLor Adelaïde, II. 199.
Démeunier Jean-Nicolas, I. 334. II. 13.
Denis, Mme, II. 211.
Denné Philippe, I. 398.
Dennel, I. 436.
Désauges Edme-Marie-Pierre, I. 398.
Deschamps Jean-Marie, II. 258.
Desor Edouard, II. 6.
Destouches, I. 19. 177 (le *Glorieux*).
DeTournes-Rilliet, M. et Mme, I. 227. 228. 239. 319. II. 172. 368.
Devonshire, la duchesse de, II. 218.
Deyverdun Jacques-Georges, I. 304.
Diderot, I. 222. 288. 311. 432. II. 243. 257. ....
Didot, II. 208. 303 (voir *Errata*).
Dietrich Aug., I. 472.
Dixmerie N. de la. II. 402.
Dœnhoff, la comtesse de, I. x. 455. 470-474. 481-491. 493. 495-497. 500-503. 505-508. 510. 511. II. 2. 16. 65. 126. 138. 153. 157. 163. 164. 167. 210. 211. 227. 235-237. 291. 362.
Dorvigny Louis-François, II. 106. 115. 412.
Draveman, II. 281.
Droilhet Lucie, I. 206. 208.
Droz P.-J., II. 50.
Droz de Villars, I. 405.
Dublé de la Gacherie, I. 500. II. 233.
DuBois Auguste, I. 233.
DuBois de Montperreux, I. 478.
Du Chateler, Mme, I. 166.
Du Chatelet, la marquise. I. 475.
Du Chelus, II. 161.
Du Cheylard, II. 9.
Ducis J.-F., I. 222.
Duclos Charles, I. 475. 478.
Du Deffand, Mme, I. 29. 173. II. 373.
Du Dressier, Mme et son fils, II. 206.
Dufourny, II. 114.
Dulong, Mme, II. 128.
Dumarsais César, I. 480. II. 348.
Dumouriez, II. 54. 110. 111.
Du Parc,le comte, II. 28.
DuPasquier, I. 185. 506. II. 50. 165.
DuPasquier Jacques-Louis, I. 452. 454. 455. 472. 487. 504. II. 294. 361.
DuPasquier Julie, I. 457. 468. 469. II. 307.
DuPasquier Marianne, I. 489. II. 235.
DuPasquier Susette, I. 452-455. 468. 472. 473. 487. 489. 502. 504-506. II. 13.
DuPaty, I. 334.
DuPeyrou Pierre-Alexandre, I. 152. 196. 198. 205-213. 226. 229. 231-233. 246. 275. 313. 376. 404. 405. 409. 413. 417-437. 440. 443. 446. II. 5. 12. 16. 20. 26. 29. 31. 32. 35. 40. 41. 45. 47. 55. 56. 61. 63. 84. 85. 103. 112. 113. 197-200. 213. 214. 217. 357. 361.
DuPeyrou, Mme, I. 196-198. 208-213. 226. 231. 232. 246. 373. II. 12. 18. 19. 34. 35. 40. 161. 201. 204. 213. 314. 357. 358.
DuPeyrou, la chanoinesse, I. 418. II. 22.
DuPeyrou, le chevalier, II. 8.

DuPeyrou-Sallemagne (ou Salmagne), II. 8. 205.
Duplessi-Bertaux. II 412.
DuPlessis, d'Ependes, I. 361,
Du Plessis Joseph-Sifrède, I. 178.
Du Poutier, le comte, II. 14. 130.
Durand, éditeur, II. 63.
Duras Mme de, II. 407.
Durocher, l'abbé, II. 13. 19. 20.
Duverrier, le général, II. 320.
Effinger de Wildegg Sophie, II. 201.
Eliot, le général et sa femme, I. 117. 118. 127. 133.
Emetulla, I. 94.
Encelade, II. 75. 77.
Encyclopédistes, I. 129. II. 243.
Epinay, Mlle d', I. 38.
Erlach de Bessé Abram d', le général et sa femme, II. 201. 202.
Erlach Abr.-Fréd. d', II. 201.
Erlach de Schomberg, II. 273.
Erlach de Spiez, II. 273.
Escherny François-Louis d', I. 206.
Esther (femme de chambre à Colombier), I. 247. 319.
Estièvre (voir *Trémauville.*)
Etioles, Mme d' (voir *Pompadour*).
Eulenburg, comtesse d'. I. 497.
Euripide, I. 406. 408.
Ezechiel, I. 362.
Fabry, II. 128. 129.
Fatton, Mlle, II. 317.
Fauche-Borel, I. 396. 405. 420-422. 426-428. II. 6. 7. 9. 29. 30. 45. 57. 84. 93. 207. 258. 408. 411.
Favori, II. 114.
Favre Louis, I. 219.
Favria, le comte de I. 436.
Fazy James. II. 404.
Fellenberg, le conseiller, II. 274.
Fellenberg Daniel, I. 189.
Fellenberg (l'Institut), II. 384.
Fénelon, I. 13 (*Télémaque*). 68. 477. 480. II. 35 (*Télémaque*). 148. 214. 306 (*Télémaque*). 322 (*id.*). 348. 350.
Fenouillot de Falbaire, II. 9. 84.
Féronnière de la, I. 510.
Ferté de la ,II. 16.
Fielding Henri, I. 318. II. 218.
Finkenstein Karl-Wilh, I. 470.
Flahaut, Mme (voir *de Souza*).
Flamarens, Mme de, I. 242.
Flath, I. 410.
Flore, I. 370.
Florian, I. 293. II. 344.
Flournois, notaire, I. 229.
Floyer, Miss, II. 151. 152.
Fontanes Louis de, II. 348.
Fontenelle, I. 6. 44. 361. 477. 480. II. 349.
Forel, Mme, I. 167.
Forestier, le major, II. 24.
Fornachon Benoit, II. 308.
Forster Claire, I. 91-95. 98. 130. 132. 278. 279. II. 370.
Forster Georges, II. 89-94. 96-100. 102.
Forster Thérèse, femme de Georges (voir *Huber*).
Forster Thérèse (la fille), II. 94. 96. 130. 132. 264. 326. 338-342. 356. 362. 369-372. 374-376. 380. 381. 383-386.
Franklin, I. 178.
Frédéric II, I. 16. 17. 68. 84. 94. 142. 192. 394. 439. 470. 475.
Frédéric-Guillaume II, I. x. 339. 391. 470-473. 481-483. 486. 487. 490. 497. 498. 502. 505-508. II. 7. 16. 54. 138. 140. 145. 157. 164. 291. 292. 344.
Frédéric-Guillaume III, II. 259.
Frêne, le pasteur, II. 260. 335.
Fréron, II. 62. 320.
Frisching, Mme, I. 196.
Froment, Denis-Daniel, colonel de, I. 94.
Froment Paul de, gouverneur de Neuchâtel, II. 352.
Funck-Brentano, I. 241. 398.
Gaillard, I. 409.
Gaillard Fanchette, I. 510. II. 368.
Gaime, l'abbé, I. 435.
Gain de Montagnac, évêque de Tarbes, II. 11.
Galitzin, le prince, I. 432.
Gallot, pasteur, II. 120. 296.
Gallot, Mlle, II. 213.
Gallot, F. II. 239.

Ganay, le comte Ulr. de, II. 34. 199. 205. 359.
Garat, D.-J. I. 334. II. 319.
Garcin Jean-Laurent, I. 55. 220.
Garrick, I. 131.
Garville de, II. 101. 164.
Gaullieur Eusèbe-Henri, I. VII. VIII. 34. 60. 69. 88. 116. 142. 175. 176. 178. 180-182. 200. 258. 316. 336. 345. 353. 361-364. 372. 374. 375. 388. 412. 437. 439. 442-444. 472. 473. 486. 497. 511. II. 47. 66. 70. 84. 137. 140. 145. 147. 161. 162. 169. 180. 210. 270. 272. 333. 357. 384. 386 388. 411. 414.
Gaullieur (Mme veuve d'Eusèbe). I. 142. 364. 412. II. 34. 228, 416.
Gaullieur (père d'Eusèbe), I. 486. II. 371. 382-384. 386. 387.
Gaullieur (aïeul d'Eusèbe), II. 308. 371.
Gaussin, Mlle, I. 321.
Geelwinck, Mme, I. 45. 68. 114.
Geiger Ludwig, II. 89. 94. 106. 242. 369. 384.
Gélieu Isabelle de, II. 259-266. 311. 315-317. 320. 322. 330. 335-337. 364. 374. 382-384. 386. 387.
Gélieu Jonas de, II. 252. 259. 260. 316. 342.
Gélieu, Mme de, II. 336. 374.
Gélieu Salomé de, II. 259.
Genlis, Mme de, I. 223. 305. II. 257. ....
Gentil de Langalerie, le marquis de, I. 191.
Georges II, I. 117. 296.
Georges III. I. 130. 161.
Gérando Marie-Joseph de, II. 343.
Gérard, le docteur, I. 319.
Gerster Jules, II. 246.
Gessner Salomon, II. 90.
Ghiotti, I. 410.
Gibbon, I. 304-306. 363. 436.
Gillies John, I. 363.
Girard de la Fayolle, le comte, II. 8.
Girard-Trembley, Mme, I. 31-33.
Girardet, I. 496. II. 14. 48.
Girardet Alexandre, I. 518. II. 49.
Girardin, le marquis de, I. 426. 433. II. 18.
Girault de Saint-Fargeau, II. 258.
Glocester, le duc de, I. 161.
Glück, I. 178.
Godet Charles, I. 216. II. 214.
Godet David-Frédéric, II. 213.
Godet Frédéric, II. 214.
Godet Paul-Henri et sa femme, II. 213. 294. 296.
Godet Philippe, I. 257. 335, II. 77.93.
Godwin William, II. 258. 350.
Gœdeke Karl, II. 284. 351. 413. 417.
Gœns van, I. 55. II. 401. 402.
Gœthe, I. 229 (*Werther*). 261 (*id.*). 304 (*id.*). II. 94. 98. 99. 232. 343. 344.
Goldini, I. 475.
Goldworthy, Miss, I. 369.
Golowkin, le prince, I. 107. 108.
Gomar, I. 30.
Goncourt, les frères de, I. 182.
Gorani, le comte Joseph, II. 75.
Gorgier Sophie de, I. 478.
Gorsas Ant.-Jos., I. 405.
Gouvon, le comte de, I. 434.
Goy-Vernes, Mme, I. 17.
Graslin, II. 100.
Grégoire, libraire, II. 409.
Gresset J.-B.-L., I. 168. 220. II. 240. 394.
Grétry, I. 198. 475.
Greyerz Gottlieb de, II. 370.
Greyerz Otto de, II. 94. 95. 98. 131. 340.
Grieu, de II. 19.
Grimm, I. 330. II. 276.
Grimod de la Reynière, I. 222. 228.
Grosrichard de Noircombe, II. 15.
Gross A. II. 206.
Grou (domestique à Colombier). II. 361.
Grouchy, le maréchal de, II. 285.
Guébhard-Roulet, II. 213.
Guibert J.-A.-H. de, I. 477. II. 142. 148.

Guifardieu de, I. 118.
Guillaume III, I. 116.
Guillaume IV, I. 38.
Guinand Paul-Louis, II. 51.
Guy-dit-Haudanger, II. 212.
Haaren de, II. 73.
Hændel, I. 118.
Hagenbach Pierre, II. 262-264. 356.
Hahn, I. 138.
Haller-de Greyerz, Mme, II. 92.
Haller Charles-Louis de. II. 286.
Hallwyl, la comtesse de, I. 501.
Hamilton Antoine, I. 64.
Hammerstein, Mme de, I. 124. 125.
Hanska, Mme, II. 6.
Harcourt, la marquise et le comte d', II. 11. 13. 19.
Hardenberg Charlotte de, II. 115. 151. 152. 155.
Hardenbroek G.-J. van, I. 17. 68. 114. 173.
Harrington Lady, I. 130.
Hasselær, Mme, I. 45. 46. 55.
Hauser-Wohnlich, Mme, II. 263.
Haussonville, le comte d', I. 309. 336.
Heathfield (voir *Eliot*).
Hees de, I. 171.
Hele Thomas d', I. 475.
Hénin, Mme d', II, 11. 218.
Henri, le prince de (Prusse), I. 142-145. 246. 338. 394. 430. II. 47.
Henri IV. I. 356.
Hermenches Constant d', I. VIII. 5. 6. 11. 17. 28. 29. 32. Chap. II. III, IV, 37-173, passim. 178-180. 188-191. 195. 197. 200-203. 266. 334. 382. 443. II. 341. 414.
Hermenches, Mme de Constant d', I. 38-40. 43. 195.
Hervilly Marie-Charlotte-Adélaïde. I. 140.
Hesse-Cassel, le prince de, I. 232.
Hesse-Darmstadt, le prince Louis de, I. 198. 216.
Hesse Philippe de, I. 470.
Hesse-Philippthal ,le prince Adolphe de, I. 141.
Heyden de, I. 493.
Heyne Christian-Gottlob, II. 90. 93. 96. 109. 110. 163.
Heyne Thérèse (voir *Huber*).
Hinrichs, éditeur. II. 413.
Hocquart, la comtesse, I. 334. 340.
Holbach, le baron d', I. 218. 432. II. 408.
Holderness Lady, I. 166.
Holstein, le baron d', I. 68. 89. 96. 102. 103.
Homère, I. 188. 189 (*Odyssée*).
Hompesch, le comte de, I. 120.
Horace, I. 112. II. 158. 297. 316.
Hortense, la reine, I. 212.
Houdon Jean-Antoine, I. XIII. 180. 181. 372.
Huber Aimé, II. 89.
Huber Emmanuel, II. 278. 282.
Huber Louis-Ferdinand, I. VIII. X. 29. 243. II. 14. 84. Chap. XIX, 89-135, passim. 150. 152. 155. 163. 167. 168. 170-175. 182. 184-187. 191. 192. 208. 215-217. 228. 230-233. 237. 242. 248. 257. 265. 268. 272. 275. 276. 278-282. 285-288. 290-292. 295. 296. 299. 306. 307. 311. 314. 315. 318. 322. 323. 328. 330. 339. 340. 343. 344. 346. 347. 351. 356. 357. 359. 363. 364. 368. 369. 371. 392. 410. 411. 413. 416.
Huber Louise, II. 385.
Huber Marie, I. 20.
Huber Michel, II. 90. 163.
Huber Thérèse, I. VIII. X. 508. II. Chap. XIX, 89-135, passim. 140. 163. 216. 231. 232. 234. 237. 268. 278. 279. 282. 285. 303. 304. 338-340. 368-371. 381. 384. 397. 410.
Hugo Victor, II. 214.
Humbert, peintre, I. 69.
Humbert-Droz J.-J., II. 51.
Hume David, I. 132.
Hummel B. et fils, II. 415.
Hürlimann, graveur, I. 518.
Hustin, I. 510.
Inchbald, Mme Elisabeth, I. 258.
Ivernois Albert d', II. 239.

Ivernois César d', I. 266. 280. 397. 450. 459. 519. II. 30. 134. 238-241. 246. 252. 257. 265. 306. 312. 315. 322. 329. 331. 359. 362. 363. 376. 379. 380. 382. 383. 387. 414.
Sa femme : II. 241.
Ivernois, Mme Charles d', I. 518. II. 257. 306.
Ivernois d' (l'ami de Rousseau), I. 210.
Jacques Ier, I. 3.
Jaman (ou Jamant), I. 214. 369. 378. II. 177.
Jaquet-Droz, I. 246. 495. II. 50.
Jaucourt, M. de, II. 206.
Jean-Paul (Richter), II. 131.
Jeanneret et Bonhôte, I. 377. II. 212.
Jeannin, notaire, I. 229. 413. 437. II. 199.
Jeanniot et Zollinger, I. 269.
Jenner (le régiment de), I. 214.
Jésus-Christ, II. 211. 246.
Johann, II. 17. 132.
Johnson Samuel, I. 92.
Joseph (le patriarche), II. 211.
Joseph II, I. 390. 391.
Joséphine, l'impératrice, I. 212.
Joséphine (compagne de Mme de Montrond), II. 215.
Judith (femme de chambre à Colombier), I. 369.
Jullien J., II. 367.
Junod Charlotte, II. 339. 342. 380.
Jurine Louis, II. 368.
Kalckreuth Fréd.-Ad. général de, II. 99-102. 129.
Kant, II. 174. 219. 220. 225.
Kayser, II. 413.
Keith lord (mylord Maréchal), I. 94. 152. 155. 185. 206. 207. 211. 235. II. 31. 82. 199.
Keith, le général, I. 94.
Kerkaradec, Mlle de, II. 10.
Kirchberger, I. 189.
Kirchberger de Bonmont, II. 206.
Kœrner Ch.-G., II. 90. 91.
Kopp Hermann, II. 94.
Kotzebue A.-F.-F. de, II. 369.
Kramer, menuisier à Colombier, II. 133. 202. 203. 342.
Krudener, Mme de, II. 367.
Küby née de Herder, Mme, II. 424.
Labitte, Jules, II. 407.
La Bruyère, I. 502. II. 311.
La Châtre, Mme de, et son fils, II. 206.
La Chaussée, I. 14.
La Chesnaye-Desbois, I. 128.
Laclos Choderlos de, I. 357. 380.
Lacretelle J.-C.-D., I. 334.
LaFayette, le général de, I. 334. II. 138. 140. 142.
LaFayette, Mme de, I. 64 (*Princesse de Clèves*). 289 (*id.*). 326 (*id.*). II. 188 (*id.*). 202 (*id.*). 232 (*id.*). 348.
LaFontaine, I. 12. 64. 138. 153. 265. 394. 503. II. 344. 350. 357. 402.
LaFont de Savines (voir *Savines*).
LaHarpe, Jean-François de, II. 320. 343. 350.
LaHarpe, Fréd.-César de, II. 274. 275.
Laïs François, I. 412.
Lajarte, I. 412.
Lally-Tollendal, Fr.-Gérard, marquis de, II. 11. 140. 145. 146. 148. 164. 218. 276. 350.
Lamartine, II. 241.
Lambelet, II. 250.
Lambert, la marquise de, I. 211.
LaMotte-Houdar. I. 477.
Landolt, II. 205-207.
Langlois, le général, I. 129.
Lanteires Jean, I. 329.
Lanzac de Laborie L. de, I. 411. II. 164.
Laporte Hipp. de, II. 214.
Laplace, II. 319.
Lardy Charles, II. 261. 262. 361. 373.
Lardy-Sacc, Mme. II. 290.
LaRochefoucauld, I. 266. 395. II. 239.
LaRochefoucauld, Mme de, I. 341. II. 285.
LaRochefoucauld-Liancourt, la duchesse de, I. 10.
La Sarraz, I. 51. 53. 107. 109.

La Tour Maurice-Quentin de, I. XIII, 14. 121-123. 125. 152. 177. 178. 180. 182. 460.
La Tour d'Auvergne Th.-M. Corret de, II. 269-271.
La Tour Franqueville, Mme de, I. 207. II. 361.
Lauris G. de, I. 346.
Laval, la duchesse de, II. 157. 160. 214.
Lavater, I. 228. 501.
LeBel (ou Lebel) Antoine. I. 487. II. 14. 128. 130.
Lebousier de Mello. II. 13.
Leclerc, négociant à Paris, II. 209.
LeCointre, II. 186.
Lecoulteux, Mme (voir Mme et Mlle *Pourrat*).
Legrand, peintre, II. 277. 278. 288.
Legualès, le chevalier Joseph de, II. 31-34. 88. 89. 113.
Leibniz, I. 219.
Leitzmann Albert, II. 94.
Lenoir, I. 402.
Lepsius, II. 290.
Le Sage Alain, I. 64 (*Gil Blas*). II. 66 (*Turcaret*). 131 (*Gil Blas*).
Lesage Georges, I. 236. 237.
Leschaux, le docteur, I. 358. 361. 372. 375. 499. 500. II. 233. 234.
Lescure, M. de, I. 397.
Lessing, II. 90.
LeTourneur Pierre, I. 222.
Levasseur Thérèse, I. 208. 209. 420-424. 433. 434. 436. II. 395.
Leveville, Mme de, I. 381. II. 12. 13.
L'Hardy, I. 478.
L'Hardy-DuBois, Mme, I. 471. 478.
L'Hardy-Dufour, I. 217.
L'Hardy Henriette, I. 6. 12. 84. 216. 322. 414. 444. 454-456. 461. 464. 467-469. 471-497. 500-508. 510. 511. II. 2. 15-19. 52. 57. 66. 71. 74. 76. 81. 84. 100. 113. 118-120. 123. 126. 132-134. 138. 153. 157. 163. 168. 171. 174. 184. 186. 187. 199-201. 203. 210. 212. 215-217. 219. 222. 230. 233. 235-238. 265. 291. 315. 320. 322. 340. 356. 357. 361 362. 371. 374. 376. 380. 382-384. 388. 391. 414. 416.
L'Hardy, le lieutenant, I. 455.
L'Hardy Marianne, I. 478. II. 291.
L'Huillier, libraire, II. 407.
Lichtenhahn (ou Liegtan, ou Liegthan), le docteur, I. 499. II. 79. 82. 233. 234. 342. 356. 376. — Son fils, Ch.-Emmanuel. II. 234.
Liebenau Th. de, II. 272.
Limiers, Mme de, I. 16.
Liotard Jean-Etienne, I. 152. 194.
Liouville Félix, I. 341.
Littré, I. 151. 214.
Locke, I. 76. 225. 480. 488. 493.
Lockhorst, Mme de, I. 5. 141. 243.
Lombroso, I. 368.
Loménie Louis-Léonard de, II. 395.
Longueville Henri, duc de et la duchesse de, I. 185. II. 6.
Lory, peintre, I. 518.
Louis XIV, I. 119. 137. 191. 394. 475. II. 113. 143. 349.
Louis XV, I. 475.
Louis XVI, I. 393. 395-397. 483. 496. II. 23. 24. 29. 44. 351.
Louis XVIII, II. 10.
Louise, la reine de Prusse, II. 10. 259.
Louvet de Couvray J.-B., II. 276. 350.
Lubières de, gouverneur de Neuchâtel, II. 352.
Luchet de, I. 477.
Lude, Mlle de, I. 142.
Luternau de, I. 241.
Luther, I. 470.
Luxembourg, le maréchal de, I. 20. 219.
Luynes, la duchesse de, II. 214.
Luze de, I. 23. 24. 141. 142. 144.
Luze Anne-Marie de, II. 20.
Luze-Bethmann de, II. 141. 142. 144.

Luze Frédéric de, II. 23. 24.
Luze, Mme de, I. 231. 459. 506. II. 24.
Luze-Mézerac, Mme de, II. 241.
Luzy, Mlle de, I. 38.
Maasdam, I. 107.
Macheret, l'abbé, I. 405.
MacLayne (ou Maclaine), I. 110. 135. 173.
Madeweiss, Mme de, I. 455-457. 508. II. 33. 88.
Magnier Charles, I. 125.
Maillardet Lisette (ou Lydie), II. 248.
Maillebois de, II. 11.
Maine, la duchesse du, I. 475.
Maintenon, Mme de, I. 177. II. 348.
Maistre Joseph de, II. 255. 256.
Maistre Xavier de, II. 256.
Mallarmey (voir *Roussillon*).
Mallet du Pan, II. 300. 350.
Mallet Paul-Henri, II. 160.
Mallet-Prevost, Mme, I. 9. 14. 15.
Malon de, II. 8.
Malzan, Mme de, I. 129.
Manget et Cherbuliez, II. 407.
Manichelle (l'affaire), I. 398.
Marcet, I. 144.
March Mylord, I. 130.
Marches, Mlle des (sœur du marquis de Bellegarde), I. 99.
Marenches de, II. 34. 357.
Marie, l'abbé, II. 18. 70.
Marie-Antoinette, I. 397. 496. II. 24. 29. 44-47. 141-143. 402.
Marin, Mlle, I. 366.
Marion (des *Confessions* de Rousseau), I. 435. 436.
Marivaux, I. 26. 29. 286. 287. 318. 339. 489. II. 66.
Marmontel, I. 178. 198. 437. 480.
Marquette, Mlle de, I. 43.
Martin la, I. 71.
Martin-Achard, I. 322.
Marulaz, le général J.-F., II. 214.
Marval (de Bôle), II. 237.
Marval, le capitaine de, II. 9. 355.
Marval Henri de, I. 519.
Marval Louis de, I. 298. 498. 499.
Marval, Mlle de, I. 484.
Maspero G.-C.-Ch., II. 290.
Masseran (ou Masserano), le prince et la princesse de, I. 128. 130. 133.
Massillon. I. 29. 504.
Masson de Bessé, le marquis de, II. 201.
Massot Firmin, I. 519.
Mauclerc, Mlle de, I. 44. 46.
Mauprié, le marquis de, I. 321.
Maurice Ant., I. 217.
Maury, l'abbé, I. 412.
Mauvillon, I. 374. II. 119. 150. 159.
May, le général de, I. 369. 380. 382.
Médavy Thiroux de, II. 12.
Médicis, I. 476.
Méhul Etienne-Nicolas, I. 412. 413.
Meindartz J.-P., évêque d'Utecht, I. 99. 100.
Meister, le colonel, II. 94. 275.
Meister Henri, II. 276.
Mélanchton, I. 470.
Melegari, Mlle, I. 361. 366. 399. II. 63. 65. 73. 76. 123. 141. 151. 170. 174. 255. 388.
Mercadante, I. 410.
Mercier Sébastien, I. 221. 224. 293. 296. 305. 427. II. 9.
Merveilleux de, I. 425. II. 294.
Merveilleux, Mme Alb. de, I. 519. II. 274.
Mesgrigny, le marquis de, II. 28.
Mesmay de, II. 14.
Metzger Albert, I. 71.
Meulan Pauline de, I. 330. 331. II. 386.
Meunier, I. 409. 410.
Meuron de, I. 185. II. 9.
Meuron Charlotte de, I. 198.
Meuron Henri de (le professeur), II. 226. 258. 259. 294. 361.
Meuron-LeBel, II. 130.
Meuron Pierre de, I. 185.
Mézerac Alquier de, I. 297. 298.
Mézerac Julie de (voir *Chaillet* de Mézerac).
Michaud (Biographie), I. 166. II. 94. 303.
Michel, Mlle, II. 291. 292.
Miéville Marguerite. II. 248. 331.

Millot, l'abbé Claude-F.-Xav., I. 481.
Milton, II. 68.
Mirabaud J.-B. de, I. 218.
Mirabeau Gabriel-Honoré de Riquetti, comte de, I. 230. 399. 402. 412. 431. 448. II. 113 (*Monarchie prussienne*).
Mirabeau Victor de Riquetti, marquis de, I. 402. II. 257.
Miss, II. 299. 300. 307. 314. 345. 356. 362.
Mol, père et fils, I. 500.
Molé François-René, II. 156. 160.
Molènes Paul de, I. 304. 332.
Molière, I. 9. (*Ecole des femmes*). 64. 270. 480. 502. II. 143 (*Misanthrope*). 168 (*Bourgeois gentilhomme*). 264. 339.
Monachon Henriette, I. 458. 461-470. 493. 496. 504. II. 55. 109. 113. 116. 132. 151. 165. 168. 191. 192. 206. 220. 248-254. 285. 310. 329-333. 335.
Monachon Prosper, I. 466. 467. II. 248.
Monnier, Mme de, I. 402.
Monsieur (voir le comte de *Provence*).
Montaigne, I. 29. 502.
Montausier de, I. 132.
Montbarey, le prince et la princesse de, II. 29-32.
Montesquieu, I. 26 (*Esprit des lois*). 64. 294. 388. 394. 401. 446 (*Esprit des lois*). II. 39. 55. 159. 170. 311. 349.
Montet Albert de, I. 9. 15. 38. II. 24. 160.
Montlezun, la chanoinesse de, II. 10.
Montmollin Albertine de, II. 293. 294. 296.
Montmollin F.-G. (le pasteur de Môtiers), I. 152. 206. II. 249.
Montmollin François de, II. 312.
Montmollin Georges de, II. 3. 20-28.
Montmollin, Mme Jean de, I. 450. II. 139.
Montmollin-de Luze Jean-Frédéric de, I. 487. II. 20. 22. 23. 26. 28. 250. 296. 355.
Montmollin-de Luze, Mme de, I. 197. II. 20. 24. 28. 139.
Montmollin Henri de, II. 20.
Montmorency Mathieu, II. 157. 164. 206.
Montolieu, Mme de, I, 228. 305. II. 188. 351-354.
Montpensier, Mlle de, I. 58. 502. 505.
Montregard Thiroux de, II. 11-13. 18.
Montrond, Mme de, I. 367.
Montrond Angélique-Arlus, comtesse de, I. 367. II. 12. 214. 215. 217. 218. 242. 284. 362.
Montrond Casimir de, II. 214.
Monvert Samuel, II. 7. 55. 129. 248.
Morel, le doyen, II. 262. 336.
Morel-de Gélieu Mme (voir *Gélieu Isabelle de*).
Morel Jacques, I. 185.
Morellet, l'abbé, I. 334.
Motta, II. 50.
Mottaz Eugène, II. 332.
Motteville, Mme de, I. 505.
Mouchet Abram, I. 185.
Moula Frédéric, I. 235. 236. II. 329.
Moula Marianne, I. 153. 234-237. 335. 369. 372. 378. 379. 413. 450, 461. 480. 485. II. 9. 20. 27. 59. 61-63. 66. 71. 75-77. 84. 101-103. 110. 111. 115. 116. 118. 120. 133. 134. 161. 185. 209. 232. 241. 256. 281. 288. 326-329.
Moula Suzanne (voir Mme *Cooper*).
Moultou Paul, I. 426-430.
Moultou Pierre, I. 426. 428. 429. 431-433.
Mourer, libraire, I. 329.
Mourer et Pinparé, II. 411.
Mouson, pasteur, I. 263.
Mozart, I. 409.
Mülinen Fréd. de, II. 275.
Mülinen W.-F. de, I. 189. II. 201.
Müller Jean de, II. 90.
Müller, archiviste, Utrecht, I. 4. 7.

Muralt, I. 196. 267. II. 271. 379.
Muralt Béat-Louis de, I. 167. 184. 185. 197. 225. 267. II. 385. 386.
Murinais, II. 319.
Muset, II. 63. 101, 141. 142.
Muson (voyez Marianne *Moula*).
Mussard-Prevost, I. 9.
Mylord Maréchal (voir Lord *Keith*).
Narbonne, M. de, I. 339. II. 12. 148. 164.
Narbonne-Lara de, I . 113.
Narbonne-Laval de, II. 206.
Narbonne-Pelet de I. 161.
Nassau-Chandieu, Mme de, I. 342. II. 62. 74. 123. 255. 353. 375. 388.
Necker Anne-Louise-Germaine. (Voir *Mme de Staël*).
Necker Jacques, I. 14. 178. 305. 316. 334. 336. 337. 346. 370. 402. 440. 475. 488. II. 44. 64. 70. 142. 178. 186. 188. 272. 276. 286. 318. 320, 345. 350. 360.
Necker, née Curchod Suzanne, I. 178. 304. 305. 316. 334. 336. II. 44. 142. 344-347.
Necker-de Saussure, Mme, I. 237. 311. II. 224.
Nepveu A., II. 413.
Neuhaus, médecin, I. 500. II. 233.
Neuville, Le Père, I. 226.
Newton, I. 51.
Nicolas de Flue, I. 162.
Ninon (de Lenclos), I. 74.
Nisard Charles, I. 341. II. 65.
Noailles Adr.-M. duc de, I. 481.
Noël, Noyel, Noyelli (de Bellegarde). I. 71.
Nolhac Pierre de, II. 29.
Norvins J. de, I. 411. II. 164.
Noski, Noska, I. 198.
Obdam, I. 67. 92. 106.
Œlsner, II. 322.
Oglethorpe, I. 97.
Oleyres Chambrier d', I. 29. 30. 192. 216. 229. 236. 237. 241. 242. 246. 257. 270. 275-277. 284. 291. 298. 301. 304. 313. 319-322. 337-340. 390. 396. 399. 401-403. 406. 408. 409-412. 415. 416. 421. 422. 427. 432-436. 439. 441. 449-451. 458. 463. 467. 481-483. 486. 487. 508. II. 2. 5. 10-12. 15. 16. 18. 19. 22. 23. 31. 33. 35. 43. 44. 46. 55. 57. 84. 89. 99. 113. 129. 133. 134. 140. 146. 148. 157. 159. 194. 200. 201. 212. 217. 218. 231. 237. 241. 242. 246. 247. 254-257. 259. 272. 274. 280. 291. 312. 313. 342. 344-347. 350-352. 360. 364-367. 372. 376. 380. 386. 408. 414. 416.
Oligny, Mlle d', I. 38.
Olivier Juste, I. 142. 167. 332. II. 165.
Olivier, Mme Juste, I. 258. 321. 326. 327. II. 356. 392. 394.
Onbrouck, I. 145.
Orange, le prince et la princesse d', I. 125. 139. 144. 389. 391. 392. 441. II. 2. 94. 230.
Orell, Füssli et Cie, II. 412.
Orléans, le duc d', I. 119. 475.
Ostervald d', I. 25. 217.
Ostervald Charlotte d', II. 93.
Ostervald Frédéric-Samuel (le banneret), I. 218.
Ostervald Jean-Frédéric (le pasteur), II. 308.
Ostervald-d'Ivernois J.-F. d', II. 213.
Ovide, I. 229. II. 357.
Pagniet Reinhold de, I. 230-232. II. 310.
Paisiello Jean, I. 409.
Palissot Charles, I. 398.
Pallandt, I. 67. 106. 109.
Panckoucke Ch.-J., II. 232.
Paoli Pascal, I. 138. 141. 143. 145.
Paquis, II. 258.
Parel Auguste, II. 7.
Parny, II. 241.
Pascal Blaise, I. 29. 64. 477. II. 348. 392.
Paschoud J.-J., II. 406. 413.
Pastoret, Mme, I. 351.
Perey et Maugras, I. 191.

Pergolèse, I. 325. 411.
Perponcher Cornelis de, I. 5. 6. 13. 46. 50. 54. 55. 118. 144. 148. 201. II. 60.
Perponcher, née de Tuyll, Mme de, I. 5. 6. 13. 46. 54. 113. 114. 137. 148. 201.
Perregaux, F. de, I. 519. II. 161. 256. 358.
Perregaux-Gaudot, II. 40. 161. 256.
Perrenoud-Jurgensen, I. 185.
Perret François (voir *Pierre de Roussillon.*)
Perret-Gentil, II. 50.
Perrin André, I. 71. 140.
Perronet, I. 10.
Perrot, I. 482. II. 128.
Perroud, Mlle, I. 18.
Persée, I. 369. 372. 373. II. 320.
Pétaud, le roi, I. 84.
Peter, I. 246.
Petitpierre, H.-A., I. 186.
Petitpierre Ferd.-Ol., I. 235. II. 249.
Petitpierre, médecin, I. 499. II. 233.
Petitpierre et Prince, imprimeurs, II. 403.
Pfhlügerin Dorothée, I. 91. II. 330.
Philippe-Egalité, II. 17.
Piaget Arthur, I. 55. 399.
Picot-Rigaud, Mme, I. 153. 315.
Pictet, I. 9. II. 368.
Pictet Emile, I. 519.
Pierre de, le maire, II. 250. 253. 294. 312.
Pindare, II. 346.
Pingaud Léonce, I. 405. II. 15. 214.
Pingle John, I. 131.
Piron Alexis, I. 110.
Platon, II. 283.
Plaute, II. 320.
Plutarque, I. 53. 64. 138. 476. 502. II. 322.
Polier de Bottens, I. 436.
Polignac de, II. 4. 11.
Pollux, II. 316.
Polvliet Ch.-J., I. 101.
Pompadour, Mme de, I. 125. 423.
Pontécoulant, le chevalier de, I. 132.
Pope Alexandre, I. 135.
Port-Royal (les écrivains de), I. 480.
Potocki, II. 10.
Pottrie, Mme de la, I. 436.
Pourcheresse d'Estrabonne, Mlle de, II. 34.
Pourrat, Mme et Mlle Jenny, I. 334. 340. 341. 347-352. 354-356. II. 97. 164. 191. 208.
Pourtalès Jacques-Louis de, I. 212. 246. II. 36. 212. 342.
Pourtalès née de Luze, femme du précédent, I. 198. 213. 231. 232. 447. 448. II. 36.
Pourtalès Louis de, I. 444. II. 212. 312.
Powles Lewis-C., II. 329.
Pracomtal Thiroux de, II. 12.
Praelder, I. 136.
Prault, libraire, I. 389. II. 404-407.
Préseau, Mme de, I. 38.
Prétendant Le (voir *Charles-Edouard*).
Préville, Mme, I. 197.
Prévost Ant.-F., l'abbé, I. 64 (*Manon-Lescaut*). 326 (*id.*). II. 202 (*id.*). 232 (*id.*).
Prevost Augustin, I. 9. — Jacques, I. 9. — Marc, I. 9.
Prevost, Mlle (gouvernante de Belle), I. 4. 5. 9-34. 37. 170. 236. II. 61.
Prevost Pierre, I. 217. 236. 340. 406-8. II. 373. 375. 407.
Prince Lisette, II. 261.
Prœbentow von Wilmsdorf, I. 101.
Provence, le comte de, I. 334. II. 17. 133.
Pultney, le général, I. 134.
Pury de, I. 232. II. 2.
Pury Abraham de, (le colonel), I. 206. 208. 209. 233.
Pury David (dit de Lisbonne), I. 227.
Pury de, maire de la Côte, I. 484. II. 2.
Pury, Mme Philippe de, I. 207. 208. 518.

Quérard, II. 411.
Quinault Philippe, I. 406.
Rabelais, I. 51.
Racine Jean, I. 12. 64. 157 (*Esther* et *Athalie*). 250 (Roxane, Hermione). 395 (*Iphigénie*). II. 131. 350.
Racine Jean-Jacques, II. 247. 248. 251. 331. — Jean-Jacques-Louis, II. 252.
Radziwil, II. 10.
Rameau J.-Ph., I. 98.
Randwyck, I. 137. 171.
Raynal, l'abbé, I. 294. 305. 334. II. 142.
Réaumur, I. 219.
Récamier, Mme, I. 360.
Recco, peintre, I. 519.
Reede van, I. 116. 120. 137. 152. (Voir Mylord *Athlone*).
Reede Mitie van, I. 127. 136.
Regnard J.-F., I. 177 (*Le retour imprévu*).
Reinhardt J. I. 215.
Reinhold J.-G. et sa sœur, II. 106.
Renan Ernest, I. 346.
Renaud de Montauban, I. 57.
Rendorp, I. 148.
Rengger, médecin, II. 234.
Rétif de la Bretonne, I. 228. 360-362.
Revel, le chevalier de, I. 442..
Reverdil, Mme et son fils, I. 15.
Revilliod Gustave, I. 181.
Revilliod de Muralt A. I. 474.
Riccoboni, Mme, II. 188. 407.
Richardson, I. 4 (*Pamela*). 81 (*Clarisse*). 318. 321. 330. II. 218.
Richelieu, le duc de, I. 38. 475.
Riemann, I. 337.
Rietstap, I. 3.
Rietz, comtesse de Lichtenau, I. 470.
Rieu, Mlle, II. 62. 74. 75.
Rilliet, Mlle, I. 17.
Rilliet-de Constant, Mlle, I. 259. II. 338. 349. 353.
Riouffe Honoré, II. 208. 320.
Ritter Eugène, I. VIII. 6. 111. 345. II. 276.
Rivarol, I. 477. II. 350.
Rive, Mme de la, I. 76.
Robert, à Auvernier, I. 478.
Robert Charles, I. XII. II. 358.
Robert Léopold, I. 297.
Robertson William, I. 229.
Robespierre II. 112-114. 118. 173. 186. 271.
Roche de la, II. 162. 166. 235.
Rœll Rosine, et sa famille, I. 302-304. II. 235. 288.
Rognon, le pasteur, I. 219.
Rohan, les princes de, I. 97. 150.
Rohan-Chabot, le vicomte de, I. 150.
Rohan - Guémenée Charlotte-Louise de, I. 128.
Rohan, la princesse de, I. 125.
Rollaz, II. 160.
Rollin Charles, I. 12.
Romilly Jean-Edme, I. 217.
Rondelet Antoine, I. 360.
Rose (cuisinière à Colombier), I. 368.
Rosendæl, M. et Mme de, I. 120. 136.
Rosselet E., II. 238.
Rosset, marquis de, duc de Fleury, II. 214.
Rott Edouard, II. 20.
Rougemont de, I. 212. 411. II. 49.
Rougemont Albert de, II. 399. 400.
Rougemont, Mlle C. de, I. 290.
Rougemont Frédéric de, II. 93.
Rougemont Georges de, II. 93. 231. 248. 250.
Rougemont-Constant, Mme de, I. 517.
Roulet, libraire, I. 405.
Roulet-de Mézerac, I. 297. II. 213.
Rousseau Jean-Baptiste, II. 349.
Rousseau Jean-Jacques, I. 14. 15. 17. 19 (*Devin du village*). 20. 32. 43 (*Nouvelle Héloïse*). 49. 52 (*Nouvelle Héloïse*). 66 (*id.*). 72. 152. 192. 196. 206-211. 213. 219. 220. 230. 233. 280. 294. 304. 313. 360. Chap. XIV, 417-440, passim. 443-451. 459. 494. II. 6. 44. 50. 115. 138. 199. 206. 211. 249. 258. 284. 293. 310. 312. 315. 349. 361. 367.

Roussillon Mallarmey de (Famille), II. 10. 14. 15. 34. 205. 357.
Roussillon Camille Mallarmey de, II. 34-41. 57. 60. 84. 86. 100. 133. 140. 153. 169-171. 176. 180-182. 199-209. 281. 285. 286. 288. 328. 333. 357. 359. 361.
Roussillon Hippolyte Mallarmey de (la chanoinesse), II. 34. 359.
Roussillon Maurice Mallarmey de, II. 34. 205.
Roussillon Pierre Mallarmey de, II. 34. 35. 38-40. 61-63. 71. 72. 76-79. 84-86. 89. 108. 112. 118. 200. 201. 203-205. 209. 281. 285. 314. 333. 357-359. 361. 362.
Rovéréa Ferdinand de, I. 161. 162. II. 262.
Rowe Nicholas, I. 321.
Roy Rosette, I. 11. 460. 461.
Rubens, I. 195.
Rudler G., I. 346. 364. 369. 380.
Ruisch, I. 34.
Rulhière Claude-Carloman de, I. 475.
Ruth, I. 82.
Sainte-Amaranthe, Mlle de, II. 25.
Sainte-Beuve, I. VII. XII. 6. 28. 34. 35. 166. 167. 180. 182. 189. 221. 247. 258. 261. 268. 279. 286. 288. 293. 299. 311. 321. 327. 330. 332. 333. 339. 343. 345. 346. 353. 358. 361. 364. 366. 369-372. 375. 380. 385. 439. 511. II. 6. 79. 124. 137. 150. 154. 165. 169. 179. 180. 192. 207. 224. 225. 321. 386. 388. 389. 394. 404. 414.
Sainte-Croix, I. 334. 340. 348. 349. 356.
Saint-Aulaire, II. 261. 264.
Saint-Evremont, I. 44. 64. 110.
Saint-George, la comtesse de, I. XIII. 181.
Saint-Hyacinthe (de Charrière), I. 166. 167. II. 407.
Saint-Hippolyte, Mlle de, II. 352.
Saint-Matthieu (l'évangéliste), I. 108.
Saint-Pierre, l'abbé de, I. 438.
Saint-Pierre Bernardin de, I. 438. II. 189 (*Paul et Virginie*).
Saint-Priest, le chevalier de, I. 132.
Saladin Jean-Louis, I. 17.
Sales François de, II. 34.
Salgas de, I. 155. 161-163. 169. 170. 178. 239. 240. 245. 251. 253. 302. 303. 313. 318. 358. 388. 390. 401. 424. 425. II. 113. 133. 180. 181. 184. 202. 216. 218. 234. 246. 247. 255. 257. 258. 270. 288. 290. 295. 315. 319. 380.
Salgas, Mlle de, II. 160.
Salis-Samaden (le régiment de), II. 20, 22.
Salluste, I. 107. 118. II. 265. 286.
Salm le Rhingrave de, I. 68. 122.
Salmon la, I. 242.
Sand George, I. 325.
Sandol, le président de, II. 9.
Sandoz, I. 197. 501.
Sandoz, le justicier du Locle, II. 9.
Sandoz, Mlle, à Brot, I. 233.
Sandoz-Rollin Alphonse de, I. 446. 449-454. 464. 466. 467. 485. 498. II. 84. 129. 248. 250. 275. 277. 311. 315. 318. 376. 387.
Sandoz-Rollin, née de Chambrier Caroline de, I. 9. 12. 53. 63. 130. 216. 245. 254. 397. 411. 414. 440. 445. 446. 449-456. 461. 464. 466. 469. 483-486. 497. 501. 505. 510. 511. II. 4. 20. 48. 49. 52. 56. 81. 84. 118. 134. 171-173. 191. 197-200. 204. 214. 216. 234. 236. 237. 249. 250. 252. 253. 257. 263. 265. 270-272, 277. 279. 281. 291. 292. 300. 302. 303. 307. 308. 311. 312. 315. 318. 321. 328. 329. 336. 340. 341. 343. 344. 347. 348. 350. 352. 354-357. 376. 387. 414. 416.
Sandoz-Rollin Alphonse de (le fils), II. 318.
Sandoz-Rollin Agnès-Charlotte-Hélène de, II. 356.

Sandoz-Rollin, Isabelle de, I. 466.
Sandoz-Travers François de, II. 241.
Sandoz-Travers Jean-Jacques de, II. 241.
Sandoz-Travers Jules de, II. 241.
Sandoz-Travers Rose-Henriette, II. 312.
Sanois, le comte de, I. 399.
Sapho, I. 63. 192.
Sarti Joseph, I. 409.
Sauerländer. éditeur, II. 413.
Saül (le roi), II. 211.
Saumaise Henri, I. 120.
Saurin B.-J., I. 333.
Saurin Jacques, I. 394.
Saurin, Mme, I. 333. 334. 336. 339-342. 442. II. 65. 285.
Saussure de, I. 193.
Saussure H.-B. de, I. 237.
Saussure-Mercier, M. et Mme de, II. 165. 289. 360. 368. 373. 383.
Saussure de St-Cierge David de, et sa femme Rosalie née de Chambrier, II. 351.
Savines LaFont de, II. 9. 11. 19. 276.
Sayous Pierre-André, I. 17. 28. 173. 236. 287. 390. II. 150. 354. 391. 392.
Scarron, I. 477. 478. II. 348.
Schiller, II. 90. 91. 94. 242. 336.
Schlegel Aug.-W., II. 417.
Schmid W., I. 412.
Schœnenburg, Mme de, I. 125.
Schwab, le docteur, II. 260. 336.
Search Edward, II. 290.
Secretan Catherine-Rose, I. 303.
Secretan Eugène, I. VII.
Sedaine, I. 197. 288.
Ségur, Mme de, I. 109.
Ségur L.-Ph., comte de, II. 344.
Ségur Ph.-H., maréchal de, II. 34.
Seigneux de Correvon, I. 139.
Seigneux G. de, I. 162.
Seigneux Louise de (voir Mme de Constant d'*Hermenches*),
Seran de la Tour, I. 321.
Serent Armand-Louis, marquis de, I. 150. 381. 384. 433. 434. II. 17. 18. 46. — Julie, comtesse de, II. 17.
Serman Anne-Magdelaine, II.306.
Serooskerken, I. 4.
Sévery (voir *Charrière de*).
Servan Joseph-Michel-Ant. I.305.
Sévigné, Mme de, I. 29. 34. 64. 190. 191. 394. 457. 480. 511. II. 342. 348.
Shaftesbury, I. 135.
Shakespeare, I. 131. 222. 226. 406.
Shœk Jean, I. 150.
Siéyès, II. 69. 70. 320.
Sinner, l'avoyer de, et sa femme, II. 274.
Smith Adam, I. 110. II. 285.
Socrate, I. 228. II. 283.
Sœmmerring, II. 99.
Solar (la famille de), I. 435.
Souza, Mme de, II. 156 (*Ad. de Sénanges*). 174. 176. 215. 216. 346 (*Ad. de Sénanges*). 218 (id.). 346.
Spineux, imprimeur, I. 420. II. 207.
Spruyt, libraire, I. 299.
Staal-Delaunay, Mme de, I. 34. 58. 475. 501. 502. II. 394.
Staël, Mme de, I. x. 189. 288. 289. 298. 311. 327. 328. 336. 337. 344. 345. 350. 360. 385. 390. 417. 420-424. 433. 434. 439. 440. 451. 472. 475. 477. 508. II. 44. 65. 75. 80. 123. 131. 135. Chap. XX, 137-195, passim. 208. 224. 254. 256. 257. 272. 276. 284 (*Zulma*). 286. 289. 303. 318-320. 323. 344-347. 350. 360. 367. 372. 391. 392.
Staël, M. de, II. 140. 156. 318. — Les enfants, II. 288.
Stapfer A, I. 189.
Steiger Gustave, de. I. 519. II. 10.
Stendhal, II. 143. 156.
Stock Dora et Minna, II. 91. 92.
Stürler, la baillive de, I. 15.
Stürler, Mme de, I. 196.
Suard J.-B.-A., et Mme, I. 251. 333. 334. 336. 340-342. 351. 357. 389. 409. 486. II. 64. 65. 276.
Tacite, I. 107. 118. 444. II. 314. 315. 322.

Talleyrand, II. 145. 214. 286.
Ten Brink, II. 401. 402.
Tallien J.-L., II. 186.
Tencin, Mme de, I. 475. II. 188 (*Comte de Comminges*). 189 (*id.*).
Teniers, I. 34.
Térence, II. 320.
Tessé de, II. 9. 140.
Thélusson, Mme, I. 150. 177.
Thélusson et Necker, I. 178. 336.
Thiébaud Dieudonné, I. 17.
Thiroux (voir de *Choiseul-Beaupré*, de *Médavy*, de *Montregard*. de *Pracomtal*).
Thou, J.-A. de, I. 444. 476.
Tibulle, I. 218.
Tissot, le médecin, I. 177. 179. 191. 195. 304. 305. 400. II. 29.
Tolstoï, II. 258 (*Résurrection*).
Toméoni Florido, I. 337. 338. 410.
Torregiani, I. 100.
Touchon, pasteur, I. 497. 498. II. 129.
Toulongeon Lionel de, II. 34.
Tourneux Maurice, I. 125. 397. II. 409.
Trémauville, le marquis Estièvre de, II. 8. 11. 13. 20. 22. 26-29. 57.
Trémauville, Emm. de, II. 8. 28.
Trémauville Julie-Alexandrie de. Chap. XVII, 19-41, passim.
Trémauville, Mme de, I. 447. II. 10. Chap. XVII, 19-41, passim, 46. 200.
Trembley, I. 32.
Trenck, Frédéric, baron de, I. 439.
Treuttel et Würtz. II. 143.
Tribolet Barbe de, I. 218.
Tribolet Charles-Godefroi de, II. 47-49. 52-55. 250. 356. 376.
Tribolet Maurice de, II. 48. 53.
Tronchin, M. et Mme, I. 388.
Tronchin de la Boissière, II. 368.
Tronchin Caroline, II. 368.
Tscharner de, I. 120. 140. 189. 239.
Türkheim de, II. 99.
Tulleken, Mlle, I. 449. 458-460. 466. 489. II. 66. 234.
Tussan, le comte et la comtesse de, I. 411. II. 13.
Tuyll van Serooskerken van, I. 2. 4. 30. 31. 34. 44. 45. 53. 78. 86. 101. 111. 118. 131. 140. II. 379.
Tuyll Agnès van, I. 27.
Tuyll Charles-Emmanuel van, I. 165. II. 361.
Tuyll Diederik-Jacob (père de Mme de Charrière), Chap. I-V. 2-173, passim. 176. 177. 200. 201. 229. 243. II. 373.
Tuyll Diederik, ou Ditie van, I. 5. 11. 33. 35. 54. 106. 112. 116. 121. 127. 132. 136. 137. 146. 147. 149-151. 155. 157. 160. 162. 163. 171. 175. 177-180. 183. 187. 188. 192-200. 217. 299. 443. 444. II. 310. 372. 414. 416.
Tuyll Fréd.-Chr.-Henri van, I. 67. 101-103. 135.
Tuyll F.-L.-S.-F. van, I. 517.
Tuyll Gertrude-Jacoba van, I. 5.
Tuyll Guillaume-René van, I. 5. 65. 121. 132. 149. 150. 163. 165. 171. 176. 181. 200. 201. 361. 415.
Tuyll Guillaume-René (neveu du précédent). I. 234. 254. II. 309-318. 320. 331. 360. 362. 380. 382.
Tuyll Helena-Jacoba van, née de Vicq, I. 4. 6. 23. 44. 47-50. 61-63. Chap. III, 78-124, passim. 140. 144-148.
Tuyll, la baronne Henri van, II. 423.
Tuyll Jean van, I. 49.
Tuyll Jeanne-Catherine van, née Fagel, I. 148. 165. 166. 171. 201. 299. II. 76.
Tuyll Jeanne-Marie van (voir Mme de *Perponcher*).
Tuyll Philibert van, I. 3.
Tuyll Reginald van, I. 458. II. 126. 309.
Tuyll Reinout-Gérard, I. 5. 13. 37. 94.
Tuyll Vincent van, I. 5. 53. 54. 112. 113. 149. 150. 163. 176. 177. 194. 201. 230-234. 237. 246. 299. 391. 458. 460. 468. II. 125. 126. 134. 308. 309.

Tuyll van, née de Pagniet, I. 201. 230-234. 239. 302. 391. 458. 460. II. 76. 125-127. 155. 382.
Usson, Mme d', I. 120. 121. 166.
Usteri Paul, I. 167. II. 94. 97. 265. 275-277. 282. 284. 303.
Ustrich André, II. 306. 368.
Ustrich Marianne, II. 306. 307. 322. 350. 368. 380.
Valdahon de, II. 206.
Valise, Mme de, II. 13.
Vallette Gaspard, I. XII.
Van de Spiegel, I. 390.
Van Dyck, I. 455.
Vassy, Mme de, I. 433. 450. 451. II. 18. 43. 44.
Vattel Emer de, I. 19.
Vaucanson, II. 347.
Vaucher, II. 50.
Vault, le baron et la baronne de, II. 34. 202.
Vauthier de Rochefort, II. 365.
Vercellis, Mme de, I. 435.
Verdeil Aug., I. 258. 260. 306.
Vermenoux, Mme de. I. 336.
Vernes Jacob, I. 17. 217.
Vernet Jacob, I. 15. 111. 217.
Vernon, II. 165.
Verrue, la comtesse de (voir Mlle *de Breil*).
Vesin, le président de, II. 12.
Vicq de, I. 4.
Victor Amédée III. I. 200.
Villardin, Mme de, I. 191.
Villatte, I. 46.
Villequier de, II. 28.
Vincy de, II. 260.
Vinet Alexandre, I. 224. 327.
Virgile, I. 112. II. 158. 314. 316. 320. 322.
Virgile de, II. 112.
Vitel, I. 152.
Vogel Jean-Christophe, I. 409.
Voiture, I. 477. II. 241. 254. 348.
Voltaire, I. XI. 6. 17. 18. 26 (*Nanine*). 38. 44. 45 (Calas). 52 (*Zadig*). 53 (*Essai sur les mœurs*). 55. 64. 91. 111. 120. 137. 160 (*Candide*). 173. 190-192. 223. 224. 294. 304. 321. 356. 361. 389. 394. 396. 404. 459. 475. 477. 489. 502. 503. II. 64. 115. 211. 232. 241. 311. 349. 416 (*Zadig*).
Voorschoten, M. et Mme, I. 112. 135.
Voss de, comtesse d'Ingenheim, I. 470. 471.
Voss libraire, II. 410.
Waldeck-Pyrmont de, I. 120.
Warens, Mme de, I. 208. 423. 435. 436. II. 35.
Warin, I. 171.
Watteville, I. 185.
Watteville Marguerite de, I. 167.
Weber J.-J., II. 94.
Weede de, I. 3.
Weigel, éditeur, II. 412. 413.
Weimar, le duc de, II. 99.
Weiss Fr.-Rod. de, II. 111. 275.
Welderen, M. et Mme de, I. 108. 128-130. 162. 168.
Wemyss lord, I. 70. 111. 152. 155-158. 160. 161. 216. 459. 460. 487. II. 14. 130.
Wichmann, Aug., II. 413.
Wieland, I. 189. II. 90. 274.
Wilhelmi Samuel, I. 189. 190. 196.
Willemin, professeur, II. 322.
Williams, médecin, I. 146.
Winkelried, I. 244.
Witel Jérémie, I. 377. 388. 389. 391. 400. 420. II. 407.
Witt Jean de, II. 315.
Wittgenstein, le comte de, I. 70. 151. 153-158. 243.
Wolf J.-Ch., I. 219. 480.
Wolf, libraire, II. 410. 411-413.
York, le duc d', II. 231.
Zélide, I. 55. 58. 59-61. 92-96.
Zéphyr, I. 150. 183.
Zingarelli, I. 389. 410-415. 458.
Zinzendorf, I. 122.

ERRATA DU TOME PREMIER

Pages

3. Lire sous la gravure : Armes de Tuyll de Serooskerken.
55. Note : lire 1771, au lieu de 1770.
67. Sommaire du chap. III : lire *Belle* à Middagten, au lieu de *Bellegarde.*
108. Note 2, ligne 1, au lieu de *une* dame, lire : *cette* dame...
110, 135, 173. Maclaine, et non Mac Layne ou Mac Laine.
164, 191, 200 : Charrière de Sévery, et non Charrière-de-Sévery.
181. Saint-George, et non Saint-Georges.
270. Windsor, et non Winsor.
304. Fin de la note 1, lire : l'ouvrage avait paru déjà *au commencement* de l'été. De même, à p. 319, ligne 5, lire : au commencement de l'été.
325. George Sand, et non Georges Sand.
334. Chamfort, et non Champfort.
334. Supprimer, lignes 9 et 10 : «l'académique Thomas», qui est mentionné par erreur.
340. Lecoulteux, et non Lecouteux.
455. Ligne 27, lire : Van Dyck.
477. La Motte, et non La Mothe. — Champcenetz, et non Champcenez.

ERRATA DU TOME SECOND

Pages

28. Lire : *le marquis* et *la marquise* de Mesgrigny.
43. Lire : le prince de *Beauvau,* et non Beauveau.
99. Lire : Sœmmerring, et non Sœmmering.
303. Dernier mot de la page, lire : Michaud, et non : Didot.

DEC 1 - 1953